ERINDALE COLLEGE
3 1761 02838 0780

Presented to
The Library of the Department of French
of University College
by

Mr M. W. Keefer

1955

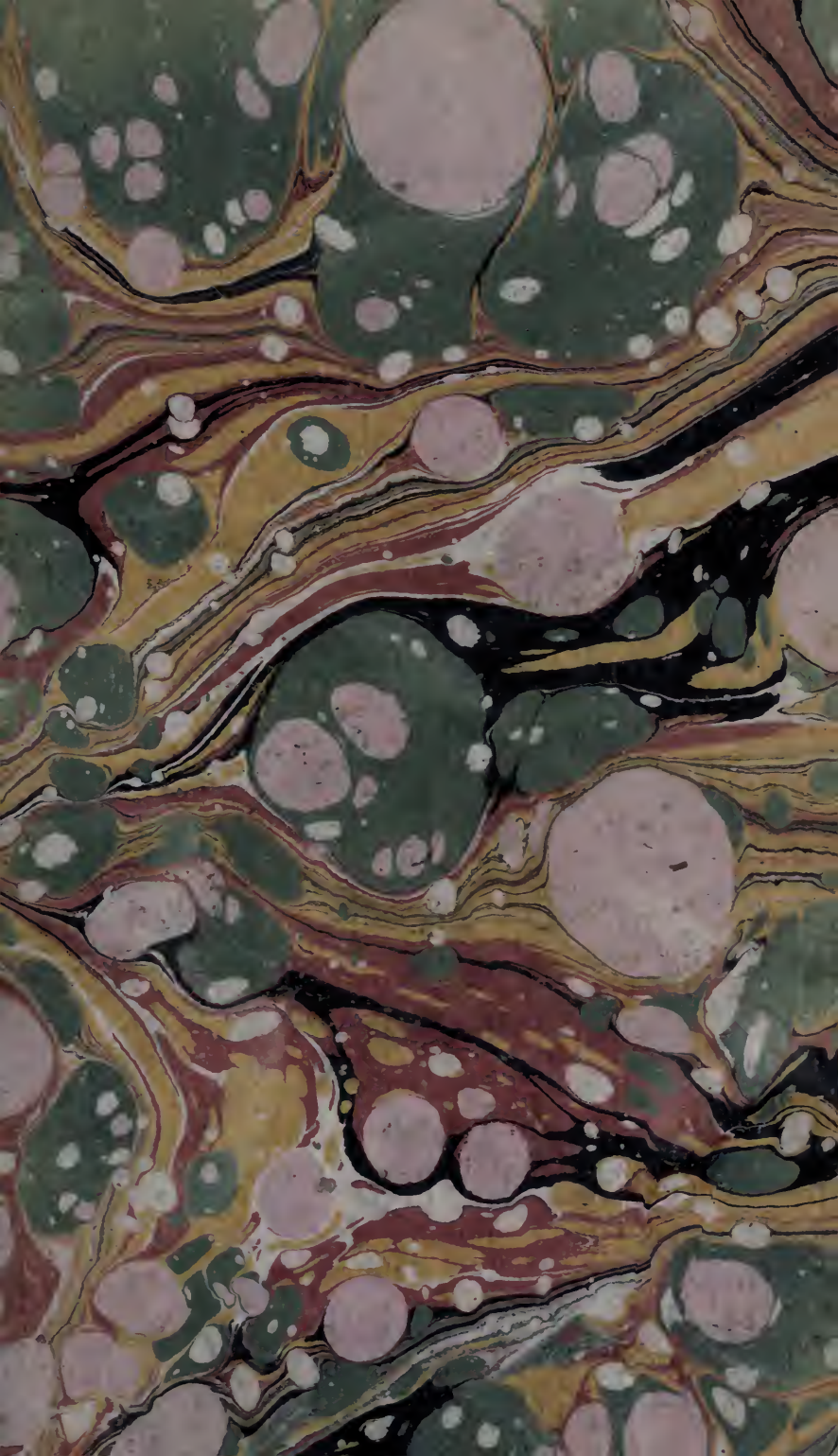

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/oeuvrescompletes43voltuoft

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME QUARANTE-TROISIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1785.

ERINDALE
COLLEGE
LIBRARY

DICTIONNAIRE

PHILOSOPHIQUE.

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE.

Q.

QUAKERS.

SECTION PREMIERE.

De la religion des quakers. (*)

J'AI cru que la doctrine & l'hiſtoire d'un peuple auſſi extraordinaire que les quakers, méritaient la curioſité d'un homme raiſonnable. Pour m'en inſtruire, j'allai trouver un des plus célébres quakers d'Angleterre, qui, après avoir été trente ans dans le commerce, avait ſu mettre des bornes à ſa fortune & à ſes déſirs, & s'était retiré dans une campagne auprès de Londres. J'allai le chercher dans ſa retraite; c'était une maiſon petite, mais bien bâtie, & ornée de ſa ſeule propreté. Le quaker (*a*) était un vieillard frais, qui n'avait jamais eu de maladie, parce qu'il n'avait jamais connu les

(*). Cet article & la plupart de ceux qui traitent de la philoſophie ou de la littérature anglaiſe, parurent vers l'annee 1727, lorſque l'auteur revint d'Angleterre. On ſait combien ces ouvrages firent alors de bruit ſous le titre de *Lettres philoſophiques*.

(*a*) Il s'appelait *André Pitt*, & tout cela eſt exactement vrai à quelques circonſtances près. *André Pitt* écrivit depuis à l'auteur pour ſe plaindre de ce qu'on avait ajouté un *peu* à la verité, & l'aſſura que DIEU était offenſé de ce qu'on avait plaiſanté les quakers.

paſſions ni l'intempérance. Je n'ai point vu en ma vie d'air plus noble ni plus engageant que le ſien. Il était vêtu comme tous ceux de ſa religion, d'un habit ſans plis dans les côtés & ſans boutons ſur les poches ni ſur les manches, & portait un grand chapeau à bords rabattus comme nos eccléſiaſtiques. Il me reçut avec ſon chapeau ſur la tête, & s'avança vers moi ſans faire la moindre inclination de corps; mais il y avait plus de politeſſe dans l'air ouvert & humain de ſon viſage, qu'il n'y en a dans l'uſage de tirer une jambe derrière l'autre, & de porter à la main ce qui eſt fait pour couvrir la tête. Ami, me dit-il, je vois que tu es étranger; ſi je puis t'être de quelque utilité, tu n'as qu'à parler. Monſieur, lui dis-je en me courbant le corps, & en gliſſant un pied vers lui ſelon notre coutume, je me flatte que ma juſte curioſité ne vous déplaira pas, & que vous voudrez bien me faire l'honneur de m'inſtruire de votre religion. Les gens de ton pays, me répondit-il, ſont trop de complimens & de révérences; mais je n'en ai encore vu aucun qui ait eu la même curioſité que toi. Entre, & dînons d'abord enſemble. Je fis encore quelques mauvais complimens, parce qu'on ne ſe défait pas de ſes habitudes tout d'un coup; & après un repas ſain & frugal, qui commença & qui finit par une prière à DIEU, je me mis à interroger mon homme.

Je débutai par la queſtion que de bons catholiques ont fait plus d'une fois aux huguenots. Mon cher monſieur, dis-je, êtes-vous baptiſé? Non, me répondit le quaker; & mes confrères ne le ſont point. Comment morbleu, repris-je, vous n'êtes donc pas chrétiens? Mon ami, repartit-il d'un ton doux, ne

jure point : nous ſommes chrétiens ; mais nous ne penſons pas que le chriſtianiſme conſiſte à jeter de l'eau ſur la tête d'un enfant avec un peu de ſel. Hé bon Dieu ! repris-je, outré de cette impiété, vous avez donc oublié que JESUS-CHRIST fut baptiſé par *Jean* ? Ami, point de juremens, encore un coup, dit le benin quaker. Le CHRIST reçut le baptême de *Jean*, mais il ne baptiſa jamais perſonne ; nous ne ſommes pas les diſciples de *Jean*, mais du CHRIST. Ah ! comme vous ſeriez brûlés par la ſainte inquiſition, m'écriai-je. Au nom de DIEU, cher homme, que je vous baptiſe ! S'il ne fallait que cela pour condeſcendre à ta faibleſſe, nous le ferions volontiers, repartit-il gravement : nous ne condamnons perſonne pour uſer de la cérémonie du baptême ; mais nous croyons que ceux qui profeſſent une religion toute ſainte & toute ſpirituelle, doivent s'abſtenir, autant qu'ils le peuvent, des cérémonies judaïques.

En voici bien d'une autre, m'écriai-je ; des cérémonies judaïques ! Oui, mon ami, continua-t-il, & ſi judaïques que pluſieurs juifs encore aujourd'hui uſent quelquefois du baptême de *Jean*. Conſulte l'antiquité, elle t'apprendra que *Jean* ne fit que renouveler cette pratique, laquelle était en uſage long-temps avant lui parmi les Hébreux, comme le pélerinage de la Mecque l'était parmi les Iſmaëlites. JESUS voulut bien recevoir le baptême de *Jean*, de même qu'il était ſoumis à la circonciſion ; mais, & la circonciſion & le lavement d'eau doivent être tous deux abolis par le baptême du CHRIST, ce baptême de l'eſprit, cette ablution de l'ame qui ſauve les hommes. Auſſi le précurſeur *Jean* diſait : *Je vous*

baptiſe à la vérité avec de l'eau ; mais un autre viendra après moi, plus puiſſant que moi, & dont je ne ſuis pas digne de porter les ſandales ; celui-là vous baptiſera avec le feu & le S^t Eſprit. Auſſi le grand apôtre des gentils, *Paul*, écrit aux Corinthiens : *Le Chriſt ne m'a pas envoyé pour baptiſer, mais pour prêcher l'évangile.* Auſſi ce même *Paul* ne baptiſa jamais avec de l'eau que deux perſonnes, encore fut-ce malgré lui. Il circoncit ſon diſciple *Timothée* : les autres apôtres circonciſaient auſſi tous ceux qui voulaient l'être. Es-tu circoncis ? ajouta-t-il. Je lui répondis que je n'avais pas cet honneur. Hé bien, dit-il, ami, tu es chrétien ſans être circoncis, & moi, ſans être baptiſé.

Voilà comme mon ſaint homme abuſait aſſez ſpécieuſement de trois ou quatre paſſages de la ſainte Ecriture, qui ſemblaient favoriſer ſa ſecte ; il oubliait, de la meilleure foi du monde, une centaine de paſſages qui l'écraſaient. Je me gardai bien de lui rien conteſter ; il n'y a rien à gagner avec un enthouſiaſte. Il ne faut pas s'aviſer de dire à un homme les défauts de ſa maîtreſſe, ni à un plaideur le faible de ſa cauſe, ni des raiſons à un illuminé. Ainſi je paſſai à d'autres queſtions.

A l'égard de la communion, lui dis-je, comment en uſez-vous ? Nous n'en uſons point, dit-il. Quoi ! point de communion ? Non, point d'autre que celle des cœurs. Alors il me cita encore les Ecritures ; il me fit un fort beau ſermon contre la communion, & me parla d'un ton d'inſpiré, pour me prouver que les ſacremens étaient tous d'invention humaine, & que le mot de *ſacrement* ne ſe trouvait pas une ſeule fois dans l'évangile. Pardonne, dit-il, à mon ignorance ;

je ne t'ai pas apporté la centième partie des preuves de ma religion ; mais tu peux les voir dans l'exposition de notre foi par *Robert Barclay*. C'est un des meilleurs livres qui soit jamais sorti de la main des hommes ; nos ennemis conviennent qu'il est très-dangereux ; cela prouve combien il est raisonnable. Je lui promis de lire ce livre, & mon quaker me crut déjà converti.

Ensuite il me rendit raison, en peu de mots ; de quelques singularités qui exposent cette secte au mépris des autres. Avoue, dit-il, que tu as bien eu de la peine à t'empêcher de rire, quand j'ai répondu à toutes tes civilités avec mon chapeau sur la tête, & en te tutoyant. Cependant tu me parais trop instruit pour ignorer que du temps de CHRIST aucune nation ne tombait dans le ridicule de substituer le pluriel au singulier : on disait à *César Auguste : Je t'aime ; je te prie, je te remercie ;* il ne souffrait pas même qu'on l'appelât monsieur, *dominus*. Ce ne fut que long-temps après lui que les hommes s'avisèrent de se faire appeler *vous* au lieu de *tu*, comme s'ils étaient doubles, & d'usurper les titres impertinens de *grandeur*, d'*éminence*, de *sainteté*, de *divinité* même, que des vers de terre donnent à d'autres vers de terre, en les assurant qu'ils sont avec *un profond respect*, & avec une fausseté infame, *leurs très-humbles & très-obéissans serviteurs*. C'est pour être plus sur nos gardes contre cet indigne commerce de mensonges & de flatteries, que nous tutoyons également les rois & les charbonniers, que nous ne saluons personne, n'ayant pour les hommes que de la charité, & du respect que pour les lois.

Nous portons aussi un habit un peu différent des autres hommes, afin que ce soit pour nous un

avertiſſement continuel de ne leur pas reſſembler. Les autres portent les marques de leurs dignités, & nous celles de l'humilité chrétienne. Nous fuyons les aſſemblées de plaiſirs, les ſpectacles, le jeu; car nous ſerions bien à plaindre de remplir de ces bagatelles des cœurs en qui DIEU doit habiter. Nous ne feſons jamais de ſermens, pas même en juſtice; nous penſons que le nom du Très-Haut ne doit pas être proſtitué dans les débats miſérables des hommes. Lorſqu'il faut que nous comparaiſſions devant les magiſtrats pour les affaires des autres, (car nous n'avons jamais de procès) nous affirmons la vérité par un *oui* ou par un *non;* & les juges nous en croient ſur notre ſimple parole, tandis que tant d'autres chrétiens ſe parjurent ſur l'évangile. Nous n'allons jamais à la guerre : ce n'eſt pas que nous craignions la mort, au contraire, nous béniſſons le moment qui nous unit à l'être des êtres; mais c'eſt que nous ne ſommes ni loups, ni tigres, ni dogues, mais hommes, mais chrétiens. Notre Dieu, qui nous a ordonné d'aimer nos ennemis, & de ſouffrir ſans murmure, ne veut pas, ſans doute, que nous paſſions la mer pour aller égorger nos frères, parce que des meurtriers vêtus de rouge, coiffés d'un bonnet haut de deux pieds, enrôlent des citoyens en feſant du bruit avec deux petits bâtons ſur une peau d'âne bien tendue. Et lorſqu'après des batailles gagnées, tout Londres brille d'illuminations, que le ciel eſt enflammé de fuſées, que l'air retentit du bruit des actions de grâces, des cloches, des orgues, des canons, nous gémiſſons en ſilence ſur ces meurtres qui cauſent la publique alégreſſe.

Telle fut à peu près la conversation que j'eus avec cet homme singulier; mais je fus bien surpris quand le dimanche suivant il me mena à l'église des quakers. Ils ont plusieurs chapelles à Londres; celle où j'allai est près de ce fameux pilier que l'on appelle *le monument*. On était déjà assemblé, lorsque j'entrai avec mon conducteur. Il y avait environ quatre cents hommes dans l'église, & trois cents femmes. Les femmes se cachaient le visage, les hommes étaient couverts de leurs larges chapeaux; tous étaient assis, tous dans un profond silence. Je passai au milieu d'eux sans qu'un seul levât les yeux sur moi. Ce silence dura un quart d'heure; enfin un d'eux se leva, ôta son chapeau, & après quelques soupirs, débita moitié avec la bouche, moitié avec le nez, un galimatias tiré, à ce qu'il croyait, de l'évangile, où ni lui ni personne n'entendait rien. Quand ce fesеur de contorsions eut fini son beau monologue, & que l'assemblée se fut séparée toute édifiée & toute stupide, je demandai à mon homme pourquoi les plus sages d'entr'eux souffraient de pareilles sottises? Nous sommes obligés de les tolérer, me dit-il, parce que nous ne pouvons pas savoir si un homme qui se lève pour parler sera inspiré par l'esprit ou par la folie. Dans le doute, nous écoutons tout patiemment, nous permettons même aux femmes de parler; deux ou trois de nos dévotes se trouvent souvent inspirées à la fois, & c'est alors qu'il se fait un beau bruit dans la maison du Seigneur. Vous n'avez donc point de prêtres? lui dis-je. Non, mon ami, dit le quaker; & nous nous en trouvons bien. Alors ouvrant un livre de sa secte, il lut avec emphase ces paroles : A Dieu ne plaise que

nous oſions ordonner à quelqu'un de recevoir le Saint-Eſprit le dimanche, à l'excluſion de tous les autres fidelles! Grâce au ciel, nous ſommes les ſeuls ſur la terre qui n'ayons point de prêtres. Voudrais-tu nous ôter une diſtinction ſi heureuſe? Pourquoi abandonnerons-nous notre enfant à des nourrices mercenaires, quand nous avons du lait à lui donner? Ces mercenaires domineraient bientôt dans la maiſon, & opprimeraient la mère & l'enfant. DIEU a dit: Vous avez reçu gratis, donnez gratis. Irons-nous après cette parole marchander l'évangile, vendre l'Eſprit-ſaint, & faire d'une aſſemblée de chrétiens une boutique de marchands? Nous ne donnons point d'argent à des hommes vêtus de noir pour aſſiſter nos pauvres, pour enterrer nos morts, pour prêcher les fidelles; ces ſaints emplois nous ſont trop chers pour nous en décharger ſur d'autres. Mais comment pouvez-vous diſcerner, inſiſtai-je, ſi c'eſt l'eſprit de DIEU qui vous anime dans vos diſcours? Quiconque, dit-il, priera DIEU de l'éclairer, & annoncera des vérités évangéliques qu'il ſentira, que celui-là ſoit ſûr que DIEU l'inſpire. Alors il m'accabla de citations de l'Ecriture, qui démontraient, ſelon lui, qu'il n'y a point de chriſtianiſme ſans une révélation immédiate; & il ajouta ces paroles remarquables: Quand tu fais mouvoir un de tes membres, eſt-ce ta propre force qui le remue? non, ſans doute; car ce membre a ſouvent des mouvemens involontaires: c'eſt donc celui qui a créé ton corps qui meut ce corps de terre. Et les idées que reçoit ton ame, eſt-ce toi qui les forme? encore moins, car elles viennent malgré toi: c'eſt donc le créateur de ton ame qui te donne tes idées; mais

comme il a laiſſé à ton cœur la liberté, il donne à ton eſprit les idées que ton cœur mérite; tu vis dans DIEU, tu agis, tu penſes dans DIEU. Tu n'as donc qu'à ouvrir les yeux à cette lumière qui éclaire tous les hommes, alors tu verras la vérité, & la feras voir. Hé! voilà le père *Mallebranche* tout pur, m'écriai-je. Je connais ton *Mallebranche*, dit-il; il était un peu quaker, mais il ne l'était pas aſſez.

Ce ſont-là les choſes les plus importantes que j'ai appriſes touchant la doctrine des quakers. Dans le chapitre ſuivant vous aurez leur hiſtoire que vous trouverez encore plus ſingulière que leur doctrine.

SECTION II.

Hiſtoire des quakers.

VOUS avez déjà vu que les quakers datent depuis JESUS-CHRIST qui, ſelon eux, eſt le premier quaker. La religion, diſent-ils, fut corrompue preſque après ſa mort, & reſta dans cette corruption environ ſeize cents années; mais il y avait toujours quelques quakers cachés dans le monde, qui prenaient ſoin de conſerver le feu ſacré éteint par-tout ailleurs, juſqu'à ce qu'enfin cette lumière s'étendit en Angleterre en l'an 1642.

Ce fut dans le temps que trois ou quatre ſectes déchiraient la Grande-Bretagne par des guerres civiles entrepriſes au nom de DIEU, qu'un nommé *George Fox*, du comté de Leiceſter, fils d'un ouvrier en ſoie, s'aviſa de prêcher en vrai apôtre, à ce qu'il prétendait; c'eſt-à-dire ſans ſavoir ni lire ni écrire. C'était un

jeune homme de vingt-cinq ans, de mœurs irréprochables, & faintement fou. Il était vêtu de cuir depuis les pieds jusqu'à la tête; il allait de village en village, criant contre la guerre & contre le clergé. S'il n'avait prêché que contre les gens de guerre, il n'avait rien à craindre; mais il attaquait les gens d'égliſe, il fut bientôt mis en priſon : on le mena à Darby devant le juge de paix. *Fox* ſe préſenta au juge avec ſon bonnet de cuir ſur la tête. Un ſergent lui donna un grand ſoufflet, en lui diſant : Gueux, ne ſais-tu pas qu'il faut paraître tête nue devant monſieur le juge. *Fox* tendit l'autre joue, & pria le ſergent de vouloir bien lui donner un autre ſoufflet pour l'amour de DIEU. Le juge de Darby voulut lui faire prêter ſerment avant de l'interroger : Mon ami, ſache, dit-il au juge, que je ne prends jamais le nom de DIEU en vain. Le juge en colère d'être tutoyé, & voulant qu'on jurât, l'envoya aux petites-maiſons de Darby pour y être fouetté. *Fox* alla en louant DIEU à l'hôpital des fous, où l'on ne manqua pas d'exécuter la ſentence à la rigueur. Ceux qui lui infligèrent la pénitence du fouet furent bien ſurpris quand il les pria de lui appliquer encore quelques coups de verges pour le bien de ſon ame. Ces meſſieurs ne ſe firent pas prier : *Fox* eut ſa double doſe, dont il les remercia très-cordialement; puis il ſe mit à les prêcher. D'abord on rit, enſuite on l'écouta; & comme l'enthouſiaſme eſt une maladie qui ſe gagne, pluſieurs furent perſuadés, & ceux qui l'avaient fouetté devinrent ſes premiers diſciples. Délivré de la priſon, il courut les champs avec une douzaine de proſélytes, prêchant toujours contre le clergé, & fouetté de temps en temps. Un

jour étant mis au pilori, il harangua tout le peuple avec tant de force, qu'il convertit une cinquantaine d'auditeurs, & mit le reſte tellement dans ſes intérêts, qu'on le tira en tumulte du trou où il était; on alla chercher le curé anglican dont le crédit avait fait condamner *Fox* à ce ſupplice, & on le piloria à ſa place.

Il oſa bien convertir quelques ſoldats de *Cromwell*, qui renoncèrent au métier de tuer, & refuſèrent de prêter le ſerment. *Cromwell* ne voulait pas d'une ſecte où l'on ne ſe battait point, de même que *Sixte-Quint* augurait mal d'une ſecte, *dove non ſi chiavava :* il ſe ſervit de ſon pouvoir pour perſécuter ces nouveaux venus. On en rempliſſait les priſons; mais les perſécutions ne ſervent preſque jamais qu'à faire des proſélytes. Ils ſortaient de leurs priſons affermis dans leur créance, & ſuivis de leurs geoliers qu'ils avaient convertis. Mais voici ce qui contribua le plus à étendre la ſecte. *Fox* ſe croyait inſpiré ; il crut par conſéquent devoir parler d'une manière différente des autres hommes. Il ſe mit à trembler, à faire des contorſions & des grimaces, à retenir ſon haleine, à la pouſſer avec violence; la prêtreſſe de Delphes n'eût pas mieux fait. En peu de temps il acquit une grande habitude d'inſpiration, & bientôt après il ne fut guère en ſon pouvoir de parler autrement. Ce fut le premier don qu'il communiqua à ſes diſciples. Ils firent de bonne foi toutes les grimaces de leur maître ; ils tremblaient de toutes leurs forces au moment de l'inſpiration. De-là ils eurent le nom de *quakers*, qui ſignifie *trembleurs*. Le petit peuple s'amuſait à les contrefaire ; on tremblait, on parlait du nez, on avait

des convulsions, & on croyait avoir le St Esprit. Il leur fallait quelques miracles, ils en firent.

Le patriarche *Fox* dit publiquement à un juge de paix, en présence d'une grande assemblée : Ami, prends garde à toi, DIEU te punira bientôt de persécuter les saints. Ce juge était un ivrogne qui s'enivrait tous les jours de mauvaise bière & d'eau-de-vie ; il mourut d'apoplexie deux jours après, précisément comme il venait de signer un ordre pour envoyer quelques quakers en prison. Cette mort soudaine ne fut point attribuée à l'intempérance du juge ; tout le monde la regarda comme un effet des prédictions du saint homme. Cette mort fit plus de quakers que mille sermons & autant de convulsions n'en auraient pu faire. *Cromwell* voyant que leur nombre augmentait tous les jours, voulut les attirer à son parti ; il leur fit offrir de l'argent, mais ils furent incorruptibles ; & il dit un jour que cette religion était la seule contre laquelle il n'avait pu prévaloir avec des guinées.

Ils furent quelquefois persécutés sous *Charles II*, non pour leur religion, mais pour ne vouloir pas payer les dixmes au clergé, pour tutoyer les magistrats, & refuser de prêter les sermens prescrits par la loi. Enfin *Robert Barclay*, écossais, présenta au roi, en 1675, son *apologie des quakers*, ouvrage aussi bon qu'il pouvait l'être. L'épître dédicatoire à *Charles II* contient non de basses flatteries, mais des vérités hardies & des conseils justes. Tu as goûté, dit-il à *Charles* à la fin de cette épître, de la douceur & de l'amertume ; de la prospérité & des plus grands malheurs : tu as été chassé des pays où tu règnes ; tu as senti le poids de l'oppression ; & tu dois savoir combien

l'oppreſſeur eſt déteſtable devant DIEU & devant les hommes. Que ſi après tant d'épreuves & de bénédictions ton cœur s'endurciſſait & oubliait le Dieu qui s'eſt ſouvenu de toi dans tes diſgraces, ton crime en ſerait plus grand, & ta condamnation plus terrible : au lieu donc d'écouter les flatteurs de ta cour, écoute la voix de ta conſcience qui ne te flattera jamais.

Je ſuis ton fidelle ami & ſujet,

BARCLAY.

Ce qui eſt plus étonnant, c'eſt que cette lettre écrite à un roi, par un particulier obſcur, eut ſon effet, & que la perſécution ceſſa.

Environ ce temps parut l'illuſtre *Guillaume Pen*, qui établit la puiſſance des quakers en Amérique, & qui les aurait rendus reſpectables en Europe, ſi les hommes pouvaient reſpecter la vertu ſous des apparences ridicules. Il était fils unique du chevalier *Pen*, vice-amiral d'Angleterre, & favori du duc d'Yorck depuis *Jacques II.*

Guillaume Pen, à l'âge de quinze ans, rencontra un quaker à Oxford où il feſait ſes études : ce quaker le perſuada ; & le jeune homme qui était vif, naturellement éloquent, & qui avait de l'aſcendant dans ſa phyſionomie & dans ſes manières, gagna bientôt quelques-uns de ſes camarades : il établit inſenſiblement une ſociété de jeunes quakers, qui s'aſſemblaient chez lui ; de ſorte qu'il ſe trouva chef de la ſecte à l'âge de ſeize ans. De retour chez le vice-amiral ſon père, au ſortir du collége, au lieu de ſe mettre à genoux devant lui, & de lui demander ſa bénédiction, ſelon l'uſage des Anglais, il l'aborda le chapeau ſur la tête, & lui

dit : Je ſuis fort aiſe, l'ami, de te voir en bonne ſanté. Le vice-amiral crut que ſon fils était devenu fou : il aperçut bientôt qu'il était quaker. Il mit en uſage tous les moyens que la prudence humaine peut employer pour l'engager à vivre comme un autre ; le jeune homme ne répondit à ſon père, qu'en l'exhortant à ſe faire quaker lui-même. Enfin le père ſe relâcha à ne lui demander autre choſe, ſinon qu'il allât voir le roi & le duc d'Yorck le chapeau ſous le bras, & qu'il ne les tutoyât point. *Guillaume* répondit que ſa conſcience ne le lui permettait pas, & qu'il valait mieux obéir à DIEU qu'aux hommes. Le père indigné & au déſeſpoir le chaſſa de ſa maiſon. Le jeune *Pen* remercia DIEU de ce qu'il ſouffrait déjà pour ſa cauſe ; il alla prêcher dans la cité ; il y fit beaucoup de proſélytes. Les prêches des miniſtres s'éclairciſſaient tous les jours ; & comme il était jeune, beau & bien fait, les femmes de la cour & de la ville accouraient dévotement pour l'entendre. Le patriarche *George Fox* vint du fond de l'Angleterre le voir à Londres, ſur ſa réputation ; tous deux réſolurent de faire des miſſions dans les pays étrangers : ils s'embarquèrent pour la Hollande, après avoir laiſſé des ouvriers en aſſez bon nombre, pour avoir ſoin de la vigne de Londres.

Leurs travaux eurent un heureux ſuccès à Amſterdam : mais ce qui leur fit le plus d'honneur, & ce qui mit le plus leur humilité en danger, fut la réception que leur fit la princeſſe palatine *Eliſabeth*, tante de *George I* roi d'Angleterre, femme illuſtre par ſon eſprit & par ſon ſavoir, & à qui *Deſcartes* avait dédié ſon roman de philoſophie. Elle était alors retirée à la Haye, où elle vit *les amis ;* car c'eſt ainſi qu'on appelait alors

les

les quakers en Hollande. Elle eut plusieurs conférences avec eux; ils prêchèrent souvent chez elle; & s'ils ne firent pas d'elle une parfaite quakeresse, ils avouèrent au moins, qu'elle n'était pas loin du royaume des cieux. Les amis semèrent aussi en Allemagne; mais ils y recueillirent peu; on ne goûta pas la mode de tutoyer, dans un pays où il faut prononcer toujours les termes d'*altesse* & d'*excellence*. *Pen* repassa bientôt en Angleterre, sur la nouvelle de la maladie de son père; il vint recueillir ses derniers soupirs. Le vice-amiral se réconcilia avec lui, & l'embrassa avec tendresse, quoiqu'il fût d'une différente religion: mais *Guillaume* l'exhorta en vain à ne point recevoir le sacrement & à mourir quaker; & le vieux bon-homme recommanda inutilement à *Guillaume* d'avoir des boutons sur ses manches & des gances à son chapeau.

Guillaume hérita de grands biens, parmi lesquels il se trouvait des dettes de la couronne pour des avances faites par le vice-amiral dans des expéditions maritimes. Rien n'était moins assuré alors que l'argent dû par le roi. *Pen* fut obligé d'aller tutoyer *Charles II* & ses ministres, plus d'une fois, pour son payement. Le gouvernement lui donna en 1680, au lieu d'argent, la propriété & la souveraineté d'une province d'Amérique au sud de Mariland. Voilà un quaker devenu souverain. Il partit pour ses nouveaux Etats, avec deux vaisseaux chargés de quakers qui le suivirent. On appela dès-lors le pays *Pensilvanie* du nom de *Pen;* il y fonda la ville de Philadelphie, qui est aujourd'hui très-florissante. Il commença par faire une ligue avec les Américains ses voisins. C'est le seul traité entre ces peuples & les chrétiens qui n'ait point été juré &

qui n'ait point été rompu. Le nouveau ſouverain fut auſſi le légiſlateur de la Penſilvanie : il donna des lois très-ſages, dont aucune n'a été changée depuis lui. La première eſt de ne maltraiter perſonne au ſujet de la religion, & de regarder comme frères tous ceux qui croient un DIEU. A peine eut-il établi ſon gouvernement, que pluſieurs marchands de l'Amérique vinrent peupler cette colonie. Les naturels du pays, au lieu de fuir dans les forêts, s'accoutumèrent inſenſiblement avec les pacifiques quakers. Autant qu'ils déteſtaient les autres chrétiens conquérans & deſtructeurs de l'Amérique, autant ils aimaient ces nouveaux venus. En peu de temps ces prétendus ſauvages, charmés de leurs nouveaux voiſins, vinrent en foule demander à *Guillaume Pen* de les recevoir au nombre de ſes vaſſaux. C'était un ſpectacle bien nouveau qu'un ſouverain que tout le monde tutoyait, & à qui on parlait le chapeau ſur la tête ; un gouvernement ſans prêtres, un peuple ſans armes, des citoyens tous égaux à la magiſtrature près, & des voiſins ſans jalouſie. *Guillaume Pen* pouvait ſe vanter d'avoir apporté ſur la terre l'âge d'or, dont on parle tant, & qui n'a vraiſemblablement exiſté qu'en Penſilvanie.

Il revint en Angleterre pour les affaires de ſon nouveau pays, après la mort de *Charles II.* Le roi *Jacques*, qui avait aimé ſon père, eut la même affection pour le fils, & ne le conſidéra plus comme un ſectaire obſcur, mais comme un très-grand homme. La politique du roi s'accordait en cela avec ſon goût. Il avait envie de flatter les quakers en aboliſſant les lois contre les non-conformiſtes, afin de pouvoir introduire la religion catholique à la faveur de cette liberté. Toutes

les ſectes d'Angleterre virent le piége, & ne s'y laiſſèrent pas prendre; elles ſont toujours réunies contre le catholiciſme, leur ennemi commun. Mais *Pen* ne crut pas devoir renoncer à ſes principes, pour favoriſer des proteſtans qui le haïſſaient, contre un roi qui l'aimait. Il avait établi la liberté de conſcience en Amérique, il n'avait pas envie de vouloir paraître la détruire en Europe; il demeura donc fidelle à *Jacques II*, au point qu'il fut généralement accuſé d'être jéſuite. Cette calomnie l'affligea ſenſiblement : il fut obligé de s'en juſtifier par des écrits publics. Cependant le malheureux *Jacques II* qui, comme preſque tous les *Stuarts*, était un compoſé de grandeur & de faibleſſe, & qui, comme eux, en fit trop & trop peu, perdit ſon royaume ſans qu'il y eût une épée de tirée, & ſans qu'on pût dire comment la choſe arriva. Toutes les ſectes anglaiſes reçurent de *Guillaume III* & de ſon parlement, cette même liberté qu'elles n'avaient pas voulu tenir des mains de *Jacques*. Ce fut alors que les quakers commencèrent à jouir par la force des lois de tous les priviléges dont ils ſont en poſſeſſion aujourd'hui. *Pen*, après avoir vu enfin ſa ſecte établie ſans contradiction dans le pays de ſa naiſſance, retourna en Penſilvanie. Les ſiens & les Américains le reçurent avec des larmes de joie, comme un père qui revenait voir ſes enfans. Toutes ſes lois avaient été religieuſement obſervées pendant ſon abſence; ce qui n'était arrivé à aucun légiſlateur avant lui. Il reſta quelques années à Philadelphie : il en partit enfin malgré lui, pour aller ſolliciter à Londres de nouveaux avantages en faveur du commerce des Penſilvains; il ne les revit plus, il mourut à Londres en 1718.

Ce fut sous le règne de *Charles II* qu'ils obtinrent le noble privilége de ne jamais jurer, & d'être crus en justice sur leur parole. Le chancelier, homme d'esprit, leur parla ainsi : ,, Mes amis, *Jupiter* ordonna ,, un jour que toutes les bêtes de somme vinssent se ,, faire ferrer. Les ânes représentèrent que leur loi ne ,, le permettait pas. Hé bien, dit *Jupiter*, on ne vous ,, ferrera point; mais au premier faux pas que vous ,, ferez, vous aurez cent coups d'étrivières. ,,

Je ne puis deviner quel sera le sort de la religion des quakers en Amérique; mais je vois qu'elle dépérit tous les jours à Londres. Par tout pays la religion dominante, quand elle ne persécute point, engloutit à la longue toutes les autres. Les quakers ne peuvent être membres du parlement, ni posséder aucun office, parce qu'il faudrait prêter serment & qu'ils ne veulent point jurer; ils sont réduits à la nécessité de gagner de l'argent par le commerce. Leurs enfans, enrichis par l'industrie de leurs pères, veulent jouir, avoir des honneurs, des boutons & des manchettes; ils sont honteux d'être appelés *quakers*, & se font protestans pour être à la mode.

SECTION III.

Quaker ou Quacre, ou primitif, ou membre de la primitive Eglise chrétienne, ou Pensilvanien, ou Philadelphien.

DE tous ces titres, celui que j'aime le mieux est celui de Philadelphien, *ami des frères*. Il y a bien des sortes de vanité; mais la plus belle est celle qui

ne s'arrogeant aucun titre, rend preſque tous les autres ridicules.

Je m'accoutume bientôt à voir un bon Philadelphien me traiter d'ami & de frère ; ces mots raniment dans mon cœur la charité, qui ſe refroidit trop aiſément. Mais que deux moines s'appellent, s'écrivent, votre révérence ; qu'ils ſe faſſent baiſer la main en Italie & en Eſpagne ; c'eſt le dernier degré d'un orgueil en démence ; c'eſt le dernier degré de ſottiſe dans ceux qui la baiſent ; c'eſt le dernier degré de la ſurpriſe & du rire dans ceux qui ſont témoins de ces inepties. La ſimplicité du Philadelphien eſt la ſatire continuelle des évêques qui ſe monſeigneuriſent.

N'avez-vous point de honte, diſait un laïque au fils d'un manœuvre, devenu évêque, de vous intituler monſeigneur & prince ? eſt-ce ainſi qu'en uſaient *Barnabé*, *Philippe* & *Jude* ? Va, va, dit le prélat, ſi *Barnabé*, *Philippe* & *Jude* l'avaient pu, ils l'auraient fait ; & la preuve en eſt, que leurs ſucceſſeurs l'ont fait dès qu'ils l'ont pu.

Un autre, qui avait un jour à ſa table pluſieurs gaſcons, diſait : Il faut bien que je ſois monſeigneur, puiſque tous ces meſſieurs ſont marquis. *Vanitas vanitatum.*

J'ai déjà parlé des quakers à l'article *Egliſe primitive*, & c'eſt pour cela que j'en veux parler encore. Je vous prie, mon cher lecteur, de ne point dire que je me répète ; car s'il y a deux ou trois pages répétées dans ce Dictionnaire, ce n'eſt pas ma faute ; c'eſt celle des éditeurs. Je ſuis malade au mont Krapac, je ne puis pas avoir l'œil à tout. J'ai des aſſociés qui travaillent comme moi à la vigne du Seigneur, qui cherchent à

inſpirer la paix & la tolérance, l'horreur pour le fanatiſme, la perſécution, la calomnie, la dureté de mœurs, & l'ignorance inſolente.

Je vous dirai, ſans me répéter, que j'aime les quakers. Oui, ſi la mer ne me feſait pas un mal inſupportable, ce ſerait dans ton ſein, ô Penſilvanie! que j'irais finir le reſte de ma carrière, s'il y a du reſte. Tu es ſituée au quarantième degré, dans le climat le plus doux & le plus favorable; tes campagnes ſont fertiles; tes maiſons commodément bâties; tes habitans induſtrieux; tes manufactures en honneur. Une paix éternelle règne parmi tes citoyens; les crimes y ſont preſque inconnus; & il n'y a qu'un ſeul exemple d'un homme banni du pays. Il le méritait bien; c'était un prêtre anglican qui s'étant fait quaker, fut indigne de l'être. Ce malheureux fut ſans doute poſſédé du diable; car il oſa prêcher l'intolérance: il s'appelait *George Keith:* on le chaſſa; je ne ſais pas où il eſt allé; mais puiſſent tous les intolérans aller avec lui!

Auſſi de trois cents mille habitans qui vivent heureux chez toi, il y a deux cents mille étrangers. On peut, pour douze guinées, acquérir cent arpens de très-bonne terre; & dans ces cent arpens on eſt véritablement roi, car on eſt libre, on eſt citoyen; vous ne pouvez faire de mal à perſonne, & perſonne ne peut vous en faire; vous penſez ce qu'il vous plaît, & vous le dites ſans que perſonne vous perſécute; vous ne connaiſſez point le fardeau des impôts, continuellement redoublé; vous n'avez point de cour à faire; vous ne redoutez point l'inſolence d'un ſubalterne important. Il eſt vrai qu'au mont Krapac nous vivons à peu près comme vous; mais nous ne devons la

tranquillité dont nous jouiſſons qu'aux montagnes couvertes de neiges éternelles, & aux précipices affreux qui entourent notre paradis terreſtre. Encore le diable quelquefois franchit-il, comme dans *Milton*, ces précipices & ces monts épouvantables, pour venir infecter de ſon haleine empoiſonnée les fleurs de notre paradis. *Satan* s'était déguiſé en crapaud pour venir tromper deux créatures qui s'aimaient. Il eſt venu une fois chez nous dans ſa propre figure pour apporter l'intolérance. Notre innocence a triomphé de toute la fureur du diable.

QUESTION, TORTURE.

J'AI toujours préſumé que la queſtion, la torture avait été inventée par des voleurs, qui étant entrés chez un avare, & ne trouvant point ſon tréſor, lui firent ſouffrir mille tourmens juſqu'à ce qu'il le découvrît.

On a dit ſouvent que la queſtion était un moyen de ſauver un coupable robuſte, & de perdre un innocent trop faible; que chez les Athéniens on ne donnait la queſtion que dans les crimes d'Etat; que les Romains n'appliquèrent jamais à la torture un citoyen romain pour ſavoir ſon ſecret.

Que le tribunal abominable de l'inquiſition renouvela ce ſupplice, & que par conſéquent il doit être en horreur à toute la terre.

Qu'il eſt auſſi abſurde d'infliger la torture pour parvenir à la connaiſſance d'un crime, qu'il était abſurde d'ordonner autrefois le duel pour juger un

coupable; car ſouvent le coupable était vainqueur, & ſouvent le coupable vigoureux & opiniâtre réſiſte à la queſtion, tandis que l'innocent débile y ſuccombe.

Que cependant le duel était appelé le *jugement de* DIEU, & qu'il ne manque plus que d'appeler la torture le *jugement de* DIEU.

Que la torture eſt un ſupplice plus long & plus douloureux que la mort; qu'ainſi on punit l'accuſé avant d'être certain de ſon crime, & qu'on le punit plus cruellement qu'en le feſant mourir.

Que mille exemples funeſtes ont dû déſabuſer les légiſlateurs de cet uſage affreux.

Que cet uſage eſt aboli dans pluſieurs pays de l'Europe, & qu'on voit moins de grands crimes dans ces pays, que dans le nôtre où la torture eſt pratiquée.

On demande après cela pourquoi la torture eſt toujours admiſe chez les Français qui paſſent pour un peuple doux & agréable?

On répond que cet affreux uſage ſubſiſte encore parce qu'il eſt établi; on avoue qu'il y a beaucoup de perſonnes douces & agréables en France, mais on nie que le peuple ſoit humain.

Si on donne la queſtion à des *Jacques Clément*, à des *Jean Châtel*, à des *Ravaillac*, à des *Damiens*, perſonne ne murmurera; il s'agit de la vie d'un roi & du ſalut de tout l'Etat. (1) Mais que des juges d'Abbeville condamnent à la torture un jeune officier

(1) Lorſque l'impératrice-reine demanda ſur cet objet l'avis des juriſconſultes les plus éclairés de ſes Etats; celui qui propoſa d'abolir la torture, crut devoir ſoutenir que le ſeul cas pour lequel elle pût être conſervée, était le crime de lèſe-majeſté. L'impératrice lut ſon livre & abolit la torture ſans aucune réſerve. Une ſouveraine a oſé faire plus qu'un philoſophe n'avait oſé dire.

pour ſavoir quels ſont les enfans qui ont chanté avec lui une vieille chanſon, qui ont paſſé devant une proceſſion de capucins ſans ôter leur chapeau; j'oſe preſque dire que cette horreur perpétrée dans un temps de lumières & de paix, eſt pire que les maſſacres de la St Barthelemi commis dans les ténèbres du fanatiſme.

Nous l'avons déjà inſinué; & nous voudrions le graver bien profondément dans tous les cerveaux & dans tous les cœurs.

QUETE.

L'on compte quatre-vingt-dix-huit ordres monaſtiques dans l'Egliſe; ſoixante-quatre qui ſont rentés, & trente-quatre qui vivent de quête, *ſans aucune obligation*, diſent-ils, *de travailler, ni corporellement ni ſpirituellement, pour gagner leur vie; mais ſeulement pour éviter l'oiſiveté: & comme ſeigneurs directs de tout le monde, & participans à la ſouveraineté de* DIEU *en l'empire de l'univers, ils ont droit de vivre aux dépens du public, ſans faire que ce qu'il leur plaira.*

Ces propres paroles ſe liſent dans un livre très-curieux intitulé: *Les heureux ſuccès de la piété;* & les raiſons qu'en allégue l'auteur ne ſont pas moins convaincantes. „ Depuis, dit-il, que le cénobite a „ conſacré à JESUS-CHRIST le droit de ſe ſervir des „ biens temporels, le monde ne poſſède plus rien „ qu'à ſon refus; & il voit les royaumes & les ſei- „ gneuries comme des uſages que ſa libéralité a „ laiſſés en fief. C'eſt ce qui le rend ſeigneur du

» monde, poſſédant tout par un domaine direct, » parce que s'étant rendu une poſſeſſion de JESUS-» CHRIST par le vœu, & le poſſédant, il prend aucu-» nement (en quelque manière) part à ſa ſouverai-» neté. Le religieux a même cet avantage ſur le » prince, qu'il ne lui faut point d'armes pour lever » ce que le peuple doit à ſon exercice : il poſſède » les affections devant que de recevoir les libéralités, » & ſon empire s'étend plus ſur les cœurs que ſur » les biens. »

Ce fut *François d'Aſſiſe* qui, l'an 1209, imagina cette nouvelle manière de vivre de quête ; mais voici ce que porte ſa règle. (*a*) Les frères à qui DIEU en a donné le talent travailleront fidellement, en ſorte qu'ils évitent l'oiſiveté ſans éteindre l'eſprit d'oraiſon ; & pour récompenſe de leur travail ils recevront leurs beſoins corporels pour eux & pour leurs frères, ſuivant l'humilité & la pauvreté ; mais ils ne recevront point d'argent. Les frères n'auront rien en propre, ni maiſon, ni lieu, ni autre choſe ; mais ſe regardant comme étrangers en ce monde, ils iront avec confiance demander l'aumône.

Remarquons, avec le judicieux *Fleuri*, que ſi les inventeurs des nouveaux ordres mendians n'étaient pas canoniſés pour la plupart, on pourrait les ſoupçonner de s'être laiſſé ſéduire à l'amour-propre, & d'avoir voulu ſe diſtinguer par leur raffinement au-deſſus des autres. Mais ſans préjudice de leur ſainteté, on peut librement attaquer leurs lumières ; & le pape *Innocent III* avait raiſon de faire difficulté d'approuver le nouvel inſtitut de *St François* ; & plus encore le

(*a*) Chap. 5 & 6.

concile de Latran, tenu en 1215, de défendre de nouvelles religions, c'eſt-à-dire de nouveaux ordres ou congrégations.

Cependant, comme au treizième ſiècle l'on était touché des déſordres que l'on avait devant les yeux, de l'avarice du clergé, de ſon luxe, de ſa vie molle & voluptueuſe qui avait gagné les monaſtères rentés, l'on fut ſi frappé de ce renoncement à la poſſeſſion des biens temporels en particulier & en commun, qu'au chapitre général que *St François* tint près d'Aſſiſe en 1219, où il ſe trouva plus de cinq mille frères mineurs qui campèrent en raſe campagne, ils ne manquèrent de rien par la charité des villes voiſines. On voyait accourir de tous les pays les eccléſiaſtiques, les laïques, la nobleſſe, le petit peuple, & non-ſeulement leur fournir les choſes néceſſaires, mais s'empreſſer à les ſervir de leurs propres mains avec une ſainte émulation d'humilité & de charité.

St François, par ſon teſtament, avait fait une défenſe expreſſe à ſes diſciples de demander au pape aucun privilége, & de donner aucune explication à ſa règle; mais quatre ans après ſa mort, dans un chapitre aſſemblé l'an 1230, ils obtinrent du pape *Grégoire IX* une bulle qui déclare qu'ils ne ſont point obligés à l'obſervation de ſon teſtament, & qui explique la règle en pluſieurs articles. Ainſi le travail des mains, ſi recommandé dans l'Ecriture, & ſi bien pratiqué par les premiers moines, eſt devenu odieux; & la mendicité, odieuſe auparavant, eſt devenue honorable.

Auſſi trente ans après la mort de *St François*, on remarquait déjà un relâchement extrême dans les

ordres de ſa fondation. Nous n'en citerons pour preuve que le témoignage de *St Bonaventure* qui ne peut être ſuſpect. C'eſt dans la lettre qu'il écrivit en 1257, étant général de l'ordre, à tous les provinciaux & les gardiens. Cette lettre eſt dans ſes opuſcules, tome II, page 352. Il ſe plaint de la multitude des affaires pour leſquelles ils requéraient de l'argent, de l'oiſiveté de divers frères, de leur vie vagabonde, de leurs importunités à demander, des grands bâtimens qu'ils élevaient, enfin de leur avidité des ſépultures & des teſtamens. *St Bonaventure* n'eſt pas le ſeul qui ſe ſoit élevé contre ces abus, puiſque M. *le Camus*, évêque de Bellay, obſerve que le ſeul ordre des minoritains a ſouffert plus de vingt-cinq réformes en 400 ans. Diſons un mot ſur chacun de ces griefs que tant de réformes n'ont pu déraciner encore.

Les frères mendians, ſous prétexte de charité, ſe mêlaient de toutes ſortes d'affaires publiques & particulières. Ils entraient dans le ſecret des familles, & ſe chargeaient de l'exécution des teſtamens; ils prenaient des députations pour négocier la paix entre les villes & les princes. Les papes ſurtout leur donnaient volontiers des commiſſions, comme à des gens ſans conſéquence, qui voyageaient à peu de frais, & qui leur étaient entièrement dévoués; ils les employaient même quelquefois à des levées de deniers.

Mais une choſe plus ſingulière encore, c'eſt le tribunal de l'inquiſition dont ils ſe chargèrent. On ſait que dans ce tribunal odieux il y a capture de criminels, priſon, torture, condamnations, confiſcations, peines infamantes & fort ſouvent corporelles

par le bras séculier. Il est sans doute bien étrange de voir des religieux, fesant profession de l'humilité la plus profonde & de la pauvreté la plus exacte, transformés tout d'un coup en juges criminels, ayant des appariteurs & des familiers armés, c'est-à-dire des gardes & des trésors à leur disposition, se rendant ainsi terribles à toute la terre.

Nous glissons sur le mépris du travail des mains, qui attire l'oisiveté chez les mendians comme chez les autres religieux. De-là cette vie vagabonde que *saint Bonaventure* reproche à ces frères, lesquels, dit-il, sont à charge à leurs hôtes, & scandalisent au lieu d'édifier. Leur importunité à demander fait craindre leur rencontre comme celle des voleurs. En effet cette importunité est une espèce de violence à laquelle peu de gens savent résister, surtout à l'égard de ceux dont l'habit & la profession ont attiré du respect; & d'ailleurs c'est une suite naturelle de la mendicité, car enfin il faut vivre. D'abord la faim & les autres besoins pressans font vaincre la pudeur d'une éducation honnête, & quand une fois on a franchi cette barrière, on se fait un mérite & un honneur d'avoir plus d'industrie qu'un autre à attirer les aumônes.

La grandeur & la curiosité des bâtimens, ajoute le même saint, incommodent nos amis qui fourniſſent à la dépense, & nous exposent aux mauvais jugemens des hommes. Ces frères, dit aussi *Pierre Desvignes*, qui dans la naissance de leur religion semblaient fouler aux pieds la gloire du monde, reprennent le faste qu'ils ont quitté; n'ayant rien, ils possèdent tout, & sont plus riches que les riches mêmes. On connaît ce mot de *Dufrény* à *Louis XIV*: Sire, je ne regarde

jamais le nouveau louvre ſans m'écrier : Superbe monument de la magnificence d'un des plus grands rois qui de ſon nom ait rempli la terre, palais digne de nos monarques, vous ſeriez achevé, ſi l'on vous avait donné à l'un des quatre ordres mendians pour tenir ſes chapitres & loger ſon général.

Quant à leur avidité des ſépultures & des teſtamens, *Matthieu Pâris* l'a peinte en ces termes : Ils ſont ſoigneux d'aſſiſter à la mort des grands, au préjudice des paſteurs ordinaires ; ils ſont avides de gain, & extorquent des teſtamens ſecrets ; ils ne recommandent que leur ordre, & le préfèrent à tous les autres. *Sauval* rapporte auſſi qu'en 1502, *Gilles Dauphin*, général des cordeliers, en conſidération des bienfaits que ſon ordre avait reçus de meſſieurs du parlement de Paris, envoya aux préſidens, conſeillers & greffiers la permiſſion de ſe faire enterrer en habit de cordelier. L'année ſuivante il gratifia d'un ſemblable brevet les prévôt des marchands & échevins, & les principaux officiers de la ville. Il ne faut pas regarder cette permiſſion comme une ſimple politeſſe, s'il eſt vrai que *St François* fait régulièrement chaque année une deſc nte en purgatoire, pour en tirer les ames de ceux qui ſont morts dans l'habit de ſon ordre, comme l'aſſuraient ces religieux.

Voici un trait à ce ſujet qui ne ſera pas hors de propos. *L'Etoile*, dans ſes Mémoires année 1577, raconte qu'une fille fort belle déguiſée en homme, & qui ſe feſait appeler *Antoine*, fut découverte & priſe dans le couvent des cordeliers de Paris. Elle ſervait entre autres frère *Jacques Berſon* qu'on appelait l'enfant de Paris, & le cordelier aux belles mains. Ces

révérends pères disaient tous qu'ils croyaient que c'était un vrai garçon. Elle en fut quitte pour le fouet, qui fut grand dommage à la chasteté de cette fille qui se disait mariée, & qui par dévotion avait servi dix ou douze ans ces bons religieux, sans jamais avoir été intéressée en son honneur. Peut-être croyait-elle s'exempter après la mort d'un long séjour en purgatoire ; c'est ce que *l'Etoile* ne dit pas.

Le même évêque de Bellay que nous avons déjà cité, prétend qu'un seul ordre de mendians coûte par an trente millions d'or pour le vêtement & la nourriture de ses moines, sans compter l'extraordinaire ; de sorte qu'il n'y a point de prince catholique qui lève tant sur ses sujets, que les cénobites mendians qui sont dans ses Etats exigent de ses peuples. Que sera-cé si on y ajoute les trente-trois autres ordres ? On verra, dit-il, que les trente-quatre ensemble tirent plus des peuples chrétiens que les soixante-quatre de cénobites rentés ni tous les autres ecclésiastiques n'ont de bien. Avouons que c'est beaucoup dire.

QUISQUIS (DU) DE RAMUS OU LA RAMÉE.

Avec quelques observations utiles sur les persécuteurs, les calomniateurs, & les fesеurs de libelles.

IL vous importe fort peu, mon cher lecteur, qu'une des plus violentes persécutions excitées au seizième siècle contre *Ramus*, ait eu pour objet la manière dont on devait prononcer *quisquis* & *quanquam*.

Cette grande diſpute partagea long-temps tous les régens de collége & tous les maîtres de penſion du ſeizième ſiècle ; mais elle eſt aſſoupie aujourd'hui, & probablement ne ſe réveillera pas.

Voulez-vous apprendre (*a*) ſi M. *Gallandius Torticolis paſſait M. Ramus ſon ennemi en l'art oratoire, ou ſi M. Ramus paſſait M. Gallandius Torticolis?* vous pourrez vous ſatisfaire en conſultant *Thomas Freigius, in vitâ Rami;* car *Thomas Freigius* eſt un auteur qui peut être utile aux curieux, quoi qu'en diſe *Banoſius.*

Mais que ce *Ramus* ou *la Ramée*, fondateur d'une chaire de mathématiques au collége royal de Paris, bon philoſophe dans un temps où l'on ne pouvait guère en compter que trois, *Montagne*, *Charon*, & de *Thou* l'hiſtorien ; que ce *Ramus*, homme vertueux dans un ſiècle de crimes, homme aimable dans la ſociété, & même ſi on veut bel-eſprit ; qu'un tel homme, dis-je, ait été perſécuté toute ſa vie, qu'il ait été aſſaſſiné par des profeſſeurs & des écoliers de l'univerſité, qu'on ait traîné les lambeaux de ſon corps ſanglant aux portes de tous les colléges comme une juſte réparation faite à la gloire d'*Ariſtote ;* que cette horreur, dis-je encore, ait été commiſe à l'édification des ames catholiques & pieuſes, ô Français ! avouez que cela eſt un peu welche.

On me dit que depuis ces temps les choſes ſont bien changées en Europe, que les mœurs ſe ſont adoucies, qu'on ne perſécute plus les gens juſqu'à la mort. Quoi donc ! n'avons-nous pas déjà obſervé dans ce dictionnaire que le reſpectable *Barneveli*, le

(*a*) Voyez Brantôme, *Hommes illuſtres*, tom. II.

premier

premier homme de la Hollande, mourut sur l'échafaud pour la plus folle & la plus impertinente dispute qui ait jamais troublé les cerveaux théologiques?

Que le procès criminel du malheureux *Théophile* n'eut sa source que dans quatre vers d'une ode que les jésuites *Garasse* & *Voisin* lui imputèrent, qu'ils le poursuivirent avec la fureur la plus violente & les artifices les plus noirs, qu'ils le firent brûler en effigie? (*)

Que de nos jours cet autre procès de la *Cadière* ne fut intenté que par la jalousie d'un jacobin contre un jésuite qui avait disputé avec lui sur la grâce?

Qu'une misérable querelle de littérature dans un café fut la première origine de ce fameux procès de *Jean-Baptiste Rousseau* le poëte; procès dans lequel un philosophe innocent fut sur le point de succomber par des manœuvres bien criminelles?

N'avons-nous pas vu l'abbé *Guyot Desfontaines* dénoncer le pauvre abbé *Pellegrin* comme auteur d'une pièce de théâtre, & lui faire ôter la permission de dire la messe qui était son gagne-pain?

Le fanatique *Jurieu* ne persécuta-t-il pas sans relâche le philosophe *Bayle;* & lorsqu'il fut parvenu enfin à le faire dépouiller de sa pension & de sa place, n'eut-il pas l'infamie de le persécuter encore?

Le théologien *Lange* n'accusa-t-il pas *Wolf*, non-seulement de ne pas croire en DIEU, mais encore d'avoir insinué dans son cours de géométrie qu'il ne fallait pas s'enrôler au service du second roi de Prusse? Et sur cette belle délation, le roi ne donna-t-il pas au vertueux *Wolf* le choix de sortir de ses Etats dans

(*) Voyez l'article *Théophile*, au mot *Athéisme*.

vingt-quatre heures, ou d'être pendu? Enfin la cabale jéfuitique ne voulut-elle pas perdre *Fontenelle*?

Je vous citerais cent exemples de fureurs de la jalouſie pédanteſque; & j'oſe maintenir, à la honte de cette indigne paſſion, que ſi tous ceux qui ont perſécuté les hommes célébres ne les ont pas traités comme les gens de collége traitèrent *Ramus*, c'eſt qu'ils ne l'ont pas pu.

C'eſt ſurtout dans la canaille de la littérature, & dans la fange de la théologie, que cette paſſion éclate avec le plus de rage.

Nous allons, mon cher lecteur, vous en donner quelques exemples.

Exemples des perſécutions que des hommes de lettres inconnus ont excitées, ou tâché d'exciter contre des hommes de lettres connus.

Le catalogue de ces perſécutions ſerait bien long; il faut ſe borner.

Le premier, qui éleva l'orage contre le très-eſtimable & très-regretté *Helvétius*, fut un petit convulſionnaire.

Si ce malheureux avait été un véritable homme de lettres, il aurait pu relever avec honnêteté les défauts du livre.

Il aurait pu remarquer que ce mot *eſprit* étant ſeul ne ſignifie pas l'entendement humain, titre convenable au livre de *Locke*; qu'en français le mot *eſprit* ne veut dire ordinairement que penſée brillante. Ainſi la manière de bien penſer dans les ouvrages d'*eſprit*

ſignifie, dans le titre de ce livre, la manière de mettre de la juſteſſe dans les ouvrages agréables, dans les ouvrages d'imagination. Le titre *Eſprit*, ſans aucune explication, pouvait donc paraître équivoque ; & c'était aſſurément une bien petite faute.

Enſuite, en examinant le livre, on aurait pu obſerver :

Que ce n'eſt point parce que les ſinges ont les mains différentes de nous qu'ils ont moins de penſées ; car leurs mains ſont comme les nôtres.

Qu'il n'eſt pas vrai que l'homme ſoit l'animal le plus multiplié ſur la terre ; car dans chaque maiſon il y a deux ou trois mille fois plus de mouches que d'hommes.

Qu'il eſt faux que du temps de *Néron* on ſe plaignît de la doctrine de l'autre monde nouvellement introduite, laquelle énervait les courages ; car cette doctrine était introduite depuis long-temps. (*b*)

Qu'il eſt faux que les mots nous rappellent des images ou des idées ; car les images ſont des idées : il fallait dire, des idées ſimples ou compoſées.

Qu'il eſt faux que la Suiſſe ait à proportion plus d'habitans que la France & l'Angleterre.

Qu'il eſt faux que le mot de *libre* ſoit le ſynonyme d'*éclairé :* liſez le chapitre de *Locke* ſur la puiſſance.

Qu'il eſt faux que les Romains aient accordé à *Céſar* ſous le nom d'*imperator*, ce qu'ils lui refuſaient ſous le nom de *rex ;* car ils le créèrent dictateur perpétuel, & quiconque avait gagné une bataille était *imperator*. *Cicéron* était *imperator*.

(*b*) Voyez *Cicéron*, *Lucrèce*, *Virgile* &c.

Qu'il eſt faux que la ſcience ne ſoit que le ſouvenir des idées d'autrui ; car *Archimède* & *Newton* inventaient.

Qu'il eſt faux autant que déplacé de dire que la *Lecouvreur* & *Ninon* aient eu autant d'eſprit qu'*Ariſtote* & *Solon ;* car *Solon* fit des lois , *Ariſtote* quelques livres excellens , & nous n'avons rien de ces deux demoiſelles.

Qu'il eſt faux de conclure que l'eſprit ſoit le premier des dons , de ce que l'envie permet à chacun d'être le panégyriſte de ſa probité , & qu'il n'eſt pas permis de vanter ſon eſprit ; car premièrement , il n'eſt permis de parler de ſa probité que quand elle eſt attaquée ; ſecondement , l'eſprit eſt un ornement dont il eſt impertinent de ſe vanter , & la probité une choſe néceſſaire dont il eſt abominable de manquer.

Qu'il eſt faux que l'on devienne ſtupide dès qu'on ceſſe d'être paſſionné ; car , au contraire , une paſſion violente rend l'ame ſtupide ſur tous les autres objets.

Qu'il eſt faux que tous les hommes ſoient nés avec les mêmes talens ; car dans toutes les écoles des arts & des ſciences , tous ayant les mêmes maîtres , il y en a toujours très-peu qui réuſſiſſent.

Qu'enfin , ſans aller plus loin , cet ouvrage d'ailleurs eſtimable eſt un peu confus , qu'il manque de méthode , & qu'il eſt gâté par des contes indignes d'un livre de philoſophie.

Voilà ce qu'un véritable homme de lettres aurait pu remarquer. Mais de crier au déiſme & à l'athéiſme tout à la fois , de recourir indignement à ces deux accuſations contradictoires , de cabaler pour perdre un homme d'un très-grand mérite , pour le dépouiller

lui & ſon approbateur de leurs charges, de ſolliciter contre lui non-ſeulement la ſorbonne qui ne peut faire aucun mal par elle-même, mais le parlement qui en pouvait faire beaucoup ; ce fut la manœuvre la plus lâche & la plus cruelle; & c'eſt ce qu'ont fait deux ou trois hommes pétris de fanatiſme, d'orgueil & d'envie.

Du gazetier eccléſiaſtique.

Lorsque l'Eſprit des lois parut, le gazetier eccléſiaſtique ne manqua pas de gagner de l'argent, ainſi que nous l'avons déjà remarqué, en accuſant dans deux feuilles abſurdes le préſident de *Monteſquieu* d'être déiſte & athée. Sous un autre gouvernement *Monteſquieu* eût été perdu : mais les feuilles du gazetier, qui, à la vérité, furent bien vendues, parce qu'elles étaient calomnieuſes, lui valurent auſſi les ſifflets & l'horreur du public.

De Patouillet.

Un ex-jéſuite, nommé *Patouillet*, s'aviſa de faire en 1764 un mandement ſous le nom d'un prélat, dans lequel il accuſait encore deux hommes de lettres connus, d'être déiſtes & athées, ſelon la louable coutume de ces meſſieurs. Mais comme ce mandement attaquait auſſi tous les parlemens du royaume, & que d'ailleurs il était écrit d'un ſtyle de collége, il ne fut guère connu que du procureur-général qui le déféra, & du bourreau qui le brûla.

Du Journal chrétien.

QUELQUES écrivains avaient entrepris un Journal chrétien, comme si les autres journaux étaient idolâtres. Ils vendaient leur christianisme vingt sous par mois, ensuite ils le proposèrent à quinze, il tomba à douze, puis disparut à jamais. Ces bonnes gens avaient en 1760 renouvelé l'accusation ordinaire de déisme & d'athéisme contre M. de *Saint-Foix*, à l'occasion de quelques faits très-vrais rapportés dans *l'histoire des rues de Paris*. Ils trouvèrent cette fois-là dans l'auteur qu'ils attaquaient, un homme qui se défendait mieux que *Ramus :* il leur fit un procès criminel au châtelet. Ces chrétiens furent obligés de se rétracter, après quoi ils restèrent dans leur néant.

De Nonotte.

UN autre ex-jésuite, nommé *Nonotte*, dont nous avons quelquefois dit deux mots pour le faire connaître, fit encore la même manœuvre en deux volumes, & répéta les accusations de déisme & d'athéisme contre un homme assez connu. Sa grande preuve était que cet homme avait, cinquante ans auparavant, traduit dans une tragédie deux vers de *Sophocle*, dans lesquels il est dit que les prêtres païens s'étaient souvent trompés. *Nonotte* envoya son livre à Rome au secrétaire des brefs ; il espérait un bénéfice & n'en eut point ; mais il obtint l'honneur inestimable de recevoir une lettre du secrétaire des brefs.

C'est une chose plaisante que tous ces dogues attaqués de la rage aient encore de la vanité. Ce *Nonotte*, régent

de collége & prédicateur de village, le plus ignorant des prédicateurs, avait imprimé dans ſon libelle, que *Conſtantin* fut en effet très-doux & très-honnête dans ſa famille; qu'en conſéquence le *Labarum* s'était fait voir à lui dans le ciel; que *Dioclétien* avait paſſé toute ſa vie à maſſacrer des chrétiens pour ſon plaiſir, quoiqu'il les eût protégés ſans interruption pendant dix-huit années; que *Clovis* ne fut jamais cruel; que les rois de ce temps-là n'eurent jamais pluſieurs femmes à la fois; que les confeſſionaux furent en uſage dès les premiers ſiècles de l'Egliſe; que ce fut une action très-méritoire de faire une croiſade contre le comte de Toulouſe, de lui donner le fouet, & de le dépouiller de ſes Etats.

M. *Damilaville* daigna relever les erreurs de *Nonotte*, & l'avertit qu'il n'était pas poli de dire de groſſes injures ſans aucune raiſon, à l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations;* qu'un critique eſt obligé d'avoir toujours raiſon, & que *Nonotte* avait trop rarement obſervé cette loi.

Comment! s'écrie *Nonotte;* je n'aurais pas toujours raiſon, moi qui ſuis jéſuite, ou qui du moins l'ai été! Je pourrais me tromper, moi qui ai régenté en province & qui même ai prêché! Et voilà *Nonotte* qui fait encore un gros livre, pour prouver à l'univers que s'il s'eſt trompé, c'eſt ſur la foi de quelques jéſuites; que par conſéquent on doit le croire. Et il entaſſe, il entaſſe bévue ſur bévue, pour ſe plaindre à l'univers du tort qu'on lui fait, pour éclairer l'univers très-peu inſtruit de la vanité de *Nonotte* & de ſes erreurs.

Tous ces gens-là trouvent toujours mauvais qu'on oſe ſe défendre contr'eux. Ils reſſemblent au *Scaramouche*

de l'ancienne comédie italienne, qui volait un rabat de point à *Mézétin :* celui-ci déchirait un peu le rabat en se défendant ; & *Scaramouche* lui disait : Comment ! insolent, vous me déchirez mon rabat !

De Larcher, ancien répétiteur du collége Mazarin.

UNE autre lumière de collége, un nommé *Larcher*, pouvait, sans être un méchant homme, faire un méchant livre de critique, dans lequel il semble inviter toutes les belles dames de Paris à venir coucher pour de l'argent dans l'église Notre-Dame, avec tous les rouliers & tous les bateliers, & cela par dévotion. Il prétend que les jeunes parisiens sont fort sujets à la sodomie ; il cite pour son garant un auteur grec son favori. Il s'étend avec complaisance sur la bestialité ; & il se fâche sérieusement de ce que dans un errata de son livre on a mis par mégarde : *Bestialité ;* lisez *bêtise.*

Mais ce même *Larcher* commence son livre comme ceux de ses confrères, par vouloir faire brûler l'abbé *Bazin.* Il l'accuse de déisme & d'athéisme, pour avoir dit que les fléaux qui affligent la nature viennent tous de la Providence. Et après cela M. *Larcher* est tout étonné qu'on se soit moqué de lui.

A présent que toutes les impostures de ces messieurs sont reconnues, que les délateurs en fait de religion, sont devenus l'opprobre du genre-humain ; que leurs livres, s'ils trouvent deux ou trois lecteurs, n'excitent que la risée ; c'est une chose divertissante de voir comment tous ces gens-là s'imaginent que l'univers a les yeux sur eux ; comme ils accumulent brochures sur brochures, dans lesquelles ils prennent à témoin

tout le public de leurs innombrables efforts pour inſpirer les bonnes mœurs, la modération & la piété.

Des libelles de Langleviel, dit la Beaumelle.

On a remarqué que tous ces écrivains ſubalternes de libelles diffamatoires, ſont un compoſé d'ignorance, d'orgueil, de méchanceté & de démence. Une de leurs folies eſt de parler toujours d'eux-mêmes, eux qui par tant de raiſons ſont forcés de ſe cacher.

Un des plus inconcevables héros de cette eſpèce eſt un certain *Langleviel de la Beaumelle*, qui atteſte tout le public qu'on a mal orthographié ſon nom. Je m'appelle *Langleviel* & non pas *Langlevieux*, dit-il dans une de ſes immortelles productions; donc, tout ce qu'on me reproche eſt faux, & ne peut porter ſur moi.

Dans une autre lettre, voici comme il parle à l'univers attentif. » Le ſix du même mois parut mon ode: » on la trouva très-belle, & elle l'était pour Copenhague » où je l'envoyai, & autant pour Berlin, où il y a » peut-être moins de goût qu'à Copenhague. J'avais » le projet de faire imprimer les Claſſiques français; » mais j'en fus détourné le 27 janvier par une aventure » de galanterie qui eut des ſuites funeſtes. Je fus volé » par le capitaine *Cocchius*, dont la femme m'avait » fait des agaceries à l'opéra. Je fus condamné ſans » avoir été interrogé, ni confronté, & je fus conduit » à Spandau. J'écrivis au roi. Je crois que *Darget* » ſupprima mes lettres. Il écrivit à l'ingénieur *Lefèvre* » qu'on ne cherchait qu'à me jouer un mauvais tour. » Vous voyez que *Darget* ne me diſait pas bien fine- » ment que ſon maître avait des impreſſions fâcheuſes » contre moi. »

Hé pauvre homme! qui dans le monde peut s'embarraſſer ſi tu as donné une galanterie à madame *Cocchius*, ou ſi madame *Cocchius* te l'a donnée! qu'importe que tu aies été volé par M. *Cocchius* ou que tu l'aies volé! qu'importe que *Darget* ſe ſoit moqué de toi! qui ſaura jamais qu'un natif des Cévènes ait fait une ode à Copenhague!

On retrouve par-tout la mouche d'*Eſope* qui du fond d'un char, dans un chemin ſablonneux, s'écriait: *Que j'élève de pouſſière!*

L'orgueil des petits conſiſte à parler toujours de ſoi. L'orgueil des grands eſt de n'en jamais parler. Ce dernier orgueil eſt infiniment plus noble; mais il eſt quelquefois un peu inſultant pour la compagnie. Il veut dire: Meſſieurs, vous ne valez pas la peine que je cherche à être eſtimé de vous.

Tout homme a de l'orgueil; tout homme eſt ſenſible. Le plus habile eſt celui qui ſait le mieux cacher ſon jeu.

Il y a un cas où l'on eſt malheureuſement obligé de parler de ſoi, & même très-long-temps; c'eſt quand on a un procès. Alors il faut bien inſtruire ſes juges. C'eſt un devoir de leur donner bonne opinion de vous. *Cicéron* en plaidant *pro domo ſua*, fut obligé de rappeler ſes ſervices à la république: *Démoſthènes* avait été réduit à la même néceſſité dans ſa harangue contre *Echine*. Hors de-là taiſez-vous, & ne faites parler que votre mérite, ſi vous en avez.

La mère du maréchal de *Villars* diſait à ſon fils: Ne parlez jamais de vous qu'au roi, & de votre femme à perſonne.

On pardonne à un tailleur qui vous apporte votre habit, de vouloir vous perſuader qu'il eſt un très-bon

ouvrier. Sa fortune dépend de l'opinion qu'il vous inſpire.

Il était permis à *du Belloi* de vanter un peu les vers durs & mal faits de ſon Siége de Calais ; toute ſon exiſtence était fondée ſur cette pièce, auſſi inſipide qu'éblouiſſante. Si *Racine* avait parlé ainſi d'Iphigénie, il aurait révolté les lecteurs.

C'eſt preſque toujours par orgueil qu'on attaque de grands noms. *La Beaumelle* dans un de ſes libelles inſulte meſſieurs d'*Erlac*, de *Sinner*, de *Diesbac*, de *Vatteville* &c., & il s'en juſtifie en diſant que c'eſt un ouvrage de politique. Mais dans ce même libelle qu'il appelle ſon livre de politique, il dit en propres mots : (*c*) *Une république fondée par Cartouche aurait eu de plus ſages lois que la république de Solon.* Quel reſpect cet homme a pour les voleurs !

(*d*) *Le roi de Pruſſe ne tient ſon ſceptre que de l'abus que l'empereur a fait de ſa puiſſance, & de la lâcheté des autres princes.* Quel juge des rois & des royaumes !

(*e*) *Pourquoi aurions-nous de l'horreur du régicide de Charles I ? il ſerait mort aujourd'hui !*

Quelle raiſon, ou plutôt quelle exécrable démence ! Sans doute il ſerait mort aujourd'hui, puiſque cet horrible parricide fut commis en 1649. Ainſi donc il ne faut pas, ſelon *Langleviel*, déteſter *Ravaillac* parce que le grand *Henri IV* fut aſſaſſiné en 1610.

(*f*) *Cromwell & Richelieu ſe reſſemblent.* Cette reſſemblance eſt difficile à trouver, mais la folie atroce de l'auteur eſt aiſée à reconnaître.

(*c*) Num. XXXIII.
(*d*) Num. CLXXXIII.
(*e*) Num. CCX.
(*f*) *Ibid.*

Il parle de meſſieurs de *Maurepas*, *Chauvelin*, *Machault*, *Berrier*, en les nommant par leurs noms ſans y mettre le *monſieur;* & il en parle avec un ton d'autorité qui fait rire.

Enſuite il fit le roman des mémoires de madame de *Maintenon*, dans lequel il outrage les maiſons de *Noailles*, de *Richelieu*, tous les miniſtres de *Louis XIV*, tous les généraux d'armée; ſacrifiant toujours la vérité à la fiction, pour l'amuſement des lecteurs.

Ce qui paraît ſon chef-d'œuvre en ce genre, c'eſt ſa réponſe à un de nos écrivains qui avait dit en parlant de la France :

» Je défie qu'on me montre aucune monarchie ſur » la terre dans laquelle les lois, la juſtice diſtributive, » les droits de l'humanité, aient été moins foulés » aux pieds. »

Voici comme ce monſieur réfute cette aſſertion qui eſt de la plus exacte vérité.

» Je ne puis relire ce paſſage ſans indignation, » quand je me rappelle toutes les injuſtices générales » & particulières que commit le feu roi. Quoi! » *Louis XIV* était juſte quand il ramenait tout à » lui-même, quand il oubliait (& il l'oubliait ſans » ceſſe) que l'autorité n'était confiée à un ſeul que » pour la félicité de tous? Etait-il juſte quand il » armait cent mille (*g*) hommes pour venger l'affront » fait par un fou (*h*) à un de ſes ambaſſadeurs,

(*g*) Où cet ignorant a-t-il vu que *Louis XIV* ait levé une armée de cent mille hommes en 1662, dans la querelle des ambaſſadeurs de France & d'Eſpagne à Londres?

(*h*) Où a-t-il pris que le baron de *Batteville*, ambaſſadeur d'Eſpagne, était fou?

„ quand en 1667 il déclarait la guerre à l'Eſpagne „ pour agrandir ſes Etats malgré la légitimité d'une „ renonciation ſolemnelle & libre ; (*i*) quand il enva- „ hiſſait la Hollande uniquement pour l'humilier ; „ quand il bombardait Gènes pour la punir de n'être „ pas ſon alliée ; (*k*) quand il s'obſtinait à ruiner „ totalement la France pour placer un de ſes petits- „ fils ſur un trône étranger ? (*l*)

„ Etait-il juſte, reſpectait-il les lois, était-il plein „ des droits de l'humanité quand il écraſait ſon „ peuple d'impôts, (*m*) quand pour ſoutenir des „ entrepriſes imprudentes il imaginait mille nouvelles „ eſpèces de tributs, telles que le papier marqué qui „ excita une révolte à Rennes & à Bordeaux ; quand „ en 1691 (*n*) il abymait par quatre-vingts édits „ burſaux quatre-vingts mille familles ; quand en „ 1692 (*o*) il extorquait l'argent de ſes ſujets par

(*i*) Où a-t-il pris qu'une renonciation d'une mineure eſt libre ? Il ignore d'ailleurs la loi de dévolution qui adjugeait la Flandre au roi de France.

(*k*) Ce n'était pas pour la punir de n'être pas ſon alliée, mais d'avoir ſecouru ſes ennemis ſon étant alliée.

(*l*) Oublie-t-il les droits du roi d'Eſpagne, le teſtament de *Charles*, les vœux de la nation, l'ambaſſade qui vint demander à *Louis XIV* ſon petit-fils pour roi ? *Langleviel* veut-il détrôner les ſouverains d'Eſpagne, de Naples, de Sicile, & de Parme ?

(*m*) Il remit pour quatre millions d'impôts en 1662, & il fournit du blé aux pauvres à ſes dépens.

(*n*) Il ne mit aucun impôt ſur le peuple en 1691, dans le plus fort d'une guerre très-ruineuſe. Il créa pour un million de rentes ſur l'hôtel-de-ville, des augmentations de gages, de nouveaux offices, & pas une ſeule taxe ſur les cultivateurs ni ſur les marchands. Son revenu, cette année, ne monta qu'à cent douze millions deux cents cinquante & une mille livres.

(*o*) Même erreur.

» cinquante-cinq édits, quand en 1693 (*p*) il » épuisait leur patience & appauvrissait leur misère » par soixante autres?

» Protégeait-il les lois, observait-il la justice distributive, respectait-il les droits de l'humanité, fesait-il » de grandes choses pour le bien public, mettait-il » la France au-dessus de toutes les monarchies de la » terre, quand pour abattre par les fondemens » un édit accordé au cinquième de la nation, il » surséyait en 1676 pour trois ans les dettes des » prosélytes? » (*q*)

Ce n'est pas le seul endroit où ce monsieur insulte avec brutalité à la mémoire d'un de nos grands rois, & qui est si chère à son successeur. Il a osé dire ailleurs que *Louis XIV* avait empoisonné le marquis de *Louvois* son ministre. (*r*) Que le régent avait empoisonné la famille royale, (*s*) & que le père du prince de *Condé* d'aujourd'hui avait fait assassiner *Vergier*. Que la maison d'Autriche a des empoisonneurs à gages.

Une fois, il s'est avisé de faire le plaisant dans une brochure contre l'histoire de *Henri IV*. Quelle plaisanterie!

(*p*) Même erreur. Il est donc démontré que cet ignorant est le plus infame calomniateur, & de qui? de ses rois.

(*q*) Cette grâce accordée aux prosélytes n'était point à charge à l'Etat: on voit seulement dans cette observation, l'audace d'un petit huguenot qui a été apprentif prédicant à Genève, & qui n'imitant pas la sagesse de ses confrères, s'est rendu indigne de la protection qu'il a surprise en France.

(*r*) Tom. III, pag. 269 & 270 du *Siècle de Louis XIV*, qu'il falsifia, & qu'il vendit, chargé de notes infames, à un libraire de Francfort, nommé *Eslinger*, comme il a eu l'impudence de l'avouer lui-même.

(*s*) Tom. III, pag. 323.

» Je lis avec un charme infini, dans l'hiſtoire du » Mogol, (*t*) que le petit-fils de *Sha-Abas* fut bercé » pendant ſept ans par des femmes, qu'enſuite il fut » bercé pendant huit ans par des hommes ; qu'on » l'accoutuma de bonne heure à s'adorer lui-même & » à ſe croire formé d'un autre limon que ſes ſujets ; » que tout ce qui l'environnait avait ordre de lui » épargner le pénible ſoin d'agir, de penſer, de » vouloir, & de le rendre inhabile à toutes les » fonctions du corps & de l'ame ; qu'en conſéquence » un prêtre le diſpenſait de la fatigue de prier de ſa » bouche le grand être ; que certains officiers étaient » prépoſés pour lui mâcher noblement, comme dit » *Rabelais*, le peu de paroles qu'il avait à prononcer ; » que d'autres lui tâtaient le pouls trois ou quatre » fois le jour comme à un agoniſant ; qu'à ſon lever, » qu'à ſon coucher trente ſeigneurs accouraient, l'un » pour lui dénouer l'aiguillette, l'autre pour le » déconſtiper, celui-ci pour l'accoutrer d'une chemiſe, » celui-là pour l'armer d'un cimeterre, chacun pour » s'emparer du membre dont il avait la ſurinten- » dance. Ces particularités me plaiſent, parce » qu'elles me donnent une idée nette du caractère » des Indiens, & que d'ailleurs elles me font aſſez » entrevoir celui du petit-fils de *Sha-Abas*, de cet » empereur automate. »

Cet homme eſt bien mal inſtruit de l'éducation des princes mogols. Ils ſont à trois ans entre les mains des eunuques, & non entre les mains des femmes. Il n'y a point de ſeigneurs à leur lever & à leur coucher ; on ne leur dénoue point l'aiguillette. On voit aſſez

(*t*) Page 25.

qui l'auteur veut désigner. Mais reconnaîtra-t-on à ce portrait le fondateur des invalides, de l'observatoire, de Saint-Cyr ; le protecteur généreux d'une famille royale infortunée ; le conquérant de la Franche-Comté, de la Flandre française, le fondateur de la marine, le rémunérateur éclairé de tous les arts utiles ou agréables ; le législateur de la France qui reçut son royaume dans le plus horrible désordre, & qui le mit au plus haut point de la gloire & de la grandeur ; enfin le roi que dom *Ustaris*, cet homme d'Etat si estimé, appelle *un homme prodigieux*, malgré des défauts inséparables de la nature humaine ?

Y reconnaîtra-t-on le vainqueur de Fontenoy & de Laufelt, qui donna la paix à ses ennemis étant victorieux ; le fondateur de l'école militaire qui, à l'exemple de son aïeul, n'a jamais manqué de tenir son conseil ? où est ce petit-fils automate de *Sha-Abas* ?

Qui ne voit la délicate allusion de ce brave homme, ainsi que la profonde science de ce grand écrivain ! il croit que *Sha-Abas* était un mogol, & c'était un persan de la race des sophi. Il appelle au hasard son petit-fils automate ; & ce petit-fils était *Abas*, second fils de *Saïn-Mirza*, qui remporta quatre victoires contre les Turcs, & qui fit ensuite la guerre aux Mogols.

C'est ainsi que ce pauvre homme a écrit tous ses libelles ; c'est ainsi qu'il fit le pitoyable roman de madame de *Maintenon*, parlant d'ailleurs de tout à tort & à travers, avec une suffisance qui ne serait pas permise au plus savant homme de l'Europe.

De quelle indignation n'est-on pas saisi quand on voit un misérable échappé des Cévènes, élevé par charité, & souillé des actions les plus infames, oser parler

parler ainſi des rois, s'emporter juſqu'à une licence ſi effrénée ; abuſer à ce point du mépris qu'on a pour lui, & de l'indulgence qu'on a eue de ne le condamner qu'à ſix mois de cachot !

On ne ſait pas combien de telles horreurs font tort à la littérature. C'eſt-là pourtant ce qui lui attire des entraves rigoureuſes. Ce ſont ces abominables libelles dignes de la potence qui font qu'on eſt ſi difficile ſur les bons livres.

Il vient de paraître un de ces ouvrages de ténèbres, (*u*) où depuis le monarque juſqu'au dernier citoyen, tout le monde eſt inſulté avec fureur ; où la calomnie la plus atroce & la plus abſurde diſtille un poiſon affreux ſur tout ce qu'on reſpecte & qu'on aime. L'auteur s'eſt dérobé à l'exécration publique, mais *la Beaumelle* s'y eſt offert.

Puiſſent les jeunes fous qui ſeraient tentés de ſuivre de tels exemples, & qui, ſans talens & ſans ſcience, ont la rage d'écrire, ſentir à quoi une telle frénéſie les expoſe. On riſque la corde ſi on eſt connu ; & ſi on ne l'eſt pas, on vit dans la fange & dans la crainte. La vie d'un forçat eſt préférable à celle d'un feſeur de libelles ; car l'un peut avoir été condamné injuſtement aux galères, & l'autre les mérite.

Obſervation ſur tous ces libelles diffamatoires.

Que tous ceux qui ſont tentés d'écrire de telles infamies ſe diſent : Il n'y a point d'exemple qu'un libelle ait fait le moindre bien à ſon auteur : jamais

(*u*) Gazetier cuiraſſé.

on ne recueillit de profit ni de gloire dans cette carrière honteuſe. De tous ces libelles contre *Louis XIV*, il n'en eſt pas un ſeul aujourd'hui qui ſoit un livre de bibliothèque, & qui ne ſoit tombé dans un oubli profond. De cent combats meurtriers livrés dans une guerre, & dont chacun ſemblait devoir décider du deſtin d'un Etat, il en eſt à peine trois ou quatre qui laiſſent un long ſouvenir; les événemens tombent les uns ſur les autres, comme les feuilles dans l'automne pour diſparaître ſur la terre; & un gredin voudrait que ſon libelle obſcur demeurât dans la mémoire des hommes? Le gredin vous répond : On ſe ſouvient des vers d'*Horace* contre *Pantolabus*, contre *Nomentanus;* & de ceux de *Boileau* contre *Cotin* & l'abbé de *Pure*. On réplique au gredin : Ce ne ſont point là des libelles; ſi tu veux mortifier tes adverſaires, tâche d'imiter *Boileau* & *Horace :* mais quand tu auras un peu de leur bon ſens & de leur génie, tu ne feras plus de libelles.

R.

RAISON.

DANS le temps que toute la France était folle du ſyſtème de *Laſs*, & qu'il était contrôleur-général, un homme qui avait toujours raiſon vint lui dire en préſence d'une grande aſſemblée :

Monſieur, vous êtes le plus grand fou, le plus grand ſot, ou le plus grand fripon, qui ait encore paru parmi nous; & c'eſt beaucoup dire : voici comme je

le prouve. Vous avez imaginé qu'on peut décupler les richeſſes d'un Etat avec du papier; mais ce papier ne pouvant repréſenter que l'argent repréſentatif des vraies richeſſes qui ſont les productions de la terre & des manufactures, il faudrait que vous euſſiez commencé par nous donner dix fois plus de blé, de vin, de drap & de toile &c. Ce n'eſt pas aſſez, il faudrait être ſûr du débit.

Or vous faites dix fois plus de billets que nous n'avons d'argent & de denrées, donc vous êtes dix fois plus extravagant, ou plus inepte, ou plus fripon, que tous les contrôleurs ou ſurintendans qui vous ont précédé. Voici d'abord comme je prouve ma majeure.

A peine avait-il commencé ſa majeure qu'il fut conduit à St Lazare.

Quand il fut ſorti de St Lazare, où il étudia beaucoup & où il fortifia ſa raiſon, il alla à Rome; il demanda une audience publique au pape, à condition qu'on ne l'interromprait point dans ſa harangue; & il lui parla en ces termes.

Saint père, vous êtes un antechriſt, & voici comme je le prouve à votre ſainteté. J'appelle antechriſt ou antichriſt, ſelon la force du mot, celui qui fait tout le contraire de ce que le CHRIST a fait & commandé. Or le CHRIST a été pauvre, & vous êtes très riche; il a payé le tribut, & vous exigez des tributs; il a été ſoumis aux puiſſances, & vous êtes devenu puiſſance; il marchait à pied, & vous allez à Caſtel-Gandolfe dans un équipage ſomptueux; il mangeait tout ce qu'on voulait bien lui donner, & vous voulez que nous mangions du poiſſon le vendredi & le ſamedi, quand

nous habitons loin de la mer & des rivières ; il a défendu à *Simon-Barjone* de se servir de l'épée, & vous avez des épées à votre service &c. &c. &c. Donc en ce sens votre sainteté est antichrist. Je vous révère fort en tout autre sens, & je vous demande une indulgence *in articulo mortis*. On mit mon homme au château St Ange.

Quand il fut sorti du château St Ange, il courut à Venise, & demanda à parler au doge. Il faut, lui dit-il, que votre sérénité soit un grand extravagant d'épouser tous les ans la mer : car premièrement, on ne se marie qu'une fois avec la même personne ; secondement, votre mariage ressemble à celui d'*Arlequin*, lequel était à moitié fait, attendu qu'il ne manquait que le consentement de la future ; troisièmement, qui vous a dit qu'un jour d'autres puissances maritimes ne vous déclareraient pas inhabile à consommer le mariage ?

Il dit, & on l'enferma dans la tour de St Marc.

Quand il fut sorti de la tour de St Marc, il alla à Constantinople ; il eut audience du mufti, & lui parla en ces termes : Votre religion, quoiqu'elle ait de bonnes choses, comme l'adoration du grand Etre, & la nécessité d'être juste & charitable, n'est d'ailleurs qu'un réchauffé du judaïsme, & un ramas ennuyeux de contes de ma mère-l'oie. Si l'archange *Gabriel* avait apporté de quelque planète les feuilles du Koran à *Mahomet*, toute l'Arabie aurait vu descendre *Gabriel :* personne ne l'a vu ; donc *Mahomet* n'était qu'un imposteur hardi qui trompa des imbécilles.

A peine eut-il prononcé ces paroles qu'il fut empalé. Cependant il avait eu toujours raison.

RARE.

RARE en phyſique eſt oppoſé à denſe. En morale, il eſt oppoſé à commun.

Ce dernier rare eſt ce qui excite l'admiration. On n'admire jamais ce qui eſt commun, on en jouit.

Un curieux ſe préfère au reſte des chétifs mortels, quand il a dans ſon cabinet une médaille rare qui n'eſt bonne à rien; un livre rare que perſonne n'a le courage de lire; une vieille eſtampe d'*Albert-dure*, mal deſſinée & mal empreinte: il triomphe s'il a dans ſon jardin un arbre rabougri venu d'Amérique. Ce curieux n'a point de goût, il n'a que de la vanité. Il a ouï-dire que le beau eſt rare; mais il devrait ſavoir que tout rare n'eſt point beau.

Le beau eſt rare dans tous les ouvrages de la nature, & dans ceux de l'art.

Quoiqu'on ait dit bien du mal des femmes, je maintiens qu'il eſt plus rare de trouver des femmes parfaitement belles que de paſſablement bonnes.

Vous rencontrerez dans les campagnes dix mille femmes attachées à leur ménage, laborieuſes, ſobres, nourriſſant, élevant, inſtruiſant leurs enfans; & vous en trouverez à peine une que vous puiſſiez montrer aux ſpectacles de Paris, de Londres, de Naples, ou dans les jardins publics, & qu'on puiſſe regarder comme une beauté.

De même, dans les ouvrages de l'art, vous avez dix mille barbouillages contre un chef-d'œuvre.

Si tout était beau & bon, il eſt clair qu'on n'admirerait plus rien; on jouirait. Mais aurait-on du plaiſir en jouiſſant? c'eſt une grande queſtion.

Pourquoi les beaux morceaux du Cid, des Horaces, de Cinna, eurent-ils un ſuccès ſi prodigieux? c'eſt que dans la profonde nuit où l'on était plongé, on vit briller tout à coup une lumière nouvelle que l'on n'attendait pas. C'eſt que ce beau était la choſe du monde la plus rare.

Les boſquets de Verſailles étaient une beauté unique dans le monde, comme l'étaient alors certains morceaux de *Corneille*. St Pierre de Rome eſt unique, & on vient du bout du monde s'extaſier en le voyant.

Mais ſuppoſons que toutes les égliſes de l'Europe égalent St Pierre de Rome, que toutes les ſtatues ſoient des Vénus de Médicis, que toutes les tragédies ſoient auſſi belles que l'Iphigénie de *Racine*, tous les ouvrages de poëſie auſſi bien faits que l'Art poëtique de *Boileau*, toutes les comédies auſſi bonnes que le Tartuffe, & ainſi en tout genre; aurez-vous alors autant de plaiſir à jouir des chefs-d'œuvre rendus communs, qu'ils vous en feſaient goûter quand ils étaient rares? Je dis hardiment que non: & je crois qu'alors l'ancienne école a raiſon, elle qui l'a ſi rarement. *Ab aſſuetis non fit paſſio*. Habitude ne fait point paſſion.

Mais, mon cher lecteur, en ſera-t-il de même dans les œuvres de la nature? Serez-vous dégoûté ſi toutes les filles ſont belles comme *Hélène;* & vous, meſdames, ſi tous les garçons ſont des *Pâris*? Suppoſons que tous les vins ſoient excellens, aurez-vous moins d'envie de boire? ſi les perdreaux, les faiſandeaux, les gelinotes ſont communs en tout temps, aurez-vous moins

d'appétit? Je dis encore hardiment que non, malgré l'axiome de l'école, *habitude ne fait point paſſion :* & la raiſon, vous le ſavez; c'eſt que tous les plaiſirs que la nature nous donne ſont des beſoins toujours renaiſſans, des jouiſſances néceſſaires, & que les plaiſirs des arts ne ſont pas néceſſaires. Il n'eſt pas néceſſaire à l'homme d'avoir des boſquets où l'eau jailliſſe juſqu'à cent pieds de la bouche d'une figure de marbre, & d'aller au ſortir de ces boſquets voir une belle tragédie. Mais les deux ſexes ſont toujours néceſſaires l'un à l'autre. La table & le lit ſont néceſſaires. L'habitude d'être alternativement ſur ces deux trônes ne vous dégoûtera jamais.

Quand les petits ſavoyards montrèrent pour la première fois la rareté, la curioſité, rien n'était plus rare en effet. C'était un chef-d'œuvre d'optique inventé, dit-on, par *Kirker;* mais cela n'était pas néceſſaire, & il n'y a plus de fortune à eſpérer dans ce grand art.

On admira dans Paris un rhinocéros il y a quelques années. S'il y avait dans une province dix mille rhinocéros, on ne courrait après eux que pour les tuer. Mais qu'il y ait cent mille belles femmes, on courra toujours après elles pour les ..... honorer.

RAVAILLAC.

J'AI connu dans mon enfance un chanoine de Péronne, âgé de quatre-vingt-douze ans, qui avait été élevé par un des plus furieux bourgeois de la ligue. Il diſait toujours : *Feu monſieur de Ravaillac.* Ce chanoine avait

conſervé pluſieurs manuſcrits très-curieux de ces temps apoſtoliques, quoiqu'ils ne fiſſent pas beaucoup d'honneur à ſon parti; en voici un qu'il laiſſa à mon oncle.

Dialogue d'un page du duc de Sully, & de maître Fileſac, docteur de Sorbonne, l'un des deux confeſſeurs de Ravaillac.

MAITRE FILESAC.

Dieu merci, mon cher enfant, *Ravaillac* eſt mort comme un ſaint. Je l'ai entendu en confeſſion; il s'eſt repenti de ſon péché, & a fait un ferme propos de n'y plus retomber. Il voulait recevoir la ſainte communion; mais ce n'eſt pas ici l'uſage comme à Rome; ſa pénitence lui en a tenu lieu; & il eſt certain qu'il eſt en paradis.

LE PAGE.

Lui en paradis? dans le jardin? lui! ce monſtre!

MAITRE FILESAC.

Oui, mon bel enfant, dans le jardin, dans le ciel, c'eſt la même choſe.

LE PAGE.

Je le veux croire; mais il a pris un mauvais chemin pour y arriver.

MAITRE FILESAC.

Vous parlez en jeune huguenot. Apprenez que ce que je vous dis eſt de foi. Il a eu l'attrition; & cette attrition, jointe au ſacrement de confeſſion, opère immanquablement ſalvation, qui mène droit en paradis où il prie maintenant DIEU pour vous.

LE PAGE.

Je ne veux point du tout qu'il parle à DIEU de moi. Qu'il aille au diable avec ſes prières & ſon attrition.

MAITRE FILESAC.

Dans le fond c'était une bonne ame. Son zèle l'a emporté, il a mal fait; mais ce n'était pas en mauvaiſe intention. Car dans tous ſes interrogatoires il a répondu qu'il n'avait aſſaſſiné le roi que parce qu'il allait faire la guerre au pape, & que c'était la faire à DIEU. Ses ſentimens étaient fort chrétiens. Il eſt ſauvé, vous dis-je; il était lié, & je l'ai délié.

LE PAGE.

Ma foi, plus je vous écoute, plus vous me paraiſſez un homme à lier vous-même. Vous me faites horreur.

MAITRE FILESAC.

C'eſt que vous n'êtes pas encore dans la bonne voie; vous y ſerez un jour. Je vous ai toujours dit que vous n'étiez pas loin du royaume des cieux, mais le moment n'eſt pas encore venu.

LE PAGE.

Le moment ne viendra jamais de me faire croire que vous avez envoyé *Ravaillac* en paradis.

MAITRE FILESAC.

Dès que vous ſerez converti, comme je l'eſpère, vous le croirez comme moi; mais en attendant, ſachez que vous & le duc de *Sully* votre maître, vous ſerez damnés à toute éternité avec *Judas Iſcariote* & le mauvais riche, tandis que *Ravaillac* eſt dans le ſein d'*Abraham*.

LE PAGE.

Comment coquin!

MAITRE FILESAC.

Point d'injures, petit fils; il eſt défendu d'appeler ſon frère *raca*. On eſt alors coupable de la gehenne ou gebenne du feu. Souffrez que je vous endoctrine ſans vous fâcher.

LE PAGE.

Va, tu me parais ſi raca que je ne me fâcherai plus.

MAITRE FILESAC.

Je vous diſais donc qu'il eſt de foi que vous ſerez damné; & malheureuſement notre cher *Henri IV* l'eſt déjà, comme la ſorbonne l'avait toujours prévu.

LE PAGE.

Mon cher maître damné! attends, attends, ſcélérat, un bâton, un bâton.

MAITRE FILESAC.

Calmez-vous, petit fils, vous m'avez promis de m'écouter patiemment. N'eſt-il pas vrai que le grand *Henri* eſt mort ſans confeſſion? N'eſt-il pas vrai qu'il était en péché mortel, étant encore amoureux de madame la princeſſe de *Condé*, & qu'il n'a pas eu le temps de demander le ſacrement de pénitence; DIEU ayant permis qu'il ait été frappé à l'oreillette gauche du cœur, & que le ſang l'ait étouffé en un inſtant? Vous ne trouverez abſolument aucun bon catholique qui ne vous diſe les mêmes vérités que moi.

LE PAGE.

Tais-toi, maître fou; si je croyais que tes docteurs enseignassent une doctrine si abominable, j'irais sur le champ les brûler dans leurs loges.

MAITRE FILESAC.

Encore une fois, ne vous emportez pas, vous l'avez promis. Monseigneur le marquis de *Conchini*, qui est un bon catholique, saurait bien vous empêcher d'être assez sacrilége pour maltraiter mes confrères.

LE PAGE.

Mais en conscience, maître *Filesac*, est-il bien vrai que l'on pense ainsi dans ton parti?

MAITRE FILESAC.

Soyez-en très-sûr; c'est notre catéchisme.

LE PAGE.

Ecoute; il faut que je t'avoue qu'un de tes sorboniqueurs m'avait presque séduit l'an passé. Il m'avait fait espérer une pension sur un bénéfice. Puisque le roi, me disait-il, a entendu la messe en latin, vous qui n'êtes qu'un petit gentilhomme, vous pourriez bien l'entendre aussi sans déroger. DIEU a soin de ses élus, il leur donne des mitres, des crosses, & prodigieusement d'argent. Vos réformés vont à pied & ne savent qu'écrire. Enfin, j'étais ébranlé; mais après ce que tu viens de me dire, j'aimerais cent fois mieux me faire mahométan que d'être de ta secte.

Ce page avait tort. On ne doit point se faire mahométan parce qu'on est affligé; mais il faut pardonner à un jeune homme sensible, & qui aimait tant *Henri IV*. Maître *Filesac* parlait suivant sa théologie, & le petit page selon son cœur.

RELIGION.

SECTION PREMIERE.

Les épicuriens qui n'avaient nulle religion, recommandaient l'éloignement des affaires publiques, l'étude & la concorde. Cette ſecte était une ſociété d'amis; car leur principal dogme était l'amitié. *Atticus*, *Lucrèce*, *Memmius*, & quelques hommes de cette trempe, pouvaient vivre très-honnêtement enſemble, & cela ſe voit dans tous les pays; philoſophez tant qu'il vous plaira entre vous. Je crois entendre des amateurs qui ſe donnent un concert d'une muſique ſavante & rafinée; mais gardez-vous d'exécuter ce concert devant le vulgaire ignorant & brutal; il pourrait vous caſſer vos inſtrumens ſur vos têtes. Si vous avez une bourgade à gouverner, il faut qu'elle ait une religion.

Je ne parle point ici de la nôtre; elle eſt la ſeule bonne, la ſeule néceſſaire, la ſeule prouvée, & la ſeconde révélée.

Aurait-il été poſſible à l'eſprit humain, je ne dis pas d'admettre une religion qui approchât de la nôtre, mais qui fût moins mauvaiſe que toutes les autres religions de l'univers enſemble? & quelle ſerait cette religion?

Ne ſerait-ce point celle qui nous propoſerait l'adoration de l'Etre ſuprême, unique, infini, éternel, formateur du monde, qui le meut & le vivifie, *cui nec ſimile nec ſecundum;* celle qui nous réunirait à cet Etre

des êtres pour prix de nos vertus, & qui nous en séparerait pour le châtiment de nos crimes?

Celle qui admettrait très-peu de dogmes inventés par la démence orgueilleuse, éternels sujets de dispute; celle qui enseignerait une morale pure sur laquelle on ne disputa jamais?

Celle qui ne ferait point consister l'essence du culte dans des vaines cérémonies, comme de vous cracher dans la bouche, ou de vous ôter un bout de votre prépuce, ou de vous couper un testicule, attendu qu'on peut remplir tous les devoirs de la société avec deux testicules & un prépuce entier, & sans qu'on vous crache dans la bouche?

Celle de servir son prochain pour l'amour de DIEU, au lieu de le persécuter, de l'égorger au nom de DIEU; celle qui tolérerait toutes les autres, & qui, méritant ainsi la bienveillance de toutes, serait seule capable de faire du genre-humain un peuple de frères?

Celle qui aurait des cérémonies augustes dont le vulgaire serait frappé, sans avoir des mystères qui pourraient révolter les sages & irriter les incrédules?

Celle qui offrirait aux hommes plus d'encouragemens aux vertus sociales, que d'expiations pour les perversités?

Celle qui assurerait à ses ministres un revenu assez honorable pour les faire subsister avec décence, & ne leur laisserait jamais usurper des dignités & un pouvoir qui pourraient en faire des tyrans? Celle qui établirait des retraites commodes pour la vieillesse & pour la maladie, mais jamais pour la fainéantise?

Une grande partie de cette religion est déjà dans le cœur de plusieurs princes, & elle sera dominante

dès que les articles de paix perpétuelle que l'abbé de *St Pierre* a propoſés ſeront ſignés de tous les potentats.

SECTION II.

JE méditais cette nuit; j'étais abſorbé dans la contemplation de la nature; j'admirais l'immenſité, le cours, les rapports de ces globes infinis que le vulgaire ne ſait pas admirer.

J'admirais encore plus l'intelligence qui préſide à ces vaſtes reſſorts. Je me diſais : il faut être aveugle pour n'être pas ébloui de ce ſpectacle; il faut être ſtupide pour n'en pas reconnaître l'auteur; il faut être fou pour ne pas l'adorer. Quel tribut d'adoration dois-je lui rendre? ce tribut ne doit-il pas être le même dans toute l'étendue de l'eſpace, puiſque c'eſt le même pouvoir ſuprême qui règne également dans cette étendue?

Un être penſant, qui habite dans une étoile de la voie lactée, ne lui doit-il pas le même hommage que l'être penſant ſur ce petit globe où nous ſommes? La lumière eſt uniforme pour l'aſtre de Sirius & pour nous; la morale doit être uniforme.

Si un animal ſentant & penſant dans Sirius eſt né d'un père & d'une mère tendres qui aient été occupés de ſon bonheur, il leur doit autant d'amour & de ſoins que nous en devons ici à nos parens. Si quelqu'un dans la voie lactée voit un indigent eſtropié, s'il peut le ſoulager & s'il ne le fait pas, il eſt coupable envers tous les globes.

Le cœur a par-tout les mêmes devoirs : ſur les marches du trône de DIEU, s'il a un trône; & au fond de l'abyme, s'il eſt un abyme.

J'étais plongé dans ces idées, quand un de ces génies qui rempliſſent les intermondes deſcendit vers moi. Je reconnus cette même créature aérienne qui m'avait apparu autrefois pour m'apprendre combien les jugemens de DIEU diffèrent des nôtres, & combien une bonne action eſt préférable à la controverſe. (*)

Il me tranſporta dans un déſert tout couvert d'oſſemens entaſſés; & entre ces monceaux de morts il y avait des allées d'arbres toujours verds, & au bout de chaque allée un grand homme d'un aſpect auguſte, qui regardait avec compaſſion ces triſtes reſtes.

Hélas! mon archange, lui dis-je, où m'avez-vous mené? A la déſolation, me répondit-il. Et qui ſont ces beaux patriarches que je vois immobiles & attendris au bout de ces allées vertes, & qui ſemblent pleurer ſur cette foule innombrable de morts? Tu le ſauras, pauvre créature humaine, me répliqua le génie des intermondes; mais auparavant il faut que tu pleures.

Il commença par le premier amas. Ceux-ci, dit-il, ſont les vingt-trois mille juifs qui danſèrent devant un veau, avec les vingt-quatre mille qui furent tués ſur des filles madianites. Le nombre des maſſacrés pour des délits ou des mépriſes pareilles ſe monte à près de trois cents mille.

Aux allées ſuivantes ſont les charniers des chrétiens égorgés les uns par les autres pour des diſputes métaphyſiques. Ils ſont diviſés en pluſieurs monceaux de

(*) Voyez *Dogme*.

quatre ſiècles chacun. Un ſeul aurait monté juſqu'au ciel; il a fallu les partager.

Quoi! m'écriai-je, des frères ont traité ainſi leurs frères, & j'ai le malheur d'être dans cette confrérie!

Voici, dit l'eſprit, les douze millions d'américains tués dans leur patrie, parce qu'ils n'avaient pas été baptiſés. Hé mon Dieu! que ne laiſſiez-vous ces oſſemens affreux ſe deſſécher dans l'hémiſphere où leurs corps naquirent, & où ils furent livrés à tant de trépas différens? Pourquoi réunir ici tous ces monumens abominables de la barbarie & du fanatiſme? — Pour t'inſtruire.

Puiſque tu veux m'inſtruire, dis-je au génie, apprends-moi s'il y a eu d'autres peuples que les chrétiens & les Juifs à qui le zèle & la religion, malheureuſement tournée en fanatiſme, aient inſpiré tant de cruautés horribles. Oui, me dit-il; les mahométans ſe ſont ſouillés des mêmes inhumanités, mais rarement; & lorſqu'on leur a demandé *amman*, miſéricorde, & qu'on leur a offert le tribut, ils ont pardonné.

Pour les autres nations, il n'y en a aucune depuis l'exiſtence du monde qui ait jamais fait une guerre purement de religion. Suis-moi maintenant. Je le ſuivis.

Un peu au-delà de ces piles de morts nous trouvâmes d'autres piles; c'étaient des ſacs d'or & d'argent, & chacune avait ſon étiquette. *Subſtance des hérétiques maſſacrés au dix-huitième ſiècle, au dix-ſept, au ſeizième.* Et ainſi en remontant: *Or & argent des Américains égorgés* &c. &c. Et toutes ces piles étaient ſurmontées de

croix,

croix, de mitres, de croſſes, de tiares enrichies de pierreries.

Quoi! mon génie, ce fut donc pour avoir ces richeſſes qu'on accumula ces morts? — Oui, mon fils.

Je verſai des larmes; & quand j'eus mérité par ma douleur qu'il me menât au bout des allées vertes, il m'y conduiſit.

Contemple, me dit-il, les héros de l'humanité qui ont été les bienfaiteurs de la terre, & qui ſe ſont tous réunis à bannir du monde, autant qu'ils l'ont pu, la violence & la rapine. Interroge-les.

Je courus au premier de la bande; il avait une couronne ſur la tête, & un petit encenſoir à la main; je lui demandai humblement ſon nom. Je ſuis *Numa Pompilius*, me dit-il; je ſuccédai à un brigand, & j'avais des brigands à gouverner: je leur enſeignai la vertu & le culte de DIEU, ils oublièrent après moi plus d'une fois l'un & l'autre; je défendis qu'il y eût dans les temples aucun ſimulacre, parce que la Divinité qui anime la nature ne peut être repréſentée. Les Romains n'eurent ſous mon règne ni guerres ni ſéditions, & ma religion ne fit que du bien. Tous les peuples voiſins vinrent honorer mes funérailles, ce qui n'eſt arrivé qu'à moi.

Je lui baiſai la main, & j'allai au ſecond; c'était un beau vieillard d'environ cent ans, vêtu d'une robe blanche; il mettait le doigt médium ſur ſa bouche, & de l'autre main il jetait des féves derrière lui. Je reconnus *Pythagore*. Il m'aſſura qu'il n'avait jamais eu de cuiſſe d'or, & qu'il n'avait point été coq; mais qu'il avait gouverné les Crotoniates avec autant de juſtice que *Numa* gouvernait les Romains, à peu près

de ſon temps ; & que cette juſtice était la choſe du monde la plus néceſſaire & la plus rare. J'appris que les pythagoriciens feſaient leur examen de conſcience deux fois par jour. Les honnêtes gens ! & que nous ſommes loin d'eux ! Mais nous qui n'avons été pendant treize cents ans que des aſſaſſins, nous diſons que ces ſages étaient des orgueilleux.

Je ne dis mot à *Pythagore* pour lui plaire, & je paſſai à *Zoroaſtre* qui s'occupait à concentrer le feu céleſte dans le foyer d'un miroir concave, au milieu d'un veſtibule à cent portes qui toutes conduiſent à la ſageſſe. Sur la principale de ces portes, (*a*) je lus ces paroles qui ſont le précis de toute la morale, & qui abrègent toutes les diſputes des caſuiſtes :

Dans le doute ſi une action eſt bonne ou mauvaiſe, abſtiens-toi.

Certainement, dis-je à mon génie, les barbares qui ont immolé toutes les victimes dont j'ai vu les oſſemens, n'avaient pas lu ces belles paroles.

Nous vîmes enſuite les *Zaleucus*, les *Thalès*, les *Anaximandres*, & tous les ſages qui avaient cherché la vérité & pratiqué la vertu.

Quand nous fûmes à *Socrate*, je le reconnus bien vîte à ſon nez épaté. (*b*) Hé bien, lui dis-je, vous voilà donc au nombre des confidens du Très-Haut ! tous les habitans de l'Europe, excepté les Turcs & les Tartares de Crimée qui ne ſavent rien, prononcent votre nom avec reſpect. On le révère, on l'aime ce grand nom, au point qu'on a voulu ſavoir ceux de

(*a*) Les préceptes de *Zoroaſtre* ſont appelés *portes*, & ſont au nombre de cent.

(*b*) Voyez *Xénophon*.

vos perſécuteurs. On connaît *Mélitus* & *Anitus* à cauſe de vous, comme on connaît *Ravaillac* à cauſe de *Henri IV;* mais je ne connais que ce nom d'*Anitus*. Je ne ſais pas préciſément quel était ce ſcélérat par qui vous fûtes calomnié, & qui vint à bout de vous faire condamner à la ciguë.

Je n'ai jamais penſé à cet homme depuis mon aventure, me répondit *Socrate;* mais puiſque vous m'en faites ſouvenir, je le plains beaucoup. C'était un méchant prêtre qui feſait ſecrétement un commerce de cuirs, négoce réputé honteux parmi nous. Il envoya ſes deux enfans dans mon école. Les autres diſciples leur reprochèrent leur père le corroyeur; ils furent obligés de ſortir. Le père irrité n'eut point de ceſſe qu'il n'eût ameuté contre moi tous les prêtres & tous les ſophiſtes. On perſuada au conſeil des cinq cents que j'étais un impie qui ne croyait pas que la *Lune*, *Mercure* & *Mars* fuſſent des dieux. En effet, je penſais comme à préſent qu'il n'y a qu'un Dieu, maître de toute la nature. Les juges me livrèrent à l'empoiſonneur de la république; il accourcit ma vie de quelques jours: je mourus tranquillement à l'âge de ſoixante & dix ans; & depuis ce temps-là je paſſe une vie heureuſe avec tous ces grands-hommes que vous voyez, & dont je ſuis le moindre.

Après avoir joui quelque temps de l'entretien de *Socrate*, je m'avançai avec mon guide dans un boſquet ſitué au-deſſus des bocages où tous ces ſages de l'antiquité ſemblaient goûter un doux repos.

Je vis un homme d'une figure douce & ſimple, qui me parut âgé d'environ trente-cinq ans. Il jetait de loin des regards de compaſſion ſur ces amas d'oſſemens

blanchis, à travers desquels on m'avait fait passer pour arriver à la demeure des sages. Je fus étonné de lui trouver les pieds enflés & sanglans, les mains de même, le flanc percé, & les côtes écorchées de coups de fouet. Hé bon Dieu, lui dis-je, est-il possible qu'un juste, un sage soit dans cet état ? je viens d'en voir un qui a été traité d'une manière bien odieuse, mais il n'y a pas de comparaison entre son supplice & le vôtre. De mauvais prêtres & de mauvais juges l'ont empoisonné; est-ce aussi par des prêtres & par des juges que vous avez été assassiné si cruellement ?

Il me répondit *oui* avec beaucoup d'affabilité.

Et qui étaient donc ces monstres ?

C'étaient des hypocrites.

Ah! c'est tout dire; je comprends par ce seul mot qu'ils durent vous condamner au dernier supplice. Vous leur aviez donc prouvé, comme *Socrate*, que la *Lune* n'était pas une déesse, & que *Mercure* n'était pas un dieu ?

Non, il n'était pas question de ces planètes. Mes compatriotes ne savaient point du tout ce que c'est qu'une planète; ils étaient tous de francs ignorans. Leurs superstitions étaient toutes différentes de celles des Grecs.

Vous voulûtes donc leur enseigner une nouvelle religion ?

Point du tout; je leur disais simplement : Aimez DIEU *de tout votre cœur & votre prochain comme vous-même, car c'est-là tout l'homme. Jugez si ce précepte n'est pas aussi ancien que l'univers; jugez si je leur apportais un culte nouveau. Je ne cessais de leur dire que j'étais venu non pour abolir la loi, mais pour l'accomplir; j'avais observé*

tous leurs rites; circoncis comme ils l'étaient tous, baptisé comme l'étaient les plus zélés d'entr'eux, je payais comme eux le corban; je fesais comme eux la pâque, en mangeant debout un agneau cuit dans des laitues. Moi & mes amis nous allions prier dans le temple; mes amis même fréquentèrent ce temple après ma mort; en un mot, j'accomplis toutes leurs lois sans en excepter une.

Quoi! ces misérables n'avaient pas même à vous reprocher de vous être écarté de leurs lois?

Non, sans doute.

Pourquoi donc vous ont-ils mis dans l'état où je vous vois?

Que voulez-vous que je vous dise! ils étaient fort orgueilleux & intéressés. Ils virent que je les connaissais; ils surent que je les fesais connaître aux citoyens; ils étaient les plus forts; ils m'ôtèrent la vie: & leurs semblables en feront toujours autant, s'ils le peuvent, à quiconque leur aura trop rendu justice.

Mais, ne dîtes-vous, ne fîtes-vous rien qui pût leur servir de prétexte?

Tout sert de prétexte aux méchans.

Ne leur dîtes-vous pas une fois que vous étiez venu apporter le glaive & non la paix?

C'est une erreur de copiste; je leur dis que j'apportais la paix & non le glaive. Je n'ai jamais rien écrit; on a pu changer ce que j'avais dit sans mauvaise intention.

Vous n'avez donc contribué en rien par vos discours ou mal rendus, ou mal interprétés, à ces monceaux affreux d'ossemens que j'ai vus sur ma route en venant vous consulter?

Je n'ai vu qu'avec horreur ceux qui se sont rendus coupables de tous ces meurtres.

Et ces monumens de puiſſance & de richeſſe, d'orgueil & d'avarice, ces tréſors, ces ornemens, ces ſignes de grandeur, que j'ai vus accumulés ſur la route en cherchant la ſageſſe, viennent-ils de vous?

Cela eſt impoſſible; j'ai vécu moi & les miens dans la pauvreté & dans la baſſeſſe: ma grandeur n'était que dans la vertu.

J'étais prêt de le ſupplier de vouloir bien me dire au juſte qui il était. Mon guide m'avertit de n'en rien faire. Il me dit que je n'étais pas fait pour comprendre ces myſtères ſublimes. Je le conjurai ſeulement de m'apprendre en quoi conſiſtait la vraie religion.

Ne vous l'ai-je pas déjà dit? Aimez DIEU *& votre prochain comme vous-même.*

Quoi! en aimant DIEU on pourrait manger gras le vendredi?

J'ai toujours mangé ce qu'on m'a donné; car j'étais trop pauvre pour donner à dîner à perſonne.

En aimant DIEU, en étant juſte, ne pourrait-on pas être aſſez prudent pour ne point confier toutes les aventures de ſa vie à un inconnu?

C'eſt ainſi que j'en ai toujours uſé.

Ne pourrai-je, en feſant du bien, me diſpenſer d'aller en pélerinage à St Jacques de Compoſtelle?

Je n'ai jamais été dans ce pays-là.

Faudrait-il me confiner dans une retraite avec des ſots?

Pour moi, j'ai toujours fait de petits voyages de ville en ville.

Me faudrait-il prendre parti pour l'Egliſe grecque ou pour la latine?

Je ne fis aucune différence entre le juif & le ſamaritain quand je fus au monde.

Hé bien, s'il eſt ainſi, je vous prends pour mon ſeul maître. Alors il me fit un ſigne de tête qui me remplit de conſolation. La viſion diſparut, & la bonne conſcience me reſta.

SECTION III.

QUESTIONS SUR LA RELIGION.

Première queſtion.

L'EVEQUE de Worceſter, *Warburton*, auteur d'un des plus ſavans ouvrages qu'on ait jamais faits, s'exprime ainſi, page 8, tome I : » Une religion, une ſociété » qui n'eſt pas fondée ſur la créance d'une autre vie, » doit être ſoutenue par une providence extraordi- » naire. Le judaïſme n'eſt pas fondé ſur la créance » d'une autre vie ; donc le judaïſme a été ſoutenu » par une providence extraordinaire. »

Pluſieurs théologiens ſe ſont élevés contre lui ; & comme on rétorque tous les argumens, on a rétorqué le ſien, on lui a dit :

» Toute religion qui n'eſt pas fondée ſur le dogme » de l'immortalité de l'ame, & ſur les peines & les » récompenſes éternelles, eſt néceſſairement fauſſe : » or le judaïſme ne connut point ces dogmes ; donc » le judaïſme, loin d'être ſoutenu par la Providence, » était par vos principes une religion fauſſe & barbare » qui attaquait la Providence. »

Cet évêque eut quelques autres adverſaires qui lui ſoutinrent que l'immortalité de l'ame etait connue

chez les Juifs, dans le temps même de *Moïse ;* mais il leur prouva très-évidemment, que ni le Décalogue, ni le Lévitique, ni le Deutéronome, n'avait dit un seul mot de cette créance ; & qu'il est ridicule de vouloir tordre & corrompre quelques passages des autres livres, pour en tirer une vérité qui n'est point annoncée dans le livre de la loi.

Monsieur l'évêque ayant fait quatre volumes pour démontrer que la loi judaïque ne proposait ni peines, ni récompenses après la mort, n'a jamais pu répondre à ses adversaires d'une manière bien satisfesante. Ils lui disaient : » Ou *Moïse* connaissait ce dogme ; & alors » il a trompé les Juifs en ne le manifestant pas : ou il » l'ignorait ; & en ce cas il n'en savait pas assez pour » fonder une bonne religion. En effet, si sa religion » avait été bonne, pourquoi l'aurait-on abolie ? Une » religion vraie doit être pour tous les temps & pour » tous les lieux ; elle doit être comme la lumière du » soleil, qui éclaire tous les peuples & toutes les » générations. »

Ce prélat, tout éclairé qu'il est, a eu beaucoup de peine à se tirer de toutes ces difficultés ; mais quel système en est exempt ?

Seconde question.

Un autre savant beaucoup plus philosophe, qui est un des plus profonds métaphysiciens de nos jours, donne de fortes raisons pour prouver que le polythéisme a été la première religion des hommes, & qu'on a commencé à croire plusieurs dieux, avant que la raison fût assez éclairée pour ne reconnaître qu'un seul Etre suprême.

J'oſe croire, au contraire, qu'on a commencé d'abord par reconnaître un ſeul DIEU, & qu'enſuite la faibleſſe humaine en a adopté pluſieurs; & voici comme je conçois la choſe.

Il eſt indubitable qu'il y eut des bourgades avant qu'on eût bâti de grandes villes, & que tous les hommes ont été diviſés en petites républiques, avant qu'ils fuſſent réunis dans de grands empires. Il eſt bien naturel qu'une bourgade effrayée du tonnerre, affligée de la perte de ſes moiſſons, maltraitée par la bourgade voiſine, ſentant tous les jours ſa faibleſſe, ſentant par-tout un pouvoir inviſible, ait bientôt dit: Il y a quelque être au-deſſus de nous qui nous fait du bien & du mal.

Il me paraît impoſſible qu'elle ait dit: Il y a deux pouvoirs. Car pourquoi pluſieurs? on commence en tout genre par le ſimple, enſuite vient le compoſé, & ſouvent enfin on revient au ſimple par des lumières ſupérieures? Telle eſt la marche de l'eſprit humain.

Quel eſt cet être qu'on aura d'abord invoqué? ſera-ce le ſoleil? ſera-ce la lune? je ne le crois pas. Examinons ce qui ſe paſſe dans les enfans; ils ſont à peu près ce que ſont les hommes ignorans. Ils ne ſont frappés, ni de la beauté, ni de l'utilité de l'aſtre qui anime la nature, ni des ſecours que la lune nous prête, ni des variations régulières de ſon cours; ils n'y penſent pas; ils y ſont trop accoutumés. On n'adore, on n'invoque, on ne veut apaiſer que ce qu'on craint; tous les enfans voient le ciel avec indifférence; mais que le tonnerre gronde, ils tremblent, ils vont ſe cacher. Les premiers hommes en ont ſans doute agi de même. Il ne peut y avoir que des eſpèces de

philoſophes qui aient remarqué le cours des aſtres, les aient fait admirer, & les aient fait adorer; mais des cultivateurs ſimples & ſans aucune lumière, n'en ſavaient pas aſſez pour embraſſer une erreur ſi noble.

Un village ſe ſera donc borné à dire : Il y a une puiſſance qui tonne, qui grêle ſur nous, qui fait mourir nos enfans ; apaiſons-la : mais comment l'apaiſer ? Nous voyons que nous avons calmé par de petits préſens la colère des gens irrités, feſons donc de petits préſens à cette puiſſance. Il faut bien auſſi lui donner un nom. Le premier qui s'offre eſt celui de *chef*, de *maître*, de *ſeigneur ;* cette puiſſance eſt donc appelée monſeigneur. C'eſt probablement la raiſon pour laquelle les premiers Egyptiens appelèrent leur dieu *Knef ;* les Syriens *Adoni ;* les peuples voiſins *Baal* ou *Bel*, ou *Melch*, ou *Moloc* ; les Scythes *Papée :* tous mots qui ſignifient *ſeigneur*, *maître*.

C'eſt ainſi qu'on trouva preſque toute l'Amérique partagée en une multitude de petites peuplades, qui toutes avaient leur dieu protecteur. Les Mexiquains même, & les Péruviens qui étaient de grandes nations, n'avaient qu'un ſeul dieu. L'une adorait *Manco Kapak*, l'autre le dieu de la guerre. Les Mexiquains donnaient à leur dieu guerrier le nom de *Viliputſi*, comme les Hébreux avaient appelé leur Seigneur *Sabaoth*.

Ce n'eſt point par une raiſon ſupérieure & cultivée que tous les peuples ont ainſi commencé à reconnaître une ſeule divinité ; s'ils avaient été philoſophes, ils auraient adoré le Dieu de toute la nature, & non pas le Dieu d'un village ; ils auraient examiné ces rapports infinis de tous les êtres, qui prouvent un être créateur & conſervateur ; mais ils n'examinèrent rien, ils

ſentirent. C'eſt-là le progrès de notre faible entendement ; chaque bourgade ſentait ſa faibleſſe & le beſoin qu'elle avait d'un fort protecteur. Elle imaginait cet être tutélaire & terrible réſidant dans la forêt voiſine, ou ſur la montagne, ou dans une nuée. Elle n'en imaginait qu'un ſeul, parce que la bourgade n'avait qu'un chef à la guerre. Elle l'imaginait corporel, parce qu'il était impoſſible de ſe le repréſenter autrement. Elle ne pouvait croire que la bourgade voiſine n'eût pas auſſi ſon Dieu. Voilà pourquoi *Jephté* dit aux habitans de Moab : *Vous poſſédez légitimement ce que votre Dieu Chamos vous a fait conquérir, vous devez nous laiſſer jouir de ce que notre Dieu nous a donné pour ſes victoires.*

Ce diſcours tenu par un étranger à d'autres étrangers eſt très-remarquable. Les Juifs & les Moabites avaient dépoſſédé les naturels du pays ; l'un & l'autre n'avait d'autre droit que celui de la force, & l'un dit à l'autre : Ton Dieu t'a protégé dans ton uſurpation, ſouffre que mon Dieu me protège dans la mienne.

Jérémie & *Amos* demandent l'un & l'autre, *quelle raiſon a eu le Dieu Melchom de s'emparer du pays de Gad ?* Il paraît évident par ces paſſages que l'antiquité attribuait à chaque pays un dieu protecteur. On trouve encore des traces de cette théologie dans *Homère*.

Il eſt bien naturel que l'imagination des hommes s'étant échauffée, & leur eſprit ayant acquis des connaiſſances confuſes, ils aient bientôt multiplié leurs dieux, & aſſigné des protecteurs aux élémens, aux mers, aux forêts, aux fontaines, aux campagnes. Plus ils auront examiné les aſtres, plus ils auront été frappés d'admiration. Le moyen de ne pas adorer le ſoleil, quand on adore la divinité d'un ruiſſeau ? Dès

que le premier pas eſt fait, la terre eſt bientôt couverte de dieux ; & on deſcend enfin des aſtres aux chats & aux oignons.

Cependant il faut bien que la raiſon ſe perfectionne ; le temps forme enfin des philoſophes qui voient que ni les oignons ni les chats, ni même les aſtres, n'ont arrangé l'ordre de la nature. Tous ces philoſophes babyloniens, perſans, égyptiens, ſcythes, grecs & romains admettent un Dieu ſuprême, rémunérateur & vengeur.

Ils ne le diſent pas d'abord aux peuples ; car quiconque eût mal parlé des oignons & des chats devant des vieilles & des prêtres, eût été lapidé. Quiconque eût reproché à certains égyptiens de manger leurs dieux, eût été mangé lui-même, comme en effet *Juvénal* rapporte qu'un égyptien fut tué & mangé tout cru dans une diſpute de controverſe.

Mais que fit-on ? *Orphée* & d'autres établiſſent des myſtères que les initiés jurent par des ſermens exécrables de ne point révéler, & le principal de ces myſtères eſt l'adoration d'un ſeul Dieu. Cette grande vérité pénètre dans la moitié de la terre ; le nombre des initiés devient immenſe ; il eſt vrai que l'ancienne religion ſubſiſte toujours, mais comme elle n'eſt point contraire au dogme de l'unité de DIEU, on la laiſſe ſubſiſter. Et pourquoi l'abolirait-on ? Les Romains reconnaiſſent le *Deus optimus maximus ;* les Grecs ont leur *Zeus*, leur Dieu ſuprême. Toutes les autres divinités ne ſont que des êtres intermédiaires ; on place des héros & des empereurs au rang des dieux, c'eſt-à-dire des bienheureux : mais il eſt ſûr que *Claude*, *Octave*,

Tibère & *Caligula* ne ſont pas regardés comme les créateurs du ciel & de la terre.

En un mot il paraît prouvé que du temps d'*Auguſte*, tous ceux qui avaient une religion reconnaiſſaient un Dieu ſupérieur, éternel, & pluſieurs ordres de dieux ſecondaires dont le culte fut appelé depuis *idolâtrie*.

Les lois des Juifs n'avaient jamais favoriſé l'idolâtrie; car quoiqu'ils admiſſent des malachim, des anges, des êtres céleſtes d'un ordre inférieur, leur loi n'ordonnait point que ces divinités ſecondaires euſſent un culte chez eux. Ils adoraient les anges, il eſt vrai, c'eſt-à-dire ils ſe proſternaient quand ils en voyaient; mais comme cela n'arrivait pas ſouvent, il n'y avait ni de cérémonial ni de culte légal établi pour eux. Les chérubins de l'arche ne recevaient point d'hommages. Il eſt conſtant que les Juifs, du moins depuis *Alexandre*, adoraient ouvertement un ſeul Dieu, comme la foule innombrable d'initiés l'adoraient ſecrétement dans leurs myſtères.

Troiſième queſtion.

Ce fut dans ce temps où le culte d'un Dieu ſuprême était univerſellement établi chez tous les ſages en Aſie, en Europe & en Afrique, que la religion chrétienne prit naiſſance.

Le platoniſme aida beaucoup à l'intelligence de ſes dogmes. Le *Logos* qui, chez *Platon*, ſignifiait la ſageſſe, la raiſon de l'Etre ſuprême, devint chez nous le Verbe & une ſeconde perſonne de Dieu. Une métaphyſique profonde & au-deſſus de l'intelligence humaine, fut un ſanctuaire inacceſſible dans lequel la religion fut enveloppée.

On ne répétera point ici comment *Marie* fut déclarée dans la suite mère de DIEU, comment on établit la consubstantialité du Père & du Verbe, & la procession du *Pneuma*, organe divin du divin *Logos*, deux natures & deux volontés résultantes de l'hypostase, & enfin la manducation supérieure, l'ame nourrie ainsi que le corps des membres & du sang de l'homme-DIEU adoré & mangé sous la forme du pain, présent aux yeux, sensible au goût, & cependant anéanti. Tous les mystères ont été sublimes.

On commença, dès le second siècle, par chasser les démons au nom de JESUS; auparavant on les chassait au nom de *Jehovah* ou *Ihaho*, car *St Matthieu* rapporte que les ennemis de JESUS ayant dit qu'il chassait les démons au nom du prince des démons, il leur répondit : *Si c'est par Belzébuth que je chasse les démons, par qui vos enfans les chassent-ils?*

On ne sait point en quel temps les Juifs reconnurent pour prince des démons *Belzébuth*, qui était un dieu étranger; mais on sait (& c'est *Josephe* qui nous l'apprend) qu'il y avait à Jérusalem des exorcistes prépossés pour chasser les démons des corps des possédés, c'est-à-dire des hommes attaqués de maladies singulières, qu'on attribuait alors dans une grande partie de la terre à des génies malfesans.

On chassait donc ces démons avec la véritable prononciation de *Jehovah* aujourd'hui perdue, & avec d'autres cérémonies aujourd'hui oubliées.

Cet exorcisme par *Jehovah* ou par les autres noms de DIEU était encore en usage dans les premiers siècles de l'Eglise. *Origène*, en disputant contre *Celse*, lui dit, n°. 262 : „ Si en invoquant DIEU, ou en jurant

„ par lui, on le nomme le Dieu d'*Abraham*, d'*Iſaac* „ & de *Jacob*, on fera certaines choſes par ces noms, „ dont la nature & la force ſont telles que les démons „ ſe ſoumettent à ceux qui les prononcent ; mais ſi „ on le nomme d'un autre nom, comme Dieu de „ la mer bruyante, ſupplantateur, ces noms ſeront „ ſans vertu. Le nom d'Iſraël traduit en grec ne „ pourra rien opérer ; mais prononcez-le en hébreu, „ avec les autres mots requis, vous opérerez la „ conjuration. „

Le même *Origène*, au nombre XIX, dit ces paroles remarquables : „ Il y a des noms qui ont naturelle- „ ment de la vertu, tels que ſont ceux dont ſe „ ſervent les ſages parmi les Egyptiens, les mages „ en Perſe, les brachmanes dans l'Inde. Ce qu'on „ nomme magie n'eſt pas un art vain & chimérique, „ ainſi que le prétendent les ſtoïciens & les épicuriens : „ ni le nom de *Sabaoth*, ni celui d'*Adonaï*, n'ont „ pas été faits pour des êtres créés, mais ils appar- „ tiennent à une théologie myſtérieuſe qui ſe rapporte „ au Créateur ; de-là vient la vertu de ces noms „ quand on les arrange & qu'on les prononce ſelon „ les règles &c. „

Origène en parlant ainſi ne donne point ſon ſentiment particulier, il ne fait que rapporter l'opinion univerſelle. Toutes les religions alors connues admettaient une eſpèce de magie ; & on diſtinguait la magie céleſte & la magie infernale, la nécromancie & la théurgie ; tout était prodige, divination, oracle. Les Perſes ne niaient point les miracles des Egyptiens, ni les Egyptiens ceux des Perſes. DIEU permettait que les premiers chrétiens fuſſent perſuadés des oracles

attribués aux sibylles, & leur laissait encore quelques erreurs peu importantes, qui ne corrompaient point le fond de la religion.

Une chose encore fort remarquable, c'est que les chrétiens des deux premiers siècles avaient de l'horreur pour les temples, les autels & les simulacres. C'est ce qu'*Origène* avoue n°. 347. Tout changea depuis avec la discipline, quand l'Eglise reçut une forme constante.

Quatrième question.

LORSQU'UNE fois une religion est établie légalement dans un Etat, les tribunaux sont tous occupés à empêcher qu'on ne renouvelle la plupart des choses qu'on fesait dans cette religion avant qu'elle fût publiquement reçue. Les fondateurs s'assemblaient en secret malgré les magistrats; on ne permet que les assemblées publiques sous les yeux de la loi, & toutes associations qui se dérobent à la loi sont défendues. L'ancienne maxime était qu'il vaut mieux obéir à DIEU qu'aux hommes; la maxime opposée est reçue, que c'est obéir à DIEU que de suivre les lois de l'Etat. On n'entendait parler que d'obsessions & de possessions; le diable était alors déchaîné sur la terre; le diable ne sort plus aujourd'hui de sa demeure. Les prodiges, les prédictions étaient alors nécessaires; on ne les admet plus; un homme qui prédirait des calamités dans les places publiques, serait mis aux petites-maisons. Les fondateurs recevaient secrétement l'argent des fidelles; un homme qui recueillerait de l'argent pour en disposer, sans y être autorisé par la loi, serait repris de justice.

Ainsi

Ainſi on ne ſe ſert plus d'aucun des échafauds qui ont ſervi à bâtir l'édifice.

Cinquième queſtion.

Après notre ſainte religion, qui ſans doute eſt la ſeule bonne, quelle ſerait la moins mauvaiſe?

Ne ſerait-ce pas la plus ſimple? ne ſerait-ce pas celle qui enſeignerait beaucoup de morale & très-peu de dogmes? celle qui tendrait à rendre les hommes juſtes, ſans les rendre abſurdes? celle qui n'ordonnerait point de croire des choſes impoſſibles, contradictoires, injurieuſes à la Divinité, & pernicieuſes au genre-humain, & qui n'oſerait point menacer des peines éternelles quiconque aurait le ſens commun? Ne ſerait-ce point celle qui ne ſoutiendrait pas ſa créance par des bourreaux, & qui n'inonderait pas la terre de ſang pour des ſophiſmes inintelligibles? celle dans laquelle une équivoque, un jeu de mots, & deux ou trois chartes ſuppoſées ne feraient pas un ſouverain & un dieu d'un prêtre ſouvent inceſtueux, homicide & empoiſonneur? celle qui ne ſoumettrait pas les rois à ce prêtre? celle qui n'enſeignerait que l'adoration d'un Dieu, la juſtice, la tolérance & l'humanité?

Sixième queſtion.

On a dit que la religion des gentils était abſurde en pluſieurs points, contradictoire, pernicieuſe; mais ne lui a-t-on pas imputé plus de mal qu'elle n'en a fait, & plus de ſottiſes qu'elle n'en a prêchées?

Car de voir Jupiter taureau,
Serpent, cygne, ou quelque autre chose;
Je ne trouve point cela beau,
Et ne m'étonne pas, si par fois on en cause.

Prologue d'Amphitrion.

Sans doute cela est fort impertinent; mais qu'on me montre dans toute l'antiquité un temple dédié à *Léda* couchant avec un cygne ou avec un taureau? Y a-t-il eu un sermon prêché dans Athènes ou dans Rome pour encourager les filles à faire des enfans avec les cygnes de leur basse-cour? Les fables recueillies & ornées par *Ovide* sont-elles la religion? ne ressemblent-elles pas à notre Légende dorée, à notre Fleur des saints? Si quelque brame ou quelque derviche venait nous objecter l'histoire de *Ste Marie égyptienne*, laquelle n'ayant pas de quoi payer les matelots qui l'avaient conduite en Egypte, donna à chacun d'eux ce que l'on appelle des faveurs, en guise de monnaie; nous dirions au brame: mon révérend père, vous vous trompez, notre religion n'est pas la Légende dorée.

Nous reprochons aux anciens leurs oracles, leurs prodiges: s'ils revenaient au monde, & qu'on pût compter les miracles de Notre-Dame de Lorette, & ceux de Notre-Dame d'Ephèse, en faveur de qui des deux ferait la balance du compte?

Les sacrifices humains ont été établis chez presque tous les peuples, mais très-rarement mis en usage. Nous n'avons que la fille de *Jephté* & le roi *Agag* d'immolés chez les Juifs, car *Isaac* & *Jonathas* ne le furent pas. L'histoire d'*Iphigénie* n'est pas bien avérée chez les Grecs. Les sacrifices humains sont très-rares chez les

anciens Romains ; en un mot la religion païenne a fait répandre très-peu de ſang, & la nôtre en a couvert la terre. La nôtre eſt ſans doute la ſeule bonne, la ſeule vraie, mais nous avons fait tant de mal par ſon moyen, que quand nous parlons des autres nous devons être modeſtes.

Septième queſtion.

Si un homme veut perſuader ſa religion à des étrangers ou à ſes compatriotes, ne doit-il pas s'y prendre avec la plus inſinuante douceur, & la modération la plus engageante ? S'il commence par dire que ce qu'il annonce eſt démontré, il trouvera une foule d'incrédules ; s'il oſe leur dire qu'ils ne rejettent ſa doctrine qu'autant qu'elle condamne leurs paſſions, que leur cœur a corrompu leur eſprit, qu'ils n'ont qu'une raiſon fauſſe & orgueilleuſe, il les révolte, il les anime contre lui, il ruine lui-même ce qu'il veut établir.

Si la religion qu'il annonce eſt vraie, l'emportement & l'inſolence la rendront-ils plus vraie ? Vous mettez-vous en colère quand vous dites qu'il faut être doux, patient, bienfeſant, juſte, remplir tous les devoirs de la ſociété ? non, car tout le monde eſt de votre avis ; pourquoi donc dites-vous des injures à votre frère, quand vous lui prêchez une métaphyſique myſtérieuſe ? C'eſt que ſon ſens irrite votre amour-propre. Vous avez l'orgueil d'exiger que votre frère ſoumette ſon intelligence à la vôtre : l'orgueil humilié produit la colère ; elle n'a point d'autre ſource. Un homme bleſſé de vingt coups de fuſil dans une bataille, ne ſe

met point en colère ; mais un docteur blessé du refus d'un suffrage devient furieux & implacable.

Huitième question.

Ne faut-il pas soigneusement distinguer la religion de l'Etat & la religion théologique ? Celle de l'Etat exige que les imans tiennent des registres des circoncis, les curés ou pasteurs des registres des baptisés ; qu'il y ait des mosquées, des églises, des temples, des jours consacrés à l'adoration & au repos, des rites établis par la loi ; que les ministres de ces rites aient de la considération sans pouvoir ; qu'ils enseignent les bonnes mœurs au peuple, & que les ministres de la loi veillent sur les mœurs des ministres des temples. Cette religion de l'Etat ne peut en aucun temps causer aucun trouble.

Il n'en est pas ainsi de la religion théologique ; celle-ci est la source de toutes les sottises, & de tous les troubles imaginables ; c'est la mère du fanatisme & de la discorde civile ; c'est l'ennemie du genre-humain. Un bonze prétend que *Fo* est un dieu ; qu'il a été prédit par des saquirs ; qu'il est né d'un éléphant blanc ; que chaque bonze peut faire un *Fo* avec des grimaces. Un talapoin dit que *Fo* était un saint homme, dont les bonzes ont corrompu la doctrine, & que c'est *Sammonocodom* qui est le vrai dieu. Après cent argumens & cent démentis, les deux factions conviennent de s'en rapporter au dalaï-lama, qui demeure à trois cents lieues de là, qui est immortel & même infaillible. Les deux factions lui envoient une députation solemnelle. Le dalaï-lama commence, selon son divin usage, par leur distribuer sa chaise percée.

Les deux ſectes rivales la reçoivent d'abord avec un reſpect égal, la font ſécher au ſoleil, & l'enchâſſent dans de petits chapelets qu'ils baiſent dévotement: mais dès que le dalaï-lama & ſon conſeil ont prononcé au nom de *Fo*, voilà le parti condamné qui jette les chapelets au nez du vice-dieu, & qui lui veut donner cent coups d'étrivières. L'autre parti défend ſon lama dont il a reçu de bonnes terres; tous deux ſe battent long-temps; & quand ils ſont las de s'exterminer, de s'aſſaſſiner, de s'empoiſonner réciproquement, ils ſe diſent encore de groſſes injures; & le dalaï-lama en rit; & il diſtribue encore ſa chaiſe percée à quiconque veut bien recevoir les déjections du bon pére lama.

RELIQUES.

ON déſigne par ce nom les reſtes ou les parties reſtantes du corps ou des habits d'une perſonne miſe après ſa mort, par l'Egliſe, au nombre des bienheureux.

Il eſt clair que JESUS n'a condamné que l'hypocriſie des Juifs, en diſant: (*a*) Malheur à vous, ſcribes & phariſiens hypocrites, qui bâtiſſez des tombeaux aux prophètes & ornez les monumens des juſtes. Auſſi les chrétiens orthodoxes ont une égale vénération pour les reliques & pour les images des ſaints; & même je ne ſais quel docteur, nommé *Henri*, ayant oſé dire que quand les os ou autres reliques ſont changés en vers, il ne faut pas adorer ces vers, le jéſuite *Vaſquez* (*b*) décida que l'opinion de *Henri* eſt abſurde

(*a*) *Matthieu*, cap. XXIII, v. 29.
(*b*) L. II, de l'adoration, diſp. III, chap. VIII.

& vaine : car il n'importe de quelle manière ſe faſſe la corruption. Par conſéquent, dit-il, nous pouvons adorer les reliques, tant ſous la forme de vers que ſous la forme de cendres.

Quoi qu'il en ſoit, *St Cyrille* de Jéruſalem (*c*) avoue que l'origine des reliques eſt païenne ; & voici la deſcription que fait de leur culte *Théodoret*, qui vivait au commencement de l'ère chrétienne. On court aux temples des martyrs, dit ce ſavant évêque, (*d*) pour leur demander les uns la conſervation de leur ſanté, les autres la guériſon de leurs maladies, & les femmes ſtériles la fécondité. Après avoir obtenu des enfans ces femmes en demandent la conſervation. Ceux qui entreprennent des voyages, conjurent les martyrs de les accompagner & de les conduire. Lorſqu'ils ſont de retour, ils vont leur témoigner leur reconnaiſſance. Ils ne les adorent pas comme des dieux ; mais ils les honorent comme des hommes divins, & les conjurent d'être leurs interceſſeurs.

Les offrandes qui ſont appendues dans leurs temples, ſont des preuves publiques que ceux qui ont demandé avec foi ont obtenu l'accompliſſement de leurs vœux & la guériſon de leurs maladies. Les uns y appendent des yeux, les autres des pieds, les autres des mains d'or & d'argent. Ces monumens publient la vertu de ceux qui ſont enſevelis dans ces tombeaux, comme leur vertu publie que le Dieu pour lequel ils ont ſouffert eſt le vrai Dieu ; auſſi les chrétiens ont-ils ſoin de donner à leurs enfans les noms des martyrs, afin de les mettre en ſureté ſous leur protection.

(*c*) Liv. X, contre *Julien*. (*d*) Queſtion 51 ſur l'Exode.

Enfin *Théodoret* ajoute que les temples des dieux ont été démolis & que les matériaux ont ſervi à la conſtruction des temples des martyrs : car le Seigneur, dit-il aux païens, a ſubſtitué ſes morts à vos dieux; il a fait voir la vanité de ceux-ci, & a transféré aux autres les honneurs qu'on rendait aux premiers. C'eſt de quoi ſe plaint amèrement le fameux ſophiſte de Sardes, en déplorant la ruine du temple de *Sérapis* à Canope, qui fut démoli par ordre de l'empereur *Théodoſe I*, l'an 389.

Des gens, dit *Eunapius*, qui n'avaient jamais entendu parler de la guerre, ſe trouvèrent pourtant fort vaillans contre les pierres de ce temple, & principalement contre les riches offrandes dont il était rempli. On donna ces lieux ſaints à des moines, gens infames & inutiles, qui pourvu qu'ils euſſent un habit noir & mal propre, prenaient une autorité tyrannique ſur l'eſprit des peuples, & à la place des dieux que l'on voyait par les lumières de la raiſon, ces moines donnaient à adorer des têtes de brigands punis pour leurs crimes, qu'on avait ſalées pour les conſerver.

Le peuple eſt ſuperſtitieux, & c'eſt par la ſuperſtition qu'on l'enchaîne. Les miracles forgés au ſujet des reliques, devinrent un aimant qui attirait de toutes parts des richeſſes dans les égliſes. La fourberie & la crédulité avaient été portées ſi loin, que dès l'an 386, le même *Théodoſe* fut obligé de faire une loi par laquelle il défendait de tranſporter d'un lieu dans un autre les corps enſevelis, de ſéparer les reliques de chaque martyr, & d'en trafiquer.

Pendant les trois premiers ſiècles du chriſtianiſme, on s'était contenté de célébrer le jour de la mort des

martyrs, qu'on appelait leur jour natal, en s'aſſemblant dans les cimetières où repoſaient leurs corps pour prier pour eux, comme nous l'avons remarqué à l'article *Meſſe*. On ne penſait point alors qu'avec le temps les chrétiens duſſent leur élever des temples, tranſporter leurs cendres & leurs os d'un lieu dans un autre, les montrer dans des châſſes, & enfin en faire un trafic qui excitât l'avarice à remplir le monde de reliques ſuppoſées.

Mais le troiſième concile de Carthage, tenu l'an 397, ayant inſéré dans le canon des Ecritures l'apocalypſe de *St Jean*, dont l'authenticité juſqu'alors avait été conteſtée, ce paſſage du chapitre VI : *Je vis ſous les autels les ames de ceux qui avaient été tués pour la parole de Dieu*, autoriſa la coutume d'avoir des reliques de martyrs ſous les autels; & cette pratique fut bientôt regardée comme ſi eſſentielle, que *St Ambroiſe*, malgré les inſtances du peuple, ne voulut pas conſacrer une égliſe où il n'y en avait point; & l'an 692, le concile de Conſtantinople, *in Trullo*, ordonna même de démolir tous les autels ſous leſquels il ne ſe trouverait point de reliques. Un autre concile de Carthage, au contraire, avait ordonné l'an 401 aux évêques de faire abattre les autels qu'on voyait élever par-tout dans les champs & ſur les grands chemins en l'honneur des martyrs, dont on déterrait çà & là de prétendues reliques, ſur des ſonges & de vaines révélations de toutes ſortes de gens.

St Auguſtin (*e*) rapporte que vers l'an 415, *Lucien*, prêtre & curé d'un bourg nommé Caphargamata, diſtant de quelques milles de Jéruſalem, vit en ſonge juſqu'à trois fois le docteur *Gamaliel* qui lui déclara

(*e*) Cité de Dieu, liv. XXII, chap. VIII.

que ſon corps, ceux d'*Abibas* ſon fils, de *St Etienne* & de *Nicodème*, étaient enterrés dans un endroit de ſa paroiſſe qu'il lui indiqua. Il lui commanda de leur part & de la ſienne de ne les pas laiſſer plus longtemps dans le tombeau négligé où ils étaient depuis quelques ſiècles, & d'aller dire à *Jean*, évêque de Jéruſalem, de venir les en tirer inceſſamment, s'il voulait prévenir les malheurs dont le monde était menacé. *Gamaliel* ajouta que cette tranſlation devait ſe faire ſous l'épiſcopat de *Jean* qui mourut environ un an après. L'ordre du ciel était que le corps de *St Etienne* fût tranſporté à Jéruſalem.

Lucien ou entendit mal ou fut malheureux; il fit creuſer & ne trouva rien: ce qui obligea le docteur juif d'apparaître à un moine fort ſimple & fort innocent, & de lui marquer plus préciſément l'endroit où repoſaient les ſacrées reliques. *Lucien* y trouva le tréſor qu'il cherchait, ſelon la révélation que DIEU lui en avait faite. Il y avait dans ce tombeau une pierre où était gravé le mot de *cheliel*, qui ſignifie couronne en hébreu, comme *Stephanos* en grec. A l'ouverture du cercueil d'*Etienne* la terre trembla; on ſentit une odeur excellente, & un grand nombre de malades furent guéris. Le corps du ſaint était réduit en cendres, hormis les os que l'on tranſporta à Jéruſalem & que l'on mit dans l'égliſe de Sion. A la même heure il ſurvint une grande pluie, au lieu qu'il y avait eu juſqu'alors une extrême ſéchereſſe.

Avite, prêtre eſpagnol, qui était alors en Orient, traduiſit en latin cette hiſtoire que *Lucien* avait écrite en grec. Comme l'eſpagnol était ami de *Lucien*, il en obtint une petite portion des cendres du ſaint, quelques

os pleins d'une onction qui était la preuve visible de leur sainteté, surpassant les parfums nouvellement faits & les odeurs les plus agréables. Ces reliques apportées par *Oroſe* dans l'île de Minorque, y convertirent en huit jours cinq cents quarante juifs.

On fut ensuite informé par diverses visions, que des moines d'Egypte avaient des reliques de *St Etienne*, que des inconnus y avaient portées. Comme les moines n'étant pas prêtres alors, n'avaient point encore d'églises en propre, on alla prendre ce trésor pour le transporter dans une église qui était près d'Usale. Aussitôt quelques personnes virent au-dessus de l'église une étoile qui semblait venir au-devant du saint martyr. Ces reliques ne restèrent pas long-temps dans cette église; l'évêque d'Usale trouvant à propos d'en enrichir la sienne, alla les prendre & les transporta, assis sur un char, accompagné de beaucoup de peuple, qui chantait les louanges de DIEU, & d'un grand nombre de cierges & de luminaires.

Ainsi les reliques furent portées dans un lieu élevé de l'église, & placées sur un trône orné de tentures. On les mit ensuite sur un carreau ou sur un petit lit dans un lieu fermé à clef, auquel on avait laissé une petite fenêtre, afin que l'on pût y faire toucher des linges qui servaient à guérir divers maux. Un peu de poussière ramassée sur la châsse guérit tout d'un coup un paralytique. Des fleurs qu'on avait présentées au saint, appliquées sur les yeux d'un aveugle, lui rendirent la vue. Il y eut même sept ou huit morts de ressuscités.

St Augustin, (*f*) qui tâche de justifier ce culte en le distinguant de celui d'adoration qui n'est dû qu'à DIEU

(*f*) Contre *Fauste*, liv. XX, chap. IV.

ſeul, eſt obligé de convenir (*g*) qu'il connaît lui-même pluſieurs chrétiens qui adorent les ſépulcres & les images. J'en connais pluſieurs, ajoute ce ſaint, qui boivent avec les plus grands excès ſur les tombeaux, & qui donnant des feſtins aux cadavres, s'enſeveliſſent eux-mêmes ſur ceux qui ſont enſevelis.

En effet, ſortant tout fraîchement du paganiſme, & ravis de trouver dans l'Egliſe chrétienne, quoique ſous d'autres noms, des hommes déifiés, les peuples les honoraient tout comme ils avaient honoré leurs faux dieux; & ce ſerait vouloir ſe tromper groſſièrement, que de juger des idées & des pratiques de la populace par celles des évêques éclairés & des philoſophes. On ſait que les ſages, parmi les païens, feſaient les mêmes diſtinctions que nos ſaints évêques. Il faut, diſait *Hiérocles*, (*h*) reconnaître & ſervir les dieux, de ſorte que l'on ait grand ſoin de les bien diſtinguer du Dieu ſuprême, qui eſt leur auteur & leur père. Il ne faut pas non plus trop exalter leur dignité. Et enfin le culte qu'on leur rend doit ſe rapporter à leur unique créateur, que vous pouvez nommer proprement le Dieu des dieux, parce qu'il eſt le maître de tous & le plus excellent de tous. *Porphyre*, (*i*) qui, comme *St Paul*, (*k*) qualifie le DIEU ſuprême, de Dieu qui eſt au-deſſus de toutes choſes, ajoute qu'on ne doit lui ſacrifier rien de ſenſible, rien de matériel, parce qu'étant un eſprit pur, tout ce qui eſt matériel eſt impur pour lui. Il ne

(*g*) Des mœurs de l'Egliſe, chap. XXXIX.
(*h*) Sur les vers de *Pythagore*, pag. 10.
(*i*) De l'abſtinence, liv. II, art. XXXIV.
(*k*) Romains, chap. IX, v. 5.

peut être dignement honoré que par la penſée & les ſentimens d'une ame qui n'eſt ſouillée d'aucune paſſion vicieuſe.

En un mot, *St Auguſtin* (*l*) en déclarant avec naïveté qu'il n'oſe parler librement ſur pluſieurs ſemblables abus, pour ne pas donner occaſion de ſcandale à des perſonnes pieuſes ou à des brouillons, fait aſſez voir que les évêques uſaient avec les païens pour les convertir, de la même connivence que *St Grégoire* recommandait deux ſiècles après pour convertir l'Angleterre. Ce pape conſulté par le moine *Auguſtin* ſur quelques reſtes de cérémonies, moitié civiles, moitié païennes, auxquelles les Anglais, nouveaux convertis, ne voulaient pas renoncer, lui répondit : On n'ôte point à des eſprits durs toutes leurs habitudes à la fois; on n'arrive point ſur un rocher eſcarpé en y ſautant, mais en s'y traînant pas à pas.

La réponſe du même pape à *Conſtantine*, fille de l'empereur *Tibère Conſtantin* & épouſe de *Maurice*, qui lui demandait la tête de *St Paul*, pour mettre dans un temple qu'elle avait bâti à l'honneur de cet apôtre, n'eſt pas moins remarquable. *St Grégoire* (*m*) mande à cette princeſſe que les corps des ſaints brillent de tant de miracles, qu'on n'oſe même approcher de leurs tombeaux pour y prier ſans être ſaiſi de frayeur. Que ſon prédéceſſeur (*Pélage II*) ayant voulu ôter de l'argent qui était ſur le tombeau de *St Pierre*, pour le mettre à la diſtance de quatre pieds, il lui apparut des ſignes épouvantables. Que lui *Grégoire* voulant faire quelques réparations au monument de *St Paul*,

(*l*) Cité de Dieu, liv. XXII, chap. VIII.
(*m*) Lettre XXX, indict. XII, liv. III.

comme il fallait creuſer un peu avant, & celui qui avait la garde du lieu ayant eu la hardieſſe de lever des os, qui ne touchaient pas au tombeau de l'apôtre, pour les tranſporter ailleurs, il lui apparut auſſi des ſignes terribles & il mourut ſur le champ. Que ſon prédéceſſeur ayant voulu auſſi faire des réparations au tombeau de *St Laurent*, on découvrit imprudemment le cercueil où était le corps du martyr; & quoique ceux qui y travaillaient fuſſent des moines & des officiers du temple, ils moururent tous dans l'eſpace de dix jours, parce qu'ils avaient vu le corps du ſaint. Que lorſque les Romains donnent des reliques, ils ne touchent jamais aux corps ſacrés; mais ſe contentent de mettre dans une boîte quelques linges & de les en approcher. Que ces linges ont la même vertu que les reliques & font autant de miracles. Que certains grecs doutant de ce fait, le pape *Léon* ſe fit apporter des ciſeaux, & ayant coupé en leur préſence de ces linges, qu'on avait approchés des corps ſaints, il en ſortit du ſang. Qu'à Rome dans l'Occident, c'eſt un ſacrilége de toucher aux corps des ſaints; & que ſi quelqu'un l'entreprend, il peut s'aſſurer que ſon crime ne ſera pas impuni. Que c'eſt pour cela qu'il ne peut ſe perſuader que les Grecs aient la coutume de tranſporter les reliques. Que des Grecs ayant oſé déterrer la nuit des corps proche de l'égliſe de *St Paul*, dans le deſſein de les tranſporter en leur pays, ils furent auſſitôt découverts; & que c'eſt ce qui le perſuade que les reliques qui ſe tranſportent de la ſorte ſont fauſſes. Que des orientaux prétendant que les corps de *St Pierre* & de *St Paul* leur appartenaient, vinrent à Rome pour les emporter dans leur patrie; mais

qu'arrivés aux catacombes où ces corps repoſaient, lorſqu'ils voulurent les prendre, des éclairs ſoudains, des tonnerres effroyables diſperſèrent leur multitude épouvantée, & les forcèrent de renoncer à leur entrepriſe. Que ceux qui ont ſuggéré à *Conſtantine* de lui demandèr la tête de *St Paul*, n'ont eu deſſein que de lui faire perdre ſes bonnes grâces.

St Grégoire finit par ces mots : J'ai cette confiance en DIEU, que vous ne ſerez pas privée du fruit de votre bonne volonté, ni de la vertu des ſaints apôtres, que vous aimez de tout votre cœur & de tout votre eſprit; & que ſi vous n'avez pas leur préſence corporelle, vous jouirez toujours de leur protection.

Cependant l'hiſtoire eccléſiaſtique fait foi, que les tranſlations de reliques étaient également fréquentes en Occident & en Orient; bien plus, l'auteur des notes ſur cette lettre obſerve que le même *St Grégoire*, dans la ſuite, donna divers corps ſaints, & que d'autres papes en ont donné juſqu'à ſix ou ſept à un ſeul particulier.

Après cela faut-il s'étonner de la faveur qu'eurent les reliques dans l'eſprit des peuples & des rois? Les ſermens les plus ordinaires des anciens Français ſe feſaient ſur les reliques des ſaints. Ce fut ainſi que les rois *Gontran*, *Sigebert* & *Chilperic* partagèrent les Etats de *Clotaire*, & convinrent de jouir de Paris en commun. Ils en firent le ſerment ſur les reliques de *St Polyeucte*, de *St Hilaire*, & de *St Martin*. Cependant *Chilpéric* ſe jeta dans la place, & prit ſeulement la précaution d'avoir la châſſe de quantité de reliques qu'il fit porter comme une ſauve-garde à la tête de ſes troupes, dans l'eſpérance que la protection de ces nouveaux patrons

le mettrait à l'abri des peines dues à ſon parjure. Enfin le Catéchiſme du concile de Trente approuve la coutume de jurer par les reliques.

On obſerve encore que les rois de France de la première & de la ſeconde race gardaient dans leur palais un grand nombre de reliques, ſurtout la chappe & le manteau de *St Martin*, & qu'ils les feſaient porter à leur ſuite & juſque dans les armées. On envoyait les reliques du palais dans les provinces, lorſqu'il s'agiſſait de prêter ſerment de fidélité au roi, ou de conclure quelque traité.

RESURRECTION.

SECTION PREMIERE.

ON conte que les Egyptiens n'avaient bâti leurs pyramides que pour en faire des tombeaux, & que leurs corps embaumés par dedans & par dehors attendaient que leurs ames vinſſent les ranimer au bout de mille ans. Mais ſi leurs corps devaient reſſuſciter, pourquoi la première opération des parfumeurs était-elle de leur percer le crâne avec un crochet, & d'en tirer la cervelle ? L'idée de reſſuſciter ſans cervelle, fait ſoupçonner (ſi on peut uſer de ce mot) que les Egyptiens n'en avaient guère de leur vivant ; mais il faut conſidérer que la plupart des anciens croyaient que l'ame eſt dans la poitrine. Et pourquoi l'ame eſt-elle dans la poitrine plutôt qu'ailleurs ? C'eſt qu'en effet dans tous nos ſentimens un peu violens, on

éprouve vers la région du cœur une dilatation ou un reſſerrement, qui a fait penſer que c'était-là le logement de l'ame. Cette ame était quelque choſe d'aérien; c'était une figure légère qui ſe promenait où elle pouvait, juſqu'à ce qu'elle eût retrouvé ſon corps.

La croyance de la réſurrection eſt beaucoup plus ancienne que les temps hiſtoriques. *Athalide*, fils de *Mercure*, pouvait mourir & reſſuſciter à ſon gré; *Eſculape* rendit la vie à *Hippolyte; Hercule* à *Alceſte*. *Pélops* ayant été haché en morceaux par ſon père, fut reſſuſcité par les dieux. *Platon* raconte qu'*Hérès* reſſuſcita pour quinze jours ſeulement.

Les phariſiens, chez les Juifs, n'adoptèrent le dogme de la réſurrection que très-long-temps après *Platon*.

Il y a dans les Actes des apôtres un fait bien ſingulier, & bien digne d'attention. *St Jacques* & pluſieurs de ſes compagnons conſeillent à *St Paul* d'aller dans le temple de Jéruſalem, obſerver toutes les cérémonies de l'ancienne loi, tout chrétien qu'il était, *afin que tous ſachent*, diſent-ils, *que tout ce qu'on dit de vous eſt faux, & que vous continuez de garder la loi de Moïſe.* C'eſt dire bien clairement : Allez mentir, allez vous parjurer, allez renier publiquement la religion que vous enſeignez.

St Paul alla donc pendant ſept jours dans le temple; mais le ſeptième il fut reconnu. On l'accuſa d'y être venu avec des étrangers, & de l'avoir profané. Voici comment il ſe tira d'affaire.

Or Paul ſachant qu'une partie de ceux qui étaient là étaient ſaducéens, & l'autre phariſiens; il s'écria dans l'aſſemblée : Mes frères, je ſuis phariſien & fils de phariſien; c'eſt à cauſe de l'eſpérance d'une autre vie & de la réſurrection

des

des morts, que l'on veut me condamner. (*a*) Il n'avait point du tout été queſtion de la réſurrection des morts dans toute cette affaire; *Paul* ne le diſait que pour animer les phariſiens & les ſaducéens les uns contre les autres.

v. 7. *Paul ayant parlé de la ſorte, il s'émut une diſſention entre les phariſiens & les ſaducéens; & l'aſſemblée fut diviſée.*

v. 8. *Car les ſaducéens diſent qu'il n'y a ni réſurrection, ni ange, ni eſprit, au lieu que les phariſiens reconnaiſſent & l'un & l'autre* &c.

On a prétendu que *Job*, qui eſt très-ancien, connaiſſait le dogme de la réſurrection. On cite ces paroles : *Je ſais que mon rédempteur eſt vivant, & qu'un jour ſa rédemption s'élévera ſur moi, ou que je me reléverai de la pouſſière, que ma peau reviendra, que je verrai encore* DIEU *dans ma chair.*

Mais pluſieurs commentateurs entendent par ces paroles, que *Job* eſpère qu'il relévera bientôt de maladie, & qu'il ne demeurera pas toujours couché ſur la terre comme il l'était. La ſuite prouve aſſez que cette explication eſt la véritable; car il s'écrie le moment d'après à ſes faux & durs amis : *Pourquoi donc dites-vous, perſécutons-le;* ou bien, *parce que vous direz, parce que nous l'avons perſécuté.* Cela ne veut-il pas dire évidemment : Vous vous repentirez de m'avoir offenſé, quand vous me reverrez dans mon premier état de ſanté & d'opulence? Un malade qui dit, je me leverai, ne dit pas, je reſſuſciterai. Donner des ſens forcés à des paſſages clairs, c'eſt le ſûr moyen de ne jamais s'entendre, ou plutôt d'être regardé comme des gens de mauvaiſe foi par les honnêtes gens.

(*a*) Actes des apôtres, chap. XXIII, v. 6, 7, 8.

St Jérôme ne place la naiſſance de la ſecte des phariſiens que très-peu de temps avant JESUS-CHRIST. Le rabbin *Hillel* paſſe pour le fondateur de la ſecte phariſienne; & cet *Hillel* était contemporain de *Gamaliel* le maître de *St Paul*.

Pluſieurs de ces phariſiens croyaient que les Juifs ſeuls reſſuſciteraient, & que le reſte des hommes n'en valait pas la peine. D'autres ont ſoutenu qu'on ne reſſuſciterait que dans la Paleſtine, & que les corps de ceux qui auront été enterrés ailleurs, ſeront ſecrétement tranſportés auprès de Jéruſalem pour s'y rejoindre à leur ame. Mais *St Paul* écrivant aux habitans de Theſſalonique, leur a dit que *le ſecond avénement de* JESUS-CHRIST *eſt pour eux & pour lui, qu'ils en ſeront témoins.*

v. 16. *Car auſſitôt que le ſignal aura été donné par l'archange, & par le ſon de la trompette de* DIEU, *le Seigneur lui-même deſcendra du ciel, & ceux qui ſeront morts en* JESUS-CHRIST *reſſuſciteront les premiers.*

v. 17. *Puis nous autres qui ſommes vivans, & qui ſerons demeurés juſqu'alors, nous ſerons emportés avec eux dans les nuées, pour aller au-devant du Seigneur au milieu de l'air, & ainſi nous vivrons pour jamais avec le Seigneur.* (*b*)

Ce paſſage important ne prouve-t-il pas évidemment que les premiers chrétiens comptaient voir la fin du monde, comme en effet elle eſt prédite dans *St Luc*, pour le temps même que *St Luc* vivait? S'ils ne virent point cette fin du monde, ſi perſonne ne reſſuſcita pour lors, ce qui eſt différé n'eſt pas perdu.

(*b*) Epît. aux Theſſ. chap. IV.

St Auguſtin croit que les enfans, & même les enfans morts-nés, reſſuſciteront dans l'âge de la maturité. Les *Origène*, les *Jérôme*, les *Athanaſe*, les *Baſile*, n'ont pas cru que les femmes duſſent reſſuſciter avec leur ſexe.

Enfin, on a toujours diſputé ſur ce que nous avons été, ſur ce que nous ſommes, & ſur ce que nous ſerons.

SECTION II.

LE père *Mallebranche* prouve la réſurrection par les chenilles qui deviennent papillons. Cette preuve, comme on voit, eſt auſſi légère que les ailes des inſectes dont il l'emprunte. Des penſeurs qui calculent, font des objections arithmétiques contre cette vérité ſi bien prouvée. Ils diſent que les hommes & les autres animaux ſont réellement nourris, & reçoivent leur croiſſance de la ſubſtance de leurs prédéceſſeurs. Le corps d'un homme réduit en pouſſière, répandu dans l'air & retombant ſur la ſurface de la terre, devient légume ou froment. Ainſi *Caïn* mangea une partie d'*Adam; Enoch* ſe nourrit de *Caïn; Irad* d'*Enoch; Maviael* de *Irad; Mathuſalem* de *Maviael;* & il ſe trouve qu'il n'y a aucun de nous qui n'ait avalé une petite portion de notre premier père. C'eſt pourquoi on a dit que nous étions tous anthropophages. Rien n'eſt plus ſenſible après une bataille; non-ſeulement nous tuons nos frères; mais au bout de deux ou trois ans, nous les avons tous mangés quand on a fait les moiſſons ſur le champ de bataille; nous ſerons auſſi mangés ſans difficulté à notre tour. Or, quand il

faudra reſſuſciter, comment rendrons-nous à chacun le corps qui lui appartenait ſans perdre du nôtre?

Voilà ce que diſent ceux qui ſe défient de la réſurrection; mais les reſſuſciteurs leur ont répondu très-pertinemment.

Un rabbin nommé *Samaï* démontre la réſurrection par ce paſſage de l'Exode : *J'ai apparu à Abraham, à Iſaac, & à Jacob; & je leur ai promis avec ſerment de leur donner la terre de Canaan.* Or, DIEU, malgré ſon ſerment, dit ce grand rabbin, ne leur donna point cette terre; donc ils reſſuſciteront pour en jouir, afin que le ſerment ſoit accompli.

Le profond philoſophe dom *Calmet* trouve dans les vampires une preuve bien plus concluante. Il a vu de ces vampires qui ſortaient des cimetières pour aller ſucer le ſang des gens endormis; il eſt clair qu'ils ne pouvaient ſucer le ſang des vivans s'ils étaient encore morts; donc ils étaient reſſuſcités : cela eſt péremptoire.

Une choſe encore certaine, c'eſt que tous les morts, au jour du jugement, marcheront ſous la terre comme des taupes, à ce que dit le Talmud, pour aller comparaître dans la vallée de Joſaphat, qui eſt entre la ville de Jéruſalem & le mont des Oliviers. On ſera fort preſſé dans cette vallée; mais il n'y a qu'à réduire les corps proportionnellement, comme les diables de *Milton* dans la ſalle du Pandémonium.

Cette réſurrection ſe fera au ſon de la trompette, à ce que dit *St Paul.* Il faudra néceſſairement qu'il y ait pluſieurs trompettes, car le tonnerre lui-même ne s'entend guère plus de trois ou quatre lieues à la ronde. On demande combien il y aura de trompettes?

les théologiens n'ont pas encore fait ce calcul; mais ils le feront.

Les Juifs disent que la reine *Cléopâtre*, qui sans doute croyait la résurrection comme toutes les dames de ces temps-là, demanda à un pharisien si on ressusciterait tout nu. Le docteur lui répondit qu'on serait très-bien habillé, par la raison que le blé qu'on sème étant mort en terre, ressuscite en épi avec une robe & des barbes. Ce rabbin était un théologien excellent. Il raisonnait comme dom *Calmet*.

SECTION III.

De la résurrection des anciens.

ON a prétendu que le dogme de la résurrection était fort en vogue chez les Egyptiens, & que ce fût l'origine de leurs embaumemens & de leurs pyramides. Et moi-même je l'ai cru autrefois. Les uns disaient qu'on ressusciterait au bout de mille ans, d'autres voulaient que ce fût après trois mille. Cette différence dans leurs opinions théologiques, semble prouver qu'ils n'étaient pas bien surs de leur fait.

D'ailleurs nous ne voyons aucun homme ressuscité dans l'histoire d'Egypte, mais nous en avons quelques-uns chez les Grecs. C'est donc aux Grecs qu'il faut s'informer de cette invention de ressusciter.

Mais les Grecs brûlaient souvent les corps, & les Egyptiens les embaumaient, afin que quand l'ame qui était une petite figure aérienne reviendrait dans son ancienne demeure, elle la trouvât toute prête.

Cela eût été bon ſi elle eût retrouvé ſes organes ; mais l'embaumeur commençait par ôter la cervelle & vider les entrailles. Comment les hommes auraient-ils pu reſſuſciter ſans inteſtins & ſans la partie médullaire par où l'on penſe ? où reprendre ſon ſang, ſa lymphe & ſes autres humeurs ?

Vous me direz qu'il était encore plus difficile de reſſuſciter chez les Grecs quand il ne reſtait de vous qu'une livre de cendres tout au plus, & encore mêlée avec la cendre du bois, des aromates & des étoffes.

Votre objection eſt forte, & je tiens comme vous la réſurrection pour une choſe fort extraordinaire ; mais cela n'empêche pas qu'*Athalide* fils de *Mercure* ne mourût & ne reſſuſcitât pluſieurs fois. Les dieux reſſuſcitèrent *Pélops* quoiqu'il eût été mis en ragoût, & que *Cérès* en eût déjà mangé une épaule. Vous ſavez qu'*Eſculape* avait rendu la vie à *Hippolyte ;* c'était un fait avéré dont les plus incrédules ne doutaient pas : le nom de *Virbius* donné à *Hippolyte* était une preuve convaincante. *Hercule* avait reſſuſcité *Alceſte* & *Pirithoüs*. *Hérès*, chez *Platon*, ne reſſuſcita à la vérité que pour quinze jours ; mais c'était toujours une réſurrection, & le temps ne fait rien à l'affaire.

Pluſieurs graves ſcoliaſtes voient évidemment le purgatoire & la réſurrection dans *Virgile*. Pour le purgatoire, je ſuis obligé d'avouer qu'il y eſt expreſſément au ſixième chant. Cela pourra déplaire aux proteſtans, mais je ne ſais qu'y faire.

Non tamen omne malum miſeris, nec funditus omnes
Corpora excedunt peſtes &c.

Les cœurs les plus parfaits, les ames les plus pures
Sont aux regards des dieux tout chargés de ſouillures;
Il faut en arracher juſqu'au ſeul ſouvenir.
Nul ne fut innocent : il faut tous nous punir.
Chaque ame a ſon démon ; chaque vice a ſa peine ;
Et dix ſiècles entiers nous ſuffiſent à peine
Pour nous former un cœur qui ſoit digne des dieux &c.

Voilà mille ans de purgatoire bien nettement exprimés, ſans même que vos parens puſſent obtenir des prêtres de ce temple-là une indulgence qui abrégeât votre ſouffrance pour de l'argent comptant. Les anciens étaient beaucoup plus ſévères & moins ſimoniaques que nous, eux qui d'ailleurs imputaient à leurs dieux tant de ſottiſes. Que voulez-vous! toute leur théologie était pétrie de contradictions, comme les malins diſent qu'eſt la nôtre.

Le purgatoire achevé, ces ames allaient boire de l'eau du Léthé, & demandaient inſtamment à rentrer dans de nouveaux corps, & à revoir la lumière du jour. Mais eſt-ce là une réſurrection? point du tout, c'eſt prendre un corps entièrement nouveau, ce n'eſt point reprendre le ſien; c'eſt une métempſycoſe qui n'a nul rapport à la manière dont nous autres reſſuſcitons.

Les ames des anciens feſaient un très-mauvais marché, je l'avoue, en revenant au monde ; car qu'eſt-ce que revenir ſur la terre pendant ſoixante & dix ans tout au plus, & ſouffrir encore tout ce que vous ſavez qu'on ſouffre dans ſoixante & dix ans de vie, pour aller enſuite paſſer mille ans encore à recevoir la diſcipline? il n'y a point d'ame à mon gré qui

ne ſe laſſât de cette éternelle viciſſitude d'une vie ſi courte & d'une ſi longue pénitence.

SECTION IV.

De la réſurrection des modernes.

NOTRE réſurrection eſt toute différente. Chaque homme reprendra préciſément le même corps qu'il avait eu ; & tous ces corps ſeront brûlés dans toute l'éternité, excepté un ſur cent mille tout au plus. C'eſt bien pis qu'un purgatoire de dix ſiècles pour revivre ici-bas quelques années.

Quand viendra le grand jour de cette réſurrection générale? on ne le ſait pas poſitivement; & les doctes ſont fort partagés. Ils ne ſavent pas non plus comment chacun retrouvera ſes membres. Ils font ſur cela beaucoup de difficultés.

1°. Notre corps, diſent-ils, eſt pendant la vie dans un changement continuel ; nous n'avons rien à cinquante ans du corps où était logée notre ame à vingt.

2°. Un ſoldat breton va en Canada ; il ſe trouve que par un haſard aſſez commun il manque de nourriture : il eſt forcé de manger d'un iroquois qu'il a tué la veille. Cet iroquois s'était nourri de jéſuites pendant deux ou trois mois ; une grande partie de ſon corps était devenue jéſuite. Voilà le corps de ce ſoldat compoſé d'iroquois, de jéſuites & de tout ce qu'il a mangé auparavant. Comment chacun reprendra-t-il préciſément ce qui lui appartient? & que lui appartient-il en propre?

3°. Un enfant meurt dans le ventre de ſa mère, juſte au moment qu'il vient de recevoir une ame ; reſſuſcitera-t-il fœtus, ou garçon, ou homme fait ? Si fœtus, à quoi bon ? ſi garçon ou homme, d'où lui viendra ſa ſubſtance ?

4°. L'ame arrive dans un autre fœtus avant qu'il ſoit décidé garçon ou fille ; reſſuſcitera-t-il fille, garçon, ou fœtus ?

5°. Pour reſſuſciter, pour être la même perſonne que vous étiez, il faut que vous ayez la mémoire bien fraîche & bien préſente ; c'eſt la mémoire qui fait votre identité. Si vous avez perdu la mémoire, comment ſerez-vous le même homme ?

6°. Il n'y a qu'un certain nombre de particules terreſtres qui puiſſent conſtituer un animal. Sable, pierre, minéral, métal, n'y ſervent de rien. Toute terre n'y eſt pas propre ; il n'y a que les terrains favorables à la végétation qui le ſoient au genre animal. Quand au bout de pluſieurs ſiècles il faudra que tout le monde reſſuſcite, où trouver la terre propre à former tous ces corps ?

7°. Je ſuppoſe une île dont la partie végétale puiſſe fournir à la fois à mille hommes, & à cinq ou ſix mille animaux pour la nourriture & le ſervice de ces mille hommes ; au bout de cent mille générations, nous aurons un milliar d'hommes à reſſuſciter. La matière manque évidemment.

Materiæque opus eſt ut creſcant poſtera ſæcla.

8°. Enfin quand on a prouvé ou cru prouver qu'il faut un miracle auſſi grand que le déluge univerſel ou les dix plaies d'Egypte pour opérer la réſurrection

du genre-humain dans la vallée de Josaphat, on demande ce que sont devenues toutes les ames de ces corps en attendant le moment de rentrer dans leur étui?

On pourrait faire cinquante questions un peu épineuses, mais les docteurs répondent aisément à tout cela.

RIME.

LA rime n'aurait-elle pas été inventée pour aider la mémoire, & pour régler en même temps le chant & la danse? le retour des mêmes sons servait à faire souvenir promptement des mots intermédiaires entre les deux rimes. Ces rimes avertissaient à la fois le chanteur & le danseur; elles indiquaient la mesure. Ainsi les vers furent dans tous les pays le langage des dieux.

On peut donc mettre au rang des opinions probables, c'est-à-dire incertaines, que la rime fut d'abord une cérémonie religieuse; car après tout, il se pourrait qu'on eût fait des vers & des chansons pour sa maîtresse avant d'en faire pour ses dieux; & les amans emportés vous diront que cela revient au même.

Un rabbin qui me montrait l'hébreu, lequel je n'ai jamais pu apprendre, me citait un jour plusieurs psaumes rimés que nous avions, disait-il, traduits pitoyablement. Je me souviens de deux vers que voici:

(*a*) *Hibbitu clarè vena haru*
Uph nehem al jech pharu.

(*a*) Psaume XXXIII, v. 5.

Si on le regarde on en eſt illuminé
Et leurs faces ne ſont point confuſes.

Il n'y a guère de rime plus riche que celle de ces deux vers; cela poſé, je raiſonne ainſi.

Les Juifs qui parlaient un jargon moitié phénicien, moitié ſyriaque, rimaient; donc les grandes nations dans leſquelles ils étaient enclavés devaient rimer auſſi. Il eſt à croire que les Juifs, qui, comme nous l'avons dit ſi ſouvent, prirent tout de leurs voiſins, en prirent auſſi la rime.

Tous les Orientaux riment; ils ſont fidelles à leurs uſages; ils s'habillent comme ils s'habillaient il y a cinq ou ſix mille ans. Donc il eſt à croire qu'ils riment depuis ce temps-là.

Quelques doctes prétendent que les Grecs commencèrent par rimer, ſoit pour leurs dieux, ſoit pour leurs héros, ſoit pour leurs amies; mais qu'enſuite ayant mieux ſenti l'harmonie de leur langue, ayant mieux connu la proſodie, ayant raffiné ſur la mélodie, ils firent ces beaux vers non-rimés, que les Latins imitèrent & ſurpaſſèrent bien ſouvent.

Pour nous autres deſcendans des Goths, des Vandales, des Huns, des Welches, des Francs, des Bourguignons; nous barbares, qui ne pouvons avoir la mélodie grecque & latine, nous ſommes obligés de rimer. Les vers blancs chez tous les peuples modernes ne ſont que de la proſe ſans aucune meſure; elle n'eſt diſtinguée de la proſe ordinaire, que par un certain nombre de ſyllabes égales & monotones, qu'on eſt convenu d'appeler *vers*.

Nous avons dit ailleurs, que ceux qui avaient écrit en vers blancs ne l'avaient fait que parce qu'ils ne savaient pas rimer ; les vers blancs sont nés de l'impuissance de vaincre la difficulté, & de l'envie d'avoir plutôt fait.

Nous avons remarqué que l'*Arioste* a fait quarante-huit mille rimes de suite dans son Orlando, sans ennuyer personne. Nous avons observé combien la poësie française en vers rimés entraîne d'obstacles avec elle, & que le plaisir naissait de ces obstacles même. Nous avons toujours été persuadés qu'il fallait rimer pour les oreilles, non pour les yeux ; & nous avons exposé nos opinions sans suffisance, attendu notre insuffisance.

Mais toute notre modération nous abandonne aux funestes nouvelles qu'on nous mande de Paris au mont Krapac. Nous apprenons qu'il s'élève une petite secte de barbares qui veut qu'on ne fasse désormais des tragédies qu'en prose. Ce dernier coup manquait à nos douleurs : c'est l'abomination de la désolation dans le temple des Muses. Nous concevons bien que *Corneille* ayant mis l'Imitation de JESUS-CHRIST en vers, quelque mauvais plaisant aurait pu menacer le public de faire jouer une tragédie en prose par *Floridor* & *Mondori ;* mais ce projet ayant été exécuté sérieusement par l'abbé d'*Aubignac*, on sait quel succès il eut. On sait dans quel discrédit tomba la prose de l'Oedipe de *la Motte-Houdart ;* il fut presque aussi grand que celui de son Oedipe en vers. Quel malheureux visigoth peut oser, après *Cinna* & *Andromaque*, bannir les vers du théâtre ? C'est donc à cet excès d'opprobre que nous sommes parvenus après le grand

ſiècle! Ah! barbares, allez donc voir jouer cette tragédie en redingote à Faxhall, après quoi venez-y manger du roſt-bif de mouton & boire de la bière forte.

Qu'auraient dit *Racine* & *Boileau* ſi on leur avait annoncé cette terrible nouvelle? *Bone Deus!* de quelle hauteur ſommes-nous tombés, & dans quel bourbier ſommes-nous!

Il eſt vrai que la rime ajoute un mortel ennui aux vers médiocres. Le poëte alors eſt un mauvais mécanicien, qui fait entendre le bruit choquant de ſes poulies & de ſes cordes: ſes lecteurs éprouvent la même fatigue qu'il a reſſentie en rimant; ſes vers ne ſont qu'un vain tintement de ſyllabes faſtidieuſes. Mais s'il penſe heureuſement, & s'il rime de même, il éprouve & il donne un grand plaiſir, qui n'eſt goûté que par les ames ſenſibles & par les oreilles harmonieuſes.

RIRE.

Que le rire ſoit le ſigne de la joie comme les pleurs ſont le ſymptôme de la douleur, quiconque a ri n'en doute pas. Ceux qui cherchent des cauſes métaphyſiques au rire ne ſont pas gais: ceux qui ſavent pourquoi cette eſpèce de joie qui excite le ris, retire vers les oreilles le muſcle zigomatique, l'un des treize muſcles de la bouche, ſont bien ſavans. Les animaux ont ce muſcle comme nous; mais ils ne rient point de joie, comme ils ne répandent point de pleurs de triſteſſe. Le cerf peut laiſſer couler une humeur de ſes yeux quand il eſt aux abois, le chien auſſi quand

on le diſſéque vivant ; mais ils ne pleurent point leurs maîtreſſes, leurs amis comme nous ; ils n'éclatent point de rire comme nous à la vue d'un objet comique : l'homme eſt le ſeul animal qui pleure & qui rie.

Comme nous ne pleurons que de ce qui nous afflige, nous ne rions que de ce qui nous égaie : les raiſonneurs ont prétendu que le rire naît de l'orgueil, qu'on ſe croit ſupérieur à celui dont on rit. Il eſt vrai que l'homme, qui eſt un animal riſible, eſt auſſi un animal orgueilleux ; mais la fierté ne fait pas rire ; un enfant qui rit de tout ſon cœur ne s'abandonne point à ce plaiſir, parce qu'il ſe met au deſſus de ceux qui le font rire ; s'il rit quand on le chatouille, ce n'eſt pas aſſurément parce qu'il eſt ſujet au péché mortel de l'orgueil. J'avais onze ans quand je lus tout ſeul, pour la première fois, l'Amphitrion de *Molière ;* je ris au point de tomber à la renverſe ; était-ce par fierté ? On n'eſt point fier quand on eſt ſeul. Etait-ce par fierté que le maître de l'âne d'or ſe mit tant à rire quand il vit ſon âne manger ſon ſouper ? Quiconque rit éprouve une joie gaie dans ce moment-là, ſans avoir un autre ſentiment.

Toute joie ne fait pas rire, les grands plaiſirs ſont très-ſérieux ; les plaiſirs de l'amour, de l'ambition, de l'avarice n'ont jamais fait rire perſonne.

Le rire va quelquefois juſqu'aux convulſions : on dit même que quelques perſonnes ſont mortes de rire ; j'ai peine à le croire, & ſurement il en eſt davantage qui ſont mortes de chagrin.

Les vapeurs violentes qui excitent tantôt les larmes, tantôt les ſymptômes du rire, tirent à la vérité les muſcles de la bouche ; mais ce n'eſt point un ris

véritable, c'eſt une convulſion, c'eſt un tourment. Les larmes peuvent alors être vraies, parce qu'on ſouffre; mais le rire ne l'eſt pas; il faut lui donner un autre nom, auſſi l'appelle-t-on rire *ſardonien*.

Le ris malin, le *perfidum ridens*, eſt autre choſe; c'eſt la joie de l'humiliation d'autrui : on pourſuit par des éclats moqueurs, par le *cachinnum*, (terme qui nous manque) celui qui nous a promis des merveilles & qui ne fait que des ſottiſes : c'eſt huer plutôt que rire. Notre orgueil alors ſe moque de l'orgueil de celui qui s'en eſt fait accroire. On hue notre ami *Fréron* dans l'Ecoſſaiſe plus encore qu'on n'en rit : j'aime toujours à parler de l'ami *Fréron;* cela me fait rire.

ROCHESTER ET WALLER.

TOUT le monde connaît la réputation du comte de *Rocheſter*. M. de *St Evremont* en a beaucoup parlé, mais il ne nous a fait connaître du fameux *Rocheſter* que l'homme de plaiſir, l'homme à bonnes fortunes. Je voudrais faire connaître en lui l'homme de génie & le grand poëte. Entr'autres ouvrages qui brillaient de cette imagination ardente qui n'appartenait qu'à lui, il a fait quelques ſatires ſur les mêmes ſujets que notre célébre *Deſpréaux* avait choiſis. Je ne ſais rien de plus utile pour ſe perfectionner le goût, que la comparaiſon des grands génies qui ſe ſont exercés ſur les mêmes matières. Voici comme *Deſpréaux* parle contre la raiſon humaine dans ſa ſatire ſur l'homme :

Cependant à le voir, plein de vapeurs légères,
Soi-même ſe bercer de ſes propres chimères,

Lui ſeul de la nature eſt la baſe & l'appui,
Et le dixième ciel ne tourne que pour lui.
De tous les animaux il eſt ici le maître ;
Qui pourrait le nier ? pourſuis-tu. Moi peut-être.
Ce maître prétendu qui leur donne des lois,
Ce roi des animaux, combien a-t-il de rois ?

Voici à peu près comme s'exprime le comte de *Rocheſter* dans ſa ſatire ſur l'homme ; mais il faut que le lecteur ſe reſſouvienne toujours que ce ſont ici des traductions libres de poëtes anglais, & que la gêne de notre verſification, & les bienſéances délicates de notre langue ne peuvent donner l'équivalent de la licence impétueuſe du ſtyle anglais.

Cet eſprit que je hais, cet eſprit plein d'erreur,
Ce n'eſt pas ma raiſon, c'eſt la tienne, docteur ;
C'eſt la raiſon frivole, inquiète, orgueilleuſe,
Des ſages animaux rivale dédaigneuſe,
Qui croit entr'eux & l'ange occuper le milieu,
Et penſe être ici-bas l'image de ſon Dieu.
Vil atome imparfait, qui croit, doute, diſpute,
Rampe, s'élève, tombe, & nie encor ſa chute,
Qui nous dit je ſuis libre en nous montrant ſes fers,
Et dont l'œil trouble & faux croit percer l'univers.
Allez, révérends fous, bienheureux fanatiques,
Compilez bien l'amas de vos riens ſcolaſtiques
Pères de viſions, & d'énigmes ſacrés,
Auteurs du labyrinthe où vous vous égarez,
Allez obſcurément éclaircir vos myſtères,
Et courez dans l'école adorer vos chimères.
Il eſt d'autres erreurs, il eſt de ces dévots
Condamnés par eux-même à l'ennui du repos.

Ce

Ce myſtique encloître, fier de ſon indolence,
Tranquille au ſein de DIEU, qu'y peut-il faire? Il penſe.
Non, tu ne penſes point, tu végètes, tu dors;
Inutile à la terre, & mis au rang des morts,
Ton eſprit énervé croupit dans la molleſſe.
Réveille-toi, ſois homme; & ſors de ton ivreſſe.
L'homme eſt né pour agir, & tu prétends penſer!

Que ces idées ſoient vraies ou fauſſes, il eſt toujours certain qu'elles ſont exprimées avec une énergie qui fait le poëte. Je me garderai bien d'examiner la choſe en philoſophe, & de quitter ici le pinceau pour le compas; mon unique but eſt de faire connaître le génie des poëtes anglais.

On a beaucoup entendu parler du célèbre *Waller* en France; *la Fontaine*, *St Evremont*, & *Bayle*, ont fait ſon éloge: mais on ne connaît de lui que ſon nom. Il eut à peu près à Londres la même réputation que *Voiture* eut à Paris, & je crois qu'il la méritait mieux. *Voiture* vint dans un temps où l'on ſortait de la barbarie, & où l'on était encore dans l'ignorance. On voulait avoir de l'eſprit, & on n'en avait point encore. On cherchait des tours au lieu de penſees; les faux-brillans ſe trouvent plus aiſément que les pierres précieuſes. *Voiture*, né avec un génie frivole & facile, fut le premier qui brilla dans cette aurore de la littérature françaiſe. S'il était venu après les grands hommes qui ont illuſtré le ſiècle de *Louis XIV*, il aurait été obligé d'avoir plus que de l'eſprit. C'en était aſſez pour l'*hôtel de Rambouillet*, & non pour la poſtérité. *Deſpréaux* le loue, mais c'eſt dans ſes premières ſatires; c'eſt dans le temps que le goût de

Deſpréaux n'était pas encore formé : il était jeune, & dans l'âge où l'on juge des hommes par la réputation, & non point par eux-mêmes. D'ailleurs, *Deſpréaux* était ſouvent bien injuſte dans ſes louanges & dans ſes cenſures. Il louait *Ségrais* que perſonne ne lit ; il inſultait *Quinault* que tout le monde ſait par cœur ; & il ne dit rien de *la Fontaine*.

Waller, meilleur que *Voiture*, n'était pas encore parfait. Ses ouvrages galans reſpirent la grâce ; mais la négligence les fait languir, & ſouvent les penſées fauſſes les défigurent. Les Anglais n'étaient pas encore parvenus de ſon temps à écrire avec correction. Ses ouvrages ſérieux ſont pleins d'une vigueur qu'on n'attendrait pas de la molleſſe de ſes autres pièces. Il a fait un éloge funèbre de *Cromwell* qui, avec ſes défauts, paſſe pour un chef-d'œuvre. Pour entendre cet ouvrage, il faut ſavoir que *Cromwell* mourut le jour d'une tempête extraordinaire. La pièce commence ainſi :

Il n'eſt plus, c'en eſt fait, ſoumettons-nous au ſort.
Le ciel a ſignalé ce jour par des tempêtes,
Et la voix du tonnerre éclatant ſur nos têtes,
Vient d'annoncer ſa mort.
Par ſes derniers ſoupirs il ébranle cette île,
Cette île que ſon bras fit trembler tant de fois,
Quand dans le cours de ſes exploits
Il briſait la tête des rois,
Et ſoumettait un peuple, à ſon joug ſeul docile.
Mer, tu t'en es troublée ; ô mer ! tes flots émus
Semblent dire en grondant aux plus lointains rivages,

Que l'effroi de la terre & ton maître n'eſt plus.
Tel au ciel autrefois s'envola Romulus;
Tel il quitta la terre au milieu des orages;
Tel d'un peuple guerrier il reçut les hommages;
Obéi dans ſa vie, à ſa mort adoré,
Son palais fut un temple &c.

C'eſt à propos de cet éloge de *Cromwell* que *Waller* fit au roi *Charles II* cette réponſe qu'on trouve dans le dictionnaire de *Bayle*. Le roi à qui *Waller* venait, ſelon l'uſage des rois & des poëtes, de préſenter une pièce farcie de louanges, lui reprocha qu'il avait fait mieux pour *Cromwell*. *Waller* répondit : *Sire, nous autres poëtes, nous réuſſiſſons mieux dans les fictions que dans les vérités*. Cette réponſe n'était pas ſi ſincère que celle de l'ambaſſadeur hollandais qui, lorſque le même roi ſe plaignait que l'on avait moins d'égards pour lui que pour *Cromwell*, répondit : *Ah! Sire, ce Cromwell était tout autre choſe*. Il y a des courtiſans même en Angleterre, & *Waller* l'était ; mais je ne conſidère les gens après leur mort que par leurs ouvrages ; tout le reſte eſt anéanti pour moi. Je remarque ſeulement que *Waller*, né à la cour avec ſoixante mille livres de rente, n'eut jamais ni le ſot orgueil ni la nonchalance d'abandonner ſon talent. Les comtes de *Dorſet* & de *Roſcomon*, les deux ducs de *Buckingham*, milord *Hallifax*, & tant d'autres n'ont pas cru déroger en devenant de très-grands poëtes & d'illuſtres écrivains. Leurs ouvrages leur ſont plus d'honneur que leurs noms. Ils ont cultivé les lettres comme s'ils en euſſent attendu leur fortune. Ils ont de plus rendu les arts reſpectables aux yeux du peuple,

qui en tout a besoin d'être mené par les grands, & qui pourtant se règle moins sur eux en Angleterre qu'en aucun lieu du monde.

ROI.

Roi, *basileus*, *tyrannos*, *rex*, *dux*, *imperator*, *melch*, *baal*, *bel*, *pharao*, *éli*, *shadai*, *adoni*, *shak*, *sophi*, *padisha*, *bogdan*, *chazan*, *kan*, *krall*, *king*, *kong*, *kœnig* &c. &c. toutes expressions qui semblent signifier la même chose, & qui expriment des idées toutes différentes.

Dans la Grèce, ni *basileus*, ni *tyrannos*, ne donna jamais l'idée du pouvoir absolu. Saisit ce pouvoir qui put; mais ce n'est que malgré soi qu'on le laissa prendre.

Il est clair que chez les Romains les rois ne furent point despotiques. Le dernier *Tarquin* mérita d'être chassé & le fut. Nous n'avons aucune preuve que les petits chefs de l'Italie aient jamais pu faire à leur gré présent d'un lacet au premier homme de l'Etat, comme fait aujourd'hui un turc imbécille dans son sérail, & comme de vils esclaves barbares beaucoup plus imbécilles le souffrent sans murmurer.

Nous ne voyons pas un roi au-delà des Alpes & vers le Nord, dans les temps où nous commençons à connaître cette vaste partie du monde. Les Cimbres qui marchèrent vers l'Italie, & qui furent exterminés par *Marius*, étaient des loups affamés qui sortaient de leurs forêts avec leurs louves & leurs louvetaux. Mais de tête couronnée chez ces animaux; d'ordres intimés de la part d'un secrétaire d'Etat, d'un grand-

boutillier, d'un logothète; d'impôts, de taxes arbitraires, de commis aux portes, d'édits burſaux, on n'en avait pas plus de notion que de vêpres & de l'opéra.

Il faut que l'or & l'argent monnayé & même non-monnayé, ſoit une recette infaillible pour mettre celui qui n'en a pas dans la dépendance abſolue de celui qui a trouvé le ſecret d'en amaſſer. C'eſt avec cela ſeul qu'il eut des poſtillons & des grands-officiers de la couronne, des gardes, des cuiſiniers, des filles, des femmes, des geoliers, des aumôniers, des pages, & des ſoldats.

Il eût été fort difficile de ſe faire obéir ponctuellement ſi on n'avait eu à donner que des moutons & des pourpoints. Auſſi il eſt très-vraiſemblable qu'après toutes les révolutions qu'éprouva notre globe, ce fut l'art de fondre les métaux qui fit les rois, comme ce ſont aujourd'hui les canons qui les maintiennent.

Céſar avait bien raiſon de dire qu'avec de l'or on a des hommes, & qu'avec des hommes on a de l'or. Voilà tout le ſecret.

Ce ſecret avait été connu dès long-temps en Aſie & en Egypte. Les princes & les prêtres partagèrent autant qu'ils le purent.

Le prince diſait au prêtre : Tiens, voilà de l'or; mais il faut que tu affermiſſes mon pouvoir, & que tu prophétiſes en ma faveur; je ſerai oint, tu ſeras oint. Rends des oracles, fais des miracles, tu ſeras bien payé, pourvu que je ſois toujours le maître. Le prêtre ſe feſait donner terres & monnaie, & il prophétiſait pour lui-même, rendait des oracles pour

lui-même, chaſſait le ſouverain très-ſouvent & ſe mettait à ſa place. Ainſi les choen ou chotim d'Egypte, les mag de Perſe, les Chaldéens devers Babylone, les chazin de Syrie, (ſi je me trompe de nom il n'importe guère) tous ces gens-là voulaient dominer. Il y eut des guerres fréquentes entre le trône & l'autel en tout pays, juſque chez la miſérable nation juive.

Nous le ſavons bien depuis douze cents ans, nous autres habitans de la zône tempérée d'Europe. Nos eſprits ne tiennent pas trop de cette température; nous ſavons ce qu'il nous en a coûté. Et l'or & l'argent ſont tellement le mobile de tout, que pluſieurs de nos rois d'Europe envoient encore aujourd'hui de l'or & de l'argent à Rome, où des prêtres le partagent dès qu'il eſt arrivé.

Lorſque dans cet éternel conflit de juriſdiction, les chefs des nations ont été puiſſans, chacun d'eux a manifeſté ſa prééminence à ſa mode. C'était un crime, dit-on, de cracher en préſence du roi des Mèdes. Il faut frapper la terre de ſon front neuf fois devant le roi de la Chine. Un roi d'Angleterre imagina de ne jamais boire un verre de bière ſi on ne le lui préſentait à genoux. Un autre ſe fait baiſer ſon pied droit. Les cérémonies diffèrent; mais tous en tout temps ont voulu avoir l'argent des peuples. Il y a des pays où l'on fait au krall, au chazan, une penſion comme en Pologne, en Suède, dans la Grande-Bretagne. Ailleurs, un morceau de papier ſuffit pour que le bogdan ait tout l'argent qu'il déſire.

Et puis, écrivez ſur le droit des gens, ſur la théorie de l'impôt, ſur le tarif, ſur le *foderum manſionaticum*

viaticum; faites de beaux calculs sur la taille proportionnelle ; prouvez par de profonds raisonnemens cette maxime si neuve que le berger doit tondre ses moutons & non pas les écorcher.

Quelles sont les limites de la prérogative des rois & de la liberté des peuples? Je vous conseille d'aller examiner cette question dans l'hôtel-de-ville d'Amsterdam à tête reposée.

ROME. (COUR DE ROME.)

L'EVEQUE de Rome, avant *Constantin*, n'était aux yeux des magistrats romains, ignorans de notre sainte religion, que le chef d'une faction secrète, souvent toléré par le gouvernement, & quelquefois puni du dernier supplice. Les noms des premiers disciples nés juifs, & de leurs successeurs, qui gouvernèrent le petit troupeau caché dans la grande ville de Rome, furent absolument ignorés de tous les écrivains latins. On sait assez que tout changea, & comment tout changea sous *Constantin.*

L'évêque de Rome protégé & enrichi, fut toujours sujet des empereurs, ainsi que l'évêque de Constantinople, de Nicomédie, & tous les autres évêques, sans prétendre à la moindre ombre d'autorité souveraine. La fatalité, qui dirige toutes les affaires de ce monde, établit enfin la puissance de la cour ecclésiastique romaine, par les mains des barbares qui détruisirent l'empire.

L'ancienne religion, sous laquelle les Romains avaient été victorieux pendant tant de siècles, subsistait

encore dans les cœurs malgré la perſécution, quand *Alaric* vint aſſiéger Rome l'an 408 de notre ère vulgaire; & le pape *Innocent I* n'empêcha pas qu'on ne ſacrifiât aux dieux dans le Capitole & dans les autres temples, pour obtenir contre les Goths le ſecours du ciel. Mais ce pape *Innocent* fut du nombre des députés vers *Alaric*, ſi on en croit *Zozime* & *Oroſe*. Cela prouve que le pape était déjà un perſonnage conſidérable.

Lorſqu'*Attila* vint ravager l'Italie en 452, par le même droit que les Romains avaient exercé ſur tant de peuples, par le droit de *Clovis*, & des Goths, & des Vandales, & des Hérules, l'empereur envoya le pape *Léon I*, aſſiſté de deux perſonnages conſulaires, pour négocier avec *Attila*. Je ne doute pas que *St Léon* ne fût accompagné d'un ange armé d'une épée flamboyante qui fit trembler le roi des Huns, quoiqu'il ne crût pas aux anges, & qu'une épée ne lui fit pas peur. Ce miracle eſt très-bien peint dans le Vatican; & vous ſentez bien qu'on ne l'eût jamais peint s'il n'avait été vrai. Tout ce qui me fâche, c'eſt que cet ange laiſſa prendre & ſaccager Aquilée & toute l'Illyrie, & qu'il n'empêcha pas enſuite *Genſeric* de piller Rome pendant quatorze jours: ce n'était pas apparemment l'ange exterminateur.

Sous les exarques, le crédit des papes augmenta; mais ils n'eurent encore nulle ombre de puiſſance civile. L'évêque romain élu par le peuple demandait, ſelon le protocole du *Diarium romanum*, la protection de l'évêque de Ravenne auprès de l'exarque, qui accordait ou refuſait la confirmation à l'élu.

L'exarchat ayant été détruit par les Lombards, les rois lombards voulurent ſe rendre maîtres auſſi de la ville de Rome; rien n'eſt plus naturel.

Pepin, l'uſurpateur de la France, ne ſouffrit pas que les Lombards uſurpaſſent cette capitale & fuſſent trop puiſſans; rien n'eſt plus naturel encore.

On prétend que *Pepin* & ſon fils *Charlemagne* donnèrent aux évêques romains pluſieurs terres de l'exarchat, que l'on nomma *les juſtices de St Pierre.* Telle eſt la première origine de leur puiſſance temporelle. Il paraît que dès ce temps-là, ces évêques ſongeaient à ſe procurer quelque choſe de plus conſidérable que ces juſtices.

Nous avons une lettre du pape *Adrien I* à *Charlemagne*, dans laquelle il dit : *La libéralité pieuſe de Conſtantin le grand, empereur de ſainte mémoire, éleva & exalta, du temps du bienheureux pontife romain Silveſtre, la ſainte Egliſe romaine, & lui conféra ſa puiſſance dans cette partie de l'Italie.*

On voit que dès-lors on commençait à vouloir faire croire la donation de *Conſtantin*, qui fut depuis regardée pendant cinq cents ans, non pas abſolument comme un article de foi, mais comme une vérité inconteſtable. Ce fut à la fois un crime de lèſe-majeſté & un péché mortel, de former des doutes ſur cette donation. (*)

Depuis la mort de *Charlemagne*, l'évêque augmenta ſon autorité dans Rome de jour en jour; mais il s'écoula des ſiècles avant qu'il y fût regardé comme ſouverain. Rome eut très-long-temps un gouvernement patricien municipal.

Ce *Jean XII* que l'empereur allemand *Othon I* fit dépoſer dans une eſpèce de concile, en 963, comme

(*) Voyez *Donations.*

ſimoniaque, inceſtueux, ſodomite, athée, & ayant fait pacte avec le diable ; ce *Jean XII*, dis-je, était le premier homme de l'Italie en qualité de patrice & de conſul, avant d'être évêque de Rome ; & malgré tous ces titres, malgré le crédit de la fameuſe *Maroſie* ſa mère, il n'y avait qu'une autorité très-conteſtée.

Ce *Grégoire VII* qui, de moine étant devenu pape, voulut dépoſer les rois & donner les empires, loin d'être le maître à Rome, mourut le protégé ou plutôt le priſonnier de ces princes normands conquérans des deux Siciles, dont il ſe croyait le ſeigneur ſuzerain.

Dans le grand ſchiſme d'Occident, les papes qui ſe diſputèrent l'empire du monde vécurent ſouvent d'aumônes.

Un fait aſſez extraordinaire, c'eſt que les papes ne furent riches que depuis le temps où ils n'oſèrent ſe montrer à Rome.

Bertrand de Goth, *Clément V* le bordelais, qui paſſa ſa vie en France, vendait publiquement les bénéfices, & laiſſa des tréſors immenſes, ſelon *Villani*.

Jean XXII ſon ſucceſſeur fut élu à Lyon. On prétend qu'il était le fils d'un ſavetier de Cahors. Il inventa plus de manières d'extorquer l'argent de l'Egliſe, que jamais les traitans n'ont inventé d'impôts.

Le même *Villani* aſſure qu'il laiſſa à ſa mort vingt-cinq millions de florins d'or. Le patrimoine de *St Pierre* ne lui aurait pas aſſurément fourni cette ſomme.

En un mot, juſqu'à *Innocent VIII* qui ſe rendit maître du château St Ange, les papes ne jouirent jamais dans Rome d'une ſouveraineté véritable.

Leur autorité ſpirituelle fut ſans doute le fondement de la temporelle : mais s'ils s'étaient bornés à imiter

la conduite de *St Pierre*, dont on ſe perſuada qu'ils rempliſſaient la place, ils n'auraient jamais acquis que le royaume des cieux. Ils furent toujours empêcher les empereurs de s'établir à Rome, malgré ce beau nom de *roi des Romains*. La faction *Guelfe* l'emporta toujours en Italie ſur la faction *Gibeline*. On aimait mieux obéir à un prêtre italien qu'à un roi allemand.

Dans les guerres civiles que la querelle de l'Empire & du ſacerdoce ſuſcita pendant plus de cinq cents années, pluſieurs ſeigneurs obtinrent des ſouverainetés tantôt en qualité de vicaires de l'Empire, tantôt comme vicaires du St Siége. Tels furent les princes d'*Eſt* à Ferrare, les *Bentivoglio* à Bologne, les *Malateſta* à Rimini, les *Manfreddi* à Faenza, les *Baglione* à Pérouſe, les *Urſins* dans Anguillara & dans Servetri, les *Colonnes* dans Oſtie, les *Riario* à Forli, les *Montefeltro* dans Urbin, les *Varano* dans Camerino, les *Gravina* dans Sinigaglia.

Tous ces ſeigneurs avaient autant de droits aux terres qu'ils poſſédaient, que les papes en avaient au patrimoine de *St Pierre*. Les uns & les autres étaient fondés ſur des donations.

On ſait comme le pape *Alexandre VI* ſe ſervit de ſon bâtard *Céſar de Borgia* pour envahir toutes ces principautés.

Le roi *Louis XII* obtint de ce pape la caſſation de ſon mariage, après dix-huit années de jouiſſance, à condition qu'il aiderait l'uſurpateur.

Les aſſaſſinats commis par *Clovis* pour s'emparer des Etats des petits rois ſes voiſins, n'approchent pas des horreurs exécutées par *Alexandre VI* & par ſon fils.

L'hiſtoire de *Néron* eſt bien moins abominable. Le prétexte de la religion n'augmentait pas l'atrocité de ſes crimes. Obſervez que dans le même temps les rois d'Eſpagne & de Portugal demandaient à ce pape, l'un l'Amérique & l'autre l'Aſie, & que ce monſtre les donna au nom du Dieu qu'il repréſentait. Obſervez que cent mille pélerins couraient à ſon jubilé, & adoraient ſa perſonne.

Jules II acheva ce qu'*Alexandre VI* avait commencé. *Louis XII*, né pour être la dupe de tous ſes voiſins, aida *Jules* à prendre Bologne & Pérouſe. Ce malheureux roi, pour prix de ſes ſervices, fut chaſſé d'Italie & excommunié par ce même pape que l'archevêque d'Auch ſon ambaſſadeur à Rome appelait *votre méchanceté*, au lieu de votre ſainteté.

Pour comble de mortification, *Anne de Bretagne* ſa femme, auſſi dévote qu'impérieuſe, lui diſait qu'il ſerait damné pour avoir fait la guerre au pape.

Si *Léon X* & *Clément VII* perdirent tant d'Etats qui ſe détachèrent de la communion papale, ils ne reſtèrent pas moins abſolus ſur les provinces fidelles à la foi catholique.

La cour romaine excommunia *Henri III*, & déclara *Henri IV* indigne de régner.

Elle tire encore beaucoup d'argent de tous les Etats catholiques d'Allemagne, de la Hongrie, de la Pologne, de l'Eſpagne, & de la France. Ses ambaſſadeurs ont la préſéance ſur tous les autres; elle n'eſt plus aſſez puiſſante pour faire la guerre, & ſa faibleſſe fait ſon bonheur. L'Etat eccléſiaſtique eſt le ſeul qui ait toujours joui des douceurs de la paix depuis le ſaccagement de Rome par les troupes de *Charles-Quint*.

Il paraît que les papes avaient été ſouvent traités comme ces dieux des Japonais à qui tantôt on préſente des offrandes d'or, & que tantôt on jette dans la rivière. (*)

S.

SALOMON.

PLUSIEURS rois ont été de grands clercs, & ont fait de bons livres. Le roi de Pruſſe *Fréderic le grand* eſt le dernier exemple que nous en ayons. Il ſera peu imité; nous ne devons pas préſumer qu'on trouve beaucoup de monarques allemands qui faſſent des vers français, & qui écrivent l'hiſtoire de leur pays. *Jacques I* en Angleterre, & même *Henri VIII* ont écrit. Il faut en Eſpagne remonter juſqu'au roi *Alfonſe X*, encore eſt-il douteux qu'il ait mis la main aux tables alfonſines.

La France ne peut ſe vanter d'avoir eu un roi auteur. (1) L'empire d'Allemagne n'a aucun livre de la main de ſes empereurs; mais l'empire romain ſe glorifie de *Céſar*, de *Marc-Aurèle*, & de *Julien*. On

(*) Pour l'article RUSSIE, voyez *Pierre le Grand*.

(1) On a prétendu que *Charles IX* était l'auteur d'un livre ſur la chaſſe. Il eſt très-vraiſemblable que ſi ce prince eut moins cultivé l'art de tuer les bêtes, & n'eût point pris dans les forêts l'habitude de voir couler le ſang, on eût eu plus de peine à lui arracher l'ordre de la ſaint Barthelemi. La chaſſe eſt un des moyens les plus ſûrs pour émouſſer dans les hommes le ſentiment de la pitié pour leurs ſemblables; effet d'autant plus funeſte, que ceux qui l'éprouvent, placés dans un rang plus élevé, ont plus beſoin de ce frein.

compte en Asie plusieurs écrivains parmi les rois. Le présent empereur de la Chine, *Kien-long*, passe surtout pour un grand poëte ; mais *Salomon* ou *Soleyman* l'hébreu a encore plus de réputation que *Kien-long* le chinois.

Le nom de *Salomon* a toujours été révéré dans l'Orient. Les ouvrages qu'on croit de lui, les annales des Juifs, les fables des Arabes, ont porté sa renommée jusqu'aux Indes. Son règne est la grande époque des Hébreux.

Il était le troisième roi de la Palestine. Le premier livre des Rois dit que sa mère *Betzabée* obtint de *David* qu'il fît couronner *Salomon* son fils au lieu de son aîné *Adonias*. Il n'est pas surprenant qu'une femme complice de la mort de son premier mari, ait eu assez d'artifice pour faire donner l'héritage au fruit de son adultère, & pour faire déshériter le fils légitime, qui de plus était l'aîné.

C'est une chose très-remarquable que le prophète *Nathan* qui était venu reprocher à *David* son adultère, le meurtre d'*Urie*, le mariage qui suivit ce meurtre, fut le même qui depuis seconda *Betzabée* pour mettre sur le trône *Salomon* né de ce mariage sanguinaire & infâme. Cette conduite, à ne raisonner que selon *la chair*, prouverait que ce prophète *Nathan* avait, selon les temps, deux poids & deux mesures. Le livre même ne dit pas que *Nathan* reçut une mission particulière de DIEU, pour faire déshériter *Adonias*. S'il en eut une, il faut la respecter ; mais nous ne pouvons admettre que ce que nous trouvons écrit.

C'est une grande question en théologie si *Salomon* est plus renommé par son argent comptant, ou par

ſes femmes, ou par ſes livres. Je ſuis fâché qu'il ait commencé ſon règne à la turque, en égorgeant ſon frère.

Adonias, exclus du trône par *Salomon*, lui demanda pour toute grâce qu'il lui permît d'épouſer *Abiſag*, cette jeune fille qu'on avait donnée à *David* pour le réchauffer dans ſa vieilleſſe. L'Ecriture ne dit point ſi *Salomon* diſputait à *Adonias* la concubine de ſon père, mais elle dit que *Salomon*, ſur la ſeule demande d'*Adonias*, le fit aſſaſſiner. Apparemment que DIEU, qui lui donna l'eſprit de ſageſſe, lui refuſa alors celui de juſtice & d'humanité, comme il lui refuſa depuis le don de la continence.

Il eſt dit, dans le même livre des Rois, qu'il était maître d'un grand royaume qui s'étendait de l'Euphrate à la mer Rouge & à la Méditerranée; mais malheureuſement il eſt dit en même temps que le roi d'Egypte avait conquis le pays de Gazer dans le Canaan, & qu'il donna pour dot la ville de Gazer à ſa fille qu'on prétend que *Salomon* épouſa; il eſt dit qu'il y avait un roi à Damas; les royaumes de Sidon & de Tyr floriſſaient: entouré d'Etats puiſſans, il manifeſta ſans doute ſa ſageſſe, en demeurant en paix avec eux tous. L'abondance extrême qui enrichit ſon pays ne pouvait être que le fruit de cette ſageſſe profonde, puiſque du temps de *Saül* il n'y avait pas un ouvrier en fer dans ſon pays. Nous l'avons déjà remarqué: ceux qui veulent raiſonner trouvent difficile que *David* ſucceſſeur de *Saül*, vaincu par les Philiſtins, ait pu pendant ſon adminiſtration fonder un vaſte empire.

Les richeſſes qu'il laiſſa à *Salomon* ſont encore plus merveilleuſes; il lui donna comptant cent trois mille

talens d'or, & un million treize mille talens d'argent. Le talent d'or hébraïque vaut, ſelon *Arbutnot*, ſix mille livres ſterling ; le talent d'argent environ cinq cents livres ſterling. La ſomme totale du legs en argent comptant, ſans les pierreries & les autres effets, & ſans le revenu ordinaire proportionné ſans doute à ce tréſor, montait ſuivant ce calcul à un milliar cent dix-neuf millions cinq cents mille livres ſterling, ou à cinq milliars cinq cents quatre-vingt-dix-ſept millions d'écus d'Allemagne, ou à vingt-cinq milliars ſix cents quarante-huit millions de France. Il n'y avait pas alors autant d'eſpèces circulantes dans le monde entier. Quelques érudits évaluent ce tréſor un peu plus bas, mais la ſomme eſt toujours bien forte pour la Paleſtine.

On ne voit pas après cela pourquoi *Salomon* ſe tourmentait tant à envoyer ſes flottes au pays d'Ophir pour rapporter de l'or. On devine encore moins comment ce puiſſant monarque n'avait pas dans ſes vaſtes Etats un ſeul homme qui ſût façonner du bois dans la forêt du Liban. Il fut obligé de prier *Hiram* roi de Tyr de lui prêter des fendeurs de bois & des ouvriers pour le mettre en œuvre. Il faut avouer que ces contradictions exercent le génie des commentateurs.

On ſervait par jour, pour le dîner & le ſouper de ſa maiſon, cinquante bœufs & cent moutons, & de la volaille & du gibier à proportion ; ce qui peut aller par jour à ſoixante mille livres peſant de viande. Cela fait une bonne maiſon.

On ajoute qu'il avait quarante mille écuries & autant de remiſes pour ſes chariots de guerre, mais

ſeulement

seulement douze mille écuries pour sa cavalerie. Voilà bien des chariots pour un pays de montagnes; & c'était un grand appareil pour un roi dont le prédécesseur n'avait eu qu'une mule à son couronnement, & pour un terrain qui ne nourrit que des ânes.

On n'a pas voulu qu'un prince qui avait tant de chariots se bornât à un petit nombre de femmes; on lui en donne sept cents qui portaient le nom de *reines;* & ce qui est étrange, c'est qu'il n'avait que trois cents concubines, contre la coutume des rois qui ont d'ordinaire plus de maîtresses que de femmes.

Il entretenait quatre cents douze mille chevaux, sans doute pour aller se promener avec elles le long du lac de Génézareth, ou vers celui de Sodome, ou vers le torrent de Cédron qui serait un des endroits les plus délicieux de la terre, si ce torrent n'était pas à sec neuf mois de l'année, & si le terrain n'était pas horriblement pierreux.

Quant au temple qu'il fit bâtir, & que les Juifs ont cru le plus bel ouvrage de l'univers, si les *Bramante*, les *Michel-Ange*, & les *Palladio*, avaient vu ce bâtiment, ils ne l'auraient pas admiré. C'était une espèce de petite forteresse quarrée qui renfermait une cour, & dans cette cour un édifice de quarante coudées de long, & un autre de vingt; & il est dit seulement que ce second édifice, qui était proprement le temple, l'oracle, le saint des saints, avait vingt coudées de large comme de long, & vingt de haut. M. *Souflot* n'aurait pas été fort content de ces proportions.

Les livres attribués à *Salomon* ont duré plus que son temple.

Le nom seul de l'auteur a rendu ces livres respectables. Ils devaient être bons, puisqu'ils étaient d'un roi, & que ce roi passait pour le plus sage des hommes.

Le premier ouvrage qu'on lui attribue est celui des Proverbes. C'est un recueil de maximes qui paraissent à nos esprits raffinés quelquefois triviales, basses, incohérentes, sans goût, sans choix, & sans dessein. Ils ne peuvent se persuader qu'un roi éclairé ait composé un recueil de sentences dans lesquelles on n'en trouve pas une seule qui regarde la manière de gouverner, la politique, les mœurs des courtisans, les usages d'une cour. Ils sont étonnés de voir des chapitres entiers où il n'est parlé que de gueuses qui vont inviter les passans dans les rues à coucher avec elles.

Ils se révoltent contre les sentences dans ce goût.

Il y a trois choses insatiables, & une quatrième qui ne dit jamais c'est assez : le sépulcre, la matrice, la terre qui n'est jamais rassasiée d'eau; & le feu, qui est la quatrième, ne dit jamais c'est assez.

Il y a trois choses difficiles, & j'ignore entièrement la quatrième : la voie d'un aigle dans l'air, la voie d'un serpent sur la pierre, la voie d'un vaisseau sur la mer, & la voie d'un homme dans une femme.

Il y a quatre choses qui sont les plus petites de la terre, & qui sont plus sages que les sages : les fourmis, petit peuple qui se prépare une nourriture pendant la moisson; le lièvre, peuple faible qui couche sur des pierres; la sauterelle qui, n'ayant pas de rois, voyage par troupes; le lézard qui travaille de ses mains, & qui demeure dans les palais des rois.

Eſt-ce à un grand roi, diſent-ils, au plus ſage des mortels qu'on oſe imputer de telles niaiſeries? Cette critique eſt forte, il faut parler avec plus de reſpect.

Les Proverbes ont été attribués à *Iſaïe*, à *Elzia*, à *Sobna*, à *Eliacin*, à *Joaké*, & à pluſieurs autres; mais qui que ce ſoit qui ait compilé ce recueil de ſentences orientales, il n'y a pas d'apparence que ce ſoit un roi qui s'en ſoit donné la peine. Aurait-il dit que *la terreur du roi eſt comme le rugiſſement du lion*? C'eſt ainſi que parle un ſujet ou un eſclave que la colère de ſon maître fait trembler. *Salomon* aurait-il tant parlé de la femme impudique? aurait-il dit: *Ne regardez point le vin quand il paraît clair, & que ſa couleur brille dans le verre*?

Je doute fort qu'on ait eu des verres à boire du temps de *Salomon;* c'eſt une invention fort récente; toute l'antiquité buvait dans des taſſes de bois ou de métal; & ce ſeul paſſage indique peut-être que cette collection juive fut compoſée dans Alexandrie, ainſi que tant d'autres livres juifs. (*a*)

L'Eccléſiaſte, que l'on met ſur le compte de *Salomon*, eſt d'un ordre & d'un goût tout différent. Celui qui parle dans cet ouvrage ſemble être détrompé des illuſions de la grandeur, laſſé de plaiſirs, & dégoûté de la ſcience. On l'a pris pour un épicurien qui répète à chaque page que le juſte & l'impie ſont ſujets aux mêmes accidens, que l'homme n'a rien de plus que la bête, qu'il vaut mieux n'être pas né que d'exiſter,

(*a*) Un pédant a cru trouver une erreur dans ce paſſage: il a prétendu qu'on a mal traduit par le mot de *verre*, le gobelet qui était, dit-il, de bois ou de métal; mais comment le vin aurait-il brillé dans un gobelet de métal ou de bois? & puis qu'importe!

qu'il n'y a point d'autre vie, & qu'il n'y a rien de bon & de raiſonnable que de jouir en paix du fruit de ſes travaux avec la femme qu'on aime.

On a cru voir un matérialiſte à la fois ſenſuel & dégoûté, qui paraiſſait avoir mis au dernier verſet un mot édifiant ſur DIEU, pour diminuer le ſcandale qu'un tel livre devait cauſer.

Les critiques ont de la peine à ſe perſuader que ce livre ſoit de *Salomon*. Il n'eſt pas naturel qu'il ait dit : *Malheur à la terre qui a un roi enfant*. Les Juifs n'avaient point eu encore de tels rois.

Il n'eſt pas naturel qu'il ait dit : *J'obſerve le viſage du roi*. Il eſt bien plus vraiſemblable que l'auteur ait voulu faire parler *Salomon*, & que par cette aliénation d'eſprit qu'on découvre dans tant de rabbins, il ait oublié ſouvent dans le corps du livre que c'était un roi qu'il feſait parler.

Ce qui leur paraît ſurprenant, c'eſt que l'on ait conſacré cet ouvrage parmi les livres canoniques. S'il fallait, diſent-ils, établir aujourd'hui le canon de la Bible, peut-être n'y mettrait-on pas l'Eccléſiaſte ; mais il fut inſéré dans un temps où les livres étaient très-rares, où ils étaient plus admirés que lus. Tout ce qu'on peut faire aujourd'hui, c'eſt de pallier autant qu'il eſt poſſible l'épicuréiſme qui règne dans cet ouvrage. On a fait pour l'Eccléſiaſte comme pour tant d'autres choſes qui révoltent bien autrement. Elles furent établies dans des temps d'ignorance ; & on eſt forcé, à la honte de la raiſon, de les ſoutenir dans des temps éclairés, & d'en déguiſer ou l'abſurdité ou l'horreur par des allégories. Ces critiques ſont trop hardis.

Grotius prétend que l'Eccléſiaſte fut écrit ſous *Zorobabel*. On ſait avec quelle liberté l'auteur s'exprime; on ſait qu'il dit *que les hommes n'ont rien de plus que les bêtes, qu'il vaut mieux n'être pas né que d'exiſter, qu'il n'y a point d'autre vie, qu'il n'y a rien de bon que de ſe réjouir dans ſes œuvres avec celle qu'on aime.*

Il ſe pourrait faire que *Salomon* eût tenu de tels diſcours à quelques-unes de ſes femmes: on prétend que ce ſont des objections qu'il ſe fait; mais ces maximes qui ont l'air un peu libertin, ne reſſemblent point du tout à des objections; & c'eſt ſe moquer du monde d'entendre dans un auteur le contraire de ce qu'il dit.

Au reſte, pluſieurs pères ont prétendu que *Salomon* avait fait pénitence; ainſi on peut lui pardonner.

Le Cantique des cantiques eſt encore attribué à *Salomon*, parce que le nom de roi s'y trouve en deux ou trois endroits, parce qu'on fait dire à l'amante qu'elle eſt belle *comme les peaux de Salomon*, parce que l'amante dit qu'elle eſt *noire*, & qu'on a cru que *Salomon* déſignait par-là ſa femme égyptienne.

Ces trois raiſons n'ont pas perſuadé. 1°. Quand l'amante, en parlant à ſon amant, dit: *Le roi m'a menée dans ſes celliers*, elle parle viſiblement d'un autre que de ſon amant, donc le roi n'eſt pas cet amant: c'eſt le roi du feſtin, c'eſt le paranymphe, c'eſt le maître de la maiſon qu'elle entend; & cette juive eſt ſi loin d'être la maîtreſſe d'un roi, que dans tout le cours de l'ouvrage c'eſt une bergère, une fille des champs qui va chercher ſon amant à la campagne & dans les rues de la ville, & qui eſt arrêtée aux portes par les gardes qui lui volent ſa robe.

2°. *Je ſuis belle comme les peaux de Salomon* eſt l'expreſſion d'une villageoiſe qui dirait : Je ſuis belle comme les tapiſſeries du roi : & c'eſt préciſément parce que le nom de *Salomon* ſe trouve dans cet ouvrage qu'il ne ſaurait être de lui. Quel monarque ferait une comparaiſon ſi ridicule. *Voyez*, dit l'amante au troiſième chapitre, *voyez le roi Salomon avec le diadème dont ſa mère l'a couronné au jour de ſon mariage.* Qui ne reconnaît à ces expréſſions la comparaiſon ordinaire que font les filles du peuple en parlant de leurs amans? Elles diſent : Il eſt beau comme un prince, il a un air de roi &c.

3°. Il eſt vrai que cette bergère qu'on fait parler dans ce cantique amoureux, dit qu'elle eſt hâlée du ſoleil, qu'elle eſt *brune.* Or ſi c'était-là la fille du roi d'Egypte, elle n'était point ſi hâlée. Les filles de qualité en Egypte ſont blanches. *Cléopâtre* l'était ; & en un mot, ce perſonnage ne peut être à la fois une fille de village & une reine.

Il ſe peut qu'un monarque qui avait mille femmes ait dit à l'une d'elles : *Qu'elle me baiſe d'un baiſer de ſa bouche, car vos tetons ſont meilleurs que le vin.* Un roi & un berger, quand il s'agit de baiſer ſur la bouche ; peuvent s'exprimer de la même manière. Il eſt vrai qu'il eſt aſſez étrange qu'on ait prétendu que c'était la fille qui parlait en cet endroit, & qui feſait l'éloge des tetons de ſon amant.

On avoue encore qu'un roi galant a pu faire dire à ſa maîtreſſe : *Mon bien-aimé eſt comme un bouquet de myrrhe, il demeurera entre mes tetons.*

Qu'il a pu lui dire : *Votre nombril eſt comme une coupe dans laquelle il y a toujours quelque choſe à boire ; votre*

ventre eſt comme un boiſſeau de froment, vos tetons ſont comme deux faons de chevreuil, & votre nez eſt comme la tour du mont Liban.

J'avoue que les Eglogues de *Virgile* ſont d'un autre ſtyle ; mais chacun a le ſien, & un juif n'eſt pas obligé d'écrire comme *Virgile.*

On n'a pas approuvé ce beau tour d'éloquence orientale : *Notre ſœur eſt encore petite, elle n'a point de tetons ; que ferons-nous de notre ſœur ? Si c'eſt un mur, bâtiſſons deſſus ; ſi c'eſt une porte, fermons-la.*

A la bonne heure que *Salomon* le plus ſage des hommes ait parlé ainſi dans ſes goguettes ; mais pluſieurs rabbins ont ſoutenu que non-ſeulement cette petite églogue voluptueuſe n'était pas du roi *Salomon*, mais qu'elle n'était pas authentique. *Théodore* de Mopſuète était de ce ſentiment ; & le célébre *Grotius* appelle le Cantique des cantiques *un ouvrage libertin, flagitioſus :* cependant il eſt conſacré, & on le regarde comme une allégorie perpétuelle du mariage de JESUS-CHRIST avec ſon Egliſe. Il faut avouer que l'allégorie eſt un peu forte, & qu'on ne voit pas ce que l'Egliſe pourrait entendre quand l'auteur dit que ſa petite ſœur n'a point de tetons.

Après tout, ce cantique eſt un morceau précieux de l'antiquité. C'eſt le ſeul livre d'amour qui nous ſoit reſté des Hébreux. Il y eſt ſouvent parlé de jouiſſance. C'eſt une églogue juive. Le ſtyle eſt comme celui de tous les ouvrages d'éloquence des Hébreux, ſans liaiſon, ſans ſuite, plein de répétitions, confus, ridiculement métaphorique ; mais il y a des endroits qui reſpirent la naïveté & l'amour.

Le livre de la Sageſſe eſt dans un goût plus ſérieux; mais il n'eſt pas plus de *Salomon* que le Cantique des cantiques. On l'attribue communément à *Jéſus* fils de *Sirac*, d'autres à *Philon* de Biblos; mais quel que ſoit l'auteur, on a cru que de ſon temps on n'avait point encore le Pentateuque, car il dit au chap. X, qu'*Abraham* voulut immoler *Iſaac* du temps du déluge; & dans un autre endroit, il parle du patriarche *Joſeph* comme d'un roi d'Egypte. Du moins c'eſt le ſens le plus naturel.

Le pis eſt que l'auteur, dans le même chapitre, prétend qu'on voit de ſon temps la ſtatue de ſel en laquelle la femme de *Loth* fut changée. Ce que les critiques trouvent de pis encore, c'eſt que le livre leur paraît un amas très-ennuyeux de lieux communs; mais ils doivent conſidérer que de tels ouvrages ne ſont pas faits pour ſuivre les vaines règles de l'éloquence. Ils ſont écrits pour édifier & non pour plaire. Il faut même lutter contre ſon dégoût pour les lire.

Il y a grande apparence que *Salomon* était riche & ſavant, pour ſon temps & pour ſon peuple. L'exagération, compagne inſéparable de la groſſièreté, lui attribua des richeſſes qu'il n'avait pu poſſéder, & des livres qu'il n'avait pu faire. Le reſpect pour l'antiquité a depuis conſacré ces erreurs.

Mais que ces livres aient été écrits par un juif, que nous importe? Notre religion chrétienne eſt fondée ſur la juive, mais non pas ſur tous les livres que les Juifs ont faits.

Pourquoi le Cantique des cantiques, par exemple, ſera-t-il plus ſacré pour nous que les fables du Talmud? C'eſt, dit-on, que nous l'avons compris dans le canon

des Hébreux. Et qu'eſt-ce que ce canon? C'eſt un recueil d'ouvrages authentiques. Eh bien, un ouvrage pour être authentique eſt-il divin? une hiſtoire des roitelets de Juda & de Sichem, par exemple, eſt-elle autre choſe qu'une hiſtoire? Voilà un étrange préjugé. Nous avons les Juifs en horreur, & nous voulons que tout ce qui a été écrit par eux & recueilli par nous, porte l'empreinte de la Divinité. Il n'y a jamais eu de contradiction ſi palpable.

SAMMONOCODOM.

JE me ſouviens que *Sammonocodom*, le dieu des Siamois, naquit d'une jeune vierge, & fut élevé ſur une fleur. Ainſi la grand'mère de *Gengis* fut engroſſée par un rayon du ſoleil. Ainſi l'empereur de la Chine, *Kien-long*, aujourd'hui glorieuſement régnant, aſſure poſitivement dans ſon beau poëme de *Moukden*, que ſa biſaïeule était une très-jolie vierge, qui devint mère d'une race de héros pour avoir mangé des ceriſes. Ainſi *Danaé* fut mère de *Perſée; Rhéa Silvia* de *Romulus*. Ainſi arlequin avait bien raiſon de dire, en voyant tout ce qui ſe paſſait dans le monde: *Tutto il mondo è fatto come la noſtra famiglia*.

La religion de ce Siamois nous prouve que jamais légiſlateur n'enſeigna une mauvaiſe morale. Voyez, lecteur, que celle de *Brama*, de *Zoroaſtre*, de *Numa*, de *Thaut*, de *Pythagore*, de *Mahomet*, & même du poiſſon *Oannès*, eſt abſolument la même. J'ai dit ſouvent qu'on jeterait des pierres à un homme qui viendrait prêcher une morale relâchée: & voilà

pourquoi les jéſuites eux-mêmes ont eu des prédicateurs ſi auſtères.

Les règles que *Sammonocodom* donna aux talapoins ſes diſciples, ſont auſſi ſévères que celles de *S^t Baſile* & de *St Benoît*.

» Fuyez les chants, les danſes, les aſſemblées, » tout ce qui peut amollir l'ame.

» N'ayez ni or ni argent.

» Ne parlez que de juſtice & ne travaillez que » pour elle.

» Dormez peu, mangez peu; n'ayez qu'un habit.

» Ne raillez jamais.

» Méditez en ſecret, & réfléchiſſez ſouvent ſur la » fragilité des choſes humaines. »

Par quelle fatalité, par quelle fureur eſt-il arrivé que dans tous les pays, l'excellence d'une morale ſi ſainte & ſi néceſſaire a été toujours déshonorée par des contes extravagans, par des prodiges plus ridicules que toutes les fables des métamorphoſes? Pourquoi n'y a-t-il pas une ſeule religion, dont les préceptes ne ſoient d'un ſage, & dont les dogmes ne ſoient d'un fou? (On ſent bien que j'excepte la nôtre, qui eſt en tout ſens infiniment ſage.)

N'eſt-ce point que les légiſlateurs s'étant contentés de donner des préceptes raiſonnables & utiles, les diſciples des premiers diſciples & les commentateurs ont voulu enchérir? Ils ont dit: Nous ne ſerons pas aſſez reſpectés, ſi notre fondateur n'a pas eu quelque choſe de ſurnaturel & de divin. Il faut abſolument que notre *Numa* ait eu des rendez-vous avec la nymphe *Egérie*; qu'une des cuiſſes de *Pythagore* ait été de pur or; que la mère de *Sammonocodom* ait été vierge en accouchant

de lui; qu'il ſoit né ſur une roſe & qu'il ſoit devenu dieu.

Les premiers Chaldéens ne nous ont tranſmis que des préceptes moraux très-honnêtes; cela ne ſuffit pas : il eſt bien plus beau que ces préceptes aient été annoncés par un brochet qui ſortait deux fois par jour du fond de l'Euphrate pour venir faire un ſermon.

Ces malheureux diſciples, ces déteſtables commentateurs n'ont pas vu qu'ils avertiſſaient le genre-humain. Tous les gens raiſonnables diſent : Voilà des préceptes très-bons; j'en aurais bien dit autant : mais voilà des doctrines impertinentes, abſurdes, révoltantes, capables de décrier les meilleurs préceptes. Qu'arrive-t-il? ces gens raiſonnables ont des paſſions tout comme les talapoins; & plus ces paſſions ſont fortes, plus ils s'enhardiſſent à dire tout haut : Mes talapoins m'ont trompé ſur la doctrine; ils pourraient bien m'avoir trompé ſur des maximes qui contrediſent mes paſſions. Alors ils ſecouent le joug, parce qu'il a été impoſé mal-adroitement; ils ne croient plus en DIEU, parce qu'ils voient bien que *Sammonocodom* n'eſt pas dieu. J'en ai déjà averti mon cher lecteur en quelques endroits, lorſque j'étais à Siam; & je l'ai conjuré de croire en DIEU malgré les talapoins.

Le révérend père *Tachard* qui s'était tant amuſé ſur le vaiſſeau avec le jeune *Deſtouches* garde-marine, & depuis auteur de l'opéra d'Iſſé, ſavait bien que ce que je dis eſt très-vrai.

D'un frère cadet du dieu Sammonocodom.

Voyez ſi j'ai eu tort de vous exhorter ſouvent à définir les termes, à éviter les équivoques. Un mot étranger que vous traduiſez très-mal par le mot Dieu, vous fait tomber mille fois dans des erreurs très-groſſières. L'eſſence ſuprême, l'intelligence ſuprême, l'ame de la nature, le grand-être, l'éternel géomètre qui a tout arrangé avec ordre, poids & meſure, voilà Dieu. Mais lorſqu'on donne le même nom à *Mercure*, aux empereurs romains, à *Priape*, à la divinité des tetons, à la divinité des feſſes, au dieu pet, au dieu de la chaiſe percée, on ne s'entend plus, on ne ſait plus où l'on en eſt. Un juge juif, une eſpèce de bailli eſt appelé dieu dans nos ſaintes Ecritures. Un ange eſt appelé dieu. On donne le nom de dieux aux idoles des petites nations voiſines de la horde juive.

Sammonocodom n'eſt pas dieu proprement dit; & une preuve qu'il n'eſt pas dieu, c'eſt qu'il devint dieu, & qu'il avait un frère nommé *Thevatat* qui fut pendu & qui fut damné.

Or il n'eſt pas rare que dans une famille il y ait un homme habile qui faſſe fortune, & un autre mal-aviſé qui ſoit repris de juſtice. *Sammonocodom* devint ſaint, il fut canoniſé à la manière ſiamoiſe; & ſon frère qui fut un mauvais garnement, & qui fut mis en croix, alla dans l'enfer, où il eſt encore.

Nos voyageurs ont rapporté que quand nous voulûmes prêcher un Dieu crucifié aux Siamois, ils ſe moquèrent de nous. Ils nous dirent que la croix pouvait bien être le ſupplice du frère d'un Dieu, mais

non pas d'un Dieu lui-même. Cette raiſon paraiſſait aſſez plauſible, mais elle n'eſt pas convaincante en bonne logique ; car puiſque le vrai Dieu donna pouvoir à *Pilate* de le crucifier, il put, à plus forte raiſon, donner pouvoir de crucifier ſon frère. En effet, JESUS-CHRIST avait un frère, *St Jacques*, qui fut lapidé. Il n'en était pas moins Dieu. Les mauvaiſes actions imputées à *Thevatat*, frère du dieu *Sammonocodom*, étaient encore un faible argument contre l'abbé de *Choiſi* & le père *Tachard ;* car il ſe pouvait très-bien faire que *Thevatat* eût été pendu injuſtement, & qu'il eût mérité le ciel au lieu d'être damné : tout cela eſt fort délicat.

Au reſte, on demande comment le père *Tachard* put en ſi peu de temps apprendre aſſez bien le ſiamois pour diſputer contre les talapoins ?

On répond que *Tachard* entendait la langue ſiamoiſe comme *François-Xavier* entendait la langue indienne.

SAMOTHRACE.

QUE la fameuſe île de Samothrace ſoit à l'embouchure de l'Hèbre, comme le diſent tant de dictionnaires, ou qu'elle en ſoit à vingt milles, comme c'eſt la vérité ; ce n'eſt pas ce que je recherche.

Cette île fut long-temps la plus célèbre de tout l'Archipel & même de toutes les îles. Ses dieux Cabires, ſes hiérophantes, ſes myſtères lui donnèrent autant de réputation que le trou *St Patrice* en eut en Irlande il n'y a pas long-temps. (*a*)

(*a*) Ce trou *ſaint Patrice*, ou *ſaint Patrik*, eſt une des portes du purgatoire. Les cérémonies & les épreuves que les moines feſaient obſerver aux

Cette Samothrace, qu'on appelle aujourd'hui Samandrachi, eſt un rocher recouvert d'un peu de terre ſtérile, habitée par de pauvres pêcheurs. Ils ſeraient bien étonnés ſi on leur diſait que leur île eut autrefois tant de gloire; & ils diraient, qu'eſt-ce que la gloire?

Je demande ce qu'étaient ces hiérophantes, ces francs-maçons ſacrés qui célébraient leurs myſtères antiques de Samothrace, & d'où ils venaient eux & leurs dieux Cabires?

Il n'eſt pas vraiſemblable que ces pauvres gens fuſſent venus de Phénicie, comme le dit *Bochart* avec ſes étymologies hébraïques, & comme le dit après lui l'abbé *Banier*. Ce n'eſt pas ainſi que les dieux s'établiſſent; ils ſont comme les conquérans qui ne ſubjuguent les peuples que de proche en proche. Il y a trop loin de la Phénicie à cette pauvre île, pour que les dieux de la riche Sidon & de la ſuperbe Tyr ſoient venus ſe confiner dans cet ermitage. Les hiérophantes ne ſont pas ſi ſots.

Le fait eſt qu'il y avait des dieux Cabires, des prêtres Cabires, des myſtères Cabires, dans cette île chétive & ſtérile. Non-ſeulement *Hérodote* en parle; mais le phénicien *Sanchoniathon*, ſi antérieur à *Hérodote*, en parle auſſi dans ſes fragmens heureuſement conſervés par *Euſèbe*. Et qui pis eſt, ce *Sanchoniathon*, qui vivait certainement avant le temps où l'on place *Moïſe*, cite le grand *Thaut*, le premier *Hermès*, le premier *Mercure*

pélerins qui venaient viſiter ce redoutable trou, reſſemblaient aſſez aux cérémonies & aux épreuves des myſtères d'*Iſis* & de Samothrace. L'ami lecteur qui voudra un peu approfondir la plupart de nos queſtions, s'apercevra fort agréablement que les mêmes friponneries, les mêmes extravagances ont fait le tour de la terre; le tout pour gagner honneur & argent.

Voyez l'extrait du purgatoire de *ſaint Patrice* par M. *Sinner*.

d'Egypte; & ce grand *Thaut* vivait huit cents ans avant *Sanchoniathon*, de l'aveu même de ce Phénicien.

Les Cabires étaient donc en honneur deux mille trois ou quatre cents ans avant notre ère vulgaire.

Maintenant si vous voulez savoir d'où venaient ces dieux Cabires établis en Samothrace, n'est-il pas vraisemblable qu'ils venaient de Thrace le pays le plus voisin, & qu'on leur avait donné cette petite île pour y jouer leurs farces, & pour gagner quelque argent? Il se pourrait bien faire qu'*Orphée* eût été un fameux ménétrier des dieux Cabires.

Mais qui étaient ces dieux? ils étaient ce qu'ont été tous les dieux de l'antiquité, des fantômes inventés par des fripons grossiers, sculptés par des ouvriers plus grossiers encore, & adorés par des brutes appelés hommes.

Ils étaient trois Cabires; car nous avons déjà observé que dans l'antiquité tout se fesait par trois.

Il faut qu'*Orphée* soit venu très-long-temps après l'invention de ces trois dieux; car il n'en admit qu'un seul dans ses mystères. Je prendrais volontiers *Orphée* pour un socinien rigide.

Je tiens les anciens dieux Cabires pour les premiers dieux des Thraces, quelques noms grecs qu'on leur ait donnés depuis.

Mais voici quelque chose de bien plus curieux pour l'histoire de Samothrace. Vous savez que la Grèce & la Thrace ont été affligées autrefois de plusieurs inondations. Vous connaissez les déluges de *Deucalion* & d'*Ogygès*. L'île de Samothrace se vantait d'un déluge plus ancien, & son déluge se rapportait assez au temps où l'on prétend que vivait cet ancien roi de Thrace

nommé *Xiſſutre*, dont nous avons parlé à l'article *Ararat*.

Vous pouvez vous ſouvenir que les dieux de *Xixutru* ou *Xiſſutre*, qui étaient probablement les Cabires, lui ordonnèrent de bâtir un vaiſſeau d'environ trente mille pieds de long ſur cent douze pieds de large. Que ce vaiſſeau vogua long-temps ſur les montagnes de l'Arménie pendant le déluge. Qu'ayant embarqué avec lui des pigeons & beaucoup d'autres animaux domeſtiques, il lâcha ſes pigeons pour ſavoir ſi les eaux s'étaient retirées, & qu'ils revinrent tout crotés, ce qui fit prendre à *Xiſſutre* le parti de ſortir enfin de ſon grand vaiſſeau.

Vous me direz qu'il eſt bien étrange que *Sanchoniathon* n'ait point parlé de cette aventure. Je vous répondrai que nous ne pouvons pas décider s'il l'inféra ou non dans ſon hiſtoire; vu qu'*Euſèbe*, qui n'a rapporté que quelques fragmens de cet ancien hiſtorien, n'avait aucun intérêt à rapporter l'hiſtoire du vaiſſeau & des pigeons. Mais *Béroſe* la raconte; & il y joint du merveilleux, ſelon l'uſage de tous les anciens.

Les habitans de Samothrace avaient érigé des monumens de ce déluge.

Ce qui eſt encore plus étonnant, & ce que nous avons déjà remarqué en partie; c'eſt que ni la Grèce, ni la Thrace, ni aucun peuple, ne connut jamais le véritable déluge, le grand déluge, le déluge de *Noé*.

Comment, encore une fois, un événement auſſi terrible que celui du ſubmergement de toute la terre, put-il être ignoré des ſurvivans? comment le nom de notre père *Noé*, qui repeupla le monde, put-il être inconnu à tous ceux qui lui devaient la vie? C'eſt le

plus

plus étonnant de tous les prodiges, que de tant de petits-fils aucun n'ait parlé de ſon grand-père !

Je me ſuis adreſſé à tous les doctes ; je leur ai dit : Avez-vous jamais lu quelque vieux livre grec, toſcan, arabe, égyptien, chaldeen, indien, perſan, chinois, où le nom de *Noé* ſe ſoit trouvé ? Ils m'ont tous répondu que non. J'en ſuis encore tout confondu.

Mais que l'hiſtoire de cette inondation univerſelle ſe trouve dans une page d'un livre écrit dans le déſert par des fugitifs, & que cette page ait été inconnue au reſte du monde entier, juſque vers l'an neuf cent de la fondation de Rome ; c'eſt ce qui me pétrifie. Je n'en reviens pas. Mon cher lecteur, crions bien fort : *O altitudo ignorantiarum !*

SAMSON.

En qualité de pauvres compilateurs par alphabet, de reſſaſſeurs d'anecdotes, d'éplucheurs de minuties, de chiffoniers qui ramaſſent des guenilles au coin des rues, nous nous glorifierons avec toute la fierté attachée à nos ſublimes ſciences d'avoir découvert qu'on joua *le fort Samſon*, tragédie, ſur la fin du ſeizième ſiècle en la ville de Rouen, & qu'elle fut imprimée chez *Abraham Couturier*. *Jean* ou *John Milton*, long-temps maître d'école à Londres, puis ſecrétaire pour le latin du parlement nommé *le croupion ; Milton*, auteur du Paradis perdu & du Paradis retrouvé, fit la tragédie de Samſon agoniſte ; & il eſt bien cruel de ne pouvoir dire en quelle année.

Mais nous savons qu'on l'imprima avec une préface, dans laquelle on vante beaucoup un de nos confrères les commentateurs, nommé *Paræus*, lequel s'aperçut le premier, par la force de son génie, que l'Apocalypse est une tragédie. En vertu de cette découverte, il partagea l'Apocalypse en cinq actes, & y inséra des chœurs dignes de l'élégance & du beau naturel de la pièce. L'auteur de cette même préface nous parle des belles tragédies de *St Grégoire* de Nazianze. Il assure qu'une tragédie ne doit jamais avoir plus de cinq actes; & pour le prouver, il nous donne le Samson agoniste de *Milton*, qui n'en a qu'un. Ceux qui aiment les longues déclamations, seront satisfaits de cette pièce.

Une comédie de *Samson* fut jouée long-temps en Italie. On en donna une traduction à Paris en 1717, par un nommé *Romagnési;* on la représenta sur le théâtre français de la comédie prétendue italienne, anciennement le palais des ducs de Bourgogne. Elle fut imprimée & dédiée au duc d'*Orléans* régent de France.

Dans cette pièce sublime, *Arlequin* valet de *Samson* se battait contre un coq-d'inde, tandis que son maître emportait les portes de la ville de Gaza sur ses épaules.

En 1732 on voulut représenter à l'opéra de Paris une tragédie de *Samson* mise en musique par le célèbre *Rameau*, mais on ne le permit pas. Il n'y avait ni arlequin ni coq-d'inde, la chose parut trop sérieuse: on était bien aise d'ailleurs de mortifier *Rameau* qui avait de grands talens. Cependant on joua dans ce-

temps-là l'opéra de Jephté, tiré de l'ancien teſtament, & la comédie de l'Enfant prodigue, tirée du nouveau.

Il y a une vieille édition du Samſon agoniſte de *Milton*, précédée d'un abrégé de l'hiſtoire de ce héros; voici la traduction de cet abrégé.

Les Juifs, à qui DIEU avait promis par ſerment tout le pays qui eſt entre le ruiſſeau d'Egypte & l'Euphrate, & qui pour leurs péchés n'eurent jamais ce pays, étaient au contraire réduits en ſervitude; & cet eſclavage dura quarante ans. Or il y avait un juif de la tribu de Dan, nommé *Mannué* ou *Mannoa*, & la femme de ce *Mannué* était ſtérile; & un ange apparut à cette femme, & lui dit: Vous aurez un fils, à condition qu'il ne boira jamais de vin, qu'il ne mangera jamais de lièvre, & qu'on ne lui fera jamais les cheveux.

L'ange apparut enſuite au mari & à la femme; on lui donna un chevreau à manger, il n'en voulut point, & diſparut au milieu de la fumée; & la femme dit: Certainement nous mourrons, car nous avons vu un Dieu. Mais ils n'en moururent pas.

L'eſclave *Samſon* naquit, fut conſacré nazaréen; & dès qu'il fut grand, la première choſe qu'il fit fut d'aller dans la ville phénicienne ou philiſtine de Tamnala courtiſer une fille d'un de ſes maîtres, qu'il épouſa.

En allant chez ſa maîtreſſe, il rencontra un lion, le déchira en pièces de ſa main nue comme il eût fait un chevreau. Quelques jours après il trouva un eſſaim d'abeilles dans la gueule de ce lion mort, avec un rayon de miel, quoique les abeilles ne ſe repoſent jamais ſur des charognes.

Alors il propoſa cette énigme à ſes camarades : La nourriture eſt ſortie du mangeur, & le doux eſt ſorti du dur. Si vous devinez, je vous donnerai trente tuniques & trente robes, ſinon vous me donnerez trente robes & trente tuniques. Ses camarades ne pouvant deviner le fait en quoi conſiſtait le mot de l'énigme, gagnèrent la jeune femme de *Samſon ;* elle tira le ſecret de ſon mari, & il fut obligé de leur donner trente tuniques & trente robes : Ah ! leur dit-il, ſi vous n'aviez pas labouré avec ma vache, vous n'auriez pas deviné.

Auſſitôt le beau-père de *Samſon* donna un autre mari à ſa fille.

Samſon, en colère d'avoir perdu ſa femme, alla prendre ſur le champ trois cents renards, les attacha tous enſemble par la queue avec des flambeaux allumés, & ils allèrent mettre le feu dans les blés des Philiſtins.

Les Juifs eſclaves ne voulant point être punis par leurs maîtres pour les exploits de *Samſon*, vinrent le ſurprendre dans la caverne où il demeurait, le lièrent avec de groſſes cordes, & le livrèrent aux Philiſtins. Dès qu'il eſt au milieu d'eux, il rompt ſes cordes ; & trouvant une mâchoire d'âne, il tue en un tour de main mille philiſtins avec cette mâchoire. Un tel effort l'ayant mis tout en feu, il ſe mourait de ſoif. Auſſitôt DIEU fit jaillir une fontaine d'une dent de la mâchoire d'âne. *Samſon* ayant bu s'en alla dans Gaza ville philiſtine ; il y devint ſur le champ amoureux d'une fille de joie. Comme il dormait avec elle, les Philiſtins fermèrent les portes de la ville, & environnèrent la maiſon ; il ſe leva, prit les portes & les

emporta. Les Philiſtins, au déſeſpoir de ne pouvoir venir à bout de ce héros, s'adreſſèrent à une autre fille de joie nommée *Dalila*, avec laquelle il couchait pour lors. Celle-ci lui arracha enfin le ſecret en quoi conſiſtait ſa force. Il ne fallait que le tondre pour le rendre égal aux autres hommes ; on le tondit, il devint faible, on lui creva les yeux, on lui fit tourner la meule & jouer du violon. Un jour qu'il jouait du violon dans un temple philiſtin, entre deux colonnes du temple, il fut indigné que les Philiſtins euſſent des temples à colonnade, tandis que les Juifs n'avaient qu'un tabernacle porté ſur quatre bâtons. Il ſentit que ſes cheveux commençaient à revenir. Tranſporté d'un ſaint zèle, il jeta à terre les deux colonnes, le temple fut renverſé ; les Philiſtins furent écraſés & lui auſſi.

Telle eſt mot à mot cette préface.

C'eſt cette hiſtoire qui eſt le ſujet de la pièce de *Milton* & de *Romagnéſi* : elle était faite pour la farce italienne.

SCANDALE.

SANS rechercher ſi le ſcandale était originairement une pierre qui pouvait faire tomber les gens, ou une querelle, ou une ſéduction, tenons-nous-en à la ſignification d'aujourd'hui. Un ſcandale eſt une grave indécence. On l'applique principalement aux gens d'égliſe. Les Contes de *la Fontaine* ſont libertins, pluſieurs endroits de *Sanchez*, de *Tambourin*, de *Molina*, ſont ſcandaleux.

On eſt ſcandaleux par ſes écrits ou par ſa conduite. Le ſiége que ſoutinrent les auguſtins contre les archers du guet, au temps de la fronde, fut ſcandaleux. La banqueroute du frère jéſuite *la Valette* fut plus que ſcandaleuſe. Le procès des révérends pères capucins de Paris en 1764, fut un ſcandale très-réjouiſſant. Il faut en dire ici un petit mot pour l'édification du lecteur.

Les révérends pères capucins s'étaient battus dans le couvent; les uns avaient caché leur argent, les autres l'avaient pris. Juſque-là, ce n'était qu'un ſcandale particulier, une pierre qui ne pouvait faire tomber que des capucins : mais quand l'affaire fut portée au parlement, le ſcandale devint public.

Il eſt dit (*a*) au procès qu'il faut douze cents livres de pain par ſemaine au couvent de St Honoré, de la viande, du vin, du bois à proportion, & qu'il y a quatre quêteurs en titre d'office chargés de lever ces contributions dans la ville. Quel ſcandale épouvantable! douze cents livres de viande & de pain par ſemaine pour quelques capucins, tandis que tant d'artiſtes accablés de vieilleſſe, & tant d'honnêtes veuves ſont expoſés tous les jours à périr de miſère!

(*b*) Que le révérend père *Dorothée* ſe ſoit fait trois mille livres de rente aux dépens du couvent, & par conſéquent aux dépens du public, voilà non-ſeulement un ſcandale énorme, mais un vol manifeſte; & un vol fait à la claſſe la plus indigente des citoyens de Paris; car ce ſont les pauvres qui payent la taxe

(*a*) Page 27 du mémoire contre frère *Athanaſe*, préſenté au parlement.
(*b*) Page 3.

impoſée par les moines mendians. L'ignorance & la faibleſſe du peuple lui perſuadent qu'il ne peut gagner le ciel qu'en donnant ſon néceſſaire dont ces moines compoſent leur ſuperflu. Il a donc fallu que de ce ſeul chef frère *Dorothée* ait extorqué vingt mille écus au moins aux pauvres de Paris, pour ſe faire mille écus de rente.

Songez bien, mon cher lecteur, que de telles aventures ne ſont pas rares dans ce dix-huitième ſiècle de notre ère vulgaire, qui a produit tant de bons livres. Je vous l'ai déjà dit, le peuple ne lit point. Un capucin, un récollet, un carme, un picpus, qui confeſſe & qui prêche, eſt capable de faire lui ſeul plus de mal que les meilleurs livres ne pourront jamais faire de bien.

J'oſerais propoſer aux ames bien nées de répandre dans une capitale un certain nombre d'anti-capucins, d'anti-récollets, qui iraient de maiſon en maiſon recommander aux pères & mères d'être bien vertueux & de garder leur argent pour l'entretien de leur famille, & le ſoutien de leur vieilleſſe; d'aimer DIEU de tout leur cœur, & de ne jamais rien donner aux moines. Mais revenons à la vraie ſignification du mot ſcandale.

(*c*) Dans ce procès des capucins, on accuſe frère *Grégoire* d'avoir fait un enfant à mademoiſelle *Bras-de-fer*, & de l'avoir enſuite mariée à *Moutard* le cordonnier. On ne dit point ſi frère *Grégoire* a donné lui-même la bénédiction nuptiale à ſa maîtreſſe & à ce pauvre *Moutard* avec diſpenſe. S'il l'a fait, voilà le ſcandale le plus complet qu'on puiſſe donner; il renferme

(*c*) Page 43.

fornication, vol, adultère, & sacrilége. *Horresco referens.*

Je dis d'abord fornication; puisque frère *Grégoire* forniqua avec *Magdelène Bras-de-fer*, qui n'avait alors que quinze ans.

Je dis vol; puisqu'il donna des tabliers & des rubans à *Magdelène*, & qu'il est évident qu'il vola le couvent pour les acheter, pour payer les soupers, & les frais des couches, & les mois de nourrice.

Je dis adultère; puisque ce méchant homme continua à coucher avec madame *Moutard*.

Je dis sacrilége; puisqu'il confessait *Magdelène*. Et s'il maria lui-même sa maîtresse, figurez-vous quel homme c'était que frère *Grégoire*.

Un de nos collaborateurs & coopérateurs à ce petit ouvrage des *Questions philosophiques & encyclopédiques*, travaille à faire un livre de morale sur les scandales, contre l'opinion de frère *Patouillet*. Nous espérons que le public en jouira incessamment.

SCHISME.

On a inséré dans le grand Dictionnaire encyclopédique tout ce que nous avions dit du grand schisme des Grecs & des Latins, dans l'*Essai sur les mœurs & l'esprit des nations*. Nous ne voulons pas nous répéter.

Mais en songeant que schisme signifie déchirure, & que la Pologne est déchirée, nous ne pouvons que renouveler nos plaintes sur cette fatale maladie particulière aux chrétiens. Cette maladie, que nous

n'avons pas assez décrite, est une espèce de rage qui se porte d'abord aux yeux & à la bouche : on regarde avec un œil enflammé celui qui ne pense pas comme nous; on lui dit les injures les plus atroces. La rage passe ensuite aux mains; on écrit des choses qui manifestent le transport au cerveau. On tombe dans des convulsions de démoniaque, on tire l'épée, on se bat avec acharnement jusqu'à la mort. La médecine n'a pu jusqu'à présent trouver de remède à cette maladie, la plus cruelle de toutes. Il n'y a que la philosophie & le temps qui puissent la guérir.

Les Polonais sont aujourd'hui les seuls chez qui la contagion dont nous parlons fasse des ravages. Il est à croire que cette maladie horrible est née chez eux avec la plika. Ce sont deux maladies de la tête qui sont bien funestes. La propreté peut guérir la plika; la seule sagesse peut extirper le schisme.

On dit que ces deux maux étaient inconnus chez les Sarmates quand ils étaient païens. La plika n'attaque aujourd'hui que la populace; mais tous les maux nés du schisme dévorent aujourd'hui les plus grands de la république.

L'origine de ce mal est dans la fertilité de leurs terres qui produisent beaucoup de blé. Il est bien triste que la bénédiction du ciel les ait rendus si malheureux. Quelques provinces ont prétendu qu'il fallait absolument mettre du levain dans leur pain; mais la plus grande partie du royaume s'est obstinée à croire qu'il y a de certains jours de l'année où la pâte fermentée était mortelle. (*a*)

(*a*) Allusion à la querelle pour le pain ordinaire avec lequel les Russes communient, & le pain azyme des Polonais du rite de Rome.

Voilà une des premières origines du ſchiſme ou de la déchirure de la Pologne ; la diſpute a aigri le ſang. D'autres cauſes s'y ſont jointes.

Les uns ſe ſont imaginés, dans les convulſions de cette maladie, que le S^t Eſprit procédait du père & du fils, & les autres ont crié qu'il ne procédait que du père. Les deux partis, dont l'un s'appelle le parti romain, & l'autre le diſſident, ſe ſont regardés mutuellement comme des peſtiférés ; mais par un ſymptôme ſingulier de ce mal, les peſtiférés diſſidens ont voulu toujours s'approcher des catholiques, & les catholiques n'ont jamais voulu s'approcher d'eux.

Il n'y a point de maladie qui ne varie beaucoup. La diète, qu'on croit ſi ſalutaire, a été ſi pernicieuſe à cette nation, qu'au ſortir d'une diète au mois de juin 1768, les villes de Uman, de Zablotin, de Tetiou, de Zilianka, de Zafran, ont été détruites & inondées de ſang ; & que plus de deux cents mille malades ont péri miſérablement.

D'un côté l'empire de Ruſſie, & de l'autre l'empire de Turquie ont envoyé cent mille chirurgiens pourvus de lancettes, de biſtouris, & de tous les inſtrumens propres à couper les membres gangrenés ; la maladie n'en a été que plus violente. Le tranſport au cerveau a été ſi furieux, (*b*) qu'une quarantaine de malades ſe ſont aſſemblés pour diſſéquer le roi qui n'était nullement attaqué du mal, & dont la cervelle & toutes les parties nobles étaient très-ſaines, ainſi que nous l'avons obſervé à l'article *Superſtition*. On croit que ſi on s'en rapportait à lui, il pourrait guérir la nation ;

(*b*) Aſſaſſinat du roi de Pologne commis à Varſovie.

mais un des caractères de cette maladie si cruelle est de craindre la guérison, comme les enragés craignent l'eau.

Nous avons des savans qui prétendent que ce mal vient anciennement de la Palestine, & que les habitans de Jérusalem & de Samarie en furent long-temps attaqués. D'autres croient que le premier siége de cette peste fut l'Egypte, & que les chiens & les chats qui étaient en grande considération, étant devenus enragés, communiquèrent la rage du schisme à la plupart des égyptiens qui avaient la tête faible.

On remarque surtout que les Grecs qui voyagèrent en Egypte, comme *Timée* de Locres & *Platon*, eurent le cerveau un peu blessé. Mais ce n'était ni la rage, ni la peste proprement dite; c'était une espèce de délire dont on ne s'apercevait même que difficilement, & qui était souvent caché sous je ne sais quelle apparence de raison. Mais les Grecs ayant avec le temps porté leur mal chez les nations de l'occident & du septentrion, la mauvaise disposition des cerveaux de nos malheureux pays, fit que la petite fièvre de *Timée* de Locres & de *Platon* devint chez nous une contagion effroyable, que les médecins appelèrent tantôt intolérance, tantôt persécution, tantôt guerre de religion, tantôt rage, tantôt peste.

Nous avons vu quels ravages ce fléau épouvantable a faits sur la terre. Plusieurs médecins se sont présentés de nos jours pour extirper ce mal horrible jusque dans sa racine. Mais qui le croirait! il se trouve des facultés entières de médecine, à Salamanque, à Coimbre, en Italie, à Paris même, qui soutiennent que le schisme, la déchirure, est nécessaire à l'homme;

que les mauvaises humeurs s'évacuent par les blessures qu'elle fait; que l'enthousiasme, qui est un des premiers symptômes du mal, exalte l'ame, & produit de très-bonnes choses; que la tolérance est sujette à mille inconvéniens; que si tout le monde était tolérant, les grands génies manqueraient de ce ressort qui a produit tant de beaux ouvrages théologiques; que la paix est un grand malheur pour un Etat, parce que la paix amène les plaisirs, & que les plaisirs, à la longue, pourraient adoucir la noble férocité qui forme les héros; que si les Grecs avaient fait un traité de commerce avec les Troyens au lieu de leur faire la guerre, il n'y aurait eu ni d'*Achille*, ni d'*Hector*, ni d'*Homère*, & que le genre-humain aurait croupi dans l'ignorance.

Ces raisons sont fortes, je l'avoue; je demande du temps pour y répondre.

SCOLIASTE.

Par exemple, *Dacier* & son illustre épouse étaient, quoi qu'on dise, des traducteurs & des scoliastes très-utiles. C'était encore une des singularités du grand siècle, qu'un savant & sa femme nous fissent connaître *Homère* & *Horace*, en nous apprenant les mœurs & les usages des Grecs & des Romains, dans le même temps où *Boileau* donnait son Art poëtique, *Racine* Iphigénie & Athalie, *Quinault* Atys & Armide, où *Fénélon* écrivait son Télémaque, où *Bossuet* déclamait ses oraisons funèbres, où *le Brun* peignait, où *Girardon* sculptait, où *Ducange* fouillait les ruines des

ſiècles barbares pour en tirer des tréſors &c. &c. : remercions les *Daciers* mari & femme. J'ai pluſieurs queſtions à leur propoſer.

Queſtions ſur Horace, à M. Dacier.

VOUDRIEZ-VOUS, Monſieur, avoir la bonté de me dire pourquoi dans la vie d'*Horace* imputée à *Suétone*, vous traduiſez le mot d'Auguſte *puriſſimum penem*, par petit débauché ? Il me ſemble que les Latins, dans le diſcours familier, entendaient par *purus penis*, ce que les Italiens modernes ont entendu par *buon coglione*, *faceto coglione*, phraſe que nous traduiſions à la lettre au ſeizième ſiècle, quand notre langue était un compoſé de welche & d'italien. *Puriſſimus penis* ne ſignifierait-il pas un convive agréable, un bon compagnon? le *puriſſimus* exclut le débauché. Ce n'eſt pas que je veuille inſinuer par-là qu'*Horace* ne fût très-débauché ; à Dieu ne plaiſe.

Je ne ſais pourquoi vous dites (*a*) qu'une eſpèce de guitarre grecque, le *barbiton*, avait anciennement des cordes de ſoie. Ces cordes n'auraient point rendu de ſon, & les premiers Grecs ne connaiſſaient point la ſoie.

Il faut que je vous diſe un mot ſur la quatrième ode, (*b*) dans laquelle ,, le beau Printemps revient ,, avec le Zéphyre ; *Vénus* ramène les Amours, les ,, Grâces, les Nymphes ; elles danſent d'un pas léger ,, & meſuré aux doux rayons de *Diane* qui les regarde,

(*a*) Remarques ſur l'ode I du livre I.
(*b*) Ode IV.

» tandis que *Vulcain* embraſe les forges des laborieux » Cyclopes. »

Vous traduiſez : *Vénus recommence à danſer au clair de la lune avec les Grâces & les Nymphes, pendant que Vulcain eſt empreſſé à faire travailler ſes Cyclopes.*

Vous dites dans vos remarques que l'on n'a jamais vu de cour plus jolie que celle de *Vénus*, & qu'*Horace* fait ici une allégorie fort galante. Car par *Vénus* il entend les femmes ; par les Nymphes il entend les filles ; & par *Vulcain* il entend les ſots qui ſe tuent du ſoin de leurs affaires, tandis que leurs femmes ſe divertiſſent. Mais êtes-vous bien ſûr qu'*Horace* ait entendu tout cela ?

Dans l'ode ſixième, *Horace* dit :

Nos convivia, nos prælia virginum
Sectis in juvenes unguibus acrium
Cantamus vacui, ſive quid urimur
Non præter ſolitum leves.

» Pour moi, ſoit que je ſois libre, ſoit que j'aime, » ſuivant ma légéreté ordinaire, je chante nos feſtins » & les combats de nos jeunes filles qui menacent » leurs amans de leurs ongles qui ne peuvent les » bleſſer. »

Vous traduiſez : *En quelque état que je ſois, libre ou amoureux, & toujours prêt à changer, je ne m'amuſe qu'à chanter les combats des jeunes filles qui ſe font les ongles pour mieux égratigner leurs amans.*

Mais j'oſerai vous dire, Monſieur, qu'*Horace* ne parle point d'égratigner, & que mieux on coupe ſes ongles, moins on égratigne.

Voici un trait plus curieux que celui des filles qui égratignent. Il s'agit de *Mercure* dans l'ode dixième ; vous dites qu'il eſt très-vraiſemblable qu'on n'a donné à *Mercure* la qualité de dieu des larrons (*c*) *que par rapport à Moïſe, qui commanda à ſes Hébreux de prendre tout ce qu'ils pourraient aux Egyptiens, comme le remarque le ſavant Huet évêque d'Avranches dans ſa Démonſtration évangélique.*

Ainſi, ſelon vous & cet évêque, *Moïſe* & *Mercure* ſont les patrons des voleurs. Mais vous ſavez combien on ſe moqua du ſavant évêque qui fit de *Moïſe* un *Mercure*, un *Bacchus*, un *Priape*, un *Adonis*, &c. Aſſurément *Horace* ne ſe doutait pas que *Mercure* ſerait un jour comparé à *Moïſe* dans les Gaules.

Quant à cette ode à *Mercure*, vous croyez que c'eſt une hymne dans laquelle *Horace* l'adore ; & moi je ſoupçonne qu'il s'en moque.

Vous croyez qu'on donna l'épithète de *Liber* à *Bacchus*, (*d*) parce que les rois s'appelaient *Liberi*. Je ne vois dans l'antiquité aucun roi qui ait pris ce titre. Ne ſe pourrait-il pas que la liberté avec laquelle les buveurs parlent à table, eût valu cette épithète au dieu des buveurs ?

O matre pulchrâ filia pulchrior. (*e*)

Vous traduiſez : *Belle Tendaris, qui pouvez ſeule remporter le prix de la beauté ſur votre charmante mère.* *Horace* dit ſeulement : » Votre mère eſt belle & vous » êtes plus belle encore. » Cela me paraît plus court & mieux ; mais je puis me tromper.

(*c*) Ode X. (*d*) Notes ſur l'ode XII. (*e*) Ode XVI.

Horace, dans cette ode, dit que *Prométhée* ayant pétri l'homme de limon, fut obligé d'y ajouter les qualités des autres animaux, & qu'il mit dans son cœur la colère du lion.

Vous prétendez que cela est imité de *Simonide* qui assure que DIEU ayant fait l'homme, & n'ayant plus rien à donner à la femme, prit chez les animaux tout ce qui lui convenait, donna aux unes les qualités du pourceau, aux autres celles du renard, à celles-ci les talens du singe, à ces autres celles de l'âne. Assurément *Simonide* n'était pas galant, ni *Dacier* non plus.

In me tota ruens Venus (f)
Cyprum deseruit.

Vous traduisez : *Vénus a quitté entièrement Chypre pour venir loger dans mon cœur.*

N'aimez-vous pas mieux ces vers de *Racine*?

Ce n'est plus une ardeur en mes veines cachée,
C'est Vénus toute entière à sa proie attachée.

Dulce ridentem Lalagem, amabo dulce loquentem. (g)

J'aimerai Lalagé qui parle & qui rit avec tant de grâce.

N'aimez-vous pas encore mieux la traduction de *Sapho* par *Boileau*?

Que l'on voit quelquefois doucement lui sourire,
Que l'on voit quelquefois tendrement lui parler.

Quis desiderio sit pudor aut modus (h)
Tam cari capitis?

(*f*) Ode XIX. (*g*) Ode XXII. (*h*) Ode XXIII.

Vous

Vous traduiſez : *Quelle honte peut-il y avoir à pleurer un homme qui nous était ſi cher ?* &c. &c.

Le mot de *honte* ne rend pas ici celui de *pudor ; que peut-il y avoir*, n'eſt pas le ſtyle d'*Horace*. J'aurais peut-être mis à la place ,, Peut-on rougir de regretter ,, une tête ſi chère, peut-on ſécher ſes larmes ? ,,

Natis in uſum lætitiæ ſcyphis
Pugnare Thracum eſt.

Vous traduiſez : *C'eſt aux Thraces de ſe battre avec les verres qui ont été faits pour la joie.*

On ne buvait point dans des verres alors, & les Thraces encore moins que les Romains.

N'aurait-il pas mieux valu dire ,, C'eſt une barbarie ,, des Thraces d'enſanglanter des repas deſtinés à la ,, joie ? ,,

Nunc eſt bibendum, nunc pede libero (i)
Pulſanda tellus.

Vous traduiſez : *C'eſt maintenant, mes chers amis, qu'il faut boire, & que ſans rien craindre il faut danſer de toute ſa force.*

Frapper la terre d'un pas libre en cadence, ce n'eſt pas danſer de toute ſa force. Cette expreſſion même n'eſt ni agréable, ni noble, ni d'*Horace*.

Je ſaute par-deſſus cent queſtions grammaticales que je voudrais vous faire, pour vous demander compte du *vin ſuperbe* de Cécube. Vous voulez abſolument qu'*Horace* ait dit :

Tinget pavimentum ſuperbo (k)
Pontificum potiore cœnis.

(*i*) Ode XXXVII. (*k*) Liv. II, ode XIV.

Vous traduiſez : *Il inondera ſes chambres de ce vin qui nagera ſur ces riches parquets, de ce vin qui aurait dû être réſervé pour les feſtins des pontifes.*

Horace ne dit rien de tout cela. Comment voulez-vous que du vin dont on fait une petite libation dans le *triclinium*, dans la ſalle à manger, inonde ces chambres ? pourquoi prétendez-vous que ce vin dût être réſervé pour les pontifes ? J'ai d'excellent vin de Malaga & de Canarie ; mais je vous réponds que je ne l'enverrai pas à mon évêque.

Horace parle d'un ſuperbe parquet, d'une magnifique moſaïque ; & vous m'allez parler d'un vin ſuperbe, d'un vin magnifique. On lit dans toutes les éditions d'Horace, *Tinget pavimentum ſuperbum*, & non pas *ſuperbo*.

Vous dites que c'eſt un grand ſentiment de religion dans *Horace*, de ne vouloir réſerver ce bon vin que pour les prêtres. Je crois, comme vous, qu'*Horace* était très-religieux, témoin tous ſes vers pour les bambins ; mais je penſe qu'il aurait encore mieux aimé boire ce bon vin de Cécube, que de le réſerver pour les prêtres de Rome.

Motus doceri gaudet ionicos
Matura virgo & fingitur artibus &c.

Vous traduiſez : *Le plus grand plaiſir de nos filles à marier, eſt d'apprendre les danſes laſcives des Ioniens. A cet uſage elles n'ont point de honte de ſe rendre les membres ſouples, & de les former à des poſtures déshonnêtes.*

Que de phraſes pour deux petits vers ! ah, Monſieur, des poſtures déshonnêtes ! S'il y a dans le latin

fingitur artubus, & non pas *artibus*, cela ne signifie-t-il pas ,, Nos jeunes filles apprennent les danses & les ,, mouvemens voluptueux des Ioniennes ? ,, & rien de plus.

Je tombe sur cette ode, (*l*) *horrida tempestas.*

Vous dites que le vieux commentateur se trompe en pensant que *contraxit cœlum* signifie, *nous a caché le ciel;* & pour montrer qu'il s'est trompé, vous êtes de son avis.

Ensuite quand *Horace* introduit le docteur *Chiron* précepteur d'*Achille*, annonçant à son élève, pour l'encourager, qu'il ne reviendra pas de Troye :

Unde tibi reditum Parcæ subtemine certo
Rupêre.

Vous traduisez : *Les Parques ont coupé le fil de votre vie.*

Mais ce fil n'est pas coupé. Il le sera ; mais *Achille* n'est pas encore tué. *Horace* ne parle point de fil ; *parcæ* est là pour *fata*. Cela veut dire mot à mot : ,, Les destins s'opposent à votre retour. ,,

Vous dites que *Chiron savait cela par lui-même, car il était grand astrologue.*

Vous ne voulez pas que *dulcibus alloquiis* signifie de doux entretiens. Que voulez-vous donc qu'il signifie? Vous assurez positivement que *rien n'est plus ridicule, & qu'Achille ne parlait jamais à personne.* Mais il parlait à *Patrocle*, à *Phœnix*, à *Automedon*, aux capitaines thessaliens. Ensuite vous imaginez que le mot *alloqui* signifie consoler. Ces contradictions peuvent égarer *studiosam juventutem.*

(*l*) Liv. V, ode XIII.

Dans vos remarques sur la troisième satire du second livre, vous nous apprenez que les sirènes s'appelaient de ce nom chez les Grecs, parce que *sir* signifiait *cantique* chez les Hébreux. Est-ce *Bochart* qui vous l'a dit? Croyez-vous qu'*Homère* eût beaucoup de liaisons avec les Juifs? Non, vous n'êtes pas du nombre de ces fous qui veulent faire accroire aux sots que tout nous vient de cette misérable nation juive, qui habitait un si petit pays, & qui fut si long-temps inconnue à l'Europe entière.

Je pourrais faire des questions sur chaque ode & sur chaque épître, mais ce serait un gros livre. Si jamais j'ai le temps, je vous proposerai mes doutes, non-seulement sur ces odes, mais encore sur les satires, les épîtres & l'Art poëtique. Mais à présent il faut que je parle à madame votre femme.

A madame Dacier, sur Homère.

Madame, sans vouloir troubler la paix de votre ménage, je vous dirai que je vous estime & vous respecte encore plus que votre mari: car il n'est pas le seul traducteur & commentateur, & vous êtes la seule traductrice & commentatrice. Il est si beau à une Françaïse d'avoir fait connaître le plus ancien des poëtes, que nous vous devons d'éternels remercîmens.

Je commence par remarquer la prodigieuse différence du grec à notre welche, devenu latin & ensuite français.

Voici votre élégante traduction du commencement de l'Iliade.

» Déeſſe, chantez la colère d'*Achille* fils de *Pélée ;* » cette colère pernicieuſe qui cauſa tant de malheurs » aux Grecs, & qui précipita dans le ſombre royaume » de *Pluton* les ames généreuſes de tant de héros, » & livra leurs corps en proie aux chiens & aux » vautours, depuis le jour fatal qu'une querelle d'éclat » eut diviſé le fils d'*Atrée* & le divin *Achille ;* ainſi les » décrets de *Jupiter* s'accompliſſaient. Quel Dieu les » jeta dans ces diſſentions ? Le fils de *Jupiter* & de » *Latone*, irrité contre le roi qui avait déshonoré » *Chryſès* ſon ſacrificateur, envoya ſur l'armée une » affreuſe maladie qui emportait les peuples. Car » *Chryſès* étant allé aux vaiſſeaux des Grecs chargés » de préſens pour la rançon de ſa fille, & tenant » dans ſes mains les bandelettes ſacrées d'*Apollon* avec » le ſceptre d'or, pria humblement les Grecs, & » ſurtout les deux fils d'*Atrée* leurs généraux. *Fils d'Atrée*, leur dit-il, *& vous généreux Grecs, que les Dieux qui habitent l'Olympe vous faſſent la grâce de détruire la ſuperbe ville de Priam, & de vous voir heureuſement de retour dans votre patrie ; mais rendez-moi ma fille en recevant ces préſens, & reſpectez en moi le fils du grand Jupiter, Apollon, dont les traits ſont inévitables.* » Tous » les Grecs firent connaître par un murmure favorable, » qu'il fallait reſpecter le miniſtre du Dieu, & recevoir » ſes riches préſens. Mais cette demande déplut à » *Agamemnon* aveuglé par ſa colère. »

Voici la traduction mot à mot, & vers par ligne.

La colère chantez, déeſſe, de piliade Achille,
Funeſte, qui infinis aux Akaïens maux apporta,
Et pluſieurs fortes ames à l'enfer envoya

De héros; & à l'égard d'eux, proie les fit aux chiens
Et à tous les oiseaux. S'accomplissait la volonté de Dieu,
Depuis que d'abord différèrent disputans
Agamemnon chef des hommes & le divin Achille.
Qui des Dieux par dispute les commit à combattre?
De Latone & de Dieu le fils. Car contre le roi étant irrité
Il suscita dans l'armée une maladie mauvaise, & mouraient
les peuples.

Il n'y a pas moyen d'aller plus loin. Cet échantillon suffit pour montrer le différent génie des langues, & pour faire voir combien les traductions littérales sont ridicules.

Je pourrais vous demander pourquoi vous avez parlé du sombre royaume de *Pluton*, & des vautours dont *Homère* ne dit rien?

Pourquoi vous dites qu'*Agamemnon* avait déshonoré le prêtre d'*Apollon*? Déshonorer signifie ôter l'honneur. *Agamemnon* n'avait ôté à ce prêtre que sa fille. Il me semble que le verbe *itimao* ne signifie pas en cet endroit déshonorer, mais mépriser, maltraiter.

Pourquoi vous faites dire à ce prêtre, que les Dieux vous fassent la grâce de détruire &c.? ces termes *vous fassent la grâce*, semblent pris de notre catéchisme. *Homère* dit, que les Dieux habitans de l'Olympe vous donnent de détruire la ville de Troye.

Doien olympia domata echontes
Ekpersai priamoio polin.

Pourquoi vous dites que tous les Grecs firent connaître par un murmure favorable, qu'il fallait

reſpecter le miniſtre des Dieux? Il n'eſt point queſtion dans *Homère* d'un murmure favorable. Il y a expreſſément, tous dirent *pantes epiphemiſan.*

Vous avez par-tout ou retranché, ou ajouté, ou changé; & ce n'eſt pas à moi de décider ſi vous avez bien ou mal fait.

Il n'y a qu'une choſe dont je ſois ſûr, & dont vous n'êtes pas convenue; c'eſt que ſi on feſait aujourd'hui un poëme tel que celui d'*Homère*, on ſerait, je ne dis pas ſeulement ſifflé d'un bout de l'Europe à l'autre, mais je dis entièrement ignoré; & cependant l'Iliade était un poëme excellent pour les Grecs. Nous avons vu combien les langues diffèrent. Les mœurs, les uſages, les ſentimens, les idées diffèrent bien davantage.

Si je l'oſais, je comparerais l'Iliade au livre de *Job;* tous deux ſont orientaux, fort anciens, également pleins de fictions, d'images & d'hyperboles. Il y a dans l'un & dans l'autre des morceaux qu'on cite ſouvent. Les héros de ces deux romans ſe piquent de parler beaucoup & de ſe répéter: les amis s'y diſent des injures. Voilà bien des reſſemblances.

Que quelqu'un s'aviſe aujourd'hui de faire un poëme dans le goût de *Job*, vous verrez comme il ſera reçu.

Vous dites dans votre préface qu'il eſt impoſſible de mettre *Homère* en vers français; dites que cela vous eſt impoſſible, parce que vous ne vous êtes pas adonnée à notre poëſie. Les Géorgiques de *Virgile* ſont bien plus difficiles à traduire; cependant on y eſt parvenu.

Je ſuis perſuadé que nous avons deux ou trois poëtes en France qui traduiraient bien *Homère;* mais en même temps je ſuis très-convaincu qu'on ne les lira pas s'ils ne changent, s'ils n'adouciſſent, s'ils n'élaguent

preſque tout. La raiſon en eſt, Madame, qu'il faut écrire pour ſon temps, & non pour les temps paſſés. Il eſt vrai que notre froid *la Motte* a tout adouci, tout élagué; & qu'on ne l'en a pas lu davantage. Mais c'eſt qu'il a tout énervé.

Un jeune homme vint ces jours paſſés me montrer une traduction d'un morceau du vingt-quatrième livre de l'Iliade. Je le mets ici ſous vos yeux, quoique vous ne vous connaiſſiez guère en vers français.

L'horizon ſe couvrait des ombres de la nuit;
L'infortuné Priam, qu'un Dieu même a conduit,
Entre, & paraît ſoudain dans la tente d'Achille.
Le meurtrier d'Hector, en ce moment tranquille,
Par un léger repas ſuſpendait ſes douleurs.
Il ſe détourne; il voit ce front baigné de pleurs,
Ce roi jadis heureux, ce vieillard vénérable
Que le fardeau des ans & la douleur accable,
Exhalant à ſes pieds ſes ſanglots & ſes cris,
Et lui baiſant la main qui fit périr ſon fils.
Il n'oſait ſur Achille encor jeter la vue.
Il voulait lui parler, & ſa voix s'eſt perdue.
Enfin il le regarde, & parmi ſes ſanglots
Tremblant, pâle, & ſans force, il prononce ces mots:
Songez, Seigneur, ſongez que vous avez un père....
Il ne put achever.—Le héros ſanguinaire
Sentit que la pitié pénétrait dans ſon cœur.
Priam lui prend les mains—Ah prince, ah mon vainqueur!
J'étais père d'Hector!....& ſes généreux frères
Flattaient mes derniers jours & les rendaient proſpères....
Ils ne ſont plus.... Hector eſt tombé ſous vos coups....
Puiſſe l'heureux Pélée entre Thétis & vous

Prolonger de ſes ans l'éclatante carrière !
Le ſeul nom de ſon fils remplit la terre entière ;
Ce nom fait ſon bonheur ainſi que ſon appui.
Vos honneurs ſont les ſiens, vos lauriers ſont à lui.
Hélas ! tout mon bonheur & toute mon attente
Eſt de voir de mon fils la dépouille ſanglante ;
De racheter de vous ces reſtes mutilés,
Trainés devant mes yeux ſous nos murs déſolés.
Voilà le ſeul eſpoir, le ſeul bien qui me reſte.
Achille, accordez-moi cette grâce funeſte,
Et laiſſez-moi jouir de ce ſpectacle affreux.

Le héros qu'attendrit ce diſcours douloureux,
Aux larmes de Priam répondit par des larmes.
Tous nos jours ſont tiſſus de regrets & d'alarmes,
Lui dit-il ; par mes mains les Dieux vous ont frappé.
Dans le malheur commun moi-même enveloppé,
Mourant avant le temps loin des yeux de mon père,
Je teindrai de mon ſang cette terre étrangère.
J'ai vu tomber Patrocle, Hector me l'a ravi :
Vous perdez votre fils, & je perds un ami.
Tel eſt donc des humains le deſtin déplorable.
Dieu verſe donc ſur nous la coupe inépuiſable,
La coupe des douleurs & des calamités ;
Il y mêle un moment de faibles voluptés,
Mais c'eſt pour en aigrir la fatale amertume.

Me conſeillez-vous de continuer ? me dit le jeune homme. Comment ! lui répondis-je, vous vous mêlez auſſi de peindre ! il me ſemble que je vois ce vieillard qui veut parler, & qui dans ſa douleur ne peut d'abord que prononcer quelques mots étouffés par ſes ſoupirs. Cela n'eſt pas dans *Homère*, mais je vous

le pardonne. Je vous ſais même bon gré d'avoir eſquivé les deux tonneaux qui feraient un mauvais effet dans notre langue, & ſurtout d'avoir accourci. Oui, oui, continuez. La nation ne vous donnera pas quinze mille livres ſterling, comme les Anglais les ont données à *Pope;* mais peu d'Anglais ont eu le courage de lire toute ſon Iliade.

Croyez-vous de bonne foi, que depuis Verſailles juſqu'à Perpignan, & juſqu'à St Malo, vous trouviez beaucoup de Grecs qui s'intéreſſent à *Eurithion* tué autrefois par *Neſtor;* à *Ekopolious*, fils de *Thaleſious*, tué par *Antilokous;* à *Simoiſious*, fils d'*Athemion*, tué par *Telamon;* & à *Pirous*, fils d'*Embraſous*, bleſſé à la cheville du pied droit? Nos vers français, cent fois plus difficiles à faire que des vers grecs, n'aiment point ces détails. J'oſe vous répondre qu'aucune de nos dames ne vous lira. Et que deviendrez-vous ſans elles? ſi elles étaient toutes des *Dacier*, elles vous liraient encore moins. N'eſt-il pas vrai, Madame? on ne réuſſira jamais ſi on ne connaît bien le goût de ſon ſiècle & le génie de ſa langue.

SECTE.

SECTION PREMIERE.

Toute ſecte, en quelque genre que ce puiſſe être, eſt le ralliement du doute & de l'erreur. Scotiſtes, thomiſtes, réaux, nominaux, papiſtes, calviniſtes, moliniſtes, janſéniſtes, ne ſont que des noms de guerre.

Il n'y a point de ſecte en géométrie ; on ne dit point un euclidien, un archimédien.

Quand la vérité eſt évidente, il eſt impoſſible qu'il s'élève des partis & des factions. Jamais on n'a diſputé s'il fait jour à midi.

La partie de l'aſtronomie qui détermine le cours des aſtres & le retour des éclipſes étant une fois connue, il n'y a plus de diſpute chez les aſtronomes.

On ne dit point en Angleterre, je ſuis newtonien, je ſuis lockien, halleyen ; pourquoi ? parce que quiconque a lu, ne peut refuſer ſon conſentement aux vérités enſeignées par ces trois grands-hommes. Plus *Newton* eſt révéré, moins on s'intitule newtonien ; ce mot ſuppoſerait qu'il y a des anti-newtoniens en Angleterre. Nous avons peut-être encore quelques cartéſiens en France ; c'eſt uniquement parce que le ſyſtème de *Deſcartes* eſt un tiſſu d'imaginations erronées & ridicules.

Il en eſt de même dans le petit nombre de vérités de fait qui ſont bien conſtatées. Les actes de la tour de Londres ayant été authentiquement recueillis par *Rymer*, il n'y a point de rymériens, parce que perſonne ne s'aviſe de combattre ce recueil. On n'y trouve ni contradictions, ni abſurdités, ni prodiges ; rien qui révolte la raiſon, rien, par conſéquent, que des ſectaires s'efforcent de ſoutenir ou de renverſer par des raiſonnemens abſurdes. Tout le monde convient donc que les actes de *Rymer* ſont dignes de foi.

Vous êtes mahométan, donc il y a des gens qui ne le ſont pas, donc vous pourriez bien avoir tort.

Quelle ſerait la religion véritable, ſi le chriſtianiſme n'exiſtait pas ? c'eſt celle dans laquelle il n'y a point

de sectes ; celle dans laquelle tous les esprits s'accordent nécessairement.

Or, dans quel dogme tous les esprits se sont-ils accordés ? dans l'adoration d'un Dieu & dans la probité. Tous les philosophes de la terre qui ont eu une religion, diront dans tous les temps : Il y a un Dieu, & il faut être juste. Voilà donc la religion universelle établie dans tous les temps & chez tous les hommes.

Le point dans lequel ils s'accordent tous est donc vrai, & les systèmes par lesquels ils diffèrent sont donc faux.

Ma secte est la meilleure, me dit un brame. Mais, mon ami, si ta secte est bonne, elle est nécessaire ; car si elle n'était pas absolument nécessaire, tu m'avoueras qu'elle serait inutile : si elle est absolument nécessaire, elle l'est à tous les hommes ; comment donc se peut-il faire que tous les hommes n'aient pas ce qui leur est absolument nécessaire ? comment se peut-il que le reste de la terre se moque de toi & de ton *Brama* ?

Lorsque *Zoroastre*, *Hermès*, *Orphée*, *Minos*, & tous les grands-hommes disent : Adorons DIEU, & soyons justes, personne ne rit ; mais toute la terre siffle celui qui prétend qu'on ne peut plaire à DIEU qu'en tenant à sa mort une queue de vache, & celui qui veut qu'on se fasse couper un bout de prépuce, & celui qui consacre des crocodiles & des oignons, & celui qui attache le salut éternel à des os de morts qu'on porte sous sa chemise, ou à une indulgence plénière qu'on achète à Rome pour deux sous & demi.

D'où vient ce concours universel de risée & de sifflets d'un bout de l'univers à l'autre ? Il faut bien que les choses dont tout le monde se moque ne soient

pas d'une vérité bien évidente. Que dirons-nous d'un ſecrétaire de *Séjan*, qui dédia à *Pétrone* un livre d'un ſtyle ampoulé, intitulé : *La vérité des oracles ſibyllins prouvée par les faits?*

Ce ſecrétaire vous prouve d'abord qu'il était néceſſaire que DIEU envoyât ſur la terre pluſieurs ſibylles l'une après l'autre; car il n'avait pas d'autres moyens d'inſtruire les hommes. Il eſt démontré que DIEU parlait à ces ſibylles; car le mot de *ſibylle* ſignifie *conſeil de* DIEU. Elles devaient vivre long-temps; car c'eſt bien le moins que des perſonnes à qui DIEU parle aient ce privilége. Elles furent au nombre de douze; car ce nombre eſt ſacré. Elles avaient certainement prédit tous les événemens du monde; car *Tarquin* le ſuperbe acheta trois de leurs livres cent écus d'une vieille. Quel incrédule, ajoute le ſecrétaire, oſera nier tous ces faits évidens qui ſe ſont paſſés dans un coin à la face de toute la terre? Qui pourra nier l'accompliſſement de leurs prophéties? *Virgile* lui-même n'a-t-il pas cité les prédictions des ſibylles? Si nous n'avons pas les premiers exemplaires des livres ſibyllins, écrits dans un temps où l'on ne ſavait ni lire ni écrire, n'en avons-nous pas des copies authentiques? Il faut que l'impiété ſe taiſe devant ces preuves. Ainſi parlait *Houttevillus* à *Séjan*. (1) Il eſpérait avoir une place d'augure qui lui vaudrait cinquante mille livres de rente, & il n'eut rien.

Ce que ma ſecte enſeigne eſt obſcur, je l'avoue, dit un fanatique; & c'eſt en vertu de cette obſcurité qu'il la faut croire : car elle dit elle-même qu'elle eſt

(1) Il s'agit ici de l'abbé *Houtteville*, auteur d'un mauvais livre, intitulé : *La vérité de la religion chrétienne, prouvée par les faits.*

pleine d'obſcurités. Ma ſecte eſt extravagante, donc elle eſt divine; car comment ce qui paraît ſi fou aurait-il été embraſſé par tant de peuples, s'il n'y avait pas du divin? C'eſt préciſément comme l'Alcoran que les Sonnites diſent avoir un viſage d'ange & un viſage de bête; ne ſoyez pas ſcandaliſés du muſle de la bête, & révérez la face de l'ange. Ainſi parle cet inſenſé; mais un fanatique d'une autre ſecte répond à ce fanatique: C'eſt toi qui es la bête, & c'eſt moi qui ſuis l'ange.

Or, qui jugera ce procès? qui décidera entre ces deux énergumènes? L'homme raiſonnable, impartial, ſavant d'une ſcience qui n'eſt pas celle des mots; l'homme dégagé des préjugés & amateur de la vérité & de la juſtice; l'homme enfin qui n'eſt pas bête, & qui ne croit point être ange.

SECTION II.

Secte & *erreur* ſont ſynonymes. Tu es péripatéticien, & moi platonicien; nous avons donc tous deux tort: car tu ne combats *Platon* que parce que ſes chimères t'ont révolté, & moi je ne m'éloigne d'*Ariſtote* que parce qu'il m'a paru qu'il ne ſait ce qu'il dit. Si l'un ou l'autre avait démontré la vérité, il n'y aurait plus de ſecte. Se déclarer pour l'opinion d'un homme contre celle d'un autre, c'eſt prendre parti comme dans une guerre civile. Il n'y a point de ſecte en mathématique, en phyſique expérimentale. Un homme qui examine le rapport d'un cône & d'une ſphère, n'eſt point de la ſecte d'*Archimède*: celui qui voit que

le carré de l'hypothénuſe d'un triangle rectangle eſt égal au carré des deux autres côtés, n'eſt point de la ſecte de *Pythagore*.

Quand vous dites que le ſang circule, que l'air pèſe, que les rayons du ſoleil ſont des faiſceaux de ſept rayons réfrangibles, vous n'êtes ni de la ſecte d'*Harvey*, ni de celle de *Torricelli*, ni de celle de *Newton;* vous acquieſcez ſeulement à des vérités démontrées par eux, & l'univers entier ſera à jamais de votre avis.

Voilà le caractère de la vérité; elle eſt de tous les temps; elle eſt pour tous les hommes; elle n'a qu'à ſe montrer pour qu'on la reconnaiſſe; on ne peut diſputer contre elle. Longue diſpute ſignifie, *les deux partis ont tort*. (2)

SENS COMMUN.

IL y a quelquefois dans les expreſſions vulgaires, une image de ce qui ſe paſſe au fond du cœur de tous les hommes. *Senſus communis* ſignifiait chez les Romains non-ſeulement ſens commun, mais humanité, ſenſibilité. Comme nous ne valons pas les Romains, ce mot ne dit chez nous que la moitié de ce qu'il diſait chez eux. Il ne ſignifie que le bon ſens, raiſon

(2) Une erreur générale & populaire, qu'un parti riche & puiſſant eſt intéreſſé à ſoutenir, peut réſiſter long-temps aux attaques de la vérité. Il en eſt de même de quelques vérités politiques, directement contraires aux intérêts de certaines claſſes qui vivent dans tous les pays, des erreurs du gouvernement, & de la miſère du peuple. Ces vérités ne peuvent s'établir qu'après une longue réſiſtance. Mais M. de *Voltaire* ſuppoſe dans cet article que la vérité n'a point à combattre l'intérêt; & dans ce ſens la maxime eſt vraie.

groſſière, raiſon commencée, première notion des choſes ordinaires, état mitoyen entre la ſtupidité & l'eſprit. *Cet homme n'a pas le ſens commun*, eſt une groſſe injure. *Cet homme a le ſens commun*, eſt une injure auſſi; cela veut dire qu'il n'eſt pas tout-à-fait ſtupide & qu'il manque de ce qu'on appelle eſprit. Mais d'où vient cette expreſſion *ſens commun*, ſi ce n'eſt des ſens? Les hommes, quand ils inventèrent ce mot, feſaient l'aveu que rien n'entrait dans l'ame que par les ſens; autrement, auraient-ils employé le mot de *ſens* pour ſignifier le raiſonnement commun?

On dit quelquefois, le ſens commun eſt fort rare; que ſignifie cette phraſe? que dans pluſieurs hommes la raiſon commencée eſt arrêtée dans ſes progrès par quelques préjugés, que tel homme qui juge très-ſainement dans une affaire, ſe trompera toujours groſſièrement dans une autre. Cet Arabe qui ſera d'ailleurs un bon calculateur, un ſavant chimiſte, un aſtronome exact, croira cependant que *Mahomet* a mis la moitié de la lune dans ſa manche.

Pourquoi ira-t-il au-delà du ſens commun dans les trois ſciences dont je parle, & ſera-t-il au-deſſous du ſens commun quand il s'agira de cette moitié de lune? C'eſt que dans les premiers cas il a vu avec ſes yeux, il a perfectionné ſon intelligence; & dans le ſecond il a vu par les yeux d'autrui, il a fermé les ſiens, il a perverti le ſens commun qui eſt en lui.

Comment cet étrange renverſement d'eſprit peut-il s'opérer? Comment les idées qui marchent d'un pas ſi régulier & ſi ferme dans la cervelle ſur un grand nombre d'objets, peuvent-elles clocher ſi miſérablement ſur un autre mille fois plus palpable, & plus aiſé à comprendre?

comprendre? cet homme a toujours en lui les mêmes principes d'intelligence ; il faut donc qu'il y ait un organe vicié, comme il arrive quelquefois que le gourmet le plus fin peut avoir le goût dépravé sur une espèce particulière de nourriture.

Comment l'organe de cet Arabe qui voit la moitié de la lune dans la manche de *Mahomet*, est-il vicié? C'est par la peur. On lui a dit que s'il ne croyait pas à cette manche, son ame immédiatement après sa mort, en passant sur le pont aigu tomberait pour jamais dans l'abyme ; on lui a dit bien pis : si jamais vous doutez de cette manche, un derviche vous traitera d'impie; un autre vous prouvera que vous êtes un insensé, qui ayant tous les motifs possibles de crédibilite n'avez pas voulu soumettre votre raison superbe à l'évidence ; un troisième vous déférera au petit divan d'une petite province, & vous serez légalement empalé.

Tout cela donne une terreur panique au bon Arabe, à sa femme, à sa sœur, à toute la petite famille. Ils ont du bon sens sur tout le reste, mais sur cet article leur imagination est blessée, comme celle de *Pascal*, qui voyait continuellement un précipice auprès de son fauteuil. Mais notre Arabe croit-il en effet à la manche de *Mahomet*? non, il fait des efforts pour croire ; il dit, cela est impossible, mais cela est vrai ; je crois ce que je ne crois pas. Il se forme dans sa tête sur cette manche, un chaos d'idées qu'il craint de débrouiller ; & c'est véritablement n'avoir pas le sens commun.

SENSATION.

Les huîtres ont, dit-on, deux ſens ; les taupes, quatre ; les autres animaux, comme les hommes, cinq : quelques perſonnes en admettent un ſixième ; mais il eſt évident que la ſenſation voluptueuſe, dont ils veulent parler, ſe réduit au ſentiment du tact, & que cinq ſens ſont notre partage. Il nous eſt impoſſible d'en imaginer par-delà, & d'en déſirer.

Il ſe peut que dans d'autres globes on ait des ſens dont nous n'avons pas d'idées : il ſe peut que le nombre des ſens augmente de globe en globe, & que l'être qui a des ſens innombrables & parfaits ſoit le terme de tous les êtres.

Mais nous autres avec nos cinq organes quel eſt notre pouvoir ? Nous ſentons toujours malgré nous, & jamais parce que nous le voulons ; il nous eſt impoſſible de ne pas avoir la ſenſation que notre nature nous deſtine, quand l'objet nous frappe. Le ſentiment eſt dans nous, mais il ne peut en dépendre. Nous le recevons, & comment le recevons-nous ? On ſait aſſez qu'il n'y a aucun rapport entre l'air battu, & des paroles qu'on me chante, & l'impreſſion que ces paroles font dans mon cerveau.

Nous ſommes étonnés de la penſée ; mais le ſentiment eſt tout auſſi merveilleux. Un pouvoir divin éclate dans la ſenſation du dernier des inſectes comme dans le cerveau de *Newton*. Cependant, que mille animaux meurent ſous nos yeux, vous n'êtes point inquiets de ce que deviendra leur faculté de ſentir,

quoique cette faculté ſoit l'ouvrage de l'Etre des êtres ; vous les regardez comme des machines de la nature, nées pour périr & pour faire place à d'autres.

Pourquoi & comment leur ſenſation ſubſiſterait-elle, quand ils n'exiſtent plus ? Quel beſoin l'auteur de tout ce qui eſt, aurait-il de conſerver des propriétés dont le ſujet eſt détruit ? Il vaudrait autant dire que le pouvoir de la plante nommée ſenſitive, de retirer ſes feuilles vers ſes branches, ſubſiſte encore quand la plante n'eſt plus. Vous allez ſans doute demander comment la ſenſation des animaux périſſant avec eux, la penſée de l'homme ne périra pas ? je ne peux répondre à cette queſtion, je n'en ſais pas aſſez pour la réſoudre. L'auteur éternel de la ſenſation & de la penſée ſait ſeul comment il la donne, & comment il la conſerve.

Toute l'antiquité a maintenu, que rien n'eſt dans notre entendement qui n'ait été dans nos ſens. *Deſcartes* dans ſes romans prétendit que nous avions des idées métaphyſiques avant de connaître le teton de notre nourrice ; une faculté de théologie proſcrivit ce dogme, non parce que c'était une erreur, mais parce que c'était une nouveauté : enſuite elle adopta cette erreur parce qu'elle était détruite par *Locke* philoſophe anglais, & qu'il fallait bien qu'un anglais eût tort. Enfin après avoir changé ſi ſouvent d'avis, elle eſt revenue à proſcrire cette ancienne vérité, que les ſens ſont les portes de l'entendement ; elle a fait comme les gouvernemens obérés, qui tantôt donnent cours à certains billets, & tantôt les décrient ; mais depuis long-temps perſonne ne veut des billets de cette faculté.

Toutes les facultés du monde n'empêcheront jamais les philosophes de voir que nous commençons par sentir, & que notre mémoire n'est qu'une sensation continuée. Un homme qui naîtrait privé de ses cinq sens, serait privé de toute idée, s'il pouvait vivre. Les notions métaphysiques ne viennent que par les sens; car comment mesurer un cercle ou un triangle, si on n'a pas vu ou touché un cercle & un triangle? comment se faire une idée imparfaite de l'infini, qu'en reculant des bornes? & comment retrancher des bornes, sans en avoir vû ou senti?

La sensation enveloppe toutes nos facultés, dit un grand philosophe. (*a*)

Que conclure de tout cela? Vous qui lisez & qui pensez, concluez.

Les Grecs avaient inventé la faculté *Psyché* pour les sensations, & la faculté *Nous* pour les pensées. Nous ignorons malheureusement ce que c'est que ces deux facultés; nous les avons, mais leur origine ne nous en est pas plus connue qu'à l'huître, à l'ortie de mer, au polype, aux vermisseaux, & aux plantes. Par quelle mécanique inconcevable le sentiment est-il dans tout mon corps, & la pensée dans ma seule tête? Si on vous coupe la tête, il n'y a pas d'apparence que vous puissiez alors résoudre un problème de géométrie: cependant votre glande pinéale, votre corps calleux, dans lesquels vous logez votre ame, subsistent longtemps sans altération, votre tête coupée est si pleine d'esprits animaux, que souvent elle bondit après avoir été séparée de son tronc: il semble qu'elle devrait avoir dans ce moment des idées très-vives, & ressembler

(*a*) Traité des sensations, tome II, page 128.

à la tête d'*Orphée* qui fesait encore de la musique, & qui chantait *Eurydice* quand on la jetait dans les eaux de l'Ebre.

Si vous ne pensez pas quand vous n'avez plus de tête, d'où vient que votre cœur se meut & paraît sentir quand il est arraché ?

Vous sentez, dites-vous, parce que tous les nerfs ont leur origine dans le cerveau ; & cependant si on vous a trépané, & si on vous brûle le cerveau, vous ne sentez rien. Les gens qui savent les raisons de tout cela sont bien habiles.

SERPENT.

„ JE certifie que j'ai tué en diverses fois plusieurs „ serpens, en mouillant un peu avec ma salive un „ bâton ou une pierre, & en donnant sur le milieu „ du corps du serpent un petit coup, qui pouvait „ à peine occasionner une petite contusion. 19 janvier „ 1772. *Figuier* chirurgien. „

Ce chirurgien m'ayant donné ce certificat, deux témoins, qui lui ont vu tuer ainsi des serpens, m'ont attesté ce qu'ils avaient vu. Je voudrais le voir aussi ; car j'ai avoué, dans plusieurs endroits de nos *Questions*, que j'avais pris pour mon patron *St Thomas Didyme*, qui voulait toujours mettre le doigt dessus.

Il y a dix-huit cents ans que cette opinion s'est perpétuée chez les peuples. Et peut-être aurait-elle dix-huit mille ans d'antiquité, si la Genèse ne nous instruisait pas au juste de la date de notre inimitié avec le serpent. Et l'on peut dire que si *Eve* avait craché,

quand le ſerpent était à ſon oreille, elle eût épargné bien des maux au genre-humain.

Lucrèce, au livre IV, rapporte cette manière de tuer les ſerpens comme une choſe très-connue.

Eſt utique ut ſerpens hominis contacta ſalivis
Diſperit, ac ſeſe mandendo conficit ipſa.

» Crachez ſur un ſerpent, ſa force l'abandonne;
» Il ſe mange lui-même, il ſe dévore, il meurt. »

Il y a un peu de contradiction à le peindre languiſſant & ſe dévorant lui-même. Auſſi mon chirurgien *Figuier* n'affirme pas que les ſerpens qu'il a tués ſe ſoient mangés. La Genèſe dit bien que nous les tuons avec le talon, mais non pas avec de la ſalive.

Nous ſommes dans l'hiver, au 19 janvier : c'eſt le temps où les ſerpens reſtent chez eux. Je ne puis en trouver au mont Krapac ; mais j'exhorte tous les philoſophes à cracher ſur tous les ſerpens qu'ils rencontreront en chemin, au printemps. Il eſt bon de ſavoir juſqu'où s'étend le pouvoir de la ſalive de l'homme.

Il eſt certain que JESUS-CHRIST lui-même ſe ſervit de ſalive, pour guérir un homme ſourd & muet. (*a*) Il le prit à part ; il mit ſes doigts dans ſes oreilles ; il cracha ſur ſa langue ; & regardant le ciel il ſoupira, & s'écria *effeta*. Auſſitôt le ſourd & muet ſe mit à parler.

Il ſe peut donc en effet que DIEU ait permis que la ſalive de l'homme tue les ſerpens ; mais il peut avoir permis auſſi que mon chirurgien ait aſſommé

(*a*) *Marc*, chap. VII.

des ſerpens à grands coups de pierre & de bâton; & il eſt même probable qu'ils en ſeraient morts, ſoit que le ſieur *Figuier* eût craché, ſoit qu'il n'eût pas craché.

Je prie donc tous les philoſophes d'examiner la choſe avec attention. On peut, par exemple, quand on verra paſſer *Fréron* dans la rue, lui cracher au nez; & s'il en meurt, le fait ſera conſtaté, malgré tous les raiſonnemens des incrédules.

Je ſaiſis cette occaſion de prier auſſi les philoſophes de couper le plus qu'ils pourront de têtes de limaçons à coquille : car j'atteſte que la tête eſt revenue à des limaçons à qui je l'avais très-bien coupée. Mais ce n'eſt pas aſſez que j'en aie fait l'expérience, il faut que d'autres la faſſent encore, pour que la choſe acquierre quelque degré de probabilité. Car, ſi j'ai fait heureuſement deux fois cette expérience, je l'ai manquée trente fois : ſon ſuccès dépend de l'âge du limaçon, du temps auquel on lui coupe la tête, de l'endroit où on la lui coupe, du lieu où on le garde juſqu'à ce que la tête lui revienne.

S'il eſt important de ſavoir qu'on peut donner la mort en crachant, il eſt bien plus eſſentiel de ſavoir qu'il revient des têtes. L'homme vaut mieux qu'un limaçon; & je ne doute pas que dans un temps où tous les arts ſe perfectionnent, on ne trouve l'art de donner une bonne tête à un homme qui n'en aura point.

SIBYLLE.

LA première femme qui s'aviſa de prononcer des oracles à Delphes, s'appelait *Sibylla*. Elle eut pour père *Jupiter*, au rapport de *Pauſanias*, & pour mère *Lamia* fille de *Neptune*; & elle vivait fort long-temps avant le ſiége de Troye. De-là vient que par le nom de ſibylle on déſigna toutes les femmes qui, ſans être prêtreſſes ni même attachées à un oracle particulier, annonçaient l'avenir & ſe diſaient inſpirées. Différens pays & différens ſiècles avaient eu leurs ſibylles; on conſervait les prédictions qui portaient leur nom, & l'on en formait des recueils.

Le plus grand embarras pour les anciens, était d'expliquer par quel heureux privilége ces ſibylles avaient le don de prédire l'avenir. Les platoniciens en trouvaient la cauſe dans l'union intime que la créature, parvenue à un certain degré de perfection, pouvait avoir avec la Divinité. D'autres rapportaient cette vertu divinatrice des ſibylles aux vapeurs & aux exhalaiſons des cavernes qu'elles habitaient. D'autres enfin attribuaient l'eſprit prophétique des ſibylles à leur humeur ſombre & mélancolique ou à quelque maladie ſingulière.

Saint Jérôme (*a*) a ſoutenu que ce don était en elles la récompenſe de leur chaſteté; mais il y en a du moins une très-célèbre qui ſe vante d'avoir eu mille amans, ſans avoir été mariée. Il eût été plus court & plus ſenſé à *ſaint Jérôme* & aux autres pères de

(*a*) Contre *Jovinien*.

l'Eglise de nier l'esprit prophétique des sibylles, & de dire qu'à force de proférer des prédictions à l'aventure, elles ont pu rencontrer quelquefois, surtout à l'aide d'un commentaire favorable par lequel on ajustait des paroles dites au hasard à des faits qu'elles n'avaient jamais pu prévoir.

Le singulier, c'est qu'on recueillit leurs prédictions après l'événement. La première collection de vers sibyllins, achetée par *Tarquin*, contenait trois livres; la seconde fut compilée après l'incendie du capitole; mais on ignore combien de livres elle contenait; & la troisième est celle que nous avons en huit livres, & dans laquelle il n'est pas douteux que l'auteur n'ait inséré plusieurs prédictions de la seconde. Cette collection est le fruit de la pieuse fraude de quelques chrétiens platoniciens plus zélés qu'habiles, qui crurent en la composant prêter des armes à la religion chrétienne, & mettre ceux qui la défendaient en état de combattre le paganisme avec le plus grand avantage.

Cette compilation informe de prophéties différentes fut imprimée pour la première fois l'an 1545 sur des manuscrits, & publiée plusieurs fois depuis avec d'amples commentaires, surchargés d'une érudition souvent triviale & presque toujours étrangère au texte que ces commentaires éclaircissent rarement. Les ouvrages composés pour & contre l'authenticité de ces livres sibyllins sont en très-grand nombre, & quelques-uns même très-savans; mais il y règne si peu d'ordre & de critique, & les auteurs étaient tellement dénués de tout esprit philosophique, qu'il ne resterait à ceux qui auraient le courage de les lire, que l'ennui & la fatigue de cette lecture.

La date de cette compilation se trouve clairement indiquée dans le cinquième & dans le huitième livre. On fait dire à la sibylle que l'Empire romain aura quinze empereurs, dont quatorze sont désignés par la valeur numérale de la première lettre de leur nom dans l'alphabet grec. Elle ajoute que le quinzième qui sera, dit-on, un homme à tête blanche, portera le nom d'une mer voisine de Rome : le quinzième des empereurs romains est *Adrien*, & le golfe Adriatique est la mer dont il porte le nom.

De ce prince, continue la sibylle, en sortiront trois autres qui régiront l'Empire en même temps ; mais à la fin un seul d'entr'eux en restera possesseur. Ces trois rejetons sont *Antonin*, *Marc-Aurèle*, & *Lucius Vérus*. La sibylle fait allusion aux adoptions & aux associations qui les unirent. *Marc-Aurèle* se trouva seul maître de l'Empire à la mort de *Lucius Vérus*, au commencement de l'an 169, & il le gouverna sans collègue jusqu'à l'année 177 qu'il s'associa son fils *Commode*. Comme il n'y a rien qui puisse avoir quelque rapport avec ce nouveau collègue de *Marc-Aurèle*, il est visible que la collection doit avoir été faite entre les années 169 & 177 de l'ère vulgaire.

Joseph l'historien (*b*) cite un ouvrage de la sibylle, où l'on parlait de la tour de Babel & de la confusion des langues à-peu-près comme dans la Genèse : (*c*) ce qui prouve que les chrétiens ne sont pas les premiers auteurs de la supposition des livres sibyllins. *Joseph* ne rapportant pas les paroles mêmes de la sibylle,

(*b*) Antiquités judaïques, liv. XX, ch. XVI.
(*c*) Chap. XI.

nous ne ſommes plus en état de vérifier ſi ce qui eſt dit de ce même événement dans notre collection était tiré de l'ouvrage cité par *Joſephe ;* mais il eſt certain que pluſieurs des vers attribués à la ſibylle dans l'exhortation qui ſe trouve parmi les œuvres de *S^t Juſtin*, dans l'ouvrage de *Théophile* d'Antioche, dans *Clément* d'Alexandrie, & dans quelques autres pères, ne ſe liſent point dans notre recueil ; & comme la plupart de ces vers ne portent aucun caractère de chriſtianiſme, ils pourraient être l'ouvrage de quelque juif platoniſant.

Dès le temps de *Celſe* les ſibylles avaient déjà quelque crédit parmi les chrétiens, comme il paraît par deux paſſages de la réponſe d'*Origène*. Mais dans la ſuite les vers ſibyllins paraiſſant favorables au chriſtianiſme, on les employa communément dans les ouvrages de controverſe, avec d'autant plus de confiance que les païens eux-mêmes, qui reconnaiſſaient les ſibylles pour des femmes inſpirées, ſe retranchaient à dire que les chrétiens avaient falſifié leurs écrits ; queſtion de fait qui ne pouvait être décidée que par une comparaiſon des différens manuſcrits, que très-peu de gens étaient en état de faire.

Enfin ce fut d'un poëme de la ſibylle de Cumes que l'on tira les principaux dogmes du chriſtianiſme. *Conſtantin* dans le beau diſcours qu'il prononça devant l'aſſemblée des Saints, montre que la quatrième églogue de *Virgile* n'eſt qu'une deſcription prophétique du Sauveur, & que s'il n'a pas été l'objet immédiat du poëte, il l'a été de la ſibylle dont le poëte a emprunté ſes idées, laquelle étant remplie de l'eſprit de DIEU, avait annoncé la naiſſance du Rédempteur.

On crut voir dans ce poëme le miracle de la naiſſance de JESUS d'une vierge, l'abolition du péché par la prédication de l'évangile, l'abolition de la peine par la grâce du Rédempteur. On y crut voir l'ancien ſerpent terraſſé, & le venin mortel dont il a empoiſonné la nature humaine entièrement amorti. On y crut voir que la grâce du Seigneur, quelque puiſſante qu'elle ſoit, laiſſerait néanmoins ſubſiſter dans les fidelles des reſtes & des veſtiges du péché; en un mot on y crut voir JESUS-CHRIST annoncé ſous le grand caractère de fils de DIEU.

Il y a dans cette églogue quantité d'autres traits, qu'on dirait avoir été copiés d'après les prophètes juifs & qui s'appliquent d'eux-mêmes à JESUS-CHRIST; c'eſt du moins le ſentiment général de l'Egliſe. (*d*) *St Auguſtin* (*e*) en a été perſuadé comme les autres, & a prétendu qu'on ne peut appliquer qu'à JESUS-CHRIST les vers de *Virgile*. Enfin les plus habiles modernes ſoutiennent la même opinion. (*f*)

SICLE.

POIDS & monnaie des Juifs. Mais comme ils ne frappèrent jamais de monnaie, & qu'ils ſe ſervirent toujours à leur avantage de la monnaie des autres peuples, toute monnaie d'or qui peſait environ une guinée, & toute monnaie d'argent peſant un petit écu de France, était appelée *ſicle;* & ce ſicle était le poids du ſanctuaire, & le poids de roi.

(*d*) Remarques de *Valois* ſur *Euſèbe*, page 267.
(*e*) Lettre CLV. (*f*) *Noël Alexandre*, ſiècle I.

Il eſt dit dans les livres des Rois, (*a*) qu'*Abſalon* avait de très-beaux cheveux, dont il feſait couper tous les ans une partie. Pluſieurs grands commentateurs prétendent qu'il les feſait couper tous les mois, & qu'il y en avait pour la valeur de deux cents ſicles. Si c'était des ſicles d'or, la chevelure d'*Abſalon* lui valait juſte deux mille quatre cents guinées par an. Il y a peu de ſeigneuries qui rapportent aujourd'hui le revenu qu'*Abſalon* tirait de ſa tête.

Il eſt dit que lorſqu'*Abraham* acheta un antre en Hébron, du cananéen *Ephron*, pour enterrer ſa femme, *Ephron* lui vendit cet antre quatre cents ſicles d'argent, de monnaie valable & reçue, (*b*) *probatæ monetæ publicæ*.

Nous avons remarqué qu'il n'y avait point de monnaie dans ce temps-là. Ainſi ces quatre cents ſicles d'argent devaient être quatre cents ſicles de poids; leſquels vaudraient aujourd'hui trois livres quatre ſous pièce, qui font douze cents quatre-vingts livres de France.

Il fallait que le petit champ qui fut vendu avec cette caverne, fût d'une excellente terre pour être vendu ſi cher.

Lorſqu'*Eliézer*, ſerviteur d'*Abraham*, rencontra la belle *Rebecca* fille de *Batuel*, portant une cruche d'eau ſur ſon épaule, & qu'elle lui eut donné à boire à lui & à ſes chameaux, il lui donna des pendans d'oreille d'or qui peſaient deux ſicles, (*c*) & des bracelets d'or qui en peſaient dix. C'était un préſent de vingt-quatre guinées.

(*a*) Liv. I, chap. XIV, v. 24 & 26.
(*b*) Genèſe, ch. XXIII, v. 16. (*c*) Gen. ch. XXIV, v. 22.

Parmi les lois de l'Exode, il eſt dit que ſi un bœuf frappe de ſes cornes un eſclave mâle ou femelle, le poſſeſſeur du bœuf donnera trente ſicles d'argent au maître de l'eſclave, & le bœuf ſera lapidé. Apparemment il était ſous-entendu que le bœuf aurait fait une bleſſure dangereuſe; ſans quoi trente-deux écus auraient été une ſomme un peu trop forte vers le mont Sinaï, où l'argent n'était pas commun. C'eſt ce qui a fait ſoupçonner à pluſieurs graves perſonnages, mais trop téméraires, que l'Exode, ainſi que la Genèſe, n'avait été écrit que dans des temps poſtérieurs.

Ce qui les a confirmés dans leur opinion erronée, c'eſt qu'il eſt dit dans le même Exode : (*d*) Prenez d'excellente myrrhe du poids de cinq cents ſicles, deux cents cinquante de cinnamum, deux cents cinquante de cannes de ſucre, deux cents cinquante de caſſe, quatre pintes & chopine d'huile d'olive pour oindre le tabernacle; & on fera mourir quiconque s'oindra d'une pareille compoſition, ou en oindra un étranger.

Il eſt ajouté qu'à tous ces aromates on joindra du ſtacté, de l'onix, du galbanum, & de l'encens brillant, & que du tout on doit faire une collature ſelon l'art du parfumeur.

Mais je ne vois pas ce qui a dû tant révolter les incrédules dans cette compoſition. Il eſt naturel de penſer que les Juifs qui, ſelon le texte, volèrent aux Egyptiens tout ce qu'ils purent emporter, aient volé de l'encens brillant, du galbanum, de l'onix, du ſtacté, de l'huile d'olive, de la caſſe, des cannes de

(*d*) Exode, chap. XXX, v. 30 & ſuivans.

ſucre, du cinnamum, & de la myrrhe. Ils avaient auſſi volé ſans doute beaucoup de ſicles ; & nous avons vu qu'un des plus zélés partiſans de cette horde hébraïque évalue ce qu'ils avaient volé ſeulement en or, à neuf millions. Je ne compte pas après lui.

SOCIETÉ ROYALE DE LONDRES, ET DES ACADEMIES.

Les grands-hommes ſe ſont tous formés ou avant les académies, ou indépendamment d'elles. *Homère* & *Phidias*, *Sophocle* & *Apelle*, *Virgile* & *Vitruve*, *l'Arioſte* & *Michel-Ange*, n'étaient d'aucunes académies ; *le Taſſe* n'eut que des critiques injuſtes de *la Cruſca*, & *Newton* ne dut point à la ſociété royale de Londres ſes découvertes ſur l'optique, ſur la gravitation, ſur le calcul intégral, & ſur la chronologie. A quoi peuvent donc ſervir les académies ? A entretenir le feu que les grands génies ont allumé. (1)

La ſociété royale de Londres fut formée en 1660, ſix ans avant notre académie des ſciences. Elle n'a point de récompenſes comme la nôtre ; mais auſſi elle eſt libre ; point de ces diſtinctions déſagréables, inventées par l'abbé *Bignon*, qui diſtribua l'académie des ſciences en ſavans qu'on payait, & en honoraires

(1) Les académies des ſciences ſont encore utiles : 1°. pour empêcher le public & ſurtout les gouverneurs, d'être la dupe des charlatans dans les ſciences ; 2°. pour faire exécuter certains travaux, entreprendre certaines recherches, dont le réſultat ne peut devenir utile qu'au bout d'un long temps, & qui ne peuvent procurer de gloire à ceux qui s'en occupent : comme tout ce qui n'exige, pour être découvert, que de la méditation & du génie doit s'épuiſer en peu de temps ; ces travaux obſcurs préparent pour les générations qui ſuivent, des matériaux néceſſaires pour de nouvelles découvertes.

qui n'étaient pas savans. La société de Londres indépendante, & n'étant encouragée que par elle-même, a été composée de sujets qui ont trouvé le calcul de l'infini, les lois de la lumière, celles de la pesanteur, l'aberration des étoiles, le télescope de réflexion, la pompe à feu, le microscope solaire, & beaucoup d'autres inventions aussi utiles qu'admirables. Qu'auraient fait de plus ces grands-hommes, s'ils avaient été pensionnaires ou honoraires?

Le fameux docteur *Swift* forma le dessein, dans les dernières années du règne de la reine *Anne*, d'établir une académie pour la langue, à l'exemple de l'académie française. Ce projet était appuyé par le comte d'*Oxford*, grand-trésorier, & encore plus par le vicomte *Bolingbroke* secrétaire d'Etat, qui avait le don de parler sur le champ dans le parlement avec autant de pureté que *Swift* écrivait dans son cabinet, & qui aurait été le protecteur & l'ornement de cette académie. Les membres qui la devaient composer, étaient des hommes dont les ouvrages dureront autant que la langue anglaise. C'était ce docteur *Swift*, M. *Prior*, que nous avons vu ici ministre public, & qui en Angleterre a la même réputation que *la Fontaine* a parmi nous : c'était M. *Pope*, le *Boileau* d'Angleterre; M. *Congrève*, qu'on peut en appeler le *Molière;* plusieurs autres, dont les noms m'échappent ici, auraient tous fait fleurir cette compagnie dans sa naissance. Mais la reine mourut subitement; les *Wihgs* se mirent dans la tête de faire pendre les protecteurs de l'académie; ce qui, comme vous voyez bien, fut mortel aux belles-lettres. Les membres de ce corps auraient eu un grand avantage sur les premiers qui composèrent l'académie française.

française. *Swift*, *Prior*, *Congrève*, *Dryden*, *Pope*, *Addiſſon* &c., avaient fixé la langue anglaiſe par leurs écrits; au lieu que *Chapelain*, *Colletet*, *Caſſaigne*, *Faret*, *Cotin*, nos premiers académiciens, étaient l'opprobre de notre nation; & leurs noms ſont devenus ſi ridicules, que ſi quelque auteur avait le malheur de s'appeler aujourd'hui *Chapelain* ou *Cotin*, il ſerait obligé de changer de nom.

Il aurait fallu ſurtout, que l'académie anglaiſe ſe fût propoſé des occupations toutes différentes de la nôtre. Un jour un bel eſprit de ce pays-là me demanda les mémoires de l'académie françaiſe. Elle n'écrit point de mémoires, lui répondis-je; mais elle a fait imprimer ſoixante ou quatre-vingts volumes de complimens. Il en parcourut un ou deux. Il ne put jamais entendre ce ſtyle, quoiqu'il entendît fort bien tous nos bons auteurs. Tout ce que j'entrevois, me dit-il, dans ces beaux diſcours, c'eſt que le récipiendaire ayant aſſuré que ſon prédéceſſeur était un grand-homme, que le cardinal de *Richelieu* était un très-grand-homme, le chancelier *Seguier* un aſſez grand-homme; le directeur lui répond la même choſe, & ajoute que le récipiendaire pourrait bien auſſi être une eſpèce de grand-homme, & que pour lui directeur il n'en quitte pas ſa part. Il eſt aiſé de voir par quelle fatalité preſque tous ces diſcours académiques ont fait ſi peu d'honneur à ce corps. *Vitium eſt temporis potius quàm hominis.* L'uſage s'eſt inſenſiblement établi, que tout académicien répéterait ces éloges à ſa réception: (2) on

(2) L'uſage de ces complimens s'eſt aboli inſenſiblement; & dans le dernier diſcours de réception, on s'eſt contenté de rendre un hommage à la mémoire du prédéceſſeur, & au roi protecteur de l'académie.

s'eſt impoſé une eſpèce de loi d'ennuyer le public. Si l'on cherche enſuite pourquoi les plus grands génies qui ſont entrés dans ce corps, ont fait quelquefois les plus mauvaiſes harangues, la raiſon en eſt encore bien aiſée; c'eſt qu'ils ont voulu briller, c'eſt qu'ils ont voulu traiter nouvellement une matière toute uſée. La néceſſité de parler, l'embarras de n'avoir rien à dire, & l'envie d'avoir de l'eſprit, ſont trois choſes capables de rendre ridicule même le plus grand-homme. Ne pouvant trouver des penſées nouvelles, ils ont cherché des tours nouveaux, & ont parlé ſans penſer, comme des gens qui mâcheraient à vide, & feraient ſemblant de manger en périſſant d'inanition. Au lieu que c'eſt une loi dans l'académie françaiſe, de faire imprimer tous ces diſcours par leſquels ſeuls elle eſt connue, ce devrait être une loi de ne les imprimer pas.

L'académie des belles-lettres s'eſt propoſé un but plus ſage & plus utile; c'eſt de préſenter au public un recueil de mémoires remplis de recherches & de critiques curieuſes. Ces mémoires ſont déjà eſtimés chez les étrangers. On ſouhaiterait ſeulement que quelques matières y fuſſent plus approfondies, & qu'on n'en eût point traité d'autres. On ſe ſerait, par exemple, fort bien paſſé de je ne ſais quelle diſſertation ſur les prérogatives de la main droite ſur la main gauche, & de quelques autres recherches qui, ſous un titre moins ridicule, n'en ſont guère moins frivoles. L'académie des ſciences, dans ſes recherches plus difficiles & d'une utilité plus ſenſible, embraſſe la connaiſſance de la nature & la perfection des arts. Il eſt à croire que des études ſi profondes

& ſi ſuivies, des calculs ſi exacts, des découvertes ſi fines, des vues ſi grandes, produiront enfin quelque choſe qui ſervira au bien de l'univers.

C'eſt dans les ſiècles les plus barbares, que ſe ſont faites les plus utiles découvertes. Il ſemble que le partage des temps les plus éclairés, & des compagnies les plus ſavantes, ſoit de raiſonner ſur ce que des ignorans ont inventé. On ſait aujourd'hui, après les longues diſputes de M. *Huyghens* & de M. *Renaud*, la détermination de l'angle le plus avantageux d'un gouvernail de vaiſſeau avec la quille; mais *Chriſtophe Colomb* avait découvert l'Amérique ſans rien ſoupçonner de cet angle. Je ſuis bien loin d'inférer de-là, qu'il faille s'en tenir ſeulement à une pratique aveugle; mais il ſerait heureux que les phyſiciens & les géomètres joigniſſent autant qu'il eſt poſſible la pratique à la ſpéculation. Faut-il que ce qui fait le plus d'honneur à l'eſprit humain, ſoit ſouvent ce qui eſt le moins utile? Un homme avec les quatre règles d'arithmétique, & du bon ſens, devient un grand négociant, un *Jacques Cœur*, un *Delmet*, un *Bernard*; tandis qu'un pauvre algébriſte paſſe ſa vie à chercher dans les nombres des rapports & des propriétés étonnantes, mais ſans uſage, & qui ne lui apprendront pas ce que c'eſt que le change. (3) Tous les arts ſont à peu près dans ce cas. Il y a un point, paſſé lequel

(3) Cet exemple nous paraît mal choiſi. Il eſt fort inutile qu'un géomètre né avec des talens s'applique à la banque. Ce métier exige très-peu de ſcience, encore moins d'eſprit de combinaiſon; & ſeulement de l'ordre, de l'activité, avec un grand amour de l'or. Mais il ſerait bon qu'un géomètre appliquât le calcul à des queſtions d'arithmétique politique, & à la phyſique, tandis que les phyſiciens appliqueraient la phyſique aux arts.

les recherches ne ſont plus que pour la curioſité. Ces vérités ingénieuſes & inutiles reſſemblent à des étoiles qui, placées trop loin de nous, ne nous donnent point de clarté.

Pour l'académie françaiſe, quel ſervice ne rendrait-elle pas aux lettres, à la langue, & à la nation, ſi au lieu de faire imprimer tous les ans des complimens, elle feſait imprimer les bons ouvrages du ſiècle de *Louis XIV*, épurés de toutes les fautes de langage qui s'y ſont gliſſées ? *Corneille* & *Molière* en ſont pleins. *La Fontaine* en ſourmille. Celles qu'on ne pourrait pas corriger, ſeraient au moins marquées. L'Europe, qui lit ces auteurs, apprendrait par eux notre langue avec ſureté. Sa pureté ſerait à jamais fixée. Les bons livres français, imprimés avec ſoin aux dépens du roi, ſeraient un des plus glorieux monumens de la nation. J'ai ouï dire que M. *Deſpréaux* avait fait autrefois cette propoſition, & qu'elle a été renouvelée par un homme dont l'eſprit, la ſageſſe, & la ſaine critique ſont connus ; mais cette idée a eu le ſort de beaucoup d'autres projets utiles, d'être approuvée & d'être négligée.

Une choſe aſſez ſingulière, c'eſt que *Corneille*, qui écrivit avec aſſez de pureté & beaucoup de nobleſſe les premières de ſes bonnes tragédies lorſque la langue commençait à ſe former, écrivit toutes les autres très-incorrectement & d'un ſtyle très-bas, dans le temps que *Racine* donnait à la langue françaiſe tant de pureté, de vraie nobleſſe & de grâces, dans le temps que *Deſpréaux* la fixait par l'exactitude la plus correcte, par la préciſion, la force, & l'harmonie. Que l'on compare la Bérénice de *Racine* avec celle de

Corneille, on croirait que celle-ci eſt du temps de *Triſtan*. Il ſemblait que *Corneille* négligeât ſon ſtyle à meſure qu'il avait plus beſoin de le ſoutenir, & qu'il n'eût que l'émulation d'écrire, au lieu de l'émulation de bien écrire. Non-ſeulement ſes douze ou treize dernières tragédies ſont mauvaiſes, mais le ſtyle en eſt très-mauvais. Ce qui eſt encore plus étrange, c'eſt que de notre temps même nous avons eu des pièces de théâtre, des ouvrages de proſe & de poëſie, compoſés par des académiciens qui ont négligé leur langue au point qu'on ne trouve pas chez eux dix vers ou dix lignes de ſuite ſans quelque barbariſme. On peut être un très-bon auteur avec quelques fautes, mais non pas avec beaucoup de fautes. Un jour une ſociété de gens d'eſprit éclairés compta plus de ſix cents ſoléciſmes intolérables dans une tragédie qui avait eu le plus grand ſuccès à Paris & la plus grande faveur à la cour. Deux ou trois ſuccès pareils ſuffiraient pour corrompre la langue ſans retour, & pour la faire retomber dans ſon ancienne barbarie dont les ſoins aſſidus de tant de grands-hommes l'ont tirée.

SOCINIENS, OU ARIENS, OU ANTITRINITAIRES. (*)

Il y a en Angleterre une petite ſecte, compoſée d'eccléſiaſtiques & de quelques ſéculiers très-ſavans, qui ne prennent ni le nom d'ariens, ni celui de ſociniens; mais qui ne ſont point du tout de l'avis de

(*) Fragment d'une lettre écrite de Londres, vers 1730.

St Athanaſe ſur le chapitre de la Trinité, & qui vous diſent nettement que le Père eſt plus grand que le Fils.

Vous ſouvenez-vous d'un certain évêque orthodoxe, qui pour convaincre un empereur de la conſubſtantialité, s'aviſa de prendre le fils de l'empereur ſous le menton, & de lui tirer le nez en préſence de ſa ſacrée majeſté? L'empereur allait faire jeter l'évêque par les fenêtres, quand le bon-homme lui dit ces belles & convaincantes paroles: „ Seigneur, ſi votre „ majeſté eſt ſi fâchée que l'on manque de reſpect à „ ſon fils, comment penſez-vous que DIEU le Père „ traitera ceux qui refuſent à JESUS-CHRIST les titres „ qui lui ſont dus? „ Les gens dont je vous parle diſent que le ſaint évêque était fort mal aviſé, que ſon argument n'était rien moins que concluant, & que l'empereur devait lui répondre: Apprenez qu'il y a deux façons de me manquer de reſpect; la première de ne rendre pas aſſez d'honneur à mon fils; & la ſeconde, de lui en rendre autant qu'à moi.

Quoi qu'il en ſoit, le parti d'*Arius* commence à revivre en Angleterre, auſſi-bien qu'en Hollande & en Pologne. Le grand *Newton* feſait à cette opinion l'honneur de la favoriſer. Ce philoſophe penſait que les unitaires raiſonnaient plus géométriquement que nous. Mais le plus ferme patron de la doctrine arienne, eſt l'illuſtre docteur *Clarke*. Cet homme eſt d'une vertu rigide & d'un caractère doux, plus amateur de ſes opinions, que paſſionné pour faire des proſélytes, uniquement occupé de calculs & de démonſtrations, aveugle & ſourd pour tout le reſte, une vraie machine à raiſonnemens. C'eſt lui qui eſt l'auteur d'un livre

assez peu entendu, mais estimé, sur l'existence de DIEU; & d'un autre plus intelligible, mais assez méprisé, sur la vérité de la religion chrétienne. Il ne s'est point engagé dans de belles disputes scolastiques, que notre ami appelle *de vénérables billevesées;* il s'est contenté de faire imprimer un livre qui contient tous les témoignages des premiers siècles pour & contre les unitaires, & a laissé au lecteur le soin de compter les voix & de juger. Ce livre du docteur lui a attiré beaucoup de partisans, mais l'a empêché d'être archevêque de Cantorbéri : car lorsque la reine *Anne* voulut lui donner ce poste, un docteur nommé *Gibson*, qui avait sans doute ses raisons, dit à la reine : Madame, M. *Clarke* est le plus savant & le plus honnête homme du royaume; il ne lui manque qu'une chose. Et quoi? dit la reine. C'est d'être chrétien, dit le docteur bénévole. Je crois que *Clarke* s'est trompé dans son calcul, & qu'il valait mieux être primat orthodoxe d'Angleterre que curé arien.

Vous voyez quelles révolutions arrivent dans les opinions comme dans les empires. Le parti d'*Arius*, après trois cents ans de triomphe, & douze siècles d'oubli, renaît enfin de sa cendre; mais il prend très-mal son temps, de reparaître dans un âge où tout le monde est rassasié de disputes & de sectes. Celle-ci est encore trop petite pour obtenir la liberté des assemblées publiques; elle l'obtiendra sans doute, si elle devient plus nombreuse : mais on est si tiède à présent sur tout cela, qu'il n'y a plus guère de fortune à faire pour une religion nouvelle ou renouvelée. N'est-ce pas une chose plaisante, que *Luther*, *Calvin*, *Zuingle*, tous écrivains qu'on ne peut lire, aient fondé des

ſectes qui partagent l'Europe? que l'ignorant *Mahomet* ait donné une religion à l'Aſie & à l'Afrique, & que meſſieurs *Newton*, *Clarke*, *Locke*, *le Clerc* &c., les plus grands philoſophes & les meilleures plumes de leur temps, aient pu à peine venir à bout d'établir un petit troupeau? Voilà ce que c'eſt que de venir au monde à propos. Si le cardinal de *Retz* reparaiſſait aujourd'hui, il n'ameuterait pas dix femmes dans Paris. Si *Cromwell* renaiſſait, lui qui a fait couper la tête à ſon roi, & s'eſt fait ſouverain, il ſerait un ſimple citoyen de Londres.

SOCRATE.

LE moule eſt-il caſſé de ceux qui aimaient la vertu pour elle-même, un *Confucius*, un *Pythagore*, un *Thalès*, un *Socrate*? Il y avait de leur temps des foules de dévots à leurs pagodes & à leurs divinités, des eſprits frappés de la crainte de *Cerbère*, & des furies qui couraient les initiations, les pélerinages, les myſtères, qui ſe ruinaient en offrandes de brebis noires. Tous les temps ont vu de ces malheureux dont parle *Lucrèce*.

Qui quocumque tamen miſeri venêre parentant,
Et nigras mactant pecudes, & Manibu' Divis
In ferias mittunt; multòque in rebus acerbis
Acriùs advertunt animos ad relligionem.

Les macérations étaient en uſage; les prêtres de *Cybèle* ſe feſaient châtrer pour garder la continence. D'où vient que parmi tous ces martyrs de la ſuperſtition,

l'antiquité ne compte pas un seul grand-homme, un sage? C'est que la crainte n'a jamais pu faire la vertu. Les grands-hommes ont été les enthousiastes du bien moral. La sagesse était leur passion dominante; ils étaient sages comme *Alexandre* était guerrier, comme *Homère* était poëte, & *Apelle* peintre, par une force & une nature supérieure: & voilà peut-être tout ce qu'on doit entendre par le démon de *Socrate*.

Un jour deux citoyens d'Athènes revenant de la chapelle de *Mercure*, aperçurent *Socrate* dans la place publique. L'un dit à l'autre: N'est-ce pas là ce scélérat qui dit qu'on peut être vertueux sans aller tous les jours offrir des moutons & des oies? Oui, dit l'autre, c'est ce sage qui n'a point de religion; c'est cet athée qui dit qu'il n'y a qu'un seul DIEU. *Socrate* approcha d'eux avec son air simple, son démon, & son ironie que madame *Dacier* a si fort exaltée: Mes amis, leur dit-il, un petit mot, je vous prie; un homme qui prie la Divinité, qui l'adore, qui cherche à lui ressembler autant que le peut la faiblesse humaine, & qui fait tout le bien dont il est capable, comment nommeriez-vous un tel homme? C'est une ame très-religieuse, dirent-ils. Fort bien: on pourrait donc adorer l'Etre suprême, & avoir à toute force de la religion? D'accord, dirent les deux Athéniens. Mais croyez-vous, poursuivit *Socrate*, que quand le divin architecte du monde arrangea tous ces globes qui roulent sur vos têtes, quand il donna le mouvement & la vie à tant d'êtres différens, il se servit du bras d'*Hercule*, ou de la lyre d'*Apollon*, ou de la flûte de *Pan*? Cela n'est pas probable, dirent-ils. Mais s'il n'est pas vraisemblable qu'il ait employé le secours d'autrui pour construire

ce que nous voyons, il n'eſt pas croyable qu'il le conſerve par d'autres que par lui-même. Si *Neptune* était le maître abſolu de la mer, *Junon* de l'air, *Eole* des vents, *Cérès* des moiſſons, & que l'un voulût le calme quand l'autre voudrait du vent & de la pluie, vous ſentez bien que l'ordre de la nature ne ſubſiſterait pas tel qu'il eſt. Vous m'avouerez qu'il eſt néceſſaire que tout dépende de celui qui a tout fait. Vous donnez quatre chevaux blancs au ſoleil, & deux chevaux noirs à la lune; mais ne vaut-il pas mieux que le jour & la nuit ſoient l'effet du mouvement imprimé aux aſtres par le maître des aſtres, que s'ils étaient produits par ſix chevaux? Les deux citoyens ſe regardèrent & ne répondirent rien. Enfin *Socrate* finit par leur prouver qu'on pouvait avoir des moiſſons ſans donner de l'argent aux prêtres de *Cérès*, aller à la chaſſe ſans offrir des petites ſtatues d'argent à la chapelle de *Diane*, que *Pomone* ne donnait point des fruits, que *Neptune* ne donnait point des chevaux, & qu'il fallait remercier le ſouverain qui a tout fait.

Son diſcours était dans la plus exacte logique. *Xénophon* ſon diſciple, homme qui connaiſſait le monde, & qui depuis ſacrifia au vent dans la retraite des dix mille, tira *Socrate* par la manche, & lui dit: Votre diſcours eſt admirable; vous avez parlé bien mieux qu'un oracle: vous êtes perdu; l'un de ces honnêtes gens à qui vous parlez, eſt un boucher qui vend des moutons & des oies pour les ſacrifices; & l'autre, un orfèvre qui gagne beaucoup à faire de petits dieux d'argent & de cuivre pour les femmes; ils vont vous accuſer d'être un impie qui voulez diminuer leur négoce; ils dépoſeront contre vous

auprès de *Mélitus* & d'*Anitus* vos ennemis, qui ont conjuré votre perte : gare la ciguë; votre démon familier aurait bien dû vous avertir de ne pas dire à un boucher & à un orfèvre, ce que vous ne deviez dire qu'à *Platon* & à *Xénophon*.

Quelque temps après, les ennemis de *Socrate* le firent condamner par le conseil des cinq cents. Il eut deux cents vingt voix pour lui. Cela fait présumer qu'il y avait deux cents vingt philosophes dans ce tribunal; mais cela fait voir que dans toute compagnie le nombre des philosophes est toujours le plus petit.

Socrate but donc la ciguë pour avoir parlé en faveur de l'unité de DIEU : & ensuite les Athéniens consacrèrent une chapelle à *Socrate;* à celui qui s'était élevé contre les chapelles dédiées aux êtres inférieurs.

SOLDAT.

LE ridicule fauſſaire qui fit ce teſtament du cardinal de *Richelieu*, dont nous avons beaucoup plus parlé qu'il ne mérite, donne pour un beau ſecret d'Etat de lever cent mille ſoldats quand on veut en avoir cinquante mille.

Si je ne craignais d'être auſſi ridicule que ce fauſſaire, je dirais qu'au lieu de lever cent mille mauvais ſoldats, il en faut engager cinquante mille bons; qu'il faut rendre leur profeſſion honorable; qu'il faut qu'on la brigue & non pas qu'on la fuie. Que cinquante mille guerriers aſſujettis à la ſévérité de la règle, ſont bien plus utiles que cinquante mille moines.

Que ce nombre eſt ſuffiſant pour défendre un Etat de l'étendue de l'Allemagne, ou de la France, ou de l'Eſpagne, ou de l'Italie.

Que des ſoldats en petit nombre dont on a augmenté l'honneur & la paye, ne déſerteront point.

Que cette paye étant augmentée dans un Etat, & le nombre des engagés diminué, il faudra bien que les Etats voiſins imitent celui qui aura le premier rendu ce ſervice au genre-humain.

Qu'une multitude d'hommes dangereux étant rendue à la culture de la terre ou aux métiers, & devenue utile, chaque Etat en ſera plus floriſſant.

M. le marquis de *Monteynard* a donné en 1771 un exemple à l'Europe; il a donné un ſurcroît à la paye, & des honneurs aux ſoldats qui ſerviraient après le temps de leur engagement. Voilà comme il faut mener les hommes.

SOMNAMBULES, ET SONGES.

SECTION PREMIERE.

J'AI vu un ſomnambule, mais il ſe contentait de ſe lever, de s'habiller, de faire la révérence, de danſer le menuet aſſez proprement, après quoi il ſe déshabillait, ſe recouchait, & continuait de dormir.

Cela n'approche pas du ſomnambule de l'Encyclopédie. C'était un jeune ſéminariſte qui ſe relevait pour compoſer un ſermon en dormant, l'écrivait

correctement, le reliſait d'un bout à l'autre, ou du moins croyait le relire, y feſait des corrections, raturait des lignes, en ſubſtituait d'autres, remettait à ſa place un mot oublié; compoſait de la muſique, la notait exactement, après avoir réglé ſon papier avec ſa canne, & plaçait les paroles ſous les notes ſans ſe tromper &c. &c.

Il eſt dit qu'un archevêque de Bordeaux a été témoin de toutes ces opérations, & de beaucoup d'autres auſſi étonnantes. Il ſerait à ſouhaiter que ce prélat eût donné lui-même ſon atteſtation ſignée de ſes grands-vicaires, ou du moins de monſieur ſon ſecrétaire.

Mais ſuppoſons que ce ſomnambule ait fait tout ce qu'on lui attribue, je lui ferai toujours les mêmes queſtions que je ferais à un ſimple ſongeur. Je lui dirais : Vous avez ſongé plus fortement qu'un autre, mais c'eſt par le même principe; cet autre n'a eu que la fièvre, & vous avez eu le tranſport au cerveau. Mais enfin, vous avez reçu l'un & l'autre des idées, des ſenſations auxquelles vous ne vous attendiez nullement; vous avez fait tout ce que vous n'aviez nulle envie de faire.

De deux dormeurs l'un n'a pas une ſeule idée, l'autre en reçoit une foule; l'un eſt inſenſible comme un marbre, l'autre éprouve des déſirs & des jouiſſances. Un amant fait en rêvant une chanſon pour ſa maîtreſſe, qui dans ſon délire croit lui écrire une lettre tendre, & qui en récite tout haut les paroles.

Scribit amatori meretrix; dat adultera munus:
In noctis ſpatio miſerorum vulnera durant.

S'eſt-il paſſé autre choſe dans votre machine pendant ce rêve ſi puiſſant ſur vous, que ce qui ſe paſſe tous les jours dans votre machine éveillée?

Vous, monſieur le ſéminariſte, né avec le don de l'imitation, vous avez écouté cent ſermons, votre cerveau s'eſt monté à en faire; vous en avez écrit en veillant, pouſſé par le talent d'imiter; vous en écrivez de même en dormant. Comment s'eſt-il pu faire que vous ſoyez devenu prédicateur en rêve, vous étant couché ſans aucune volonté de prêcher? Reſſouvenez-vous bien de la première fois que vous mîtes par écrit l'eſquiſſe d'un ſermon pendant la veille. Vous n'y penſiez pas le quart-d'heure d'auparavant; vous étiez dans votre chambre livré à une rêverie vague ſans aucune idée déterminée; votre mémoire vous rappelle, ſans que votre volonté s'en mêle, le ſouvenir d'une certaine fête; cette fête vous rappelle qu'on prêche ce jour-là; vous vous ſouvenez d'un texte, ce texte fournit un exorde; vous avez auprès de vous encre & papier, vous écrivez des choſes que vous ne penſiez pas devoir jamais écrire.

Voilà préciſément ce qui vous eſt arrivé dans votre acte de noctambule.

Vous avez cru dans l'une & l'autre opération ne faire que ce que vous vouliez; & vous avez été dirigé ſans le ſavoir par tout ce qui a précédé l'écriture de ce ſermon.

De même lorſqu'en ſortant de vêpres vous vous êtes renfermé dans votre cellule pour méditer, vous n'aviez nul deſſein de vous occuper de votre voiſine; cependant ſon image s'eſt peinte à vous quand

vous n'y penſiez pas; votre imagination s'eſt allumée ſans que vous ayez ſongé à un éteignoir; vous ſavez ce qui s'en eſt enſuivi.

Vous avez éprouvé la même aventure pendant votre ſommeil.

Quelle part avez-vous eu à toutes ces modifications de votre individu? la même que vous avez à la courſe de votre ſang dans vos artères & dans vos veines, à l'arroſement de vos vaiſſeaux lymphatiques, au battement de votre cœur & de votre cerveau.

J'ai lu l'article *Songe* dans le dictionnaire encyclopédique, & je n'y ai rien compris. Mais quand je recherche la cauſe de mes idées & de mes actions dans le ſommeil & dans la veille, je n'y comprends pas davantage.

Je ſais bien qu'un raiſonneur qui voudrait me prouver que quand je veille, & que je ne ſuis ni frénétique ni ivre, je ſuis alors un animal agent, ne laiſſerait pas de m'embarraſſer.

Mais je l'embarraſſerais bien davantage, en lui prouvant que quand il dort il eſt entièrement patient, pur automate.

Or, dites-moi ce que c'eſt qu'un animal qui eſt abſolument machine la moitié de ſa vie, & qui change de nature deux fois en vingt-quatre heures?

SECTION II.

Lettre aux auteurs de la gazette littéraire, ſur les ſonges. Août 1764.

MESSIEURS,

TOUS les objets des ſciences ſont de votre reſſort; ſouffrez que les chimères en ſoient auſſi. *Nil ſub ſole novum :* rien de nouveau ſous le ſoleil ; auſſi n'eſt-ce pas de ce qui ſe fait en plein jour que je veux vous entretenir, mais de ce qui ſe paſſe pendant la nuit. Ne vous alarmez pas, il ne s'agit que de ſonges.

Je vous avoue, Meſſieurs, que je penſe aſſez comme le médecin de votre M. de *Pourceaugnac;* il demande à ſon malade de quelle nature ſont ſes ſonges, & M. de *Pourceaugnac*, qui n'eſt pas philoſophe, répond qu'ils ſont de la nature des ſonges. Il eſt très-certain pourtant, n'en déplaiſe à votre limouſin, que des ſonges pénibles & funeſtes dénotent les peines de l'eſprit & du corps, un eſtomac ſurchargé d'alimens, ou un eſprit occupé d'idées douloureuſes pendant la veille.

Le laboureur qui a bien travaillé ſans chagrin, & bien mangé ſans excès, dort d'un ſommeil plein & tranquille, que les rêves ne troublent point. Tant qu'il eſt dans cet état, il ne ſe ſouvient jamais d'avoir fait aucun rêve. C'eſt une vérité dont je

me

me ſuis aſſuré autant que je l'ai pu dans mon manoir de Herfordshire. Tout rêve un peu violent eſt produit par un excès, ſoit dans les paſſions de l'ame, ſoit dans la nourriture du corps; il ſemble que la nature alors vous en puniſſe en vous donnant des idées, en vous y feſant penſer malgré vous. On pourrait inférer de-là que ceux qui penſent le moins ſont les plus heureux; mais ce n'eſt pas là que je veux en venir.

Il faut dire avec *Pétrone*, *quidquid luce fuit*, *tenebris agit*. J'ai connu des avocats qui plaidaient en ſonge, des mathématiciens qui cherchaient à réſoudre des problèmes, des poëtes qui feſaient des vers. J'en ai fait moi-même qui étaient aſſez paſſables, & je les ai retenus. Il eſt donc inconteſtable que dans le ſommeil on a des idées ſuivies comme en veillant. Les idées nous viennent inconteſtablement malgré nous. Nous penſons en dormant, comme nous nous remuons dans notre lit, ſans que notre volonté y ait aucune part. Votre père *Mallebranche* a donc très-grande raiſon de dire que nous ne pouvons jamais nous donner nos idées; car pourquoi en ſerions-nous les maîtres plutôt pendant la veille que pendant le ſommeil? Si votre *Mallebranche* s'en était tenu là, il ſerait un très-grand philoſophe; il ne s'eſt trompé que parce qu'il a été trop loin: c'eſt de lui dont on peut dire:

Præceſſit longè flammantia mœnia mundi.

Pour moi, je ſuis perſuadé que cette réflexion que nos penſées ne viennent pas de nous, peut

nous faire venir de très-bonnes penſées ; je n'entreprends pas de développer les miennes, de peur d'ennuyer quelques lecteurs, & d'en étonner quelques autres.

Je vous prie ſeulement de ſouffrir encore un petit mot ſur les ſonges. Ne trouvez-vous pas, comme moi, qu'ils ſont l'origine de l'opinion généralement répandue dans toute l'antiquité touchant les ombres & les manes? Un homme profondément affligé de la mort de ſa femme ou de ſon fils, les voit dans ſon ſommeil ; ce ſont les mêmes traits, il leur parle, ils lui répondent ; ils lui ſont certainement apparus. D'autres hommes ont eu les mêmes rêves ; il eſt impoſſible de douter que les morts ne reviennent ; mais on eſt ſûr en même temps que ces morts ou enterrés, ou réduits en cendres, ou abymés dans les mers, n'ont pu reparaître en perſonne ; c'eſt donc leur ame qu'on a vue : cette ame doit être étendue, légère, impalpable, puiſqu'en lui parlant on n'a pu l'embraſſer : *Effugit imago par levibus ventis.* Elle eſt moulée, deſſinée ſur le corps qu'elle habitait, puiſqu'elle lui reſſemble parfaitement ; on lui donne le nom d'ombre, de manes ; & de tout cela il reſte dans les têtes une idée confuſe qui ſe perpétue d'autant mieux que perſonne ne la comprend.

Les ſonges me paraiſſent encore l'origine ſenſible des premières prédictions. Qu'y a-t-il de plus naturel & de plus commun, que de rêver à une perſonne chère qui eſt en danger de mort, & de la voir expirer en ſonge? Quoi de plus naturel encore, que cette perſonne meure après le rêve funeſte de ſon ame? Les ſonges qui auront été accomplis ſont des prédictions

que perſonne ne révoque en doute. On ne tient point compte des rêves qui n'auront point eu leur effet : un ſeul ſonge accompli fait plus d'effet que cent qui ne l'auront pas été. L'antiquité eſt pleine de ces exemples. Combien nous ſommes faits pour l'erreur! Le jour & la nuit ont ſervi à nous tromper.

Vous voyez bien, Meſſieurs, qu'en étendant ces idées on pourrait tirer quelque fruit du livre de mon compatriote le révaſſeur; mais je finis, de peur que vous ne me preniez moi-même pour un ſonge-creux.

JOHN DREAMER.

SECTION III.

Des ſonges.

Somnia quæ ludunt animos volitantibus umbris,
Non delubra deûm nec ab æthere numina mittunt.
Sed ſua quiſque facit.

MAIS comment tous les ſens étant morts dans le ſommeil, y en a-t-il un interne qui eſt vivant? comment vos yeux ne voyant plus, vos oreilles n'entendant rien, voyez-vous cependant & entendez-vous dans vos rêves? Le chien eſt à la chaſſe en ſonge, il aboie, il ſuit ſa proie, il eſt à la curée. Le poëte fait des vers en dormant. Le mathématicien voit des figures; le métaphyſicien raiſonne bien ou mal : on en a des exemples frappans.

Sont-ce les seuls organes de la machine qui agissent? est-ce l'ame pure, qui soustraite à l'empire des sens jouit de ses droits en liberté ?

Si les organes seuls produisent les rêves de la nuit, pourquoi ne produiront-ils pas seuls les idées du jour? Si l'ame pure, tranquille dans le repos des sens, agissant par elle-même, est l'unique cause, le sujet unique de toutes les idées que vous avez en dormant, pourquoi toutes ces idées sont-elles presque toujours irrégulières, déraisonnables, incohérentes? Quoi, c'est dans le temps où cette ame est le moins troublée, qu'il y a plus de trouble dans toutes ses imaginations ! elle est en liberté, & elle est folle ! si elle était née avec des idées métaphysiques, (comme l'ont dit tant d'écrivains qui rêvaient les yeux ouverts) ses idées pures & lumineuses de l'être, de l'infini, de tous les premiers principes, devraient se réveiller en elle avec la plus grande énergie quand son corps est endormi : on ne serait jamais bon philosophe qu'en songe.

Quelque système que vous embrassiez, quelques vains efforts que vous fassiez pour vous prouver que la mémoire remue votre cerveau, & que votre cerveau remue votre ame ; il faut que vous conveniez que toutes vos idées vous viennent dans le sommeil sans vous, & malgré vous : votre volonté n'y a aucune part. Il est donc certain que vous pouvez penser sept ou huit heures de suite, sans avoir la moindre envie de penser, & sans même être sûr que vous pensez. Pesez cela, & tâchez de deviner ce que c'est que le composé de l'animal.

Les songes ont toujours été un grand objet de superstition ; rien n'était plus naturel. Un homme

vivement touché de la maladie de sa maîtresse, songe qu'il la voit mourante ; elle meurt le lendemain, donc les dieux lui ont prédit sa mort.

Un général d'armée rêve qu'il gagne une bataille ; il la gagne en effet, les dieux l'ont averti qu'il serait vainqueur.

On ne tient compte que des rêves qui ont été accomplis, on oublie les autres. Les songes font une grande partie de l'histoire ancienne, aussi-bien que les oracles.

La Vulgate traduit ainsi la fin du vers. 26 du chap. XIX du Lévitique : *Vous n'observerez point les songes.* Mais le mot *songe* n'est point dans l'hébreu : & il serait assez étrange qu'on réprouvât l'observation des songes dans le même livre où il est dit que *Joseph* devint le bienfaiteur de l'Egypte & de sa famille, pour avoir expliqué trois songes.

L'explication des rêves était une chose si commune qu'on ne se bornait pas à cette intelligence ; il fallait encore deviner quelquefois ce qu'un autre homme avait rêvé. *Nabuchodonosor* ayant oublié un songe qu'il avait fait, ordonna à ses mages de le deviner, & les menaça de mort s'ils n'en venaient pas à bout ; mais le juif *Daniel*, qui était de l'école des mages, leur sauva la vie en devinant quel était le songe du roi, & en l'interprétant. Cette histoire & beaucoup d'autres pourraient servir à prouver que la loi des Juifs ne défendait pas l'oneiromancie, c'est-à-dire, la science des songes.

SECTION IV.

A Lauſanne, 25 octobre 1757.

DANS un de mes rêves, je ſoupais avec M. *Touron* qui feſait les paroles & la muſique des vers qu'il nous chantait. Je lui fis ces quatre vers dans mon ſonge.

Mon cher Touron, que tu m'enchantes
Par la douceur de tes accens !
Que tes vers ſont doux & coulans :
Tu les fais comme tu les chantes.

Dans un autre rêve je récitai le premier chant de la Henriade tout autrement qu'il n'eſt. Hier je rêvai qu'on nous diſait des vers à ſouper. Quelqu'un prétendait qu'il y avait trop d'eſprit ; je lui répondis que les vers étaient une fête qu'on donnait à l'ame & qu'il fallait des ornemens dans les fêtes.

J'ai donc en rêvant dit des choſes que j'aurais dites à peine dans la veille ; j'ai donc eu des penſées réfléchies malgré moi, & ſans y avoir la moindre part. Je n'avais ni volonté, ni liberté ; & cependant je combinais des idées avec ſagacité, & même avec quelque génie. Que ſuis-je donc ſinon une machine ?

SOPHISTE.

UN géomètre un peu dur nous parlait ainſi. Y a-t-il rien dans la littérature de plus dangereux que des rhéteurs ſophiſtes ? parmi ces ſophiſtes y en eut-il jamais de plus inintelligibles & de plus indignes d'être entendus que le divin *Platon* ?

La ſeule idée utile qu'on puiſſe peut-être trouver chez lui, eſt l'immortalité de l'ame, qui était déjà établie chez tous les peuples policés. Mais comment prouve-t-il cette immortalité ?

On ne peut trop remettre cette preuve ſous nos yeux pour nous faire bien apprécier ce fameux Grec.

Il dit, dans ſon *Phédon*, que la mort eſt le contraire de la vie, que le mort naît du vivant & le vivant du mort, & que par conſéquent les ames vont ſous terre après notre mort.

S'il eſt vrai que le ſophiſte *Platon*, qui ſe donne pour ennemi de tous les ſophiſtes, raiſonne preſque toujours ainſi, qu'étaient donc ces prétendus grands-hommes, & à quoi ont-ils ſervi ?

Le grand défaut de toute la philoſophie platonicienne était d'avoir pris les idées abſtraites pour des choſes réelles. Un homme ne peut avoir fait une belle action que parce qu'il y a un beau réellement exiſtant, auquel cette action eſt conforme !

On ne peut faire aucune action ſans avoir l'idée de cette action. Donc ces idées exiſtent je ne ſais où, & il faut les conſulter !

DIEU avait l'idée du monde avant de le former, c'était son logos. Donc le monde était la production du logos !

Que de querelles tantôt vaines, tantôt sanglantes cette manière d'argumenter apporta-t-elle enfin sur la terre ! *Platon* ne se doutait pas que sa doctrine pût un jour diviser une Eglise qui n'était pas encore née.

Pour concevoir le juste mépris que méritent toutes ces vaines subtilités, lisez *Démosthènes;* voyez si dans aucune de ses harangues il emploie un seul de ces ridicules sophismes. C'est une preuve bien claire que dans les affaires sérieuses on ne fesait pas plus de cas de ces ergoteries, que le conseil d'Etat n'en fait des thèses de théologie.

Vous ne trouverez pas un seul de ces sophismes dans les oraisons de *Cicéron.* C'était un jargon de l'école, inventé pour amuser l'oisiveté : c'était le charlatanisme de l'esprit.

SOTTISE DES DEUX PARTS.

SOTTISE des deux parts, est, comme on sait, la devise de toutes les querelles. Je ne parle pas ici de celles qui ont fait verser le sang. Les anabaptistes qui ravagèrent la Vestphalie, les calvinistes qui allumèrent tant de guerres en France, les factions sanguinaires des Armagnacs & des Bourguignons, le supplice de *la pucelle d'Orléans*, que la moitié de la France regardait comme une héroïne céleste, & l'autre comme une sorcière ; la sorbonne qui présentait requête pour la faire brûler ; l'assassinat du duc d'*Orléans* justifié par

des docteurs ; les sujets dispensés du serment de fidélité par un décret de la sacrée faculté ; les bourreaux tant de fois employés à soutenir des opinions ; les bûchers allumés pour des malheureux à qui on persuadait qu'ils étaient sorciers ou hérétiques : tout cela passa la sottise. Ces abominations cependant étaient du bon temps de la bonne foi germanique, de la naïveté gauloise ; & j'y renvoie les honnêtes gens qui regrettent toujours les temps passés.

Je ne veux ici que me faire, pour mon édification particulière, un petit mémoire instructif des belles choses qui ont partagé les esprits de nos aïeux.

Dans l'onzième siècle, dans ce bon temps où nous ne connaissions ni l'art de la guerre qu'on fesait toujours, ni celui de policer les villes, ni le commerce, ni la société, & où nous ne savions ni lire ni écrire ; des gens de beaucoup d'esprit disputèrent solemnellement, longuement, & vivement, sur ce qui arrivait à la garde-robe quand on avait rempli un devoir sacré, dont il ne faut parler qu'avec le plus profond respect. C'est ce qu'on appela *la dispute des stercoristes*. Cette querelle n'excita pas de guerre ; & fut du moins par-là une des plus douces impertinences de l'esprit humain.

La dispute qui partagea l'Espagne savante au même siècle sur la version mosarabique, se termina aussi sans ravage de provinces & sans effusion de sang humain. L'esprit de chevalerie qui régnait alors, ne permit pas qu'on éclaircît autrement la difficulté qu'en remettant la décision à deux nobles chevaliers. Celui des deux *Dom Quichottes* qui renverserait par terre son adversaire, devait faire triompher la version dont il était le tenant. *Dom Ruis de Martanza*, chevalier du rituel mosarabique,

fit perdre les arçons au *Dom Quichotte* du rituel latin ; mais comme les lois de la noble chevalerie ne décidaient pas positivement qu'un rituel dût être proscrit parce que son chevalier avait été désarçonné, on se servit d'un secret plus sûr & fort en usage, pour savoir lequel des deux livres devait être préféré ; ce fut de les jeter tous deux dans le feu : car il n'était pas possible que le bon rituel ne fût préservé des flammes. Je ne sais comment il arriva qu'ils furent brûlés tous deux ; la dispute resta indécise, au grand étonnement des Espagnols. Peu à peu le rituel latin eut la préférence ; & s'il se fût présenté par la suite quelque chevalier pour soutenir le mosarabique, ç'eût été le chevalier & non le rituel qu'on eût jeté dans le feu.

Dans ces beaux siècles, nous autres peuples polis, quand nous étions malades, nous étions obligés d'avoir recours à un médecin arabe. Quand nous voulions savoir quel jour de la lune nous avions, il fallait s'en rapporter aux Arabes. Si nous voulions faire venir une pièce de drap, il fallait payer chez un juif ; & quand un laboureur avait besoin de pluie, il s'adressait à un sorcier. Mais enfin lorsque quelques-uns de nous eurent appris le latin, & que nous eûmes une mauvaise traduction d'*Aristote*, nous figurâmes dans le monde avec honneur ; nous passâmes trois ou quatre cents ans à déchiffrer quelques pages du *Stagirite*, à les adorer, & à les condamner ; les uns ont dit que sans lui nous manquerions d'articles de foi, les autres qu'il était athée. Un Espagnol a prouvé qu'*Aristote* était un saint, & qu'il fallait fêter sa fête. Un concile en France a fait brûler ses divins écrits. Des colléges, des universités, des ordres entiers de

religieux se sont anathématisés réciproquement, au sujet de quelques passages de ce grand-homme, que ni eux, ni les juges qui interposèrent leur autorité, ni l'auteur, n'entendirent jamais. Il y eut beaucoup de coups de poing donnés en Allemagne pour ces graves querelles; mais enfin il n'y eut pas beaucoup de sang répandu. C'est dommage pour la gloire d'*Aristote*, qu'on n'ait pas fait la guerre civile, & donné quelques batailles rangées en faveur des *quiddités*, & de l'*universel de la part de la chose*. Nos pères se sont égorgés pour des questions qu'ils ne comprenaient pas davantage.

Il est vrai qu'un fou fort célèbre nommé *Occam*, surnommé *le docteur invincible*, chef de ceux qui tenaient pour l'*universel de la part de la pensée*, demanda à l'empereur *Louis de Bavière* qu'il défendît sa plume par son épée impériale, contre *Scot* autre fou écossais, surnommé *le docteur subtil*, qui bataillait pour l'*universel de la part de la chose*. Heureusement l'épée de *Louis de Bavière* resta dans son fourreau. Qui croirait que ces disputes ont duré jusqu'à nos jours, & que le parlement de Paris, en 1624, a donné un bel arrêt en faveur d'*Aristote*?

Vers le temps du brave *Occam* & de l'intrépide *Scot*, il s'éleva une querelle bien plus sérieuse, dans laquelle les révérends pères cordeliers entraînèrent tout le monde chrétien. C'était pour savoir si leur potage leur appartenait en propre, ou s'ils n'en étaient que simples usufruitiers. La forme du capuchon, & la largeur de la manche furent encore les sujets de cette guerre sacrée. Le pape *Jean XXII*, qui voulut s'en mêler, trouva à qui parler. Les cordeliers quittèrent son parti pour celui de *Louis de Bavière*, qui alors tira son épée.

Il y eut d'ailleurs trois ou quatre cordeliers de brûlés comme hérétiques. Cela eſt un peu fort ; mais après tout, cette affaire n'ayant pas ébranlé de trônes & ruiné des provinces, on peut la mettre au rang des ſottiſes paiſibles.

Il y en a toujours eu de cette eſpèce. La plupart ſont tombées dans le plus profond oubli ; & de quatre ou cinq cents ſectes qui ont paru, il ne reſte dans la mémoire des hommes que celles qui ont produit ou d'extrêmes déſordres ou d'extrêmes ridicules, deux choſes qu'on retient aſſez volontiers. Qui ſait aujourd'hui s'il y a eu des orebites, des oſmites, des infdorfiens ? qui connaît les oints & les pâtiſſiers, les cornaciens, les iſcariotiſtes ?

Un jour en dînant chez une dame hollandaiſe, je fus charitablement averti par un des convives, de prendre bien garde à moi, & de ne me pas aviſer de louer *Voëtius*. Je n'ai nulle envie, lui dis-je, de dire ni bien ni mal de votre *Voëtius ;* mais pourquoi me donnez-vous cet avis? C'eſt que madame eſt cocceienne, me dit mon voiſin. Hélas ! très-volontiers, lui dis-je. Il m'ajouta qu'il y avait encore quatre cocceiennes en Hollande, & que c'était grand dommage que l'eſpèce périt. Un temps viendra où les janſéniſtes, qui ont fait tant de bruit parmi nous, & qui ſont ignorés par-tout ailleurs, auront le ſort des cocceiens. Un vieux docteur me diſait : Monſieur, dans ma jeuneſſe je me ſuis eſcrimé pour le *mandata impoſſibilia volentibus & conantibus*. J'ai écrit contre le formulaire & contre le pape ; & je me ſuis cru confeſſeur. J'ai été mis en priſon, & je me ſuis cru martyr. Actuellement je ne me mêle plus de rien, & je me crois raiſonnable.

Quelles ſont vos occupations ? lui dis-je. Monſieur, me répondit-il, j'aime beaucoup l'argent. C'eſt ainſi que preſque tous les hommes dans leur vieilleſſe ſe moquent intérieurement des ſottiſes qu'ils ont avidement embraſſées dans leur jeuneſſe. Les ſectes vieilliſſent comme les hommes. Celles qui n'ont pas été ſoutenues par de grands princes, qui n'ont point cauſé de grands maux, vieilliſſent plutôt que les autres. Ce ſont des maladies épidémiques qui paſſent comme la fuette & la coqueluche.

Il n'eſt plus queſtion des pieuſes rêveries de madame *Guion*. Ce n'eſt plus le livre inintelligible des Maximes des Saints qu'on lit, c'eſt le Télémaque. On ne ſe ſouvient plus de ce que l'éloquent *Boſſuet* écrivit contre le tendre, l'élégant, l'aimable *Fénélon ;* on donne la préférence à ſes oraiſons funèbres. Dans toute la diſpute ſur ce qu'on appelait le *Quiétiſme*, il n'y a eu de bon que l'ancien conte réchauffé de la bonne femme qui apportait un réchaud pour brûler le paradis, & une cruche d'eau pour éteindre le feu de l'enfer, afin qu'on ne ſervît plus DIEU par eſpérance ni par crainte. Je remarquerai ſeulement une ſingularité de ce procès, laquelle ne vaut pas le conte de la bonne femme ; c'eſt que les jéſuites, qui étaient tant accuſés en France par les janſéniſtes, d'avoir été fondés par *St Ignace* exprès pour détruire l'amour de DIEU, ſollicitèrent vivement à Rome en faveur de l'amour pur de M. de *Cambrai*. Il leur arriva la même choſe qu'à M. de *Langeais*, qui était pourſuivi par ſa femme au parlement de Paris, pour cauſe d'impuiſſance, & par une fille au parlement de Rennes, pour lui avoir fait un enfant. Il fallait qu'il gagnât l'une

des deux affaires : il les perdit toutes deux. L'amour pur, pour lequel les jéſuites s'étaient donné tant de mouvement, fut condamné à Rome; & ils paſſèrent toujours à Paris pour ne vouloir pas qu'on aimât DIEU. Cette opinion était tellement enracinée dans les eſprits, que lorſqu'on s'aviſa de vendre dans Paris, il y a quelques années, une taille-douce repréſentant notre Seigneur JESUS-CHRIST habillé en jéſuite, un plaiſant (c'était apparemment le *Louſtig* du parti janſéniſte) mit ces vers au bas de l'eſtampe.

Admirez l'artifice extrême
De ces pères ingénieux;
Ils vous ont habillé comme eux,
Mon DIEU, de peur qu'on ne vous aime.

A Rome, où l'on n'eſſuie jamais de pareilles diſputes, & où l'on juge celles qui s'élèvent ailleurs, on était fort ennuyé des querelles ſur l'amour pur. Le cardinal *Carpègne*, qui était rapporteur de l'affaire de l'archevêque de Cambrai, était malade, & ſouffrait beaucoup dans une partie qui n'eſt pas plus épargnée chez les cardinaux que chez les autres hommes. Son chirurgien lui enfonçait de petites tentes de linon, qu'on appelait du *cambrai* en Italie, comme dans beaucoup d'autres pays. Le cardinal criait. C'eſt pourtant du plus fin cambrai, diſait le chirurgien. Quoi! du cambrai encore là? diſait le cardinal; n'était-ce pas aſſez d'en avoir la tête fatiguée? Heureuſes les diſputes qui ſe terminent ainſi! Heureux les hommes, ſi tous les diſputeurs de ce monde, ſi les héréſiarques s'étaient ſoumis avec autant de modération, avec une douceur auſſi magnanime, que le grand archevêque de Cambrai, qui

n'avait nulle envie d'être héréſiarque ! Je ne ſais pas s'il avait raiſon de vouloir qu'on aimât DIEU pour lui-même ; mais M. de *Fénélon* méritait d'être aimé ainſi.

Dans les diſputes purement littéraires, il y a eu ſouvent autant d'acharnement, autant d'eſprit de parti, que dans des querelles plus intéreſſantes. On renouvellerait, ſi on pouvait, les factions du cirque, qui agitèrent l'empire romain. Deux actrices rivales ſont capables de diviſer une ville. Les hommes ont tous un ſecret penchant pour la faction. Si on ne peut cabaler, ſe pourſuivre, ſe nuire pour des couronnes, des tiares, des mitres ; nous nous acharnerons les uns contre les autres pour un danſeur, pour un muſicien. *Rameau* a eu un violent parti contre lui, qui aurait voulu l'exterminer ; & il n'en ſavait rien. J'ai eu un parti plus violent contre moi, & je le ſavais bien.

STYLE.

SECTION PREMIERE.

LE ſtyle des lettres de *Balzac* n'aurait pas été mauvais pour des oraiſons funèbres ; & nous avons quelques morceaux de phyſique dans le goût du poëme épique & de l'ode. Il eſt bon que chaque choſe ſoit à ſa place.

Ce n'eſt pas qu'il n'y ait quelquefois un grand art, ou plutôt un très-heureux naturel à mêler quelques traits d'un ſtyle majeſtueux dans un ſujet qui demande de la ſimplicité ; à placer à propos de la fineſſe, de la

délicateſſe dans un diſcours de véhémence & de force. Mais ces beautés ne s'enſeignent pas. Il faut beaucoup d'eſprit & de goût. Il ſerait difficile de donner des leçons de l'un & de l'autre.

Il eſt bien étrange que depuis que les Français s'aviſèrent d'écrire, ils n'eurent aucun livre écrit d'un bon ſtyle, juſqu'à l'année 1654 où les Lettres provinciales parurent. Pourquoi perſonne n'avait-il écrit l'hiſtoire d'un ſtyle convenable, juſqu'à la conſpiration de Veniſe de l'abbé de *St Réal* ?

D'où vient que *Péliſſon* eut le premier le vrai ſtyle de l'éloquence cicéronienne, dans ſes mémoires pour le ſurintendant *Fouquet* ?

Rien n'eſt donc plus difficile & plus rare que le ſtyle convenable à la matière que l'on traite?

N'affectez point des tours inuſités & des mots nouveaux dans un livre de religion comme l'abbé *Houtteville*. Ne déclamez point dans un livre de phyſique. Point de plaiſanterie en mathématique. Evitez l'enflure & les figures outrées dans un plaidoyer. Une pauvre bourgeoiſe ivrogne ou ivrogneſſe meurt d'apoplexie; vous dites qu'elle eſt dans la région des morts : on l'enſevelit ; vous aſſurez que ſa dépouille mortelle eſt confiée à la terre. Si on ſonne pour ſon enterrement, c'eſt un ſon funèbre qui ſe fait entendre dans les nues. Vous croyez imiter *Cicéron ;* & vous n'imitez que maître *Petit-Jean*.

J'ai entendu ſouvent demander ſi dans nos meilleures tragédies on n'avait pas trop ſouvent admis le ſtyle familier, qui eſt ſi voiſin du ſtyle ſimple & naïf?

Par

Par exemple dans Mithridate :

Seigneur, vous changez de viſage !

cela eſt ſimple & même naïf. Ce demi-vers placé où il eſt, fait un effet terrible ; il tient du ſublime. Au lieu que les mêmes paroles de *Bérénice* dans Antiochus,

Prince, vous vous troublez & changez de viſage,

ne ſont que très-ordinaires ; c'eſt une tranſition plutôt qu'une ſituation.

Rien n'eſt ſi ſimple que ce vers :

Madame, j'ai reçu des lettres de l'armée.

mais le moment où *Roxane* prononce ces paroles fait trembler. Cette noble ſimplicité eſt très-fréquente dans *Racine*, & fait une de ſes principales beautés.

Mais on ſe récria contre pluſieurs vers qui ne parurent que familiers.

Il ſuffit ; & que fait la reine Bérénice ?
A-t-on vu de ma part le roi de Comagène ?
Sait-il que je l'attends ? — J'ai couru chez la reine.
Il en était ſorti lorſque j'y fuis couru.
On fait qu'elle eſt charmante ; & de ſi belles mains
Semblent vous demander l'empire des humains.
Comme vous je m'y perds d'autant plus que j'y penſe.
Quoi ! Seigneur, le ſultan reverra ſon viſage ?
Mais à ne point mentir
Votre amour dès long-temps a dû le preſſentir.
Madame, encore un coup, c'eſt à vous de choiſir.
Elle veut, Acomat, que je l'épouſe. — Eh bien.
Et je vous quitte. — Et moi je ne vous quitte pas.

Crois-tu ſi je l'épouſe
Qu'Andromaque en ſon cœur n'en ſera pas jalouſe ?
Tu vois que c'en eſt fait, ils ſe vont épouſer.
Pour bien faire, il faudrait que vous les prévinſſiez.
Attendez—Non, vois-tu, je le nirais en vain.

On a trouvé une grande quantité de pareils vers trop proſaïques, & d'une familiarité qui n'eſt le propre que de la comédie. Mais ces vers ſe perdent dans la foule des bons; ce ſont des fils de laiton qui ſervent à joindre des diamans.

Le ſtyle élégant eſt ſi néceſſaire, que ſans lui la beauté des ſentimens eſt perdue. Il ſuffit ſeul pour embellir les ſentimens les moins nobles & les moins tragiques.

Croirait-on qu'on pût, entre une reine inceſtueuſe & un père qui devient parricide, introduire une jeune amoureuſe, dédaignant de ſubjuguer un amant qui ait déjà eu d'autres maîtreſſes, & mettant ſa gloire à triompher de l'auſtérité d'un homme qui n'a jamais rien aimé ? C'eſt pourtant ce qu'*Aricie* oſe dire dans le ſujet tragique de Phèdre. Mais elle le dit dans des vers ſi ſéducteurs, qu'on lui pardonne ces ſentimens d'une coquette de comédie.

Phèdre en vain s'honorait des ſoupirs de Théſée.
Pour moi, je ſuis plus fière & fuis la gloire aiſée,
D'arracher un hommage à tant d'autres offert,
Et d'entrer dans un cœur de toutes parts ouvert:
Mais de faire fléchir un courage inflexible,
De porter la douleur dans une ame inſenſible,

D'enchaîner un captif de ſes fers étonné,
Contre un joug qui lui plaît vainement mutiné;
Voilà ce qui me plaît, voilà ce qui m'irrite.
Hercule à déſarmer coûtait moins qu'Hyppolite;
Et vaincu plus ſouvent & plutôt ſurmonté,
Préparait moins de gloire aux yeux qui l'ont dompté.

Ces vers ne ſont pas tragiques; mais tous les vers ne doivent pas l'être; & s'ils ne font aucun effet au théâtre, ils charment à la lecture par la ſeule élégance du ſtyle.

Preſque toujours les choſes qu'on dit, frappent moins que la manière dont on les dit; car les hommes ont tous à-peu-près les mêmes idées de ce qui eſt à la portée de tout le monde. L'expreſſion, le ſtyle fait toute la différence. Des déclarations d'amour, des jalouſies, des ruptures, des raccommodemens, forment le tiſſu de la plupart de nos pièces de théâtre, & ſurtout de celles de *Racine*, fondées ſur ces petits moyens. Combien peu de génies ont-ils ſu exprimer ces nuances que tous les auteurs ont voulu peindre! Le ſtyle rend ſingulières les choſes les plus communes, fortifie les plus faibles, donne de la grandeur aux plus ſimples.

Sans le ſtyle, il eſt impoſſible qu'il y ait un ſeul bon ouvrage en aucun genre d'éloquence & de poëſie.

La profuſion des mots eſt le grand vice du ſtyle de preſque tous nos philoſophes & anti-philoſophes modernes. *Le Syſtême de la nature* en eſt un grand exemple. Il y a dans ce livre confus quatre fois trop de paroles; & c'eſt en partie par cette raiſon qu'il eſt ſi confus.

L'auteur de ce livre dit d'abord (*a*) que l'homme eſt l'ouvrage de la nature, qu'il exiſte dans la nature, qu'il ne peut même ſortir de la nature par la penſée, &c. que pour un être formé par la nature & circonſcrit par elle, il n'exiſte rien au-delà du grand tout dont il fait partie & dont il éprouve les influences ; qu'ainſi les êtres qu'on ſuppoſe au-deſſus de la nature ou diſtingués d'elle-même, ſeront toujours des chimères.

Il ajoute enſuite : *Il ne nous ſera jamais poſſible de nous en former des idées véritables.* Mais comment peut-on ſe former une idée, ſoit fauſſe, ſoit véritable, d'une chimère, d'une choſe qui n'exiſte point? Ces paroles oiſeuſes n'ont point de ſens, & ne ſervent qu'à l'arrondiſſement d'une phraſe inutile.

Il ajoute encore *qu'on ne pourra jamais ſe former des idées véritables du lieu que ces chimères occupent, ni de leur façon d'agir.* Mais comment des chimères peuvent-elles occuper une place dans l'eſpace? comment peuvent-elles avoir des façons d'agir? quelle ſerait la façon d'agir d'une chimère qui eſt le néant? Dès qu'on a dit *chimère* on a tout dit. *Omne ſuper vacuum pleno de pectore manat.*

Que l'homme apprenne les lois de la nature; (*b*) *qu'il ſe ſoumette à ces lois auxquelles rien ne peut le ſouſtraire; qu'il conſente à ignorer les cauſes entourées pour lui d'un voile impénétrable.*

Cette ſeconde phraſe n'eſt point du tout une ſuite de la première. Au contraire, elle ſemble la contredire viſiblement. Si l'homme apprend les lois de la nature, il connaîtra ce que nous entendons par les cauſes des phénomènes; elles ne ſont point pour lui entourées

(*a*) Page 1. (*b*) Page 2.

d'un voile impénétrable. Ce ſont des expreſſions triviales échappées à l'écrivain.

Qu'il ſubiſſe ſans murmurer les arrêts d'une force univerſelle qui ne peut revenir ſur ſes pas, ou qui ne peut jamais s'écarter des règles que ſon eſſence lui preſcrit.

Qu'eſt-ce qu'une force qui ne revient point ſur ſes pas? les pas d'une force! & non content de cette fauſſe image, il vous en propoſe une autre ſi vous l'aimez mieux; & cette autre eſt une règle preſcrite par une eſſence. Preſque tout le livre eſt malheureuſement écrit de ce ſtyle obſcur & diffus.

Tout ce que l'eſprit humain a ſucceſſivement inventé pour changer ou perfectionner ſa façon d'être, n'eſt qu'une conſéquence néceſſaire de l'eſſence propre de l'homme & de celle des êtres qui agiſſent ſur lui. Toutes nos inſtitutions, nos réflexions, nos connaiſſances, n'ont pour objet que de nous procurer un bonheur vers lequel notre propre nature nous force de tendre ſans ceſſe. Tout ce que nous feſons ou penſons, tout ce que nous ſommes & que nous ſerons, n'eſt jamais qu'une ſuite de ce que la nature nous a faits.

Je n'examine point ici le fond de cette métaphyſique; je ne recherche point comment nos inventions pour changer notre façon d'être &c. ſont les effets néceſſaires d'une eſſence qui ne change point. Je me borne au ſtyle. *Tout ce que nous ſerons n'eſt jamais;* quel ſoléciſme! *une ſuite de ce que la nature nous a faits;* quel autre ſoléciſme! il fallait dire : *ne ſera jamais qu'une ſuite des lois de la nature.* Mais il l'a déjà dit quatre fois en trois pages.

Il eſt très-difficile de ſe faire des idées nettes ſur DIEU & ſur la nature; il eſt peut-être auſſi difficile de ſe faire un bon ſtyle.

Voici un monument ſingulier de ſtyle dans un diſcours que nous entendîmes à Verſailles, en 1745.

Harangue au roi, prononcée par M. le Camus, premier préſident de la cour des aides.

SIRE,

Les conquêtes de V. M. ſont ſi rapides, qu'il s'agit de ménager la croyance des deſcendans, & d'adoucir la ſurpriſe des miracles, de peur que les héros ne ſe diſpenſent de les ſuivre, & les peuples de le croire.

Non, Sire, il n'eſt plus poſſible qu'ils en doutent lorſqu'ils liront dans l'hiſtoire, qu'on a vu V. M. à la tête de ſes troupes, les écrire elle-même au champ de Mars ſur un tambour; c'eſt les avoir gravés à toujours au temple de mémoire.

Les ſiècles les plus reculés ſauront que l'Anglais, cet ennemi fier & audacieux, cet ennemi jaloux de votre gloire, a été forcé de tourner autour de votre victoire; que leurs alliés ont été témoins de leur honte, & qu'ils n'ont tous accouru au combat que pour immortaliſer le triomphe du vainqueur.

Nous n'oſons dire à V. M. quelqu'amour qu'elle ait pour ſon peuple, qu'il n'y a plus qu'un ſecret d'augmenter notre bonheur, c'eſt de diminuer ſon courage, & que le ciel nous vendrait trop cher ſes prodiges s'il nous en coûtait vos dangers, ou ceux du jeune héros qui forme nos plus chères eſpérances.

SECTION II.

Sur la corruption du ſtyle.

ON ſe plaint généralement que l'éloquence eſt corrompue, quoique nous ayons des modèles preſqu'en tous les genres. Un des grands défauts de ce ſiècle, qui contribue le plus à cette décadence, c'eſt le mélange des ſtyles. Il me ſemble que nous autres auteurs nous n'imitons pas aſſez les peintres, qui ne joignent jamais des attitudes de *Calot* à des figures de *Raphaël*. Je vois qu'on affecte quelquefois dans des hiſtoires, d'ailleurs bien écrites, dans de bons ouvrages dogmatiques, le ton le plus familier de la converſation. Quelqu'un a dit autrefois, qu'il faut écrire comme on parle; le ſens de cette loi eſt qu'on écrive naturellement. On tolère dans une lettre l'irrégularité, la licence du ſtyle, l'incorrection, les plaiſanteries haſardées; parce que des lettres écrites ſans deſſein & ſans art ſont des entretiens négligés : mais quand on parle, ou qu'on écrit avec reſpect, on s'aſtreint alors à la bienſéance. Or, je demande à qui on doit plus de reſpect qu'au public?

Eſt-il permis de dire dans des ouvrages de mathématique, *qu'un géomètre qui veut faire ſon ſalut, doit monter au ciel en ligne perpendiculaire; que les quantités qui s'évanouiſſent donnent du nez en terre pour avoir voulu trop s'élever; qu'une ſemence qu'on a miſe le germe en bas, s'aperçoit du tour qu'on lui joue & ſe relève; que ſi Saturne périſſait, ce ſerait ſon cinquième ſatellite & non le premier*

qui prendrait ſa place, parce que les rois éloignent toujours d'eux leurs héritiers; qu'il n'y a de vide que dans la bourſe d'un homme ruiné; qu'Hercule était un phyſicien, & qu'on ne pouvait réſiſter à un philoſophe de cette force.

Des livres très-eſtimables ſont infectés de cette tache. La ſource d'un défaut ſi commun vient, me ſemble, du reproche de pédantiſme qu'on a fait long-temps & juſtement aux auteurs : *In vitium ducit culpæ fuga.* On a tant répété qu'on doit écrire du ton de la bonne compagnie, que les auteurs les plus ſérieux ſont devenus plaiſans, & pour être de *bonne compagnie* avec leurs lecteurs, ont dit des choſes de très-mauvaiſe compagnie.

On a voulu parler de ſcience comme *Voiture* parlait à mademoiſelle *Paulet* de galanterie, ſans ſonger que *Voiture* même n'avait pas ſaiſi le véritable goût de ce petit genre dans lequel il paſſa pour exceller; car ſouvent il prenait le faux pour le délicat, & le précieux pour le naturel. La plaiſanterie n'eſt jamais bonne dans le genre ſérieux, parce qu'elle ne porte jamais que ſur un côté des objets, qui n'eſt pas celui que l'on conſidère; elle roule preſque toujours ſur des rapports faux, ſur des équivoques: de-là vient que les plaiſans de profeſſion ont preſque tous l'eſprit faux autant que ſuperficiel.

Il me ſemble qu'en poëſie on ne doit pas plus mélanger les ſtyles qu'en proſe. Le ſtyle marotique a depuis quelque temps gâté un peu la poëſie, par cette bigarrure de termes bas & nobles, ſurannés & modernes; on entend dans quelques pièces de morale les ſons du ſifflet de *Rabelais* parmi ceux de la flûte d'*Horace*.

Il faut parler français : Boileau n'eut qu'un langage ;
Son esprit était juste, & son style était sage.
Sers-toi de ses leçons : laisse aux esprits mal-faits,
L'art de moraliser du ton de Rabelais.

J'avoue que je suis révolté de voir dans une épître sérieuse les expressions suivantes.

Des rimeurs disloqués, à qui le cerveau tinte,
Plus amers qu'aloès, & jus de coloquinte,
Vices portant méchef. Gens de tel acabit,
Chisoniers, Ostrogoths, marousles que DIEU *fit.*

De tous ces termes bas l'entassement facile
Déshonore à la fois le génie & le style. (*)

SUICIDE OU HOMICIDE DE SOI-MEME.

Il y a quelques années (1) qu'un anglais, nommé *Bacon Morris*, ancien officier & homme de beaucoup d'esprit, me vint voir à Paris. Il était accablé d'une maladie cruelle dont il n'osait espérer la guérison. Après quelques visites, il entra un jour chez moi avec un sac & deux papiers à la main. L'un de ces deux papiers, me dit-il, est mon testament ; le second est mon épitaphe ; & ce sac plein d'argent est destiné aux frais de mon enterrement. J'ai résolu d'éprouver pendant quinze jours ce que pourront les remèdes & le régime pour me rendre la vie moins insupportable ; & si je ne réussis pas, j'ai résolu de me tuer. Vous me

(*) Voyez *Genre de style.*

(1) Ce fait se trouve à l'art. *Caton*, mais avec moins de détail.

ferez enterrer où il vous plaira; mon épitaphe eſt courte. Il me la fit lire; il n'y avait que ces deux mots de *Pétrone* : *Valete curæ*, *adieu les ſoins*.

Heureuſement pour lui & pour moi qui l'aimais, il guérit & ne ſe tua point. Il l'aurait ſurement fait comme il le diſait. J'appris qu'avant ſon voyage en France, il avait paſſé à Rome dans le temps qu'on craignait, quoique ſans raiſon, quelque attentat de la part des Anglais ſur un prince reſpectable & infortuné; mon *Bacon Morris* fut ſoupçonné d'être venu dans la ville ſainte pour une fort mauvaiſe intention. Il y était depuis quinze jours quand le gouverneur l'envoya chercher, & lui dit qu'il fallait s'en retourner dans vingt-quatre heures. Ah! répondit l'anglais, je pars dans l'inſtant, car cet air-ci ne vaut rien pour un homme libre : mais pourquoi me chaſſez-vous? On vous prie de vouloir bien vous en retourner, reprit le gouverneur, parce qu'on craint que vous n'attentiez à la vie du prétendant. Nous pouvons combattre des princes, les vaincre, & les dépoſer, repartit l'anglais; mais nous ne ſommes point aſſaſſins pour l'ordinaire : or, monſieur le gouverneur, depuis quand croyez-vous que je ſois à Rome? Depuis quinze jours, dit le gouverneur. Il y a donc quinze jours que j'aurais tué la perſonne dont vous parlez, ſi j'étais venu pour cela; & voici comme je m'y ſerais pris. J'aurais d'abord dreſſé un autel à *Mucius Scevola*; puis j'aurais frappé le prétendant du premier coup, entre vous & le pape, & je me ſerais tué du ſecond; mais nous ne tuons les gens que dans les combats. Adieu, monſieur le gouverneur. Et après avoir dit ces propres paroles, il retourna chez lui, & partit.

A Rome, qui eſt pourtant le pays de *Mucius Scevola*, cela paſſe pour férocité barbare, à Paris pour folie, à Londres pour grandeur d'ame.

Je ne ferai ici que très-peu de réflexions ſur l'homicide de ſoi-même; je n'examinerai point ſi feu M. *Creech* eut raiſon d'écrire à la marge de ſon Lucrèce: *Nota bene, que quand j'aurai fini mon livre ſur Lucrèce il faut que je me tue;* & s'il a bien fait d'exécuter cette réſolution. Je ne veux point éplucher les motifs de mon ancien préfet le père *Bienaſſés*, jéſuite, qui nous dit adieu le ſoir, & qui le lendemain matin, après avoir dit ſa meſſe & avoir cacheté quelques lettres, ſe précipita du troiſième étage. Chacun a ſes raiſons dans ſa conduite.

Tout ce que j'oſe dire avec aſſurance, c'eſt qu'il ne ſera jamais à craindre que cette folie de ſe tuer devienne une maladie épidémique, la nature y a trop bien pourvu; l'eſpérance, la crainte ſont les reſſorts puiſſans dont elle ſe ſert pour arrêter preſque toujours la main du malheureux prêt à ſe frapper.

On a beau nous dire qu'il y a eu des pays où un conſeil était établi pour permettre aux citoyens de ſe tuer, quand ils en avaient des raiſons valables. Je réponds, ou que cela n'eſt pas, ou que ces magiſtrats avaient très-peu d'occupation.

Pourquoi donc *Caton*, *Brutus*, *Caſſius*, *Antoine*, *Othon*, & tant d'autres, ſe ſont-ils tués ſi réſolument, & que nos chefs de parti ſe ſont laiſſés pendre, ou bien ont laiſſé languir leur miſérable vieilleſſe dans une priſon? Quelques beaux eſprits diſent que ces anciens n'avaient pas le véritable courage; que *Caton* fit une action de poltron en ſe tuant, & qu'il y aurait

eu bien plus de grandeur d'ame à ramper ſous *Céſar*. Cela eſt bon dans une ode, ou dans une figure de rhétorique. Il eſt très-ſûr que ce n'eſt pas être ſans courage que de ſe procurer tranquillement une mort ſanglante, qu'il faut quelque force pour ſurmonter ainſi l'inſtinct le plus puiſſant de la nature, & qu'enfin une telle action prouve plutôt de la férocité que de la faibleſſe. Quand un malade eſt en frénéſie, il ne faut pas dire qu'il n'a point de force; il faut dire que ſa force eſt celle d'un frénétique.

La religion païenne défendait l'homicide de ſoi-même, ainſi que la chrétienne; il y avait même des places dans les enfers pour ceux qui s'étaient tués. (*)

SUPERSTITION.

SECTION PREMIERE.

JE vous ai entendu dire quelquefois : Nous ne ſommes plus ſuperſtitieux ; la réforme du ſeizième ſiècle nous a rendus plus prudens; les proteſtans nous ont appris à vivre.

Et qu'eſt-ce donc que le ſang d'un *St Janvier* que vous liquéfiez tous les ans quand vous l'approchez de ſa tête? Ne vaudrait-il pas mieux faire gagner leur vie à dix mille gueux, en les occupant à des travaux utiles, que de faire bouillir le ſang d'un ſaint pour les amuſer? Songez plutôt à faire bouillir leur marmite.

(*) Voyez au tome II de ce Dictionnaire, pag. 400, *Des lois contre le ſuicide.*

Pourquoi béniſſez-vous encore dans Rome les chevaux & les mulets à ſainte Marie majeure ?

Que veulent ces bandes de flagellans en Italie & en Eſpagne, qui vont chantant & ſe donnant la diſcipline en préſence des dames ? penſent-ils qu'on ne va en paradis qu'à coups de fouet ?

Ces morceaux de la vraie croix qui ſuffiraient à bâtir un vaiſſeau de cent pièces de canon, tant de reliques reconnues pour fauſſes, tant de faux miracles, ſont-ils des monumens d'une piété éclairée ?

La France ſe vante d'être moins ſuperſtitieuſe qu'on ne l'eſt devers Saint-Jacques de Compoſtelle, & devers Notre-Dame de Lorette. Cependant que de ſacriſties où vous trouvez encore des pièces de la robe de la Vierge, des roquilles de ſon lait, des rognures de ſes cheveux ! & n'avez-vous pas encore dans l'égliſe du Puy-en-Velay le prépuce de ſon fils conſervé précieuſement ?

Vous connaiſſez tous l'abominable farce qui ſe joue depuis les premiers jours du quatorzième ſiècle dans la chapelle de St Louis, au palais de Paris, la nuit de chaque jeudi ſaint au vendredi. Les poſſédés du royaume ſe donnent rendez-vous dans cette égliſe ; les convulſions de Saint-Médard n'approchent pas des horribles ſimagrées, des hurlemens épouvantables, des tours de force que font ces malheureux. On leur donne à baiſer un morceau de la vraie croix, enchâſſé dans trois pieds d'or & orné de pierreries. Alors les cris & les contorſions redoublent. On apaiſe le diable en donnant quelques ſous aux énergumènes : mais pour les mieux contenir, on a dans l'égliſe cinquante archers du guet, la baïonnette au bout du fuſil.

La même exécrable comédie ſe joue à Saint-Maur. Je vous citerais vingt exemples ſemblables; rougiſſez, & corrigez-vous.

Il eſt des ſages qui prétendent qu'on doit laiſſer au peuple ſes ſuperſtitions, comme on lui laiſſe ſes guinguettes &c.

Que de tout temps il a aimé les prodiges, les diſeurs de bonne aventure, les pélerinages & les charlatans; que dans l'antiquité la plus reculée on célébrait *Bacchus* ſauvé des eaux, portant des cornes, feſant jaillir d'un coup de ſa baguette une ſource de vin d'un rocher, paſſant la mer Rouge à pied ſec avec tout ſon peuple, arrêtant le ſoleil & la lune &c.

Qu'à Lacédémone on conſervait les deux œufs dont accoucha *Leda*, pendans à la voûte d'un temple; que dans quelques villes de la Grèce les prêtres montraient le couteau avec lequel on avait immolé *Iphigénie* &c.

Il eſt d'autres ſages qui diſent: Aucune de ces ſuperſtitions n'a produit du bien; pluſieurs ont fait de grands maux. Il faut donc les abolir.

SECTION II.

JE vous prie, mon cher lecteur, de jeter un coup d'œil ſur le miracle qui vient de s'opérer en Baſſe-Bretagne, dans l'année 1771 de notre ère vulgaire. Rien n'eſt plus authentique; cet imprimé eſt revêtu de toutes les formes légales. Liſez.

Récit ſurprenant ſur l'apparition viſible & miraculeuſe de Notre Seigneur JESUS-CHRIST *au ſaint Sacrement de l'autel, qui s'eſt faite par la toute-puiſſance de* DIEU, *dans l'égliſe paroiſſiale de Paimpole, près Tréguier en Baſſe-Bretagne, le jour des Rois.*

LE 6 janvier 1771, jour des Rois, pendant qu'on chantait le ſalut, on vit des rayons de lumière ſortir du ſaint ſacrement, & l'on aperçut à l'inſtant notre ſeigneur JESUS en figure naturelle, qui parut plus brillant que le ſoleil, & qui fut vu une demi-heure entière, pendant laquelle parut un arc-en-ciel ſur le faîte de l'égliſe. Les pieds de JESUS reſtèrent imprimés ſur le tabernacle, où ils ſe voient encore, & il s'y opère tous les jours pluſieurs miracles. A quatre heures du ſoir JESUS ayant diſparu de deſſus le tabernacle, le curé de ladite paroiſſe s'approcha de l'autel, & y trouva une lettre que JESUS y avait laiſſée : il voulut la prendre; mais il lui fut impoſſible de la pouvoir lever. Ce curé, ainſi que le vicaire, en furent avertir monſeigneur l'évêque de Tréguier, qui ordonna dans toutes les égliſes de la ville les prières de quarante heures pendant huit jours, durant lequel temps le peuple allait en foule voir cette ſainte lettre. Au bout de la huitaine, monſeigneur l'évêque y vint en proceſſion, accompagné de tout le clergé ſéculier & régulier de la ville, après trois jours de jeûne au pain & à l'eau. La proceſſion étant entrée dans l'égliſe, monſeigneur l'évêque ſe mit à genoux ſur les degrés de

l'autel; & après avoir demandé à DIEU la grâce de pouvoir lever cette lettre, il monta à l'autel, & la prit ſans difficulté : s'étant enſuite tourné vers le peuple, il en fit la lecture à haute voix, & recommanda à tous ceux qui ſavaient lire de lire cette lettre tous les premiers vendredis de chaque mois; & à ceux qui ne ſavaient pas lire, de dire cinq *pater* & cinq *ave* en l'honneur des cinq plaies de JESUS-CHRIST, afin d'obtenir les grâces promiſes à ceux qui la liront dévotement, & la conſervation des biens de la terre. Les femmes enceintes doivent dire, pour leur heureuſe délivrance, neuf *pater* & neuf *ave* en faveur des ames du purgatoire, afin que leurs enfans aient le bonheur de recevoir le ſaint ſacrement de baptême.

Tout le contenu en ce récit a été approuvé par monſeigneur l'évêque, par monſieur le lieutenant-général de ladite ville de Tréguier, & par pluſieurs perſonnes de diſtinction, qui ſe ſont trouvées préſentes à ce miracle.

Copie de la lettre trouvée ſur l'autel, lors de l'apparition miraculeuſe de Notre Seigneur JESUS-CHRIST *au très-ſaint ſacrement de l'autel, le jour des Rois* 1771.

» ETERNITÉ de vie, éternité de châtimens, » éternelles délices; rien n'en peut diſpenſer : il faut » choiſir un parti, ou celui d'aller à la gloire, ou » marcher au ſupplice. Le nombre d'années que les » hommes paſſent ſur la terre dans toutes ſortes » de plaiſirs ſenſuels & de débauches exceſſives, d'urupations,

„ d'uſurpations, de luxe, d'homicides, de larcins,
„ de médiſances & d'impuretés, blaſphémant &
„ jurant mon ſaint nom en vain, & mille autres
„ crimes, ne permettant pas de ſouffrir plus long-
„ temps que des créatures créées à mon image &
„ reſſemblance, rachetées par le prix de mon ſang
„ ſur l'arbre de la croix, où j'ai enduré mort &
„ paſſion, m'offenſent continuellement, en tranſ-
„ greſſant mes commandemens & abandonnant ma
„ loi divine; je vous avertis que ſi vous continuez
„ à vivre dans le péché, & que je ne voie en vous
„ ni remords, ni contrition, ni une ſincère & véri-
„ table confeſſion & ſatisfaction, je vous ferai ſentir
„ la peſanteur de mon bras divin. Si ce n'était les
„ prières de ma chère mère, j'aurais déjà détruit la
„ terre, pour les péchés que vous commettez les uns
„ contre les autres. Je vous ai donné ſix jours pour
„ travailler, & le ſeptième pour vous repoſer, pour
„ ſanctifier mon ſaint nom, pour entendre la ſainte
„ meſſe, & employer le reſte du jour au ſervice de
„ DIEU mon père. Au contraire, on ne voit que
„ blaſphèmes & ivrogneries; & le monde eſt tellement
„ débordé, qu'on n'y voit que vanité & menſonges.
„ Les chrétiens, au lieu d'avoir compaſſion des
„ pauvres qu'ils voient à leurs portes, & qui ſont
„ mes membres pour parvenir au royaume céleſte,
„ ils aiment mieux mignarder des chiens & autres
„ animaux, & laiſſer mourir de faim & de ſoif ces
„ objets, en s'abandonnant entièrement à *Satan*, par
„ leur avarice, gourmandiſe, & autres vices : au lieu
„ d'aſſiſter les pauvres, ils aiment mieux ſacrifier tout
„ à leurs plaiſirs & débauches. C'eſt ainſi qu'ils me

» déclarent la guerre. Et vous, pères & mères pleins » d'iniquités, vous ſouffrez vos enfans jurer & blaſ- » phémer mon ſaint nom : au lieu de leur donner » une bonne éducation, vous leur amaſſez, par » avarice, des biens qui ſont dédiés à *Satan*. Je vous » dis par la bouche de DIEU mon père, de ma chère » mère, de tous les chérubins & ſéraphins, & par » *St Pierre* le chef de mon Egliſe, que ſi vous ne » vous amendez, je vous enverrai des maladies » extraordinaires qui périra tout ; vous reſſentirez » la juſte colère de DIEU mon père ; vous ſerez » réduits à un tel état, que vous n'aurez connaiſſance » des uns des autres. Ouvrez les yeux & contemplez » ma croix, que je vous ai laiſſée pour arme contre » l'ennemi du genre-humain, & pour vous ſervir » de guide à la gloire éternelle : regardez mon chef » couronné d'épines, mes pieds & mes mains percés » de clous ; j'ai répandu juſqu'à la dernière goutte » de mon ſang pour votre rédemption, par un pur » amour de père pour des enfans ingrats. Faites des » œuvres qui puiſſent vous attirer ma miſéricorde ; » ne jurez pas mon ſaint nom ; priez-moi dévote- » ment ; jeûnez ſouvent ; & particulièrement faites » l'aumône aux pauvres, qui ſont mes membres ; » car c'eſt de toutes les bonnes œuvres celle qui m'eſt » la plus agréable : ne mépriſez ni la veuve ni l'or- » phelin ; reſtituez ce qui ne vous appartient pas ; » fuyez toutes les occaſions de pécher ; gardez ſoigneu- » ſement mes commandemens ; honorez *Marie*, ma » très-chère mère.

» Ceux ou celles qui ne profiteront pas des aver- » tiſſemens que je leur donne, qui ne croiront pas

„ mes paroles, attireront par leur obſtination mon
„ bras vengeur ſur leurs têtes; ils ſeront accablés de
„ malheurs, qui ſeront les avant-coureurs de leur
„ fin dernière & malheureuſe, après laquelle ils
„ ſeront précipités dans les flammes éternelles, où
„ ils ſouffriront des peines ſans fin, qui ſont le juſte
„ châtiment réſervé à leurs crimes.

„ Au contraire, ceux ou celles qui feront un ſaint
„ uſage des avertiſſemens de DIEU, qui leur ſont
„ donnés par cette lettre, apaiſeront ſa colère, &
„ obtiendront de lui, après une confeſſion ſincère de
„ leurs fautes, la rémiſſion de leurs péchés, tant
„ grands ſoient-ils. „

Il faut garder ſoigneuſement cette lettre, en l'honneur de Notre Seigneur JESUS-CHRIST.

Avec permiſſion. A Bourges, le 30 juillet 1771. DE BEAUVOIR, lieutenant-général de police.

N. B. Il faut remarquer que cette ſottiſe a été imprimée à Bourges, ſans qu'il y ait eu ni à Tréguier ni à Paimpole, le moindre prétexte qui pût donner lieu à une pareille impoſture. Cependant, ſuppoſons que dans les ſiècles à venir quelque cuiſtre à miracle veuille prouver un point de théologie par l'apparition de JESUS-CHRIST ſur l'autel de Paimpole, ne ſe croira-t-il pas en droit de citer la propre lettre de JESUS, imprimée à Bourges avec permiſſion? ne traitera-t-il pas d'impies ceux qui en douteront? ne prouvera-t-il pas par les faits que JESUS opérait par-tout des miracles dans notre ſiècle? Voilà un beau champ ouvert aux *Houtevilles* & aux *Abadies*.

SECTION III.

Nouvel exemple de la ſuperſtition la plus horrible.

ILS avaient communié à l'autel de la ſainte Vierge; ils avaient juré à la ſainte Vierge de maſſacrer leur roi, ces trente conjurés qui ſe jetèrent ſur le roi de Pologne, la nuit du 3 novembre de la préſente année 1771.

Apparemment quelqu'un des conjurés n'était pas entièrement en état de grâce, quand il reçut dans ſon eſtomac le corps du propre fils de la ſainte Vierge avec ſon ſang ſous les apparences du pain, & qu'il fit ſerment de tuer ſon roi ayant ſon DIEU dans ſa bouche; car il n'y eut que deux domeſtiques du roi de tués. Les fuſils & les piſtolets tirés contre ſa majeſté le manquèrent; il ne reçut qu'un léger coup de feu au viſage, & pluſieurs coups de ſabre qui ne furent pas mortels.

C'en était fait de ſa vie, ſi l'humanité n'avait pas enfin combattu la ſuperſtition dans le cœur d'un des aſſaſſins nommé *Koſinski*. Quel moment quand ce malheureux dit à ce prince tout ſanglant : *Vous êtes pourtant mon roi! Oui*, lui répondit Staniſlas-Auguſte, *& votre bon roi qui ne vous ai jamais fait de mal. Cela eſt vrai*, dit l'autre, *mais j'ai fait ſerment de vous tuer.*

Ils avaient juré devant l'image miraculeuſe de la Vierge à Czentoshova. Voici la formule de ce beau ſerment : » Nous qui, excités par un zèle ſaint &

» religieux, avons réſolu de venger la Divinité, la
» religion & la patrie outragées par *Staniſlas-Auguſte*,
» contempteur des lois divines & humaines &c.
» fauteur des athées & des hérétiques &c. jurons &
» promettons, devant l'image ſacrée & miraculeuſe
» de la mère de DIEU &c. d'extirper de la terre celui
» qui la déshonore en foulant aux pieds la religion &c.
» DIEU nous ſoit en aide! »

C'eſt ainſi que les aſſaſſins des *Sforze* & des *Médicis*, & que tant d'autres ſaints aſſaſſins feſaient dire des meſſes, ou la diſaient eux-mêmes pour l'heureux ſuccès de leur entrepriſe.

La lettre de Varſovie qui fait le détail de cet attentat, ajoute : *Les religieux qui emploient leur pieuſe ardeur à faire ruiſſeler le ſang & ravager la patrie, ont réuſſi en Pologne comme ailleurs, à inculquer à leurs affiliés qu'il eſt permis de tuer les rois.*

En effet, les aſſaſſins s'étaient cachés dans Varſovie pendant trois jours chez les révérends pères dominicains ; & quand on a demandé à ces moines complices, pourquoi ils avaient gardé chez eux trente hommes armés ſans en avertir le gouvernement, ils ont répondu que ces hommes étaient venus pour faire leurs dévotions & pour accomplir un vœu.

O temps des *Jean Châtel*, des *Guignard*, des *Ricodovis*, des *Poltrot*, des *Ravaillac*, des *Damiens*, des *Malagrida*, vous revenez donc encore! Sainte Vierge, & vous ſon digne fils, empêchez qu'on n'abuſe de vos ſacrés noms pour commettre le même crime!

M. *Jean-George le Franc*, évêque du Puy-en-Velay, dit, dans ſon immenſe paſtorale aux habitans du

Puy, pages 258 & 259, que ce ſont les philoſophes qui ſont des ſéditieux. Et qui accuſe-t-il de ſédition ? lecteurs, vous ſerez étonnés; c'eſt *Locke*, le ſage *Locke* lui-même ; il le rend *complice des pernicieux deſſeins du comte de Shaftesbury*, *l'un des héros du parti philoſophiſte.*

Ah ! M. *Jean-George*, combien de mépriſes en peu de mots ! premièrement vous prenez le petit-fils pour le grand-père. Le comte *Shaftesbury*, l'auteur des Caractériſtiques & des Recherches ſur la vertu ; ce héros du parti philoſophiſte, mort en 1713, cultiva toute ſa vie les lettres dans la plus profonde retraite. Secondement, le grand-chancelier *Shaftesbury* ſon grand-père, à qui vous attribuez des forfaits, paſſe en Angleterre pour avoir été un véritable patriote. Troiſièmement, *Locke* eſt révéré dans toute l'Europe comme un ſage.

Je vous défie de me montrer un ſeul philoſophe, depuis *Zoroaſtre* juſqu'à *Locke*, qui ait jamais excité une ſédition, qui ait trempé dans un attentat contre la vie des rois, qui ait troublé la ſociété ; & malheureuſement je vous trouverai mille ſuperſtitieux, depuis *Aod* juſqu'à *Koſinski*, teints du ſang des rois & de celui des peuples. La ſuperſtition met le monde entier en flammes ; la philoſophie les éteint.

Peut-être ces pauvres philoſophes ne ſont-ils pas aſſez dévots à la ſainte Vierge ; mais ils le ſont à DIEU, à la raiſon, à l'humanité.

Polonais, ſi vous n'êtes pas philoſophes, du moins ne vous égorgez pas. Français & Welches, réjouiſſez vous, & ne vous querellez plus.

Eſpagnols, que les noms d'*inquiſition* & de *ſainte Hermandad* ne ſoient plus prononcés parmi vous. Turcs qui avez aſſervi la Grèce, moines qui l'avez abrutie, diſparaiſſez de la terre.

SECTION IV.

Chapitre tiré de Cicéron, de Sénèque, & de Plutarque.

PRESQUE tout ce qui va au-delà de l'adoration d'un Etre ſuprême, & de la ſoumiſſion du cœur à ſes ordres éternels, eſt ſuperſtition. C'en eſt une très-dangereuſe que le pardon des crimes attaché à certaines cérémonies.

Et nigras mactant pecudes, & Manibu' Divis,
In ferias mittunt.
O faciles nimiùm qui triſtia crimina cædis,
Flumineâ tolli poſſe putatis aquâ!

Vous penſez que DIEU oubliera votre homicide, ſi vous vous baignez dans un fleuve, ſi vous immolez une brebis noire, & ſi on prononce ſur vous des paroles. Un ſecond homicide vous ſera donc pardonné au même prix, & ainſi un troiſième, & cent meurtres ne vous coûteront que cent brebis noires & cent ablutions! Faites mieux, miſérables humains, point de meurtres & point de brebis noires.

Quelle infame idée d'imaginer qu'un prêtre d'*Iſis* & de *Cybèle*, en jouant des cimbales & des caſtagnettes, vous réconciliera avec la Divinité! Et qu'eſt-il

donc ce prêtre de *Cybèle*, cet eunuque errant qui vit de vos faibleſſes, pour s'établir médiateur entre le ciel & vous? Quelles patentes a-t-il reçues de DIEU? Il reçoit de l'argent de vous pour marmoter des paroles, & vous penſez que l'Etre des êtres ratifie les paroles de ce charlatan?

Il y a des ſuperſtitions innocentes; vous danſez les jours de fêtes en l'honneur de *Diane* ou de *Pomone*, ou de quelqu'un de ces dieux ſécondaires dont votre calendrier eſt rempli: à la bonne heure. La danſe eſt très-agréable, elle eſt utile au corps, elle réjouit l'âme, elle ne fait de mal à perſonne; mais n'allez pas croire que *Pomone* & *Vertumne* vous ſachent beaucoup de gré d'avoir ſauté en leur honneur, & qu'ils vous puniſſent d'y avoir manqué. Il n'y a d'autre *Pomone* ni d'autre *Vertumne* que la bèche & le hoyau du jardinier. Ne ſoyez pas aſſez imbécilles pour croire que votre jardin ſera grêlé, ſi vous avez manqué de danſer la *pirrique* ou la *cordace*.

Il y a peut-être une ſuperſtition pardonnable & même encourageante à la vertu; c'eſt celle de placer parmi les dieux les grands-hommes qui ont été les bienfaiteurs du genre-humain. Il ſerait mieux ſans doute de s'en tenir à les regarder ſimplement comme des hommes vénérables; & ſurtout de tâcher de les imiter. Vénérez ſans culte un *Solon*, un *Thalès*, un *Pythagore;* mais n'adorez pas un *Hercule* pour avoir nettoyé les écuries d'*Augias*, & pour avoir couché avec cinquante filles dans une nuit.

Gardez-vous ſurtout d'établir un culte pour des gredins qui n'ont eu d'autre mérite que l'ignorance, l'enthouſiaſme, & la craſſe; qui ſe ſont fait un devoir

& une gloire de l'oiſiveté & de la gueuſerie : ceux qui ont été au moins inutiles pendant leur vie, méritent-ils l'apothéoſe après leur mort ?

Remarquez que les temps les plus ſuperſtitieux ont toujours été ceux des plus horribles crimes.

SECTION V.

LE ſuperſtitieux eſt au fripon ce que l'eſclave eſt au tyran. Il y a plus encore; le ſuperſtitieux eſt gouverné par le fanatique & le devient. La ſuperſtition née dans le paganiſme, adoptée par le judaïſme, infecta l'Egliſe chrétienne dès les premiers temps. Tous les pères de l'Egliſe, ſans exception, crurent au pouvoir de la magie. L'Egliſe condamna toujours la magie, mais elle y crut toujours : elle n'excommunia point les ſorciers comme des fous qui étaient trompés, mais comme des hommes qui étaient réellement en commerce avec les diables.

Aujourd'hui la moitié de l'Europe croit que l'autre a été long-temps & eſt encore ſuperſtitieuſe. Les proteſtans regardent les reliques, les indulgences, les macérations, les prières pour les morts, l'eau bénite, & preſque tous les rites de l'Egliſe romaine, comme une démence ſuperſtitieuſe. La ſuperſtition, ſelon eux, conſiſte à prendre des pratiques inutiles pour des pratiques néceſſaires. Parmi les catholiques romains il y en a de plus éclairés que leurs ancêtres, qui ont renoncé à beaucoup de ces uſages autrefois ſacrés ; & ils ſe défendent ſur les autres qu'ils ont conſervés,

en disant : ils sont indifférens, & ce qui n'est qu'indifférent ne peut être un mal.

Il est difficile de marquer les bornes de la superstition. Un français voyageant en Italie trouve presque tout superstitieux ; & ne se trompe guère. L'archevêque de Cantorbéri prétend que l'archevêque de Paris est superstitieux; les presbytériens font le même reproche à M. de Cantorbéri, & sont à leur tour traités de superstitieux par les quakers, qui sont les plus superstitieux de tous aux yeux des autres chrétiens.

Personne ne convient donc chez les sociétés chrétiennes de ce que c'est que la superstition. La secte qui semble le moins attaquée de cette maladie de l'esprit, est celle qui a le moins de rites. Mais si avec peu de cérémonies elle est fortement attachée à une croyance absurde, cette croyance absurde équivaut, elle seule, à toutes les pratiques superstitieuses observées depuis *Simon le magicien* jusqu'au curé *Gauffrédi*.

Il est donc évident que c'est le fond de la religion d'une secte, qui passe pour superstition chez une autre secte.

Les musulmans en accusent toutes les sociétés chrétiennes, & en sont accusés. Qui jugera ce grand procès? Sera-ce la raison? mais chaque secte prétend avoir la raison de son côté. Ce sera donc la force qui jugera, en attendant que la raison pénètre dans un assez grand nombre de têtes pour désarmer la force.

Par exemple, il a été un temps dans l'Europe chrétienne où il n'était pas permis à de nouveaux époux de jouir des droits du mariage, sans avoir acheté ce droit de l'évêque & du curé.

Quiconque dans son testament ne laissait pas une partie de son bien à l'Eglise, était excommunié & privé de la sépulture. Cela s'appelait mourir déconfès, c'est-à-dire, ne confessant pas la religion chrétienne. Et quand un chrétien mourait *intestat*, l'Eglise relevait le mort de cette excommunication, en fesant un testament pour lui, en stipulant, & en se fesant payer le legs pieux que le défunt aurait dû faire.

C'est pourquoi le pape *Grégoire IX* & *St Louis* ordonnèrent, après le concile de Narbonne tenu en 1235, que tout testament auquel on n'aurait pas appelé un prêtre serait nul; & le pape décerna que le testateur & le notaire seraient excommuniés.

La taxe des péchés fut encore, s'il est possible, plus scandaleuse. C'était la force qui soutenait toutes ces lois auxquelles se soumettait la superstition des peuples; & ce n'est qu'avec le temps que la raison fit abolir ces honteuses vexations, dans le temps qu'elle en laissait subsister tant d'autres.

Jusqu'à quel point la politique permet-elle qu'on ruine la superstition? Cette question est très-épineuse; c'est demander jusqu'à quel point on doit faire la ponction à un hydropique, qui peut mourir dans l'opération. Cela dépend de la prudence du médecin.

Peut-il exister un peuple libre de tous préjugés superstitieux? C'est demander : Peut-il exister un peuple de philosophes? On dit qu'il n'y a nulle superstition dans la magistrature de la Chine. Il est vraisemblable qu'il n'en restera aucune dans la magistrature de quelques villes d'Europe.

Alors ces magistrats empêcheront que la superstition du peuple ne soit dangereuse. L'exemple de ces

magiſtrats n'éclairera pas la canaille, mais les principaux bourgeois la contiendront. Il n'y a peut-être pas un ſeul tumulte, un ſeul attentat religieux, où les bourgeois n'aient autrefois trempé, parce que ces bourgeois alors étaient canaille; mais la raiſon & le temps les auront changés. Leurs mœurs adoucies adouciront celles de la plus vile & de la plus féroce populace; c'eſt de quoi nous avons des exemples frappans dans plus d'un pays. En un mot, moins de ſuperſtitions, moins de fanatiſme; & moins de fanatiſme, moins de malheurs.

SUPPLICES.

SECTION PREMIERE.

OUI, répétons, un pendu n'eſt bon à rien. Probablement quelque bourreau auſſi charlatan que cruel aura fait accroire aux imbécilles de ſon quartier que la graiſſe de pendu guériſſait de l'épilepſie.

Le cardinal de *Richelieu*, en allant à Lyon ſe donner le plaiſir de faire exécuter *Cinq-Mars* & de *Thou*, apprit que le bourreau s'était caſſé la jambe: *Quel malheur*, dit-il au chancelier Seguier; *nous n'avons point de bourreau!* J'avoue que cela était bien triſte; c'était un fleuron qui manquait à ſa couronne. Mais enfin on trouva un vieux bon-homme qui abattit la tête de l'innocent & ſage de *Thou* en douze coups de ſabre. De quelle néceſſité était cette mort? quel bien pouvait faire l'aſſaſſinat juridique du maréchal de *Marillac*?

Je dirai plus; ſi le duc *Maximilien de Sulli* n'avait pas forcé le bon *Henri IV* à faire exécuter le maréchal de *Biron* couvert de bleſſures reçues à ſon ſervice, peut-être *Henri* n'aurait-il pas été aſſaſſiné lui-même; peut-être cet acte de clémence, ſi bien placé après la condamnation, aurait adouci l'eſprit de la ligue qui était encore très-violent; peut-être n'aurait-on pas crié ſans ceſſe aux oreilles du peuple: le roi protège toujours les hérétiques, le roi maltraite les bons catholiques, le roi eſt un avare, le roi eſt un vieux débauché qui à l'âge de cinquante-ſept ans eſt amoureux de la jeune princeſſe de *Condé*, ce qui réduit ſon mari à s'enfuir du royaume avec ſa femme. Toutes ces flammes du mécontentement univerſel n'auraient pas mis le feu à la cervelle du fanatique feuillant *Ravaillac*.

Quant à ce qu'on appelle communément *la juſtice*, c'eſt-à-dire, l'uſage de tuer un homme parce qu'il aura volé un écu à ſon maître, ou de le brûler comme *Simon Morin*, pour avoir dit qu'il a eu des converſations avec le S^t^ Eſprit, & comme on a brûlé un vieux fou de jéſuite nommé *Malagrida* pour avoir imprimé les entretiens que la ſainte Vierge *Marie* avait avec ſa mère *Ste Anne* quand elle était dans ſon ventre &c.; cet uſage, il en faut convenir, n'eſt ni humain, ni raiſonnable, & ne peut jamais être de la moindre utilité.

Nous avons déjà demandé, à l'article *Queſtion*, quel avantage pouvait réſulter pour l'Etat de la mort d'un pauvre homme connu ſous le nom du *fou de Verberie*, qui, dans un ſoupé chez des moines, avait proféré des paroles inſenſées, & qui fut pendu au lieu d'être purgé & ſaigné.

Nous avons demandé encore s'il était bien néceſſaire qu'un autre ſou qui était dans les gardes du corps, & qui ſe fit quelques taillades légères avec un couteau à l'exemple des charlatans, pour obtenir quelque récompenſe, fût pendu auſſi par arrêt du parlement? était-ce là un grand crime? y avait-il un grand danger pour la ſociété de laiſſer vivre cet homme?

En quoi était-il néceſſaire qu'on coupât la main & la langue au chevalier de *la Barre*? qu'on l'appliquât à la torture ordinaire & extraordinaire, & qu'on le brûlât tout vif? telle fut ſa ſentence, prononcée par les *Solons* & les *Lycurgues* d'Abbeville. De quoi s'agiſſait-il? avait-il aſſaſſiné ſon père & ſa mère? craignait-on qu'il ne mît le feu à la ville? on l'accuſait de quelques irrévérences ſi ſecrètes que la ſentence même ne les articula pas. Il avait, diſait-on, chanté une vieille chanſon que perſonne ne connaît; il avait vu paſſer de loin une proceſſion de capucins ſans la ſaluer.

Il faut que chez certains peuples le plaiſir de tuer ſon prochain en cérémonie, comme dit *Boileau*, & de lui faire ſouffrir des tourmens épouvantables, ſoit un amuſement bien agréable. Ces peuples habitent le quarante-neuvième degré de latitude; c'eſt préciſément la poſition des Iroquois. Il faut eſpérer qu'on les civiliſera un jour.

Il y a toujours dans cette nation de barbares, deux ou trois mille perſonnes très-aimables, d'un goût délicat, & de très-bonne compagnie, qui à la fin poliront les autres.

Je demanderais volontiers à ceux qui aiment tant à élever des gibets, des échafauds, des bûchers, & à faire tirer des arquebuſades dans la cervelle, s'ils ſont toujours en temps de famine, & s'ils tuent ainſi leurs ſemblables de peur d'avoir trop de monde à nourrir ?

Je fus effrayé un jour en voyant la liſte des déſerteurs depuis huit années ſeulement ; on en comptait ſoixante mille. C'était ſoixante mille compatriotes auxquels il fallait caſſer la tête au ſon du tambour, & avec leſquels on aurait conquis une province s'ils avaient été bien nourris & bien conduits.

Je demanderais encore à quelques-uns de ces *Dracons* ſubalternes, ſi dans leur pays il n'y a pas de grandes routes, & des chemins de traverſe à conſtruire, des terrains incultes à défricher, & ſi les pendus & les arquebuſés peuvent leur rendre ce ſervice ?

Je ne leur parlerais pas d'humanité, mais d'utilité : malheureuſement ils n'entendent quelquefois ni l'un ni l'autre. Et quand M. *Beccaria* fut applaudi de l'Europe pour avoir démontré que les peines doivent être proportionnées aux délits, il ſe trouva bien vîte chez les Iroquois un avocat gagé par un prêtre, qui ſoutint que torturer, pendre, rouer, brûler, dans tous les cas, eſt toujours le meilleur.

SECTION II.

C'EST en Angleterre, surtout, plus qu'en aucun pays, que s'est signalée la tranquille fureur d'égorger les hommes avec le glaive prétendu de la loi. Sans parler de ce nombre prodigieux de seigneurs du sang royal, de pairs du royaume, d'illustres citoyens, péris sur un échafaud en place publique, il suffirait de réfléchir sur le supplice de la reine *Anne Boulen*, de la reine *Catherine Howard*, de la reine *Jeanne Gray*, de la reine *Marie Stuart*, du roi *Charles I*, pour justifier celui qui a dit que c'était au bourreau d'écrire l'histoire d'Angleterre.

Après cette île, on prétend que la France est le pays où les supplices ont été les plus communs. Je ne dirai rien de celui de la reine *Brunehaut;* car je n'en crois rien. Je passe à travers mille échafauds, & je m'arrête à celui du comte de *Montécuculi*, qui fut écartelé en présence de *François I* & de toute la cour, parce que le dauphin *François* était mort d'une pleurésie.

Cet événement est de 1536. *Charles-Quint*, victorieux de tous les côtés en Europe & en Afrique, ravageait à la fois la Provence & la Picardie. Pendant cette campagne qui commençait pour lui avec avantage, le jeune dauphin âgé de dix-huit ans s'échauffe à jouer à la paume dans la petite ville de Tournon. Tout en sueur il boit de l'eau glacée; il meurt de la pleurésie le cinquième jour. Toute la cour, toute la France crie que l'empereur *Charles-Quint* a fait empoisonner le dauphin de France. Cette accusation

accuſation auſſi horrible qu'abſurde, eſt répétée juſqu'à nos jours. *Malherbe* dit dans une de ſes odes :

François, quand la Caſtille inégale à ſes armes
Lui vola ſon dauphin,
Semblait d'un ſi grand coup devoir jeter des larmes
Qui n'euſſent jamais fin.

Il n'eſt pas queſtion d'examiner ſi l'empereur était inégal aux armes de *François I* parce qu'il ſortit de Provence après l'avoir épuiſée, ou ſi c'eſt voler un dauphin que de l'empoiſonner, ou ſi on jette des larmes d'un coup, leſquelles n'ont point fin. Ces mauvais vers font voir ſeulement que l'empoiſonnement de *François* dauphin par *Charles-Quint*, paſſa toujours en France pour une vérité inconteſtable.

Daniel ne diſculpe point l'empereur. *Hénault* dit dans ſon abrégé, *François dauphin mort de poiſon.*

Ainſi tous les écrivains ſe copient les uns les autres. Enfin, l'auteur de l'hiſtoire de *François I*, oſe, comme moi, diſcuter le fait.

Il eſt vrai que le comte *Montécuculi* qui était au ſervice du dauphin, fut condamné par des commiſſaires à être écartelé, comme coupable d'avoir empoiſonné ce prince.

Les hiſtoriens diſent que ce *Montécuculi* était ſon échanſon. Les dauphins n'en ont point. Mais je veux qu'ils en euſſent alors ; comment ce gentilhomme eût-il mêlé ſur le champ du poiſon dans un verre d'eau fraîche ? avait-il toujours du poiſon tout prêt dans ſa poche pour le moment où ſon maître demanderait à boire? il n'était pas ſeul avec le dauphin qu'on eſſuyait au ſortir du jeu-de-paume. Les chirurgiens

qui ouvrirent ſon corps dirent (à ce qu'on prétend) que le prince avait pris de l'arſenic. Le prince en l'avalant aurait ſenti dans le goſier des douleurs inſupportables, l'eau aurait été colorée; on ne l'aurait pas traité d'une pleuréſie. Les chirurgiens étaient des ignorans qui diſaient ce qu'on voulait qu'ils diſſent: cela n'eſt que trop commun.

Quel intérêt aurait eu cet officier à faire mourir ſon maître? de qui pouvait-il eſpérer plus de fortune?

Mais, dit-on, il avait auſſi l'intention d'empoiſonner le roi. Nouvelle difficulté, & nouvelle improbabilité.

Qui devait lui payer ce double crime? on répond que c'était *Charles-Quint*. Autre improbabilité non moins forte. Pourquoi commencer par un enfant de dix-huit ans & demi qui d'ailleurs avait deux frères? comment arriver au roi que *Montécuculi* ne ſervait point à table?

Il n'y avait rien à gagner pour *Charles-Quint* en donnant la mort à ce jeune dauphin qui n'avait jamais tiré l'épée, & qui aurait eu des vengeurs. C'eût été un crime honteux & inutile. Il ne craignait pas le père qui était le plus brave chevalier de ſa cour, & il aurait craint le fils qui ſortait de l'enfance!

Mais on nous dit que ce *Montécuculi*, dans un voyage à Ferrare ſa patrie, fut préſenté à l'empereur; que ce monarque lui demanda des nouvelles de la magnificence avec laquelle le roi était ſervi à table, & de l'ordre qu'il tenait dans ſa maiſon. Voilà certes une belle preuve que cet Italien fut ſuborné par *Charles-Quint* pour empoiſonner la famille royale!

Oh ce ne fut pas l'empereur qui l'engagea lui-même dans ce crime; ce furent les généraux, *Antoine de*

Lève & le marquis de *Gonzague*. Qui! *Antoine de Lève* âgé de quatre-vingts ans, & l'un des plus vertueux chevaliers de l'Europe! & ce vieillard eut la discrétion de lui proposer ces empoisonnemens conjointement avec un prince de *Gonzague!* d'autres nomment le marquis *del Vasto* que vous appelez *du Guast*. Accordez-vous donc, pauvres imposteurs. — Vous dites que *Montèucuculi* l'avoua à ses juges. Avez-vous vu les pièces originales du procès?

Vous avouez que cet infortuné était chimiste. Voilà vos seules preuves; voilà les seules raisons pour lesquelles il subit le plus effroyable des supplices. Il était italien, il était chimiste, on haïssait *Charles-Quint;* on se vengeait bien honteusement de sa gloire. Quoi! votre cour fait écarteler un homme de qualité sur de simples soupçons, dans la vaine espérance de déshonorer un empereur trop puissant.

Quelque temps après, vos soupçons toujours légers accusent de cet empoisonnement *Catherine de Médicis*, épouse de *Henri II*, dauphin, depuis roi de France. Vous dites que pour régner elle fit empoisonner ce premier dauphin qui était entre le trône & son mari. Imposteurs! encore une fois, accordez-vous donc. Songez-vous que *Catherine de Médicis* n'était alors âgée que de dix-sept ans?

On a dit que ce fut *Charles-Quint* lui-même qui imputa cette mort à *Catherine*, & on cite l'historien *Vera*. On se trompe; voici ses paroles: (*a*)

En este año avia muerto en Paris el delfin de Francia con senales evidentes de veneno. Attribuyeronlo los suyos a

(*a*) Page 166.

diligencia del marques de Baſto, y Antonio de Leiva, y coſtò la vida al conde de Monte-cuculo, Francès, con quien ſe correſpondian: indigna ſoſpecha de tan generoſos hombres, y inutil; pueſto, que con matar al delfin, ſe grangeava poca, porque no era nada valeroſo, ni ſin hermanos que le ſucedieſſen.

Brevemente ſe paſſò deſta preſuncion a otra mas fundada, que avia ſido la muerte per orden de ſu hermano el duque de Orliens, a perſuaſion de Catalina de Medicis ſu muger, ambicioſa dellegar a ſer reyna, como lo fue. Y nota bien un autor que la muerte deſgraciada que tuvo deſpues eſte Enrico, la permitiò Dios en caſtigo de la alevoſa que dio (ſi la dio) al inocente hermano: coſtumbre mas que medianamente introducida en principes, deshazerſe a poca coſta de los que por algun camino los embaraçan; pero ſiempre ſon viſiblemente caſtigados por Dios.

,,En cette année mourut à Paris le dauphin de France avec des ſignes évidens de poiſon. Les ſiens l'attribuèrent aux ordres du marquis *del Vaſto* & d'*Antoine de Lève*, ce qui coûta la vie au comte de *Montecuculo* Français, qui était en correſpondance avec eux: indigne & inutile ſoupçon contre dès hommes ſi généreux; puiſqu'en tuant le dauphin on gagnait peu. Il n'était encore connu par ſa valeur ni lui ni ſes frères qui devaient lui ſuccéder.

De cette préſomption on paſſa à une autre; on prétendit que ce meurtre avait été commis par l'ordre du duc d'*Orléans* ſon frère, à la perſuaſion de *Catherine de Médicis* ſa femme, qui avait l'ambition d'être reine, comme elle le fut en effet. Et un auteur remarque très-bien que la mort funeſte de ce duc d'*Orléans*, depuis *Henri II*, fut une punition divine du poiſon

qu'il avait donné à ſon frère ; (ſi pourtant il lui en fit donner) coutume trop ordinaire aux princes de ſe défaire à peu de frais de ceux qui les embarraſſent dans leur chemin, mais ſouvent & viſiblement punie de DIEU. ,,

Le *ſeñor de Vera* n'eſt pas, comme on voit, un *Tacite*. D'ailleurs, il prend *Montécuculi* ou *Montecuculo* pour un Français. Il dit que le dauphin mourut à Paris, & ce fut à Tournon. Il parle de marques évidentes de poiſon ſur le bruit public ; mais il eſt évident qu'il n'attribue qu'aux Français l'accuſation contre *Catherine de Médicis*.

Cette accuſation eſt auſſi injuſte & auſſi extravagante que celle qui chargea *Montécuculi*.

Il réſulte que cette légéreté particulière aux Français, a dans tous les temps produit des cataſtrophes bien funeſtes. A remonter du ſupplice injuſte de *Montécuculi* juſqu'à celui des templiers, c'eſt une ſuite de ſupplices atroces, fondés ſur les préſomptions les plus frivoles. Des ruiſſeaux de ſang ont coulé en France, parce que la nation eſt ſouvent peu réfléchiſſante & très-prompte dans ſes jugemens. Ainſi tout ſert à perpétuer les malheurs de la terre.

Diſons un mot de ce malheureux plaiſir que les hommes, & ſurtout les eſprits faibles, reſſentent en ſecret à parler de ſupplices, comme ils en ont à parler de miracles & de ſortiléges. Vous trouverez dans le dictionnaire de la bible de *Calmet*, pluſieurs belles eſtampes des ſupplices uſités chez les Hébreux. Ces figures font frémir tout honnête homme. Prenons cette occaſion de dire que jamais ni les Juifs, ni aucun autre peuple, ne s'aviſèrent de crucifier avec

des clous, & qu'il n'y en a aucun exemple. C'eſt une fantaiſie de peintre qui s'eſt établie ſur une opinion aſſez erronée.

SECTION III.

HOMMES ſages répandus ſur la terre, (car il y en a) criez de toutes vos forces, avec le ſage *Beccaria*, qu'il faut proportionner les peines aux délits.

Que ſi on caſſe la tête d'un jeune homme de vingt ans, qui aura paſſé ſix mois auprès de ſa mère ou de ſa maîtreſſe au lieu de rejoindre le régiment, il ne pourra plus ſervir ſa patrie.

Que ſi vous pendez dans la place des Terreaux cette jeune ſervante qui a volé douze ſerviettes à ſa maîtreſſe, elle aurait pu donner à votre ville une douzaine d'enfans que vous étouffez ; (*b*) qu'il n'y a nulle proportion entre douze ſerviettes & la vie, & qu'enfin vous encouragez le vol domeſtique ; parce que nul maître ne ſera aſſez barbare pour faire pendre ſon cocher qui lui aura volé de l'avoine, & qu'il le ferait punir pour le corriger, ſi la peine était proportionnée.

Que les juges & les légiſlateurs ſont coupables de la mort de tous les enfans que de pauvres filles ſéduites abandonnent, ou laiſſent périr, ou étouffent par la même faibleſſe qui les a fait naître.

Et c'eſt ſur quoi je veux vous conter ce qui vient d'arriver dans la capitale d'une ſage & puiſſante république qui, toute ſage qu'elle eſt, a le malheur d'avoir conſervé quelques lois barbares de ces temps antiques

(*b*) Le cas eſt arrivé à Lyon en 1772.

& ſauvages qu'on appelle le temps des bonnes mœurs. On trouve auprès de cette capitale un enfant nouveau né & mort; on ſoupçonne une fille d'en être la mère; on la met au cachot; on l'interroge; elle répond qu'elle ne peut avoir fait cet enfant, puiſqu'elle eſt groſſe. On la fait viſiter par ce qu'on appelle ſi mal-à-propos des ſages-femmes, des matrones. Ces imbécilles atteſtent qu'elle n'eſt point enceinte; que ſes vidanges retenues ont enflé ſon ventre. La malheureuſe eſt menacée de la queſtion; la peur trouble ſon eſprit; elle avoue qu'elle a tué ſon enfant prétendu; on la condamne à la mort; elle accouche pendant qu'on lui lit ſa ſentence. Ses juges apprennent qu'il ne faut pas prononcer des arrêts de mort légérement.

A l'égard de ce nombre innombrable de ſupplices, dans leſquels des fanatiques imbécilles ont fait périr tant d'autres fanatiques imbécilles, je n'en parlerai plus, quoiqu'on ne puiſſe trop en parler.

Il ne ſe commet guère de vols ſur les grands chemins en Italie ſans aſſaſſinats; parce que la peine de mort eſt la même pour l'un & l'autre crime.

Sans doute que M. de *Beccaria* en parle dans ſon Traité des délits & des peines.

SYMBOLE, OU CREDO.

NOUS ne reſſemblons point à mademoiſelle *Duclos* cette célébre comédienne, à qui on diſait: Je parie, mademoiſelle, que vous ne ſavez pas votre *Credo*. „ Ah, ah, dit-elle, je ne ſais pas mon *Credo!* je vais „ vous le réciter. *Pater noſter qui*. Aidez-moi, je ne

» me souviens plus du reste. » Pour moi, je récite mon *Pater* & mon *Credo* tous les matins; je ne suis point comme *Brouſſin* dont *Réminiac* disait:

Brouſſin, dès l'âge le plus tendre,
Posséda la sauce Robert,
Sans que son précepteur lui pût jamais apprendre
Ni son *Credo* ni son *Pater*.

Le *ſymbole* ou la *collation*, vient du mot *Symbolein*, & l'Egliſe latine adopte ce mot comme elle a tout pris de l'Egliſe grecque. Les théologiens un peu inſtruits ſavent que ce ſymbole qu'on nomme *des apôtres*, n'eſt point du tout des apôtres.

On appelait *ſymbole* chez les Grecs, les paroles, les ſignes auxquels les initiés aux myſtères de *Cérès*, de *Cybèle*, de *Mithra*, ſe reconnaiſſaient; (*a*) les chrétiens avec le temps eurent leur ſymbole. S'il avait exiſté du temps des apôtres, il eſt à croire que *St Luc* en aurait parlé.

On attribue à *St Auguſtin* une hiſtoire du ſymbole dans ſon ſermon 115; on lui fait dire dans ce ſermon, que *Pierre* avait commencé le ſymbole en diſant: *Je crois en* DIEU *père tout-puiſſant;* Jean ajouta: *Créateur du ciel & de la terre;* Jacques ajouta: *Je crois en* JESUS-CHRIST *ſon fils notre Seigneur;* & ainſi du reſte. On a retranché cette fable dans la dernière édition d'*Auguſtin*. Je m'en rapporte aux révérends pères bénédictins, pour ſavoir au juſte s'il fallait retrancher ou non ce petit morceau qui eſt curieux.

(*a*) *Arnobe*, liv. V, *Symbola quæ rogata ſacrorum &c.* Voyez auſſi *Clément* d'Alexandrie dans ſon ſermon protreptique, ou *cohortatio ad gentes*.

Le fait eſt que perſonne n'entendit parler de ce *Credo* pendant plus de quatre cents années. Le peuple dit que Paris n'a pas été bâti en un jour ; le peuple a ſouvent raiſon dans ſes proverbes. Les apôtres eurent notre ſymbole dans le cœur, mais ils ne le mirent point par écrit. On en forma un du temps de *St Irénée*, qui ne reſſemble point à celui que nous récitons. Notre ſymbole, tel qu'il eſt aujourd'hui, eſt conſtamment du cinquième ſiècle. Il eſt poſtérieur à celui de Nicée. L'article qui dit que JESUS deſcendit aux enfers, celui qui parle de la communion des ſaints, ne ſe trouvent dans aucun des ſymboles qui précédèrent le nôtre. Et en effet, ni les évangiles, ni les actes des apôtres, ne diſent que JESUS deſcendit dans l'enfer. Mais c'était une opinion établie dès le troiſième ſiècle, que JESUS était deſcendu dans l'Hadès, dans le Tartare, mots que nous traduiſons par celui d'enfer. L'enfer, en ce ſens, n'eſt pas le mot hébreu *Scheol*, qui veut dire le ſouterrain, la foſſe. Et c'eſt pourquoi *ſaint Athanaſe* nous apprit depuis comment notre Sauveur était deſcendu dans les enfers. *Son humanité*, dit-il, *ne fut ni toute entière dans le ſépulcre, ni toute entière dans l'enfer. Elle fut dans le ſépulcre ſelon la chair, & dans l'enfer ſelon l'ame.*

St Thomas aſſure que les ſaints qui reſſuſcitèrent à la mort de JESUS-CHRIST moururent de nouveau pour reſſuſciter enſuite avec lui ; c'eſt le ſentiment le plus ſuivi. Toutes ces opinions ſont abſolument étrangères à la morale ; il faut être homme de bien, ſoit que les ſaints ſoient reſſuſcités deux fois, ſoit que DIEU ne les ait reſſuſcités qu'une. Notre ſymbole a été fait tard, je l'avoue ; mais la vertu eſt de toute éternité.

S'il eſt permis de citer des modernes dans une matière ſi grave, je rapporterai ici le *Credo* de l'abbé de *St Pierre*, tel qu'il eſt écrit de ſa main dans ſon livre ſur la pureté de la religion, lequel n'a point été imprimé, & que j'ai copié fidellement.

» Je crois en un ſeul DIEU & je l'aime. Je crois » qu'il illumine toute ame venant au monde, ainſi » que le dit *St Jean*. J'entends par-là toute ame qui » le cherche de bonne foi.

» Je crois en un ſeul DIEU, parce qu'il ne peut y » avoir qu'une ſeule ame du grand tout, un ſeul être » vivifiant, un formateur unique.

» Je crois en DIEU le père tout-puiſſant, parce qu'il » eſt père commun de la nature, & de tous les » hommes qui ſont également ſes enfans. Je crois » que celui qui les fait tous naître également, qui » arrangea les reſſorts de notre vie de la même » manière, qui leur a donné les mêmes principes de » morale, aperçue par eux dès qu'ils réfléchiſſent, » n'a mis aucune différence entre ſes enfans que celle » du crime & de la vertu.

» Je crois que le Chinois juſte & bienfeſant eſt » plus précieux devant lui qu'un docteur d'Europe » pointilleux & arrogant.

» Je crois que DIEU étant notre père commun, » nous ſommes tenus de regarder tous les hommes » comme nos frères.

» Je crois que le perſécuteur eſt abominable, & » qu'il marche immédiatement après l'empoiſonneur » & le parricide.

» Je crois que les diſputes théologiques ſont à la » fois la farce la plus ridicule & le fléau le plus affreux

» de la terre, immédiatement après la guerre, la » peſte, la famine, & la vérole.

» Je crois que les eccléſiaſtiques doivent être payés » & bien payés, comme ſerviteurs du public, précep- » teurs de morale, teneurs des regiſtres des enfans » & des morts; mais qu'on ne doit leur donner ni » les richeſſes des fermiers-généraux, ni le rang des » princes, parce que l'un & l'autre corrompent » l'ame; & que rien n'eſt plus révoltant que de voir » des hommes ſi riches & ſi fiers, faire prêcher l'hu- » milité & l'amour de la pauvreté par leurs commis, » qui n'ont que cent écus de gages.

» Je crois que tous les prêtres qui deſſervent une » paroiſſe, pourraient être mariés comme dans l'Egliſe » grecque; non-ſeulement pour avoir une femme » honnête qui prenne ſoin de leur ménage, mais » pour être meilleurs citoyens, donner de bons ſujets » à l'Etat, & pour avoir beaucoup d'enfans bien » élevés.

» Je crois qu'il faut abſolument rendre pluſieurs » moines à la ſociété, que c'eſt ſervir la patrie & » eux-mêmes. On dit que ce ſont des hommes que » *Circé* a changés en pourceaux; le ſage *Ulyſſe* doit » leur rendre la forme humaine. »

Paradis aux bienfeſans !

Nous rapportons hiſtoriquement ce ſymbole de l'abbé de *St Pierre*, ſans l'approuver. Nous ne le regardons que comme une ſingularité curieuſe; & nous nous en tenons, avec la foi la plus reſpectueuſe, au véritable ſymbole de l'Egliſe.

SYSTEME.

Nous entendons par ſyſtème une ſuppoſition ; enſuite, quand cette ſuppoſition eſt prouvée, ce n'eſt plus un ſyſtème, c'eſt une vérité. Cependant, nous diſons encore par habitude le ſyſtème céleſte, quoique nous entendions par-là la poſition réelle des aſtres.

Je crois avoir cru autrefois que *Pythagore* avait appris chez les Chaldéens le vrai ſyſtème céleſte; mais je ne le crois plus. A meſure que j'avance en âge, je doute de tout.

Cependant, *Newton*, *Grégori*, & *Keil*, font honneur à *Pythagore* & à ces Chaldéens du ſyſtème de *Copernic*; & en dernier lieu M. *le Monnier* eſt de leur avis. J'ai l'impudence de n'en plus être. (1)

Une de mes raiſons, c'eſt que ſi les Chaldéens en avaient tant ſu, une ſi belle & ſi importante découverte

(1) Si nous oſions avoir une opinion ſur ce ſujet, nous dirions qu'il eſt vraiſemblable que ni les Egyptiens, ni les Chaldéens, ni les Indiens, n'ont jamais connu le véritable ſyſtème du monde ; que *Pythagore* a connu ce ſyſtème, parce qu'il l'a donné d'après les obſervations des Orientaux, alors beaucoup plus anciennes & plus complètes que celles des Grecs ; qu'il ſuffit pour cela d'avoir une idée bien nette des lois du mouvement apparent, ce qui n'était pas impoſſible pour un homme qui avait autant de génie que *Pythagore* ; que ce ſyſtème fut rejeté par les Grecs, parce qu'il était trop contraire aux idées communes, & que d'ailleurs *Pythagore* ne pouvait l'appuyer ſur d'aſſez fortes preuves ; mais que les Grecs en conſervèrent un ſouvenir vague qu'ils nous ont tranſmis. Le livre d'*Euſèbe* de Céſarée ſourmille d'erreurs groſſières ſur l'aſtronomie & la phyſique des anciens ; mais ce livre eſt précieux, parce que ſes abſurdités même peuvent conduire à retrouver les vérités qu'il défigure. Il en eſt de même de *Plutarque*, d'ailleurs beaucoup meilleur homme, & plus inſtructif qu'*Euſèbe* de Céſarée.

ne ſe ſerait jamais perdue ; elle ſe ſerait tranſmiſe de ſiècle en ſiècle comme les belles démonſtrations d'*Archimède*.

Une autre raiſon, c'eſt qu'il fallait être plus profondément inſtruit que ne l'étaient les Chaldéens, pour contredire les yeux de tous les hommes & toutes les apparences céleſtes ; qu'il eût fallu non-ſeulement faire les expériences les plus fines, mais employer les mathématiques les plus profondes, avoir le ſecours indiſpenſable des téleſcopes, ſans leſquels il était impoſſible de découvrir les phaſes de Vénus qui démontrent ſon cours autour du ſoleil, & ſans leſquels encore il était impoſſible de voir les taches du ſoleil qui démontrent ſa rotation autour de ſon axe preſqu'immobile.

Une raiſon non moins forte, c'eſt que de tous ceux qui ont attribué à *Pythagore* ces belles connaiſſances, aucun ne nous a dit poſitivement de quoi il s'agit.

Diogène de Laërce, qui vivait environ neuf cents ans après *Pythagore*, nous apprend que, ſelon ce grand philoſophe, le nombre UN était le premier principe, & que de DEUX naiſſent tous les nombres ; que les corps ont quatre élémens, le feu, l'eau, l'air, & la terre ; que la lumière & les ténèbres, le froid & le chaud, l'humide & le ſec, ſont en égale quantité ; qu'il ne faut point manger de fèves ; que l'ame eſt diviſée en trois parties ; que *Pythagore* avait été autrefois *Aetalide*, puis *Euphorbe*, puis *Hermotime*, & que ce grand-homme étudia la magie à fond. Notre *Diogène* ne dit pas un mot du vrai ſyſtème du monde, attribué à ce *Pythagore* : & il faut avouer qu'il y a loin de ſon averſion prétendue pour les fèves aux obſervations

& aux calculs qui démontrent aujourd'hui le cours des planètes & de la terre.

Le fameux arien *Eusèbe*, évêque de Césarée, dans sa Préparation évangélique, s'exprime ainsi : (*a*) *Tous les philosophes prononcent que la terre est en repos ; mais Philolaus le péripatéticien pense qu'elle se meut autour du feu dans un cercle oblique, tout comme le soleil & la lune.*

Ce galimatias n'a rien de commun avec les sublimes vérités que nous ont enseignées *Copernic*, *Galilée*, *Képler*, & surtout *Newton*.

Quant au prétendu *Aristarque* de Samos, qu'on dit avoir développé les découvertes des Chaldéens sur le cours de la planète de la terre & des autres planètes, il est si obscur, que *Wallis* a été obligé de le commenter d'un bout à l'autre pour tâcher de le rendre intelligible.

Enfin il est fort douteux que le livre attribué à cet *Aristarque* de Samos soit de lui. On a fort soupçonné les ennemis de la nouvelle philosophie d'avoir fabriqué cette fausse pièce en faveur de leur mauvaise cause. Ce n'est pas seulement en fait de vieilles chartes que nous avons eu de pieux faussaires. Cet *Aristarque* de Samos est d'autant plus suspect, que *Plutarque* l'accuse d'avoir été un bigot, un méchant hypocrite, imbu de l'opinion contraire. Voici les paroles de *Plutarque* dans son fatras intitulé : *La face du rond de la lune. Aristarque* le Samien disait que les Grecs devaient *punir Cléanthe de Samos, lequel soupçonnait que le ciel est immobile, & que c'est la terre qui se meut autour du zodiaque, en tournant sur son axe.*

(*a*) Pag. 850, édition *in-fol.*

Mais, me dira-t-on, cela même prouve que le ſyſtème de *Copernic* était déjà dans la tête de ce *Cléanthe* & de bien d'autres. Qu'importe qu'*Ariſtarque* le Samien ait été de l'avis de *Cléanthe* le Samien, ou qu'il ait été ſon délateur, comme le jéſuite *Skeiner* a été depuis le délateur de *Galilée*? Il réſulte toujours évidemment que le vrai ſyſtème d'aujourd'hui était connu des anciens.

Je réponds que non ; qu'une très-faible partie de ce ſyſtème fut vaguement ſoupçonnée par quelques têtes mieux organiſées que les autres. Je réponds qu'il ne fut jamais reçu, jamais enſeigné dans les écoles ; que ce ne fut jamais un corps de doctrine. Liſez attentivement cette *face de la lune* de *Plutarque*, vous y trouverez, ſi vous voulez, la doctrine de la gravitation. Le véritable auteur d'un ſyſtème eſt celui qui le démontre.

N'envions point à *Copernic* l'honneur de la découverte. Trois ou quatre mots déterrés dans un vieil auteur, & qui peuvent avoir quelque rapport éloigné avec ſon ſyſtème, ne doivent pas lui enlever la gloire de l'invention.

Admirons la grande règle de *Képler*, que les quarrés des révolutions des planètes autour du ſoleil ſont proportionnels aux cubes de leurs diſtances.

Admirons encore davantage la profondeur, la juſteſſe, l'invention du grand *Newton*, qui ſeul a découvert les raiſons fondamentales de ces lois inconnues à toute l'antiquité, & qui a ouvert aux hommes un ciel nouveau.

Il ſe trouve toujours de petits compilateurs qui oſent être ennemis de leur ſiècle ; ils entaſſent, entaſſent

des paſſages de *Plutarque* & d'*Athénée*, pour tâcher de nous prouver que nous n'avons nulle obligation aux *Newton*, aux *Halley*, aux *Bradley*. Ils ſe font les trompettes de la gloire des anciens. Ils prétendent que ces anciens ont tout dit; & ils ſont aſſez imbécilles pour croire partager leur gloire, parce qu'ils la publient. Ils tordent une phraſe d'*Hippocrate* pour faire accroire que les Grecs connaiſſaient la circulation du ſang mieux qu'*Harvey*. Que ne diſent-ils auſſi que les Grecs avaient de meilleurs fuſils, de plus gros canons que nous; qu'ils lançaient des bombes plus loin; qu'ils avaient des livres mieux imprimés, de plus belles eſtampes &c. &c.? qu'ils excellaient dans la peinture à l'huile; qu'ils avaient des miroirs de criſtal, des téleſcopes, des microſcopes, des thermomètres? Ne s'eſt-il pas trouvé des gens qui ont aſſuré que *Salomon*, qui ne poſſédait aucun port de mer, avait envoyé des flottes en Amérique? &c. &c.

Un des plus grands détracteurs de nos derniers ſiècles a été un nommé *Dutens*. Il a fini par faire un libelle auſſi infame qu'inſipide contre les philoſophes de nos jours. Ce libelle eſt intitulé *Le Toſin;* mais il a eu beau ſonner ſa cloche, perſonne n'eſt venu à ſon ſecours, & il n'a fait que groſſir le nombre des *Zoïles*, qui, ne pouvant rien produire, ont répandu leur venin ſur ceux qui ont immortaliſé leur patrie, & ſervi le genre-humain par leurs productions.

T.

T.

Remarques ſur cette lettre.

L'EUPHONIE, qui adoucit toujours le langage & qui l'emporte ſur la grammaire, fait que dans la prononciation nous changeons ſouvent ce *t* en *c*. Nous prononçons *ambicieux*, *akcion*, *parcial;* car lorſque ce *t* eſt ſuivi d'un *i* & d'une autre voyelle, le ſon du *t* paraît un peu trop dur. Les Italiens ont changé même ce *t* en *z*. La même raiſon nous a inſenſiblement accoutumés à écrire & à prononcer un *t* à la fin de certains temps des verbes. *Il aima*, mais *aima-t-il* conſtamment ? *il arriva*, mais à peine *arriva-t-il;* il s'éleva, mais *s'éleva-t-il* au-deſſus des préjugés ? *on raiſonne*, mais *raiſonne-t-on* conſéquemment ? &c. *il écrira*, mais *écrira-t-il* avec élégance ; il joue, *joue-t-il* habilement ?

Ainſi donc quand la troiſième perſonne du préſent, du prétérit, & du futur, ſe terminant en voyelle, eſt ſuivie d'un article ou de la particule *on* qui tient lieu d'article, l'uſage a voulu qu'on plaçât toujours ce *t*. On étendait autrefois plus loin cet uſage. On prononçait ce *t* à la fin de tous les prétérits en *a ; il aima à aller*, on diſait *il aima-t-à aller ;* & cette prononciation s'eſt conſervée dans quelques provinces. L'uſage de Paris l'a rendue très-vicieuſe.

Il n'eſt pas vrai que pour rendre la prononciation plus douce on change le *b* en *p* devant un *t* & qu'on

diſe *optenir* pour *obtenir*. Ce ſerait au contraire rendre la prononciation plus dure. Le *t* ſe met encore après l'impératif *va*, va-t-en.

Ta, pronom poſſ. féminin ; *ta mère*, *ta vie*, *ta haine*. La même euphonie qui adoucit toujours le langage a changé *ta* en *ton* devant toutes les voyelles ; *ton adreſſe*, *ſon adreſſe*, *mon adreſſe*, & non *ta*, *ſa*, *ma adreſſe* ; *ton épée*, & non *ta épée* ; *ton induſtrie*, *ton ignorance*, non *ta induſtrie*, *ta ignorance* ; *ton ouverture*, non *ta ouverture*. La lettre *h* quand elle n'eſt point aſpirée & qu'elle tient lieu de voyelle exige auſſi le changement de *ta*, *ma*, *ſa*, en *ton*, *mon*, *ſon* : *ton honnêteté*, & non *ta honnêteté*.

Ta ainſi que *ton* donne *tes* au pluriel ; *tes peines ſont inutiles*.

Le redoublement du mot *ta*, ſignifie un reproche de trop de vîteſſe ; *ta ta ta voilà bien inſtruire une affaire !* Mais ce n'eſt point un terme de la langue, c'eſt une eſpèce d'exclamation arbitraire. C'eſt ainſi que dans les ſalles d'armes on diſait c'eſt un *tata* pour déſigner un ferrailleur.

TABAC.

Tabac, ſubſt. maſc., mot étranger. On donna ce nom en 1560 à cette herbe découverte dans l'île de Tabago. Les naturels de la Floride la nommaient *petun* ; elle eut en France le nom de *nicotiane*, d'*herbe à la reine*, & divers autres noms. Il y a pluſieurs eſpèces de tabac ; chacune prend ſon nom ou de l'endroit où

cette plante croît, ou de celui où elle eſt manufacturée, ou du port principal, ou du pays d'où part cette marchandiſe. Le petit peuple ayant commencé en France à prendre du tabac par le nez, ce fut d'abord une indécence aux femmes d'en faire uſage. Voilà pourquoi *Boileau* dit dans la ſatire des femmes :

Et fait à ſes amans, trop faibles d'eſtomac,
Redouter ſes baiſers pleins d'ail & de tabac.

On dit *fumer du tabac*, & on entend la même choſe par le mot ſeul de *fumer*.

TABARIN.

TABARIN, nom propre, devenu nom appellatif. *Tabarin*, valet de *Mondor*, charlatan ſur le pont-neuf du temps de *Henri IV*, fit donner ce nom aux bouffons groſſiers.

Et ſans honte à Térence allier Tabarin.

Tabarine n'eſt pas d'uſage & ne doit pas en être, parce que les femmes ſont toujours plus décentes que les hommes.

Tabarinage, & ſurtout *tabarinique* qu'on trouve dans le dictionnaire de Trévoux, ſont auſſi proſcrits.

TABIS.

TABIS, étoffe de ſoie unie & ondée, paſſée à la calendre ſous un cylindre qui imprime ſur l'étoffe ces inégalités onduleuſes gravées ſur le cylindre même.

C'eſt ce qu'on appelle improprement *moire* de deux mots anglais *mo hair*, poil de chèvre ſauvage. La véritable moire n'admet pas un ſeul fil de ſoie.

Où ſur l'ouate molle éclate le tabis.

BOILEAU.

Tabiſer, paſſer à la calendre. Taffetas, gros-de-tours *tabiſé*.

TABLE.

TABLE, ſ. f., terme très-étendu qui a pluſieurs ſignifications.

Table à manger, *table de jeu*, *table à écrire*. *Première table*, *ſeconde table*, *table du commun*. *Table de buffet*, *table d'hôte où l'on mange à tant par repas*, *bonne table*, *table réglée*, *table ouverte*, *être à table*, *ſe mettre à table*, *ſortir de table*. *Table briſée*, *table ronde*, *ovale*, *longue*, *carrée*. *Courir les tables* (en ſtyle familier) ſe dit des paraſites; *bénir la table*, c'eſt-à-dire, faire une prière avant le repas. *Tomber ſous la table*, dernier effet de l'ivreſſe. *Propos de table*, traits de gaieté & de familiarité qui échappent dans un repas.

Table de nuit, inventée en 1717. Meuble commode qu'on place auprès d'un lit & ſur lequel ſe placent pluſieurs uſtenſiles.

Table à tiroir, *mettre papiers ſur table*. *Table d'un inſtrument de muſique*, comme luth, clavecin; c'eſt la partie ſur laquelle poſent les cordes ou les touches.

Table de verre, ſignifie le verre plat qui n'a point été ſoufflé, & qui n'eſt pas encore employé.

Table de plomb, de cuivre ; plaque de plomb & de cuivre d'une étendue un peu conſidérable.

Tables de la loi, la loi des douze tables chez les Romains, les deux tables de la loi chez les Hébreux. On ne dit point *la loi des deux tables.*

Table d'autel, dans laquelle on encaſtre la pierre bénite ſur laquelle le prêtre poſe le calice. *Sainte table*, c'eſt l'autel même ſur lequel le prêtre prend les pains enchantés avec leſquels il va donner la communion. *Approcher de la ſainte table*, communier. On ne dit pas *ſe mettre à la ſainte table.*

Table iſiaque ou *table du ſoleil.* C'eſt une grande plaque de cuivre qu'on regarde comme un des plus précieux monumens de l'ancienne Egypte ; elle eſt couverte d'hiéroglyphes gravés. Ce monument, qui vient de la maiſon de *Gonzague*, eſt conſervé à Turin.

Table ronde, (chevaliers de la table ronde) imaginée pour éviter les diſputes pour la préſéance, & dont les romans ont attribué l'invention à un roi fabuleux d'Angleterre nommé *Artus.*

Table pythagorique ou de multiplication des nombres les uns par les autres.

Table en mathématique, ſuite de nombres rangés ſuivant certain ordre propre à faire retrouver l'un de ces nombres dont on a beſoin.

Table d'aſtronomie, ou calcul des mouvemens céleſtes.

On a les *tables Alfonſines*, les *tables Rodolphines*, ainſi nommées parce qu'on les a faites pour ces deux monarques.

Table des ſinus, des tangentes, des logarithmes.

Tables généalogiques, plus communément nommées *arbres*.

La table d'un livre, c'eſt-à-dire, liſte alphabétique, ou des noms, ou des matières, ou des chapitres.

Table d'attente en architecture, c'eſt d'ordinaire un boſſage pour recevoir une inſcription.

Table de trictrac.

Toute table, jeu différent du trictrac ordinaire.

Table de diamant ; le diamant eſt taillé en table quand ſa ſurface eſt plate & les côtés à biſeaux.

Les deux parties oſſeuſes qui compoſent le crâne ſont appelées *tables*.

Les trumeaux, cartouches, paneaux en architecture, prennent auſſi le nom de *table*.

Table de crépi, *table en ſaillie*, *table couronnée*, *table fouillée*, *table ruſtique*.

Table de marbre. L'une des plus anciennes juriſdictions du royaume, partagée en trois tribunaux ; celui du connétable, à préſent des maréchaux de France ; celui de l'amiral ; & celui du grand-foreſtier qui eſt aujourd'hui repréſenté par le grand-maître des eaux & forêts : cette juriſdiction eſt ainſi nommée d'une longue table de marbre ſur laquelle les vaſſaux étaient tenus d'apporter leurs redevances ; chaque ſeigneur avait une table pareille, & les mots de *table*, *domaine*, *juſtice*, étaient preſque ſynonymes ; *réunir à ſa table*, était, réunir à ſon domaine.

Table raſe. Expreſſion empruntée de la toile des peintres avant qu'ils y aient appliqué leurs couleurs ; l'eſprit d'un enfant eſt une table raſe ſur laquelle les préjugés n'ont encore rien imprimé.

TABLER.

TABLER, v. n. Il vient du jeu de trictrac. On disait *tabler* quand on posait deux dames sur la même ligne; on dit aujourd'hui *caser*, & le mot *tabler*, qui n'est plus d'usage au propre, s'est conservé au figuré. *Tabler sur cet arrangement, tabler sur cette nouvelle.* Il était d'usage dans le siècle passé de dire *tabler* pour *tenir table.*

Allez tabler jusqu'à demain.
(Amphitrion de MOLIERE.)

TABOR OU THABOR.

MONTAGNE fameuse dans la Judée; ce nom entre souvent dans le discours familier. Il est faux que cette montagne ait une lieue & demie d'élévation au-dessus de la plaine, comme le disent plusieurs dictionnaires; il n'y a point de montagne de cette hauteur. Le tabor n'a pas plus de six cents pieds de haut, mais il paraît très-élevé parce qu'il est situé dans une vaste plaine.

Le tabor de Bohème est encore célèbre par la résistance de *Ziska* aux armées impériales; c'est de-là qu'on a donné le nom de *Tabor* aux retranchemens faits avec des chariots.

Les *taborites*, secte à peu près semblable à celle des hussites, prirent aussi leur nom de cette montagne

TACTIQUE.

Tactique, f. f., ſignifie proprement *ordre*, *arrangement*, mais ce mot eſt conſacré depuis long-temps à la ſcience de la guerre. La tactique conſiſte à ranger les troupes en bataille, à faire les évolutions, à diſpoſer les troupes, à ſe prévaloir avec avantage des machines de guerre. L'art de bien camper prend un autre nom qui eſt celui de *cameſtration*; lorſqu'une fois la bataille eſt engagée, & que le ſuccès ne dépend plus que de la valeur des troupes & du coup d'œil du général, le terme de *tactique* n'eſt plus convenable, parce qu'alors il ne s'agit plus ni d'ordre ni d'arrangement.

TAGE.

Tage, ſ. m. Quoique ce ne ſoit que le nom propre d'une rivière, le fréquent uſage qu'on en fait, lui doit donner place dans le dictionnaire de l'Académie. Les tréſors du Pactole & du Tage ſont communs en poëſie; on a ſuppoſé que ces deux fleuves roulaient une grande quantité d'or dans leurs eaux, ce qui n'eſt pas vrai.

TALISMAN.

Talisman, ſ. m., terme arabe francifé, proprement *conſécration*. La même choſe que *teleſma* ou *phylactère*, préſervatif, figure, caractère, dont la

ſuperſtition s'eſt ſervie dans tous les temps, & chez tous les peuples ; c'eſt d'ordinaire une eſpèce de médaille fondue & frappée ſous certaines conſtellations ; le fameux taliſman de *Catherine de Médicis* exiſte encore.

TALMUD.

ANCIEN recueil des lois, des coutumes, des traditions, & des opinions des Juifs compilées par leurs docteurs. Il eſt diviſé en deux parties, la *gemare* & la *miſna*, poſtérieures de quelques ſiècles à notre ère vulgaire. Ce mot eſt devenu français parce qu'il eſt commun à toutes les nations.

Talmudiſte, attaché aux opinions du talmud.

Talmudique, docteur talmudique, peu en uſage.

TAMARIN.

TAMARIN, ſ. m., arbre des Indes & de l'Afrique, dont l'écorce reſſemble à celle du noyer, les feuilles à la fougère, & les fleurs à celle de l'oranger ; ſon fruit eſt une petite gouſſe qui renferme une pulpe noire aſſez ſemblable à la caſſe, mais d'un goût un peu aigre. L'arbre & le fruit portent le nom de *tamarin*.

TAMARIS.

TAMARIS, ſ. m., arbriſſeau dont les fruits ont quelque reſſemblance à ceux du tamarin, mais qui ont une vertu plus déterſive & plus atténuante.

TAMBOUR.

Tambour, s. m., terme imitatif qui exprime le son de cet instrument guerrier inconnu aux Romains, & qui nous est venu des Arabes & des Maures. C'est une caisse ronde, exactement fermée en dessus & en dessous par un parchemin de mouton épais, tendu à force sur une corde à boyau. Le tambour ne sert parmi nous que pour l'infanterie; c'est avec le tambour qu'on l'assemble, qu'on l'exerce, qu'on la conduit. *Battre le tambour, le tambour bat, il bat aux champs, il appelle, il rappelle, il bat la générale; la garnison marche, sort tambour battant.*

TANT.

Adverbe de quantité, qui devient quelquefois conjonction.

Il est adverbe quand il est attaché au verbe, quand il en modifie le sens. *Il aima tant la patrie. Vous connaissez les coquettes? oh tant! Il a tant de finesse dans l'esprit qu'il se trompe presque toujours.*

Tant est une conjonction, quand il signifie *tandis que; elle sera aimée tant qu'elle sera jolie;* c'est-à-dire, tandis qu'elle sera jolie.

Tant, lorsqu'il est suivi de quelque mot dont il désigne la quantité, gouverne toujours le génitif; *tant d'amitié, tant de richesses, tant de crimes.*

Il ne ſe joint jamais à un ſimple adjectif. On ne dit point *tant vertueux*, *tant méchant*, *tant libéral*, *tant avare ;* mais *ſi vertueux*, *ſi méchant*, *ſi libéral*, *ſi avare.*

Après le verbe actif ou neutre, ſans auxiliaire, il faut toujours mettre *tant ; il travaille tant*, *il pleut tant.* Quand le verbe auxiliaire ſe joint au verbe actif, vous placez le *tant* entre l'un & l'autre *; il a tant travaillé*, *il a tant plu ; ils ont tant écrit ;* & jamais on ne ſe ſert du *ſi ; il a ſi plu*, *ils ont ſi écrit :* ce ſerait un barbariſme. Mais avec un verbe paſſif, le *tant* eſt remplacé par le *ſi*, & voici dans quel cas. Lorſque vous avez à exprimer un ſentiment particulier par un verbe paſſif, comme *je ſuis ſi touché*, *ſi ému*, *ſi courroucé*, *ſi animé ;* vous ne pouvez dire, *je ſuis tant ému*, *tant touché*, *tant courroucé*, *tant animé ;* parce que ces mots tiennent lieu d'épithète : mais lorſqu'il s'agit d'une action, d'un fait, vous employez le mot de *tant ; cette affaire fut tant débattue ; les accuſations furent tant renouvelées ; les juges tant ſollicités ; les témoins tant confrontés ;* & non pas *ſi confrontés*, *ſi ſollicités*, *ſi renouvelés*, *ſi débattus ;* la raiſon en eſt que ces participes expriment des faits, & ne peuvent être regardés comme des épithètes.

On ne dit point *cette femme tant belle*, parce que *belle* eſt épithète ; mais on peut dire, ſurtout en vers, *cette femme autrefois tant aimée*, encore mieux que *ſi aimée ;* mais quand on ajoute de qui elle a été aimée, il faut dire *ſi aimée de vous*, *de lui*, & non *tant aimée de vous*, *de lui ;* parce qu'alors vous déſignez un ſentiment particulier. *Cette perſonne autrefois tant célébrée par vous ;* célébrer eſt un fait. *Cette perſonne autrefois ſi eſtimée par vous ;* c'eſt un ſentiment.

Eſt-ce là cette ardeur tant promiſe à ſa cendre?
Quel crime a donc commis ce fils tant condamné?

Condamné, *promis*, expriment des faits.

Tant peut être conſidéré comme une particule d'exclamation; *tant il eſt difficile de bien écrire! tant les oreilles ſont délicates!*

Tant ſe met pour *autant; tant plein que vide*, pour dire, autant plein que vide; *tant vaut l'homme tant vaut ſa terre*, pour, autant vaut l'homme autant vaut ſa terre. *Tant tenu, tant payé;* c'eſt-à-dire, il ſera payé autant qu'il aura ſervi.

On ne dit plus *tant plus*, *tant moins;* parce que *tant* eſt alors inutile. *Plus on la pare, moins elle eſt belle.* A quoi ſervirait, *tant plus on la pare, tant moins elle eſt belle?*

Il n'en eſt pas de même de *tant pis* & de *tant mieux*. *Pis* & *mieux* ne feraient pas ſeuls un ſens aſſez complet. *Il ſe croit ſûr de la victoire, tant pis; il ſe défie de ſa bonne fortune, tant mieux. Tant* alors ſignifie *d'autant, il fait d'autant mieux.*

Tant que ma vue peut s'étendre, pour, autant que ma vue peut s'étendre.

Tant & ſi peu qu'il vous plaira; au lieu de dire, autant & ſi peu qu'il vous plaira.

TAPISSERIE, TAPISSIER.

TAPISSERIE, s. f., ouvrage au métier ou à l'aiguille pour couvrir les murs d'un appartement. Les tapisseries au métier sont de haute ou de basse-lisse ; pour fabriquer celles de haute-lisse, l'ouvrier regarde le tableau placé à côté de lui ; mais pour la basse-lisse le tableau est sous le métier, & l'artiste le déroule à mesure qu'il en a besoin : l'un & l'autre travaillent avec la navette. Les tapisseries à l'aiguille s'appellent *tapisseries de point* à cause des points d'aiguille. La tapisserie de gros point est celle dont les points sont plus écartés, plus grossiers ; celle de petit point au contraire. Les tapisseries des Gobelins, de Flandre, de Beauvais, sont de haute-lisse. On y employait autrefois le fil d'or & la soie ; mais l'or se blanchit, la soie se ternit. Les couleurs durent plus long-temps sur la laine.

Les tapisseries de point de Hongrie sont celles qui sont à points lâches & à longues aiguillées qui forment des pointes de diverses couleurs ; elle sont communes & d'un bas prix.

Les tapisseries de verdure peuvent admettre quelques petits personnages & retiennent le nom de *verdure*. *Oudri* a donné la vogue aux tapisseries d'animaux. Celles à personnages sont les plus estimées. Les tapisseries des Gobelins sont des chefs-d'œuvre d'après les plus grands peintres. On distingue les tapisseries par pièces, on les vend à la pièce, on les compte par aunes de cours. Plusieurs pièces qui tapissent un appartement

s'appellent une *tenture*. On les tend, on les détend, on les cloue, on les décloue.

Les petites bordures ſont aujourd'hui plus eſtimées que les grandes.

Toutes ſortes d'étoffe peuvent ſervir de tapiſſerie; le damas, le ſatin, le velours, la ſerge. On donne même au cuir doré le nom de *tapiſſerie*. Il ſe fait de très-beaux fauteuils, de magnifiques canapés de tapiſſeries, ſoit de petit point, ſoit de haute ou baſſe-liſſe.

Tapiſſier, ſ. m., c'eſt le manufacturier même; il n'eſt pas nommé autrement en Flandre. C'eſt auſſi l'ouvrier qui tend les tapiſſeries dans une maiſon, qui garnit les fauteuils. Il y a des valets-de-chambre tapiſſiers.

TAQUIN, TAQUINE.

Taquin, ine, adj., terme populaire qui ſignifie avare dans les petites choſes, vilain dans ſa dépenſe; quelques-uns s'en ſervent auſſi dans le ſtyle familier pour ſignifier un homme renfrogné & têtu, comme ſuppoſant qu'un avare doit toujours être de mauvaiſe humeur. Il eſt peu en uſage.

TARIF.

Tarif, ſ. m., mot arabe devenu français & qui ſignifie *rôle*, *table*, *catalogue*, *évaluation*. *Tarif du prix des denrées*, *tarif de la douane*, *tarif des monnaies*. L'édit

du tarif dans la minorité de *Louis XIV* fit révolter le parlement, & causa la guerre insensée de la fronde. On paya mille fois plus pour la guerre civile, que le tarif n'aurait coûté.

TARTARE.

TARTARE, s. & adj. m. & f., habitant de la Tartarie. On s'est servi souvent de ce mot pour signifier barbare.

Et ne voyez-vous pas par tant de cruautés,
La rigueur d'un Tartare à travers ses bontés ?

On a nommé *tartares* les valets militaires de la maison du roi, parce qu'ils pillaient pendant que leurs maîtres se battaient.

La langue tartare, les coutumes tartares.

Tartare, s. m., enfer des Grecs & des Romains, imité du Tartarot égyptien, qui signifiait *demeure éternelle*; ce mot entre très-souvent dans notre poësie, dans les odes, dans les opéra; *les peines du Tartare, les fleuves du Tartare.*

Qu'entends-je ? le Tartare s'ouvre.
Quels cris ! quels douloureux accens !
LAMOTTE.

TARTAREUX.

TARTAREUX, adj., mot employé en chimie; *sédiment tartareux, liqueur tartareuse*, c'est-à-dire, chargée de sel de tartre.

TARTRE.

TARTRE, f. m., ſel formé par la fermentation dans les vins fumeux, & qui s'attache aux tonneaux en criſtalliſation.

Le tartre calciné s'appelle *ſel de tartre*, c'eſt l'alcali fixe végétal; il s'emploie dans les arts & dans la médecine. Il ſe réſout par l'humidité en une liqueur qu'on appelle *huile de tartre*.

Le *tartre vitriolé* eſt cette même huile mêlée avec l'eſprit de vitriol.

Criſtal ou *crême de tartre*; c'eſt le tartre purifié & réduit en forme de criſtal. Il eſt formé d'un acide particulier & du ſel de tartre ou alcali fixe avec une abondance d'acide.

Le *tartre émétique* eſt une combinaiſon de verre d'antimoine avec la crême de tartre.

Le *tartre folié* eſt la combinaiſon du ſel de tartre avec le vinaigre.

TARTUFE, TARTUFERIE.

TARTUFE, f. m., nom inventé par *Molière* & adopté aujourd'hui dans toutes les langues de l'Europe pour ſignifier les hypocrites, les fripons, qui ſe ſervent du manteau de la religion; *c'eſt un tartufe*, *c'eſt un vrai tartufe*.

Tartuferie, f. f., mot nouveau formé de celui de *tartufe*, action d'hypocrite, maintien d'hypocrite, friponnerie de faux dévot; on s'en eſt ſervi ſouvent dans les diſputes ſur la bulle *Unigenitus*.

TAUPE.

TAUPE, petit quadrupède, un peu plus gros que la souris, qui habite sous terre. La nature lui a donné des yeux extrêmement petits, enfoncés, & recouverts de petits poils afin que la terre ne les blesse pas, & qu'il soit averti par un peu de lumière quand il est exposé; l'organe de l'ouïe très-fin, les pattes de devant larges, armées d'ongles tranchans, & placées toutes deux en plan incliné afin de jeter à droite & à gauche la terre qu'il fouille & qu'il soulève pour se faire un chemin & une habitation; il se nourrit de la racine des herbes. Comme cet animal passe pour aveugle, *la Fontaine* a eu raison de dire :

Lynx envers nos pareils, & taupes envers nous.

Noir comme une taupe, *trou de taupe*, *prendre des taupes*. *On se fait d'assez jolies fourrures avec des peaux de taupes*. *Il est allé au royaume des taupes*, pour dire il est mort, proverbialement & bassement.

TAUREAU.

TAUREAU, s. m., quadrupède armé de cornes ayant le pied fendu, les jambes fortes, la marche lente, le corps épais, la peau dure, la queue moins longue que celle du cheval, ayant quelques longs poils au bout. Son sang a passé pour être un poison, mais il ne l'est pas plus que celui des autres animaux;

& les anciens qui ont écrit que *Thémiſtocle* & d'autres s'étaient empoiſonnés avec du ſang de taureau, falſifiaient à la fois l'hiſtoire & la nature. *Lucien*, qui reproche à *Jupiter* d'avoir placé les cornes du taureau au-deſſus de ſes yeux, lui fait un reproche très-injuſte; car le taureau ayant l'œil grand, rond, & ouvert, il voit très-bien où il frappe; & ſi ſes yeux avaient été placés ſur ſa tête, au-deſſus des cornes, il n'aurait pu voir l'herbe qu'il broute.

Taureau banal eſt celui qui appartient au ſeigneur, & auquel ſes vaſſaux ſont tenus d'amener toutes leurs vaches.

Taureau de Phalaris, ou *taureau d'airain*; c'eſt un taureau jeté en fonte, qu'on trouva en Sicile, & qu'on ſuppoſa avoir été employé par *Phalaris* pour y enfermer & faire brûler ceux qu'il voulait punir, eſpèce de cruauté qui n'eſt nullement vraiſemblable.

Les taureaux de Médée qui gardaient la toiſon d'or.

Le taureau de Marathon dompté par *Hercule*.

Le taureau qui porta Europe; le taureau de Mitras; le taureau d'Oſiris; le taureau ſigne du zodiaque; *l'œil du taureau*, étoile de la première grandeur. *Combats de taureaux*, communs en Eſpagne. *Taureau-cerf*, animal ſauvage d'Ethiopie. *Prune-taureau*, eſpèce de prune qui a la chair ſèche.

TAURICIDER.

TAURICIDER, v. n., combattre des taureaux; expreſſion familière qui ſe trouve ſouvent dans *Scarron*, dans *Buſſi*, & dans *Choiſy*.

TAUROBOLE.

TAUROBOLE, sacrifice d'expiation, fort commun aux troisième & quatrième siècles : on égorgeait un taureau sur une grande pierre un peu creusée & percée de plusieurs trous ; sous cette pierre était une fosse, dans laquelle l'expié recevait sur son corps & sur son visage le sang de l'animal immolé. *Julien* le philosophe daigna se soumettre à cette expiation, pour se concilier les prêtres des gentils.

TAUROPHAGE.

TAUROPHAGE, s. m., mangeur de taureau, nom qu'on donnait à *Bacchus* & à *Silène*.

TAXE.

LE pape *Pie II* dans une épître à *Jean Peregal* (*a*) avoue que la cour romaine ne donne rien sans argent ; l'imposition même des mains & les dons du St Esprit s'y vendent, & la rémission des péchés ne s'y accorde qu'aux riches.

Avant lui *St Antonin*, archevêque de Florence, (*b*) avait observé que du temps de *Boniface IX* qui mourut l'an 1404, la cour romaine était si infame par la tache de simonie, que les bénéfices s'y conféraient moins

(*a*) Epit. 66. (*b*) Chronique, troisième partie, tit. 22.

au mérite qu'à ceux qui apportaient beaucoup d'argent. Il ajoute que ce pape remplit l'univers d'indulgences plénières, de sorte que les petites églises dans leurs jours de fêtes les obtenaient à un prix modique.

Théodoric de Niem, (*c*) secrétaire de ce pontife, nous apprend en effet que *Boniface* envoya des quêteurs en divers royaumes pour vendre l'indulgence à ceux qui leur offraient autant d'argent qu'ils en auraient dépensé en chemin s'ils eussent fait pour cela le voyage de Rome; de sorte qu'ils remettaient tous les péchés, même sans pénitence, à ceux qui se confessaient, & les dispensaient, moyennant de l'argent, de toutes sortes d'irrégularités, disant qu'ils avaient sur cela toute la puissance que le *Christ* avait accordée à *Pierre* de lier & de délier sur la terre. (*d*)

Et ce qui est plus singulier encore, le prix de chaque crime est taxé dans un ouvrage latin imprimé à Rome par ordre de *Léon X* le 18 novembre 1514, chez *Marcel Silber* dans le champ de Flore, sous le titre de *Taxes de la sacrée chancellerie & de la sacrée pénitencerie apostolique*.

Entre plusieurs autres éditions de ce livre, faites en différens pays, celle *in*-4°. de Paris de l'an 1520 chez *Toussaint Denis* rue saint Jacques à la croix de bois près St Yves, avec privilége du roi pour trois ans, porte au frontispice les armes de France & celles de la maison de *Médicis* de laquelle était *Léon X*. Voilà ce qui aura trompé l'auteur du *Tableau des papes*, (*e*) qui attribue à *Léon X* l'établissement de

(*c*) Liv. I. du schisme, chap. LXVIII. (*e*) Page 154.
(*d*) *Matth.* chap. XVI, v. 19.

ces taxes, quoique *Polidore Virgile* (*f*) & le cardinal d'*Oſſat* (*g*) s'accordent à placer l'invention de la taxe de la chancellerie ſous *Jean XXII* vers l'an 1320, & le commencement de celle de la pénitencerie ſeize ans plus tard ſous *Benoit XII.*

Pour nous faire une idée de ces taxes, copions ici quelques articles du chapitre des abſolutions.

L'abſolution (*h*) pour celui qui a connu charnellement ſa mère, ſa ſœur &c. coûte 5 gros.

L'abſolution pour celui qui a déflore une vierge, 6 gros.

L'abſolution pour celui qui a révélé la confeſſion d'un autre, 7 gros.

L'abſolution (*i*) pour celui qui a tué ſon père, ſa mère &c. 5 gros. Et ainſi des autres péchés, comme nous verrons bientôt; mais à la fin du livre les prix ſont évalués par ducats.

Il y eſt auſſi parlé d'une ſorte de lettres appelées *confeſſionales*, par leſquelles le pape permet de choiſir à l'article de la mort un confeſſeur qui donne plein pardon de tout péché; auſſi ces lettres ne s'accordent qu'aux princes & même avec grande difficulté. Ce détail ſe trouve page 32 de l'édition de Paris.

La cour de Rome dans la ſuite eut honte de ce livre qu'elle ſupprima tant qu'il lui fut poſſible; elle l'a même fait inférer dans l'indice expurgatoire du concile de Trente, ſur la fauſſe ſuppoſition que les hérétiques l'ont corrompu.

Il eſt vrai qu'*Antoine du Pinet*, gentilhomme franc-comtois, en fit imprimer à Lyon, en 1564, un

(*f*) Liv. VIII, chap. II, des inventeurs des choſes.
(*g*) Lettre CCCIII. (*h*) Page 36. (*i*) Page 38.

extrait *in*-8°, dont voici le titre : *Taxes des parties casuelles de la boutique du pape, en latin & en français, avec annotations prinses des décrets, conciles, & canons tant vieux que modernes, pour la vérification de la discipline anciennement observée en l'Eglise; par A. D. P.* Mais quoiqu'il n'avertisse point que son ouvrage n'est qu'un abrégé de l'autre, bien loin de corrompre son original, il en retranche au contraire quelques traits odieux, tels que celui qui se lit pag. 23, ligne 9, d'en bas dans l'édition de Paris : le voici. » Et remarquez soi-» gneusement que ces sortes de grâces & de dispenses » ne s'accordent point aux pauvres, parce que n'ayant » pas de quoi, ils ne peuvent être consolés. »

Il est vrai encore que *du Pinet* évalue ses taxes par tournois, ducats, & carlins; mais comme il observe, page 42, que les carlins & les gros sont de la même valeur, en substituant à la taxe de cinq, six, sept gros &c. qui est dans son original, celle d'un nombre égal de carlins, ce n'est point le falsifier. En voici la preuve dans les quatre articles déjà cités de l'original.

L'absolution, dit *du Pinet*, pour celui qui connaît charnellement sa mère, sa sœur, ou quelqu'autre parente ou alliée, ou sa commère de baptême, est taxée à cinq carlins.

L'absolution pour celui qui dépucelle une jeune fille, est taxée à six carlins.

L'absolution pour celui qui révèle la confession de quelque pénitent, est taxée à sept carlins.

L'absolution pour celui qui a tué son père, sa mère, son frère, sa sœur, sa femme, ou quelqu'autre parent ou allié, laïque néanmoins, est taxée à cinq

carlins : car ſi le mort était eccléſiaſtique, l'homicide ſerait obligé de viſiter les ſaints lieux.

Rapportons-en quelques autres.

L'abſolution, continue *du Pinet*, pour quelque acte de paillardiſe que ce ſoit, commis par un clerc, fut-ce avec une religieuſe dans le cloître ou dehors, ou avec ſes parentes & alliées, ou avec ſa fille ſpirituelle, (ſa filleule) ou avec quelques autres femmes que ce ſoit, coûte trente-ſix tournois, trois ducats.

L'abſolution pour un prêtre qui tient une concubine, vingt-un tournois, cinq ducats, ſix carlins.

L'abſolution d'un laïque pour toutes ſortes de péchés de la chair, ſe donne au for de la conſcience pour ſix tournois, deux ducats.

L'abſolution d'un laïque pour crime d'adultère, donnée au for de la conſcience, coûte quatre tournois; & s'il y a adultère & inceſte, il faut payer par tête ſix tournois. Si outre ces crimes on demande l'abſolution du péché contre nature ou de la beſtialité, il faut quatre-vingt-dix tournois, douze ducats, & ſix carlins; mais ſi on demande ſeulement l'abſolution du crime contre nature ou de la beſtialité, il n'en coûtera que trente-ſix tournois & neuf ducats.

La femme qui aura pris un breuvage pour ſe faire avorter, ou le père qui le lui aura fait prendre, paiera quatre tournois, un ducat, & huit carlins; & ſi c'eſt un étranger qui ait donné le breuvage pour la faire avorter, il paiera quatre tournois, un ducat, & cinq carlins.

Un père ou une mère ou quelqu'autre parent qui aura étouffé un enfant, paiera quatre tournois, un

ducat, huit carlins; & ſi le mari & la femme l'ont tué enſemble, ils paieront ſix tournois & deux ducats.

La taxe qu'accorde le dataire pour contracter mariage hors les temps permis, eſt de vingt carlins; & dans les temps permis, ſi les contractans ſont au ſecond ou troiſième degré, elle eſt ordinairement de vingt-cinq ducats, & quatre pour l'expédition des bulles; & au quatrième degré, de ſept tournois, un ducat, & ſix carlins.

La diſpenſe du jeûne pour un laïque aux jours marqués par l'Egliſe, & la permiſſion de manger du fromage, ſont taxées à vingt carlins. La permiſſion de manger de la viande & des œufs aux jours défendus, eſt taxée à douze carlins; & celle de manger des laitages à ſix tournois pour une perſonne ſeule; & à douze tournois, trois ducats, & ſix carlins, pour toute une famille & pour pluſieurs parens.

L'abſolution d'un apoſtat & d'un vagabond qui veut revenir dans le giron de l'Egliſe, coûte douze tournois, trois ducats, & ſix carlins.

L'abſolution & la réhabilitation de celui qui eſt coupable de ſacrilège, de vol, d'incendie, de rapine, de parjure, & ſemblables, eſt taxée à trente-ſix tournois & neuf ducats.

L'abſolution pour un valet qui retient le bien de ſon maître trépaſſé pour le payement de ſes gages, & qui étant averti n'en fait pas la reſtitution, pourvu que le bien qu'il retient n'excède pas la valeur de ſes gages, eſt taxée ſeulement, dans le for de la conſcience, à ſix tournois, deux ducats.

Pour changer les clauſes d'un teſtament, la taxe ordinaire eſt de douze tournois, trois ducats, ſix carlins.

La permiſſion de changer ſon nom propre coûte neuf tournois, deux ducats, & neuf carlins; & pour changer le ſurnom & la manière de le ſigner, il faut payer ſix tournois & deux ducats.

La permiſſion d'avoir un autel portatif pour une ſeule perſonne, eſt taxée à dix carlins; & celle d'avoir une chapelle domeſtique, à cauſe de l'éloignement de l'égliſe paroiſſiale, & pour y établir des fonds baptiſmaux & des chapelains, trente carlins.

Enfin la permiſſion de tranſporter des marchandiſes une ou pluſieurs fois aux pays des infidelles, & généralement trafiquer & vendre ſa marchandiſe, ſans être obligé d'obtenir la permiſſion des ſeigneurs temporels de quelques lieux que ce ſoit, fuſſent-ils rois ou empereurs, avec toutes les clauſes dérogatoires très-amples, n'eſt taxée qu'à vingt-quatre tournois, ſix ducats.

Cette permiſſion qui ſupplée à celle des ſeigneurs temporels, eſt une nouvelle preuve des prétentions papales dont nous avons parlé à l'article *Bulle*. On ſait d'ailleurs que tous les reſcrits ou expéditions pour les bénéfices, ſe payent encore à Rome ſuivant la taxe; & cette charge retombe toujours ſur les laïques, par les impoſitions que le clergé ſubalterne en exige. Ne parlons ici que des droits pour les mariages & pour les ſépultures.

Un arrêt du parlement de Paris, du 19 mai 1409, rendu à la pourſuite des habitans & échevins d'Abbeville, porte que chacun pourra coucher avec ſa femme ſitôt après la célébration du mariage, ſans attendre le congé de l'évêque d'Amiens, & ſans payer le droit qu'exigeait ce prélat pour lever la défenſe qu'il avait

faite de consommer le mariage les trois premières nuits des noces. Les moines de St Etienne de Nevers furent privés du même droit par un autre arrêt du 27 septembre 1591. Quelques théologiens ont prétendu que cela était fondé sur le quatrième concile de Carthage, qui l'avait ordonné pour la révérence de la bénédiction matrimoniale. Mais comme ce concile n'avait point ordonné d'éluder sa défense en payant, il est plus vraisemblable que cette taxe était une suite de la coutume infame qui donnait à certains seigneurs la première nuit des nouvelles mariées de leurs vassaux. *Buchanan* croit que cet usage avait commencé en Ecosse sous le roi *Even*.

Quoi qu'il en soit, les seigneurs de Prelley & de Parsanny en Piémont appelaient ce droit *carragio;* mais ayant refusé de le commuer en une prestation honnête, leurs vassaux révoltés se donnèrent à *Amédée VI*, quatorzième comte de Savoie.

On a conservé un procès-verbal fait par M. *Jean Fraguier*, auditeur en la chambre des comptes de Paris, en vertu d'arrêt d'icelle du 7 avril 1507, pour l'évaluation du comté d'Eu, tombé en la garde du roi par la minorité des enfans du comte de *Nevers* & de *Charlotte de Bourbon* sa femme. Au chapitre du revenu de la baronnie de Saint-Martin-le-Gaillard, dépendant du comté d'Eu, il est dit: *Item*, a ledit seigneur audit lieu de Saint-Martin, droit de *cullage* quand on se marie.

Les seigneurs de Sonloire avaient autrefois un droit semblable, & l'ayant omis en l'aveu par eux rendu au seigneur de *Montlevrier* leur suzerain, l'aveu fut blâmé; mais par acte du 15 décembre 1607

le ſieur de *Montlevrier* y renonça formellement, & ces droits honteux ont été par-tout convertis en des preſtations modiques appelées *marchetta*.

Or quand nos prélats eurent des fiefs, ſuivant la remarque du judicieux *Fleuri*, ils crurent avoir comme évêques ce qu'ils n'avaient que comme ſeigneurs; & les curés, comme leurs arrières-vaſſaux, imaginèrent la bénédiction du lit nuptial, qui leur valait un petit droit ſous le nom de *plats de noces;* c'eſt-à-dire, leur dîner en argent ou en eſpèce. Voici le quatrain qu'un curé de province mit en cette occaſion ſous le chevet d'un préſident fort âgé, qui épouſait une jeune demoiſelle du nom de *la Montagne;* il feſait alluſion aux cornes de *Moïſe*, dont il eſt parlé dans l'Exode. (*k*)

Le préſident à barbe griſe
Sur la montagne va monter;
Mais certes il peut bien compter
D'en deſcendre comme Moïſe.

Diſons auſſi deux mots ſur les droits qu'exige le clergé pour les ſépultures des laïques. Autrefois, au décès de chaque particulier les évêques ſe feſaient repréſenter les teſtamens, & défendaient de donner la ſépulture à ceux qui étaient morts *déconfés;* c'eſt-à-dire, qui n'avaient pas fait un legs à l'Egliſe; à moins que les parens n'allaſſent à l'official, qui commettait un prêtre ou quelqu'autre perſonne eccléſiaſtique pour réparer la faute du défunt, & faire ce legs en ſon nom. Les curés auſſi s'oppoſaient à la profeſſion

(*k*) Chap. XXXIV, verſ. 29.

de ceux qui voulaient se faire moines, jusqu'à ce qu'ils eussent payé les droits de leur sépulture; disant que puisqu'ils mouraient au monde, il était juste qu'ils s'acquittassent de ce qu'ils auraient dû si on les avait enterrés.

Mais les débats fréquens, occasionnés par ces vexations, obligèrent les magistrats de fixer la taxe de ces droits singuliers. Voici l'extrait d'un règlement à ce sujet, porté par *François de Harlai de Chamvallon*, archevêque de Paris, le 30 mai 1693, & homologué en la cour de parlement le 10 juin suivant.

Mariages.

Pour la publication des bans . . .	1l.	10s.
Pour les fiançailles.	2	
Pour la célébration du mariage.	6	
Pour le certificat de la publication des bans & la permission donnée au futur époux d'aller se marier dans la paroisse de la future épouse.	5	
Pour l'honoraire de la messe du mariage.	1	10
Pour le vicaire.	1	10
Pour le clerc des sacremens.	1	
Pour la bénédiction du lit.	1	10

Convois.

DES enfans au-dessous de sept ans, lorsqu'on ne va point en corps de clergé.

Pour le curé.	1	10
Pour chaque prêtre.		10

Lorſqu'on ira en clergé.

Pour le droit curial. . . . . 4 l.
Pour la préſence du curé. 2
Pour chaque prêtre. . . . . 10 ſ.
Pour le vicaire. 1
Pour chaque enfant de chœur lorſqu'ils portent le corps. 8
Et lorſqu'ils ne le portent pas. . . . 5

Et ainſi des jeunes gens au-deſſus de ſept ans juſqu'à douze.

Des perſonnes au-deſſus de douze ans.

Pour le droit curial. 6
Pour l'aſſiſtance du curé. 4
Pour le vicaire. 2
Pour chaque prêtre. 1
Pour chaque enfant de chœur. . . . 10
Chacun des prêtres qui veillent le corps pendant la nuit, à boire & . . . 3
Et pendant le jour, à chacun . . . 2
Pour la célébration de la meſſe. . . 1
Pour le ſervice extraordinaire, appelé le ſervice complet; c'eſt-à-dire les vigiles & les deux meſſes du ſaint Eſprit & de la ſainte Vierge. 4 10
Pour chacun des prêtres qui portent le corps. 1
Pour le port de la haute croix. . . . 10
Pour le porte-bénitier. 5
Pour le port de la petite croix. . . . 5
Pour le clerc des convois. 1
Pour le tranſport des corps d'une égliſe à une autre, ſera payé moitié plus des droits ci-deſſus.

Pour la réception des corps transportés.

Au curé.	6 l.
Au vicaire.	1 10 s.
A chaque prêtre. (1)	15

TECHNIQUE.

TECHNIQUE, adj. m. f., artificiel; vers *techniques* qui renferment des préceptes. Vers *techniques* pour apprendre l'histoire. Les vers de *Despautère* sont *techniques*.

Masculà sunt pons, mons, fons.

Ce ne sont pas des vers dans le goût de *Virgile*.

(1) Cette taxe est fort augmentée; mais nous doutons que ces augmentations aient été homologuées. On a imaginé de faire jouer dans les enterremens le rôle de confesseur du mort, à un prêtre qui est dans un costume particulier, & auquel on donne un écu. Quand le malade est mort sans confession, quelquefois on accorde le confesseur pour eviter le scandale & gagner l'écu; d'autrefois, l'Eglise aime mieux le scandale que l'écu. C'est un moyen de décrier une famille honnête auprès de la canaille de la paroisse, qui est dans la main des prêtres, parce que les laïques ont encore la bêtise de les charger de la distribution de leurs aumônes.

Il y a long-temps qu'on se plaint de cette avidité du clergé. *Baptiste Mantouan*, général des carmes, au quinzième siècle, dit dans ses poésies:

Venalia nobis
Templa, sacerdotes, altaria, sacra, coronæ,
Ignis, thura, preces, cœlum est venale, Deusque.

Un poëte du siècle dernier a traduit ces vers de la manière suivante:

Chez nous tout est vénal; prêtres, temples, autels,
L'*oremus* à voix basse, & les chants solemnels;
La terre des tombeaux, l'hymen, & le baptême,
Et la parole sainte, & le ciel, & DIEU même.

TENIR.

TENIR, v. act. & quelquefois n. La signification naturelle & primordiale de *tenir* eſt d'avoir quelque choſe entre ſes mains ; *tenir un livre ; une épée, les rènes des chevaux, le timon, le gouvernail d'un vaiſſeau ; tenir un enfant par les liſières ; tenir quelqu'un par le bras ; tenir fort ; tenir ſerré, ferme, faiblement ; tenir à braſſe corps ; tenir à deux mains ; tenir à la gorge ; tenir le poignard ſur la gorge* au propre, &c.

Par extenſion & au figuré il a pluſieurs autres ſignifications. *Tenir*, poſſéder. *Le roi d'Angleterre tient une principauté en Allemagne. On tient une terre en fief, un bénéfice en commende, une maiſon à loyer, à bail judiciaire &c. Les mahométans tiennent les plus beaux pays de l'Europe & de l'Aſie. Les rois d'Angleterre ont tenu pluſieurs provinces en France à foi & hommage de la couronne.*

Tenir dans le ſens d'occuper. *Un officier tient une place pour le roi. On tient le jeu de quelqu'un, pour quelqu'un ; il tient, il occupe le premier étage ; il le tient à bail, à loyer ; tenir une ferme.*

Tenir pour exprimer l'ordre des perſonnes & des choſes. *Les préſidens dans leurs compagnies tiennent le premier rang. On tient ſon rang, ſa place, ſon poſte.* Et dans le diſcours familier *on tient ſon coin ; il a tenu le milieu entre ces deux extrémités. Les livres d'hiſtoire tiennent le premier rang dans ſa bibliothèque.*

Tenir pour *garder. Tenir ſon argent dans ſon cabinet, ſon vin à la cave, ſes papiers ſous la clef, ſa femme dans un couvent.*

Tenir pour *contenir* au propre. *Cette grange tient tant de gerbes, ce muid tant de pintes ; cette forêt tient dix*

lieues de long ; l'armée tenait quatre lieues de pays ; cet homme, ce meuble tient trop de place; il ne peut tenir que vingt perſonnes à cette table.

Tenir pour *contenir* au figuré. *Il eſt ſi remuant, ſi vif qu'on ne le peut tenir ; il ne peut tenir ſa langue, tenir en place, rien ne le peut tenir*, c'eſt-à-dire *contenir, réprimer. Vous ne pouvez vous tenir de jouer, de médire.* C'eſt dans ce ſens figuré qu'*on tient les peuples dans le devoir, les enfans dans le reſpect, les ennemis en échec, dans la crainte. On les contient* au figuré.

Il n'en eſt pas de même de *tenir la balance entre les puiſſances*, parce qu'on ne contient pas la balance. On eſt ſuppoſé tenir la balance dans ſa main, c'eſt une métaphore. *Tenir de court* eſt auſſi une métaphore priſe des rènes des chevaux & des leſſes des chiens.

Tenir, être proche, être joint, contigu, attaché, adhérer. *Le jardin tient à ma maiſon, la forêt au jardin. Ce tableau ne tient qu'à un clou ; ce miroir tient mal*, il eſt mal attaché. De-là on dit au figuré *la vie ne tient qu'à un fil, ne tient à rien. Sa condamnation a tenu à peu de choſe. Je ne ſais qui me tient que je n'éclate ! à quoi tient-il que vous ne ſollicitiez cette affaire ? qu'à cela ne tienne. Il n'y a ni conſidération ni crédit qui tienne, il ſera condamné. S'il ne tient qu'à donner de l'argent, en voilà. Il n'a pas tenu à moi que vous ne fuſſiez heureux. Votre argent ne tient à rien. Cela tient comme de la glu*, proverbialement & baſſement.

Tenir, pour *avoir ſoin. Tenir ſa maiſon propre, ſes enfans bien vêtus, ſes affaires en ordre, ſes meubles en bon état, ſes portes fermées, ſes fenêtres ouvertes.*

Tenir pour exprimer les ſituations du corps. *Il tient les yeux ouverts, les yeux baiſſés, les mains jointes, la tête droite,*

droite, les pieds en dehors &c. Il ſe tient droit, debout, courbé, aſſis. Il ſe tient mal, il ſe tient bien. Il ſe tient ſous les armes. On dit que Siméon Stylite ſe tint pluſieurs années ſur une jambe. Les grues ſe tiennent ſouvent ſur une patte.

Et au figuré : *Il ſe tient à ſa place*, c'eſt-à-dire, il eſt modeſte, il ne ſe méconnaît pas, il ménage l'orgueil des autres. *Il ſe tient en repos, il ſe tient à l'écart, il ſe tient clos & couvert*, il ne ſe mêle pas des affaires d'autrui, il ne s'expoſe pas. *Vous tiendrez-vous les bras croiſés ? vous tiendrez-vous à ne rien faire ?*

Tenir pour exprimer les effets un peu durables de quelque choſe. *Le lait tient le teint frais ; les fruits fondans tiennent le ventre libre. La fourrure tient chaud ; la ſociété tient gai. Le régime me tient ſain, l'exercice me tient diſpos, la ſolitude me tient laborieux &c.*

Tenir, être redevable. *Je tiens tout de votre bonté ; je tiens du roi ma terre, mes priviléges, ma fortune. S'il a quelque choſe de bon, il le tient de vos exemples. Il tient la vie de la clémence du prince.*

Tu vois le jour, Cinna, mais ceux dont tu le tiens
Furent les ennemis de mon père & les miens.

CORNEILLE.

C'eſt à peu près en ce ſens qu'on dit. *je tiens ce ſecret d'un charlatan. Je tiens cette nouvelle d'un homme inſtruit. Je tiens cette façon de travailler d'un grand maître. Je tiens de lui ma méthode, mes idées ſur la métaphyſique*, c'eſt-à-dire, je lui en ſuis redevable, je les ai puiſées chez lui.

Tenir, reſſembler, participer. *Il tient de ſon père & de ſa mère ; il a de qui tenir ; il tient de race. Il tient ſa*

valeur de ſon père & ſa modeſtie de ſa mère. Ce ſtyle tient du burleſque, il participe du burleſque ; cette architecture du gothique. *Le mulet tient de l'âne & du cheval.*

Tenir pour ſignifier l'exercice des emplois & des profeſſions. *Un maître ès-arts peut tenir école & penſion ; il faut la permiſſion du roi pour tenir manège. Tout négociant peut tenir banque ; il faut être maître pour tenir boutique. Ce n'eſt que par tolérance qu'on tient académie de jeu. Tout citoyen peut tenir des chambres garnies. Pour tenir auberge, cabaret, il faut permiſſion.*

Tenir pour demeurer, être long-temps dans la même ſituation. *Ce général a tenu long-temps la campagne ; ce malade tient la chambre, le lit. Ce débiteur tient priſon. Ce vaiſſeau a tenu la mer ſix mois. Il m'a tenu, je me ſuis tenu long-temps au froid, à l'air, à la pluie.*

Tenir pour convoquer, aſſembler, préſider. *Le pape tient concile, conſiſtoire, chapelle. Le roi tient conſeil, tient le ſceau ; on tient les états, la chambre des vacations, les grands jours &c. La foire ſe tient ; le marché ſe tient.*

Tenir pour exprimer les maux du corps & de l'ame. *La goutte, la fièvre le tient. Son accès le tient ; quand ſa colère le tient, il n'eſt plus maître de lui ; ſa mauvaiſe humeur le tient, il n'en faut pas approcher. On voit bien ce qui le tient, c'eſt la peur. Qu'eſt-ce qui le tient ? la mauvaiſe honte.*

Remarquez que quand ces affections de l'ame la maîtriſent alors elles gouvernent le verbe ; car ce ſont elles qui agiſſent. Mais quand on ſemble les faire durer, c'eſt la perſonne qui gouverne le verbe. *Il tint ſa colère long-temps contre ſon rival. Il lui tint rancune. Il tient ſa gravité, ſon quant-à-moi, ſon fier. Je tiens*

ma colère ne peut signifier, je retiens ma colère, mais au contraire, je la garde. On ne peut dire *tenir son courage*, *tenir son humeur*, parce que le courage est une qualité qui doit toujours dominer, & l'humeur une affection involontaire. Personne ne veut avoir d'humeur, mais on veut bien avoir de la colere contre les méchans, contre les hypocrites, *tenir sa colère contre eux.* C'est par la même raison qu'*on tient une conduite*, *un parti*, parce qu'on est censé les vouloir tenir. Vous tenez votre sérieux, & votre sérieux ne vous tient pas. On tient rigueur, la rigueur ne vous tient pas.

Tenir pour *résister. La citadelle a tenu plus long-temps que la ville. Les ennemis pourront à peine tenir cette année. Ce général a tenu dans Prague contre une armée de soixante & dix mille hommes. Tenir tête, tenir bon, tenir ferme. Il tient au vent, à la pluie, à toutes les fatigues.*

Tenir pour *avoir* & *entretenir. Il tient son fils au collége, à l'académie. Le roi tient des ambassadeurs dans plusieurs cours ; il tient garnison dans les villes frontières. Ce ministre tient des émissaires, des espions, dans les cours étrangères.*

Tenir pour *croire*, *réputer. On ne tient plus dans les écoles les dogmes d'Aristote; les mahométans tiennent que* DIEU *est incommunicable ; la plupart tiennent que l'Alcoran n'est pas de toute éternité. Les Indiens & les Chinois tiennent la métempsycose. Je me tiens heureux, je me tiens perdu*, c'est-à-dire, je me crois heureux, je me crois perdu. *On tient les opinions de Leibnitz pour chimériques, mais on tient ce philosophe pour un grand génie. Il a tenu ma visite à honneur, & mes réflexions à injure. Il se l'est tenu pour dit.* Remarquez que lorsque *tenir* signifie *réputer*, *avoir*

opinion, il s'emploie également avec l'accuſatif, & avec la prépoſition *pour*.

Il la tient pour ſenſée & de bon jugement.

Les Plaideurs.

Ma foi, je le tiens fou de toutes les manières.

L'Ecole des femmes.

Tenir pour *exécuter*, *accomplir*, *garder*. *Un honnête homme tient ſa promeſſe; un roi ſage tient ſes traités. On eſt obligé de tenir ſes marchés; quand on a donné ſa parole, il la faut tenir.*

Tenir au lieu de *ſuivre*. *Ils tiennent le chemin de Lyon. Quelle route tiendrez-vous? Tenez les bords; tenez toujours le large, le bas, le haut, le milieu.*

Tenir, être contigu. *Cette maiſon tient à la mienne; la galerie tient à ſon appartement.*

Tenir pour ſignifier les liaiſons de parenté, d'affection. *Sa famille tient aux meilleures maiſons du royaume. Il ne tient plus au monde que par habitude; vous ne tenez à cet homme que par ſa place; il tient à cette femme par une inclination invincible.*

Tenir, ſe fixer à quelque choſe. *Je m'en tiens aux découvertes de Newton ſur la lumière. Il s'en tient à l'évangile, & rejette la tradition. Après avoir gagné cent mille francs il devait s'en tenir là. Il faut s'en tenir à la déciſion des arbitres, & ne point plaider.* Remarquez que dans toutes ces acceptions la particule *en* eſt néceſſaire; elle emporte l'excluſion du contraire. *Je m'en tiens à l'opinion de Locke* ſignifie, De toutes les opinions je m'en tiens à celle-là. Mais, *je me tiens aux opinions de Locke* ſignifie ſeulement, Je les adopte, ſans exprimer abſolument ſi j'en ai examiné & rejeté d'autres.

Outre ces significations générales du mot *tenir*, il en a beaucoup de particulières. *Tenir une terre par ſes mains*, c'eſt la faire valoir; *tenir le ſceptre*, c'eſt régner; *tenir la mer*, c'eſt être embarqué long-temps. *Une armée tient la campagne; un embarras tient toute une rue; l'eau glacée & l'eau bouillante tiennent plus de place que l'eau ordinaire. Ce ſable ne tient point, cette colle tiendra long-temps. Il s'eſt tenu au gros de l'arbre. Le gibier a tenu*, c'eſt-à-dire ne s'eſt pas écarté de la place où on l'a cherché. *Les gardes ſe ſont tenues à la porte; le marché, la foire tient ou ſe tient aujourd'hui; l'audience tient les matins; on tient la main à l'exécution des règlemens; le greffier tient la plume, le commis la caiſſe. Tout père de famille doit tenir un regiſtre, un livre de compte. On tient un enfant ſur les fonts de baptême. Tenir un homme ſur les fonts*, c'eſt parler de lui & diſcuter ſon caractère, répondre pour lui qu'il a telle inclination, comme au baptême on répond pour le filleul. *Une choſe tient lieu d'une autre; ce préſent tient lieu d'argent; ſon accueil tient lieu de récompenſe. On eſt tenu de rendre foi & hommage à ſon ſeigneur, d'aſſiſter aux états de ſa province, de marcher avec ſon régiment, de payer les dixmes &c.*

On tient table, on tient chapelle, on tient ſa partie dans la muſique, on tient ſur une note, on tient au jeu; l'un fait va tout, l'autre le tient; on tient les cartes, on tient le dé, on tient le haut bout, le haut du pavé, le milieu. On tient compte de l'argent, des faveurs qu'on a reçues. On va même juſqu'à dire que DIEU *nous tiendra compte d'une bonne action. On ſe tient ſûr, on tient pour quelqu'un. Les cordeliers tiennent pour Scot, & les dominicains pour St Thomas. On tient une choſe pour non advenue quand elle n'a eu aucune ſuite; on tient une faveur pour reçue quand on eſt ſûr de la*

bonne volonté ; un bon vaiſſeau tient à tout vent. On tient des propos, des diſcours, un langage.

Quel propos vous tenez! (MOLIERE.)
Ceſſez de tenir ce langage. (RACINE.)

Les proverbes qui naiſſent de ce mot ſont en très-grand nombre. *Il en tient*, c'eſt-à-dire, on l'a trompé, ou il a ſuccombé dans une affaire, ou il a été condamné, ou il a été vaincu &c. *Il a vu cette femme, il en tient. Il a un peu trop bu, il en tient. Il tient le loup par les oreilles*, c'eſt-à-dire il ſe trouve dans une ſituation épineuſe. *Cet accord tient à chaux & à ciment*, c'eſt-à-dire qu'il ne ſera pas aiſément changé. *Cette femme tient ſes amans le bec dans l'eau*, pour dire elle les amuſe, leur donne de fauſſes eſpérances. *Tenir l'épée dans les reins, le poignard ſur la gorge* ou *à la gorge*, ſignifie preſſer vivement quelqu'un de conclure. *Tenir pied à boule*, être aſſidu, ne point abandonner une affaire. *Tenir quelqu'un dans ſa manche*, être ſûr de ſon conſentement, de ſon opinion. *Tenir le dé dans la converſation*, parler trop, vouloir primer. *C'eſt un furieux, il faut le tenir à quatre. Se faire tenir à quatre*, faire le difficile. *Il tient bien ſa partie*, c'eſt-à-dire il s'acquitte bien de ſon devoir. *Tenir quelqu'un ſur le tapis*, parler beaucoup de lui. *Cet homme croyait réuſſir, il ne tient rien. Il n'a qu'à ſe bien tenir. Il a beau vouloir m'échapper, je le tiens. Il faut le tenir par les cordons ou les liſières*, c'eſt-à-dire le mener comme un enfant, un homme qui ne ſait pas ſe conduire. *Rancune tenant. Tenir le bon bout par devers ſoi*, c'eſt avoir ſes ſuretés dans une affaire, c'eſt être en poſſeſſion de ce qui eſt conteſté. *Croire tenir* DIEU *par les pieds*, expreſſion populaire pour marquer ſa joie d'un bonheur ineſpéré.

Un tien vaut mieux que deux tu l'auras, ancien proverbe. *Serrez la main, & dites que vous ne tenez rien ;* mauvais proverbe populaire. *Cet homme ſe tient mieux à table qu'à cheval ; il ſe tient droit comme un cierge. Le plus empêché eſt celui qui tient la queue de la poële*, tous proverbes du peuple.

TERELAS.

TERELAS ou *Ptérélas*, ou *Ptérélaüs*, tout comme vous voudrez, était fils de *Taphus* ou *Taphius*. Que m'importe ? dites-vous. Doucement, vous allez voir. Ce *Térélas* avait un cheveu d'or, auquel était attaché le deſtin de ſa ville de Taphe. Il y avait bien plus ; ce cheveu rendait *Térélas* immortel ; *Térélas* ne pouvait mourir tant que ce cheveu ſerait à ſa tête ; auſſi ne ſe peignait-il jamais, de peur de le faire tomber. Mais une immortalité qui ne tient qu'à un cheveu n'eſt pas choſe fort aſſurée.

Amphitrion, général de la république de Thèbes, aſſiégea Taphe. La fille du roi *Térélas* devint éperdument amoureuſe d'*Amphitrion* en le voyant paſſer près des remparts. Elle alla pendant la nuit couper le cheveu de ſon père, & en fit préſent au général. Taphe fut priſe, *Térélas* fut tué. Quelques ſavans aſſurent que ce fut la femme de *Térélas* qui lui joua ce tour. Ils ſe fondent ſur de grandes autorités : ce ſerait le ſujet d'une diſſertation utile. J'avoue que j'aurais quelque penchant pour l'opinion de ces ſavans : il me ſemble qu'une femme eſt d'ordinaire moins timorée qu'une fille.

Même choſe advint à *Niſus* roi de Mégare. *Minos* aſſiégeait cette ville. *Scylla* fille de *Niſus* devint folle

de *Minos*. Son père, à la vérité, n'avait point de cheveu d'or, mais il en avait un de pourpre, & l'on sait qu'à ce cheveu était attachée la durée de sa vie, & de l'empire mégarien. *Scylla*, pour obliger *Minos*, coupa ce cheveu fatal, & en fit présent à son amant.

Toute l'histoire de Minos est vraie, dit le profond Banier, (*a*) *& elle est attestée par toute l'antiquité.* Je la crois aussi vraie que celle de *Térélas;* mais je suis bien embarrassé entre le profond *Calmet* & le profond *Huet*. *Calmet* pense que l'aventure du cheveu de *Nisus* présenté à *Minos*, & du cheveu de *Térélas*, ou *Ptérélas*, offert à *Amphitrion*, est visiblement tirée de l'histoire véridique de *Samson* juge d'Israël. D'un autre côté *Huet* le démontreur vous démontre que *Minos* est visiblement *Moïse*, puisqu'un de ces noms est visiblement l'anagramme de l'autre en retranchant les lettres *n* & *e*.

Mais malgré la démonstration de *Huet*, je suis entiérement pour le délicat dom *Calmet*, & pour ceux qui pensent que tout ce qui concerne les cheveux de *Térélas* & de *Nisus*, doit se rapporter aux cheveux de *Samson*. La plus convaincante de mes raisons victorieuses, est que sans parler de la famille de *Térélas*, dont j'ignore la métamorphose, il est certain que *Scylla* fut changée en alouette, & que son père *Nisus* fut changé en épervier. Or *Bochart* ayant cru qu'un épervier s'appelle *neis* en hébreu, j'en conclus que toute l'histoire de *Térélas*, d'*Amphitrion*, de *Nisus*, de *Minos*, est une copie de l'histoire de *Samson*.

(*a*) Mythol. de *Banier*, liv. II, pag. 151. Tom. III, édit. *in*-4°. Comment. littér. sur *Samson*, chap. XVI.

Je ſais qu'il s'eſt déjà élevé de nos jours une ſecte abominable, en horreur à DIEU & aux hommes, qui oſe prétendre que les fables grecques ſont plus anciennes que l'hiſtoire juive; que les Grecs n'entendirent pas plus parler de *Samſon*, que d'*Adam*, d'*Eve*, d'*Abel*, de *Caïn*, &c. &c.; que ces noms ne ſont cités dans aucun auteur grec. Ils diſent, comme nous l'avons modeſtement inſinué à l'article *Bacchus* & à l'article *Juif*, que les Grecs n'ont pu rien prendre des Juifs, & que les Juifs ont pu prendre quelque choſe des Grecs.

Je réponds avec le docteur *Hayet*, le docteur *Gauchat*, l'ex-jéſuite *Patouillet*, l'ex-jéſuite *Nonotte*, & l'ex-jéſuite *Paulian*, que cette héréſie eſt la plus damnable opinion qui ſoit jamais ſortie de l'enfer; qu'elle fut anathématiſée autrefois en plein parlement par un réquiſitoire, & condamnée au rapport du ſieur *P.....*; que ſi on porte l'indulgence juſqu'à tolérer ceux qui débitent ces ſyſtèmes affreux, il n'y a plus de ſureté dans le monde, & que certainement l'antechriſt va venir, s'il n'eſt déjà venu.

TERRE.

TERRE, ſ. f. proprement le limon qui produit les plantes; qu'il ſoit pur ou mélangé, n'importe; on l'appelle *terre vierge* quand elle eſt dégagée, autant qu'il eſt poſſible, des corps hétérogènes: ſi elle eſt aiſée à rompre, peu mêlée de glaiſe & de ſable, c'eſt de la *terre franche*; ſi elle eſt tenace, viſqueuſe, c'eſt de la *terre glaiſe*.

Elle reçoit des dénominations différentes de tous les corps dont elle eſt plus ou moins remplie; *terre*

pierreuſe, *ſablonneuſe*, *graveleuſe*, *aqueuſe*, *ferrugineuſe*, *minérale &c.*

Elle prend ſes noms de ſes qualités diverſes ; *terre graſſe*, *maigre*, *fertile*, *ſtérile*, *humide*, *ſèche*, *brûlante*, *froide*. *mouvante*, *ferme*, *légère*, *compacte*, *friable*, *meuble*, *argilleuſe*, *marécageuſe*. *Terre neuve*, c'eſt-à-dire qui n'a pas encore été poſée à l'air, qui n'a pas encore produit ; *terre uſée &c.*

Des façons qu'elle reçoit ; *cultivée*, *remuée*, *fouillée*, *creuſée*, *fumée*, *rapportée*, *ameublie*, *améliorée*, *criblée &c.*

Des uſages où elle eſt miſe ; *terre à pot* ou *à potier*, terre glaiſe, blanchâtre, compacte, molle, qui ſe cuit dans des fourneaux, & dont on fait les tuiles, les briques, les pots, la faïence. *Terre à foulon*, eſpèce de glaiſe onctueuſe au toucher, qui ſert à préparer les draps. *Terre ſigillée*, terre rouge de Lemnos miſe en paſtilles, gravées d'un cachet arabe ; on fait croire que c'eſt un antidote.

Terre d'ombre, eſpèce de craie brune qu'on tire du Levant. *Terre verniſſée*, c'eſt celle qui en ſortant de la roue du potier reçoit une couche de plomb calciné ; vaiſſelle de terre verniſſée.

Dans cette ſignification au propre du nom *terre*, aucun autre corps, quoique terreſtre, ne peut être compris. Qu'on tienne dans ſa main de l'or, ou du ſel, ou un diamant, ou une fleur, on ne dira pas, *je tiens de la terre* ; ſi on eſt ſur un rocher, ſur un arbre, on ne dira pas, *je ſuis ſur un morceau de terre*.

Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner ſi la terre eſt un élément ou non ; il faudrait ſavoir d'abord ce que c'eſt qu'un élément.

Le nom de *terre* s'eſt donné par extenſion à des parties du globe, à des étendues de pays; *les terres du turc, du mogol; terre étrangère, terre ennemie, les terres auſtrales, les terres arctiques. Terre-neuve* île du Canada; *terre des Papous* près des Moluques; *terres de la compagnie*, c'eſt-à-dire de la compagnie des Indes orientales de Hollande, au nord du Japon; *terre d'Harnem, de Yeſſo; terre de Labrador*, au nord de l'Amérique, près de la baie de Hudſon, ainſi nommée parce que le labour y eſt ingrat; *terre de Labour*, près de Gaïette, ainſi nommée par une raiſon contraire, c'eſt *la campania felice. Terre ſainte*, partie de la Paleſtine où JESUS-CHRIST opéra ſes miracles, & par extenſion toute la Paleſtine. *La terre de promiſſion*, c'eſt cette Paleſtine même, petit pays ſur les confins de l'Arabie pétrée & de la Syrie, que DIEU promit à *Abraham* né dans le beau pays de la Chaldée.

Terre, domaine particulier. *Terre ſeigneuriale, terre titrée, terre en mouvance, terre démembrée, terre en fief, en arrière-fief.* Le mot de *terre* en ce ſens ne convient pas aux domaines en roture, ils ſont appelés *domaine, métairie, fonds, héritage, campagne :* on y cultive la terre, on y afferme une pièce de terre; mais il n'eſt pas permis de dire d'un tel fonds, *ma terre, mes terres*, ſous peine de ridicule, à moins qu'on n'entende le terrain, le ſol; *ma terre eſt ſablonneuſe, marécageuſe &c. Terre vague*, que perſonne ne réclame. *Terres abandonnées*, qui peuvent être réclamées, mais qu'on a laiſſées ſans culture, & que le ſeigneur alors a droit de faire cultiver à ſon profit.

Terres novales, qui ont été nouvellement défrichées.

Terre par extenſion, le globe terreſtre ou le globe terraqué. *La terre*, petite planète qui fait ſa révolution

annuelle autour du ſoleil en trois cents ſoixante-cinq jours, ſix heures & quelques minutes, & qui tourne ſur elle-même en vingt-quatre heures. C'eſt dans cette acception qu'on dit *meſurer la terre*, quand on a ſeulement meſuré un degré en longitude ou en latitude. *Diamètre de la terre, circonférence de la terre, en degrés, en lieues, en milles, & en toiſes.*

Les climats de la terre, la gravitation de la terre ſur le ſoleil & les autres planètes; l'attraction de la terre, ſon paralléliſme, ſon axe, ſes pôles.

La terre ferme, partie du globe diſtinguée des eaux, ſoit continent, ſoit île. *Terre ferme* en géographie eſt oppoſé à *île*, & cet abus eſt devenu uſage.

On entend auſſi par *terre ferme*, la Caſtille noire, grand pays de l'Amérique méridionale; & les Eſpagnols ont encore donné le nom de *terre ferme* particulière au gouvernement de Panama.

Magellan entreprit le premier le tour de la terre, c'eſt-à-dire, du globe.

Une partie du globe ſe prend au figuré pour toute la terre; on dit que les anciens Romains avaient conquis la terre, quoiqu'ils n'en poſſédaſſent pas la vingtième partie.

C'eſt dans ce ſens figuré, & par la plus grande hyperbole, qu'un homme connu dans deux ou trois pays, eſt réputé célèbre dans toute la terre; *toute la terre parle de vous*, ne veut ſouvent dire autre choſe, ſinon, quelques bourgeois de cette ville parlent de vous.

Ce monſieur de la Serre,
Si bien connu de vous & de toute la terre.

REGNARD, *comédie du Joueur.*

La terre & l'onde, expreſſion trop commune en poëſie, pour ſignifier l'empire de la terre & de la mer.

Cet empire abſolu que j'ai ſur tout le monde,
Ce pouvoir ſouverain ſur la terre & ſur l'onde.

Le ciel & la terre, expreſſion vague par laquelle le peuple entend la terre & l'air; & au figuré, *négliger le ciel pour la terre; les biens de la terre ſont mépriſables, il ne faut ſonger qu'à ceux du ciel.*

Vent de terre, c'eſt-à-dire, qui ſoufle de la terre & non de la mer.

Toucher la terre. Un vaiſſeau qui touche la terre échoue, ou court riſque de ſe briſer.

Prendre terre, aborder. *Perdre terre*, s'éloigner ou ne pouvoir toucher le fond dans l'eau; & figurément, ne pouvoir plus ſuivre ſes idées, s'égarer dans ſes raiſonnemens.

Raſer la terre, voguer près du rivage; les barques peuvent aiſément raſer la terre, les oiſeaux raſent la terre quand ils s'en approchent en volant; & au figuré, un auteur raſe la terre quand il manque d'élévation. *Aller terre à terre*, ne guère s'éloigner des côtes; & au figuré, ne ſe pas haſarder. *Marcher terre à terre*, ne point chercher à s'élever, être ſans ambition. *Cet auteur ne s'élève jamais de terre.*

En terre, pieu enfoncé en terre; *porter en terre*, c'eſt-à-dire, à la ſépulture.

Sous terre; il y a long-temps qu'il eſt ſous terre, qu'il eſt enſeveli. *Chemin ſous terre;* & au figuré, *travailler ſous terre, agir ſous terre;* c'eſt-à-dire, former des intrigues ſourdes, cabaler ſecrètement.

Ce mot *terre* a produit beaucoup de formules & de proverbes.

Que la terre te ſoit légère, ancienne formule pour les ſépultures des Grecs & des Romains.

Point de terre ſans ſeigneur, maxime de droit féodal. *Qui terre a, guerre a. C'eſt une terre de promiſſion*, proverbe pris de l'opinion que la Paleſtine était très-fertile. *Tant vaut l'homme, tant vaut ſa terre. Cette parole n'eſt pas tombée par terre* ou *à terre.*

Il va tant que terre peut le porter. Quitter une terre pour le cens, c'eſt abandonner une choſe plus onéreuſe que profitable. *Faire perdre terre à quelqu'un*, l'embarraſſer dans la diſpute. *Faire de la terre le foſſé;* c'eſt-à-dire, ſe ſervir d'une choſe pour en faire une autre. *Il fait nuit, on ne voit ni ciel ni terre. Bonne terre, méchant chemin. Baiſer la terre; donner du nez en terre. Il ne ſaurait s'élever de terre. Il voudrait être vingt pieds, cent pieds ſous terre;* c'eſt-à-dire, il voudrait ſe cacher de honte, ou il eſt dégoûté de la vie. *Le faible qui s'attaque au puiſſant, eſt pot de terre contre pot de fer. Cet homme vaudrait mieux en terre qu'en pré;* proverbe bas & odieux, pour ſouhaiter la mort à quelqu'un. *Entre deux ſelles le cul à terre;* autre proverbe très-bas, pour ſignifier deux avantages perdus à la fois, deux occaſions manquées. Un homme qui s'était brouillé avec deux rois, écrivait plaiſamment : *Je me trouve entre deux rois le cul à terre.*

TESTICULES.

SECTION PREMIERE.

CE mot eſt ſcientifique & un peu obſcène, il ſignifie *petit témoin*. Voyez dans le grand dictionnaire encyclopédique les conditions d'un bon teſticule, ſes maladies, ſes traitemens. *Sixte-Quint*, cordelier devenu pape, déclara en 1587 par ſa lettre du 25 juin à ſon nonce en Eſpagne, qu'il fallait démarier tous ceux qui n'avaient pas de teſticules. Il ſemble par cet ordre, lequel fut exécuté par *Philippe II*, qu'il y avait en Eſpagne pluſieurs maris privés de ces deux organes. Mais comment un homme qui avait été cordelier, pouvait-il ignorer que ſouvent des hommes ont leurs teſticules cachés dans l'abdomen, & n'en ſont que plus propres à l'action conjugale? Nous avons vu en France trois frères de la plus grande naiſſance, dont l'un en poſſédait trois, l'autre n'en avait qu'un ſeul, & le troiſième n'en avait point d'apparens; ce dernier était le plus vigoureux des frères.

Le docteur angélique, qui n'était que jacobin, décide (*a*) que deux teſticules ſont *de eſſentiâ matrimonii*, de l'eſſence du mariage; en quoi il eſt ſuivi par *Richardus*, *Scotus*, *Durandus*, & *Sylvius*.

Si vous ne pouvez parvenir à voir le plaidoyer de l'avocat *Sébaſtien Rouillard* en 1600 pour les teſticules de ſa partie enfoncés dans ſon épigaſtre, conſultez du moins le dictionnaire de *Bayle* à l'article *Quellenec*;

(*a*) IV. Diſt. XXXIV. queſt.

vous y verrez que la méchante femme du client de *Sébaſtien Rouillard*, voulait faire déclarer ſon mariage nul, ſur ce que la partie ne montrait point de teſticules. La partie diſait avoir fait parfaitement ſon devoir. Il articulait intromiſſion & éjaculation ; il offrait de recommencer en préſence des chambres aſſemblées. La coquine répondait que cette épreuve alarmait trop ſa fierté pudique, que cette tentative était ſuperflue, puiſque les teſticules manquaient évidemment à l'intimé, & que meſſieurs ſavaient très-bien que les teſticules ſont néceſſaires pour éjaculer.

J'ignore quel fut l'événement du procès ; j'oſerais ſoupçonner que le mari fut débouté de ſa requête & qu'il perdit ſa cauſe, quoiqu'avec de très-bonnes pièces, pour n'avoir pu les montrer toutes.

Ce qui me fait pencher à le croire, c'eſt que le même parlement de Paris, le 8 janvier 1665, rendit arrêt ſur la néceſſité de deux teſticules apparens, & déclara que ſans eux on ne pouvait contracter mariage. Cela fait voir qu'alors il n'y avait aucun membre de ce corps qui eût ſes deux témoins dans le ventre, ou qui fût réduit à un témoin ; il aurait montré à la compagnie qu'elle jugeait ſans connaiſſance de cauſe.

Vous pouvez conſulter *Pontas* ſur les teſticules comme ſur bien d'autres objets ; c'était un ſous-pénitencier qui décidait de tous les cas : il approche quelquefois de *Sanchez*.

SECTION II.

Et par occaſion, des hermaphrodites.

IL s'eſt gliſſé depuis long-temps un préjugé dans l'Egliſe latine, qu'il n'eſt pas permis de dire la meſſe ſans teſticules, & qu'il faut au moins les avoir dans ſa poche. Cette ancienne idée était fondée ſur le concile de Nicée, (*b*) qui défend qu'on ordonne ceux qui ſe ſont fait mutiler eux-mêmes. L'exemple d'*Origène* & de quelques enthouſiaſtes attira cette défenſe. Elle fut confirmée au ſecond concile d'Arles.

L'Egliſe grecque n'exclut jamais de l'autel ceux à qui on avait fait l'opération d'*Origène* ſans leur conſentement.

Les patriarches de Conſtantinople, *Nicetas*, *Ignace*, *Photius*, *Méthodius*, étaient eunuques. Aujourd'hui ce point de diſcipline a ſemblé demeurer indécis dans l'Egliſe latine. Cependant l'opinion la plus commune eſt que ſi un eunuque reconnu ſe préſentait pour être ordonné prêtre, il aurait beſoin d'une diſpenſe.

Le banniſſement des eunuques du ſervice des autels, paraît contraire à l'eſprit même de pureté & de chaſteté que ce ſervice exige. Il ſemble ſurtout que des eunuques, qui confeſſeraient de beaux garçons & de belles filles, ſeraient moins expoſés aux tentations : mais d'autres raiſons de convenance & de bienſéance ont déterminé ceux qui ont fait les lois.

(*b*) Canon IV.

Dans le Lévitique on exclut de l'autel tous les défauts corporels, les aveugles, les boſſus, les manchots, les boiteux, les borgnes, les galeux, les teigneux, les nez trop longs, les nez camus. Il n'eſt point parlé des eunuques; il n'y en avait point chez les Juifs. Ceux qui ſervirent d'eunuques dans les ſérails de leurs rois, étaient des étrangers.

On demande ſi un animal, un homme par exemple peut avoir à la fois des teſticules & des ovaires, ou ces glandes priſes pour des ovaires, une verge & un clitoris, un prépuce & un vagin; en un mot ſi la nature peut faire de véritables hermaphrodites; & ſi un hermaphrodite peut faire un enfant à une fille & être engroſſé par un garçon? Je réponds, à mon ordinaire, que je n'en ſais rien; & que je ne connais pas la cent-millième partie des choſes que la nature peut opérer. Je crois bien qu'on n'a jamais vu naître dans notre Europe de véritables hermaphrodites. Auſſi n'a-t-elle jamais produit ni éléphans, ni zèbres, ni girafes, ni autruches, ni aucun de ces animaux dont l'Aſie, l'Afrique, l'Amérique, ſont peuplées. Il eſt bien hardi de dire: Nous n'avons jamais vu ce phénomène; donc il eſt impoſſible qu'il exiſte.

Conſultez l'anatomie de *Cheſelden*, page 34, vous y verrez la figure très-bien deſſinée d'un animal homme & femme, nègre & négreſſe d'Angola, amené à Londres dans ſon enfance, & très-ſoigneuſement examiné par ce célèbre chirurgien auſſi connu par ſa probité que par ſes lumières. L'eſtampe qu'il deſſina eſt intitulée: *Parties d'un hermaphrodite nègre, âgé de vingt-ſix ans, qui avait les deux ſexes.* Ils n'étaient pas abſolument parfaits; mais c'était un mélange étonnant de l'un & de l'autre.

Cheſelden m'atteſta pluſieurs fois la vérité de ce prodige, qui n'en eſt peut-être pas un dans certains cantons de l'Afrique. Les deux ſexes n'étaient pas complets en tout dans cet animal : mais qui m'aſſurera que d'autres nègres, ou des jaunes, ou des rouges, ne ſont pas quelquefois entièrement mâles & femelles ? J'aimerais autant dire qu'on ne peut faire de ſtatues parfaites, parce que nous n'en aurions vu que de défectueuſes. Il y a des inſectes qui ont les deux ſexes : pourquoi ne ſerait-il pas une race d'hommes qui les aurait auſſi ? Je n'affirme rien. DIEU m'en préſerve ! Je doute.

Que de choſes dans l'animal homme, dont il faut douter ; depuis ſa glande pinéale juſqu'à ſa rate, dont l'uſage eſt inconnu ; & depuis le principe de ſa penſée & de ſes ſenſations juſqu'aux eſprits animaux dont tout le monde parle, & que perſonne ne vit jamais !

THEISME.

LE théiſme eſt une religion répandue dans toutes les religions ; c'eſt un métal qui s'allie avec tous les autres, & dont les veines s'étendent ſous terre aux quatre coins du monde. Cette mine eſt plus à découvert, plus travaillée à la Chine ; par-tout ailleurs elle eſt cachée, & le ſecret n'eſt que dans les mains des adeptes.

Il n'y a point de pays où il y ait plus de ces adeptes qu'en Angleterre. Il y avait au dernier ſiècle beaucoup d'athées en ce pays-là, comme en France & en Italie. Ce que le chancelier *Bacon* avait dit ſe trouve

vrai à la lettre, qu'un peu de philoſophie rend un homme athée, & que beaucoup de philoſophie mène à la connaiſſance d'un DIEU. Lorſqu'on croyait avec *Epicure* que le haſard fait tout; ou avec *Ariſtote*, & même avec pluſieurs anciens théologiens, que rien ne naît que par corruption, & qu'avec de la matière & du mouvement le monde va tout ſeul; alors on pouvait ne pas croire à la Providence. Mais depuis qu'on entrevoit la nature que les anciens ne voyaient point du tout; depuis qu'on s'eſt aperçu que tout eſt organiſé, que tout a ſon germe; depuis qu'on a bien ſu qu'un champignon eſt l'ouvrage d'une ſageſſe infinie, auſſi-bien que tous les mondes; alors ceux qui penſent ont adoré, là où leurs devanciers avaient blaſphémé. Les phyſiciens ſont devenus les hérauts de la Providence: un catéchiſte annonce DIEU à des enfans, & un *Newton* le démontre aux ſages.

Bien des gens demandent ſi le théiſme, conſidéré à part, & ſans aucune autre cérémonie religieuſe, eſt en effet une religion? La réponſe eſt aiſée; celui qui ne reconnaît qu'un DIEU créateur, celui qui ne conſidère en DIEU qu'un être infiniment puiſſant, & qui ne voit dans ſes créatures que des machines admirables, n'eſt pas plus religieux envers lui qu'un Européen qui admirerait le roi de la Chine, n'eſt pour cela ſujet de ce prince. Mais celui qui penſe que DIEU a daigné mettre un rapport entre lui & les hommes, qu'il les a faits libres, capables du bien & du mal, & qu'il leur a donné à tous ce bon ſens qui eſt l'inſtinct de l'homme, & ſur lequel eſt fondée la loi naturelle, celui-là ſans doute a une religion, & une religion beaucoup meilleure que toutes les ſectes qui ſont hors de notre Egliſe;

car toutes ces ſectes ſont fauſſes, & la loi naturelle eſt vraie. Notre religion révélée n'eſt même, & ne pouvait être que cette loi naturelle perfectionnée. Ainſi le théiſme eſt le bon ſens qui n'eſt pas encore inſtruit de la révélation, & les autres religions ſont le bon ſens perverti par la ſuperſtition.

Toutes les ſectes ſont différentes, parce qu'elles viennent des hommes; la morale eſt par-tout la même, parce qu'elle vient de DIEU.

On demande pourquoi de cinq ou ſix cents ſectes il n'y en a guère eu qui n'ait fait répandre du ſang, & que les théiſtes, qui ſont par-tout ſi nombreux, n'ont jamais cauſé le moindre tumulte? c'eſt que ce ſont des philoſophes. Or des philoſophes peuvent faire de mauvais raiſonnemens, mais ils ne font jamais d'intrigues. Auſſi ceux qui perſécutent un philoſophe, ſous prétexte que ſes opinions peuvent être dangereuſes au public, ſont auſſi abſurdes que ceux qui craindraient que l'étude de l'algèbre ne fît enchérir le pain au marché; il faut plaindre un être penſant qui s'égare; le perſécuteur eſt inſenſé & horrible. Nous ſommes tous frères; ſi quelqu'un de mes frères, plein du reſpect & de l'amour filial, animé de la charité la plus fraternelle, ne ſalue pas notre père commun avec les mêmes cérémonies que moi, dois-je l'égorger & lui arracher le cœur?

Qu'eſt-ce qu'un vrai théiſte? C'eſt celui qui dit à DIEU: *Je vous adore & je vous ſers:* c'eſt celui qui dit au Turc, au Chinois, à l'Indien, & au Ruſſe: *Je vous aime.*

Il doute peut-être que *Mahomet* ait voyagé dans la lune, & en ait mis la moitié dans ſa manche; il ne

veut pas qu'après sa mort sa femme se brûle par dévotion; il est quelquefois tenté de ne pas croire à l'histoire des onze mille vierges, & à celle de *St Amable*, dont le chapeau & les gants furent portés par un rayon du soleil, d'Auvergne jusqu'à Rome. Mais à cela près c'est un homme juste. *Noé* l'aurait mis dans son arche, *Numa Pompilius* dans ses conseils; il aurait monté sur le char de *Zoroastre*; il aurait philosophé avec les *Platons*, les *Aristippes*, les *Cicérons*, les *Atticus*: mais n'aurait-il point bu de la ciguë avec *Socrate*?

THEISTE.

LE théiste est un homme fermement persuadé de l'existence d'un être suprême aussi bon que puissant, qui a formé tous les êtres étendus, végétans, sentans, & réfléchissans; qui perpétue leur espèce, qui punit sans cruauté les crimes, & récompense avec bonté les actions vertueuses.

Le théiste ne sait pas comment DIEU punit, comment il favorise, comment il pardonne, car il n'est pas assez téméraire pour se flatter de connaître comment DIEU agit; mais il sait que DIEU agit & qu'il est juste. Les difficultés contre la Providence ne l'ébranlent point dans sa foi, parce qu'elles ne sont que de grandes difficultés & non pas des preuves; il est soumis à cette Providence, quoiqu'il n'en aperçoive que quelques effets & quelques dehors; & jugeant des choses qu'il ne voit pas par les choses qu'il voit, il pense que cette Providence s'étend dans tous les lieux & dans tous les siècles.

Réuni dans ce principe avec le reſte de l'univers, il n'embraſſe aucune des ſectes qui toutes ſe contrediſent; ſa religion eſt la plus ancienne & la plus étendue; car l'adoration ſimple d'un DIEU a précédé tous les ſyſtèmes du monde. Il parle une langue que tous les peuples entendent, pendant qu'ils ne s'entendent pas entr'eux. Il a des frères depuis Pekin juſqu'à la Cayenne, & il compte tous les ſages pour ſes frères. Il croit que la religion ne conſiſte ni dans des opinions d'une métaphyſique inintelligible, ni dans de vains appareils, mais dans l'adoration & dans la juſtice. Faire le bien, voilà ſon culte; être ſoumis à DIEU, voilà ſa doctrine. Le mahométan lui crie: Prends garde à toi ſi tu ne fais pas le pélerinage de la Mecque. Malheur à toi, lui dit un récollet, ſi tu ne fais pas un voyage à notre Dame de Lorette. Il rit de Lorette & de la Mecque, mais il ſecourt l'indigent & il défend l'opprimé.

THEOCRATIE.

Gouvernement de DIEU *ou des dieux.*

IL m'arrive tous les jours de me tromper; mais je ſoupçonne que les peuples qui ont cultivé les arts ont été tous ſous une théocratie. J'excepte toujours les Chinois, qui paraiſſent ſages dès qu'ils forment une nation. Ils ſont ſans ſuperſtition ſitôt que la Chine eſt un royaume. C'eſt bien dommage qu'ayant été d'abord élevés ſi haut, ils ſoient demeurés au degré où ils ſont depuis ſi long-temps dans les

ſciences. Il ſemble qu'ils aient reçu de la nature une grande meſure de bon ſens, & une aſſez petite d'induſtrie. Mais auſſi leur induſtrie s'eſt déployée bien plutôt que la nôtre.

Les Japonais leurs voiſins, dont on ne connaît point du tout l'origine, (car quelle origine connaît-on ?) furent inconteſtablement gouvernés par une théocratie. Leurs premiers ſouverains bien reconnus étaient les daïris, les grands-prêtres de leurs dieux; cette théocratie eſt très avérée. Ces prêtres régnèrent deſpotiquement environ dix-huit cents ans. Il arriva au milieu de notre douzième ſiècle qu'un capitaine, un imperator, un ſeogon partagea leur autorité; & dans notre ſeizième ſiècle les capitaines la prirent toute entière, & l'ont conſervée. Les daïris ſont reſtés les chefs de la religion; ils étaient rois, ils ne ſont plus que ſaints; ils règlent les fêtes, ils conférent des titres ſacrés, mais ils ne peuvent donner une compagnie d'infanterie.

Les brachmanes dans l'Inde ont eu long-temps le pouvoir théocratique; c'eſt-à-dire qu'ils ont eu le pouvoir ſouverain au nom de *Brama* fils de DIEU; & dans l'abaiſſement où ils ſont aujourd'hui, ils croient encore ce caractère indélébile. Voilà les deux grandes théocraties les plus certaines.

Les prêtres de Chaldée, de Perſe, de Syrie, de Phénicie, d'Egypte, étaient ſi puiſſans, avaient une ſi grande part au gouvernement, feſaient prévaloir ſi hautement l'encenſoir ſur le ſceptre, qu'on peut dire que l'empire chez tous ces peuples était partagé entre la théocratie & la royauté.

Le gouvernement de *Numa Pompilius* fut visiblement théocratique. Quand on dit je vous donne des lois de la part des dieux, ce n'est pas moi, c'est un Dieu qui vous parle ; alors c'est DIEU qui est roi ; celui qui parle ainsi est son lieutenant-général.

Chez tous les Celtes qui n'avaient que des chefs éligibles & point de rois, les druides & leurs sorcières gouvernaient tout. Mais je n'ose appeler du nom de *théocratie* l'anarchie de ces sauvages.

La petite nation juive ne mérite ici d'être considérée politiquement, que par la prodigieuse révolution arrivée dans le monde, dont elle fut la cause très-obscure & très-ignorante.

Ne considérons que l'historique de cet étrange peuple. Il a un conducteur qui doit le guider au nom de son Dieu dans la Phénicie qu'il appelle *le Canaan*. Le chemin était droit & uni depuis le pays de Gossen jusqu'à Tyr, sud & nord ; & il n'y avait aucun danger pour six cents trente mille combattans, ayant à leur tête un général tel que *Moïse*, qui, selon *Flavien Josephe*, (*a*) avait déjà vaincu une armée d'Ethiopiens, & même une armée de serpens.

Au lieu de prendre ce chemin aisé & court, il les conduit de Ramesès à Baal-Sephon tout à l'opposite, tout au milieu de l'Egypte en tirant droit au sud. Il passe la mer, il marche pendant quarante ans dans des solitudes affreuses, où il n'y a pas une fontaine d'eau, pas un arbre, pas un champ cultivé ; ce ne sont que des sables & des rochers affreux. Il est évident qu'un DIEU seul pouvait faire prendre aux

(*a*) *Josephe*, liv. II, chap. V.

Juifs cette route par miracle, & les y ſoutenir par des miracles continuels.

Le gouvernement juif fut donc alors une véritable théocratie. Cependant *Moïſe* n'était point pontife, & *Aaron* qui l'était ne fut point chef & légiſlateur.

Depuis ce temps on ne voit aucun pontife régner: *Joſué*, *Jephté*, *Samſon*, & les autres chefs du peuple, excepté *Hélie* & *Samuel*, ne furent point prêtres. La république juive, réduite ſi ſouvent en ſervitude, était anarchique bien plutôt que théocratique.

Sous les rois de Juda & d'Iſraël, ce ne fut qu'une longue ſuite d'aſſaſſinats & de guerres civiles. Ces horreurs ne furent interrompues que par l'extinction entière de dix tribus, enſuite par l'eſclavage de deux autres, & par la ruine de la ville, au milieu de la famine & de la peſte. Ce n'était pas là un gouvernement divin.

Quand les eſclaves juifs revinrent à Jéruſalem, ils furent ſoumis aux rois de Perſe, au conquérant *Alexandre*, & à ſes ſucceſſeurs. Il paraît qu'alors DIEU ne régnait pas immédiatement ſur ce peuple, puiſqu'un peu avant l'invaſion d'*Alexandre*, le pontife *Jean* aſſaſſina le prêtre *Jeſu* ſon frère dans le temple de Jéruſalem, comme *Salomon* avait aſſaſſiné ſon frère *Adonias* ſur l'autel.

L'adminiſtration était encore moins théocratique quand *Antiochus Epiphane* roi de Syrie ſe ſervit de pluſieurs juifs pour punir ceux qu'il regardait comme rebelles. (*b*) Il leur défendit à tous de circoncire leurs enfans ſous peine de mort; (*c*) il fit

(*b*) Liv. VII. (*c*) Liv. XI.

ſacrifier des porcs dans leur temple, brûler les portes, détruire l'autel; & les épines remplirent toute l'enceinte.

Matathias ſe mit contre lui à la tête de quelques citoyens, mais il ne fut pas roi. Son fils *Judas Machabée*, traité de *Meſſie*, périt après des efforts glorieux.

A ces guerres ſanglantes ſuccédèrent des guerres civiles. Les Jéroſolymites détruiſirent Samarie, que les Romains rebâtirent enſuite ſous le nom de *Sebaſte*.

Dans ce chaos de révolutions, *Ariſtobule* de la race des Machabées, fils d'un grand-prêtre, ſe fit roi, plus de cinq cents ans après la ruine de Jéruſalem. Il ſignala ſon règne comme quelques ſultans turcs, en égorgeant ſon frère, & en feſant périr ſa mère. Ses ſucceſſeurs l'imitèrent juſqu'au temps où les Romains punirent tous ces barbares. Rien de tout cela n'eſt théocratique.

Si quelque choſe donne une idée de la théocratie, il faut convenir que c'eſt le pontificat de Rome; (*d*) il ne s'explique jamais qu'au nom de DIEU, & ſes ſujets vivent en paix. Depuis long-temps le Thibet jouit des mêmes avantages ſous le grand-lama; mais c'eſt l'erreur groſſière qui cherche à imiter la vérité ſublime.

(*d*) Rome encore aujourd'hui conſacrant ces maximes,
Joint le trône à l'autel par des nœuds légitimes.

Jean-George le Franc, évêque du Puy-en-Velay, prétend que c'eſt mal raiſonner; il eſt vrai qu'on pourrait nier *les nœuds légitimes*. Mais il pourrait bien raiſonner lui-même fort mal. Il ne voit pas que le pape ne devint ſouverain qu'en abuſant de ſon titre de *paſteur*, qu'en changeant ſa houlette en ſceptre; ou plutôt il ne veut pas le voir. A l'égard de la paix des Romains modernes, c'eſt la tranquillité de l'apoplexie.

Les premiers incas, en se disant descendans en droite ligne du soleil, établirent une théocratie; tout se sefait au nom du soleil.

La théocratie devrait être par-tout; car tout homme ou prince, ou batelier, doit obéir aux lois naturelles & éternelles que DIEU lui a données.

THEODOSE.

TOUT prince qui se met à la tête d'un parti & qui réussit, est sûr d'être loué pendant toute l'éternité, si le parti dure ce temps-là; & ses adversaires peuvent compter qu'ils seront traités par les orateurs, par les poëtes, & par les prédicateurs, comme des titans révoltés contre les dieux. C'est ce qui arriva à *Octave-Auguste*, quand sa bonne fortune l'eut défait de *Brutus*, de *Cassius*, & d'*Antoine*.

Ce fut le sort de *Constantin*, quand *Maxence*, légitime empereur élu par le sénat & le peuple romain, fut tombé dans l'eau & se fut noyé.

Théodose eut le même avantage. Malheur aux vaincus: bénis soient les victorieux! voilà la devise du genre-humain.

Théodose était un officier espagnol, fils d'un soldat de fortune espagnol. Dès qu'il fut empereur, il persécuta les anti-consubstantiels. Jugez que d'applaudissemens, de bénédictions, d'éloges pompeux, de la part des consubstantiels! Leurs adversaires ne subsistent presque plus; leurs plaintes, leurs clameurs contre la tyrannie de *Théodose* ont péri avec eux; & le parti dominant prodigue encore à ce prince les

noms de pieux, de juſte, de clément, de ſage, & de grand.

Un jour ce prince pieux & clément, qui aimait l'argent à la fureur, s'aviſa de mettre un impôt très-rude ſur la ville d'Antioche, la plus belle alors de l'Aſie mineure; le peuple déſeſpéré ayant demandé une diminution légère, & n'ayant pu l'obtenir, s'emporta juſqu'à briſer quelques ſtatues, parmi leſquelles il s'en trouva une du ſoldat père de l'empereur. *St Jean Chryſoſtome*, ou bouche d'or, prédicateur & un peu flatteur de *Théodoſe*, ne manqua pas d'appeler cette action un déteſtable ſacrilège, attendu que *Théodoſe* était l'image de DIEU & que ſon père était preſque auſſi ſacré que lui. Mais ſi cet eſpagnol reſſemblait à DIEU, il devait ſonger que les Antiochiens lui reſſemblaient auſſi; & qu'il y eut des hommes avant qu'il y eût des empereurs.

Finxit in effigiem moderantum cuncta Deorum.

Théodoſe envoie incontinent une lettre de cachet au gouverneur, avec ordre d'appliquer à la torture les principales images de DIEU qui avaient eu part à cette ſédition paſſagère, de les faire périr ſous des coups de cordes armées de balles de plomb, d'en faire brûler quelques-uns, & de livrer les autres au glaive. Cela fut exécuté avec la ponctualité de tout gouverneur qui ſait ſon devoir de chrétien, qui fait bien ſa cour & qui veut faire ſon chemin. L'Oronte ne porta que des cadavres à la mer pendant pluſieurs jours; après quoi ſa gracieuſe majeſté impériale pardonna aux Antiochiens avec ſa clémence ordinaire, & doubla l'impôt.

Qu'avait fait l'empereur *Julien* dans la même ville, dont il avait reçu un outrage plus perſonnel & plus injurieux ? Ce n'était pas une méchante ſtatue de ſon père qu'on avait abattue ; c'était à lui-même que les Antiochiens s'étaient adreſſés ; ils avaient fait contre lui les ſatires les plus violentes. L'empereur philoſophe leur répondit par une ſatire légère & ingénieuſe. Il ne leur ôta ni la vie ni la bourſe. Il ſe contenta d'avoir plus d'eſprit qu'eux. C'eſt-là cet homme que *St Grégoire* de Nazianze & *Théodoret*, qui n'étaient pas de ſa communion, oſèrent calomnier juſqu'à dire qu'il ſacrifiait à la lune des femmes & des enfans ; tandis que ceux qui étaient de la communion de *Théodoſe* ont perſiſté juſqu'à nos jours, en ſe copiant les uns les autres, à redire en cent façons que *Théodoſe* fut le plus vertueux des hommes, & à vouloir en faire un ſaint.

On ſait aſſez quelle fut la douceur de ce ſaint dans le maſſacre de quinze mille de ſes ſujets à Theſſalonique. Ses panégyriſtes réduiſent le nombre des aſſaſſinés à ſept ou huit mille ; c'eſt peu de choſe pour eux. Mais ils élèvent juſqu'au ciel la tendre piété de ce bon prince qui ſe priva de la meſſe, ainſi que ſon complice le déteſtable *Rufin*. J'avoue, encore une fois, que c'eſt une belle expiation, un grand acte de dévotion de ne point aller à la meſſe : mais enfin cela ne rend point la vie à quinze mille innocens égorgés de ſang-froid par une perfidie abominable. Si un hérétique s'était ſouillé d'un pareil crime, avec quelle complaiſance tous les hiſtoriens déploiraient contre lui leur bavarderie ! avec quelles couleurs le peindrait-on dans les chaires & dans les déclamations de collége !

Je ſuppoſe que le prince de Parme fût entré dans Paris, après avoir forcé notre cher *Henri IV* à lever le ſiége ; je ſuppoſe que *Philippe II* eût donné le trône de la France à ſa fille catholique & au jeune duc de *Guiſe* catholique, alors que de plumes & que de voix qui auraient anathématiſé à jamais *Henri IV* & la loi ſalique ! Ils ſeraient tous deux oubliés ; & les *Guiſes* ſeraient les héros de l'Etat & de la religion.

Et cole felices, miſeros fuge.

Que *Hugues-Capet* dépoſſède l'héritier légitime de *Charlemagne*, il devient la tige d'une race de héros. Qu'il ſuccombe, il peut être traité comme le frère de *St Louis* traita depuis *Conradin* & le duc d'Autriche, & à bien plus juſte titre.

Pepin rebelle détrône la race Mérovingienne, & enferme ſon roi dans un cloître ; mais s'il ne réuſſit pas, il monte ſur l'échafaud.

Si *Clovis*, premier roi chrétien dans la Gaule belgique, eſt battu dans ſon invaſion, il court riſque d'être condamné aux bêtes comme le fut un de ſes ancêtres par *Conſtantin*. Ainſi va le monde ſous l'empire de la fortune, qui n'eſt autre choſe que la néceſſité, la fatalité inſurmontable. *Fortuna ſævo læta negotio.* Elle nous fait jouer en aveugles à ſon jeu terrible ; & nous ne voyons jamais le deſſous des cartes.

THEOLOGIE.

C'EST l'étude & non la ſcience de DIEU & des choſes divines : il y eut des théologiens chez tous les prêtres de l'antiquité, c'eſt-à-dire des philoſophes qui abandonnant aux yeux & aux eſprits du vulgaire tout l'extérieur de la religion, penſaient d'une manière plus ſublime ſur la Divinité & ſur l'origine des fêtes & des myſtères ; ils gardaient ces ſecrets pour eux & pour les initiés. Ainſi, dans les fêtes ſecrètes des myſtères d'*Eleuſine* on repréſentait le cahos & la formation de l'univers, & l'hiérophante chantait cette hymne. » Ecartez les préjugés qui vous » détourneraient du chemin de la vie immortelle où » vous aſpirez ; élevez vos penſées vers la nature » divine ; ſongez que vous marchez devant le maître » de l'univers, devant le ſeul être qui ſoit par lui » même. » Ainſi dans la fête de l'autopſie, on ne reconnaiſſait qu'un ſeul DIEU.

Ainſi tout était myſtérieux dans les cérémonies de l'Egypte ; & le peuple content de l'extérieur d'un appareil impoſant, ne ſe croyait pas fait pour percer le voile qui lui cachait ce qui lui était d'autant plus vénérable.

Cette coutume naturellement introduite dans toute la terre ne laiſſa point d'alimens à l'eſprit de diſpute. Les théologiens du paganiſme n'eurent point d'opinions à faire valoir dans le public, puiſque le mérite de leurs opinions était d'être cachées ; & toutes les religions furent paiſibles.

Si

Si les théologiens chrétiens en avaient uſé ainſi, ils ſe feraient concilié plus de reſpect. Le peuple n'eſt pas fait pour ſavoir ſi le verbe engendré eſt conſubſtantiel avec ſon générateur; s'il eſt une perſonne avec deux natures, ou une nature avec deux perſonnes, ou une perſonne & une nature; s'il eſt deſcendu dans l'enfer *per effectum*, & aux limbes *per eſſentiam;* ſi on mange ſon corps avec les accidens ſeuls du pain, ou avec la matière du pain; ſi ſa grâce eſt verſatile, ſuffiſante, concomitante, néceſſitante dans le ſens compoſé ou dans le ſens diviſé. Neuf parts des hommes, qui ſur dix gagnent leur vie de leurs mains, entendent peu ces queſtions; les théologiens qui ne les entendent pas davantage, puiſqu'ils les épuiſent depuis tant d'années, ſans être d'accord, & qu'ils diſputeront encore, auraient mieux fait ſans doute de mettre un voile entre eux & les profanes.

Moins de théologie & plus de morale les eût rendus vénérables aux peuples & aux rois; mais en rendant leurs diſputes publiques ils ſe ſont fait des maîtres de ces peuples mêmes qu'ils voulaient conduire. Car qu'eſt-il arrivé? que ces malheureuſes querelles ayant partagé les chrétiens, l'intérêt & la politique s'en ſont néceſſairement mêlées. Chaque Etat (même dans des temps d'ignorance) ayant ſes intérêts à part, aucune Egliſe ne penſe préciſément comme une autre & pluſieurs ſont diamétralement oppoſées. Ainſi un docteur de Stockholm ne doit point penſer comme un docteur de Genève; l'anglican doit dans Oxford différer de l'un & de l'autre; il n'eſt pas permis à celui qui reçoit le bonnet à Paris de ſoutenir

certaines opinions que le docteur de Rome ne peut abandonner. Les ordres religieux jaloux les uns des autres se sont divisés. Un cordelier doit croire l'immaculée conception : un dominicain est obligé de la rejeter, & il passe aux yeux du cordelier pour un hérétique. L'esprit géométrique qui s'est tant répandu en Europe a achevé d'avilir la théologie. Les vrais philosophes n'ont pu s'empêcher de montrer le plus profond mépris pour des disputes chimériques dans lesquelles on n'a jamais défini les termes, & qui roulent sur des mots aussi inintelligibles que le fond. Parmi les docteurs mêmes il s'en trouve beaucoup de véritablement doctes qui ont pitié de leur profession ; ils sont comme les augures dont *Cicéron* dit qu'ils ne pouvaient s'aborder sans rire.

THEOLOGIEN.

SECTION PREMIERE.

LE théologien sait parfaitement que, selon *St Thomas*, les anges sont corporels par rapport à DIEU, que l'ame reçoit son être dans le corps, que l'homme a l'ame végétative, sensitive, & intellective.

Que l'ame est toute en tout, & toute en chaque partie.

Qu'elle est la cause efficiente & formelle du corps.

Qu'elle est la dernière dans la noblesse des formes.

Que l'appétit est une puissance passive.

Que les archanges tiennent le milieu entre les anges & les principautés.

Que le baptême régénère par soi-même & par accident.

Que le catéchisme n'est pas sacrement, mais sacramental.

Que la certitude vient de la cause & du sujet.

Que la concupiscence est l'appétit de la délectation sensitive.

Que la conscience est un acte, & non pas une puissance.

L'ange de l'école a écrit environ quatre mille belles pages dans ce goût. Un jeune homme tondu passe trois années à se mettre dans la cervelle ces sublimes connaissances, après quoi il reçoit le bonnet de docteur en sorbonne, & non pas aux petites-maisons!

S'il est homme de condition, ou fils d'un homme riche, ou intrigant & heureux, il devient évêque, archevêque, cardinal, pape.

S'il est pauvre & sans crédit, il devient le théologien d'un de ces gens-là; c'est lui qui argumente pour eux, qui relit *St Thomas* & *Scot* pour eux, qui fait des mandemens pour eux, qui dans un concile décide pour eux.

Le titre de théologien est si grand, que les pères du concile de Trente le donnèrent à leurs cuisiniers, *Cuoco celeste*, *gran theologo*. Leur science est la première des sciences, leur condition la première des conditions, & eux les premiers des hommes: tant la véritable doctrine a d'empire; tant la raison gouverne le genre-humain!

Quand un théologien est devenu, grâce à ses argumens, ou prince du St Empire, ou archevêque

de Tolède, ou l'un des ſoixante & dix princes vêtus de rouge ſucceſſeurs des humbles apôtres, alors les ſucceſſeurs de *Galien* & d'*Hippocrate* ſont à ſes gages. Ils étaient ſes égaux quand ils étudiaient dans la même univerſité, qu'ils avaient les mêmes degrés, qu'ils recevaient le même bonnet fourré. La fortune change tout; & ceux qui ont découvert la circulation du ſang, les veines lactées, le canal thorachique, ſont les valets de ceux qui ont appris ce que c'eſt que la grâce concomitante, & qui l'ont oublié.

SECTION II.

J'AI connu un vrai théologien; il poſſédait les langues de l'Orient, & était inſtruit des anciens rites des nations autant qu'on peut l'être. Les Brachmanes, les Chaldéens, les Ignicoles, les Sabéens, les Syriens, les Egyptiens, lui étaient auſſi connus que les Juifs; les diverſes leçons de la Bible lui étaient familières; il avait pendant trente années eſſayé de concilier les Evangiles, & tâché d'accorder enſemble les pères. Il chercha dans quel temps préciſément on rédigea le ſymbole attribué aux apôtres, & celui qu'on met ſous le nom d'Athanaſe; comment on inſtitua les ſacremens les uns après les autres; quelle fut la différence entre la ſynaxe & la meſſe; comment l'Egliſe chrétienne fut diviſée depuis ſa naiſſance en différens partis, & comment la ſociété dominante traita toutes les autres d'hérétiques. Il ſonda les profondeurs de la politique qui ſe mêla toujours de ces querelles; & il diſtingua entre la

politique & la ſageſſe, entre l'orgueil qui veut ſubjuguer les eſprits & le déſir de s'éclairer ſoi-même, entre le zèle & le fanatiſme.

La difficulté d'arranger dans ſa tête tant de choſes dont la nature eſt d'être confondue, & de jeter un peu de lumière ſur tant de nuages, le rebuta ſouvent; mais comme ces recherches étaient le devoir de ſon état, il s'y conſacra malgré ſes dégoûts. Il parvint enfin à des connaiſſances ignorées de la plupart de ſes confrères. Plus il fut véritablement ſavant, plus il ſe défia de tout ce qu'il ſavait. Tandis qu'il vécut, il fut indulgent; & à ſa mort il avoua qu'il avait conſumé inutilement ſa vie.

TOLERANCE.

SECTION PREMIERE.

Qu'est-ce que la tolérance? c'eſt l'apanage de l'humanité. Nous ſommes tous pétris de faibleſſe & d'erreurs; pardonnons-nous réciproquement nos ſottiſes, c'eſt la première loi de la nature.

Qu'à la bourſe d'Amſterdam, de Londres, ou de Surate, ou de Baſſora, le guèbre, le banian, le juif, le mahométan, le déicole chinois, le bramin, le chrétien grec, le chrétien romain, le chrétien proteſtant, le chrétien quaker, trafiquent enſemble, ils ne leveront pas le poignard les uns ſur les autres pour gagner des ames à leur religion. Pourquoi donc nous ſommes-nous égorgés preſque ſans interruption depuis le premier concile de Nicée?

Conſtantin commença par donner un édit qui permettait toutes les religions ; il finit par perſécuter. Avant lui on ne s'éleva contre les chrétiens que parce qu'ils commençaient à faire un parti dans l'Etat. Les Romains permettaient tous les cultes, juſqu'à celui des Juifs, juſqu'à celui des Egyptiens, pour leſquels ils avaient tant de mépris. Pourquoi Rome tolérait-elle ces cultes ? C'eſt que ni les Egyptiens, ni même les Juifs ne cherchaient à exterminer l'ancienne religion de l'empire, ne couraient point la terre & les mers pour faire des proſélytes ; ils ne ſongeaient qu'à gagner de l'argent ; mais il eſt inconteſtable que les chrétiens voulaient que leur religion fût la dominante. Les Juifs ne voulaient pas que la ſtatue de *Jupiter* fût à Jéruſalem ; mais les chrétiens ne voulaient pas qu'elle fût au Capitole. *St Thomas* a la bonne foi d'avouer que ſi les chrétiens ne détrônèrent pas les empereurs, c'eſt qu'ils ne le pouvaient pas. Leur opinion était que toute la terre doit être chrétienne. Ils étaient donc néceſſairement ennemis de toute la terre, juſqu'à ce qu'elle fût convertie.

Ils étaient entr'eux ennemis les uns des autres ſur tous les points de leur controverſe. Faut-il d'abord regarder JESUS-CHRIST comme DIEU ? ceux qui le nient ſont anathématiſés ſous le nom d'ébionites, qui anathématiſent les adorateurs de JESUS.

Quelques-uns d'entr'eux veulent-ils que tous les biens ſoient communs, comme on prétend qu'ils l'étaient du temps des apôtres ? leurs adverſaires les appellent nicolaïtes, & les accuſent des crimes les plus infames. D'autres prétendent-ils à une dévotion myſtique ? on les appelle gnoſtiques, & on s'élève

contre eux avec fureur. *Marcion* dispute-t-il sur la Trinité ? on le traite d'idolâtre.

Tertullien, *Praxéas*, *Origène*, *Novat*, *Novatien*, *Sabellius*, *Donat*, sont tous persécutés par leurs frères avant *Constantin ;* & à peine *Constantin* a-t-il fait régner la religion chrétienne, que les athanasiens & les eusébiens se déchirent : & depuis ce temps l'Eglise chrétienne est inondée de sang jusqu'à nos jours.

Le peuple juif était, je l'avoue, un peuple bien barbare. Il égorgeait sans pitié tous les habitans d'un malheureux petit pays sur lequel il n'avait pas plus de droit qu'il n'en a sur Paris & sur Londres. Cependant quand *Naaman* est guéri de sa lèpre pour s'être plongé sept fois dans le Jourdain, quand pour témoigner sa gratitude à *Elisée* qui lui a enseigné ce secret, il lui dit qu'il adorera le Dieu des Juifs par reconnaissance, il se réserve la liberté d'adorer aussi le Dieu de son roi ; il en demande permission à *Elisée*, & le prophète n'hésite pas à la lui donner. Les Juifs adoraient leur Dieu ; mais ils n'étaient jamais étonnés que chaque peuple eût le sien. Ils trouvaient bon que *Chamos* eût donné un certain district aux Moabites, pourvu que leur Dieu leur en donnât aussi un. *Jacob* n'hésita pas à épouser les filles d'un idolâtre. *Laban* avait son Dieu, comme *Jacob* avait le sien. Voilà des exemples de tolérance chez le peuple le plus intolérant & le plus cruel de toute l'antiquité ; nous l'avons imité dans ses fureurs absurdes, & non dans son indulgence.

Il est clair que tout particulier qui persécute un homme, son frère, parce qu'il n'est pas de son opinion, est un monstre. Cela ne souffre pas de difficulté. Mais le gouvernement ! mais les magistrats ! mais les princes !

comment en uſeront-ils envers ceux qui ont un autre culte que le leur ? Si ce ſont des étrangers puiſſans, il eſt certain qu'un prince fera alliance avec eux. *François I* très-chrétien s'unira avec les muſulmans contre *Charles-Quint* très-catholique. *François I* donnera de l'argent aux luthériens d'Allemagne pour les ſoutenir dans leur révolte contre l'empereur ; mais il commencera, ſelon l'uſage, par faire brûler les luthériens chez lui. Il les paye en Saxe par politique ; il les brûle par politique à Paris. Mais qu'arrivera-t-il ? Les perſécutions font des proſélytes. Bientôt la France ſera pleine de nouveaux proteſtans. D'abord ils ſe laiſſeront pendre, & puis ils pendront à leur tour. Il y aura des guerres civiles : puis viendra la St Barthelemi, & ce coin du monde ſera pire que tout ce que les anciens & les modernes ont jamais dit de l'enfer.

Inſenſés ! qui n'avez jamais pu rendre un culte pur au DIEU qui vous a faits ! Malheureux que l'exemple des noachides, des lettrés chinois, des parſis, & de tous les ſages n'a jamais pu conduire ! Monſtres qui avez beſoin de ſuperſtitions comme le géfier des corbeaux a beſoin de charognes ! On vous l'a déjà dit & on n'a autre choſe à vous dire ; ſi vous avez deux religions chez vous, elles ſe couperont la gorge ; ſi vous en avez trente, elles vivront en paix. Voyez le grand-turc, il gouverne des guèbres, des banians, des chrétiens grecs, des neſtoriens, des romains. Le premier qui veut exciter du tumulte eſt empalé ; & tout le monde eſt tranquille.

SECTION II.

DE toutes les religions la chrétienne eſt ſans doute celle qui doit inſpirer le plus de tolérance, quoique juſqu'ici les chrétiens aient été les plus intolérans de tous les hommes.

JESUS ayant daigné naître dans la pauvreté & dans la baſſeſſe, ainſi que ſes frères, ne daigna jamais pratiquer l'art d'écrire. Les Juifs avaient une loi écrite avec le plus grand détail, & nous n'avons pas une ſeule ligne de la main de JESUS. Les apôtres ſe diviſèrent ſur pluſieurs points. *St Pierre* & *St Barnabé* mangeaient des viandes défendues avec les nouveaux chrétiens étrangers, & s'en abſtenaient avec les chrétiens-juifs. *St Paul* lui reprochait cette conduite, & ce même *St Paul* phariſien, diſciple du phariſien *Gamaliel*, ce même *St Paul* qui avait perſécuté les chrétiens avec fureur, & qui ayant rompu avec *Gamaliel* ſe fit chrétien lui-même, alla pourtant enſuite ſacrifier dans le temple de Jéruſalem, dans le temps de ſon apoſtolat. Il obſerva publiquement pendant huit jours toutes les cérémonies de la loi judaïque à laquelle il avait renoncé; il y ajouta même des dévotions, des purifications qui étaient la ſurabondance; il judaïſa entiérement. Le plus grand apôtre des chrétiens fit pendant huit jours les mêmes choſes pour leſquelles on condamne les hommes au bûcher chez une grande partie des peuples chrétiens.

Theudas, *Judas*, s'étaient dit *meſſies* avant JESUS. *Doſithée*, *Simon*, *Ménandre*, ſe dirent *meſſies* après JESUS.

Il y eut dès le premier siècle de l'Eglise, & avant même que le nom de chrétien fût connu, une vingtaine de sectes dans la Judée.

Les gnostiques contemplatifs, les dosithéens, les cerinthiens, existaient avant que les disciples de JESUS eussent pris le nom de chrétiens. Il y eut bientôt trente évangiles, dont chacun appartenait à une société différente; & dès la fin du premier siècle on peut compter trente sectes de chrétiens dans l'Asie mineure, dans la Syrie, dans Alexandrie, & même dans Rome.

Toutes ces sectes méprisées du gouvernement romain, & cachées dans leur obscurité, se persécutaient cependant les unes les autres dans les souterrains où elles rampaient; c'est-à-dire, elles se disaient des injures. C'est tout ce qu'elles pouvaient faire dans leur abjection. Elles n'étaient presque toutes composées que de gens de la lie du peuple.

Lorsqu'enfin quelques chrétiens eurent embrassé les dogmes de *Platon*, & mêlé un peu de philosophie à leur religion qu'ils séparèrent de la juive, ils devinrent insensiblement plus considérables, mais toujours divisés en plusieurs sectes, sans que jamais il y ait eu un seul temps où l'Eglise chrétienne ait été réunie. Elle a pris sa naissance au milieu des divisions des Juifs, des Samaritains, des pharisiens, des saducéens, des esséniens, des judaïtes, des disciples de *Jean*, des thérapeutes. Elle a été divisée dans son berceau, elle l'a été dans les persécutions mêmes qu'elle essuya quelquefois sous les premiers empereurs. Souvent le martyr était regardé comme un apostat par ses frères, & le chrétien carpocratien expirait sous le glaive

des bourreaux romains, excommunié par le chrétien ébionite, lequel ébionite était anathématisé par le sabellien.

Cette horrible discorde, qui dure depuis tant de siècles, est une leçon bien frappante que nous devons mutuellement nous pardonner nos erreurs; la discorde est le grand mal du genre-humain, & la tolérance en est le seul remède.

Il n'y a personne qui ne convienne de cette vérité, soit qu'il médite de sang-froid dans son cabinet, soit qu'il examine paisiblement la vérité avec ses amis. Pourquoi donc les mêmes hommes qui admettent en particulier l'indulgence, la bienfesance, la justice, s'élèvent-ils en public avec tant de fureur contre ces vertus? pourquoi? c'est que leur intérêt est leur Dieu, c'est qu'ils sacrifient tout à ce monstre qu'ils adorent.

Je possède une dignité & une puissance que l'ignorance & la crédulité ont fondée; je marche sur les têtes des hommes prosternés à mes pieds: s'ils se relèvent & me regardent en face, je suis perdu; il faut donc les tenir attachés à la terre avec des chaînes de fer.

Ainsi ont raisonné des hommes que des siècles de fanatisme ont rendus puissans. Ils ont d'autres puissans sous eux, & ceux-ci en ont d'autres encore, qui tous s'enrichissent des dépouilles du pauvre, s'engraissent de son sang, & rient de son imbécillité. Ils déteștent tous la tolérance comme des partisans enrichis aux dépens du public craignent de rendre leurs comptes, & comme des tyrans redoutent le mot de liberté. Pour comble, enfin, ils soudoient

des fanatiques qui crient à haute voix : Reſpectez les abſurdités de mon maître, tremblez, payez, & taiſez-vous.

C'eſt ainſi qu'on en uſa long-temps dans une grande partie de la terre ; mais aujourd'hui que tant de ſectes ſe balancent par leur pouvoir, quel parti prendre avec elles? toute ſecte, comme on ſait, eſt un titre d'erreur ; il n'y a point de ſecte de géomètres, d'algébriſtes, d'arithméticiens, parce que toutes les propoſitions de géométrie, d'algèbre, d'arithmétique, ſont vraies. Dans toutes les autres ſciences on peut ſe tromper. Quel théologien thomiſte ou ſcotiſte oſerait dire ſérieuſement qu'il eſt ſûr de ſon fait?

S'il eſt une ſecte qui rappelle les temps des premiers chrétiens, c'eſt ſans contredit celle des quakers. Rien ne reſſemble plus aux apôtres. Les apôtres recevaient l'eſprit, & les quakers reçoivent l'eſprit. Les apôtres & les diſciples parlaient trois ou quatre à la fois dans l'aſſemblée au troiſième étage, les quakers en font autant au rez-de-chauſſée. Il était permis, ſelon *St Paul*, aux femmes de prêcher, & ſelon le même *St Paul* il leur était défendu ; les quakereſſes prêchent en vertu de la première permiſſion.

Les apôtres & les diſciples juraient par oui & par non, les quakers ne jurent pas autrement.

Point de dignité, point de parure différente parmi les diſciples & les apôtres ; les quakers ont des manches ſans boutons, & ſont tous vêtus de la même manière.

JESUS-CHRIST ne baptiſa aucun de ſes apôtres, les quakers ne ſont point baptiſés.

Il ſerait aiſé de pouſſer plus loin le parallèle ; il ſerait encore plus aiſé de faire voir combien la religion chrétienne d'aujourd'hui diffère de la religion que JESUS a pratiquée. JESUS était juif, & nous ne ſommes point juifs. JESUS s'abſtenait de porc parce qu'il eſt immonde, & du lapin parce qu'il rumine & qu'il n'a point le pied fendu ; nous mangeons hardiment du porc parce qu'il n'eſt point pour nous immonde, & nous mangeons du lapin qui a le pied fendu, & qui ne rumine pas.

JESUS était circoncis, & nous gardons notre prépuce. JESUS mangeait l'agneau paſcal avec des laitues, il célébrait la fête des tabernacles ; & nous n'en feſons rien. Il obſervait le ſabbat, & nous l'avons changé ; il ſacrifiait, & nous ne ſacrifions point.

JESUS cacha toujours le myſtère de ſon incarnation & de ſa dignité, il ne dit point qu'il était égal à DIEU. *St Paul* dit expreſſément dans ſon épître aux Hébreux que DIEU a créé JESUS inférieur aux anges ; & malgré toutes les paroles de *St Paul* JESUS a été reconnu DIEU au concile de Nicée.

JESUS n'a donné au pape ni la marche d'Ancone, ni le duché de Spolette ; & cependant le pape les poſſède de droit divin.

JESUS n'a point fait un ſacrement du mariage ni du diaconat, & chez nous le diaconat & le mariage ſont des ſacremens.

Si l'on veut bien y faire attention, la religion catholique, apoſtolique, & romaine, eſt dans toutes ſes cérémonies & dans tous ſes dogmes, l'oppoſé de la religion de JESUS.

Mais quoi! faudra-t-il que nous judaïsions tous parce que JESUS a judaïsé toute sa vie?

S'il était permis de raisonner conséquemment en fait de religion, il est clair que nous devrions tous nous faire juifs, puisque JESUS-CHRIST notre Sauveur est né juif, a vécu juif, est mort juif, & qu'il a dit expressément qu'il accomplissait, qu'il remplissait la religion juive. Mais il est plus clair encore que nous devons nous tolérer mutuellement parce que nous sommes tous faibles, inconséquens, sujets à la mutabilité, à l'erreur: un roseau couché par le vent dans la fange, dira-t-il au roseau voisin couché dans un sens contraire: *Rampe à ma façon, misérable, ou je présenterai requête pour qu'on t'arrache & qu'on te brûle?*

SECTION III.

MES amis, quand nous avons prêché la tolérance en prose, en vers, dans quelques chaires, & dans toutes nos sociétés; quand nous avons fait retentir ces véritables voix humaines (*a*) dans les orgues de nos églises; nous avons servi la nature, nous avons rétabli l'humanité dans ses droits; & il n'y a pas aujourd'hui un ex-jésuite, ou un ex-janséniste, qui ose dire, je suis intolérant.

Il y aura toujours des barbares & des fourbes qui fomenteront l'intolérance; mais ils ne l'avoueront pas; & c'est avoir gagné beaucoup.

(*a*) Il y a un jeu d'orgues qu'on appelle *voix humaines*, & qui se combine avec les jeux de flûtes.

Souvenons-nous toujours, mes amis, répétons, (car il faut répéter de peur qu'on n'oublie) répétons les paroles de l'évêque de Soiſſons, non pas *Languet*, mais *Fitzjames-Stuart*, dans ſon mandement de 1757 : *Nous devons regarder les Turcs comme nos frères.*

Songeons que, dans toute l'Amérique anglaiſe, ce qui fait à-peu-près le quart du monde connu, la liberté entière de conſcience eſt établie ; & pourvu qu'on y croie un Dieu, toute religion eſt bien reçue, moyennant quoi le commerce fleurit & la population augmente.

Réfléchiſſons toujours que la première loi de l'empire de Ruſſie, plus grand que l'empire romain, eſt la tolérance de toute ſecte.

L'empire turc & le perſan uſèrent toujours de la même indulgence. *Mahomet II*, en prenant Conſtantinople, ne força point les Grecs à quitter leur religion, quoiqu'il les regardât comme des idolâtres. Chaque père de famille grec en fut quitte pour cinq ou ſix écus par an. On leur conſerva pluſieurs prébendes & pluſieurs évêchés ; & même encore aujourd'hui le ſultan turc fait des chanoines & des évêques, ſans que le pape ait jamais fait un iman ou un mollah.

Mes amis, il n'y a que quelques moines, & quelques proteſtans auſſi ſots & auſſi barbares que ces moines, qui ſoient encore intolérans.

Nous avons été ſi infectés de cette fureur, que dans nos voyages de long cours, nous l'avons portée à la Chine, au Tunquin, au Japon. Nous avons empeſté ces beaux climats. Les plus indulgens des hommes ont appris de nous à être les plus inflexibles.

Nous leur avons dit d'abord pour prix de leur bon accueil : Sachez que nous ſommes ſur la terre les ſeuls qui aient raiſon, & que nous devons être partout les maîtres. Alors on nous a chaſſés pour jamais; il en a coûté des flots de ſang : cette leçon a dû nous corriger.

SECTION IV.

L'AUTEUR de l'article précédent eſt un bon homme qui voulait ſouper avec un quaker, un anabaptiſte, un ſocinien, un muſulman &c. Je veux pouſſer plus loin l'honnêteté, je dirai à mon frère le turc : Mangeons enſemble une bonne poule au riz en invoquant *Allah ;* ta religion me paraît très-reſpectable, tu n'adores qu'un DIEU, tu es obligé de donner en aumônes tous les ans le denier quarante de ton revenu, & de te réconcilier avec tes ennemis le jour du bairam. Nos bigots qui calomnient la terre, ont dit mille fois que ta religion n'a réuſſi que parce qu'elle eſt toute ſenſuelle. Ils en ont menti les pauvres gens, ta religion eſt très-auſtère ; elle ordonne la prière cinq fois par jour, elle impoſe le jeûne le plus rigoureux, elle te défend le vin & les liqueurs que nos directeurs ſavourent ; & ſi elle ne permet que quatre femmes à ceux qui peuvent les nourrir, (ce qui eſt bien rare) elle condamne par cette contrainte l'incontinence juive qui permettait dix-huit femmes à l'homicide *David*, & ſept cents à *Salomon*, l'aſſaſſin de ſon frère, ſans compter les concubines.

Je dirai à mon frère le chinois : Soupons enſemble ſans cérémonies, car je n'aime pas les ſimagrées ; mais

mais j'aime ta loi, la plus ſage de toutes, & peut-être la plus ancienne. J'en dirai à-peu-près autant à mon frère l'indien.

Mais que dirai-je à mon frère le juif? lui donnerai-je à ſouper? oui, pourvu que pendant le repas l'âne de *Balaam* ne s'aviſe pas de braire; qu'*Ezéchiel* ne mêle pas ſon déjeûner avec notre ſouper; qu'un poiſſon ne vienne pas avaler quelqu'un des convives, & le garder trois jours dans ſon ventre; qu'un ſerpent ne ſe mêle pas de la converſation pour ſéduire ma femme; qu'un prophète ne s'aviſe pas de coucher avec elle après ſouper, comme fit le bon-homme *Ozée* pour quinze francs & un boiſſeau d'orge; ſurtout qu'aucun juif ne faſſe le tour de ma maiſon en ſonnant de la trompette, ne faſſe tomber les murs & ne m'égorge, moi, mon père, ma mère, ma femme, mes enfans, mon chat, & mon chien, ſelon l'ancien uſage des Juifs. Allons, mes amis, la paix; diſons notre *benedicite*.

TONNERRE.

SECTION PREMIERE.

Vidi & crudeles dantem Salmonea pœnas
Dum flammas Jovis & sonitus imitatur Olympi &c.

VIRGILE, *Enéide*, *l. VI.*

A d'éternels tourmens je te vis condamnée,
Superbe impiété du tyran Salmonée.
Rival de Jupiter il crut lui ressembler,
Il imita la foudre & ne put l'égaler ;
De la foudre des dieux il fut frappé lui-même &c.

CEUX qui ont inventé & perfectionné l'artillerie font bien d'autres *Salmonées*. Un canon de vingt-quatre livres de balle peut faire, & a fait souvent plus de ravage que cent coups de tonnerre ; cependant aucun canonnier n'a été jusqu'à présent foudroyé par *Jupiter* pour avoir voulu imiter ce qui se passe dans l'atmosphère.

Nous avons vu que *Polyphême*, dans une pièce d'*Euripide*, se vante de faire plus de bruit que le tonnerre de *Jupiter* quand il a bien soupé.

Boileau, plus honnête que *Polyphême*, dit dans sa première satire :

Pour moi qu'en santé même un autre monde étonne,
Qui crois l'ame immortelle, & que c'est Dieu qui tonne.

Je ne sais pourquoi il est si étonné de l'autre monde, puisque toute l'antiquité y avait cru. *Etonne* n'était pas le mot propre, c'était *alarme*. Il croit que c'est

DIEU qui tonne; mais il tonne comme il grêle, comme il envoie la pluie & le beau temps, comme il opère tout, comme il fait tout; ce n'eſt point parce qu'il eſt fâché qu'il envoie le tonnerre & la pluie. Les anciens peignaient *Jupiter* prenant le tonnerre compoſé de trois flèches brûlantes dans la patte de ſon aigle, & le lançant ſur ceux à qui il en voulait. La ſaine raiſon n'eſt pas d'accord avec ces idées poëtiques.

Le tonnerre eſt, comme tout le reſte, l'effet néceſſaire des lois de la nature, preſcrites par ſon auteur. Il n'eſt qu'un grand phénomène électrique; *Franklin* le force à deſcendre tranquillement ſur la terre; il tombe ſur le profeſſeur *Richman* comme ſur les rochers & ſur les égliſes; & s'il foudroya *Ajax Oilée*, ce n'eſt pas aſſurément parce que *Minerve* était irritée contre lui.

S'il était tombé ſur *Cartouche* ou ſur l'abbé *Desfontaines*, on n'aurait pas manqué de dire : Voilà comme DIEU punit les voleurs & les ſodomites. Mais c'eſt un préjugé utile de faire craindre le ciel aux pervers.

Auſſi tous nos poëtes tragiques, quand ils veulent rimer à *poudre* ou à *réſoudre*, ſe ſervent-ils immanquablement de la *foudre*, & font gronder le *tonnerre*, s'il s'agit de rimer à *terre*.

Théſée dans Phèdre dit à ſon fils :

Monſtre qu'a trop long-temps épargné le tonnerre,
Reſte impur des brigands dont j'ai purgé la terre.

Sévère dans Polyeucte, ſans même avoir beſoin de rimer, dès qu'il apprend que ſa maîtreſſe eſt mariée, dit à ſon ami *Fabian :*

Soutiens-moi, Fabian, ce coup de foudre eſt grand.

Pour diminuer l'horrible idée d'un coup de tonnerre

qui n'a nulle reſſemblance à une nouvelle mariée, il ajoute que ce coup de tonnerre

Le frappe d'autant plus que plus il le ſurprend.

Il dit ailleurs au même *Fabian :*

Qu'eſt ceci, Fabian, quel nouveau coup de foudre
Tombe ſur mon eſpoir & le réduit en poudre ?

Un *eſpoir réduit en poudre* devait étonner le parterre.

Luſignan dans Zaïre prie DIEU

Que la foudre en éclats ne tombe que ſur lui.

Agenor, en parlant de ſa ſœur, commence par dire que

Pour lui livrer la guerre
Sa vertu lui ſuffit au défaut du tonnerre.

L'*Atrée* du même auteur dit, en parlant de ſon frère :

Mon cœur qui ſans pitié lui déclare la guerre
Ne cherche à le punir qu'au défaut du tonnerre.

Si *Thieſte* fait un ſonge, il vous dit que

Ce ſonge a fini par un coup de tonnerre.

Si *Tidée* conſulte les Dieux dans l'antre d'un temple, l'antre ne lui répond qu'à grands coups de tonnerre.

Enfin j'ai vu par-tout le tonnerre & la foudre
Mettre les vers en cendre & les rimes en poudre.

Il faudrait tâcher de tonner moins ſouvent.

Je n'ai jamais bien compris la fable de *Jupiter* & des tonnerres dans *la Fontaine*.

Vulcain remplit ſes fourneaux
De deux ſortes de carreaux.
L'un jamais ne ſe fourvoie,
Et c'eſt celui que toujours
L'Olympe en corps nous envoie.
L'autre s'écarte en ſon cours,
Ce n'eſt qu'aux monts qu'il en coûte ;
Bien ſouvent même il ſe perd,
Et ce dernier en ſa route
Nous vient du ſeul Jupiter.

Avait-on donné à *la Fontaine* le ſujet de cette mauvaiſe fable qu'il mit en mauvais vers ſi éloignés de ſon genre? voulait-on dire que les miniſtres de *Louis XIV* étaient inflexibles, & que le roi pardonnait ? (1)

Crébillon, dans ſes diſcours académiques en vers étranges, dit que le cardinal de *Fleuri* eſt un ſage dépoſitaire,

Uſant en citoyen du pouvoir arbitraire,
Aigle de Jupiter, mais ami de la paix,
Il gouverne la foudre & ne tonne jamais.

Il dit que le maréchal de *Villars*

Fit voir qu'à Malplaquet il n'avait ſurvécu
Que pour rendre à Denain ſa valeur plus célèbre,
Et qu'un foudre, du moins, Eugène était vaincu.

Ainſi l'aigle *Fleuri* gouvernait le tonnerre ſans tonner, & *Eugène* le tonnerre était vaincu ; voilà bien des tonnerres.

(1) Cette fable vient des anciens Etruſques. Voyez *Sénèque*, Queſtions naturelles, liv. II, chap. XLI, XLVI.

SECTION II.

Horace, tantôt le débauché & tantôt le moral, a dit :

Cœlum ipſum petimus ſtultitiâ.
Nous portons juſqu'au ciel notre folie.

On peut dire aujourd'hui : Nous portons juſqu'au ciel notre ſageſſe, ſi pourtant il eſt permis d'appeler *ciel* cet amas bleu & blanc d'exhalaiſons qui forme les vents, la pluie, la neige, la grêle, & le tonnerre. Nous avons décompoſé la foudre, comme *Newton* a détiſſu la lumière. Nous avons reconnu que ces foudres portés autrefois par l'aigle de *Jupiter*, ne ſont en effet que du feu électrique ; qu'enfin on peut ſoutirer le tonnerre, le conduire, le diviſer, s'en rendre le maître, comme nous feſons paſſer les rayons de lumière par un priſme, comme nous donnons cours aux eaux qui tombent du ciel, c'eſt-à-dire de la hauteur d'une demi-lieue de notre atmoſphère. On plante un haut ſapin ébranché, dont la cime eſt revêtue d'un cône de fer. Les nuées qui forment le tonnerre, ſont électriques ; leur électricité ſe communique à ce cône, & un fil d'archal qui lui eſt attaché conduit la matière du tonnerre où l'on veut. Un phyſicien ingénieux appelle cette expérience l'*inoculation du tonnerre*,

Il eſt vrai que l'inoculation de la petite vérole, qui a conſervé tant de mortels, en a fait périr quelques-uns auxquels on avait donné la petite vérole inconſidérément ; de même l'inoculation du tonnerre mal faite ſerait dangereuſe. Il y a des grands ſeigneurs dont il

ne faut approcher qu'avec d'extrêmes précautions. Le tonnerre eſt de ce nombre. On ſait que le profeſſeur de mathématique *Richman* fut tué à Pétersbourg, en 1753, par la foudre qu'il avait attirée dans ſa chambre ; *arte ſuâ periit.* Comme il était philoſophe, un profeſſeur théologien ne manqua pas d'imprimer qu'il avait été foudroyé comme *Salmonée* pour avoir uſurpé les droits de DIEU, & pour avoir voulu lancer le tonnerre.

Mais ſi le phyſicien avait dirigé le fil d'archal hors de la maiſon, & non pas dans ſa chambre bien fermée, il n'aurait point eu le ſort de *Salmonée*, d'*Ajax Oïlée*, de l'empereur *Carus*, du fils d'un miniſtre d'Etat en France, & de pluſieurs moines dans les Pyrenées.

Placez votre *conducteur* à quelque diſtance de la maiſon, jamais dans votre chambre, & vous n'avez rien à craindre.

Mais dans une ville les maiſons ſe touchent ; choiſiſſez les places, les carrefours, les jardins, les parvis des égliſes, les cimetières, ſuppoſé que vous ayez conſervé l'abominable uſage d'avoir des charniers dans vos villes.

TOPHET.

TOPHET était & eſt encore un précipice auprès de Jéruſalem, dans la vallée d'Hennon. Cette vallée eſt un lieu affreux où il n'y a que des cailloux. C'eſt dans cette ſolitude horrible que les Juifs immolèrent leurs enfans à leur Dieu qu'ils appelaient alors *Moloc ;* car nous avons remarqué qu'ils ne donnèrent jamais à DIEU que des noms étrangers. *Shadaï* était ſyrien ;

Adonaï phénicien, *Jeova* était auſſi phénicien; *Eloi*, *Eloim*, *Eloa* chaldéen, ainſi que tous les noms de leurs anges furent chaldéens ou perſans. C'eſt ce que nous avons obſervé avec attention.

Tous ces noms différens ſignifiaient également le Seigneur dans le jargon des petites nations devers la Paleſtine. Le mot de *Moloc* vient évidemment de *Melk*. C'eſt la même choſe que *Melcom* ou *Millcon* qui était la divinité des mille femmes du ſérail de *Salomon*, ſavoir ſept cents femmes & trois cents concubines. Tous ces noms-là ſignifiaient *ſeigneur*, & chaque village avait ſon ſeigneur.

Des doctes prétendent que *Moloc* était particulièrement le ſeigneur du feu, & que pour cette raiſon les Juifs brûlaient leurs enfans dans le creux de l'idole même de *Moloc*. C'était une grande ſtatue de cuivre auſſi hideuſe que les Juifs la pouvaient faire. Ils feſaient rougir cette ſtatue à un grand feu, quoiqu'ils euſſent très-peu de bois; & ils jetaient leurs petits enfans dans le ventre de ce dieu, comme nos cuiſiniers jettent des écreviſſes vivantes dans l'eau toute bouillante de leurs chaudières.

Tels étaient les anciens Welches & les anciens Tudeſques quand ils brûlaient des enfans & des femmes en l'honneur de *Teutatès* & d'*Irminſul* : telle la vertu gauloiſe & la franchiſe germanique.

Jérémie voulut en vain détourner le peuple juif de ce culte diabolique, en vain il leur reprocha d'avoir bâti une eſpèce de temple à *Moloc* dans cette abominable vallée. *Aedificaverunt excelſa Tophet quæ eſt in valle filiorum Hennon, ut incenderent filios ſuos & filias ſuas*

igni. (*a*) » Ils ont édifié des hauteurs dans Tophet » qui eſt dans la vallée des enfans d'Hennon, pour y » brûler leurs fils & leurs filles par le feu. »

Les Juifs eurent d'autant moins d'égards aux remontrances de *Jérémie*, qu'ils lui reprochaient hautement de s'être vendu au roi de Babylone, d'avoir toujours prêché en ſa faveur, d'avoir trahi ſa patrie; & en effet il fut puni de la mort des traîtres, il fut lapidé.

Le livre des Rois nous apprend que *Salomon* bâtit un temple à *Moloc*, mais il ne nous dit pas que ce fût dans la vallée de Tophet. Ce fut dans le voiſinage, ſur la montagne des Oliviers. (*b*) La ſituation était plus belle, ſi pourtant il peut y avoir quelque bel aſpect dans le territoire affreux de Jéruſalem.

Des commentateurs prétendent qu'*Achas* roi de Juda fit brûler ſon fils à l'honneur de *Moloc*, & que le roi *Manaſſé* fut coupable de la même barbarie. (*c*) D'autres commentateurs prétendent (*d*) que ces rois du peuple de DIEU ſe contentèrent de jeter leurs enfans dans les flammes, mais qu'ils ne les brûlèrent pas tout-à-fait. Je le ſouhaite; mais il eſt bien difficile qu'un enfant ne ſoit pas brûlé quand on le met ſur un bûcher enflammé.

Cette vallée de Tophet était le *clamar* de Paris; c'était là qu'on jetait toutes les immondices, toutes les charognes de la ville. C'était dans cette vallée qu'on précipitait le bouc émiſſaire; c'était la voierie où l'on laiſſait pourrir les charognes des ſuppliciés. Ce fut là qu'on jeta les corps des deux voleurs qui furent ſuppliciés avec le fils de DIEU lui-même. Mais notre

(*a*) *Jérémie*, chap. VII.
(*b*) Liv. III, chap. II.
(*c*) Liv. IV, chap. XVI, v. 3.
(*d*) Chap. XXI, v. 6.

Sauveur ne permit pas que ſon corps, ſur lequel il avait donné puiſſance aux bourreaux, fût jeté à la voierie de Tophet ſelon l'uſage. Il eſt vrai qu'il pouvait reſſuſciter auſſi-bien dans Tophet que dans le Calvaire; mais un bon juif nommé *Joſeph*, natif d'Arimathie, qui s'était préparé un ſépulcre pour lui-même ſur le mont Calvaire, y mit le corps du Sauveur, ſelon le témoignage de *St Matthieu*. Il n'était pas permis d'enterrer perſonne dans les villes; le tombeau même de *David* n'était pas dans Jéruſalem.

Joſeph d'Arimathie était riche, *quidam homo dives ab Arimathiâ*, afin que cette prophétie d'*Iſaïe* fût accomplie: *Il donnera* (*e*) *les méchans pour ſa ſépulture, & les riches pour ſa mort.*

TORTURE.

QUOIQU'IL y ait peu d'articles de juriſprudence dans ces honnêtes réflexions alphabétiques, il faut pourtant dire un mot de la *torture*, autrement nommée *queſtion*. C'eſt une étrange manière de queſtionner les hommes. Ce ne ſont pourtant pas de ſimples curieux qui l'ont inventée; toutes les apparences ſont que cette partie de notre légiſlation doit ſa première origine à un voleur de grand chemin. La plupart de ces meſſieurs ſont encore dans l'uſage de ſerrer

(*e*) Le fameux rabbin *Iſaac*, dans ſon Rempart de la foi, au ch. XXIII, entend toutes les prophéties, & ſurtout celle-là, d'une manière toute contraire à la façon dont nous les entendons. Mais qui ne voit que les Juifs ſont ſéduits par l'intérêt qu'ils ont de ſe tromper? en vain répondent-ils qu'ils ſont auſſi intéreſſés que nous à chercher la vérité, qu'il y va de leur ſalut pour eux comme pour nous; qu'ils ſeraient plus heureux dans cette vie & dans l'autre s'ils trouvaient cette vérité; que s'ils entendent

les pouces, de brûler les pieds, & de queſtionner par d'autres tourmens ceux qui refuſent de leur dire où ils ont mis leur argent.

Les conquérans ayant ſuccédé à ces voleurs trouvèrent l'invention fort utile à leurs intérêts, ils la mirent en uſage quand ils ſoupçonnèrent qu'on avait contre eux quelques mauvais deſſeins, comme, par exemple, celui d'être libre; c'était un crime de lèſe-majeſté divine & humaine. Il fallait connaître les complices; & pour y parvenir on feſait ſouffrir mille morts à ceux qu'on ſoupçonnait, parce que ſelon la juriſprudence de ces premiers héros, quiconque était ſoupçonné d'avoir eu ſeulement contre eux quelque penſée peu reſpectueuſe, était digne de mort. Dès qu'on a mérité ainſi la mort, il importe peu qu'on y ajoute des tourmens épouvantables de pluſieurs jours, & même de pluſieurs ſemaines; cela même tient je ne ſais quoi de la Divinité. La Providence nous met quelquefois à la torture en y employant la pierre, la gravelle, la goutte, le ſcorbut, la lèpre, la vérole grande ou petite, le déchirement d'entrailles, les convulſions de nerfs, & autres exécuteurs des vengeances de la Providence.

leurs propres écritures différemment de nous, c'eſt qu'elles ſont dans leur propre langue très-anciennes, & non dans nos idiomes très-nouveaux; qu'un hébreu doit mieux ſavoir la langue hébraïque qu'un baſque ou un poitevin; que leur religion a deux mille ans d'antiquité plus que la nôtre, que toute leur Bible annonce les promeſſes de DIEU faites avec ſerment de ne changer jamais rien à la loi; qu'elle fait des menaces terribles contre quiconque oſera jamais en altérer une ſeule parole; qu'elle veut même qu'on mette à mort tout prophète qui prouverait par des miracles une autre religion; qu'enfin ils ſont les enfans de la maiſon, & nous des étrangers qui avons ravi leurs dépouilles. On ſent bien que ce ſont-là de très-mauvaiſes raiſons qui ne méritent pas d'être réfutées.

Or, comme les premiers deſpotes, furent de l'aveu de tous leurs courtiſans, des images de la Divinité, ils l'imitèrent tant qu'ils purent.

Ce qui eſt très-ſingulier, c'eſt qu'il n'eſt jamais parlé de queſtion, de torture dans les livres juifs. C'eſt bien dommage qu'une nation ſi douce, ſi honnête, ſi compatiſſante n'ait pas connu cette façon de ſavoir la vérité. La raiſon en eſt, à mon avis, qu'ils n'en avaient pas beſoin, DIEU la leur feſait toujours connaître comme à ſon peuple chéri. Tantôt on jouait la vérité aux dés, & le coupable qu'on ſoupçonnait avait toujours rafle de ſix. Tantôt on allait au grand-prêtre qui conſultait DIEU ſur le champ par l'*urim* & le *thummim*. Tantôt on s'adreſſait au voyant, au prophète; & vous croyez bien que le voyant & le prophète découvrait tout auſſi-bien les choſes les plus cachées que l'*urim* & le *thummim* du grand-prêtre. Le peuple de DIEU n'était pas réduit comme nous à interroger, à conjecturer; ainſi la torture ne put être chez lui en uſage. Ce fut la ſeule choſe qui manquât aux mœurs du peuple ſaint. Les Romains n'infligèrent la torture qu'aux eſclaves, mais les eſclaves n'étaient pas comptés pour des hommes. Il n'y a pas d'apparence non plus, qu'un conſeiller de la tournelle regarde comme un de ſes ſemblables un homme qu'on lui amène have, pâle, défait, les yeux mornes, la barbe longue & ſale, couvert de la vermine dont il a été rongé dans un cachot. Il ſe donne le plaiſir de l'appliquer à la grande & à la petite torture en préſence d'un chirurgien qui lui tâte le pouls, juſqu'à ce qu'il ſoit en danger de mort, après quoi on recommence; & comme dit très-bien la comédie

des Plaideurs, *cela fait toujours paſſer une heure ou deux.*

Le grave magiſtrat qui a acheté pour quelqu'argent le droit de faire ces expériences ſur ſon prochain, va conter à dîner à ſa femme ce qui s'eſt paſſé le matin. La première fois madame en a été révoltée, à la ſeconde elle y a pris goût, parce qu'après tout les femmes ſont curieuſes; & enſuite la première choſe qu'elle lui dit lorſqu'il rentre en robe chez lui: Mon petit cœur, n'avez-vous fait donner aujourd'hui la queſtion à perſonne?

Les Français qui paſſent, je ne ſais pourquoi, pour un peuple fort humain, s'étonnent que les Anglais qui ont eu l'inhumanité de nous prendre tout le Canada, aient renoncé au plaiſir de donner la queſtion.

Lorſque le chevalier de *la Barre*, petit-fils d'un lieutenant-général des armées, jeune homme de beaucoup d'eſprit & d'une grande eſpérance, mais ayant toute l'étourderie d'une jeuneſſe effrénée, fut convaincu d'avoir chanté des chanſons impies, & même d'avoir paſſé devant une proceſſion de capucins ſans avoir ôté ſon chapeau; les juges d'Abbeville, gens comparables aux ſénateurs romains, ordonnèrent non-ſeulement qu'on lui arrachât la langue, qu'on lui coupât la main & qu'on brulât ſon corps à petit feu; mais ils l'appliquèrent encore à la torture pour ſavoir préciſément combien de chanſons il avait chanté, & combien de proceſſions il avait vu paſſer le chapeau ſur la tête.

Ce n'eſt pas dans le treizième ou dans le quatorzième ſiècle que cette aventure eſt arrivée, c'eſt dans le dix-huitième. Les nations étrangères jugent de la

France par les ſpectacles, par les romans, par les jolis vers, par les filles d'opéra qui ont les mœurs fort douces, par nos danſeurs d'opéra qui ont de la grâce, par mademoiſelle *Clairon* qui déclame des vers à ravir. Elles ne ſavent pas qu'il n'y a point au fond de nation plus cruelle que la françaiſe.

Les Ruſſes paſſaient pour des barbares en 1700, nous ne ſommes qu'en 1769; une impératrice vient de donner à ce vaſte Etat des lois qui auraient fait honneur à *Minos*, à *Numa*, & à *Solon*, s'ils avaient eu aſſez d'eſprit pour les inventer. La plus remarquable eſt la tolérance univerſelle; la ſeconde eſt l'abolition de la torture. La juſtice & l'humanité ont conduit ſa plume; elle a tout réformé. Malheur à une nation qui étant depuis long-temps civiliſée, eſt encore conduite par d'anciens uſages atroces! Pourquoi changerions-nous notre juriſprudence? dit-elle; l'Europe ſe ſert de nos cuiſiniers, de nos tailleurs, de nos perruquiers; donc nos lois ſont bonnes. (*)

TRANSSUBSTANTIATION.

Les proteſtans, & ſurtout les philoſophes proteſtans, regardent la tranſſubſtantiation comme le dernier terme de l'impudence des moines, & de l'imbécillité des laïques. Ils ne gardent aucune meſure ſur cette croyance qu'ils appellent monſtrueuſe; ils ne penſent pas même qu'il y ait un ſeul homme de bon ſens, qui, après avoir réfléchi, ait pu l'embraſſer ſérieuſement. Elle eſt, diſent-ils, ſi abſurde, ſi contraire à

(*) Voyez *Queſtion*.

toutes les lois de la phyſique, ſi contradictoire, que DIEU même ne pourrait pas faire cette opération; parce que c'eſt en effet anéantir DIEU que de ſuppoſer qu'il fait les contradictoires. Non-ſeulement un dieu dans un pain, mais un dieu à la place du pain; cent mille miettes de pain, devenues en un inſtant autant de dieux; cette foule innombrable de dieux ne feſant qu'un ſeul dieu; de la blancheur, ſans un corps blanc; de la rondeur, ſans un corps rond; du vin changé en ſang, & qui a le goût du vin; du pain qui eſt changé en chair & en fibres, & qui a le goût du pain: tout cela inſpire tant d'horreur & de mépris aux ennemis de la religion catholique, apoſtolique, & romaine, que cet excès d'horreur & de mépris s'eſt quelquefois changé en fureur.

Leur horreur augmente, quand on leur dit qu'on voit tous les jours dans les pays catholiques, des prêtres, des moines qui, ſortant d'un lit inceſtueux, & n'ayant pas encore lavé leurs mains ſouillées d'impuretés, vont faire des dieux par centaines; mangent & boivent leur dieu; chient & piſſent leur dieu. Mais quand ils réfléchiſſent que cette ſuperſtition, cent fois plus abſurde & plus ſacrilége que toutes celles des Egyptiens, a valu à un prêtre italien quinze à vingt millions de rente, & la domination d'un pays de cent milles d'étendue en long & en large, ils voudraient tous aller, à main armée, chaſſer ce prêtre qui s'eſt emparé du palais des Céſars. Je ne ſais ſi je ſerai du voyage, car j'aime la paix; mais quand ils ſeront établis à Rome, j'irai ſurement leur rendre viſite.

Par M. Guillaume, miniſtre proteſtant.

TRINITÉ.

LE premier qui parla de la Trinité parmi les Occidentaux, fut *Timée* de Locres dans ſon Ame du monde.

Il y a d'abord l'idée, l'exemplaire perpétuel de toutes choſes engendrées; c'eſt le premier verbe, le verbe interne & intelligible.

Enſuite la matière informe, ſecond verbe ou verbe proféré.

Puis le fils ou le monde ſenſible, ou l'eſprit du monde.

Ces trois qualités conſtituent le monde entier, lequel monde eſt le fils de DIEU, *Monogenes*. Il a une âme, il a de la raiſon, il eſt *empſukos*, *logikos*.

DIEU ayant voulu faire un Dieu très-beau, a fait un Dieu engendré : *Touton epoie theon genaton*.

Il eſt difficile de bien comprendre ce ſyſtème de *Timée*, qui peut-être le tenait des Egyptiens, peut-être des brachmanes. Je ne ſais ſi on l'entendait bien de ſon temps. Ce ſont de ces médailles fruſtes & couvertes de rouille, dont la légende eſt effacée. On a pu la lire autrefois, on la devine aujourd'hui comme on peut.

Il ne paraît pas que ce ſublime galimatias ait fait beaucoup de fortune juſqu'à *Platon*. Il fut enſeveli dans l'oubli, & *Platon* le reſſuſcita. Il conſtruiſit ſon édifice en l'air, mais ſur le modèle de *Timée*.

Il admit trois eſſences divines, le père, le ſuprême, le producteur; le père des autres dieux eſt la première eſſence.

Le

La seconde est le Dieu visible, ministre du DIEU invisible, le verbe, l'entendement, le grand démon.

La troisième est le monde.

Il est vrai que *Platon* dit souvent des choses toutes différentes & même toutes contraires; c'est le privilége des philosophes grecs : & *Platon* s'est servi de son droit plus qu'aucun des anciens & des modernes.

Un vent grec poussa ces nuages philosophiques d'Athènes dans Alexandrie, ville prodigieusement entêtée de deux choses, d'argent & de chimères. Il y avait dans Alexandrie des juifs qui ayant fait fortune se mirent à philosopher.

La métaphysique a cela de bon, qu'elle ne demande pas des études préliminaires bien gênantes. C'est-là qu'on peut savoir tout sans avoir jamais rien appris; & pour peu qu'on ait l'esprit un peu subtil & bien faux, on peut être sûr d'aller loin.

Philon le juif fut un philosophe de cette espèce; il était contemporain de JESUS-CHRIST; mais il eut le malheur de ne le pas connaître, non plus que *Joseph* l'historien. Ces deux hommes considérables, employés dans le chaos des affaires d'Etat, furent trop éloignés de la lumière naissante. Ce *Philon* était une tête toute métaphysique, toute allégorique, toute mystique. C'est lui qui dit que DIEU devait former le monde en six jours, comme il le forma selon *Zoroastre* en six temps, (*a*) *parce que trois est la moitié de six, & que deux en est le tiers, & que ce nombre est mâle & femelle.*

Ce même homme entêté des idées de *Platon*, dit, en parlant de l'ivrognerie, que DIEU & la sagesse se

(*a*) Page 4, édition 1719.

marièrent, & que la ſageſſe accoucha d'un fils bien-aimé ; ce fils eſt le monde.

Il appelle les anges les verbes de DIEU, & le monde verbe de DIEU, *logon tou Theou.*

Pour *Flavien Joſephe*, c'était un homme de guerre qui n'avait jamais entendu parler du *Logos*, & qui s'en tenait aux dogmes des phariſiens, uniquement attachés à leurs traditions.

Cette philoſophie platonicienne perça des Juifs d'Alexandrie juſqu'à ceux de Jéruſalem. Bientôt toute l'école d'Alexandrie, qui était la ſeule ſavante, fut platonicienne ; & les chrétiens qui philoſophaient ne parlèrent plus que du *Logos*.

On ſait qu'il en était des diſputes de ces temps-là comme de celles de ce temps-ci. On couſait à un paſſage mal entendu un paſſage inintelligible qui n'y avait aucun rapport. On en ſuppoſait un ſecond, on en falſifiait un troiſième ; on fabriquait des livres entiers qu'on attribuait à des auteurs reſpectés par le troupeau. Nous en avons vu cent exemples au mot *Apocryphe*.

Cher lecteur, jetez les yeux, de grâce, ſur ce paſſage de *Clément Alexandrin* : (*b*) *Lorſque Platon dit qu'il eſt difficile de connaître le père de l'univers, non-ſeulement il fait voir par-là que le monde a été engendré, mais qu'il a été engendré comme fils de* DIEU. Entendez-vous ces logomachies, ces équivoques ? voyez-vous la moindre lumière dans ce chaos d'expreſſions obſcures ?

O *Locke*, *Locke !* venez, définiſſez les termes. Je ne crois pas que de tous ces diſputeurs platoniciens il

(*b*) Strom. liv. V.

y en eût un seul qui s'entendît. On distingua deux verbes; le *Logos endiathétos*, le verbe en la pensée; & le verbe produit, *Logos prophorikos*. On eut l'éternité d'un verbe, & la prolation, l'émanation d'un autre verbe.

Le livre des *Constitutions apostoliques*, (*c*) ancien monument de fraude, mais aussi ancien dépôt des dogmes informes de ces temps obscurs, s'exprime ainsi :

Le père qui est antérieur à toute génération, à tout commencement, ayant tout créé par son fils unique, a engendré sans intermède ce fils par sa volonté & sa puissance.

Ensuite *Origène* avança (*d*) que le St Esprit a été créé par le fils, par le verbe.

Puis vint *Eusèbe* de Césarée qui enseigna (*e*) que l'esprit, paraclet, n'est ni Dieu ni fils.

L'avocat *Lactance* fleurit en ce temps-là. (*f*) *Le fils de* DIEU, dit-il, *est le verbe, comme les autres anges sont les esprits de* DIEU. *Le verbe est un esprit proféré par une voix significative, l'esprit procédant du nez, & la parole de la bouche. Il s'ensuit qu'il y a différence entre le fils de* DIEU *& les autres anges, ceux-ci étant émanés comme esprits tacites & muets. Mais le fils étant esprit est sorti de la bouche avec son & voix pour prêcher le peuple.*

On conviendra que l'avocat *Lactance* plaidait sa cause d'une étrange manière. C'était raisonner à la *Platon;* c'était puissamment raisonner.

Ce fut environ ce temps-là que, parmi les disputes violentes sur la Trinité, on inséra dans la première

(*c*) Liv. VIII, chap. XLII.
(*d*) I. partie sur *saint Jean*.
(*e*) Theol. liv. II, chap. VI.
(*f*) Liv. IV, chap. VIII.

épître de *St Jean* ce fameux verſet : *Il y en a trois qui rendent témoignage en terre, l'eſprit ou le vent, l'eau, & le ſang; & ces trois ſont un.* Ceux qui prétendent que ce verſet eſt véritablement de *St Jean* ſont bien plus embarraſſés que ceux qui le nient, car il faut qu'ils l'expliquent.

St Auguſtin dit que le vent ſignifie le Père, l'eau le S^t Eſprit, & que le ſang veut dire le Verbe. Cette explication eſt belle, mais elle laiſſe toujours un peu d'embarras.

St Irénée va bien plus loin; il dit (*g*) que *Rahab* la proſtituée de Jéricho, en cachant chez elle trois eſpions du peuple de DIEU, cacha le Père, le Fils, & le S^t Eſprit; cela eſt fort, mais cela n'eſt pas net.

D'un autre côté, le grand, le ſavant *Origène* nous confond d'une autre manière. Voici un de ſes paſſages parmi bien d'autres : (*h*) *Le Fils eſt autant au-deſſous du Père, que lui & le S^t Eſprit ſont au-deſſus des plus nobles créatures.*

Après cela que dire? comment ne pas convenir avec douleur que perſonne ne s'entendait? comment ne pas avouer que depuis les premiers chrétiens ébionites, ces hommes ſi mortifiés & ſi pieux, qui révérèrent toujours JESUS quoiqu'ils le cruſſent fils de *Joſeph*, juſqu'à la grande diſpute d'*Athanaſe*, le platoniſme de la Trinité ne fut jamais qu'un ſujet de querelles. Il fallait abſolument un juge ſuprême qui décidât; on le trouva enfin dans le concile de Nicée; encore ce concile produiſit-il de nouvelles factions & des guerres.

(*g*) Liv. IV, chap. XXXVII. (*h*) Liv. XXIV, ſur *ſaint Jean*.

Explication de la Trinité ſuivant Abauzit.

„ L'ON ne peut parler avec exactitude de la manière „ dont ſe fait l'union de DIEU avec JESUS-CHRIST, „ qu'en rapportant les trois ſentimens qu'il y a ſur „ ce ſujet, & qu'en feſant des réflexions ſur chacun „ d'eux. „

Sentiment des orthodoxes.

„ LE premier ſentiment eſt celui des orthodoxes. „ Ils y établiſſent, 1°. une diſtinction de trois per- „ ſonnes dans l'eſſence divine avant la venue de „ JESUS-CHRIST au monde. 2°. Que la ſeconde de „ ces perſonnes s'eſt unie à la nature humaine de „ JESUS-CHRIST. 3°. Que cette union eſt ſi étroite, „ que par-là JESUS-CHRIST eſt Dieu ; qu'on peut „ lui attribuer la création du monde, & toutes les „ perfections divines, & qu'on peut l'adorer d'un „ culte ſuprême. „

Sentiment des unitaires.

„ LE ſecond eſt celui des unitaires. Ne concevant „ point la diſtinction des perſonnes dans la Divinité, „ ils établiſſent, 1°. Que la divinité s'eſt unie à la „ nature humaine de JESUS-CHRIST. 2°. Que cette „ union eſt telle que l'on peut dire que JESUS-CHRIST „ eſt Dieu ; que l'on peut lui attribuer la création & „ toutes les perfections divines, & l'adorer d'un culte „ ſuprême. „

Sentiment des ſociniens.

„ LE troiſième ſentiment eſt celui des ſociniens, „ qui, de même que les unitaires, ne concevant „ point de diſtinction de perſonnes dans la Divinité, „ établiſſent, 1°. Que la Divinité s'eſt unie à la „ nature humaine de JESUS-CHRIST. 2°. Que cette „ union eſt fort étroite. 3°. Qu'elle n'eſt pas telle „ que l'on puiſſe appeler JESUS-CHRIST Dieu, ni lui „ attribuer les perfections divines & la création, ni „ l'adorer d'un culte ſuprême; & ils penſent pouvoir „ expliquer tous les paſſages de l'Ecriture ſans être „ obligés d'admettre aucune de ces choſes.

Réflexions ſur le premier ſentiment.

„ DANS la diſtinction qu'on fait des trois perſonnes „ dans la Divinité, ou on retient l'idée ordinaire des „ perſonnes, ou on ne la retient pas. Si on retient „ l'idée ordinaire des perſonnes, on établit trois „ Dieux; cela eſt certain. Si l'on ne retient pas l'idée „ ordinaire des trois perſonnes, ce n'eſt plus alors „ qu'une diſtinction de propriétés, ce qui revient au „ ſecond ſentiment. Ou, ſi on ne veut pas dire que „ ce n'eſt pas une diſtinction des perſonnes propre- „ ment dites, ni une diſtinction de propriétés, on „ établit une diſtinction dont on n'a aucune idée. Et „ il n'y a point d'apparence que pour faire ſoupçonner „ en DIEU une diſtinction dont on ne peut avoir „ aucune idée, l'Ecriture veuille mettre les hommes „ en danger de devenir idolâtres en multipliant la

» Divinité. Il eſt d'ailleurs ſurprenant que cette diſ-
» tinction de perſonnes ayant toujours été, ce ne ſoit
» que depuis la venue de JESUS-CHRIST qu'elle a
» été révélée, & qu'il ſoit néceſſaire de les connaître. »

Réflexions ſur le ſecond ſentiment.

» IL n'y a pas à la vérité un ſi grand danger de jeter
» les hommes dans l'idolâtrie dans le ſecond ſenti-
» ment que dans le premier ; mais il faut avouer
» pourtant qu'il n'en eſt pas entièrement exempt. En
» effet, comme par la nature de l'union qu'il établit
» entre la Divinité & la nature humaine de JESUS-
» CHRIST, on peut appeler JESUS-CHRIST Dieu, &
» l'adorer : voilà deux objets d'adoration, JESUS-
» CHRIST & DIEU. J'avoue qu'on dit que ce n'eſt
» que DIEU qu'on doit adorer en JESUS-CHRIST :
» mais qui ne ſait l'extrême penchant que les hommes
» ont de changer les objets inviſibles du culte en des
» objets qui tombent ſous les ſens, ou du moins ſous
» l'imagination ; penchant qu'ils ſuivront ici avec
» d'autant moins de ſcrupule, qu'on dit que la Divi-
» nité eſt perſonnellement unie à l'humanité de
» JESUS-CHRIST. »

Réflexions ſur le troiſième ſentiment.

» LE troiſième ſentiment, outre qu'il eſt très-ſimple
» & conforme aux idées de la raiſon, n'eſt ſujet à
» aucun ſemblable danger de jeter les hommes dans
» l'idolâtrie : quoique par ce ſentiment JESUS-CHRIST
» ne ſoit qu'un ſimple homme, il ne faut pas craindre

» que par-là il ſoit confondu avec les prophètes ou » les ſaints du premier ordre. Il reſte toujours dans » ce ſentiment une différence entr'eux & lui. Comme » on peut imaginer preſqu'à l'infini des degrés » d'union de la Divinité avec un homme, ainſi on » peut concevoir qu'en particulier l'union de la Divi- » nité avec JESUS-CHRIST a un ſi haut degré de » connaiſſance, de puiſſance, de félicité, de perfec- » tion, de dignité, qu'il y a toujours eu une diſtance » immenſe entre lui & les plus grands prophètes. Il » ne s'agit que de voir ſi ce ſentiment peut s'accorder » avec l'Ecriture, & s'il eſt vrai que le titre de Dieu, » que les perfections divines, que la création, que le » culte ſuprême ne ſoient jamais attribués à JESUS- » CHRIST dans les évangiles. »

C'était au philoſophe *Abauzit* à voir tout cela. Pour moi, je me ſoumets de cœur, de bouche, & de plume à tout ce que l'Egliſe catholique a décidé, & à tout ce qu'elle décidera ſur quelque dogme que ce puiſſe être. Je n'ajouterai qu'un mot ſur la Trinité; c'eſt que nous avons une déciſion de *Calvin* ſur ce myſtère. La voici :

» En cas que quelqu'un ſoit hétérodoxe, & qu'il » ſe faſſe ſcrupule de ſe ſervir des mots Trinité & » Perſonne, nous ne croyons pas que ce ſoit une » raiſon pour rejeter cet homme ; nous devons le » ſupporter ſans le chaſſer de l'Egliſe, & ſans l'expoſer » à aucune cenſure comme un hérétique. »

C'eſt après une déclaration auſſi ſolemnelle que *Jean Chauvin*, dit *Calvin*, fils d'un tonnelier de Noyon, fit brûler dans Genève, à petit feu avec des fagots verds, *Michel Servet* de Villa-Nueva. Cela n'eſt pas bien.

TYRAN.

TYRANNOS signifiait autrefois celui qui avait su s'attirer la principale autorité ; comme roi, *Basileus*, signifiait celui qui était chargé de rapporter les affaires au sénat.

Les acceptions des mots changent avec le temps. *Idiotès* ne voulait dire d'abord qu'un solitaire, un homme isolé : avec le temps il devint le synonyme de sot.

On donne aujourd'hui le nom de tyran à un usurpateur, ou à un roi qui fait des actions violentes & injustes.

Cromwell était un tyran sous ces deux aspects. Un bourgeois qui usurpe l'autorité suprême, qui, malgré toutes les lois, supprime la chambre des pairs, est sans doute un tyran usurpateur. Un général qui fait couper le cou à son roi prisonnier de guerre, viole à la fois & ce qu'on appelle les lois de la guerre, & les lois des nations, & celles de l'humanité. Il est tyran, il est assassin & parricide.

Charles I n'était point tyran, quoique la faction victorieuse lui donnât ce nom : il était, à ce qu'on dit, opiniâtre, faible, & mal conseillé. Je ne l'assurerai pas ; car je ne l'ai pas connu, mais j'assure qu'il fut très-malheureux.

Henri VIII était tyran dans son gouvernement, comme dans sa famille, & couvert du sang de deux épouses innocentes, comme de celui des plus vertueux citoyens : il mérite l'exécration de la postérité.

Cependant il ne fut point puni ; & *Charles I* mourut sur un échafaud.

Elisabeth fit une action de tyrannie, & son parlement une de lâcheté infame, en feſant assassiner par un bourreau la reine *Marie Stuart*. Mais dans le reſte de son gouvernement elle ne fut point tyrannique ; elle fut adroite & comédienne, mais prudente & forte.

Richard III fut un tyran barbare ; mais il fut puni.

Le pape *Alexandre VI* fut un tyran plus exécrable que tous ceux-là ; & il fut heureux dans toutes ſes entrepriſes.

Chriſtiern II fut un tyran auſſi méchant qu'*Alexandre VI*, & fut châtié ; mais il ne le fut point aſſez.

Si on veut compter les tyrans turcs, les tyrans grecs, les tyrans romains, on en trouvera autant d'heureux que de malheureux. Quand je dis heureux, je parle ſelon le préjugé vulgaire, ſelon l'acception ordinaire du mot, ſelon les apparences ; car qu'ils aient été heureux réellement, que leur ame ait été contente & tranquille, c'eſt ce qui me paraît impoſſible.

Conſtantin le grand fut évidemment un tyran à double titre. Il uſurpa dans le nord de l'Angleterre la couronne de l'empire romain, à la tête de quelques légions étrangères, malgré toutes les lois, malgré le ſénat & le peuple qui élurent légitimement *Maxence*. Il paſſa toute ſa vie dans le crime, dans les voluptés, dans les fraudes & dans les impoſtures. Il ne fut point puni ; mais fut-il heureux ? DIEU le ſait. Et je ſais que ſes ſujets ne le furent pas.

Le grand *Théodoſe* était le plus abominable des tyrans quand, ſous prétexte de donner une fête, il

fesait égorger dans le cirque quinze mille citoyens romains, plus ou moins, avec leurs femmes & leurs enfans; & qu'il ajoutait à cette horreur la facétie de passer quelques mois sans aller s'ennuyer à la grand'messe. On a presque mis ce *Théodose* au rang des bienheureux; mais je serais bien fâché qu'il eût été heureux sur la terre. En tout cas, il sera toujours bon d'assurer aux tyrans qu'ils ne seront jamais heureux dans ce monde, comme il est bon de faire accroire à nos maîtres-d'hôtel & à nos cuisiniers qu'ils seront damnés éternellement s'ils nous volent.

Les tyrans du bas empire grec furent presque tous détrônés, assassinés les uns par les autres. Tous ces grands coupables furent tour à tour les exécuteurs de la vengeance divine & humaine.

Parmi les tyrans turcs on en voit autant de dépossés que de morts sur leur trône.

A l'égard des tyrans subalternes, de ces monstres en sous-ordre, qui ont fait remonter jusque sur leur maître l'exécration publique, dont ils ont été chargés, le nombre de ces *Amans*, de ces *Séjans* est un infini du premier ordre.

TYRANNIE.

ON appelle tyran le souverain qui ne connaît de lois que son caprice, qui prend le bien de ses sujets, & qui enfuite les enrôle pour aller prendre celui de ses voisins. Il n'y a point de ces tyrans-là en Europe.

On distingue la tyrannie d'un seul & celle de plusieurs. Cette tyrannie de plusieurs serait celle d'un

corps qui envahirait les droits des autres corps, & qui exercerait le deſpotiſme à la faveur des lois corrompues par lui. Il n'y a pas non plus de cette eſpèce de tyrans en Europe.

Sous quelle tyrannie aimeriez-vous mieux vivre? Sous aucune; mais s'il fallait choiſir, je déteſterais moins la tyrannie d'un ſeul que celle de pluſieurs. Un deſpote a toujours quelques bons momens; une aſſemblée de deſpotes n'en a jamais. Si un tyran me fait une injuſtice, je peux le déſarmer par ſa maîtreſſe, par ſon confeſſeur, ou par ſon page; mais une compagnie de graves tyrans eſt inacceſſible à toutes les ſéductions. Quand elle n'eſt pas injuſte, elle eſt au moins dure, & jamais elle ne répand de grâces.

Si je n'ai qu'un deſpote, j'en ſuis quitte pour me ranger contre un mur lorſque je le vois paſſer, ou pour me proſterner, ou pour frapper la terre de mon front, ſelon la coutume du pays; mais s'il y a une compagnie de cent deſpotes, je ſuis expoſé à répéter cette cérémonie cent fois par jour, ce qui eſt très-ennuyeux à la longue quand on n'a pas les jarrets ſouples. Si j'ai une métairie dans le voiſinage de l'un de nos ſeigneurs, je ſuis écraſé; ſi je plaide contre un parent des parens d'un de nos ſeigneurs, je ſuis ruiné. Comment faire? J'ai peur que dans ce monde on ne ſoit réduit à être enclume ou marteau; heureux qui échappe à cette alternative!

U.

UNIVERSITÉ.

Du *Boulai*, dans ſon *Hiſtoire de l'univerſité de Paris*, adopte les vieilles traditions incertaines, pour ne pas dire fabuleuſes, qui en font remonter l'origine juſqu'au temps de *Charlemagne*. Il eſt vrai que telle eſt l'opinion de *Gaguin* & de *Gilles* de Beauvais; mais outre que les auteurs contemporains, comme *Eginhard*, *Almon*, *Reginon*, & *Sigebert*, ne font aucune mention de cet établiſſement, *Paſquier* & du *Tillet* aſſurent expreſſément qu'il commença dans le douzième ſiècle, ſous les règnes de *Louis le jeune* & de *Philippe-Auguſte*.

D'ailleurs les premiers *ſtatuts* de l'univerſité ne furent dreſſés par *Robert de Corcéon*, légat du St Siége, que l'an 1215; & ce qui prouve qu'elle eut d'abord la même forme qu'aujourd'hui, c'eſt qu'une bulle de *Grégoire IX*, de l'an 1231, fait mention des maîtres en théologie, des maîtres en droit, des phyſiciens, (on appelait alors ainſi les médecins) & enfin des artiſtes. Le nom d'univerſité vient de la ſuppoſition que ces quatre corps que l'on nomme facultés feſaient l'univerſité des études, c'eſt-à-dire comprenaient toutes celles que l'on peut faire.

Les papes, au moyen de ces établiſſemens dont ils jugeaient les déciſions, devinrent les maîtres de l'inſtruction des peuples; & le même eſprit qui feſait regarder comme une faveur la permiſſion accordée

aux membres du parlement de Paris de se faire enterrer en habit de cordelier, comme nous l'avons vu à l'article *Quête*, dicta les arrêts donnés par cette cour souveraine contre ceux qui osèrent s'élever contre une scolastique inintelligible, laquelle, de l'aveu de l'abbé *Trithème*, n'était qu'une fausse science qui avait gâté la religion. En effet, ce que *Constantin* n'avait fait qu'insinuer touchant la sibylle de Cumes, a été dit expressément d'*Aristote*. Le cardinal *Pallavicini* relève la maxime de je ne sais quel moine *Paul*, qui disait plaisamment que, sans *Aristote*, l'Eglise aurait manqué de quelques-uns de ses articles de foi.

Aussi le célèbre *Ramus*, ayant publié deux ouvrages dans lesquels il combattait la doctrine d'*Aristote* enseignée par l'université, aurait été immolé à la fureur de ses ignorans rivaux, si le roi *François I* n'eût évoqué à soi le procès qui pendait au parlement de Paris entre *Ramus* & *Antoine Govea*. L'un des principaux griefs contre *Ramus* était la manière dont il faisait prononcer la lettre Q à ses disciples.

Ramus ne fut pas seul persécuté pour ces graves billevesées. L'an 1624, le parlement de Paris bannit de son ressort trois hommes qui avaient voulu soutenir publiquement des thèses contre la doctrine d'*Aristote;* défendit à toute personne de publier, vendre & débiter les propositions contenues dans ces thèses, à peine de punition corporelle, & d'enseigner aucunes maximes contre les anciens auteurs & approuvés, à peine de la vie.

Les remontrances de la sorbonne sur lesquelles le même parlement donna un arrêt contre les chimistes,

l'an 1629, portaient qu'on ne pouvait choquer les principes de la philoſophie d'*Ariſtote* ſans choquer ceux de la théologie ſcolaſtique reçue dans l'Egliſe. Cependant la faculté ayant fait, en 1566, un décret pour défendre l'uſage de l'antimoine, & le parlement ayant confirmé ce décret, *Paumier* de Caen, grand chimiſte & célébre médecin de Paris, pour ne s'être pas conformé au décret de la faculté & à l'arrêt du parlement, fut ſeulement dégradé l'an 1609. Enfin, l'antimoine ayant été inſéré depuis dans le livre des médicamens compoſé par ordre de la faculté, l'an 1637, la faculté en permit l'uſage l'an 1666, un ſiècle après l'avoir défendu ; & le parlement autoriſa de même ce nouveau décret. Ainſi l'univerſité a ſuivi l'exemple de l'Egliſe qui fit proſcrire, ſous peine de mort, la doctrine d'*Arius*, & qui approuva le mot *conſubſtantiel* qu'elle avait auparavant condamné, comme nous l'avons vu à l'article *Concile*.

Ce que nous venons de dire, touchant l'univerſité de Paris, peut nous donner une idée des autres univerſités dont elle eſt regardée comme le modèle. En effet quatre-vingts univerſités, à ſon imitation, ont fait un décret que la ſorbonne fit dès le quatorzième ſiècle : c'eſt que quand on donne le bonnet à un docteur, on lui fait jurer qu'il ſoutiendra l'immaculée conception de la Vierge. Elle ne la regarde cependant point comme un article de foi, mais comme une opinion pieuſe & catholique.

USAGES.

Des uſages mépriſables ne ſuppoſent pas toujours une nation mépriſable.

IL y a des cas où il ne faut pas juger d'une nation par les uſages & par les ſuperſtitions populaires. Je ſuppoſe que *Céſar* après avoir conquis l'Egypte, voulant faire fleurir le commerce dans l'empire romain, eût envoyé une ambaſſade à la Chine par le port d'Arſinoé, par la mer Rouge, & par l'Océan indien. L'empereur *Yventi*, premier du nom, régnait alors; les annales de la Chine nous le repréſentent comme un prince très-ſage & très-ſavant. Après avoir reçu les ambaſſadeurs de *Céſar* avec toute la politeſſe chinoiſe, il s'informe ſecrétement par ſes interprètes des uſages, des ſciences & de la religion de ce peuple romain, auſſi célébre dans l'Occident que le peuple chinois l'eſt dans l'Orient. Il apprend d'abord que les pontifes de ce peuple ont réglé leurs années d'une manière ſi abſurde, que le ſoleil eſt déjà entré dans les ſignes céleſtes du printemps lorſque les Romains célèbrent les premières fêtes de l'hiver.

Il apprend que cette nation entretient à grands frais un collége de prêtres qui ſavent au juſte le temps où il faut s'embarquer & où l'on doit donner bataille, par l'inſpection du foie d'un bœuf, ou par la manière dont les poulets mangent de l'orge. Cette ſcience ſacrée fut apportée autrefois aux Romains par un petit dieu nommé *Tagès*, qui ſortit de terre en Toſcane.

Ces

Ces peuples adorent un Dieu ſuprême & unique qu'ils appellent toujours Dieu très-grand & très-bon. Cependant ils ont bâti un temple à une courtiſane nommée *Flora ;* & les bonnes femmes de Rome ont preſque toutes chez elles de petits dieux pénates hauts de quatre ou cinq pouces. Une de ces petites divinités eſt la déeſſe des tetons ; l'autre celle des feſſes. Il y a un pénate qu'on appelle le dieu *Pet.* L'empereur *Yventi* ſe met à rire : les tribunaux de Nanquin penſent d'abord avec lui que les ambaſſadeurs romains ſont des fous ou des impoſteurs qui ont pris le titre d'envoyés de la république romaine ; mais comme l'empereur eſt auſſi juſte que poli, il a des converſations particulières avec les ambaſſadeurs. Il apprend que les pontifes romains ont été très-ignorans, mais que *Céſar* réforme actuellement le calendrier ; on lui avoue que le collége des augures a été établi dans les premiers temps de la barbarie ; qu'on a laiſſé ſubſiſter cette inſtitution ridicule, devenue chère à un peuple long-temps groſſier ; que tous les honnêtes gens ſe moquent des augures ; que *Céſar* ne les a jamais conſultés ; qu'au rapport d'un très-grand homme nommé *Caton*, jamais augure n'a pu parler à ſon camarade ſans rire ; & qu'enfin *Cicéron*, le plus grand orateur & le meilleur philoſophe de Rome, vient de faire contre les augures un petit ouvrage intitulé *de la divination* ; dans lequel il livre à un ridicule éternel tous les aruſpices, toutes les prédictions, & tous les fortiléges dont la terre eſt infatuée. L'empereur de la Chine a la curioſité de lire ce livre de *Cicéron*, les interprètes le traduiſent ; il admire le livre & la république romaine.

V.

VAMPIRES.

QUOI! c'eſt dans notre dix-huitième ſiècle qu'il y a eu des vampires! c'eſt après le règne des *Locke*, des *Shaftesbury*, des *Tranchard*, des *Colins*; c'eſt ſous le règne des d'*Alembert*, des *Diderot*, des *St Lambert*, des *Duclos*, qu'on a cru aux vampires; & que le révérend père dom *Auguſtin Calmet*, prêtre, bénédictin de la congrégation de St Vannes & de St Hidulphe, abbé de Sénone, abbaye de cent mille livres de rentes, voiſine de deux autres abbayes du même revenu, a imprimé & réimprimé l'hiſtoire des vampires avec l'approbation de la ſorbonne, ſignée *Marcilli!*

Ces vampires étaient des morts qui ſortaient la nuit de leurs cimetières pour venir ſucer le ſang des vivans ſoit à la gorge ou au ventre, après quoi ils allaient ſe remettre dans leurs foſſes. Les vivans ſucés maigriſſaient, pâliſſaient, tombaient en conſomption, & les morts ſuceurs engraiſſaient, prenaient des couleurs vermeilles, étaient tout-à-fait appétiſſans. C'était en Pologne, en Hongrie, en Siléſie, en Moravie, en Autriche, en Lorraine, que les morts feſaient cette bonne chère. On n'entendait point parler de vampires à Londres, ni même à Paris. J'avoue que dans ces deux villes il y eut des agioteurs, des traitans, des gens d'affaires, qui ſucèrent en plein jour le ſang du peuple, mais ils n'étaient point morts quoique

corrompus. Ces ſuceurs véritables ne demeuraient pas dans des cimetières, mais dans des palais fort agréables.

Qui croirait que la mode des vampires nous vint de la Grèce ? Ce n'eſt pas de la Grèce d'*Alexandre*, d'*Ariſtote*, de *Platon*, d'*Epicure*, de *Démoſthènes*, mais de la Grèce chrétienne, malheureuſement ſchiſmatique.

Depuis long-temps les chrétiens du rite grec s'imaginent que les corps des chrétiens du rite latin, enterrés en Grèce, ne pourriſſent point; parce qu'ils ſont excommuniés. C'eſt préciſément le contraire de nous autres chrétiens du rite latin. Nous croyons que les corps qui ne ſe corrompent point, ſont marqués du ſceau de la béatitude éternelle. Et dès qu'on a payé cent mille écus à Rome pour leur faire donner un brevet de ſaints, nous les adorons de l'adoration de dulie.

Les Grecs ſont perſuadés que ces morts ſont ſorciers; ils les appellent *broucolacas* ou *vroucolacas*, ſelon qu'ils prononcent la ſeconde lettre de l'alphabet. Ces morts grecs vont dans les maiſons ſucer le ſang des petits enfans, manger le ſouper des pères & mères, boire leur vin, & caſſer tous les meubles. On ne peut les mettre à la raiſon qu'en les brûlant, quand on les attrape. Mais il faut avoir la précaution de ne les mettre au feu qu'après leur avoir arraché le cœur que l'on brûle à part.

Le célébre *Tournefort*, envoyé dans le Levant par *Louis XIV*, ainſi que tant d'autres virtuoſes, (*a*) fut

(*a*) *Tournefort*, tom. I, pag. 155 & ſuiv.

témoin de tous les tours attribués à un de ces broucolacas, & de cette cérémonie.

Après la médiſance rien ne ſe communique plus promptement que la ſuperſtition, le fanatiſme, le fortilége, & les contes des revenans. Il y eut des broucolacas en Valachie, en Moldavie, & bientôt chez les Polonais, leſquels ſont du rite romain. Cette ſuperſtition leur manquait; elle alla dans tout l'orient de l'Allemagne. On n'entendit plus parler que de vampires depuis 1730 juſqu'en 1735; on les guetta, on leur arracha le cœur, & on les brûla: ils reſſemblaient aux anciens martyrs; plus on en brûlait, plus il s'en trouvait.

Calmet enfin devint leur hiſtoriographe, & traita les vampires comme il avait traité l'ancien & le nouveau teſtament, en rapportant fidellement tout ce qui avait été dit avant lui.

C'eſt une choſe à mon gré très-curieuſe, que les procès-verbaux faits juridiquement concernant tous les morts qui étaient ſortis de leurs tombeaux pour venir ſucer les petits garçons & les petites filles de leur voiſinage. *Calmet* rapporte qu'en Hongrie deux officiers délégués par l'empereur *Charles VI*, aſſiſtés du bailli du lieu & du bourreau, allèrent faire enquête d'un vampire, mort depuis ſix ſemaines, qui ſuçait tout le voiſinage. On le trouva dans ſa bière frais, gaillard, les yeux ouverts, & demandant à manger. Le bailli rendit ſa ſentence. Le bourreau arracha le cœur au vampire & le brûla; après quoi le vampire ne mangea plus.

Qu'on oſe douter après cela des morts reſſuſcités, dont nos anciennes légendes ſont remplies, & de tous

les miracles rapportés par *Bollandus*, & par le ſincère & révérend dom *Ruinart!*

Vous trouvez des hiſtoires de vampires juſque dans les lettres juives de ce d'*Argens* que les jéſuites, auteurs du journal de Trévoux, ont accuſé de ne rien croire. Il faut voir comme ils triomphèrent de l'hiſtoire du vampire de Hongrie ; comme ils remerciaient DIEU & la Vierge d'avoir enfin converti ce pauvre d'*Argens*, chambellan d'un roi qui ne croyait point aux vampires.

Voilà donc, diſaient-ils, ce fameux incrédule qui a oſé jeter des doutes ſur l'apparition de l'ange à la Ste Vierge ; ſur l'étoile qui conduiſit les mages ; ſur la guériſon des poſſédés ; ſur la ſubmerſion de deux mille cochons dans un lac ; ſur une éclipſe de ſoleil en pleine lune ; ſur la réſurrection des morts qui ſe promenèrent dans Jéruſalem : ſon cœur s'eſt amolli, ſon eſprit s'eſt éclairé, il croit aux vampires.

Il ne fut plus queſtion alors d'examiner ſi tous ces morts étaient reſſuſcités par leur propre vertu, ou par la puiſſance de DIEU, ou par celle du diable. Pluſieurs grands théologiens de Lorraine, de Moravie, & de Hongrie étalèrent leurs opinions & leur ſcience. On rapporta tout ce que *St Auguſtin*, *St Ambroiſe*, & tant d'autres ſaints, avaient dit de plus inintelligible ſur les vivans & ſur les morts. On rapporta tous les miracles de *St Etienne* qu'on trouve au ſeptième livre des œuvres de *St Auguſtin ;* voici un des plus curieux. Un jeune homme fut écraſé dans la ville d'Aubzal en Afrique ſous les ruines d'une muraille ; la veuve alla ſur le champ invoquer *St Etienne*, à qui elle était très-dévote. *St Etienne* le reſſuſcita. On lui

demanda ce qu'il avait vu dans l'autre monde. Meſſieurs, dit-il, quand mon ame eut quitté mon corps, elle rencontra une infinité d'ames qui lui feſaient plus de queſtions ſur ce monde-ci que vous ne m'en faites ſur l'autre. J'allais je ne ſais où, lorſque j'ai rencontré *St Etienne* qui m'a dit : rendez ce que vous avez reçu. Je lui ai répondu : que voulez-vous que je vous rende, vous ne m'avez jamais rien donné ? Il m'a répété trois fois : rendez ce que vous avez reçu. Alors j'ai compris qu'il voulait parler du *credo*. Je lui ai récité mon *credo*, & ſoudain il m'a reſſuſcité.

On cita ſurtout les hiſtoires rapportées par *Sulpice Sévère* dans la vie de *St Martin*. On prouva que *St Martin* avait entr'autres reſſuſcité un damné.

Mais toutes ces hiſtoires, quelque vraies qu'elles puiſſent être, n'avaient rien de commun avec les vampires qui allaient ſucer le ſang de leurs voiſins, & venaient enſuite ſe replacer dans leurs bières. On chercha ſi on ne trouverait pas dans l'ancien Teſtament ou dans la mythologie quelque vampire qu'on pût donner pour exemple ; on n'en trouva point. Mais il fut prouvé que les morts buvaient & mangeaient, puiſque chez tant de nations anciennes on mettait des vivres ſur leurs tombeaux.

La difficulté était de ſavoir ſi c'était l'ame ou le corps du mort qui mangeait. Il fut décidé que c'était l'un & l'autre. Les mets délicats & peu ſubſtantiels, comme les méringues, la crême fouettée, & les fruits fondans, étaient pour l'ame ; les roſt-bif étaient pour le corps.

Les rois de Perſe furent, dit-on, les premiers qui ſe firent ſervir à manger après leur mort. Preſque tous les rois d'aujourd'hui les imitent; mais ce ſont les moines qui mangent leur dîner & leur ſouper, & qui boivent le vin. Ainſi les rois ne ſont pas à proprement parler des vampires. Les vrais vampires ſont les moines qui mangent aux dépens des rois & des peuples.

Il eſt bien vrai que *St Staniſlas* qui avait acheté une terre conſidérable d'un gentilhomme polonais, & qui ne l'avait point payée, étant pourſuivi devant le roi *Boleſlas* par les héritiers, reſſuſcita le gentilhomme; mais ce fut uniquement pour ſe faire donner quittance. Et il n'eſt point dit qu'il ait donné ſeulement un pot de vin au vendeur, lequel s'en retourna dans l'autre monde ſans avoir ni bu ni mangé.

On agite enſuite la grande queſtion, ſi l'on peut abſoudre un vampire qui eſt mort excommunié. Cela va plus au fait.

Je ne ſuis pas aſſez profond dans la théologie pour dire mon avis ſur cet article; mais je ſerais volontiers pour l'abſolution; parce que dans toutes les affaires douteuſes, il faut toujours prendre le parti le plus doux.

Odia reſtringenda, favores ampliandi.

Le réſultat de tout ceci eſt qu'une grande partie de l'Europe a été infeſtée de vampires pendant cinq ou ſix ans, & qu'il n'y en a plus; que nous avons eu des convulſionnaires en France pendant plus de vingt ans, & qu'il n'y en a plus; que nous avons eu des poſſédés pendant dix-ſept cents ans, & qu'il n'y

en a plus ; qu'on a toujours reſſuſcité des morts depuis *Hippolyte*, & qu'on n'en reſſuſcite plus ; que nous avons eu des jéſuites en Eſpagne, en Portugal, en France, dans les deux Siciles, & que nous n'en avons plus.

VELETRI OU VELITRI,

Petite ville d'Ombrie, à neuf lieues de Rome ; & par occaſion de la divinité d'Auguſte.

CEUX qui aiment l'hiſtoire ſont bien aiſes de ſavoir à quel titre un bourgeois de Veletri, gouverna un empire qui s'étendait du mont Taurus au mont Atlas, & de l'Euphrate à l'Océan occidental. Ce ne fut point comme dictateur perpétuel; ce titre avait été trop funeſte à *Jules-Céſar*. *Auguſte* ne le porta que onze jours. La crainte de périr comme ſon prédéceſſeur, & les conſeils d'*Agrippa*, lui firent prendre d'autres meſures. Il accumula inſenſiblement ſur ſa tête toutes les dignités de la république : treize conſulats, le tribunat renouvelé en ſa faveur de dix en dix ans, le nom de prince du ſénat, celui d'*empereur*, qui d'abord ne ſignifiait que *général d'armée*, mais auquel il ſut donner une dénomination plus étendue; ce ſont-là les titres qui ſemblèrent légitimer ſa puiſſance.

Le ſénat ne perdit rien de ſes honneurs; il conſerva même toujours de très-grands droits. *Auguſte* partagea avec lui toutes les provinces de l'empire, mais il retint pour lui les principales. Enfin, maître de l'argent & des troupes, il fut en effet ſouverain.

Ce qu'il y eut de plus étrange, c'eſt que *Jules-Céſar* ayant été mis au rang des dieux apres ſa mort, *Auguſte* fut dieu de ſon vivant. Il eſt vrai qu'il n'était pas tout-à- fait dieu à Rome, mais il l'était dans les provinces : il y avait des temples & des prêtres. L'abbaye d'Ainay à Lyon était un beau temple d'*Auguſte*. *Horace* lui dit :

Jurandaſque tuum per nomen ponimus aras.

Cela veut dire qu'il y avait chez les Romains même d'aſſez bons courtiſans pour avoir dans leurs maiſons de petits autels qu'ils dédiaient à *Auguſte*. Il fut donc canoniſé de ſon vivant ; & le nom de dieu devint le titre ou le ſobriquet de tous les empereurs ſuivans. *Caligula* ſe fit dieu ſans difficulté ; il ſe fit adorer dans le temple de *Caſtor* & de *Pollux*. Sa ſtatue était poſée entre ces deux gémeaux; on lui immolait des paons, des faiſans, des poules de Numidie; juſqu'à ce qu'enfin on l'immola lui-même. *Néron* eut le nom de dieu avant qu'il fût condamné par le ſénat à mourir par le ſupplice des eſclaves.

Ne nous imaginons pas que ce nom de *dieu* ſignifiât chez ces monſtres ce qu'il ſignifie parmi nous : le blaſphème ne pouvait être porté juſque-là. *Divus* voulait dire préciſément *ſanctus*. De la liſte des proſcriptions, & de l'épigramme ordurière contre *Fulvie*, il y a loin juſqu'à la divinité.

Il y eut onze conſpirations contre ce dieu, ſi l'on compte la prétendue conjuration de *Cinna ;* mais aucune ne réuſſit : & de tous ces miſérables qui uſurpèrent les honneurs divins, *Auguſte* fut ſans doute le plus fortuné. Il fut véritablement celui par lequel la

république romaine périt ; car *Céſar* n'avait été dictateur que dix mois, & *Auguſte* régna plus de quarante années. Ce fut dans cet eſpace de temps que les mœurs changèrent avec le gouvernement. Les armées, compoſées autrefois de légions romaines & des peuples d'Italie, furent dans la ſuite formées de tous les peuples barbares. Elles mirent ſur le trône des empereurs de leurs pays.

Dès le troiſième ſiècle, il s'éleva trente tyrans preſqu'à la fois, dont les uns étaient de la Tranſilvanie, les autres des Gaules, d'Angleterre, ou d'Allemagne. *Dioclétien* était le fils d'un eſclave de Dalmatie ; *Maximien-Hercule* était un villageois de Sirmik ; *Théodoſe* était d'Eſpagne qui n'était pas alors un pays fort policé.

On ſait aſſez comment l'empire romain fut enfin détruit, comment les Turcs en ont ſubjugué la moitié, & comment le nom de l'autre moitié ſubſiſte encore ſur les rives du Danube, chez les Marcomans. Mais la plus ſingulière de toutes les révolutions, & le plus étonnant de tous les ſpectacles, c'eſt de voir par qui le capitole eſt habité aujourd'hui.

VENALITÉ.

CE faussaire dont nous avons tant parlé, qui fit le testament du cardinal de *Richelieu*, dit au chapitre IV, *qu'il vaut mieux laisser la vénalité & le droit annuel, que d'abolir ces deux établissemens difficiles à changer tout d'un coup sans ébranler l'Etat.*

Toute la France répétait, & croyait répéter après le cardinal de *Richelieu*, que la vénalité des offices de judicature était très-avantageuse.

L'abbé de *St Pierre* fut le premier qui croyant encore que le prétendu testament était du cardinal, osa dire dans ses observations sur le chapitre IV : *Le cardinal s'est engagé dans un mauvais pas, en soutenant que quant à présent la vénalité des charges peut être avantageuse à l'Etat. Il est vrai qu'il n'est pas possible de rembourser toutes les charges.*

Ainsi non-seulement cet abus paraissait à tout le monde irréformable, mais utile : on était si accoutumé à cet opprobre qu'on ne le sentait pas ; il semblait éternel ; un seul homme en peu de mois l'a su anéantir.

Répétons donc qu'on peut tout faire, tout corriger ; que le grand défaut de presque tous ceux qui gouvernent est de n'avoir que des demi-volontés & des demi-moyens. Si *Pierre le grand* n'avait pas voulu fortement, deux mille lieues de pays seraient encore barbares.

Comment donner de l'eau dans Paris à trente mille maisons qui en manquent ? comment payer les dettes

de l'Etat? comment ſe ſouſtraire à la tyrannie révérée d'une puiſſance étrangère qui n'eſt pas une puiſſance, & à laquelle on paye en tribut les premiers fruits? Oſez-le vouloir, & vous en viendrez à bout plus aiſément que vous n'avez extirpé les jéſuites, & purgé le théâtre de petits-maîtres.

VENISE,

Et par occaſion de la liberté.

NULLE puiſſance ne peut reprocher aux Vénitiens d'avoir acquis leur liberté par la révolte; nulle ne peut leur dire: Je vous ai affranchis, voilà le diplôme de votre manumiſſion.

Ils n'ont point uſurpé leurs droits comme les *Céſars* uſurpèrent l'empire, comme tant d'évêques, à commencer par celui de Rome, ont uſurpé les droits régaliens; ils ſont ſeigneurs de Veniſe (ſi l'on oſe ſe ſervir de cette audacieuſe comparaiſon) comme DIEU eſt ſeigneur de la terre, parce qu'il l'a fondée.

Attila, qui ne prit jamais le titre de *fléau de Dieu*, va ravageant l'Italie. Il en avait autant de droit qu'en eurent depuis *Charlemagne* l'auſtraſien, & *Arnould le bâtard* carinthien, & *Gui* duc de Spolète, & *Bérenger* marquis de Frioul, & les évêques qui voulaient ſe faire ſouverains.

Dans ce temps de brigandages militaires & eccléſiaſtiques, *Attila* paſſe comme un vautour, & les Vénitiens ſe ſauvent dans la mer comme des alcions. Nul ne les protège qu'eux-mêmes; ils ſont leur nid

au milieu des eaux; ils l'agrandiſſent; ils le peuplent; ils le défendent; ils l'enrichiſſent. Je demande s'il eſt poſſible d'imaginer une poſſeſſion plus juſte? Notre père *Adam*, qu'on ſuppoſe avoir vécu dans le beau pays de la Méſopotamie, n'était pas à plus juſte titre ſeigneur & jardinier du paradis terreſtre.

J'ai lu le *Squittinio della libertà di Venezia*, & j'en ai été indigné.

Quoi! Veniſe ne ſerait pas originairement libre; parce que les empereurs grecs, ſuperſtitieux, & méchans, & faibles, & barbares, diſent: Cette nouvelle ville a été bâtie ſur notre ancien territoire; & parce que des allemands, ayant le titre d'*empereur d'Occident*, diſent: Cette ville étant dans l'Occident, eſt de notre domaine?

Il me ſemble voir un poiſſon volant, pourſuivi à la fois par un faucon & par un requin, & qui échappe à l'un & à l'autre.

Sannazar avait bien raiſon de dire, en comparant Rome & Veniſe:

Illam homines dicas, hanc poſuiſſe Deos.

Rome perdit par *Céſar*, au bout de cinq cents ans, ſa liberté acquiſe par *Brutus*. Veniſe a conſervé la ſienne pendant onze ſiècles, & je me flatte qu'elle la conſervera toujours.

Gènes, pourquoi fais-tu gloire de montrer un diplôme d'un *Bérenger* qui te donna des priviléges en l'an 958? On ſait que des conceſſions de priviléges ne ſont que des titres de ſervitude. Et puis voilà un

beau titre qu'une charte d'un tyran paſſager qui ne fut jamais bien reconnu en Italie, & qui fut chaſſé deux ans après la date de cette charte !

La véritable charte de la liberté eſt l'indépendance ſoutenue par la force. C'eſt avec la pointe de l'épée qu'on ſigne les diplômes qui aſſurent cette prérogative naturelle. Tu perdis plus d'une fois ton privilége & ton coffre-fort. Garde l'un & l'autre depuis 1748.

Heureuſe Helvétie ! à quelle pancarte dois-tu ta liberté ? à ton courage, à ta fermeté, à tes montagnes. — Mais je ſuis ton empereur. — Mais je ne veux plus que tu le ſois. — Mais tes pères ont été eſclaves de mon père. — C'eſt pour cela même que leurs enfans ne veulent point te ſervir. — Mais j'avais le droit attaché à ma dignité. — Et nous nous avons le droit de la nature.

Quand les ſept Provinces-Unies eurent-elles ce droit inconteſtable ? au moment même où elles furent unies ; & dès-lors ce fut *Philippe II* qui fut le rebelle. Quel grand-homme que ce *Guillaume* prince d'Orange ! il trouva des eſclaves, & il en fit des hommes libres.

Pourquoi la liberté eſt-elle ſi rare ?

Parce qu'elle eſt le premier des biens.

VENTRES PARESSEUX.

Saint Paul a dit que les Crétois ſont toujours *menteurs*, *de méchantes bêtes*, *& des ventres pareſſeux*. Le médecin *Hequet* entendait par *ventres pareſſeux*, que les Crétois allaient rarement à la ſelle ; & qu'ainſi la matière fécale refluant dans leur ſang, les rendait de mauvaiſe humeur & en feſait de méchantes bêtes. Il eſt très-vrai qu'un homme qui n'a pu venir à bout de pouſſer ſa ſelle, ſera plus ſujet à la colère qu'un autre ; ſa bile ne coule pas, elle eſt recuite, ſon ſang eſt aduſte.

Quand vous avez le matin une grâce à demander à un miniſtre ou à un premier commis de miniſtre, informez-vous adroitement s'il a le ventre libre. Il faut toujours prendre *mollia fandi tempora*.

Perſonne n'ignore que notre caractère & notre tour d'eſprit dépendent abſolument de la garde-robe. Le cardinal de *Richelieu* n'était ſanguinaire que parce qu'il avait des hémorrhoïdes internes qui occupaient ſon inteſtin rectum, & qui durciſſaient ſes matières. La reine *Anne d'Autriche* l'appelait toujours *cul pourri*. Ce fobriquet redoubla l'aigreur de ſa bile, & coûta probablement la vie au maréchal de *Marillac*, & la liberté au maréchal de *Baſſompierre*. Mais je ne vois pas pourquoi les gens conſtipés ſeraient plus menteurs que d'autres ; il n'y a nulle analogie entre le ſphincter de l'anus & le menſonge, comme il y en a une très-ſenſible entre les inteſtins & nos paſſions, notre manière de penſer, notre conduite.

Je ſuis donc bien fondé à croire que *St Paul* entendait par *ventres pareſſeux*, des gens voluptueux, des eſpèces de prieurs, de chanoines, d'abbés commendataires, de prélats fort riches, qui reſtaient au lit tout le matin pour ſe refaire des débauches de la veille, comme dit *Marot:*

Un gras prieur ſon petit-fils baiſait
Et mignardait au matin dans ſa couche,
Tandis rôtir la perdrix on feſait &c. &c.

Mais on peut fort bien paſſer le matin au lit, & n'être ni menteur, ni méchante bête. Au contraire, les voluptueux indolens ſont pour la plupart très-doux dans la ſociété, & du meilleur commerce du monde.

Quoi qu'il en ſoit, je ſuis très-fâché que *St Paul* injurie toute une nation : il n'y a dans ce paſſage (humainement parlant) ni politeſſe, ni habileté, ni vérité. On ne gagne point les hommes en leur diſant qu'ils ſont de méchantes bêtes; & ſurement il aurait trouvé en Crète des hommes de mérite. Pourquoi outrager ainſi la patrie de *Minos*, dont l'archevêque *Fénélon* (bien plus poli que *St Paul*) fait un ſi pompeux éloge dans ſon Télémaque ?

St Paul n'était-il pas difficile à vivre ? d'une humeur bruſque, d'un eſprit fier, d'un caractère dur & impérieux ? Si j'avais été l'un des apôtres, ou ſeulement diſciple, je me ſerais infailliblement brouillé avec lui. Il me ſemble que tout le tort était de ſon côté, dans ſa querelle avec *Pierre Simon Barjone*. Il avait la fureur de la domination; il ſe vante toujours d'être apôtre, &

& d'être plus apôtre que ſes confrères ; lui qui avait ſervi à lapider *St Etienne !* lui qui avait été un valet perſécuteur ſous *Gamaliel*, & qui aurait dû pleurer ces crimes, bien plus long-temps que *St Pierre* ne pleura ſa faibleſſe, (toujours humainement parlant.)

Il ſe vante d'être citoyen romain né à Tharſis ; & *St Jérôme* prétend qu'il était un pauvre juif de province né à Giſcale dans la Galilée. (*a*) Dans ſes lettres au petit troupeau de ſes frères, il parle toujours en maître très-dur. *Je viendrai*, écrit-il à quelques corinthiens, *je viendrai à vous, je jugerai tout par deux ou trois témoins ; je ne pardonnerai ni à ceux qui ont péché, ni aux autres.* Ce *ni aux autres* eſt un peu dur.

Bien des gens prendraient aujourd'hui le parti de *St Pierre* contre *St Paul*, n'était l'épiſode d'*Ananie* & de *Saphire*, qui a intimidé les ames enclines à faire l'aumône.

Je reviens à mon texte des Crétois menteurs, méchantes bêtes, ventres pareſſeux ; & je conſeille à tous les miſſionnaires de ne jamais débuter avec aucun peuple par lui dire des injures.

Ce n'eſt pas que je regarde les Crétois comme les plus juſtes & les plus reſpectables des hommes, ainſi que le dit la fabuleuſe Grèce. Je ne prétends point concilier leur prétendue vertu avec leur prétendu taureau dont la belle *Paſiphaë* fut ſi amoureuſe, ni avec l'art dont le fondeur *Dédale* fit une vache d'airain, dans laquelle *Paſiphaë* ſe poſta ſi habilement, que ſon tendre amant lui fit un minotaure, auquel le pieux

(*a*) Nous l'avons déjà dit ailleurs, & nous le répétons ici. Pourquoi ? parce que les jeunes welches, pour l'édification de qui nous écrivons, liſent en courant & oublient tout ce qu'ils liſent.

& équitable *Minos* sacrifiait tous les ans ; (& non pas tous les neuf ans) sept grands garçons & sept grandes filles d'Athènes.

Ce n'est pas que je croie aux cent grandes villes de Crète ; passe pour cent mauvais villages établis sur ce rocher long & étroit avec deux ou trois villes. On est toujours fâché que *Rollin*, dans sa compilation élégante de l'Histoire ancienne, ait répété tant d'anciennes fables sur l'île de Crète & sur *Minos* comme sur le reste.

A l'égard des pauvres grecs & des pauvres juifs qui habitent aujourd'hui les montagnes escarpées de cette île, sous le gouvernement d'un bacha, il se peut qu'ils soient des menteurs & de méchantes bêtes. J'ignore s'ils ont le ventre paresseux, & je souhaite qu'ils aient à manger.

VERGE,

Baguette divinatoire.

Les theurgites, les anciens sages, avaient tous une verge avec laquelle ils opéraient.

Mercure passe pour le premier dont la verge ait fait des prodiges. On tient que *Zoroastre* avait une grande verge. La verge de l'antique *Bacchus* était son thyrse, avec lequel il sépara les eaux de l'Oronte, de l'Hydaspe, & de la mer Rouge. La verge d'*Hercule* était son bâton, sa massue. *Pythagore* fut toujours représenté avec sa verge. On dit qu'elle était d'or ; il n'est pas étonnant

qu'ayant une cuiſſe d'or, il eût une verge du même métal.

Abaris, prêtre d'*Apollon* hyperboréen, qu'on prétend avoir été contemporain de *Pythagore*, fut bien plus fameux par ſa verge; elle n'était que de bois; mais il traverſait les airs à califourchon ſur elle. *Porphyre* & *Jamblique* affirment que ces deux grands theurgites, *Abaris* & *Pythagore*, ſe montrèrent amicalement leur verge.

La verge fut en tout temps l'inſtrument des ſages & le ſigne de leur ſupériorité. Les conſeillers ſorciers de *Pharaon* firent d'abord autant de preſtiges avec leur verge, que *Moïſe* fit de prodiges avec la ſienne. Le judicieux *Calmet* nous apprend dans ſa diſſertation ſur l'Exode, *que les opérations de ces mages n'étaient pas des miracles proprement dits, mais une métamorphoſe fort ſinguliére & fort difficile, qui néanmoins n'eſt ni contre, ni au-deſſus des lois de la nature.* La verge de *Moïſe* eut la ſupériorité qu'elle devait avoir ſur celle de ces chotim d'Egypte.

Non-ſeulement la verge d'*Aaron* partagea l'honneur des prodiges de ſon frère *Moïſe;* mais elle en fit en ſon particulier de très-admirables. Perſonne n'ignore comment de treize verges celle d'*Aaron* fut la ſeule qui fleurit, qui pouſſa des boutons, des fleurs, & des amandes.

Le diable, qui, comme on ſait, eſt un mauvais ſinge des œuvres des ſaints, voulut avoir auſſi ſa verge, ſa baguette, dont il gratifia tous les ſorciers. *Médée* & *Circé* furent toujours armées de cet inſtrument myſtérieux. De-là vient que jamais magicienne

ne paraît à l'opéra ſans cette verge, & qu'on appelle ces rôles *des rôles à baguette.*

Aucun joueur de gobelets ne fait ſes tours de paſſe-paſſe ſans ſa verge, ſans ſa baguette.

On trouve les ſources d'eau, les tréſors, au moyen d'une verge, d'une baguette de coudrier, qui ne manque pas de forcer un peu la main à un imbécille qui la ſerre trop, & qui tourne aiſément dans celle d'un fripon. M. *Formey*, ſecrétaire de l'académie de Berlin, explique ce phénomène par celui de l'aimant dans le grand Dictionnaire encyclopédique. Tous les ſorciers du ſiècle paſſé croyaient aller au ſabbat ſur une verge magique, ou ſur un manche à balai qui en tenait lieu; & les juges, qui n'étaient pas ſorciers, les brûlaient.

Les verges de bouleau ſont une poignée de ſcions dont on frappe les malfaiteurs ſur le dos. Il eſt honteux & abominable qu'on inflige un pareil châtiment ſur les feſſes à de jeunes garçons & à de jeunes filles. C'était autrefois le ſupplice des eſclaves. J'ai vu dans des collèges, des barbares qui feſaient dépouiller des enfans preſqu'entièrement; une eſpèce de bourreau, ſouvent ivre, les déchirait avec de longues verges, qui mettaient en ſang leurs aines & les feſaient enfler démeſurément. D'autres les feſaient frapper avec douceur, & il en naiſſait un autre inconvénient. Les deux nerfs qui vont du ſphincter au pubis étant irrités, cauſaient des pollutions; c'eſt ce qui eſt arrivé ſouvent à de jeunes filles.

Par une police incompréhenſible, les jéſuites du Paraguai fouettaient les pères & les mères de famille

ſur leurs feſſes nues. (*a*) Quand il n'y aurait eu que cette raiſon pour chaſſer les jéſuites, elle aurait ſuffi. (1)

VERITÉ.

„ *Pilate* lui dit alors: Vous êtes donc roi? Jesus „ lui répondit: Vous dites que je ſuis roi, c'eſt pour „ cela que je ſuis né & que je ſuis venu au monde, „ afin de rendre témoignage à la vérité; tout homme „ qui eſt de vérité écoute ma voix.

„ *Pilate* lui dit: Qu'eſt-ce que vérité? & ayant dit „ cela il ſortit &c. „ (*Jean*, chap. XVIII.)

Il eſt triſte pour le genre-humain que *Pilate* ſortît ſans attendre la réponſe; nous ſaurions ce que c'eſt que la vérité. *Pilate* était bien peu curieux. L'accuſé amené devant lui dit qu'il eſt roi, qu'il eſt né pour être roi; & il ne s'informe pas comment cela peut être. Il eſt juge ſuprême au nom de *Céſar;* il a la puiſſance du glaive; ſon devoir était d'approfondir le ſens de ces paroles. Il devait dire: Apprenez-moi ce que vous entendez par être roi? comment êtes-vous né pour être roi & pour rendre témoignage à la

(*a*) Voyez le Voyage de M. le colonel de *Bougainville*, & les Lettres ſur le Paraguai.

(1) Dans le temps de la révocation de l'édit de Nantes, les religieuſes chez qui l'on enfermait les filles arrachées des bras de leurs parens, ne manquaient pas de les fouetter vigoureuſement lorſqu'elles ne voulaient pas aſſiſter à la meſſe le dimanche: quand les religieuſes n'étaient pas aſſez fortes, elles demandaient du ſecours à la garniſon; & l'exécution ſe feſait par des grenadiers, en préſence d'un officier-major. Voyez l'hiſtoire de la révocation de l'édit de Nantes.

vérité? on prétend qu'elle ne parvient que difficilement à l'oreille des rois. Moi qui ſuis juge, j'ai toujours eu une peine extrême à la découvrir. Inſtruiſez-moi pendant que vos ennemis crient là dehors contre vous; vous me rendrez le plus grand ſervice qu'on ait jamais rendu à un juge; & j'aime bien mieux apprendre à connaître le vrai que de condeſcendre à la demande tumultueuſe des Juifs qui veulent que je vous faſſe pendre.

Nous n'oſerons pas ſans doute rechercher ce que l'auteur de toute vérité aurait pu dire à *Pilate*.

Aurait-il dit: *La vérité eſt un mot abſtrait que la plupart des hommes emploient indifféremment dans leurs livres & dans leurs jugemens, pour erreur & menſonge.* Cette définition aurait merveilleuſement convenu à tous les feſeurs de ſyſtèmes. Ainſi le mot *ſageſſe* eſt pris ſouvent pour folie, & *eſprit* pour ſottiſe.

Humainement parlant, définiſſons la vérité, en attendant mieux, *ce qui eſt énoncé tel qu'il eſt.*

Je ſuppoſe qu'on eût mis ſeulement ſix mois à enſeigner à *Pilate* les vérités de la logique, il eût fait ſans doute ce ſyllogiſme concluant. On ne doit point ôter la vie à un homme qui n'a prêché qu'une bonne morale; or, celui qu'on m'a déféré, a, de l'avis de ſes ennemis même, prêché ſouvent une morale excellente; donc on ne doit point le punir de mort.

Il aurait pu encore tirer cet autre argument.

Mon devoir eſt de diſſiper les attroupemens d'un peuple ſéditieux qui demande la mort d'un homme, ſans raiſon & ſans forme juridique; or, tels ſont les Juifs dans cette occaſion; donc je dois les renvoyer & rompre leur aſſemblée.

Nous ſuppoſons que *Pilate* ſavait l'arithmétique, ainſi nous ne parlerons pas de ces eſpèces de vérités.

Pour les vérités mathématiques, je crois qu'il aurait fallu trois ans pour le moins, avant qu'il pût être au fait de la géométrie tranſcendante. Les vérités de la phyſique, combinées avec celles de la géométrie, auraient exigé plus de quatre ans. Nous en conſumons ſix, d'ordinaire, à étudier la théologie; j'en demande douze pour *Pilate*, attendu qu'il était païen, & que ſix ans n'auraient pas éte trop pour déraciner toutes ſes vieilles erreurs, & ſix autres années pour le mettre en état de recevoir le bonnet de docteur.

Si *Pilate* avait eu une tête bien organiſée, je n'aurais demandé que deux ans pour lui apprendre les vérités métaphyſiques; & comme ces vérités ſont néceſſairement liées avec celles de la morale, je me flatte qu'en moins de neuf ans *Pilate* ſerait devenu un vrai ſavant & parfaitement honnête-homme.

Vérités hiſtoriques.

J'AURAIS dit enſuite à *Pilate:* Les vérités hiſtoriques ne ſont que des probabilités. Si vous avez combattu à la bataille de Philippes, c'eſt pour vous une vérité que vous connaiſſez par intuition, par ſentiment. Mais pour nous qui habitons tout auprès du déſert de Syrie, ce n'eſt qu'une choſe très-probable, que nous connaiſſons par ouï-dire. Combien faut-il de ouï-dire pour former une perſuaſion égale à celle d'un homme qui, ayant vu la choſe, peut ſe vanter d'avoir une eſpèce de certitude?

Celui qui a entendu dire la chose à douze mille témoins oculaires, n'a que douze mille probabilités égales à une forte probabilité, laquelle n'est pas égale à la certitude.

Si vous ne tenez la chose que d'un seul des témoins, vous ne savez rien; vous devez douter. Si le témoin est mort, vous devez douter encore plus, car vous ne pouvez plus vous éclaircir. Si de plusieurs témoins morts; vous êtes dans le même cas.

Si de ceux à qui les témoins ont parlé; le doute doit encore augmenter.

De génération en génération le doute augmente, & la probabilité diminue; & bientôt la probabilité est réduite à zéro.

Des degrés de vérité suivant lesquels on juge les accusés.

On peut être traduit en justice ou pour des faits, ou pour des paroles.

Si pour des faits, il faut qu'ils soient aussi certains que le sera le supplice auquel vous condamnerez le coupable : car si vous n'avez, par exemple, que vingt probabilités contre lui, ces vingt probabilités ne peuvent équivaloir à la certitude de sa mort. Si vous voulez avoir autant de probabilités qu'il vous en faut pour être sûr que vous ne répandez point le sang innocent, il faut qu'elles naissent de témoignages unanimes de déposans qui n'aient aucun intérêt à déposer. De ce concours de probabilités, il se formera une opinion très-forte qui pourra servir à excuser votre jugement. Mais comme vous n'aurez jamais de

certitude entière, vous ne pourrez vous flatter de connaître parfaitement la vérité. Par conſéquent vous devez toujours pencher vers la clémence plus que vers la rigueur.

S'il ne s'agit que de faits dont il n'ait réſulté ni mort d'homme, ni mutilation, il eſt évident que vous ne devez faire mourir ni mutiler l'accuſé.

S'il n'eſt queſtion que de paroles, il eſt encore plus évident que vous ne devez point faire pendre un de vos ſemblables, pour la manière dont il a remué la langue; car toutes les paroles du monde n'étant que de l'air battu, à moins que ces paroles n'aient excité au meurtre, il eſt ridicule de condamner un homme à mourir pour avoir battu l'air. Mettez dans une balance toutes les paroles oiſeuſes qu'on ait jamais dites, & dans l'autre balance le ſang d'un homme, ce ſang l'emportera. Or celui qu'on a traduit devant vous n'étant accuſé que de quelques paroles que ſes ennemis ont priſes en un certain ſens, tout ce que vous pourriez faire ſerait auſſi de lui dire des paroles qu'il prendra dans le ſens qu'il voudra : mais livrer un innocent au plus cruel & au plus ignominieux ſupplice, pour des mots que ſes ennemis ne comprennent pas, cela eſt trop barbare. Vous ne faites pas plus de cas de la vie d'un homme que de celle d'un lézard, & trop de juges vous reſſemblent.

VERS ET POESIE.

IL eſt aiſé d'être proſateur, très-difficile & très-rare d'être poëte. Plus d'un proſateur a fait ſemblant de mépriſer la poëſie. Il faut leur rappeler ſouvent le mot de *Montagne : Nous ne pouvons y atteindre, vengeons-nous par en médire.*

Nous avons déjà remarqué que *Monteſquieu* n'ayant pu réuſſir en vers, s'aviſa dans ſes Lettres perſanes, de n'admettre nul mérite dans *Virgile* & dans *Horace*. L'éloquent *Boſſuet* tenta de faire quelques vers & les fit déteſtables ; mais il ſe garda bien de déclamer contre les grands poëtes.

Fénélon ne fit guère de meilleurs vers que *Boſſuet* ; mais il ſavait par cœur preſque toutes les belles poëſies de l'antiquité ; ſon eſprit en eſt plein ; il les cite ſouvent dans ſes lettres.

Il me ſemble qu'il n'y a jamais eu d'homme véritablement éloquent qui n'ait aimé la poëſie. Je n'en citerai pour exemples que *Céſar* & *Cicéron*. L'un fit la tragédie d'Oedipe. Nous avons de l'autre des morceaux de poëſie qui pouvaient paſſer pour les meilleurs avant que *Lucrèce*, *Virgile*, & *Horace* paruſſent.

Rien n'eſt plus aiſé que de faire de mauvais vers en français ; rien de plus difficile que d'en faire de bons. Trois choſes rendent cette difficulté preſque inſurmontable : la gêne de la rime ; le trop petit nombre de rimes nobles & heureuſes ; la privation de ces inverſions dont le grec & le latin abondent. Auſſi nous avons très-peu de poëtes qui ſoient toujours

élégans & toujours corrects. Il n'y a peut-être en France que *Racine* & *Boileau* qui aient une élégance continue. Mais remarquez que les beaux morceaux de *Corneille* ſont toujours bien écrits, à quelques petites fautes près. On en peut dire autant des meilleures ſcènes en vers de *Molière*, des opéra de *Quinault*, des bonnes fables de *la Fontaine*. Ce ſont-là les ſeuls génies qui ont illuſtré la poëſie en France dans le grand ſiècle. Preſque tous les autres ont manqué de naturel, de variété, d'éloquence, d'élégance, de juſteſſe, de cette logique ſecrète qui doit guider toutes les penſées ſans jamais paraître; preſque tous ont péché contre la langue.

Quelquefois au théâtre on eſt ébloui d'une tirade de vers pompeux, récités avec emphaſe. L'homme ſans diſcernement applaudit, l'homme de goût condamne. Mais comment l'homme de goût fera-t-il comprendre à l'autre que les vers applaudis par lui ne valent rien? Si je ne me trompe, voici la méthode la plus ſure.

Dépouillez les vers de la cadence & de la rime, ſans y rien changer d'ailleurs. Alors la faibleſſe & la fauſſeté de la penſée, ou l'impropriété des termes, ou le ſoléciſme, ou le barbariſme, ou l'ampoulé ſe manifeſte dans toute ſa turpitude.

Faites cette expérience ſur tous les vers de la tragédie d'Iphigénie, ou d'Armide, & ſur ceux de l'Art poëtique; vous n'y trouverez aucun de ces défauts, pas un mot vicieux, pas un mot hors de ſa place. Vous verrez que l'auteur a toujours exprimé heureuſement ſa penſée, & que la gêne de la rime n'a rien coûté au ſens.

Prenez au hasard toute autre pièce de vers; par exemple, la tragédie de Didon qui me tombe actuellement sous la main. Voici le discours que tient *Iarbe* à la première scène.

» Tous mes ambassadeurs irrités & confus
» Trop souvent de la reine ont subi les refus.
» Voisin de ses Etats, faibles dans leur naissance,
» Je croyais que Didon, redoutant ma vengeance,
» Se résoudrait sans peine à l'hymen glorieux
» D'un monarque puissant, fils du maître des dieux.
» Je contiens cependant la fureur qui m'anime;
» Et déguisant encor mon dépit légitime,
» Pour la dernière fois en proie à ses hauteurs,
» Je viens, sous le faux nom de mes ambassadeurs,
» Au milieu de la cour d'une reine étrangère,
» D'un refus obstiné pénétrer le mystère;
» Que sais-je!... n'écouter qu'un transport amoureux,
» Me découvrir moi-même, & déclarer mes feux. »

Otez la rime, & vous serez révolté de voir *subir des refus;* parce qu'on essuie un refus, & qu'on subit une peine. *Subir un refus* est un barbarisme.

Je croyais que Didon, redoutant ma vengeance, se résoudrait sans peine. Si elle ne se résolvait que par crainte de la vengeance, il est bien clair qu'alors elle ne se résoudrait pas sans peine, mais avec beaucoup de peine & de douleur. Elle se résoudrait malgré elle; elle prendrait un parti forcé. *Iarbe*, en parlant ainsi, fait un contre-sens.

Il dit *qu'il est en proie aux hauteurs de la reine.* On peut être exposé à des hauteurs, mais on ne peut y être

en proie, comme on l'eſt à la colère, à la vengeance, à la cruauté. Pourquoi? c'eſt que la cruauté, la vengeance, la colère, pourſuivent en effet l'objet de leur reſſentiment; & cet objet eſt regardé comme leur proie: mais des hauteurs ne pourſuivent perſonne; les hauteurs n'ont point de proie.

Il vient ſous le faux nom de ſes ambaſſadeurs. Tous ſes ambaſſadeurs ont ſubi des refus. Il eſt impoſſible qu'il vienne ſous le nom de tant d'ambaſſadeurs à la fois. Un homme ne peut porter qu'un nom; & s'il prend le nom d'un ambaſſadeur, il ne peut prendre le faux nom de cet ambaſſadeur, il prend le véritable nom de ce miniſtre. *Iarbe* dit donc tout le contraire de ce qu'il veut dire, & ce qu'il dit ne forme aucun ſens.

Il veut pénétrer le myſtère d'un refus. Mais s'il a été refuſé avec tant de hauteur, il n'y a nul myſtère à ce refus. Il veut dire qu'il cherche à en pénétrer les raiſons. Mais il y a grande différence entre raiſon & myſtère. Sans le mot propre, on n'exprime jamais bien ce qu'on penſe.

Que ſais-je! .... n'écouter qu'un tranſport amoureux, me découvrir moi-même, & déclarer mes feux.

Ces mots *que ſais-je!* font attendre que *Iarbe* va ſe livrer à la fureur de ſa paſſion. Point du tout: il dit qu'il parlera peut-être d'amour à ſa maîtreſſe; ce qui n'eſt aſſurément ni extraordinaire, ni dangereux, ni tragique, & ce qu'il devrait avoir déjà fait. Obſervez encore que s'il ſe découvre, il faut bien qu'il ſe découvre lui-même: ce *lui-même* eſt un pléonaſme.

Ce n'eſt pas ainſi que dans l'Andromaque, *Racine* fait parler *Oreſte*, qui ſe trouve à-peu-près dans la même ſituation.

Il dit :

» Je me livre en aveugle au tranſport qui m'entraîne.
» J'aime, je viens chercher Hermione en ces lieux,
» La fléchir, l'enlever, ou mourir à ſes yeux. »

Voilà comme devait s'exprimer un caractère fougueux & paſſionné tel qu'on peint *Iarbe*.

Que de fautes dans ce peu de vers dès la première ſcène ! preſque chaque mot eſt un défaut. Et ſi on voulait examiner ainſi tous nos ouvrages dramatiques, y en a-t-il un ſeul qui pût tenir contre une critique ſévère ?

L'Inès de *la Motte* eſt certainement une pièce touchante ; on ne peut voir le dernier acte ſans verſer des larmes. L'auteur avait infiniment d'eſprit ; il l'avait juſte, éclairé, délicat, & fécond ; mais dès le commencement de la pièce, quelle verſification faible, languiſſante, découſue, obſcure, & quelle impropriété de termes !

» Mon fils ne me fuit point : il a craint, je le vois,
» D'être ici le témoin du bruit de ſes exploits.
» Vous, Rodrigue, le ſang vous attache à ſa gloire ;
» Votre valeur, Henrique, eut part à ſa victoire.
» Reſſentez avec moi ſa nouvelle grandeur.
» Reine, de Ferdinand voici l'ambaſſadeur. »

D'abord, on ne ſait quel eſt le perſonnage qui parle, ni à qui il s'adreſſe, ni dans quel lieu il eſt, ni de quelle victoire il s'agit. Et c'eſt pécher contre la grande règle de *Boileau* & du bon ſens.

» Le ſujet n'eſt jamais aſſez tôt expliqué :
» Que le lieu de la ſcène y ſoit fixe & marqué ;
. . . . . .
. . . . . .
» Que dès les premiers vers l'action préparée
» Sans peine du ſujet applaniſſe l'entrée. »

Enſuite, remarquez qu'on n'eſt point témoin d'un bruit d'exploits. Cette expreſſion eſt vicieuſe. L'auteur entend que peut-être ce fils trop modeſte craint de jouir de ſa renommée; qu'il veut ſe dérober aux honneurs qu'on s'empreſſe à lui rendre. Ces expreſſions ſeraient plus juſtes & plus nobles. Il s'agit d'une ambaſſade envoyée pour féliciter le prince. Ce n'eſt pas là un bruit d'exploits.

Vous, Rodrigue. — *Vous, Henrique.* Il ſemble que le roi aille donner ſes ordres à ce *Rodrigue* & à ce *Henrique :* point du tout; il ne leur ordonne rien, il ne leur apprend rien. Il s'interrompt pour leur dire ſeulement, *reſſentez avec moi la nouvelle grandeur de mon fils.* On ne reſſent point une grandeur. Ce terme eſt abſolument impropre; c'eſt une eſpèce de barbariſme. L'auteur aurait pu dire : *Partagez ſon triomphe, ainſi que ſon bonheur.*

Le roi s'interrompt encore pour dire : *Reine, de Ferdinand voici l'ambaſſadeur*, ſans apprendre au public quel eſt ce *Ferdinand*, & de quel pays cet ambaſſadeur eſt venu. Auſſitôt l'ambaſſadeur arrive. On apprend qu'il vient de Caſtille ; que le perſonnage qui vient de parler eſt roi de Portugal, & qu'il vient le complimenter ſur les victoires de l'infant ſon fils. Le roi de Portugal répond au compliment de cet ambaſſadeur

de Caſtille, qu'il va enfin marier ſon fils à la ſœur de *Ferdinand* roi de Caſtille.

» Allez; de mes deſſeins inſtruiſez la Caſtille;
» Faites ſavoir au roi cet hymen triomphant
» Dont je vais couronner les exploits de l'infant. »

Faire ſavoir un hymen eſt ſec & ſans élégance. *Un hymen triomphant* eſt très-impropre & très-vicieux, parce que cet hymen ne triomphe pas.

Couronner les exploits d'un hymen eſt trop trivial & n'eſt point à ſa place; parce que ce mariage était conclu avant les triomphes de l'infant. Une plus grande faute, eſt celle de dire ſéchement à l'ambaſſadeur, *allez-vous-en*, comme ſi on parlait à un courrier. C'eſt manquer à la bienſéance. Quand *Pyrrhus* donne audience à *Oreſte* dans l'Andromaque, & lorſqu'il refuſe ſes propoſitions, il lui dit:

» Vous pouvez cependant voir la fille d'Hélène.
» Du ſang qui vous unit je ſais l'étroite chaîne.
» Après cela, Seigneur, je ne vous retiens plus. »

Toutes les bienſéances ſont obſervées dans le diſcours de *Pyrrhus;* c'eſt une règle qu'il ne faut jamais violer.

Quand l'ambaſſadeur a été congédié, le roi de Portugal dit à ſa femme:

» . . . Mon fils eſt enfin digne que la princeſſe
» Lui donne avec ſa main l'eſtime & la tendreſſe. »

Voilà un ſoléciſme intolérable, ou plutôt un barbariſme. On ne donne point l'eſtime & la tendreſſe comme on donne le bon jour. Le pronom était abſolument néceſſaire; les eſprits les plus groſſiers ſentent

cette

cette néceſſité. Jamais le bourgeois le plus mal élevé n'a dit à ſa maîtreſſe, accordez-moi l'eſtime, mais votre eſtime. La raiſon en eſt que tous nos ſentimens nous appartiennent. Vous excitez *ma* colère, & non pas la colère; *mon* indignation, & non pas l'indignation, à moins qu'on n'entende l'indignation, la colère du public. On dit, vous avez l'eſtime & l'amour du peuple; vous avez mon amour & mon eſtime. Le vers de *la Motte* n'eſt pas français; & rien n'eſt peut-être plus rare que de parler français dans notre poëſie.

Mais, me dira-t-on, malgré cette mauvaiſe verſification, Inès réuſſit : oui; elle réuſſirait cent fois davantage, ſi elle était bien écrite. Elle ſerait au rang des pièces de *Racine*, dont le ſtyle eſt ſans contredit le principal mérite.

Il n'y a de vraie réputation que celle qui eſt formée à la longue par le ſuffrage unanime des connaiſſeurs ſévères. Je ne parle ici que d'après eux; je ne critique aucun mot, aucune phraſe, ſans en rendre une raiſon évidente. Je me garde bien d'en uſer comme ces regrattiers inſolens de la littérature, ces feſeurs d'obſervations à tant la feuille, qui uſurpent le nom de journaliſtes; qui croient flatter la malignité du public en diſant : Cela eſt ridicule, cela eſt pitoyable, ſans rien diſcuter, ſans rien prouver. Ils débitent pour toute raiſon des injures, des ſarcaſmes, des calomnies. Ils tiennent bureau ouvert de médiſance, au lieu d'ouvrir une école où l'on puiſſe s'inſtruire.

Celui qui dit librement ſon avis, ſans outrage & ſans raillerie amère; qui raiſonne avec ſon lecteur; qui cherche ſérieuſement à épurer la langue & le goût, mérite au moins l'indulgence de ſes concitoyens. Il

y a plus de ſoixante ans que j'étudie l'art des vers, & peut-être ſuis-je en droit de dire mon ſentiment. Je dis donc qu'un vers, pour être bon, doit être ſemblable à l'or, en avoir le poids, le titre, & le ſon. Le poids, c'eſt la penſée; le titre, c'eſt la pureté élégante du ſtyle; le ſon, c'eſt l'harmonie. Si l'une de ces trois qualités manque, le vers ne vaut rien.

J'avance hardiment, ſans crainte d'être démenti par quiconque a du goût, qu'il y a pluſieurs pièces de *Corneille* où l'on ne trouvera pas ſix vers irrépréhenſibles de ſuite. Je mets de ce nombre Théodore, dom Sanche, Attila, Bérénice, Agéſilas; & je pourrais augmenter beaucoup cette liſte. Je ne parle pas ainſi pour dépriſer le mâle & puiſſant génie de *Corneille*; mais pour faire voir combien la verſification françaiſe eſt difficile, & plutôt pour excuſer ceux qui l'ont imité dans ſes défauts que pour les condamner. Si vous liſez le Cid, les Horaces, Cinna, Pompée, Polyeucte, avec le même eſprit de critique; vous y trouverez ſouvent douze vers de ſuite, je ne dis pas ſeulement bien faits, mais admirables.

Tous les gens de lettres ſavent que lorſqu'on apporta au ſévère *Boileau* la tragédie de Rhadamiſte, il n'en put achever la lecture, & qu'il jeta le livre à la moitié du ſecond acte. *Les Pradons*, dit-il, *dont nous nous ſommes tant moqués, étaient des ſoleils en comparaiſon de ces gens-ci.* L'abbé *Fraguier* & l'abbé *Gédouin* étaient préſens avec *le Verrier*, qui liſait la pièce. Je les entendis plus d'une fois raconter cette anecdote; & *Racine* le fils en fait mention dans la vie de ſon père. L'abbé *Gédouin* nous diſait que ce qui les avait d'abord révoltés tous, était l'obſcurité de l'expoſition

faite en mauvais vers. En effet, disait-il, nous ne pûmes jamais comprendre ces vers de *Zénobie*.

» A peine je touchais à mon troisième lustre,
» Lorsque tout fut conclu pour cet hymen illustre
» Rhadamiste déjà s'en croyait assuré;
» Quand son père cruel, contre nous conjuré,
» Entra dans nos Etats suivi de Tyridate,
» Qui brûlait de s'unir au sang de Mithridate.
» Et ce Parthe indigné qu'on lui ravît ma foi,
» Sema par-tout l'horreur, le désordre & l'effroi.
» Mithridate accablé par son perfide frère,
» Fit tomber sur le fils les cruautés du père. »

Nous sentîmes tous, dit l'abbé *Gédouin*, que l'*hymen illustre* n'était que pour rimer à *troisième lustre*: Que *le père cruel contre nous conjuré*, & *entrant dans nos Etats suivi de Tyridate*, *qui brûlait de s'unir au sang de Mithridate*, était inintelligible à des auditeurs qui ne savaient encore ni qui était ce *Tyridate*, ni qui était ce *Mithridate*: Que *ce Parthe*, *semant par-tout l'horreur*, *le désordre & l'effroi*, sont des expressions vagues, rebattues, qui n'apprennent rien de positif: Que *les cruautés du père*, *tombant sur le fils*, sont une équivoque; qu'on ne sait si c'est le père qui poursuit le fils, ou si c'est *Mithridate* qui se venge sur le fils des cruautés du père.

Le reste de l'exposition n'est guère plus clair. Ce défaut devait choquer étrangement *Boileau* & ses élèves, *Boileau* surtout qui avait dit dans sa Poëtique:

» Je me ris d'un acteur qui, lent à s'exprimer,
» De ce qu'il veut d'abord ne fait pas m'informer.

„ Et qui débrouillant mal une pénible intrigue,
„ D'un divertiſſement me fait une fatigue.

L'abbé *Gédouin* ajoutait que *Boileau* avait arraché la pièce des mains de *le Verrier*, & l'avait jetée par terre à ces vers.

„ Eh! que ſais-je, Hiéron? furieux, incertain,
„ Criminel ſans penchant, vertueux ſans deſſein,
„ Jouet infortuné de ma douleur extrême,
„ Dans l'état où je ſuis me connais-je moi-même?
„ De mille ſoins divers ſans ceſſe combattu,
„ Ennemi du forfait, ſans aimer la vertu &c. „

Ces antithèſes en effet ne forment qu'un contre-ſens inintelligible. Que ſignifie *criminel ſans penchant*? Il fallait au moins dire, ſans penchant au crime. Il fallait joûter contre ces beaux vers de *Quinault*.

„ Le deſtin de Médée eſt d'être criminelle;
„ Mais ſon cœur était fait pour aimer la vertu. „

Vertueux ſans deſſein, ſans quel deſſein? Eſt-ce ſans deſſein d'être vertueux? Il eſt impoſſible de tirer de ces vers un ſens raiſonnable.

Comment le même homme, qui vient de dire qu'il eſt vertueux, quoique ſans deſſein, peut-il dire qu'il n'aime point la vertu? Avouons que tout cela eſt un étrange galimatias, & que *Boileau* avait raiſon.

„ Par un don de Céſar je ſuis roi d'Arménie,
„ Parce qu'il croit par moi détruire l'Ibérie. „

Boileau avait dit:

„ Fuyez des mauvais ſons le concours odieux.

Certes, ce vers : *Parce qu'il croit par moi*, devait révolter ſon oreille.

Le dégoût & l'impatience de ce grand critique étaient donc très-excuſables. Mais s'il avait entendu le reſte de la pièce il y aurait trouvé des beautés, de l'intérêt, du pathétique, du neuf, & pluſieurs vers dignes de *Corneille*.

Il eſt vrai que dans un ouvrage de longue haleine on doit pardonner à quelques vers mal faits, à quelques fautes contre la langue ; mais en général un ſtyle pur & châtié eſt abſolument néceſſaire. Ne nous laſſons point de citer l'Art poëtique ; il eſt le code, non-ſeulement des poëtes, mais même des proſateurs.

» Mon eſprit n'admet point un pompeux barbariſme,
» Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux ſoléciſme.
» Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
» Eſt toujours, quoi qu'il faſſe, un méchant écrivain.

On peut être ſans doute très-ennuyeux en écrivant bien ; mais on l'eſt bien davantage en écrivant mal.

N'oublions pas de dire qu'un ſtyle froid, languiſſant, découſu, ſans grâces & ſans force, dépourvu de génie & de variété, eſt encore pire que mille ſoléciſmes. Voilà pourquoi ſur cent poëtes il s'en trouve à peine un qu'on puiſſe lire. Songez à toutes les pièces de vers dont nos mercures ſont ſurchargés depuis cent ans, & voyez ſi de dix mille il y en a deux dont on ſe ſouvienne. Nous avons environ quatre mille pièces de théâtre : combien peu ſont échappées à un éternel oubli !

Eſt-il poſſible qu'après les vers de *Racine*, des barbares aient oſé forger des vers tels que ceux-ci!

» Le lac, où vous avez cent barques toutes prêtes,
» Lavant le pied des murs du palais où vous êtes,
» Vous peut faire aiſément regagner Tetſuco;
» Ses ports nous ſont ouverts d'ailleurs à Tabaſco.
» Vous le ſavez, Seigneur; l'ardeur étant nouvelle,
» Et d'un premier butin l'eſpérance étant belle....
» Ne les bravons donc point, riſquons moins, & que Charle
» En maître déſormais ſe préſente & lui parle. —
» Ce prêtre d'un grand deuil menace Tlaſcala,
» Eſt-ce aſſez? Sa fureur n'en demeure pas là.
» Nous ſaurons les ferrer. Mais dans un temps plus calme
» Le myrte ne ſe doit cueillir qu'après la palme.
» Il apprit que le trône eſt l'autel éminent
» D'où part du roi des rois l'oracle dominant.
» Que le ſceptre eſt la verge &c. »

Eſt-ce ſur le théâtre d'Iphigénie & de Phèdre; eſt-ce chez les Hurons, chez les Illinois, qu'on a fait ronfler ces vers & qu'on les a imprimés?

Il y a quelquefois des vers qui paraiſſent d'abord moins ridicules, mais qui le ſont encore plus, pour peu qu'il ſoient examinés par un ſage critique.

CATILINA.

» Quoi! Madame, aux autels vous devancez l'aurore!
» Hé! quel ſoin ſi preſſant vous y conduit encore?
» Qu'il m'eſt doux cependant de revoir vos beaux yeux
» Et de pouvoir ici raſſembler tous mes dieux!

TULLIE.

„ Si ce ſont-là les dieux à qui tu ſacrifies,
„ Apprends qu'ils ont toujours abhorré les impies ;
„ Et que ſi leur pouvoir égalait leur courroux,
„ La foudre deviendrait le moindre de leurs coups.

CATILINA.

„ Tullie, expliquez-moi ce que je viens d'entendre.

Il a bien raiſon de demander à *Tullie* l'explication de tout ce galimatias.

Une femme qui dévance l'aurore aux autels,
Et qu'un ſoin preſſant y conduit encore.
Ses beaux yeux qui s'y raſſemblent avec tous les dieux,
Ces beaux yeux qui abhorrent les impies,
Ces yeux dont la foudre deviendrait le moindre coup,
Si leur pouvoir égalait le courroux de ces yeux &c.

De telles tirades (& qui ſont en très-grand nombre) ſont encore pires que le lac qui peut faire aiſément regagner Tetſuco, & dont les ports ſont ouverts d'ailleurs à Tabaſco. Et que pouvons-nous dire d'un ſiècle qui a vu repréſenter des tragédies écrites toutes entières dans ce ſtyle barbare?

Je le répète; je mets ces exemples ſous les yeux, pour faire voir aux jeunes gens dans quels excès incroyables on peut tomber quand on ſe livre à la fureur de rimer ſans demander conſeil. Je dois exhorter les artiſtes à ſe nourrir du ſtyle de *Racine* & de *Boileau*, pour empêcher le ſiècle de tomber dans la plus ignominieuſe barbarie.

On dira, ſi l'on veut, que je ſuis jaloux des beaux yeux raſſemblés avec les dieux, & dont la foudre eſt

le moindre coup. Je répondrai que j'ai les mauvais vers en horreur, & que je ſuis en droit de le dire.

Un abbé *Trublet* a imprimé qu'il ne pouvait lire un poëme tout de ſuite. Hé! M. l'abbé, que peut-on lire, que peut-on entendre, que peut-on faire long-temps & tout de ſuite?

VERTU.

SECTION PREMIERE.

ON dit de *Marcus Brutus*, qu'avant de ſe tuer il prononça ces paroles : O vertu! j'ai cru que tu étais quelque choſe; mais tu n'es qu'un vain fantôme!

Tu avais raiſon, *Brutus*, ſi tu mettais la vertu à être chef de parti & l'aſſaſſin de ton bienfaiteur, de ton père *Jules-Céſar;* mais ſi tu avais fait conſiſter la vertu à ne faire que du bien à ceux qui dépendaient de toi, tu ne l'aurais pas appelée *fantôme*, & tu ne te ſerais pas tué de déſeſpoir.

Je ſuis très-vertueux, dit cet excrément de théologie, car j'ai les quatre vertus cardinales, & les trois théologales. Un honnête homme lui demande: Qu'eſt-ce que vertu cardinale? l'autre répond : C'eſt force, prudence, tempérance, & juſtice.

L'HONNETE HOMME.

Si tu es juſte, tu as tout dit; ta force, ta prudence, ta tempérance, ſont des qualités utiles. Si tu les as, tant mieux pour toi; mais ſi tu es juſte, tant mieux pour les autres. Ce n'eſt pas encore aſſez d'être juſte,

il faut être bienfesant ; voilà ce qui est véritablement cardinal. Et tes théologales, qui sont-elles ?

L'EXCREMENT.

Foi, espérance, charité.

L'HONNETE HOMME.

Est-ce vertu de croire ? ou ce que tu crois te semble vrai, & en ce cas il n'y a nul mérite à le croire ; ou il te semble faux, & alors il est impossible que tu le croies.

L'espérance ne saurait être plus vertu que la crainte ; on craint & on espère, selon qu'on nous promet ou qu'on nous menace. Pour la charité, n'est-ce pas ce que les Grecs & les Romains entendaient par humanité, amour du prochain ? cet amour n'est rien s'il n'est agissant ; la bienfesance est donc la seule vraie vertu.

L'EXCREMENT.

Quelque sot ! vraiment oui, j'irai me donner bien du tourment pour servir les hommes, & il ne m'en reviendrait rien ! chaque peine mérite salaire. Je ne prétends pas faire la moindre action honnête, à moins que je ne sois sûr du paradis.

Quis enim virtutem amplectitur ipsam
Præmia si tollas ?

Qui pourra suivre la vertu
Si vous ôtez la récompense ?

L'HONNETE HOMME.

Ah ! maître, c'est-à-dire que si vous n'espériez pas le paradis, & si vous ne redoutiez pas l'enfer, vous

ne feriez jamais aucune bonne œuvre. Vous me citez des vers de *Juvénal* pour me prouver que vous n'avez que votre intérêt en vue. En voici de *Racine*, qui pourront vous faire voir au moins qu'on peut trouver dès ce monde sa récompense en attendant mieux.

» Quel plaisir de penser & de dire en vous-même :
» Par-tout en ce moment on me bénit, on m'aime !
» On ne voit point le peuple à mon nom s'alarmer ;
» Le ciel dans leurs chagrins ne m'entend point nommer.
» Leur sombre inimitié ne fuit point mon visage,
» Je vois voler par-tout les cœurs à mon passage !
» Tels étaient vos plaisirs. »

Croyez-moi, maître, il y a deux choses qui méritent d'être aimées pour elles-mêmes, DIEU & la vertu.

L'EXCREMENT.

Ah ! Monsieur, vous êtes féneloniste.

L'HONNETE HOMME.

Oui, maître.

L'EXCREMENT.

J'irai vous dénoncer à l'official de Meaux.

L'HONNETE HOMME.

Va, dénonce.

SECTION II.

QU'EST-CE que vertu ? Bienfesance envers le prochain. Puis-je appeler vertu autre chose que ce qui me fait du bien ? Je suis indigent, tu es libéral. Je suis en danger, tu me secours. On me trompe, tu me

dis la vérité. On me néglige, tu me conſoles. Je ſuis ignorant, tu m'inſtruis. Je t'appelerai ſans difficulté vertueux. Mais que deviendront les vertus cardinales & théologales ? Quelques-unes reſteront dans les écoles.

Que m'importe que tu ſois tempérant ? c'eſt un précepte de ſanté que tu obſerves ; tu t'en porteras mieux, & je t'en félicite. Tu as la foi & l'eſpérance, je t'en félicite encore davantage ; elles te procureront la vie éternelle. Tes vertus théologales ſont des dons céleſtes ; tes cardinales ſont d'excellentes qualités qui ſervent à te conduire : mais elles ne ſont point vertus par rapport à ton prochain. Le prudent ſe fait du bien, le vertueux en fait aux hommes. *St Paul* a eu raiſon de te dire que la charité l'emporte ſur la foi, ſur l'eſpérance.

Mais quoi, n'admettra-t-on de vertus que celles qui ſont utiles au prochain ! Hé comment puis-je en admettre d'autres ? Nous vivons en ſociété ; il n'y a donc de véritablement bon pour nous que ce qui fait le bien de la ſociété. Un ſolitaire ſera ſobre, pieux ; il ſera revêtu d'un cilice ; hé bien, il ſera ſaint : mais je ne l'appellerai vertueux que quand il aura fait quelque acte de vertu dont les autres hommes auront profité. Tant qu'il eſt ſeul, il n'eſt ni bienfeſant ni malfeſant ; il n'eſt rien pour nous. Si *St Bruno* a mis la paix dans les familles, s'il a ſecouru l'indigence, il a été vertueux ; s'il a jeûné, prié dans la ſolitude, il a été un ſaint. La vertu entre les hommes eſt un commerce de bienfaits ; celui qui n'a nulle part à ce commerce ne doit point être compté. Si ce ſaint était dans le monde, il ferait du bien ſans doute ; mais tant qu'il

n'y sera pas, le monde aura raison de ne lui pas donner le nom de vertueux; il sera bon pour lui, & non pour nous.

Mais, me dites-vous, si un solitaire est gourmand, ivrogne, livré à une débauche secrète avec lui-même, il est vicieux; il est donc vertueux s'il a les qualités contraires. C'est de quoi je ne peux convenir: c'est un très-vilain homme s'il a les défauts dont vous parlez; mais il n'est point vicieux, méchant, punissable par rapport à la société à qui ses infamies ne font aucun mal. Il est à présumer que s'il rentre dans la société il y sera du mal, qu'il y sera très-vicieux; & il est même bien plus probable que ce sera un méchant homme, qu'il n'est sûr que l'autre solitaire tempérant & chaste sera un homme de bien, car dans la société les défauts augmentent, & les bonnes qualités diminuent.

On fait une objection bien plus forte; *Néron*, le pape *Alexandre VI*, & d'autres monstres de cette espèce, ont répandu des bienfaits; je réponds hardiment qu'ils furent vertueux ce jour-là.

Quelques théologiens disent que le divin empereur *Antonin* n'était pas vertueux; que c'était un stoïcien entêté, qui non content de commander aux hommes voulait encore être estimé d'eux; qu'il rapportait à lui-même le bien qu'il faisait au genre-humain; qu'il fut toute sa vie juste, laborieux, bienfesant, par vanité, & qu'il ne fit que tromper les hommes par ses vertus; je m'écrie alors: Mon DIEU, donnez-nous souvent de pareils fripons!

VIANDE, VIANDE DEFENDUE, VIANDE DANGEREUSE.

Court examen des préceptes juifs & chrétiens, & de ceux des anciens philoſophes.

VIANDE vient ſans doute de *victus*, ce qui nourrit, ce qui ſoutient la vie ; de *victus* on fit *viventia*, de *viventia* viande. Ce mot devrait s'appliquer à tout ce qui ſe mange ; mais par la bizarrerie de toutes les langues, l'uſage a prévalu de refuſer cette dénomination au pain, au laitage, au riz, aux légumes, aux fruits, au poiſſon, & de ne le donner qu'aux animaux terreſtres. Cela ſemble contre toute raiſon, mais c'eſt l'apanage de toutes les langues & de ceux qui les ont faites.

Quelques premiers chrétiens ſe firent un ſcrupule de manger de ce qui avait été offert aux Dieux, de quelque nature qu'il fût. *St Paul* n'approuva pas ce ſcrupule. Il écrit aux Corinthiens : (*a*) *Ce qu'on mange n'eſt pas ce qui nous rend agréables à* DIEU. *Si nous mangeons, nous n'aurons rien de plus devant lui, ni rien de moins ſi nous ne mangeons pas.* Il exhorte ſeulement à ne point ſe nourrir de viandes immolées aux Dieux, devant ceux des frères qui pourraient en être ſcandaliſés. On ne voit pas après cela pourquoi il traite ſi mal *St Pierre*, & le reprend d'avoir mangé des viandes défendues avec les gentils. On voit d'ailleurs dans

(*a*) Chap. VIII.

les Actes des apôtres que *Simon-Pierre* était autorisé à manger de tout indifféremment. Car il vit un jour le ciel ouvert, & une grande nappe descendant par les quatre coins du ciel en terre; elle était couverte de toutes sortes d'animaux terrestres à quatre pieds, de toutes les espèces d'oiseaux & de reptiles, (ou animaux qui nagent) & une voix lui cria : Tue & mange. (*b*)

Vous remarquerez qu'alors le carême & les jours de jeûne n'étaient point institués. Rien ne s'est jamais fait que par dégrés. Nous pouvons dire ici, pour la consolation des faibles, que la querelle de *St Pierre* & de *St Paul* ne doit point nous effrayer. Les saints sont hommes. *Paul* avait commencé par être le geolier & même le bourreau des disciples de JESUS. *Pierre* avait renié JESUS, & nous avons vu que l'Eglise naissante, souffrante, militante, triomphante, a toujours été divisée depuis les ébionites jusqu'aux jésuites.

Je pense bien que les brachmanes, si antérieurs aux Juifs, pourraient bien avoir été divisés aussi ; mais enfin ils furent les premiers qui s'imposèrent la loi de ne manger d'aucun animal. Comme ils croyaient que les ames passaient & repassaient des corps humains dans ceux des bêtes, ils ne voulaient point manger leurs parens. Peut-être leur meilleure raison était la crainte d'accoutumer les hommes au carnage, & de leur inspirer des mœurs féroces.

On sait que *Pythagore*, qui étudia chez eux la géométrie & la morale, embrassa cette doctrine humaine & la porta en Italie. Ses disciples la suivirent très-long-temps : les célèbres philosophes *Plotin*, *Jamblique*,

(*b*) Actes, chap. X.

& *Porphyre* la recommandèrent, & même la pratiquèrent, quoiqu'il ſoit aſſez rare de faire ce qu'on prêche. L'ouvrage de *Porphyre* ſur l'abſtinence des viandes écrit au milieu de notre troiſième ſiècle, très-bien traduit en notre langue par M. de *Burigni*, eſt fort eſtimé des ſavans ; mais il n'a pas fait plus de diſciples parmi nous que le livre du médecin *Héquet*. C'eſt en vain que *Porphyre* propoſe pour modèles les brachmanes & les mages perſans de la première claſſe, qui avaient en horreur la coutume d'engloutir dans nos entrailles les entrailles des autres créatures ; il n'eſt ſuivi aujourd'hui que par les pères de la Trappe. L'écrit de *Porphyre* eſt adreſſé à un de ſes anciens diſciples nommé *Firmus*, qui ſe fit, dit-on, chrétien pour avoir la liberté de manger de la viande & de boire du vin.

Il remontre à *Firmus* qu'en s'abſtenant de la viande & des liqueurs fortes, on conſerve la ſanté de l'ame & du corps ; qu'on vit plus long-temps & avec plus d'innocence. Toutes ſes réflexions ſont d'un théologien ſcrupuleux, d'un philoſophe rigide, & d'une ame douce & ſenſible. On croirait, en le liſant, que ce grand ennemi de l'Egliſe eſt un père de l'Egliſe.

Il ne parle point de métempſycoſe, mais il regarde les animaux comme nos frères, parce qu'ils ſont animés comme nous, qu'ils ont les mêmes principes de vie, qu'ils ont ainſi que nous des idées, du ſentiment, de la mémoire, de l'induſtrie. Il ne leur manque que la parole ; s'ils l'avaient, oſerions-nous les tuer & les manger ? oſerions-nous commettre ces fratricides ? Quel eſt le barbare qui pourrait faire rôtir un agneau, ſi cet agneau nous conjurait par un

discours attendrissant de n'être point à la fois assassin & anthropophage ?

Ce livre prouve du moins qu'il y eut chez les gentils des philosophes de la plus austère vertu ; mais ils ne purent prévaloir contre les bouchers & les gourmands.

Il est à remarquer que *Porphyre* fait un très-bel éloge des esséniens. Il est rempli de vénération pour eux, quoiqu'ils mangeassent quelquefois de la viande. C'était alors à qui ferait le plus vertueux des esséniens, des pythagoriciens, des stoïciens & des chrétiens. Quand les sectes ne forment qu'un petit troupeau, leurs mœurs sont pures ; elles dégénèrent dès qu'elles deviennent puissantes.

La gola, il dado e l'otiose piume
Hanno dal' mondo ogni virtù sbandita.

VIE.

ON trouve ces paroles dans le *Système de la nature*, page 84, édition de Londres : *Il faudrait définir la vie avant de raisonner de l'ame, mais c'est ce que j'estime impossible.*

C'est ce que j'ose estimer très-possible. La vie est organisation avec capacité de sentir. Ainsi on dit que tous les animaux sont en vie. On ne le dit des plantes que par extension, par une espèce de métaphore ou de catachrèse. Elles sont organisées, elles végètent ; mais n'étant point capables de sentiment, elles n'ont point proprement la vie.

On

On peut être en vie ſans avoir un ſentiment actuel; car on ne ſent rien dans une apoplexie complète, dans une léthargie, dans un ſommeil plein & ſans rêves, mais on a encore le pouvoir de ſentir. Pluſieurs perſonnes, comme on ne le ſait que trop, ont été enterrées vives comme des veſtales, & c'eſt ce qui arrive dans tous les champs de bataille, ſurtout dans les pays froids; un ſoldat eſt ſans mouvement & ſans haleine; s'il était ſecouru, il les reprendrait; mais pour avoir plutôt fait, on l'enterre.

Qu'eſt-ce que cette capacité de ſenſation? autrefois vie & ame c'était même choſe, & l'une n'eſt pas plus connue que l'autre; le fond en eſt-il mieux connu aujourd'hui?

Dans les livres ſacrés juifs, ame eſt toujours employée pour vie.

(*a*) *Dixit etiam Deus, producant aquæ reptile animæ viventis.*

Et DIEU dit, que les eaux produiſent des reptiles d'ame vivante.

Creavit Deus cete grandia & omnem animam viventem atque motabilem quam produxerant aquæ.

Il créa auſſi de grands dragons, (tannitim) tout animal ayant vie & mouvement, que les eaux avaient produit.

Il eſt difficile d'expliquer comment DIEU créa ces dragons produits par les eaux; mais la choſe eſt ainſi, & c'eſt à nous de nous ſoumettre.

(*b*) *Producat terra animam viventem in genere ſuo, jumenta & reptilia.*

(*a*) Genèſe, chap. XX. (*b*) Chap. XXIV.

Que la terre produiſe ame vivante en ſon genre, des behemoths & des reptiles.

(*c*) *Et in quibus eſt anima vivens, ad veſcendum.*

Et à toute ame vivante pour ſe nourrir.

Et inſpiravit in faciem ejus ſpiraculum vitæ, & factus eſt homo in animam viventem.

(*d*) Et il ſouffla dans ſes narines ſouffle de vie, & l'homme eut ſouffle de vie. (ſelon l'hébreu)

Sanguinem enim animarum veſtrarum requiram de manu cunctarum beſtiarum, & de manu hominis &c.

Je redemanderai vos ames aux mains des bêtes & des hommes. *Ames* ſignifie ici *vies* évidemment. Le texte ſacré ne peut entendre que les bêtes auront avalé l'ame des hommes, mais leur ſang qui eſt leur vie. Quant aux mains que ce texte donne aux bêtes, il entend leurs griffes.

En un mot, il y a plus de deux cents paſſages où l'ame eſt priſe pour la vie des bêtes ou des hommes; mais il n'en eſt aucun qui vous diſe ce que c'eſt que la vie & l'ame.

Si c'eſt la faculté de la ſenſation, d'où vient cette faculté? A cette queſtion tous les docteurs répondent par des ſyſtèmes, & ces ſyſtèmes ſont détruits les uns par les autres. Mais pourquoi voulez-vous ſavoir d'où vient la ſenſation? Il eſt auſſi difficile de concevoir la cauſe qui fait tendre tous les corps à leur commun centre, que de concevoir la cauſe qui rend l'animal ſenſible. La direction de l'aimant vers le pôle arctique, les routes des comètes, mille autres phénomènes ſont auſſi incompréhenſibles.

(*c*) Chap. XXX. (*d*) Chap. II, v. 7.

Il y a des propriétés évidentes de la matière, dont le principe ne ſera jamais connu de nous. Celui de la ſenſation, ſans laquelle il n'y a point de vie, eſt & ſera ignoré comme tant d'autres.

Peut-on vivre ſans éprouver des ſenſations? non. Suppoſez un enfant qui meurt après avoir été toujours en léthargie; il a exiſté, mais il n'a point vécu.

Mais ſuppoſez un imbécille qui n'ait jamais eu d'idées complexes, & qui ait eu du ſentiment; certainement il a vécu ſans penſer; il n'a eu que les idées ſimples de ſes ſenſations.

La penſée eſt-elle néceſſaire à la vie? non, puiſque cet imbécille n'a point penſé, & a vécu.

De-là quelques penſeurs penſent que la penſée n'eſt point l'eſſence de l'homme; ils diſent qu'il y a beaucoup d'idiots non-penſans qui ſont hommes, & ſi bien hommes qu'ils font des hommes ſans pouvoir jamais faire un raiſonnement.

Les docteurs qui croient penſer répondent que ces idiots ont des idées fournies par leurs ſenſations.

Les hardis penſeurs leur répliquent qu'un chien de chaſſe qui a bien appris ſon métier, a des idées beaucoup plus ſuivies, & qu'il eſt fort ſupérieur à ces idiots. De-là naît une grande diſpute ſur l'ame. Nous n'en parlerons pas; nous n'en avons que trop parlé à l'article *Ame*.

VISION.

QUAND je parle de vision, je n'entends pas la manière admirable dont nos yeux aperçoivent les objets, & dont les tableaux de tout ce que nous voyons se peignent dans la rétine : peinture divine, dessinée suivant toutes les lois des mathématiques, & qui par conséquent est, ainsi que tout le reste, de la main de l'éternel géomètre, en dépit de ceux qui font les entendus, & qui feignent de croire que l'œil n'est pas destiné à voir, l'oreille à entendre, & le pied à marcher. Cette matière a été traitée si savamment par tant de grands génies, qu'il n'y a plus de grains à ramasser après leurs moissons.

Je ne prétends point parler de l'hérésie dont fut accusé le pape *Jean XXII*, qui prétendait que les saints ne jouiraient de la vision béatifique qu'après le jugement dernier. Je laisse là cette vision.

Mon objet est cette multitude innombrable de visions dont tant de saints personnages ont été favorisés ou tourmentés, que tant d'imbécilles ont cru avoir, & avec lesquelles tant de fripons & de friponnes ont attrapé le monde, soit pour se faire une réputation de béats, de béates, ce qui est très-flatteur; soit pour gagner de l'argent, ce qui est encore plus flatteur pour tous les charlatans.

Calmet & *Langlet* ont fait d'amples recueils de ces visions. La plus intéressante à mon gré, celle qui a produit les plus grands effets, puisqu'elle a servi à la réforme des trois quarts de la Suisse, est celle de ce

jeune jacobin *Yetzer*, dont j'ai déjà entretenu mon cher lecteur. Cet *Yetzer* vit, comme vous savez, plusieurs fois la Ste Vierge & *Ste Barbe* qui lui imprimèrent les stigmates de JESUS-CHRIST. Vous n'ignorez pas comment il reçut d'un prieur jacobin une hostie saupoudrée d'arsenic, & comment l'évêque de Lausanne voulut le faire brûler, pour s'être plaint d'avoir été empoisonné. Vous avez vu que ces abominations furent une des causes du malheur qu'eurent les Bernois de cesser d'être catholiques, apostoliques, & romains.

Je suis fâché de n'avoir point à vous parler de visions de cette force.

Cependant vous m'avouerez que la vision des révérends pères cordeliers d'Orléans, en 1534, est celle qui en approche le plus, quoique de fort loin. Le procès criminel qu'elle occasionna est encore en manuscrit dans la bibliothèque du roi de France, nº 1770.

L'illustre maison de *Saint-Mémin* avait fait de grands biens au couvent des cordeliers, & avait sa sépulture dans leur église. La femme d'un seigneur de *Saint-Mémin*, prévôt d'Orléans, étant morte, son mari croyant que ses ancêtres s'étaient assez appauvris en donnant aux moines, fit un présent à ces frères qui ne leur parut pas assez considérable. Ces bons franciscains s'avisèrent de vouloir déterrer la défunte, pour forcer le veuf à faire réenterrer sa femme en leur terre sainte, en les payant mieux. Le projet n'était pas sensé; car le seigneur de *Saint-Mémin* n'aurait pas manqué de la faire inhumer ailleurs. Mais il entre souvent de la folie dans la friponnerie.

D'abord l'ame de la dame de *Saint-Mémin* n'apparut qu'à deux frères. Elle leur dit : (*a*) *Je ſuis damnée comme Judas, parce que mon mari n'a pas donné aſſez.* Les deux petits coquins qui rapportèrent ces paroles ne s'aperçurent pas qu'elles devaient nuire au couvent plutôt que lui profiter. Le but du couvent était d'extorquer de l'argent du ſeigneur de *Saint-Mémin*, pour le repos de l'ame de ſa femme. Or, ſi madame de *Saint-Mémin* était damnée, tout l'argent du monde ne pouvait la ſauver ; on n'avait rien à donner ; les cordeliers perdaient leur rétribution.

Il y avait dans ce temps-là très-peu de bon ſens en France. La nation avait été abrutie par l'invaſion des Francs, & enſuite par l'invaſion de la théologie ſcolaſtique ; mais il ſe trouva dans Orléans quelques perſonnes qui raiſonnèrent. Elles ſe doutèrent que ſi le grand Etre avait permis que l'ame de madame de *Saint-Mémin* apparût à deux franciſcains, il n'était pas naturel que cette ame ſe fût déclarée *damnée comme Judas*. Cette comparaiſon leur parut hors d'œuvre. Cette dame n'avait point vendu notre Seigneur JESUS-CHRIST trente deniers ; elle ne s'était point pendue ; ſes inteſtins ne lui étaient point ſortis du ventre : il n'y avait aucun prétexte pour la comparer à *Judas*.

Cela donna du ſoupçon ; & la rumeur fut d'autant plus grande dans Orléans, qu'il y avait déjà des hérétiques qui ne croyaient pas à certaines viſions, & qui, en admettant des principes abſurdes, ne laiſſaient

(*a*) Tiré d'un manuſcrit de la bibliothèque de l'évêque de Blois, *Caumartin*

pas pourtant d'en tirer d'assez bonnes conclusions. Les cordeliers changèrent donc de batterie, & mirent la dame en purgatoire.

Elle apparut donc encore, & déclara que le purgatoire était son partage ; mais elle demanda d'être déterrée. Ce n'était pas l'usage qu'on exhumât les purgatoriés, mais on espérait que M. de *Saint-Mémin* préviendrait cet affront extraordinaire en donnant quelque argent. Cette demande d'être jetée hors de l'église augmenta les soupçons. On savait bien que les ames apparaissaient souvent, mais elles ne demandent point qu'on les déterre.

L'ame, depuis ce temps, ne parla plus ; mais elle lutina tout le monde dans le couvent & dans l'église. Les frères cordeliers l'exorcisèrent. Frère *Pierre* d'Arras s'y prit, pour la conjurer, d'une manière qui n'était pas adroite. Il lui disait : Si tu es l'ame de feue madame de *Saint-Mémin*, frappe quatre coups ; & on entendit les quatre coups. Si tu es damnée, frappe six coups ; & les six coups furent frappés. Si tu es encore plus tourmentée en enfer parce que ton corps est enterré en terre sainte, frappe six autres coups ; & ces six autres coups furent entendus encore plus distinctement. (*b*) Si nous déterrons ton corps, & si nous cessons de prier DIEU pour toi, seras-tu moins damnée? frappe cinq coups pour nous le certifier ; & l'ame le certifia par cinq coups.

Cet interrogatoire de l'ame, fait par *Pierre* d'Arras, fut signé par vingt-deux cordeliers, à la tête desquels était le révérend père provincial. Ce père provincial

(*b*) Toutes ces particularités sont détaillées dans l'histoire des apparitions & visions de l'abbé *Langlet*.

lui fit le lendemain les mêmes queſtions, & il lui fut répondu de même.

On dira que l'ame ayant déclaré qu'elle était en purgatoire, les cordeliers ne devaient pas la ſuppoſer en enfer; mais ce n'eſt pas ma faute ſi des théologiens ſe contrediſent.

Le ſeigneur de *Saint-Mémin* préſenta requête au roi contre les pères cordeliers. Ils préſentèrent requête de leur côté; le roi délégua des juges, à la tête deſquels était *Adrien Fumée* maître des requêtes.

Le procureur-général de la commiſſion requit que leſdits cordeliers fuſſent brûlés; mais l'arrêt ne les condamna qu'à faire tous amende honorable la torche au poing, & à être bannis du royaume. Cet arrêt eſt du 18 février 1534.

Après une telle viſion, il eſt inutile d'en rapporter d'autres: elles ſont toutes ou du genre de la friponnerie, ou du genre de la folie. Les viſions du premier genre ſont du reſſort de la juſtice; celles du ſecond genre ſont ou des viſions de fous malades, ou des viſions de fous en bonne ſanté. Les premières appartiennent à la médecine, & les ſecondes aux petites-maiſons.

VISION DE CONSTANTIN.

DE graves théologiens n'ont pas manqué d'alléguer des raiſons ſpécieuſes pour ſoutenir la vérité de l'apparition de la croix au ciel; mais nous allons voir que leurs argumens ne ſont point aſſez convaincans pour exclure le doute; les témoignages qu'ils citent

en leur faveur n'étant d'ailleurs ni perſuaſifs ni d'accord entr'eux.

Premièrement, on ne produit d'autres témoins que des chrétiens dont la dépoſition peut être ſuſpecte, dans ce cas où il s'agit d'un fait qui prouverait la divinité de leur religion. Comment aucun auteur païen n'a-t-il fait mention de cette merveille que toute l'armée de *Conſtantin* avait également aperçue? Que *Zoſime*, qui ſemble avoir pris à tâche de diminuer la gloire de *Conſtantin*, n'en ait rien dit, cela n'eſt pas ſurprenant; mais ce qui paraît étrange eſt le ſilence de l'auteur du panégyrique de *Conſtantin*, prononcé en ſa préſence à Trèves, dans lequel ce panégyriſte s'exprime en termes magnifiques ſur toute la guerre contre *Maxence*, que cet empereur avait vaincu.

Naſaire autre rhéteur, qui dans ſon panégyrique diſſerte ſi éloquemment ſur la guerre contre *Maxence*, ſur la clémence dont uſa *Conſtantin* après la victoire, & ſur la délivrance de Rome, ne dit pas un mot de cette apparition, tandis qu'il aſſure que par toutes les Gaules on avait vu des armées céleſtes qui prétendaient être envoyées pour ſecourir *Conſtantin*.

Non-ſeulement cette viſion ſurprenante a été inconnue aux auteurs païens, mais à trois écrivains chrétiens qui avaient la plus belle occaſion d'en parler. *Optatien Porphyre* fait mention plus d'une fois du monogramme de Chriſt, qu'il appelle le ſigne céleſte, dans le panégyrique de *Conſtantin* qu'il écrivit en vers latins; mais on n'y trouve pas un mot ſur l'apparition de la croix au ciel.

Lactance n'en dit rien dans ſon *Traité de la mort des perſécuteurs*, qu'il compoſa vers l'an 314, deux ans

après la vision dont il s'agit. Il devait cependant être parfaitement instruit de tout ce qui regarde *Constantin*, ayant été précepteur de *Crispus* fils de ce prince. Il rapporte seulement (*a*) que *Constantin* fut averti en songe de mettre sur les boucliers de ses soldats la divine image de la croix, & de livrer bataille; mais en racontant un songe dont la vérité n'avait d'autre appui que le témoignage de l'empereur, il passe sous silence un prodige qui avait eu toute l'armée pour témoin.

Il y a plus; *Eusèbe* de Césarée lui-même, qui a donné le ton à tous les autres historiens chrétiens sur ce sujet, ne parle point de cette merveille dans tout le cours de son Histoire ecclésiastique, quoiqu'il s'y étende fort au long sur les exploits de *Constantin* contre *Maxence*. Ce n'est que dans la vie de cet empereur qu'il s'exprime en ces termes : (*b*) » *Constantin*, » résolu d'adorer le dieu de *Constance* son père, implora » la protection de ce dieu contre *Maxence*. Pendant » qu'il lui faisait sa prière, il eut une vision merveilleuse » & qui paraîtrait peut-être incroyable si elle était » rapportée par un autre; mais puisque ce victorieux » empereur nous l'a racontée lui-même, à nous qui » écrivons cette histoire long-temps après, lorsque » nous avons été connus de ce prince, & que nous » avons eu part à ses bonnes grâces, confirmant ce » qu'il disait par serment; qui pourrait en douter? » surtout l'événement en ayant confirmé la vérité.

» Il assurait qu'il avait vu dans l'après-midi, lorsque » le soleil baissait, une croix lumineuse au-dessus du » soleil, avec cette inscription en grec : *Vainquez par*

(*a*) Chap. 44. (*b*) Liv. I, chap. 28, 31 & 32.

» *ce ſigne;* que ce ſpectacle l'avait extrêmement étonné, » de même que tous les ſoldats qui le ſuivaient, qui » furent témoins du miracle; que tandis qu'il avait » l'eſprit tout occupé de cette viſion & qu'il cherchait » à en pénétrer le ſens, la nuit étant ſurvenue, JESUS-» CHRIST lui était apparu pendant ſon ſommeil, avec » le même ſigne qu'il lui avait montré le jour dans » l'air, & lui avait commandé de faire un étendard » de la même forme, & de le porter dans les combats » pour ſe garantir du danger. *Conſtantin* s'étant levé » dès la pointe du jour, raconta à ſes amis le ſonge » qu'il avait eu; & ayant fait venir des orfèvres & » des lapidaires, il s'aſſit au milieu, leur expliqua la » figure du ſigne qu'il avait vu, & leur commanda » d'en faire un ſemblable d'or & de pierreries: & » nous nous ſouvenons de l'avoir vu quelquefois. ».

Euſèbe ajoute enſuite que *Conſtantin*, étonné d'une ſi admirable viſion, fit venir les prêtres chrétiens; & qu'inſtruit par eux, il s'appliqua à la lecture de nos livres ſacrés, & conclut qu'il devait adorer avec un profond reſpect le Dieu qui lui était apparu.

Comment concevoir qu'une viſion ſi admirable, vue de tant de milliers de perſonnes, & ſi propre à juſtifier la vérité de la religion chrétienne, ait été inconnue à *Euſèbe*, hiſtorien ſi ſoigneux de rechercher tout ce qui pouvait contribuer à faire honneur au chriſtianiſme, juſqu'à citer à faux des monumens profanes, comme nous l'avons vu à l'article *Eclipſe*? & comment ſe perſuader qu'il n'en ait été informé que pluſieurs années après, par le ſeul témoignage de *Conſtantin*? N'y avait-il donc point de chrétiens dans l'armée qui fiſſent gloire publiquement d'avoir

vu un pareil prodige? auraient-ils eu ſi peu d'intérêt à leur cauſe que de garder le ſilence ſur un ſi grand miracle? Doit-on après cela s'étonner que *Gelaſe de Ciſique*, un des ſucceſſeurs d'*Euſèbe* dans le ſiége de Céſarée au cinquième ſiècle, ait dit que bien des gens ſoupçonnaient que ce n'était-là qu'une fable inventée en faveur de la religion chrétienne? (*c*)

Ce ſoupçon ſera bien plus fort, ſi l'on fait attention combien peu les témoins ſont d'accord entr'eux ſur les circonſtances de cette merveilleuſe apparition. Preſque tous aſſurent que la croix fut vue de *Conſtantin* & de toute ſon armée; & *Gelaſe* ne parle que de *Conſtantin* ſeul. Ils diffèrent ſur le temps de la viſion. *Philoſtorge*, dans ſon Hiſtoire eccléſiaſtique, dont *Photius* nous a conſervé l'extrait, dit (*d*) que ce fut lorſque *Conſtantin* remporta la victoire ſur *Maxence*; d'autres prétendent que ce fut auparavant, lorſque *Conſtantin* feſait des préparatifs pour attaquer le tyran & qu'il était en marche avec ſon armée. *Arthémius*, cité par *Métaphraſte* & *Surius*, ſur le 20 octobre, dit que c'était à midi; d'autres l'après midi lorſque le ſoleil baiſſait.

Les auteurs ne s'accordent pas davantage ſur la viſion même, le plus grand nombre n'en reconnaiſſant qu'une & encore en ſonge; il n'y a qu'*Euſèbe* ſuivi par *Philoſtorge* & *Socrate* (*e*) qui parlent de deux; l'une que *Conſtantin* vit de jour, & l'autre qu'il vit en ſonge, ſervant à confirmer la première; *Nicéphore Calliſte* (*f*) en compte trois.

(*c*) Hiſt. des act. du conc. de Nicée, chap. IV.
(*d*) Liv. I, chap. VI.
(*e*) Hiſt. eccl. liv. I, chap. II.
(*f*) Hiſt. eccl. liv. VIII, chap. III.

L'inſcription offre de nouvelles différences. *Euſèbe* dit qu'elle était en grec, d'autres ne parlent point d'inſcription. Selon *Philoſtorge* & *Nicéphore*, elle était en caractères latins; les autres n'en diſent rien & ſemblent par leur récit ſuppoſer que les caractères étaient grecs. *Philoſtorge* aſſure que l'inſcription était formée par un aſſemblage d'étoiles; *Arthémius* dit que les lettres étaient dorées. L'auteur cité par *Photius* (*g*) les repréſente compoſées de la même matière lumineuſe que la croix; & ſelon *Soſomène*, (*h*) il n'y avait point d'inſcription; & ce furent les anges qui dirent à *Conſtantin : Remportez la victoire par ce ſigne.*

Enfin le rapport des hiſtoriens eſt oppoſé ſur les ſuites de cette viſion. Si l'on s'en tient à *Euſèbe*, *Conſtantin*, aidé du ſecours de DIEU, remporta ſans peine la victoire ſur *Maxence*. Mais ſelon *Lactance*, la victoire fut fort diſputée. Il dit même que les troupes de *Maxence* eurent quelqu'avantage avant que *Conſtantin* eût fait approcher ſon armée des portes de Rome. Si l'on en croit *Euſèbe* & *Soſomène*, depuis cette époque, *Conſtantin* fut toujours victorieux, & oppoſa le ſigne ſalutaire de la croix à ſes ennemis, comme un rempart impénétrable. Cependant un auteur chrétien, dont M. de *Valois* a raſſemblé des fragmens à la ſuite d'*Ammien Marcellin*, (*i*) rapporte que dans les deux batailles livrées à *Licinius* par *Conſtantin*, la victoire fut douteuſe, & que *Conſtantin* fut même bleſſé légèrement à la cuiſſe; & *Nicéphore* (*k*) dit que depuis la première apparition, il combattit deux fois les Biſantins ſans leur oppoſer la croix, & ne s'en ſerait

(*g*) Bibl. cayer 256.
(*h*) Hiſt. eccl. liv. I, c. III.
(*i*) Pag. 473 & 475.
(*k*) Liv. VII, chap. XLVII.

pas même ſouvenu, s'il n'eût perdu neuf mille hommes, & s'il n'eût eu encore deux fois la même viſion. Dans la première, les étoiles étaient arrangées de façon qu'elles formaient ces mots d'un pſeaume : (*l*) *Invoque-moi au jour de ta détreſſe, je t'en délivrerai & tu m'honoreras ;* & l'inſcription de la dernière, beaucoup plus claire & plus nette encore, portait : *Par ce ſigne tu vaincras tous tes ennemis.*

Philoſtorge aſſure que la viſion de la croix, & la victoire remportée ſur *Maxence*, déterminèrent *Conſtantin* à embraſſer la foi chrétienne ; mais *Rufin*, qui a traduit en latin l'Hiſtoire eccléſiaſtique d'*Euſèbe*, dit qu'il favoriſait déjà le chriſtianiſme & honorait le vrai DIEU. L'on ſait cependant qu'il ne reçut le baptême que peu de jours avant de mourir, comme le diſent expreſſément *Philoſtorge*, (*m*) *St Athanaſe*, (*n*) *ſaint Ambroiſe*, (*o*) *St Jérôme*, (*p*) *Socrate*, (*q*) *Théodoret*, (*r*) & l'auteur de la chronique d'Alexandrie. (*s*) Cet uſage, commun alors, était fondé ſur la croyance que le baptême effaçant tous les péchés de celui qui le reçoit, on mourait aſſuré de ſon ſalut.

Nous pourrions nous borner à ces réflexions générales ; mais par ſurabondance de droit, diſcutons l'autorité d'*Euſèbe* comme hiſtorien ; & celle de *Conſtantin* & d'*Arthémius* comme témoins oculaires.

Pour *Arthémius*, nous ne penſons pas qu'on doive le mettre au rang des témoins oculaires, ſon diſcours

(*l*) Pſ. XLIX, v. 16.
(*m*) Liv. VI, chap. VI.
(*n*) Pag. 917, ſur le ſynode.
(*o*) Oraiſon ſur la mort de *Théodoſe*.
(*p*) Chronic. année 337.
(*q*) Liv. II, chap. XLVII.
(*r*) Chap XXXII.
(*s*) Page 684.

n'étant fondé que ſur ſes Actes, rapportés par *Métaphraſte* auteur fabuleux, Actes que *Baronius* prétend à tort de pouvoir défendre, en même temps qu'il avoue qu'on les a interpolés.

Quant au diſcours de *Conſtantin* rapporté par *Euſèbe*, c'eſt ſans contredit une choſe étonnante que cet empereur ait craint de n'en être pas cru à moins qu'il ne fît ſerment, & qu'*Euſèbe* n'ait appuyé ſon témoignage par celui d'aucun des officiers ou des ſoldats de l'armée. Mais ſans adopter ici l'opinion de quelques ſavans, qui doutent qu'*Euſèbe* ſoit l'auteur de la vie de *Conſtantin*, n'eſt-ce pas un témoin qui dans cet ouvrage revêt par-tout le caractère de panégyriſte plutôt que celui d'hiſtorien? N'eſt-ce pas un écrivain qui a ſupprimé ſoigneuſement tout ce qui pouvait être déſavantageux & peu honorable à ſon héros? En un mot, ne montre-t-il pas ſa partialité, quand il dit dans ſon Hiſtoire eccléſiaſtique, (*t*) en parlant de *Maxence*, qu'ayant uſurpé à Rome la puiſſance ſouveraine, il feignit d'abord, pour flatter le peuple, de faire profeſſion de la religion chrétienne; comme s'il eût été impoſſible à *Conſtantin* de ſe ſervir d'une feinte pareille, & de ſuppoſer cette viſion, de même que *Licinius* quelque temps après, pour encourager ſes ſoldats contre *Maximin*, ſuppoſa qu'un ange lui avait dicté en ſonge une prière qu'il devait réciter avec ſon armée?

Comment en effet *Euſèbe* a-t-il le front de donner pour chrétien un prince qui fit rebâtir à ſes dépens le temple de la Concorde, comme il eſt prouvé par

(*t*) Liv. VIII, chap. XIV.

une inſcription qui ſe liſait du temps de *Lélio Giraldi* dans la baſilique de Latran? Un prince qui fit périr *Criſpus* ſon fils, déjà décoré du titre de céſar, ſur un léger ſoupçon d'avoir commerce avec *Fauſta* ſa belle-mère; qui fit étouffer, dans un bain trop chauffé, cette même *Fauſta* ſon épouſe, à laquelle il était redevable de la conſervation de ſes jours; qui fit étrangler l'empereur *Maximien Herculius* ſon père adoptif; qui ôta la vie au jeune *Licinius* ſon neveu, qui feſait paraître de fort bonnes qualités; qui enfin s'eſt déshonoré par tant de meurtres, que le conſul *Ablavius* appelait ces temps-là néroniens? On pourrait ajouter qu'il y a d'autant moins de fond à faire ſur le ſerment de *Conſtantin*, qu'il n'eut pas le moindre ſcrupule de ſe parjurer, en feſant étrangler *Licinius* à qui il avait promis la vie par ſerment. *Euſèbe* paſſe ſous ſilence toutes ces actions de *Conſtantin* qui ſont rapportées par *Eutrope*, (*u*) *Zoſime*, (*x*) *Oroſe*, (*y*) *St Jérôme*, (*z*) & *Aurélius Victor*. (*a*)

N'a-t-on pas lieu de penſer après cela que l'apparition prétendue de la croix dans le ciel, n'eſt qu'une fraude que *Conſtantin* imagina pour favoriſer le ſuccès de ſes entrepriſes ambitieuſes? Les médailles de ce prince & de ſa famille, que l'on trouve dans *Banduri* & dans l'ouvrage intitulé *Numiſmata imperatorum romanorum*, l'arc de triomphe dont parle *Baronius*, (*b*) dans l'inſcription duquel le ſénat & le peuple romain diſaient que *Conſtantin*, par l'inſtinct de la Divinité, avait vengé la république du tyran *Maxence* & de toute

(*u*) Liv. X, chap. IV.
(*x*) Liv. II, chap. XXIX.
(*y*) Liv. VII, chap. XXVIII.
(*z*) Chron. année 321.
(*a*) Epitome, chap. L.
(*b*) Tome III, pag. 296.

ſa

ſa faction ; enfin, la ſtatue que *Conſtantin* lui-même ſe fit ériger à Rome, tenant une lance terminée par un travers en forme de croix, avec cette inſcription que rapporte *Euſèbe*, (*c*) *Par ce ſigne ſalutaire, j'ai délivré votre ville du joug de la tyrannie ;* tout cela, dis-je, ne prouve que l'orgueil immodéré de ce prince artificieux, qui voulait répandre par-tout le bruit de ſon prétendu ſonge, & en perpétuer la mémoire.

Cependant, pour excuſer *Euſèbe*, il faut lui comparer un évêque du dix-ſeptième ſiècle que *la Bruyère* n'héſitait pas d'appeler un père de l'Egliſe. *Boſſuet, en même temps* qu'il s'élevait avec un acharnement ſi impitoyable contre les viſions de l'élégant & ſenſible *Fénélon*, commentait lui-même, dans l'*oraiſon funèbre* d'*Anne de Gonzague* de Clèves, les deux viſions qui avaient opéré la converſion de cette princeſſe Palatine. Ce fut un ſonge admirable, dit ce prélat ; elle crut que, marchant ſeule dans une forêt, elle y avait rencontré un aveugle dans une petite loge. Elle comprit qu'il manque un ſens aux incrédules comme à l'aveugle ; & *en même temps*, au milieu d'un ſonge ſi myſtérieux, elle fit l'application de la belle comparaiſon de l'aveugle aux vérités de la religion & de l'autre vie.

Dans la ſeconde viſion, DIEU continua de l'inſtruire comme il a fait *Joſeph* & *Salomon ;* & durant l'aſſoupiſſement que l'accablement lui cauſa, il lui mit dans l'eſprit cette parabole ſi ſemblable à celle de l'évangile. Elle voit paraître ce que JESUS-CHRIST n'a pas dédaigné de nous donner comme l'image de ſa tendreſſe ; (*d*) une poule devenue mère, empreſſée autour

(*c*) Liv. I, chap. IV. (*d*) *Matt.* chap. XXIII, v. 37.

des petits qu'elle conduiſait. Un d'eux s'étant écarté, notre malade le voit englouti par un chien avide. Elle accourt, elle lui arrache cet innocent animal. *En même temps* on lui crie d'un autre côté qu'il le fallait rendre au raviſſeur. Non, dit-elle, je ne le rendrai jamais. En ce moment elle s'éveilla, & l'application de la figure qui lui avait été montrée ſe fit en un inſtant dans ſon eſprit.

VOEUX.

FAIRE un vœu pour toute ſa vie, c'eſt ſe faire eſclave. Comment peut-on ſouffrir le pire de tous les eſclavages dans un pays où l'eſclavage eſt proſcrit?

Promettre à DIEU par ſerment qu'on ſera, depuis l'âge de quinze ans juſqu'à ſa mort, jacobin, jéſuite, ou capucin, c'eſt affirmer qu'on penſera toujours en capucin, en jacobin, ou en jéſuite. Il eſt plaiſant de promettre pour toute ſa vie ce que nul homme n'eſt ſûr de tenir du ſoir au matin.

Comment les gouvernemens ont-ils été aſſez ennemis d'eux-mêmes, aſſez abſurdes, pour autoriſer les citoyens à faire l'aliénation de leur liberté dans un âge où il n'eſt pas permis de diſpoſer de la moindre partie de ſa fortune? Comment tous les magiſtrats étant convaincus de l'excès de cette ſottiſe n'y mettent-ils pas ordre?

N'eſt-on pas épouvanté quand on fait réflexion qu'on a plus de moines que de ſoldats?

N'eſt-on pas attendri quand on découvre les ſecrets des cloîtres, les turpitudes, les horreurs, les tourmens auxquels ſe ſont ſoumis de malheureux enfans qui déteſtent leur état de forçat quand ils ſont hommes, & qui ſe débattent avec un déſeſpoir inutile contre les chaînes dont leur folie les a chargés?

J'ai connu un jeune homme que ſes parens engagèrent à ſe faire capucin à quinze ans & demi; il aimait éperdument une fille à-peu-près de cet âge. Dès que ce malheureux eut fait ſes vœux à *François d'Aſſiſe*, le diable le fit ſouvenir de ceux qu'il avait faits à ſa maîtreſſe, à qui il avait ſigné une promeſſe de mariage. Enfin le diable étant plus fort que *ſaint François*, le jeune capucin ſort de ſon cloître, & court à la maiſon de ſa maîtreſſe; on lui dit qu'elle s'eſt jetée dans un couvent, & qu'elle a fait profeſſion.

Il vole au couvent, il demande à la voir, il apprend qu'elle eſt morte de déſeſpoir. Cette nouvelle lui ôte l'uſage de ſes ſens, il tombe preſque ſans vie. On le tranſporte dans un couvent d'hommes voiſin, non pour lui donner les ſecours néceſſaires qui ne peuvent tout au plus que ſauver le corps, mais pour lui procurer la douceur de recevoir avant ſa mort l'extrême-onction qui ſauve infailliblement l'ame.

Cette maiſon où l'on porta ce pauvre garçon évanoui, était juſtement un couvent de capucins. Ils le laiſſèrent charitablement à leur porte pendant plus de trois heures; mais enfin il fut heureuſement reconnu par un des révérends pères, qui l'avait vu dans le monaſtère d'où il était ſorti. Il fut porté dans une cellule, &

l'on y eût quelque ſoin de ſa vie, dans le deſſein de la ſanctifier par une ſalutaire pénitence.

Dès qu'il eut recouvré ſes forces, il fut conduit bien garrotté à ſon couvent, & voici très-exactement comme il y fut traité. D'abord on le deſcendit dans une foſſe profonde, au bas de laquelle eſt une pierre très-groſſe, à laquelle une chaîne de fer eſt ſcellée. Il fut attaché à cette chaîne par un pied ; on mit auprès de lui un pain d'orge & une cruche d'eau ; après quoi on referma la foſſe, qui ſe bouche avec un large plateau de grais, & qui ferme l'ouverture par laquelle on l'avait deſcendu.

Au bout de trois jours on le tira de ſa foſſe pour le faire comparaître devant la tournelle des capucins. Il fallait ſavoir s'il avait des complices de ſon évaſion ; & pour l'engager à les révéler, on l'appliqua à la queſtion uſitée dans le couvent. Cette queſtion préparatoire eſt infligée avec des cordes qui ſerrent les membres du patient, & qui lui font ſouffrir une eſpèce d'eſtrapade.

Quand il eut ſubi ces tourmens, il fut condamné à être enfermé pendant deux ans dans ſon cachot, & à en ſortir trois fois par ſemaine pour recevoir ſur ſon corps entièrement nu la diſcipline avec des chaînes de fer.

Son tempérament réſiſta ſeize mois entiers à ce ſupplice. Il fut enfin aſſez heureux pour ſe ſauver, à la faveur d'une querelle arrivée entre les capucins. Ils ſe battirent les uns contre les autres, & le priſonnier échappa pendant la mêlée.

S'étant caché pendant quelques heures dans des brouſſailles, il ſe haſarda de ſe mettre en chemin au

déclin du jour, preſſé par la faim, & pouvant à peine ſe ſoutenir. Un ſamaritain qui paſſait eut pitié de ce ſpectre ; il le conduiſit dans ſa maiſon, & lui donna du ſecours. C'eſt cet infortuné lui-même qui m'a conté ſon aventure en préſence de ſon libérateur. Voilà donc ce que les vœux produiſent !

C'eſt une queſtion fort curieuſe de ſavoir ſi les horreurs qui ſe commettent tous les jours chez les moines mendians ſont plus révoltantes que les richeſſes pernicieuſes des autres moines qui réduiſent tant de familles à l'état de mendians.

Tous ont fait vœu de vivre à nos dépens, d'être un fardeau à leur patrie, de nuire à la population, de trahir leurs contemporains & la poſtérité. Et nous le ſouffrons !

Autre queſtion intéreſſante pour les officiers.

On demande pourquoi on permet à des moines de reprendre un de leurs moines qui s'eſt fait ſoldat, & pourquoi un capitaine ne peut reprendre un déſerteur qui s'eſt fait moine ?

VOLONTÉ.

Des grecs fort ſubtils conſultaient autrefois le pape *Honorius I*, pour ſavoir ſi Jesus, lorſqu'il était au monde, avait eu une volonté ou deux volontés lorſqu'il ſe déterminait à quelque action ; par exemple, lorſqu'il voulait dormir ou veiller, manger ou aller à la garde-robe, marcher ou s'aſſeoir.

Que vous importe ? leur répondait le très-ſage évêque de Rome, *Honorius*. Il a certainement aujourd'hui la volonté que vous ſoyez gens de bien, cela vous doit ſuffire ; il n'a nulle volonté que vous ſoyez des ſophiſtes babillards, qui vous battez continuellement pour la chappe à l'évêque, & pour l'ombre de l'âne. Je vous conſeille de vivre en paix, & de ne point perdre en diſputes inutiles un temps que vous pourriez employer en bonnes œuvres.

St Père, vous avez beau dire ; c'eſt ici la plus importante affaire du monde. Nous avons déjà mis l'Europe, l'Aſie, & l'Afrique en feu, pour ſavoir ſi JESUS *avait deux perſonnes & une nature, ou une nature & deux perſonnes, ou bien deux perſonnes & deux natures, ou bien une perſonne & une nature.*

Mes chers frères, vous avez très-mal fait : il fallait donner du bouillon aux malades, du pain aux pauvres.

Il s'agit bien de ſecourir les pauvres ! voilà-t-il pas le patriarche Sergius qui vient de faire décider dans un concile à Conſtantinople, que JESUS *avait deux natures & une volonté ! & l'empereur qui n'y entend rien eſt de cet avis.*

Hé bien, ſoyez-en auſſi ; & ſurtout défendez-vous mieux contre les mahométans qui vous donnent tous les jours ſur les oreilles, & qui ont une très-mauvaiſe volonté contre vous.

C'eſt bien dit ; mais voilà les évêques de Tunis, de Tripoli, d'Alger, de Maroc, qui tiennent fermement pour les deux volontés. Il faut avoir une opinion ; quelle eſt la vôtre ?

Mon opinion eſt que vous êtes des fous qui perdrez la religion chrétienne que nous avons établie avec

tant de peine. Vous ferez tant, par vos ſottiſes, que Tunis, Tripoli, Alger, Maroc, dont vous me parlez, deviendront muſulmans, & qu'il n'y aura pas une chapelle chrétienne en Afrique. En attendant je ſuis pour l'empereur & le concile, juſqu'à ce que vous ayez pour vous un autre concile & un autre empereur.

Ce n'eſt pas nous ſatisfaire. Croyez-vous deux volontés ou une?

Ecoutez; ſi ces deux volontés ſont ſemblables, c'eſt comme s'il n'y en avait qu'une ſeule; ſi elles ſont contraires, celui qui aura deux volontés à la fois fera deux choſes contraires à la fois, ce qui eſt abſurde: par conſéquent je ſuis pour une ſeule volonté.

Ah! St Père, vous êtes monothélite. A l'héréſie! à l'héréſie! au diable! à l'excommunication, à la dépoſition; un concile, vîte un autre concile; un autre empereur, un autre évêque de Rome, un autre patriarche.

Mon DIEU! que ces pauvres Grecs ſont fous avec toutes leurs vaines & interminables diſputes, & que mes ſucceſſeurs feront bien de ſonger à être puiſſans & riches!

A peine *Honorius* avait proféré ces paroles, qu'il apprit que l'empereur *Héraclius* était mort après avoir été bien battu par les mahométans. Sa veuve *Martine* empoiſonna ſon beau-fils; le ſénat fit couper la langue à *Martine* & le nez à un autre fils de l'empereur. Tout l'empire grec nagea dans le ſang.

N'eût-il pas mieux valu ne point diſputer ſur les deux volontés? Et ce pape *Honorius*, contre lequel les janſéniſtes ont tant écrit, n'était-il pas un homme très-ſenſé?

VOYAGE DE SAINT PIERRE A ROME.

LA fameuſe diſpute ſi *Pierre* fit le voyage de Rome, n'eſt-elle pas au fond auſſi frivole que la plupart des autres grandes diſputes? Les revenus de l'abbaye de St Denis en France, ne dépendent ni de la vérité du voyage de *St Denis* l'aréopagite d'Athènes au milieu des Gaules, ni de ſon martyre à Montmartre, ni de l'autre voyage qu'il fit après ſa mort, de Montmartre à St Denis, en portant ſa tête entre ſes bras, & en la baiſant à chaque pauſe.

Les chartreux ont de très-grands biens, ſans qu'il y ait la moindre vérité dans l'hiſtoire du chanoine de Magdebourg, qui ſe leva de ſa bière à trois jours conſécutifs, pour apprendre aux aſſiſtans qu'il était damné.

De même, il eſt bien ſûr que les revenus & les droits du pontife romain peuvent ſubſiſter, ſoit que *Simon Barjone*, ſurnommé *Céphas*, ait été à Rome, ſoit qu'il n'y ait pas été. Tous les droits des métropolitains de Rome & de Conſtantinople furent établis au concile de Chalcédoine, en 451 de notre ère vulgaire, & il ne fut queſtion dans ce concile d'aucun voyage fait par un apôtre à Bizance ou à Rome.

Les patriarches d'Alexandrie & de Conſtantinople ſuivirent le ſort de leurs provinces. Les chefs eccléſiaſtiques des deux villes impériales & de l'opulente Egypte, devaient avoir naturellement plus de priviléges, d'autorité, de richeſſes, que les évêques des petites villes.

Si la réſidence d'un apôtre dans une ville avait décidé de tant de droits, l'évêque de Jéruſalem aurait

ſans contredit été le premier évêque de la chrétienté. Il était évidemment le ſucceſſeur de *St Jacques* frère de JESUS-CHRIST, reconnu pour fondateur de cette Egliſe, & appelé depuis le premier de tous les évêques. Nous ajouterions que par le même raiſonnement, tous les patriarches de Jéruſalem devaient être circoncis, puiſque les quinze premiers évêques de Jéruſalem, berceau du chriſtianiſme & tombeau de JESUS-CHRIST, avaient tous reçu la circonciſion. (*a*)

Il eſt indubitable que les premières largeſſes faites à l'Egliſe de Rome par *Conſtantin*, n'ont pas le moindre rapport au voyage de *St Pierre*.

1°. La première égliſe élevée à Rome fut celle de *St Jean* : elle en eſt encore la véritable cathédrale. Il eſt ſûr qu'elle aurait été dédiée à *St Pierre* s'il en avait été le premier évêque ; c'eſt la plus forte de toutes les préſomptions ; elle ſeule aurait pu finir la diſpute.

2°. A cette puiſſante conjecture, ſe joignent des preuves négatives convaincantes. Si *Pierre* avait été à Rome avec *Paul*, les Actes des apôtres en auraient parlé, & ils n'en diſent pas un mot.

3°. Si *St Pierre* était allé prêcher l'Evangile à Rome, *St Paul* n'aurait pas dit dans ſon épître aux Galates : *Quand ils virent que l'évangile du prépuce m'avait été confié, & à Pierre celui de la circonciſion, ils me donnèrent les mains à moi & à Barnabé ; ils conſentirent que nous allaſſions chez les gentils & Pierre chez les circoncis.*

» (*a*) Il fallut que quinze évêques de Jéruſalem fuſſent circoncis, & » que tout le monde penſât comme eux, coopérât avec eux. » *Saint Epiphane*, Héréſ. LXX.

» J'ai appris par les monumens des anciens, que juſqu'au ſiége de » Jéruſalem par *Adrien*, il y eut quinze évêques de ſuite natifs de cette » ville. » *Euſebe*, liv. IV.

4°. Dans les lettres que *Paul* écrit de Rome, il ne parle jamais de *Pierre;* donc il eſt évident que *Pierre* n'y était pas.

5°. Dans les lettres que *Paul* écrit à ſes frères de Rome, pas le moindre compliment à *Pierre*, pas la moindre mention de lui; donc *Pierre* ne fit un voyage à Rome, ni quand *Paul* était en priſon dans cette capitale, ni quand il en était dehors.

6°. On n'a jamais connu aucune lettre de *St Pierre* datée de Rome.

7°. Quelques-uns, comme *Paul-Oroſe*, eſpagnol du cinquième ſiècle, veulent qu'il ait été à Rome les premières années de *Claude;* & les Actes des apôtres diſent qu'il était alors à Jéruſalem, & les épîtres de *Paul* diſent qu'il était à Antioche.

8°. Je ne prétends point apporter en preuve, qu'à parler humainement & ſelon les règles de la critique profane, *Pierre* ne pouvait guère aller de Jéruſalem à Rome, ne ſachant ni la langue latine, ni même la langue grecque, laquelle *St Paul* parlait, quoiqu'aſſez mal. Il eſt dit que les apôtres parlaient toutes les langues de l'univers, ainſi je me tais.

9°. Enfin, la première notion qu'on ait jamais eue du voyage de *St Pierre* à Rome, vient d'un nommé *Papias* qui vivait environ cent ans après *St Pierre*. Ce *Papias* était phrygien; il écrivait dans la Phrygie, & il prétendit que *St Pierre* était allé à Rome, ſur ce que dans une de ſes lettres il parle de Babylone. Nous avons en effet une lettre attribuée à *St Pierre* écrite en ces temps ténébreux, dans laquelle il eſt dit: *L'Egliſe qui eſt à Babylone, ma femme & mon fils Marc vous ſaluent.* Il a plu à quelques tranſlateurs de traduire

le mot qui veut dire ma femme, par la conchoifie, Babylone la conchoifie; c'eſt traduire avec un grand ſens.

Papias, qui était (il faut l'avouer) un des grands viſionnaires de ces ſiècles, s'imagina que Babylone voulait dire Rome. Il était pourtant tout naturel que *Pierre* fût parti d'Antioche pour aller viſiter les frères de Babylone. Il y eut toujours des Juifs à Babylone; ils y firent continuellement le métier de courtiers & de porte-balles; il eſt bien à croire que pluſieurs diſciples s'y réfugièrent, & que *Pierre* alla les encourager. Il n'y a pas plus de raiſon à imaginer que Babylone ſignifie Rome, qu'à ſuppoſer que Rome ſignifie Babylone. Quelle idée extravagante de ſuppoſer que *Pierre* écrivait une exhortation à ſes camarades, comme on écrit aujourd'hui en chiffre! craignait-il qu'on ouvrît ſa lettre à la poſte? pourquoi *Pierre* aurait-il craint qu'on eût connaiſſance de ſes lettres juives, ſi inutiles ſelon le monde, & auxquelles il eût été impoſſible que les Romains euſſent fait la moindre attention? qui l'engageait à mentir ſi vainement? dans quel rêve a-t-on pu ſonger que lorſqu'on écrivait Babylone cela ſignifiait Rome?

C'eſt d'après ces preuves aſſez concluantes, que le judicieux *Calmet* conclut que le voyage de *St Pierre* à Rome eſt prouvé par *St Pierre* lui-même, qui marque expreſſément qu'il a écrit ſa lettre de Babylone; c'eſt-à-dire de Rome, comme nous l'expliquons avec les anciens. Encore une fois, c'eſt puiſſamment raiſonner; il a probablement appris cette logique chez les vampires.

Le ſavant archevêque de Paris *Marca*, *Dupin*, *Blondel*, *Spanheim*, ne ſont pas de cet avis; mais enfin

c'était celui de *Papias* qui raisonnait comme *Calmet*, & qui fut suivi d'une foule d'écrivains si attachés à la sublimité de leurs principes, qu'ils négligèrent quelquefois la saine critique & la raison.

C'est une très-mauvaise défaite des partisans du voyage, de dire que les Actes des apôtres sont destinés à l'histoire de *Paul* & non pas de *Pierre*, & que s'ils passent sous silence le séjour de *Simon Barjone* à Rome, c'est que *les faits & gestes* de *Paul* étaient l'unique objet de l'écrivain.

Les Actes parlent beaucoup de *Simon Barjone* surnommé *Pierre;* c'est lui qui propose de donner un successeur à *Judas*. On le voit frapper de mort subite *Ananie* & sa femme qui lui avaient donné leur bien, mais qui malheureusement n'avaient pas tout donné. On le voit ressusciter sa couturière *Dorcas* chez le corroyeur *Simon* à Joppé. Il a une querelle dans Samarie avec *Simon* surnommé le magicien; il va à Lippa, à Césarée, à Jérusalem; que coûtait-il de le faire aller à Rome?

Il est bien difficile que *Pierre* soit allé à Rome, soit sous *Tibère*, soit sous *Caligula*, ou sous *Claude*, ou sous *Néron*. Le voyage du temps de *Tibère* n'est fondé que sur de prétendus fastes de Sicile apocryphes. (*b*)

Un autre apocryphe, intitulé Catalogues d'évêques, fait au plus vîte *Pierre* évêque de Rome, immédiatement après la mort de son maître.

Je ne sais quel conte arabe l'envoie à Rome sous *Caligula*. *Eusèbe*, trois cents ans après, le fait conduire à Rome sous *Claude* par une main divine, sans dire en quelle année.

(*b*) Voyez Spanheim, *sacræ antiq. lib. III.*

Lactance, qui écrivait du temps de *Conſtantin*, eſt le premier auteur bien avéré, qui ait dit que *Pierre* alla à Rome ſous *Néron*, & qu'il y fut crucifié.

On avouera que ſi dans un procès une partie ne produiſait que de pareils titres, elle ne gagnerait pas ſa cauſe; on lui conſeillerait de s'en tenir à la preſcription, à l'*uti poſſidetis;* & c'eſt le parti que Rome a pris.

Mais, dit-on, avant *Euſébe*, avant *Lactance*, l'exact *Papias* avait déjà conté l'aventure de *Pierre* & de *Simon* vertu de Dieu, qui ſe paſſa en préſence de *Néron;* le parent de *Néron* à moitié reſſuſcité par *Simon* vertu-Dieu, & entièrement reſſuſcité par *Pierre;* les complimens de leurs chiens; le pain donné par *Pierre* aux chiens de *Simon;* le magicien qui vole dans les airs; le chrétien qui le fait tomber par un ſigne de croix, & qui lui caſſe les jambes; *Néron* qui fait couper la tête à *Pierre* pour payer les jambes de ſon magicien &c. &c. Le grave *Marcel* répète cette hiſtoire authentique, & le grave *Hégéſippe* la répète encore, & d'autres la répètent après eux; & moi je vous répète que ſi jamais vous plaidez pour un pré, fût-ce devant le juge de Vaugirard, vous ne gagnerez jamais votre procès ſur de pareilles pièces.

Je ne doute pas que le fauteuil épiſcopal de *ſaint Pierre* ne ſoit encore à Rome dans la belle égliſe. Je ne doute pas que *St Pierre* n'ait joui de l'évêché de Rome vingt-cinq ans, un mois & neuf jours, comme on la rapporte. Mais j'oſe dire que cela n'eſt pas prouvé démonſtrativement, & j'ajoute qu'il eſt à croire que les évêques romains d'aujourd'hui ſont plus à leur aiſe que ceux de ces temps paſſés, temps un peu obſcurs qu'il eſt fort difficile de bien débrouiller.

X.

XAVIER.

SAINT *Xavier*, surnommé l'apôtre des Indes, fut un des premiers disciples de *St Ignace de Loyola.*

Quelques écrivains modernes, trompés par l'équivoque du nom, se sont imaginés que les apôtres *St Barthelemi* & *St Thomas* avaient prêché aux Indes orientales. Mais *Abdias* (*a*) remarque très-bien que les anciens font mention de trois Indes; la première située vers l'Ethiopie, la seconde proche des Mèdes, & la troisième à l'extrémité du continent.

Les Indiens à qui *St Barthelemi* prêcha sont les Arabes de l'Hyémen, qui sont nommés par *Philostorge* (*b*) les Indiens intérieurs, & par *Sophronius* (*c*) les Indiens fortunés. Ce sont les habitans de l'Arabie heureuse.

L'Inde qui est proche des Mèdes est évidemment la Perse & les provinces voisines, qui furent d'abord soumises aux Parthes. Or c'est dans ce pays-là, dans l'empire des Parthes, que les historiens ecclésiastiques (*d*) témoignent que *St Thomas* alla prêcher l'Evangile. Aussi le métropolitain de Perse se vante-t-il depuis plusieurs siècles d'être le successeur de *St Thomas.* L'auteur des voyages de cet apôtre, & celui de l'his-

(*a*) L. VIII, art. I.
(*b*) Hist. eccl. liv. II, ch. VI.
(*c*) *Saint Jérôme*, dans le catalog.
(*d*) *Eusèbe*, liv. III, ch. I; & Recognitions, liv. IX, art. I.

toire d'*Abdias*, s'accordent là-dessus avec nos autres écrivains.

Enfin la troisième Inde, à l'extrémité du continent, comprend les côtes de Coromandel & de Malabar, & c'est celle dont *Xavier* fut l'apôtre. Il arriva à Goa, l'an 1542, sous la protection de *Jean III* roi de Portugal; & malgré les miracles qu'il y opéra, il prétendait, de l'aveu du missionnaire dominicain *Navarette*, (*e*) qu'on n'établirait jamais aucun christianisme de durée parmi les païens, à moins que les auditeurs ne fussent à la portée d'un mousquet. Le jésuite *Tellez*, dans son *Histoire d'Ethiopie*, (*f*) fait le même aveu. Ç'a toujours été, dit-il, le sentiment que nos religieux ont formé concernant la religion catholique, qu'elle ne pourrait être d'aucune durée en Ethiopie, à moins qu'elle ne fût appuyée par les armes.

L'expérience, en effet, vient à l'appui de cette opinion. Ce fut par les armes que l'on convertit l'Amérique; & *Barthelemi de las Casas*, moine & évêque de Chiapa, écrivit en langue castillane l'*Histoire admirable des horribles insolences, cruautés, & tyrannies exercées par les Espagnols aux Indes occidentales.* Ce témoin oculaire affirme (*g*) que, dans les îles & sur la terre ferme, ils firent mourir en quarante ans plus de douze millions d'ames. Ils fesaient certains gibets longs & bas, de manière que les pieds touchaient quasi à la terre, chacun pour treize, à l'honneur & révérence de notre Rédempteur & de ses douze apôtres, comme ils disaient; & y mettant le feu, brûlaient ainsi tout

(*e*) Traité VI, pag. 436, col. 6.
(*f*) Liv. IV, ch. III.
(*g*) Pag. 6 & 10 de la traduction française de *Jacques de Miggrode*.

vifs ceux qui y étaient attachés. Ils prenaient les petites créatures par les pieds, les arrachant des mamelles de leurs mères, & leur froiſſaient la tête contre les rochers. *Las Caſas* oublie de remarquer que le pſalmiſte (*h*) appelle heureux celui qui pourra traiter ainſi les petits enfans.

Au reſte il faut redire ici comme à l'article *Reliques :* JESUS n'a condamné que l'hypocriſie des Juifs, en diſant : (*i*) Malheur à vous, ſcribes & phariſiens hypocrites, parce que vous courez la mer & la terre pour faire un proſélyte; & quand il l'eſt devenu, vous le rendez digne de la géhenne deux fois plus que vous.

XENOPHANES.

BAYLE a pris le prétexte de l'article *Xénophanes* pour faire le panégyrique du diable, comme autrefois *Simonide*, à l'occaſion d'un lutteur qui avait remporté le prix à coups de poing aux jeux olympiques, chanta dans une belle ode les louanges de *Caſtor* & de *Pollux*. Mais au fond, que nous importent les rêveries de *Xénophanes !* Que ſaurons-nous en apprenant qu'il regardait la nature comme un être infini, immobile, compoſé d'une infinité de petits corpuſcules, de petites monades douces, d'une force motrice, de petites molécules organiques ; qu'il penſait d'ailleurs à peu-près comme penſa depuis *Spinoſa*, ou que plutôt il cherchait à penſer, & qu'il ſe contredit pluſieurs fois, ce qui était le propre des anciens philoſophes ?

(*h*) Pſ. CXXXVI, v. 12. (*i*) *Matth.* ch. XXIII, v. 15.

Si

Si *Anaximène* enſeigna que l'atmoſphère était DIEU; ſi *Thalès* attribua à l'eau la formation de toutes choſes, parce que l'Egypte était fécondée par ſes inondations; ſi *Phérécide* & *Héraclite* donnèrent au feu tout ce que *Thalès* donnait à l'eau, quel bien nous revient-il de toutes ces imaginations chimériques?

Je veux que *Pythagore* ait exprimé par des nombres des rapports très-mal connus, & qu'il ait cru que la nature avait bâti le monde par des règles d'arithmétique. Je conſens qu'*Ocellus Lucanus* & *Empédocle* aient tout arrangé par des forces motrices antagoniſtes, quel fruit en recueillerai-je? quelle notion claire ſera entrée dans mon faible eſprit?

Venez, divin *Platon*, avec vos idées archétypes, vos androgynes, & votre verbe; établiſſez ces belles connaiſſances en proſe poëtique dans votre république nouvelle, où je ne prétends pas plus avoir une maiſon que dans la Salente du Télémaque; mais au lieu d'être un de vos citoyens, je vous enverrai, pour bâtir votre ville, toute la matière ſubtile de *Deſcartes*, toute ſa matière globuleuſe & toute ſa rameuſe que je vous ferai porter par *Cyrano de Bergerac*. (*a*)

Bayle a pourtant exercé toute la ſagacité de ſa dialectique ſur vos antiques billeveſées; mais c'eſt qu'il en tirait toujours parti pour rire des ſottiſes qui leur ſuccédèrent.

O philoſophes! les expériences de phyſique bien conſtatées, les arts & métiers, voilà la vraie philoſophie. Mon ſage eſt le conducteur de mon moulin, lequel pince bien le vent, ramaſſe mon ſac de blé,

(*a*) Plaiſant aſſez mauvais & un peu fou.

le verſe dans la trémie, le moud également, & fournit à moi & aux miens une nourriture aiſée. Mon ſage eſt celui qui, avec la navette, couvre mes murs de tableaux de laine ou de ſoie, brillans des plus riches couleurs ; ou bien celui qui met dans ma poche la meſure du temps en cuivre & en or. Mon ſage eſt l'inveſtigateur de l'*Hiſtoire naturelle*. On apprend plus dans les ſeules expériences de l'abbé *Nollet*, que dans tous les livres de l'antiquité.

XENOPHON,

Et la retraite des dix mille.

QUAND *Xénophon* n'aurait eu d'autre mérite que d'être l'ami du martyr *Socrate*, il ſerait un homme recommandable ; mais il était guerrier, philoſophe, poëte, hiſtorien, agriculteur, aimable dans la ſociété ; & il y eut beaucoup de grecs qui réunirent tous ces mérites.

Mais pourquoi cet homme libre eut-il une compagnie grecque à la ſolde du jeune *Coſrou*, nommé *Cyrus* par les Grecs ? Ce *Cyrus* était frère puîné & ſujet de l'empereur de Perſe *Artaxerxe Mnemon*, dont on a dit qu'il n'avait jamais rien oublié que les injures. *Cyrus* avait déjà voulu aſſaſſiner ſon frère dans le temple même où l'on ſeſait la cérémonie de ſon ſacre, (car les rois de Perſe furent les premiers qui furent ſacrés) non-ſeulement *Artaxerxe* eut la clémence de pardonner à ce ſcélérat, mais il eut la faibleſſe de lui laiſſer le gouvernement abſolu d'une grande partie de l'Aſie

mineure qu'il tenait de leur père, & dont il méritait au moins d'être dépouillé.

Pour prix d'une ſi étonnante clémence, dès qu'il put ſe ſoulever dans ſa ſatrapie contre ſon frère, il ajouta ce ſecond crime au premier. Il déclara par un manifeſte, *qu'il était plus digne du trône de Perſe que ſon frère, parce qu'il était meilleur magicien, & qu'il buvait plus de vin que lui.*

Je ne crois pas que ce fuſſent ces raiſons qui lui donnèrent pour alliés les Grecs. Il en prit à ſa ſolde treize mille, parmi leſquels ſe trouva le jeune *Xénophon*, qui n'était alors qu'un aventurier. Chaque ſoldat eut d'abord une darique de paye par mois. La darique valait environ une guinée ou un louis d'or de notre temps, comme le dit très-bien M. le chevalier de *Jaucourt*, & non pas dix francs, comme le dit *Rollin*.

Quand *Cyrus* leur propoſa de ſe mettre en marche avec ſes autres troupes, pour aller combattre ſon frère vers l'Euphrate, ils demandèrent une darique & demie, & il fallut bien la leur accorder. C'était trente-ſix livres par mois, & par conſéquent la plus forte paye qu'on ait jamais donnée. Les ſoldats de *Céſar* & de *Pompée* n'eurent que vingt ſous par jour dans la guerre civile. Outre cette ſolde exorbitante, dont ils ſe firent payer quatre mois d'avance, *Cyrus* leur fourniſſait quatre cents chariots chargés de farine & de vin.

Les Grecs étaient donc préciſément ce que ſont aujourd'hui les Helvétiens, qui louent leur ſervice & leur courage aux princes leurs voiſins, mais pour une ſomme trois fois plus modique que n'était la ſolde des Grecs.

Il eſt évident, quoi qu'on en diſe, qu'ils ne s'informaient pas ſi la cauſe pour laquelle ils combattaient était juſte; il ſuffiſait que *Cyrus* payât bien.

Les Lacédémoniens compoſaient la plus grande partie de ces troupes. Ils violaient en cela leurs traités ſolemnels avec le roi de Perſe.

Qu'était devenue l'ancienne averſion de Sparte pour l'or & pour l'argent? où était la bonne foi dans les traités? où était leur vertu altière & incorruptible? C'était *Cléarque*, un ſpartiate, qui commandait le corps principal de ces braves mercenaires.

Je n'entends rien aux manœuvres de guerre d'*Artaxerxès* & de *Cyrus*; je ne vois pas pourquoi cet *Artaxerxès*, qui venait à ſon ennemi avec douze cents mille combattans, commence par faire tirer des lignes de douze lieues d'étendue entre *Cyrus* & lui; & je ne comprends rien à l'ordre de bataille. J'entends encore moins comment *Cyrus*, ſuivi de ſix cents chevaux ſeulement, attaque dans la mêlée les ſix mille gardes à cheval de l'empereur, ſuivi d'ailleurs d'une armée innombrable. Enfin, il eſt tué de la main d'*Artaxerxès*, qui apparemment ayant bu moins de vin que le rebelle ingrat, ſe battit avec plus de ſang-froid & d'adreſſe que cet ivrogne. Il eſt clair qu'il gagna complètement la bataille malgré la valeur & la réſiſtance de treize mille grecs, puiſque la vanité grecque eſt obligée d'avouer qu'*Artaxerxès* leur fit dire de mettre bas les armes. Ils répondent qu'ils n'en feront rien, mais que ſi l'empereur veut les payer, ils ſe mettront à ſon ſervice. Il leur était donc très-indifférent pour qui ils combattiſſent, pourvu qu'on

les payât. Ils n'étaient donc que des meurtriers à louer.

Il y a, outre la Suiſſe, des provinces d'Allemagne qui en uſent ainſi. Il n'importe à ces bons chrétiens de tuer pour de l'argent des anglais, ou des français, ou des hollandais, ou d'être tués par eux. Vous les voyez réciter leurs prières & aller au carnage comme des ouvriers vont à leur attelier. Pour moi, j'avoue que j'aime mieux ceux qui s'en vont en Penſilvanie cultiver la terre avec les ſimples & équitables quakers, & former des colonies dans le ſéjour de la paix & de l'induſtrie. Il n'y a pas un grand ſavoir-faire à tuer & à être tué pour ſix ſous par jour; mais il y en a beaucoup à faire fleurir la république des Dunkards, ces thérapeutes nouveaux, ſur la frontière du pays le plus ſauvage.

Artaxerxès ne regarda ces Grecs que comme des complices de la révolte de ſon frère, & franchement c'eſt tout ce qu'ils étaient. Il ſe croyait trahi par eux, & il les trahit, à ce que prétend *Xénophon*. Car après qu'un de ſes capitaines eut juré en ſon nom de leur laiſſer une retraite libre, & de leur fournir des vivres; après que *Cléarque* & cinq autres commandans des Grecs ſe furent mis entre ſes mains pour régler la marche, il leur fit trancher la tête, & on égorgea tous les grecs qui les avaient accompagnés dans cette entrevue, s'il faut s'en rapporter à *Xénophon*.

Cet acte royal nous fait voir que le machiavéliſme n'eſt pas nouveau: mais auſſi eſt-il bien vrai qu'*Artaxerxès* eût promis de ne pas faire un exemple des chefs mercenaires qui s'étaient vendus à ſon frère?

ne lui était-il pas permis de punir ceux qu'il croyait si coupables?

C'eſt ici que commence la fameuſe retraite des dix mille. Si je n'ai rien compris à la bataille, je ne comprends pas plus à la retraite.

L'empereur, avant de faire couper la tête aux ſix généraux grecs & à leur ſuite, avait juré de laiſſer retourner en Grèce cette petite armée réduite à dix mille hommes. La bataille s'était donnée ſur le chemin de l'Euphrate; il eût donc fallu faire retourner les Grecs par la Méſopotamie occidentale, par la Syrie, par l'Aſie mineure, par l'Ionie. Point du tout; on les feſait paſſer à l'Orient, on les obligeait de traverſer le Tigre ſur des barques qu'on leur fourniſſait; ils remontaient enſuite par le chemin de l'Arménie lorſque leurs commandans furent ſuppliciés. Si quelqu'un comprend cette marche, dans laquelle on tournait le dos à la Grèce, il me fera plaiſir de me l'expliquer.

De deux choſes l'une; ou les Grecs avaient choiſi eux-mêmes leur route, & en ce cas ils ne ſavaient ni où ils allaient, ni ce qu'ils voulaient; ou *Artaxerxès* les feſait marcher malgré eux, (ce qui eſt bien plus probable) & en ce cas pourquoi ne les exterminait-il point?

On ne peut ſe tirer de ces difficultés qu'en ſuppoſant que l'empereur perſan ne ſe vengea qu'à demi; qu'il ſe contenta d'avoir puni les principaux chefs mercenaires qui avaient vendu les troupes grecques à *Cyrus;* qu'ayant fait un traité avec ces troupes fugitives, il ne voulait pas deſcendre à la honte de le violer; qu'étant ſûr que de ces Grecs errans il en périrait un tiers dans la route, il abandonnait ces

malheureux à leur mauvais sort. Je ne vois pas d'autre jour pour éclairer l'esprit du lecteur sur les obscurités de cette marche.

On s'est étonné de la retraite des dix mille; mais on devait s'étonner bien davantage qu'*Artaxerxès*, vainqueur à la tête de douze cents mille combattans, (du moins à ce qu'on dit) laissât voyager dans le nord de ses vastes Etats dix mille fugitifs qu'il pouvait écraser à chaque village, à chaque passage de rivière, à chaque défilé, ou qu'on pouvait faire périr de faim & de misère.

Cependant on leur fournit, comme nous l'avons vu, vingt-sept grands bateaux vers la ville d'Itace pour leur faire passer le Tigre, comme si on voulait les conduire aux Indes. De là on les escorte en tirant vers le nord, pendant plusieurs jours, dans le désert où est aujourd'hui Bagdad. Ils passent encore la rivière de Zabate, & c'est là que viennent les ordres de l'empereur de punir les chefs. Il est clair qu'on pouvait exterminer l'armée aussi facilement qu'on avait fait justice des commandans. Il est donc très-vraisemblable qu'on ne le voulut pas.

On ne doit donc plus regarder les Grecs perdus dans ces pays sauvages, que comme des voyageurs égarés, à qui la bonté de l'empereur laissait achever leur route comme ils pouvaient.

Il y a une autre observation à faire, qui ne paraît pas honorable pour le gouvernement persan. Il était impossible que les Grecs n'eussent pas des querelles continuelles pour les vivres, avec tous les peuples chez lesquels ils devaient passer. Les pillages, les désolations, les meurtres étaient la suite inévitable de

ces déſordres; & cela eſt ſi vrai, que dans une route de ſix cents lieues, pendant laquelle les Grecs marchèrent toujours au haſard; ces Grecs n'étant ni eſcortés, ni pourſuivis par aucun grand corps de troupes perſanes, perdirent quatre mille hommes, ou aſſommés par les payſans, ou morts de maladie. Comment donc *Artaxerxès* ne les fit-il pas eſcorter depuis leur paſſage de la rivière de Zabate, comme il l'avait fait depuis le champ de bataille juſqu'à cette rivière?

Comment un ſouverain ſi ſage & ſi bon commit-il une faute ſi eſſentielle? Peut-être ordonna-t-il l'eſcorte; peut-être *Xénophon*, d'ailleurs un peu déclamateur, la paſſe-t-il ſous ſilence pour ne pas diminuer le merveilleux de la retraite des dix mille; peut-être l'eſcorte fut toujours obligée de marcher très-loin de la troupe grecque par la difficulté des vivres. Quoi qu'il en ſoit, il paraît certain qu'*Artaxerxès* uſa d'une extrême indulgence, & que les Grecs lui durent la vie, puiſqu'ils ne furent pas exterminés.

Il eſt dit dans le dictionnaire encyclopédique, à l'article *Retraite*, que celle des dix mille ſe fit ſous le commandement de *Xénophon*. On ſe trompe; il ne commanda jamais; il fut ſeulement ſur la fin de la marche à la tête d'une diviſion de quatorze cents hommes.

Je vois que ces héros, à peine arrivés, après tant de fatigues, ſur le rivage du Pont-Euxin, pillent indifféremment amis & ennemis pour ſe refaire. *Xénophon* embarque à Héraclée ſa petite troupe, & va faire un nouveau marché avec un roi de Thrace qu'il ne connaiſſait pas. Cet athénien, au lieu d'aller ſecourir

ſa patrie accablée alors par les Spartiates, ſe vend donc encore une fois à un petit deſpote étranger. Il fut mal payé, je l'avoue; & c'eſt une raiſon de plus pour conclure qu'il eût mieux fait d'aller ſecourir ſa patrie.

Il réſulte de tout ce que nous avons remarqué, que l'athénien *Xénophon* n'étant qu'un jeune volontaire, s'enrôla ſous un capitaine lacédémonien, l'un des tyrans d'Athènes, au ſervice d'un rebelle & d'un aſſaſſin; & qu'étant devenu chef de quatorze cents hommes, il ſe mit aux gages d'un barbare.

Ce qu'il y a de pis, c'eſt que la néceſſité ne le contraignait pas à cette ſervitude. Il dit lui-même qu'il avait laiſſé en dépôt, dans le temple de la fameuſe *Diane* d'Ephèſe, une grande partie de l'or gagné au ſervice de *Cyrus*.

Remarquons qu'en recevant la paye d'un roï, il s'expoſait à être condamné au ſupplice, ſi cet étranger n'était pas content de lui. Voyez ce qui eſt arrivé au major-général *Doxat*, homme né libre. Il ſe vendit à l'empereur *Charles VI*, qui lui fit couper le cou pour avoir rendu aux Turcs une place qu'il ne pouvait défendre.

Rollin, en parlant de la retraite des dix mille, dit *que cet heureux ſuccès remplit de mépris pour Artaxerxès les peuples de la Grèce, en leur feſant voir que l'or, l'argent, les délices, le luxe, un nombreux ſérail, feſaient tout le mérite du grand roi &c.*

Rollin pouvait conſidérer que les Grecs ne devaient pas mépriſer un ſouverain qui avait gagné une bataille complète; qui ayant pardonné en frère avait vaincu en héros; qui maître d'exterminer dix mille Grecs,

les avait laiſſé vivre & retourner chez eux ; & qui pouvant les avoir à ſa ſolde, avait dédaigné de s'en ſervir. Ajoutez que ce prince vainquit depuis les Lacédémoniens & leurs alliés, & leur impoſa des lois humiliantes ; ajoutez que dans une guerre contre des Scythes nommés Caduſiens, vers la mer Caſpienne, il ſupporta comme le moindre ſoldat toutes les fatigues & tous les dangers. Il vécut & mourut plein de gloire ; il eſt vrai qu'il eut un ſérail, mais ſon courage n'en fut que plus eſtimable. Gardons-nous des déclamations de collége.

Si j'oſais attaquer le préjugé, j'oſerais préférer la retraite du maréchal de *Belle-Iſle* à celle des dix mille. Il eſt bloqué dans Prague par ſoixante mille hommes, il n'en a pas treize mille. Il prend ſes meſures avec tant d'habileté, qu'il ſort de Prague, dans le froid le plus rigoureux, avec ſon armée, ſes vivres, ſon bagage, & trente pièces de canon, ſans que les aſſiégeans s'en doutent. Il a déjà gagné deux marches avant qu'ils s'en ſoient aperçus. Une armée de trente mille combattans le pourſuit ſans relâche l'eſpace de trente lieues. Il fait face par-tout ; il n'eſt jamais entamé ; il brave, tout malade qu'il eſt, les ſaiſons, la diſette, & les ennemis. Il ne perd que les ſoldats qui ne peuvent réſiſter à la rigueur extrême de la ſaiſon. Que lui a-t-il manqué ? une plus longue courſe, & des éloges exagérés à la grecque.

Y.

YVETOT.

C'EST le nom d'un bourg de France à ſix lieues de Rouen en Normandie, qu'on a qualifié de royaume, pendant long-temps, d'après *Robert Gaguin* hiſtorien du ſeizième ſiècle.

Cet écrivain rapporte que *Gautier* ou *Vautier* ſeigneur d'Yvetot, chambrier du roi *Clotaire I*, ayant perdu les bonnes grâces de ſon maître par des calomnies dont on n'eſt pas avare à la cour, s'en bannit de ſon propre mouvement, paſſa dans les climats étrangers où, pendant dix ans, il fit la guerre aux ennemis de la foi; qu'au bout de ce terme, ſe flattant que la colère du roi ſerait apaiſée, il reprit le chemin de la France; qu'il paſſa par Rome où il vit le pape *Agapet*, dont il obtint des lettres de recommandation pour le roi qui était alors à Soiſſons, capitale de ſes Etats. Le ſeigneur d'Yvetot s'y rendit un jour de vendredi-ſaint, & prit le temps que *Clotaire* était à l'égliſe pour ſe jeter à ſes pieds, en le conjurant de lui faire grâce par le mérite de celui qui, en pareil jour, avait répandu ſon ſang pour le ſalut des hommes; mais *Clotaire*, prince farouche & cruel, l'ayant reconnu, lui paſſa ſon épée au travers du corps.

Gaguin ajoute que le pape *Agapet*, ayant appris une action ſi indigne, menaça le roi des foudres de l'Egliſe, s'il ne réparait ſa faute; & que *Clotaire* juſtement intimidé, & pour ſatisfaction du meurtre de ſon ſujet,

érigea la seigneurie d'Yvetot en royaume, en faveur des héritiers & des successeurs de *Gautier;* qu'il en fit expédier des lettres signées de lui, & scellées de son sceau; que c'est depuis ce temps-là que les seigneurs d'Yvetot portent le titre de rois : & je trouve, par une autorité constante & indubitable, continue *Gaguin*, qu'un événement aussi extraordinaire s'est passé en l'an de grâce 536.

Rappelons, à propos de ce récit de *Gaguin*, l'observation que nous avons déjà faite sur ce qu'il dit de l'établissement de l'université de Paris. C'est qu'aucun des historiens contemporains ne fait mention de l'événement singulier qui, selon lui, fit ériger en royaume la seigneurie d'Yvetot; & comme l'ont très-bien remarqué *Claude Malingre* & l'abbé de *Vertot*, *Clotaire I*, qu'on suppose souverain du bourg d'Yvetot, ne régnait point dans cette contrée; les fiefs alors n'étaient point héréditaires; l'on ne datait point les actes de l'an de grâce, comme le rapporte *Robert Gaguin;* enfin le pape *Agapet* était déjà mort. Ajoutons que le droit d'ériger un fief en royaume appartenait exclusivement à l'empereur.

Ce n'est pas à dire cependant que les foudres de l'Eglise ne fussent déjà usitées du temps d'*Agapet*. On sait que *St Paul* (*a*) excommunia l'incestueux de Corinthe; on trouve aussi dans les lettres de *St Basile* quelques exemples de censures générales dès le quatrième siècle. Une de ces lettres est contre un ravisseur. Le saint prélat y ordonne de faire rendre la fille à ses parens, d'exclure le ravisseur des prières, & de le déclarer excommunié, avec ses complices & toute sa maison,

(*a*) I Corint. ch. V, v. 5.

pendant trois ans ; il ordonne auſſi d'exclure des prières tout le peuple de la bourgade qui a reçu la perſonne ravie.

Auxilius, jeune évêque, excommunia la famille entière de *Clacicien :* & quoique *St Auguſtin* ait déſapprouvé cette conduite, & que le pape *St Léon* ait établi les mêmes maximes que *St Auguſtin*, dans une de ſes lettres aux évêques de la province de Vienne ; pour ne parler ici que de la France, *Prétextat* évêque de Rouen, ayant été aſſaſſiné l'an 586 dans ſa propre égliſe, *Leudovalde* évêque de Bayeux ne laiſſa pas de mettre en interdit toutes les égliſes de Rouen, défendant d'y célébrer le ſervice divin, juſqu'à ce que l'on eût trouvé l'auteur du crime.

L'an 1141, *Louis le jeune* ayant refuſé de conſentir à l'élection de *Pierre de la Châtre* que le pape avait fait nommer à la place d'*Alberic* archevêque de Bourges, mort l'année précédente, *Innocent II* mit toute la France en interdit.

L'an 1200, *Pierre de Capoue*, chargé d'obliger *Philippe-Auguſte* à quitter *Agnès*, & à reprendre *Ingerburge*, & n'y ayant pas réuſſi, publia le 15 janvier la ſentence d'interdit ſur tout le royaume, qui avait été prononcée par le pape *Innocent III.* Cet interdit fut obſervé avec une extrême rigueur. La chronique anglicane, citée par le bénédictin *Martenne*, (*b*) dit que tout acte de chriſtianiſme, hormis le baptême des enfans, fut interdit en France ; les égliſes fermées, les chrétiens en étaient chaſſés comme des chiens ; plus d'office divin ni de ſacrifice de la meſſe, plus de ſépultures eccléſiaſtiques pour les défunts ; les cadavres

(*b*) Tome V, pag. 868.

abandonnés au hasard répandaient la plus affreuse infection, & pénétraient d'horreur ceux qui leur survivaient.

La chronique de Tours fait la même description; elle y ajoute seulement un trait remarquable confirmé par l'abbé *Fleuri* & l'abbé de *Vertot*; (*c*) c'est que le saint viatique était excepté, comme le baptême des enfans, de cette privation des choses saintes. Le royaume fut pendant neuf mois dans cette situation; *Innocent III* permit seulement au bout de quelque temps les prédications & le sacrement de confirmation. Le roi fut si courroucé qu'il chassa les évêques & tous les autres ecclésiastiques de leurs demeures, & confisqua leurs biens.

Mais ce qui est singulier, les souverains eux-mêmes priaient quelquefois les évêques de prononcer un interdit sur les terres de leurs vassaux. Par des lettres du mois de février 1356, confirmatives de celles de *Guy* comte de Nevers & de *Mathilde* sa femme en faveur des bourgeois de Nevers; *Charles V*, régent du royaume, prie les archevêques de Lyon, de Bourges, & de Sens; & les évêques d'Autun, de Langres, d'Auxerre, & de Nevers; de prononcer une excommunication contre le comte de Nevers, & un interdit sur ses terres, s'il n'exécute pas l'accord qu'il avait fait avec ses habitans. On trouve aussi, dans le recueil des ordonnances de la troisième race, plusieurs lettres semblables du roi *Jean*, qui autorisent les évêques à mettre en interdit les lieux dont le seigneur tenterait d'enfreindre les priviléges.

(*c*) Liv. I, pag. 148.

Enfin, ce qui semble incroyable, le jésuite *Daniel* rapporte que, l'an 998, le roi *Robert* fut excommunié par *Grégoire V* pour avoir épousé sa parente au quatrième degré. Tous les évêques qui avaient assisté à ce mariage furent interdits de la communion jusqu'à ce qu'ils fussent allés à Rome faire satisfaction au St Siége. Les peuples, les courtisans même se séparèrent du roi; il ne lui resta que deux domestiques qui purifiaient par le feu toutes les choses qu'il avait touchées. Le cardinal *Damien* & *Romualde* ajoutent même qu'un matin *Robert* étant allé, selon sa coutume, dire ses prières à la porte de l'église de *St Barthelemi*, car il n'osait pas y entrer; *Abbon* abbé de Fleuri, suivi de deux femmes du palais qui portaient un grand plat de vermeil couvert d'un linge, l'aborde, lui annonce que *Berthe* vient d'accoucher; & découvrant le plat: Voyez, lui dit-il, les effets de votre désobéissance aux décrets de l'Eglise, & le sceau de l'anathème sur ce fruit de vos amours. *Robert* regarde & voit un monstre qui avait le cou & la tête d'un canard. *Berthe* fut répudiée, & l'excommunication enfin levée.

Urbain II, au contraire, excommunia l'an 1092 *Philippe I*, petit-fils de *Robert*, pour avoir quitté sa parente. Ce pape prononça la sentence d'excommunication dans les propres Etats du roi, à Clermont en Auvergne, où sa sainteté venait chercher un asile; dans ce même concile où fut prêchée la croisade, & où pour la première fois le nom de pape fut donné à l'évêque de Rome, à l'exclusion des autres évêques qui le prenaient auparavant.

On voit que ces peines canoniques furent d'abord plutôt médicinales que mortelles; mais *Grégoire VII*

& quelques-uns de ſes ſucceſſeurs oſèrent prétendre qu'un ſouverain excommunié était privé de ſes Etats, & que ſes ſujets n'étaient plus obligés de lui obéir: ſuppoſé cependant qu'un roi puiſſe être excommunié en certains cas graves, l'excommunication n'étant qu'une peine purement ſpirituelle, ne ſaurait diſpenſer ſes ſujets de l'obéiſſance qu'ils lui doivent, comme tenant ſon autorité de DIEU même. C'eſt ce qu'ont reconnu conſtamment les parlemens & même le clergé de France, dans les excommunications de *Boniface VIII* contre *Philippe-le-bel;* de *Jules II* contre *Louis XII;* de *Sixte V* contre *Henri III;* de *Grégoire XIII* contre *Henri IV;* & c'eſt auſſi la doctrine de la fameuſe aſſemblée du clergé de 1682.

Z.

ZELE.

CELUI de la religion eſt un attachement pur & éclairé au maintien & au progrès du culte qu'on doit à la Divinité; mais quand ce zèle eſt perſécuteur, aveugle & faux, il devient le plus grand fléau de l'humanité.

Voici comme l'empereur *Julien* parle du zèle des chrétiens de ſon temps: Les galiléens, dit-il, (*a*) ont ſouffert ſous mon prédéceſſeur l'exil & les priſons; on a maſſacré réciproquement ceux qui s'appellent tour à tour hérétiques. J'ai rappelé leurs exilés, élargi

(*a*) Lettre LII.

leurs

leurs prisonniers ; j'ai rendu leurs biens aux proscrits, je les ai forcés de vivre en paix : mais telle est la fureur inquiète des galiléens, qu'ils se plaignent de ne pouvoir plus se dévorer les uns les autres.

Ce portrait ne paraîtra point outré, si l'on fait seulement attention aux calomnies atroces dont les chrétiens se noirciſſaient réciproquement. Par exemple, *St Auguſtin* (*b*) accuſe les manichéens de contraindre leurs élus à recevoir l'euchariſtie après l'avoir arroſée de ſemence humaine. Avant lui *St Cyrille* de Jéruſalem (*c*) les avait accuſés de la même infamie en ces termes : Je n'oſerais dire en quoi ces ſacriléges trempent leur *iſchas* qu'ils donnent à leurs malheureux ſectateurs, qu'ils expoſent au milieu de leur autel, & dont le manichéen ſouille ſa bouche & ſa langue. Que les hommes penſent à ce qui a coutume de leur arriver en ſonge & les femmes dans le temps de leurs règles. Le pape *St Léon*, dans un de ſes ſermons, (*d*) appelle auſſi le ſacrifice des manichéens la turpitude même. Enfin *Suidas* (*e*) & *Cedrenus* (*f*) ont encore enchéri ſur cette calomnie, en avançant que les manichéens feſaient dès aſſemblées nocturnes, où, après avoir éteint les flambeaux, ils commettaient les plus énormes impudicités.

Obſervons d'abord que les premiers chrétiens furent accuſés des mêmes horreurs qu'ils imputèrent depuis aux manichéens, & que la juſtification des

(*b*) Chap. XLVI, des Hérêſies.
(*c*) N. XIII, de la ſixième catéchèſe.
(*d*) Sermon cinquième, ſur le jeûne du dixième mois.
(*e*) Sur *Manès*.
(*f*) Annales, pag. 260.

uns peut également s'appliquer aux autres. Afin d'avoir des prétextes de nous perſécuter, diſait *Athénagore* dans ſon apologie pour les chrétiens, (*g*) on nous accuſe de faire des feſtins déteſtables & de commettre des inceſtes dans nos aſſemblées. C'eſt un vieux artifice dont on a uſé de tout temps pour faire périr la vertu. Ainſi *Pythagore* fut brûlé avec trois cents de ſes diſciples, *Héraclite* chaſſé par les Ephéſiens, *Démocrite* par les Abdéritains, & *Socrate* condamné par les Athéniens.

Athénagore fait voir enſuite que les principes & les mœurs des chrétiens ſuffiſaient ſeuls pour détruire les calomnies qu'on répandait contre eux; les mêmes raiſons militent en faveur des manichéens. Pourquoi, d'ailleurs, *St Auguſtin*, qui eſt ſi affirmatif dans ſon livre des Héréſies, eſt-il réduit dans celui des Mœurs des manichéens, en parlant de l'horrible cérémonie dont il s'agit, à dire ſimplement: (*h*) On les en ſoupçonne.... Le monde a cette opinion d'eux.... S'ils ne font pas ce qu'on leur impute.... La renommée publie beaucoup de mal d'eux; mais ils ſoutiennent que ce ſont des menſonges.

Pourquoi ne pas ſoutenir en face cette accuſation dans ſa diſpute contre *Fortunat*, qui l'en ſommait en public & en ces termes: Nous ſommes accuſés de faux crimes; & comme *Auguſtin* a aſſiſté à notre culte, je le prie de déclarer devant tout le peuple ſi ces crimes ſont véritables ou non? *St Auguſtin* répond: Il eſt vrai que j'ai aſſiſté à votre culte; mais autre eſt la queſtion de la foi, autre celle des mœurs; & c'eſt celle de la foi que j'ai propoſée. Cependant, ſi les

(*g*) Page 35. (*h*) Chap. XVI.

perſonnes qui ſont préſentes aiment mieux que nous agitions celle de vos mœurs, je ne m'y oppoſerai pas.

Fortunat s'adreſſant à l'aſſemblée : Je veux, dit-il, avant toutes choſes, être juſtifié dans l'eſprit des perſonnes qui nous croient coupables, & qu'*Auguſtin* témoigne à préſent devant vous & un jour devant le tribunal de JESUS-CHRIST, s'il a jamais vu, ou s'il ſait de quelque manière que ce ſoit, que les choſes qu'on nous impute ſe commettent parmi nous? *Saint Auguſtin* répond encore : Vous ſortez de la queſtion, celle que j'ai propoſée roule ſur la foi & non ſur les mœurs. Enfin, *Fortunat* continuant à preſſer *ſaint Auguſtin* de s'expliquer, il le fait en ces termes : Je reconnais que dans la prière où j'ai aſſiſté, je ne vous ai vu commettre rien d'impur.

Le même *St Auguſtin*, dans ſon livre de l'Utilité de la foi, (*i*) juſtifie encore les manichéens. Dans ce temps-là, dit-il à ſon ami *Honorat*, lorſque j'étais engagé dans le manichéiſme, j'étais encore plein du déſir & de l'eſpérance d'épouſer une belle femme, d'acquérir des richeſſes, de parvenir aux honneurs, & de jouir des autres voluptés pernicieuſes de la vie. Car lorſque j'écoutais avec aſſiduité les docteurs manichéens, je n'avais pas encore renoncé au déſir & à l'eſpérance de toutes ces choſes. Je n'attribue pas cela à leur doctrine; car je dois leur rendre ce témoignage, qu'ils exhortent ſoigneuſement les hommes à ſe préſerver de ces mêmes choſes. C'eſt donc là ce qui m'empêchait de m'attacher tout-à-fait à la ſecte, & ce qui me retenait dans le rang de ceux qu'ils appellent

(*i*) Chap. I.

auditeurs. Je ne voulais pas renoncer aux eſpérances & aux affaires du ſiècle. Et dans le dernier chapitre de ce livre, où il repréſente les docteurs manichéens comme des hommes ſuperbes, qui avaient l'eſprit auſſi groſſier qu'ils avaient le corps maigre & décharné, il ne dit pas un mot de leurs prétendues infamies.

Mais ſur quelles preuves étaient donc fondées ces imputations? La première qu'allégue *St Auguſtin*, c'eſt que ces impudicités étaient une ſuite du ſyſtème de *Manichée*, ſur les moyens dont DIEU ſe ſert pour arracher aux princes des ténèbres les parties de ſa ſubſtance. Nous en avons parlé à l'article *Généalogie;* ce ſont des horreurs que l'on ſe diſpenſe de répéter. Il ſuffit de dire ici que le paſſage du ſeptième livre du Tréſor de *Manichée*, que *St Auguſtin* cite en pluſieurs endroits, eſt évidemment falſifié. L'héréſiarque dit, ſi nous l'en croyons, que ces vertus céleſtes qui ſe transforment tantôt en beaux garçons & tantôt en belles filles, ſont DIEU le père lui-même. Cela eſt faux. *Manès* n'a jamais confondu les vertus céleſtes avec DIEU le père. *St Auguſtin* n'ayant pas compris l'expreſſion ſyriaque d'*une vierge de lumière* pour dire *une lumière vierge*, ſuppoſe que DIEU fait voir aux princes des ténèbres une belle fille vierge pour exciter leur ardeur brutale; il ne s'agit point du tout de cela dans les anciens auteurs, il eſt queſtion de la cauſe des pluies.

Le grand prince, dit *Tirbon*, cité par *St Epiphane*, (*k*) fait ſortir de lui-même dans ſa colère des nuages noirs qui obſcurciſſent tout le monde; il s'agite, ſe tourmente, ſe met tout en eau, & c'eſt-là ce qui fait la pluie, qui

(*k*) Héréſie LXVI, chap. XXV.

n'eſt autre choſe que la ſueur du grand prince. Il faut que *St Auguſtin* ait été trompé par une traduction ou plutôt par quelque extrait infidelle du Tréſor de *Manichée*, dont il n'a cité que deux ou trois paſſages. Auſſi le manichéen *Secundinus* lui reprochait-il de n'entendre rien aux myſtères de *Manichée*, & de ne les combattre que par de purs paralogiſmes. Comment d'ailleurs, dit le ſavant M. de *Beauſobre*, que nous abrégeons ici, (*l*) *St Auguſtin* aurait-il pu demeurer tant d'années dans une ſecte où l'on enſeignait publiquement de telles abominations? & comment aurait-il eu le front de la défendre contre les catholiques?

De cette preuve de raiſonnement, paſſons aux preuves de fait & de témoignage alléguées par *ſaint Auguſtin*, & voyons ſi elles ſont plus ſolides. On dit, continue ce père, (*m*) que quelques-uns d'eux ont confeſſé ce fait dans des jugemens publics, non-ſeulement dans la Paphlagonie, mais auſſi dans les Gaules, comme je l'ai ouï dire à Rome par un certain catholique.

De pareils ouï-dire méritent ſi peu d'attention, que *St Auguſtin* n'oſa en faire uſage dans ſa conférence avec *Fortunat*, quoiqu'il y eût ſept à huit ans qu'il avait quitté Rome; il ſemble même avoir oublié le nom du catholique de qui il les tient. Il eſt vrai que dans ſon livre des Héréſies, le même *St Auguſtin* parle des confeſſions de deux filles, nommées l'une *Marguerite* & l'autre *Euſébie*, & de quelques manichéens qui, ayant été découverts à Carthage & menés à

(*l*) Hiſtoire du manichéiſme, liv. IX, chap. VIII & IX.
(*m*) Chap. XLVII de la Nature du bien.

l'égliſe, avouèrent, dit-on, l'horrible fait dont il s'agit.

Il ajoute qu'un certain *Viator* déclara que ceux qui commettaient ces infâmies s'appelaient cathariſtes ou purgateurs ; & qu'interrogés ſur quelle écriture ils appuyaient cette affreuſe pratique, ils produiſaient le paſſage du Tréſor de *Manichée*, dont on a démontré la falſification. Mais nos hérétiques, bien loin de s'en ſervir, l'auraient hautement déſavoué comme l'ouvrage de quelque impoſteur qui voulait les perdre. Cela ſeul rend ſuſpects tous ces actes de Carthage, que *Quod-vult-Deus* avait envoyés à *St Auguſtin ;* & ces miſérables découverts & conduits à l'égliſe, ont bien la mine d'être des gens apoſtés pour avouer tout ce qu'on voulait qu'ils avouaſſent.

Au chapitre XLVII de la Nature du bien, *ſaint Auguſtin* avoue que lorſqu'on reprochait à nos hérétiques les crimes en queſtion, ils répondaient qu'un de leurs élus déſerteur de leur ſecte, & devenu leur ennemi, avait introduit cette énorme pratique. Sans examiner ſi cette ſecte que *Viator* nommait des cathariſtes était réelle, il ſuffit d'obſerver ici que les premiers chrétiens imputaient de même aux gnoſtiques les horribles myſtères dont ils étaient accuſés par les Juifs & par les païens ; & ſi cette apologie eſt bonne dans leur bouche, pourquoi ne le ſerait-elle pas dans celle des manichéens ?

C'eſt cependant ces bruits populaires que M. de *Tillemont*, qui ſe pique d'exactitude & de fidélité, oſe convertir en faits certains. Il aſſure (*n*) qu'on avait

(*n*) Manich. art. XII, pag. 795.

fait avouer ces infamies aux manichéens dans des jugemens publics en Paphlagonie, dans les Gaules, & diverſes fois à Carthage.

Peſons auſſi le témoignage de *St Cyrille* de Jéruſalem, dont le rapport eſt tout différent de celui de *St Auguſtin*; & conſidérons que le fait eſt ſi incroyable & ſi abſurde, qu'on aurait peine à le croire quand il ſerait atteſté par cinq ou ſix témoins qui l'auraient vu & qui l'affirmeraient avec ſerment. *St Cyrille* eſt ſeul, il ne l'a point vu, il l'avance dans une déclamation populaire, où il ſe donne la licence (*o*) de faire tenir à *Manichée*, dans la conférence de *Caſcar*, un diſcours dont il n'y a pas un mot dans les actes d'*Archelaüs*, comme M. *Zaccagni* (*p*) eſt obligé d'en convenir; & l'on ne ſaurait alléguer, pour la défenſe de *St Cyrille*, qu'il n'a pris que le ſens d'*Archelaüs* & non les termes: car ni les termes, ni le ſens, rien ne s'y trouve. D'ailleurs le tour que prend ce père, paraît être celui d'un hiſtorien qui cite les propres paroles de ſon auteur.

Cependant, pour ſauver l'honneur & la bonne foi de *St Cyrille*, M. *Zaccagni* & après lui M. de *Tillemont* ſuppoſent, ſans aucune preuve, que le traducteur ou le copiſte ont omis l'endroit des actes allégué par ce père; & les journaliſtes de Trévoux ont imaginé deux ſortes d'actes d'*Archelaüs*, les uns authentiques que *Cyrille* a copiés, les autres ſuppoſés dans le cinquième ſiècle par quelque neſtorien. Quand ils auront prouvé cette ſuppoſition, nous examinerons leurs raiſons.

Venons enfin au témoignage du pape *Léon*, touchant les abominations manichéennes. Il dit dans ſes

(*o*) N. XV. (*p*) Préface, n. XIII.

sermons (*q*) que les troubles survenus en d'autres pays avaient jeté en Italie des manichéens dont les mystères étaient si abominables, qu'il ne pouvait les exposer aux yeux du public sans blesser l'honnêteté. Que pour les connaître, il avait fait venir des élus & des élues de cette secte dans une assemblée composée d'évêques, de prêtres, & de quelques laïques hommes nobles. Que ces hérétiques avaient découvert beaucoup de choses touchant leurs dogmes & les cérémonies de leur fête, & avaient avoué un crime qu'il ne pouvait leur dire, mais dont on ne pouvait douter après la confession des coupables; savoir d'une jeune fille qui n'avait que dix ans; de deux femmes qui l'avaient préparée pour l'horrible cérémonie de la secte; du jeune homme qui en avait été complice; de l'évêque qui l'avait ordonnée & qui y avait présidé. Il renvoie ceux de ses auditeurs qui en voudront savoir davantage aux informations qui avaient été faites, & qu'il communiqua aux évêques d'Italie dans sa seconde lettre.

Ce témoignage paraît plus précis & plus décisif que celui de *St Augustin;* mais il n'est rien moins que suffisant, pour prouver un fait démenti par les protestations des accusés & par les principes certains de leur morale. En effet, quelles preuves a-t-on que les personnes infames interrogées par *Léon* n'ont pas été gagnées pour déposer contre leur secte?

On répondra que la piété & la sincérité de ce pape ne permettront jamais de croire qu'il ait procuré une telle fraude. Mais si, comme nous l'avons dit à

(*q*) Sermon IV, sur la nativité & sur l'épiphanie.

l'article *Reliques*, le même *St Léon* a été capable de ſuppoſer que des linges, des rubans qu'on a mis dans une boîte, & que l'on a fait deſcendre dans le ſépulcre de quelques ſaints, ont répandu du ſang quand on les a coupés; ce pape dut-il ſe faire aucun ſcrupule de gagner ou de faire gagner des femmes perdues, & je ne ſais quel évêque manichéen, leſquels aſſurés de leur grâce, s'avoueraient coupable des crimes qui peuvent être vrais pour eux en particulier, mais non pour leur ſecte, de la ſéduction de laquelle *St Léon* voulait garantir ſon peuple. De tout temps les évêques ſe ſont crus autoriſés à uſer de ces fraudes pieuſes qui tendent au ſalut des ames. Les écrits ſuppoſés & apocryphes en ſont une preuve; & la facilité avec laquelle les pères ajoutaient foi à ces mauvais ouvrages, fait voir que s'ils n'étaient pas complices de la fraude, ils n'étaient pas ſcrupuleux à en profiter.

Enfin *St Léon* prétend confirmer les crimes ſecrets des manichéens, par un argument qui les détruit. Ces exécrables myſtères, dit-il, (*r*) qui plus ils ſont impurs plus on a ſoin de les cacher, ſont communs aux manichéens & aux priſcillianiſtes. C'eſt par-tout le même ſacrilége, la même obſcénité, la même turpitude. Ces crimes, ces infamies, ſont les mêmes que l'on découvrit autrefois dans les priſcillianiſtes & dont toute la terre a été informée.

Les priſcillianiſtes ne furent jamais coupables de ceux pour leſquels on les fit périr. On trouve dans les œuvres de *St Auguſtin*, (*s*) le *mémoire inſtructif* qui fut remis à ce père par *Oroſe*, & dans lequel ce prêtre

(*r*) Lettre XCIII, chap. XVI. (*s*) Tome VIII, col. 430.

eſpagnol proteſte qu'il a ramaſſé toutes les plantes de perdition qui pullulent dans la ſecte des priſcillianiſtes; qu'il n'en a pas oublié la moindre branche, la moindre racine; qu'il expoſe au médecin toutes les maladies de cette ſecte, afin qu'il travaille à ſa guériſon. *Oroſe* ne dit pas un mot des myſtères abominables dont parle *Léon;* démonſtration invincible qu'il ne doutait pas que ce ne fuſſent de pures calomnies. *St Jérôme* (*t*) dit auſſi que *Priſcillien* fut opprimé par la faction, par les machinations des évêques *Ithace* & *Idace*. Parle-t-on ainſi d'un homme coupable de profaner la religion par les plus infames cérémonies? Cependant *Oroſe* & *St Jérôme* n'ignoraient pas ces crimes, dont toute la terre a été informée.

St Martin de Tours & *St Ambroiſe*, qui étaient à Trèves quand *Priſcillien* fut jugé, devaient en être également informés. Cependant ils ſollicitèrent inſtamment ſa grâce, & n'ayant pu l'obtenir, ils refuſèrent de communiquer avec ſes accuſateurs & leur faction. *Sulpice Sévère* rapporte l'hiſtoire des malheurs de *Priſcillien*. *Latronien*, *Euphroſine*, veuve du poëte *Delphidius*, ſa fille, & quelques autres perſonnes, furent exécutés avec lui à Trèves, par les ordres du tyran *Maxime* & aux inſtances d'*Ithace* & d'*Idace*, deux évêques vicieux, & qui, pour prix de leur injuſtice, moururent dans l'excommunication, chargés de la haine de DIEU & des hommes.

Les priſcillianiſtes étaient accuſés comme les manichéens de doctrines obſcènes, de nudité & d'impudicité religieuſes. Comment en furent-ils convaincus?

(*t*) Dans le catalogue.

Priſcillien & ſes complices les avouèrent, à ce qu'on dit, dans les tourmens. Trois perſonnes viles, *Tertulle*, *Potamius*, & *Jean*, les confeſſèrent ſans attendre la queſtion. Mais l'action intentée contre les priſcillianiſtes, devait être fondée ſur d'autres témoignages qui avaient été rendus contre eux en Eſpagne. Cependant les dernières informations furent rejetées par un grand nombre d'évêques, d'eccléſiaſtiques eſtimés; & le bon vieillard *Higimis*, évêque de Cordoue, qui avait été le dénonciateur des priſcillianiſtes, les crut dans la ſuite ſi innocens des crimes qu'on leur imputait, qu'il les reçut à ſa communion, & ſe trouva par-là enveloppé dans la perſécution qu'ils eſſuyèrent.

Ces horribles calomnies dictées par un zèle aveugle, ſembleraient juſtifier la réflexion qu'*Ammien Marcellin* (*u*) rapporte de l'empereur *Julien*: Les bêtes féroces, dit-il, ne ſont pas plus redoutables aux hommes, que les chrétiens le ſont les uns aux autres quand ils ſont diviſés de croyance & de ſentiment.

Ce qu'il y a de plus déplorable en cela, c'eſt quand le zèle eſt hypocrite & faux; les exemples n'en ſont pas rares. L'on tient d'un docteur de ſorbonne, qu'en ſortant d'une ſéance de la faculté, *Tourneli*, avec lequel il était fort lié, lui dit tout bas: Vous voyez que j'ai ſoutenu avec chaleur tel ſentiment pendant deux heures; hé bien! je vous aſſure qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce que j'ai dit.

On fait auſſi la réponſe d'un jéſuite, qui avait été employé vingt ans dans les miſſions du Canada, & qui ne croyant pas en DIEU, comme il en convenait

(*u*) Liv. XXII.

à l'oreille d'un ami, avait affronté vingt fois la mort pour la religion qu'il prêchait avec succès aux sauvages. Cet ami lui représentant l'inconséquence de son zèle : Ah ! répondit le jésuite missionnaire, vous n'avez pas d'idée du plaisir qu'on goûte à se faire écouter de vingt mille hommes, & à leur persuader ce qu'on ne croit pas soi-même.

On est effrayé de voir que tant d'abus & de désordres soient nés de l'ignorance profonde où l'Europe a été plongée si long-temps ; & les souverains qui sentent enfin combien il importe d'être éclairé, deviennent les bienfaiteurs de l'humanité, en favorisant le progrès des connaissances, qui sont le soutien de la tranquillité & du bonheur des peuples, & le plus solide rempart contre les entreprises du fanatisme.

ZOROASTRE.

Si c'est *Zoroastre* qui le premier annonça aux hommes cette belle maxime : *Dans le doute si une action est bonne ou mauvaise, abstiens-toi ; Zoroastre* était le premier des hommes après *Confucius*.

Si cette belle leçon de morale ne se trouve que dans les cents portes du Sadder, long-temps après *Zoroastre*, bénissons l'auteur du Sadder. On peut avoir des dogmes & des rites très-ridicules avec une morale excellente.

Qui était ce *Zoroastre* ? ce nom a quelque chose de grec, & on dit qu'il était mède. Les Parsis d'aujourd'hui l'appellent *Zerdust*, ou *Zerdast*, ou *Zaradast*, ou *Zarathrust*. Il ne passe pas pour avoir été le premier

du nom. On nous parle de deux autres *Zoroaſtres*, dont le premier a neuf mille ans d'antiquité ; c'eſt beaucoup pour nous, quoique ce ſoit très-peu pour le monde.

Nous ne connaiſſons que le dernier *Zoroaſtre*.

Les voyageurs français, *Chardin* & *Tavernier*, nous ont appris quelque choſe de ce grand prophète, par le moyen des Guèbres ou Parſis, qui ſont encore répandus dans l'Inde & dans la Perſe, & qui ſont exceſſivement ignorans. Le docteur *Hyde*, profeſſeur en arabe dans Oxford, nous en a appris cent fois davantage ſans ſortir de chez lui. Il a fallu que dans l'oueſt de l'Angleterre, il ait deviné la langue que parlaient les Perſes du temps de *Cyrus*, & qu'il l'ait confrontée avec la langue moderne des adorateurs du feu.

C'eſt à lui ſurtout que nous devons ces cent portes du Sadder, qui contiennent tous les principaux préceptes des pieux ignicoles.

Pour moi, j'avoue que je n'ai rien trouvé ſur leurs anciens rites de plus curieux que ces deux vers perſans de *Saddi*, rapportés par *Hyde*.

Qu'un Perſe ait conſervé le feu ſacré cent ans,
Le pauvre homme eſt brûlé quand il tombe dedans.

Les ſavantes recherches de *Hyde* allumèrent, il y a peu d'années, dans le cœur d'un jeune français, le déſir de s'inſtruire par lui-même des dogmes des Guèbres.

Il fit le voyage des grandes Indes, pour apprendre dans Surate, chez les pauvres Parſis modernes, la

langue des anciens Perſes, & pour lire dans cette langue les livres de ce *Zoroaſtre* ſi fameux, ſuppoſé qu'en effet il ait écrit.

Les *Pythagore*, les *Platon*, les *Apollonius de Thyane*, allèrent chercher autrefois en Orient la ſageſſe qui n'était pas là. Mais nul n'a couru après cette divinité cachée, à travers plus de peines & de périls que le nouveau traducteur français des livres attribués à *Zoroaſtre*. Ni les maladies, ni la guerre, ni les obſtacles renaiſſans à chaque pas, ni la pauvreté même, le premier & le plus grand des obſtacles, rien n'a rebuté ſon courage.

Il eſt glorieux pour *Zoroaſtre* qu'un anglais ait écrit ſa vie au bout de tant de ſiècles, & qu'enſuite un français l'ait écrite d'une manière toute différente. Mais ce qui eſt encore plus beau, c'eſt que nous avons parmi les biographes anciens du prophète, deux principaux auteurs arabes, qui précédemment écrivirent chacun ſon hiſtoire; & ces quatre hiſtoires ſe contrediſent merveilleuſement toutes les quatre. *Cela ne s'eſt pas fait de concert;* & rien n'eſt plus capable de faire connaître la vérité.

Le premier hiſtorien arabe, *Abu-Mohammed Mouſtapha*, avoue que le père de *Zoroaſtre* s'appelait *Eſpintaman;* mais il dit auſſi qu'*Eſpintaman* n'était pas ſon pere, mais ſon triſaïeul. Pour ſa mère, il n'y a pas deux opinions; elle s'appelait *Dogdu*, ou *Dodo*, ou *Dodu;* c'était une très-belle poule d'Inde : elle eſt fort bien deſſinée chez le docteur *Hyde*.

Bundari, le ſecond hiſtorien, conte que *Zoroaſtre* était juif, & qu'il avait été valet de *Jérémie;* qu'il mentit à ſon maître; que *Jérémie* pour le punir lui

donna la lèpre ; que le valet pour se décrasser alla prêcher une nouvelle religion en Perse, & fit adorer le soleil au lieu des étoiles.

Voici ce que le troisième historien raconte, & ce que l'anglais *Hyde* a rapporté assez au long.

Le prophète *Zoroastre* étant venu du paradis prêcher sa religion chez le roi de Perse *Gustaph*, le roi dit au prophète : donnez-moi un signe? Aussitôt le prophète fit croître devant la porte du palais un cèdre si gros, si haut, que nulle corde ne pouvait ni l'entourer, ni atteindre sa cime. Il mit au haut du cèdre un beau cabinet où nul homme ne pouvait monter. Frappé de ce miracle, *Gustaph* crut à *Zoroastre*.

Quatre mages ou quatre sages, (c'est la même chose) gens jaloux & méchans, empruntèrent du portier royal la clef de la chambre du prophète pendant son absence, & jetèrent parmi ses livres des os de chiens & de chats, des ongles & des cheveux de morts, toutes drogues, comme on sait, avec lesquelles les magiciens ont opéré de tout temps. Puis ils allèrent accuser le prophète d'être un sorcier & un empoisonneur. Le roi se fit ouvrir la chambre par son portier. On y trouva les maléfices, & voilà l'envoyé du ciel condamné à être pendu.

Comme on allait pendre *Zoroastre*, le plus beau cheval du roi tombe malade ; ses quatre jambes rentrent dans son corps, tellement qu'on n'en voit plus. *Zoroastre* l'apprend, il promet qu'il guérira le cheval pourvu qu'on ne le pende pas. L'accord étant fait, il fait sortir une jambe du ventre, & il dit : Sire, je ne vous rendrai pas la seconde jambe que vous n'ayez embrassé ma religion. Soit, dit le monarque.

Le prophète, après avoir fait paraître la seconde jambe, voulut que les fils du roi se fissent zoroastriens; & ils le furent. Les autres jambes firent des prosélytes de toute la cour. On pendit les quatre malins sages au lieu du prophète, & toute la Perse reçut la foi.

Le voyageur français raconte à-peu-près les mêmes miracles, mais soutenus & embellis par plusieurs autres. Par exemple, l'enfance de *Zoroastre* ne pouvait pas manquer d'être miraculeuse; *Zoroastre* se mit à rire dès qu'il fut né, du moins à ce que disent *Pline* & *Solin*. Il y avait alors, comme tout le monde le sait, un grand nombre de magiciens très-puissans; & ils savaient bien qu'un jour *Zoroastre* en saurait plus qu'eux, & qu'il triompherait de leur magie. Le prince des magiciens se fit amener l'enfant & voulut le couper en deux; mais sa main se sécha sur le champ. On le jeta dans le feu, qui se convertit pour lui en bain d'eau rose. On voulut le faire briser sous les pieds des taureaux sauvages; mais un taureau plus puissant prit sa défense. On le jeta parmi les loups; ces loups allèrent incontinent chercher deux brebis qui lui donnèrent à teter toute la nuit. Enfin, il fut rendu à sa mère *Dogdo*, ou *Dodo*, ou *Dodu*, femme excellente entre toutes les femmes, ou fille admirable entre toutes les filles.

Telles ont été dans toute la terre toutes les histoires des anciens temps. C'est la preuve de ce que nous avons dit souvent que la fable est la sœur aînée de l'histoire.

Je voudrais que pour notre plaisir, & pour notre instruction, tous ces grands prophètes de l'antiquité, les *Zoroastres*, les *Mercures Trismégistes*, les *Abaris*, les *Numa* même &c. &c. &c. revinssent aujourd'hui sur

la

la terre, & qu'ils converſaſſent avec *Locke*, *Newton*, *Bacon*, *Shaftesbury*, *Paſcal*, *Arnaud*, *Bayle;* que dis-je, avec les philoſophes les moins ſavans de nos jours qui ne ſont pas les moins ſenſés.

J'en demande pardon à l'antiquité; mais je crois qu'ils feraient une triſte figure.

Hélas, les pauvres charlatans! ils ne vendraient pas leurs drogues ſur le pont-neuf. Cependant, encore une fois, leur morale eſt bonne. C'eſt que la morale n'eſt pas de la drogue. Comment ſe pourrait-il que *Zoroaſtre* eût joint tant d'énormes fadaiſes à ce beau précepte de s'abſtenir dans le doute ſi on fera bien ou mal? c'eſt que les hommes ſont toujours pétris de contradictions.

On ajoute que *Zoroaſtre* ayant affermi ſa religion, devint perſécuteur. Hélas! il n'y a pas de ſacriſtain ni de balayeur d'égliſe qui ne perſécutât s'il le pouvait.

On ne peut lire deux pages de l'abominable fatras attribué à ce *Zoroaſtre*, ſans avoir pitié de la nature humaine. *Noſtradamus* & le médecin des urines ſont des gens raiſonnables, en comparaiſon de cet énergumène. Et cependant on parle de lui, & on en parlera encore.

Ce qui paraît ſingulier, c'eſt qu'il y avait, du temps de ce *Zoroaſtre* que nous connaiſſons, & probablement avant lui, des formules de prières publiques & particulières inſtituées. Nous avons au voyageur français l'obligation de nous les avoir traduites. Il y avait de telles formules dans l'Inde; nous n'en connaiſſons point de pareilles dans le Pentateuque.

Ce qui eſt bien plus fort, c'eſt que les mages, ainſi que les brames, admirent un paradis, un enfer, une

réſurrection, un diable. (*a*) Il eſt démontré que la loi des Juifs ne connut rien de tout cela. Ils ont été tardifs en tout. C'eſt une vérité dont on eſt convaincu, pour peu qu'on avance dans les connaiſſances orientales.

Déclaration des amateurs, queſtionneurs, & douteurs, qui ſe ſont amuſés à faire aux ſavans les queſtions ci-deſſus en neuf volumes. (*)

NOUS déclarons aux ſavans qu'étant comme eux prodigieuſement ignorans ſur les premiers principes de toutes les choſes, & ſur le ſens naturel, typique, myſtique, allégorique, de pluſieurs choſes, nous nous en rapportons ſur ces choſes au jugement infaillible de la ſainte inquiſition de Rome, de Milan, de Florence, de Madrid, de Lisbonne, & aux décrets de la ſorbonne de Paris, concile perpétuel des Gaules.

Nos erreurs n'étant point provenues de malice, mais étant la ſuite naturelle de la faibleſſe humaine, nous eſpérons qu'elles nous ſeront pardonnées en ce monde-ci & en l'autre.

Nous ſupplions le petit nombre d'eſprits céleſtes qui ſont encore enfermés en France dans des corps mortels, & qui de-là éclairent l'univers à *trente ſous* la

(*a*) Le diable chez *Zoroaſtre* eſt *Hariman*, ou, ſi vous voulez, *Arimane*; il avait été créé. C'était tout comme chez nous originairement; il n'était point principe; il n'obtint cette dignité de mauvais principe qu'avec le temps. Ce diable, chez *Zoroaſtre*, eſt un ſerpent qui produiſit quarante-cinq mille envies. Le nombre s'en eſt accru depuis; & c'eſt depuis ce temps-là, qu'à Rome, à Paris, chez les courtiſans, dans les armées, & chez les moines, nous voyons tant d'envieux.

(*) Les premières éditions étaient en neuf volumes.

feuille, de nous communiquer leurs lumières pour le tome dixième que nous comptons publier à la fin du carême de 1772, ou dans l'avent de 1773; & nous payerons leurs lumières *quarante ſous*.

Nous ſupplions le peu de grands-hommes qui nous reſtent d'ailleurs; comme l'auteur de la *Gazette eccléſiaſtique;* & l'abbé *Guyon;* & l'abbé de *Caveirac* auteur de l'apologie de la St Barthelemi; & celui qui a pris le nom de *Chiniac;* & l'agréable *Larcher;* & le vertueux, le docte, le ſage *Langleviel* dit *la Beaumelle;* le profond & l'exact *Nonotte;* le modéré, le pitoyable, & doux *Patouillet*, de nous aider dans notre entrepriſe. Nous profiterons de leurs critiques inſtructives, & nous nous ferons un vrai plaiſir de rendre à tous ces meſſieurs la juſtice qui leur eſt due.

Ce dixième tome contiendra des articles très-curieux, leſquels, ſi DIEU nous favoriſe, pourront donner une nouvelle pointe au ſel que nous tâcherons de répandre dans les remercîmens que nous ferons à tous ces meſſieurs.

Fait au mont Krapac, le 30 du mois de *Janus*,

l'an du monde, ſelon *Scaliger*	5722
ſelon les *Etrennes mignones*	5776
ſelon *Riccioli*	5956
ſelon *Euſèbe*	6972
ſelon les *Tables alphonſines*	8707
ſelon les *Egyptiens*	370000
ſelon les *Chaldéens*	465102
ſelon les *brames*	780000
ſelon les *philoſophes*	∞

Fin du ſeptième & dernier volume.

TABLE

DES ARTICLES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

QUAKERS. SECTION I. *De la religion des quakers.* page 3

SECTION II. *Hiſtoire des quakers.* 11

SECTION III. *Quaker ou Qouacre, ou primitif, ou membre de la primitive Egliſe chrétienne, ou Penſilvanien, ou Philadelphien.* 20

QUESTION, TORTURE. 23

QUETE. 25

QUISQUIS (DU) DE RAMUS OU LA RAMÉE.

Avec quelques obſervations utiles ſur les perſécuteurs, les calomniateurs, & les feſeurs de libelles. 31

Exemples des perſécutions que des hommes de lettres inconnus ont excitées, ou tâché d'exciter contre des hommes de lettres connus. 34

Du gazetier eccléſiaſtique. 37

De Patouillet. ibid.

Du Journal chrétien. 38

De Nonotte. ibid.

De Larcher, ancien répétiteur du collége Mazarin. 40

Des libelles de Langleviel, dit la Beaumelle. 41

Obſervation ſur tous ces libelles diffamatoires. 49

RAISON. 50
RARE. 53
RAVAILLAC. 55
Dialogue d'un page du duc de Sully, & de maître Filesac, docteur de Sorbonne, l'un des deux confesseurs de Ravaillac. 56
RELIGION. SECTION I. 60
SECTION II. 62
SECTION III. QUESTIONS SUR LA RELIGION.
Première question. 71
Seconde question. 72
Troisième question. 77
Quatrième question. 80
Cinquième question. 81
Sixième question. ibid.
Septième question. 83
Huitième question. 84
RELIQUES. 85
RESURRECTION. SECTION I. 95
SECTION II. 99
SECTION III. *De la résurrection des anciens.* 101
SECTION IV. *De la résurrection des modernes.* 104
RIME. 106
RIRE. 109
ROCHESTER ET WALLER. 111
ROI. 116
ROME. (COUR DE ROME.) 119
SALOMON. 125
SAMMONOCODOM. 137

D'un frère cadet du dieu Sammonocodom. 140
SAMOTHRACE. 141
SAMSON. 145
SCANDALE. 149
SCHISME. 152
SCOLIASTE. 156
Queſtions ſur Horace, à M. Dacier. 157
A madame Dacier, ſur Homère. 164
SECTE. SECTION I. 170
SECTION II. 174
SENS COMMUN. 175
SENSATION. 178
SERPENT. 181
SIBYLLE. 184
SICLE. 188
SOCIETÉ ROYALE DE LONDRES, *& des académies.* 191
SOCINIENS, OU ARIENS, OU ANTITRINITAIRES. 197
SOCRATE. 200
SOLDAT. 203
SOMNAMBULES ET SONGES. SECTION I. 204
SECTION II. *Lettre aux auteurs de la gazette littéraire, ſur les ſonges. Août* 1764. 208
SECTION III. *Des ſonges.* 211
SECTION IV. 214
SOPHISTE. 215

SOTTISE DES DEUX PARTS. 216
STYLE. SECTION I. 223
SECTION II. *Sur la corruption du ſtyle.* 231
SUICIDE OU HOMICIDE DE SOI-MEME. 233
SUPERSTITION. SECTION I. 236
SECTION II. 238
Récit ſurprenant ſur l'apparition viſible & miraculeuſe de Notre Seigneur JESUS-CHRIST *au ſaint ſacrement de l'autel, qui s'eſt faite par la toute-puiſſance de* DIEU, *dans l'égliſe paroiſſiale de Paimpole, près Tréguyer en Baſſe-Bretagne, le jour des Rois.* 239
Copie de la lettre trouvée ſur l'autel, lors de l'apparition miraculeuſe de Notre Seigneur JESUS-CHRIST, *au très-ſaint ſacrement de l'autel, le jour des Rois* 1771. 240
SECTION III. *Nouvel exemple de la ſuperſtition la plus horrible.* 244
SECTION IV. *Chapitre tiré de Cicéron, de Sénèque, & de Plutarque.* 247
SECTION V. 249
SUPPLICES. SECTION I. 252
SECTION II. 256
SECTION III. 262
SYMBOLE OU CREDO. 263
SYSTEME. 268
T. *Remarques ſur cette lettre.* 273
TABAC. 274
TABARIN. 275
TABIS. ibid.

TABLE. 276
TABLER. 279
TABOR OU THABOR. ibid.
TACTIQUE. 280
TAGE. ibid.
TALISMAN. ibid.
TALMUD. 281
TAMARIN. ibid.
TAMARIS. ibid.
TAMBOUR. 282
TANT. ibid.
TAPISSERIE, TAPISSIER. 285
TAQUIN, TAQUINE. 286
TARIF. ibid.
TARTARE. 287
TARTAREUX. ibid.
TARTRE. 288
TARTUFE, TARTUFERIE. ibid.
TAUPE. 289
TAUREAU. ibid.
TAURICIDER. 290
TAUROBOLE. 291
TAUROPHAGE. ibid.
TAXE. ibid.
TECHNIQUE. 302
TENIR. 303
TERELAS. 311

TERRE. 313
TESTICULES. SECTION I. 319
SECTION II. *Et par occasion, des hermaphrodites.* 321
THEISME. 323
THEISTE. 326
THEOCRATIE. *Gouvernement de* DIEU *ou des dieux.* 327
THEODOSE. 332
THEOLOGIE. 336
THEOLOGIEN. SECTION I. 338
SECTION II. 340
TOLERANCE. SECTION I. 341
SECTION II. 345
SECTION III. 350
SECTION IV. 352
TONNERRE. SECTION I. 354
SECTION II. 358
TOPHET. 359
TORTURE. 362
TRANSSUBSTANTIATION. 366
TRINITÉ. 368
Explication de la Trinité suivant Abauzit. 373
Sentiment des orthodoxes. ibid.
Sentiment des unitaires. ibid.
Sentiment des sociniens. 374
Réflexions sur le premier sentiment. ibid.
Réflexions sur le second sentiment. 375

Réflexions sur le troisième sentiment. 375

TYRAN. 377

TYRANNIE. 379

UNIVERSITÉ. 381

USAGES. *Des usages méprisables ne supposent pas toujours une nation méprisable.* 384

VAMPIRES. 386

VELETRI OU VELITRI, *petite ville d'Ombrie, à neuf lieues de Rome; & par occasion, de la divinité d'Auguste.* 392

VENALITÉ. 395

VENISE, *& par occasion de la liberté.* 396

VENTRES PARESSEUX. 399

VERGE. *Baguette divinatoire.* 402

VERITÉ. 405

Vérités historiques. 407

Des degrés de vérité suivant lesquels on juge les accusés. 408

VERS ET POESIE. 410

VERTU. SECTION I. 424

SECTION II. 426

VIANDE, VIANDE DEFENDUE, VIANDE DANGEREUSE. *Court examen des préceptes juifs & chrétiens, & de ceux des anciens philosophes.* 429

VIE. 432

VISION. 436

VISION DE CONSTANTIN. 440

VOEUX. 450
VOLONTÉ. 453
VOYAGE DE SAINT PIERRE A ROME. 456
XAVIER. 462
XENOPHANES. 464
XENOPHON, *Et la retraite des dix mille.* 466
YVETOT. 475
ZELE. 480
ZOROASTRE. 492
Déclaration des amateurs, queſtionneurs, & douteurs, qui ſe ſont amuſés à faire aux ſavans les queſtions ci-deſſus en neuf volumes. 498

Fin de la Table du ſeptième & dernier volume.

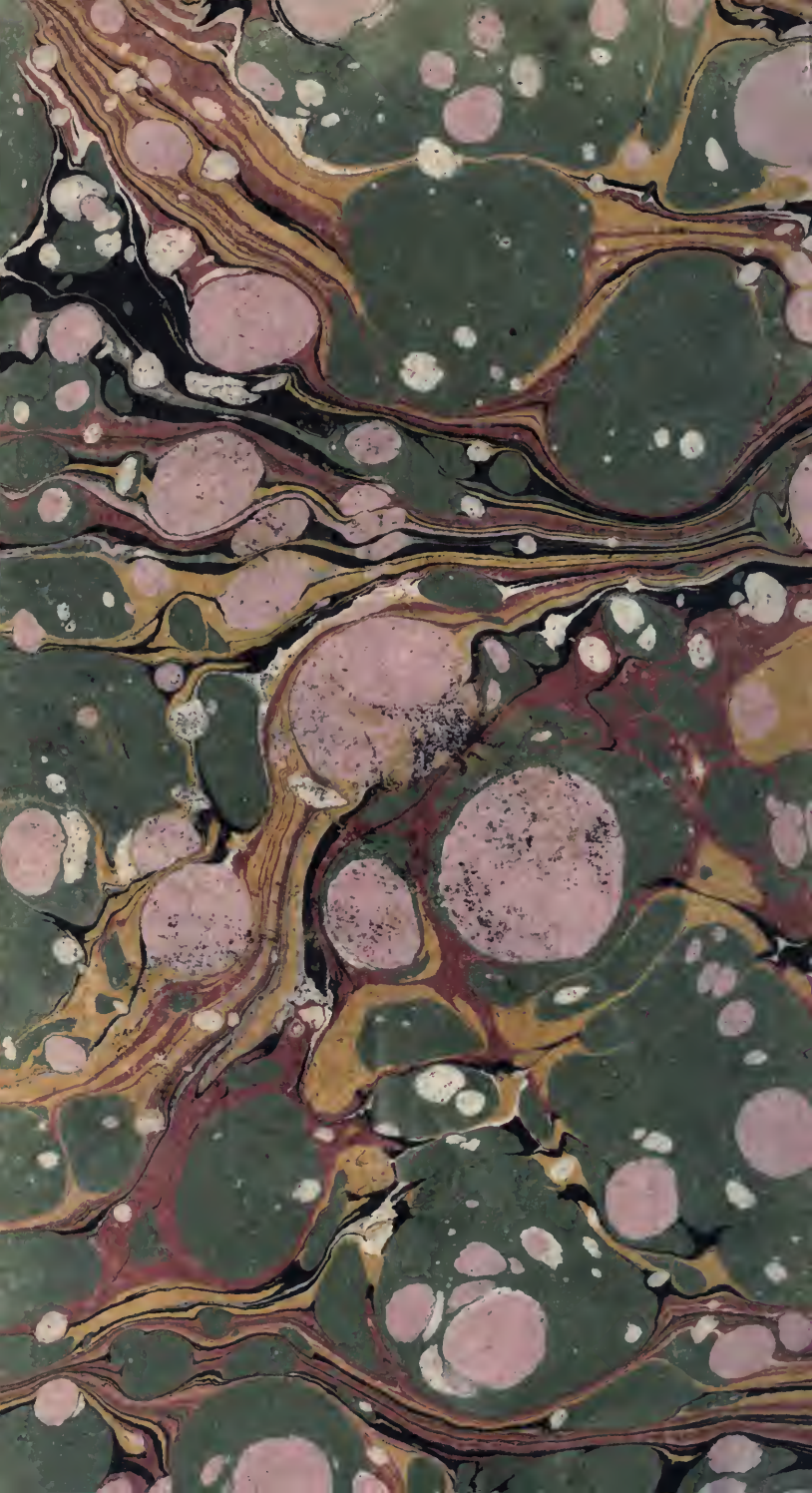

PQ 2070 1785 t.43
Voltaire, François Marie Arouet de
Oeuvres completes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

ERINDALE COLLEGE LIBRARY